

BIOGRAPHIES

ÉVANGÉLIQUES

PAR

Mgr GAUME

Les premiers Adorateurs du Messie.
Les Maîtres de la Judée. — Miracles et Conversions.
Les Parents de N.-S. — Les Disciples de N.-S.
Les Amis de N.-S.
Les Hôteses de N.-S. — Les Décides. — Le Calvaire.

I

PARIS

GAUME ET C^{ie}, ÉDITEURS

3, RUE DE L'ABBAYE, 3

1881

Droits de traduction et de reproduction réservés.

BIOGRAPHIES ÉVANGÉLIQUES

PAR Mgr GAUME

17 vol. in-18 (édition de propagande)... 10 fr.

2 vol. in-8 (édition de bibliothèque)... 12 fr.

Première série, 5 volumes : 3 fr.

- | | |
|--|--|
| <p>I. Les premiers Adorateurs du Messie : Avant-propos. — Les Bergers. — Les Mages.</p> <p>II. Les Maîtres de la Judée : Hérode. — Archélaüs. — Quirinius. — Hérode Antipas et Hérodiade. — Les Hérodiens. — Les Pharisiens et les Saducéens.</p> <p>III. Miracles et Conversions : Le Centurion de Capharnaüm. — L'Hémorroïsse. — La Chananéenne. — La Samaritaine.</p> | <p>IV. Les Parents de Notre-Seigneur : Les frères du Seigneur. — Les deux Mariés. — Saint Cléophas. — Saint Joseph Barsabas ou le Juste. — Saint Zacharie, père de saint Jean-Baptiste.</p> <p>V. Les Disciples de Notre-Seigneur : Nathanaël. — Céliidonius ou l'aveugle-né. — Zachée. — Saint Martial.</p> |
|--|--|

Deuxième série, 5 volumes : 3 fr.

- | | |
|--|--|
| <p>VI. Les Amis de Notre-Seigneur : Sainte Marie-Madeleine. — Lazare.</p> <p>VII. Les Hôtesse de Notre-Seigneur : Sainte Marthe. — Véronique. — Claudia Procula.</p> <p>VIII. Les Déicides : Pilate. — Les deux Larsons. — Le Sanhédrin. — Anne et Caïphe.</p> | <p>IX. Le Calvaire : Simon le Cyrénéen. — Le Centurion du Calvaire. — Joseph d'Arimatehie. — Nicodème. — Les Ressuscités du Calvaire.</p> <p>X. Les sept Diacres : Saint Étienne. — Gamaliel. — Ananie. — Saint Philippe. — Saint Prochore. — Saint Nicanor. — Saint Timon. — Simon le Magicien.</p> |
|--|--|

Troisième série, 7 volumes : 4 fr.

- | | |
|--|---|
| <p>XI. Saint Pierre en Judée.</p> <p>XII. L'Église d'Antioche.</p> <p>XIII. Les Disciples de Saint Paul.</p> <p>XIV. Saint Paul à Jérusalem.</p> | <p>XV. L'Église romaine.</p> <p>XVI. Les premiers successeurs de Saint Pierre.</p> <p>XVII. Les Apôtres des Gaules.</p> |
|--|---|

On sait avec quelle rapidité et en quelle abondance se répandent les mauvais livres, corrupteurs ou indifférents, mais toujours dangereux, et combien ils trouvent de lecteurs qui perdent au moins leur temps à les lire, quand ils n'y perdent pas leur innocence et la vigueur de leur âme. On dévore des milliers de romans, on connaît les moindres anecdotes, on sait l'histoire des dieux et des déesses de la Fable, et c'est à peine si l'on a une légère teinture de l'histoire biblique et un vague souvenir des récits de l'Évangile ; on s'intéresse aux moindres détails qui concernent les grands hommes du paganisme ou des temps modernes, et l'on ignore complètement l'histoire et souvent les noms même des personnages qui ont conversé avec le divin Sauveur pendant sa vie mortelle ; on ignore ce que sont devenus ces personnages dont la plupart ont été les fondateurs de la civilisation chrétienne. Mgr Gaume, qui a publié tant d'utiles ouvrages pendant sa laborieuse vie, travaillait encore à d'autres lorsque la mort est venue le frapper. Parmi ces ouvrages se trouvaient les très intéressantes études sur le Nouveau Testament, dont la publication vient de commencer, et qui contribueront à ramener les lecteurs vers ces temps primitifs du christianisme, si riches en curieux et édifiants récits, en même temps qu'à les éloigner de tant de livres futiles et dangereux contre lesquels les familles chrétiennes ne se mettent pas elles-mêmes assez en garde. « De ces personnages primitifs, nos bienfaiteurs et nos modèles, dit Mgr Gaume, faire les hôtes et les amis du foyer chrétien, qu'ils ont fondé au prix de leur sueurs et de leur sang ; les guides de l'enfance ; les inspirateurs même du prédicateur et du catéchiste, en popularisant des vies mille fois plus intéressantes que celle de n'importe quel autre personnage ancien ou moderne : tel est le résultat auquel nous avons aspiré. » Les *Biographies évangéliques* atteindront ce résultat, et l'on pourra dire de l'auteur qu'il parle encore après sa mort par des œuvres nouvelles : *Defunctus adhuc loquitur*. — (Voir le numéro des *Annales catholiques*, du 26 janvier 1881.)

BIOGRAPHIES ÉVANGÉLIQUES



AVANT-PROPOS

I

Nous voyons ce que le monde n'a jamais vu.

Chaque soir, depuis trente ans, mille chars de feu sortent de Paris, de Londres, de Vienne, de Berlin, de New-York, des grandes et même des petites capitales de l'ancien et du nouveau monde, emportant des cargaisons de doctrines pestilentielles, qu'ils déposent dans tous les lieux où ils passent.

Le lendemain, sous toutes les formes, livres, journaux, revues, pièces de théâtre, pamphlets, brochures, chansons, gravures, romans, tous ces produits de cœurs corrompus et de cerveaux en délire tombent sur l'Europe et sur l'Amérique, comme les nuées de sauterelles ravageuses sur le sol africain : quelques heures plus tard, ils ont pénétré partout. Vous les trouvez dans le salon du riche et dans la loge du concierge ; dans les cafés, dans les cabarets, dans les ateliers, jusqu'au fond des campagnes sous le chaume du laboureur, distillant leur venin dans les cœurs, et devenant l'évangile des peuples.

II

De cette propagande universelle et incessante, quel est le résultat ? *un empoisonnement général des esprits et des cœurs.*

Émpoisonnement des esprits. De là, cette rage de négation, inconnue même des peuples païens. En dehors du petit nombre de catholiques de vieille roche, l'homme d'aujourd'hui, semblable au sauvage qui a bu *l'eau de feu*, ne se connaît plus. Il ne sait ni ce qu'il est, ni d'où il vient, ni où il va. Il ne sait ni s'orienter, ni se tenir ferme dans le chemin du juste et du vrai; ni commander, ni obéir, ni aimer, ni prier, ni souffrir, ni mourir.

N'ayant plus la force de rien affirmer, nier est toute sa science; aujourd'hui même il nie tout. Il nie Dieu, il nie la Providence, il nie la Bible; il nie Jésus-Christ, il nie l'Église, il nie le pape; il nie l'âme; il nie l'éternité; il nie le droit, il nie l'autorité, il nie la propriété, il nie la famille; il nie la distinction du bien et du mal; il nie le présent, il nie l'avenir; il se nie lui-même et se proclame le fils d'un singe.

III

Empoisonnement des cœurs. De là, ce débordement du matérialisme et du sensualisme sans nom et sans exemple chez les peuples baptisés; de là, cette émancipation des plus honteux appétits de la nature corrompue, l'oblitération de la conscience, la fièvre chaude d'insubordination qui rend le monde ingouvernable, constitue la révolution en permanence, érige la révolte en principe; à la loi de la charité substitue la loi de la haine, et à la religion du respect la religion du mépris.

Mépris de toute autorité divine et humaine, religieuse, sociale, paternelle; mépris de l'âme, de sa dignité, de ses devoirs et de ses destinées; mépris du corps, de sa noblesse, de sa sainteté et même de sa santé. Mépris de la vie qu'on gaspille et qu'on souille, ou dont on tranche le fil par un crime inconnu de nos pères; mépris même de la mort qu'on

affronte avec la stupidité du bœuf conduit à l'abattoir.

Et de toutes les religions, celle qui compte aujourd'hui le plus de partisans, c'est la religion du mépris.

IV

Cela ne peut pas durer, attendu que l'homme ne peut vivre de négation, de mépris et de haine. Mais à cet empoisonnement universel, quel remède? Humainement parlant : aucun. Une seule chose semble encore possible : préserver ce qui n'est pas encore atteint : *Le foyer chrétien et l'enfance chrétienne.*

Pauvre et chère enfance! Déjà le poison est mis à sa portée et présenté à ses lèvres. Une ligue infernale s'est formée pour le répandre à profusion. Petits romans, petits livres prétendus scientifiques, petits journaux, fables, chansons, feuilles volantes, écoles professionnelles, bibliothèques scolaires et communales, livres de prix, cabinets de lecture, *ligue de l'enseignement, c'est-à-dire de l'empoisonnement.* Rien n'est omis pour corrompre les racines mêmes de la société et étouffer dans les âmes baptisées le premier épanouissement de la vie surnaturelle.

V

Comment conjurer un pareil danger? Quand une contrée est ravagée par la peste, on l'isole au moyen d'un cordon sanitaire. A défaut des gouvernements qui ont perdu le sens de leur propre conservation, que les pasteurs et les parents soient ce cordon sanitaire. Constamment éveillée doit être leur vigilance; impitoyable leur résistance à l'entrée de tout écrit suspect, dans leur famille ou dans leur paroisse.

Et encore : lorsque le séjour dans une atmosphère malsaine

altère la santé de leurs clients, les médecins ordonnent impérieusement de changer d'air ; et, s'il se peut, d'aller respirer l'air natal. L'air natal du chrétien, c'est l'esprit chrétien ; c'est dans l'Évangile qu'on le respire à pleins poumons et dans toute sa pureté. Les ramener à l'Évangile, les faire vivre de l'Évangile, voilà l'unique moyen de salut pour les générations naissantes et même pour la société, si la société doit être sauvée.

VI

En vue de leur rendre, du moins en partie, cet inappréciable service, nous leur offrons, sous le titre de *Biographies évangéliques*, une collection de petits livres d'une lecture attachante, d'un prix modique, d'une incontestable utilité. Nous n'exagérons pas : quelques détails suffisent à le prouver.

VII

A l'exception de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, des Apôtres, de saint Jean-Baptiste et de quelques autres, l'Évangile se contente presque toujours de nommer les personnes mêlées aux petits faits qu'il rapporte, et le nombre en est grand ; souvent même il ne prononce pas leur nom. Elles paraissent et disparaissent sans que la lettre sacrée dise ce qu'elles sont devenues.

Le chrétien réfléchi comprend ce silence divin. Toutefois nous croyons traduire sa pensée en disant que sa pieuse curiosité trouverait douce satisfaction à posséder quelques détails historiques sur les personnes qui furent assez heureuses pour converser avec le Fils de Dieu lui-même, l'avoir entendu de leurs oreilles, touché de leurs mains, avoir mangé avec

lui, et sur qui sa bonté répandit des faveurs presque royales.

VIII

Il faut ajouter, avec toute la tradition, que ces mortels privilégiés, témoins oculaires de la vie du Verbe incarné, étaient venus, en grand nombre, des différentes parties du monde, même les plus éloignées de la Palestine. Reconduits par la Providence, ou dispersés par la persécution, en Orient et en Occident, ils devinrent, dans une sphère inférieure à celle des Apôtres, les propagateurs de l'Évangile et le premier noyau des chrétientés naissantes.

IX

A ce titre, un sentiment de reconnaissance filiale nous a inspiré un vif désir de les connaître et de les faire connaître. Pour cela, il a fallu interroger les plus anciens monuments de notre histoire. *Nos Biographies sont le résultat de dix années de travail.* Elles sont au nombre de 104, et comprennent 147 noms. Ce travail, nous l'avons fait avec conscience et avec bonheur.

Avec conscience : en n'appuyant nos Biographies que sur les autorités les plus dignes de foi ; citer en entier leurs témoignages, c'eût été doubler nos volumes. Nous ne pouvions pas le faire ; mais à la fin de chaque Biographie on trouvera les sources auxquelles nous avons puisé.

X

Avec bonheur, parce que nous vivions dans ce premier âge de l'Église où la sève de la foi coulait à pleins bords, et que nous avons toujours partagé, pour ce qui est ancien, l'affec-

tion d'un prince célèbre, dont nous allons citer, en finissant, les remarquables paroles : « Le bon roi Alphonse, qui prit Naples, disait que c'était grand soulagement à l'homme vieil, d'avoir vieil cheval pour chevaucher, vieux bois pour brûler, vin vieil pour boire, vieux amis pour converser et vieux livres pour lire. Les vieux livres ont plusieurs avantages sur les nouveaux : c'est qu'ils contiennent vérité, ont gravité et montrent autorité (1). »

XI

Publier nos récits en un ou plusieurs volumes, c'était aller directement contre le but que nous nous sommes proposé. Qui donc aurait acheté ces volumes ? un petit nombre de personnes. Une fois lus ou parcourus, ils auraient été oubliés. Puis, comme tant d'autres, ils seraient allés dormir, dans la poussière d'une bibliothèque, leur éternel sommeil de mort.

Plus haute est notre ambition. De ces personnages primitifs, nos bienfaiteurs et nos modèles, faire les hôtes et les amis du foyer chrétien, qu'ils ont fondé au prix de leurs sueurs et de leur sang ; les guides de l'enfance ; les inspireurs même du prédicateur et du catéchiste, en popularisant des vies mille fois plus intéressantes que celle de n'importe quel autre personnage ancien ou moderne : tel est le résultat auquel nous avons aspiré.

XII

Nous publions donc nos biographies en très petits volumes, et au prix le plus modique. Ainsi nous voudrions, grâce au concours du clergé et des familles chrétiennes, remplacer

(1) Lettre d'Antoine Guerrera à l'évêque de Badajoz.

par des lectures saines et attachantes cette inondation de petits livres insignifiants ou dangereux qu'on trouve jusque dans les écoles, entre les mains des enfants, et même de personnes plus âgées. Quand elle n'est pas un poison qui tue, cette nourriture creuse, énerve le tempérament moral, affaiblit les âmes, leur ôte le goût des choses sérieuses, et les laisse vivre et mourir dans l'ignorance de ce qu'il importe le plus de savoir.

Puisse ce *petit commentaire traditionnel de l'Évangile* être béni de Dieu et bien venu de tous !

LES BERGERS

I

Recueillons-nous pour écouter le récit de la naissance temporelle du Fils de Dieu, et admirons la simplicité avec laquelle l'Évangile nous rapporte l'histoire du plus grand de tous les événements.

« Et Marie mit au monde son Fils premier né; elle l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie; or, en la même contrée, il y avait des bergers qui gardaient tour à tour leurs troupeaux, suivant les veilles de la nuit.

« Et voici que l'ange du Seigneur parut auprès d'eux, et une clarté céleste les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte. Et l'ange leur dit : Ne craignez point, car je vous annonce une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie. Il vous est né aujourd'hui, dans la cité de David, le Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur. Et ceci sera un signe pour vous : Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche.

II

« Au même instant se joignit à l'ange la multitude des

armées célestes, louant Dieu et disant : Gloire à Dieu dans les hauteurs, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté. Et après que les anges se furent retirés dans le ciel, les bergers dirent entre eux : Allons jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui est arrivé, et que le Seigneur nous a fait connaître.

« Et ils vinrent en hâte, et ils trouvèrent Marie, Joseph, et l'Enfant couché dans une crèche ; ayant vu, ils connurent la vérité de ce qui leur avait été dit de cet enfant. Et tous ceux qui les entendirent admirèrent ce qui leur avait été rapporté par les bergers. Or Marie gardait toutes ces choses, les méditant en son cœur. Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de toutes les choses qu'ils avaient entendues et vues, comme il leur avait été dit (1). »

III

Heureux bergers ! est-il un chrétien qui, bien des fois, n'ait envié votre sort ? En est-il un qui ne serait charmé de vous connaître ? Savoir comment vous vous trouviez dans la campagne, à cette heure avancée de la nuit, au cœur de l'hiver ? Pour quelles raisons mystérieuses vous vous y trouviez ? d'où vous étiez ? combien vous étiez ? quelle a été votre sainteté ? ce que vous êtes devenus après l'insigne faveur dont vous fûtes l'objet ? où reposent vos reliques ? comment les siècles chrétiens ont célébré l'ineffable mystère qui vous eut pour premiers témoins ? Autant de questions d'un intérêt proportionné à la grandeur de l'événement qui vous rend immortels.

IV

Avant de répondre, quelques mots sur la première parole

(1) S. Luc, II, 7-20.

du texte évangélique, sur la petite ville de Bethléem, et sur ses environs.

Marie mit au monde son *premier né*. — Dans le langage de l'Écriture, le premier né est le fils dont la naissance a précédé toute autre naissance, bien qu'il soit fils unique (1). L'expression de l'Évangile signifie donc que la Très Sainte Vierge n'avait eu aucun enfant avant Notre-Seigneur; et comme il est de foi qu'elle a toujours été vierge, il s'en suit qu'elle n'a mis au monde que le Fils de Dieu, le Rédempteur du monde.

V

La petite ville de Bethléem a deux noms. Tantôt elle est appelée Bethléem de Juda, *Bethleem terra Juda*; c'est-à-dire située dans la tribu de Juda, pour la distinguer d'une autre Bethléem, ville de Galilée et appartenant à la tribu de Zabulon.

Tantôt elle est appelée Bethléem Ephrata, du nom de ses fondateurs qui furent Ephrata, et son fils Bethléem (2). Or, le mot de Bethléem signifie *maison de pain*. Nul ne pouvait mieux convenir pour désigner l'humble cité, où devait prendre naissance le pain de vie, le pain vivant, le pain descendu du ciel, le divin et aimé aliment des hommes et des anges.

Au reste, nous le savons, pour l'accomplissement des prophéties, il fallait que le Messie naquît à Bethléem, afin d'être authentiquement connu pour fils de David, né lui-même à Bethléem.

(1) Primogenitus in Scriptura dicitur omnis is, ante quem nemo est natus etiamsi sit unigenitus. Corn. a Lap. in *Matth.*, 1, 25, etc., etc.

(2) Isti sunt filii Hur primogeniti Ephratha patris Bethleem. I Paralip. v, 4.

VI

Les environs de Bethléem étaient fertiles en gras pâturages. Par une coïncidence que le philosophe chrétien admire et bénit, c'est dans ces mêmes campagnes que, seize cents ans plus tôt, le patriarche Jacob, à son retour de Mésopotamie, planta sa tente voyageuse et s'arrêta avec ses nombreux troupeaux.

C'est là aussi que Rachel, son épouse bien-aimée, mourut en donnant le jour à Benjamin. Elle l'appela *Benoni*, c'est-à-dire l'enfant de la douleur. Mais Jacob lui donna le nom de *Benjamin* ou fils de la droite, c'est-à-dire de la force. Les paroles du père et de la mère se vérifièrent également.

VII

En causant la mort de sa mère, Benjamin fut l'enfant de la douleur et de la plus grande des douleurs. Quant à la force, il la montra soit par des actes personnels, soit, surtout, par ses descendants, alors qu'ils luttèrent seuls contre toutes les tribus réunies. Ajoutons que Benjamin fut tellement aimé, que son nom, devenu proverbial, désigne encore dans les familles l'enfant chéri.

VIII

Accomplie dans Benjamin, la double prophétie de Rachel et de Jacob se vérifie avec un éclat nouveau dans la personne de Notre-Seigneur. Né aux mêmes lieux que Benjamin, il fut pour sa tendre mère le fils de la douleur, à cause de la pauvreté, des privations et des souffrances qui accompagnèrent sa naissance, sa vie et sa mort ; et pour Dieu son Père, le fils

de la force, luttant seul et luttant victorieusement contre toutes les puissances du monde et de l'enfer réunies. Est-il besoin d'ajouter que nul dans le ciel et sur la terre n'a été, n'est, et ne sera jamais autant aimé que Notre-Seigneur ?

IX

Rachel fut enterrée sur le bord du chemin qui conduisait à la petite ville voisine d'Ephrata, appelée depuis Bethléem. Le tombeau de Rachel existait encore du temps de saint Jérôme : il n'en reste plus que des ruines. Voyez la fidélité des traditions chez ces peuples de l'Orient qui ne changent ni leurs habitudes, ni leur langage, ni leur costume : les Juifs, les Arabes, les musulmans, continuent d'avoir une grande vénération pour ce tombeau, sur lequel les chrétiens primitifs avaient construit une chapelle. Aujourd'hui, il appartient aux Turcs qui, respectueux aussi, l'ont recouvert d'un dôme blanc, mais informe, comme tous leurs monuments.

X

Venons maintenant aux bergers. *Comment se trouvaient-ils dans la campagne pendant la nuit ?* — Au jour de la naissance de Notre-Seigneur les campagnes de Bethléem n'avaient rien perdu de leur fertilité. Des troupeaux y paissaient en grand nombre. Pour les protéger soit contre les bêtes féroces, ours et lions, comme faisait David, berger dans les mêmes campagnes, soit contre les voleurs arabes, des bergers étaient préposés à leur garde. Des tours plus ou moins fortes et plus ou moins hautes s'élevaient de distance en distance. Elles servaient tout ensemble de refuge aux pasteurs et de retraite au petit bétail pendant les mauvais temps ; d'asile contre les attaques des hommes et des bêtes ; enfin, d'observatoires du

haut desquels on pouvait embrasser d'un coup d'œil tout le mouvement des troupeaux.

XI

En Orient, où les habitudes de la vie sont aussi immobiles que les costumes et le langage, on trouve encore quelques tours bâties au milieu des campagnes avec une destination analogue à celles des prairies de Bethléem. Plusieurs sont d'une dimension colossale. Voici ce que raconte un voyageur moderne, prisonnier pendant quatorze mois chez les Turcomans :

XII

« Laskerd est un village étrange. Qu'on se figure une énorme tour ayant environ deux cents mètres de circonférence et vingt mètres de haut : voilà l'ensemble des habitations.

« Après la porte, qui n'est que de la hauteur d'un homme, un passage voûté très étroit donne entrée dans l'intérieur où des échafaudages superposés sans ordre se tiennent debout par un prodige d'équilibre difficile à concevoir. Si l'on frappe du pied sur une terrasse, un tremblement se communique à tout le reste des masures, d'où sort une odeur nauséabonde des plus désagréables.

XIII

« A une certaine hauteur, les habitants ont enfoncé dans la muraille des poutres au moyen desquelles ils se sont fait un balcon ou galerie extérieure. La population de Laskerd est de cent vingt familles (environ quatre cents habitants).

« On ne connaît pas la date de l'établissement de ce village aérien ; ce qu'il y a de certain, c'est que les habitants ont voulu se mettre ainsi à l'abri des surprises et des attaques des brigands, qui venaient souvent dévaster le territoire. Cette grande tour blanche, se détachant sur les champs et les vergers qui l'environnent et sur les lignes bleuâtres des montagnes, est d'un effet des plus pittoresques (1). »

XIV

Parmi les tours de Bethléem, il y en avait une fort ancienne, appelée la tour d'Ader ou du Troupeau (2). Bâtie dans les âges les plus reculés, elle était devenue monumentale, depuis que Jacob avait planté sa tente et fait paître ses troupeaux dans le voisinage immédiat, comme nous l'apprenons de la Genèse.

Cette tour, assez rapprochée de la divine grotte, était à un kilomètre environ de Bethléem. C'est là que se trouvaient les bergers lorsque l'ange annonça la naissance du Sauveur.

En Palestine, comme dans beaucoup d'autres pays de l'Orient, non seulement les troupeaux passaient la nuit dans les champs, ils y restaient encore durant l'hiver. Il en est de même dans plusieurs contrées de l'Occident. Pour n'en citer qu'un exemple, nous avons vu dans la campagne romaine de grands troupeaux de bœufs et de moutons coucher, tout l'hiver, à la belle étoile.

XV

Cependant la vigilance était plus nécessaire pendant la nuit.

(1) *Quatorze mois de captivité chez les Turcomans*, par Henri de Coulibœuf de Blocqueville. 1860-1861.

(2) *Egressus inde, fixit tabernaculum trans turrem Gregis.* xxxv, 21.

que pendant le jour. Afin d'y pourvoir, les bergers, comme dit saint Luc, faisaient les veilles de la nuit. Prise de la langue militaire, cette expression indique que les bergers, comme les sentinelles, se relevaient pendant la nuit à des intervalles déterminés. D'après le mot du texte sacré, *vigilias noctis*, il est à croire que ces intervalles ou veilles étaient de trois heures chaque : la première veille de six à neuf heures ; la seconde, de neuf heures à minuit ; la troisième, de minuit à trois heures ; la quatrième, de trois heures à six heures.

XVI

C'est aux heureux bergers de garde vers minuit, près ou dans la tour d'Ader, comme aux mages en observation au sommet du mont de la Victoire, que l'archange Gabriel, descendant du ciel, rapide comme l'éclair et plus brillant que le soleil, vint dire la parole si ardemment désirée, depuis quatre mille ans, par l'humanité tout entière : Le Sauveur du monde vient de naître (1). Ainsi fut accomplie, dans le silence majestueux d'une de ces belles nuits d'Orient, la parole magnifiquement poétique de Salomon : « Pendant qu'un vaste silence enveloppait toute la nature, et que la nuit dans son cours accomplissait la moitié de la route, votre Verbe tout-puissant descendit des demeures royales du ciel, dur guerroyeur, au milieu de la terre d'extermination (2). »

Qui pourrait peindre mieux et en moins de mots la majesté divine du Rédempteur, la solennité de sa venue, la guerre à

(1) *Haud procul inde (Paula) descendit ad Turrim Ader, id est Gregis, juxta quam pavit Jacob greges suos, et pastores nocte vigilantes audire meruerunt : Gloria in Excelsis. S. Hier. Epitaph. Paulæ, opp., t. I, col. 693.*

(2) *Cum enim quietum silentium contineret omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet, omnipotens Sermo tuus de cœlo a regalibus sedibus, durus debellator, in mediam exterminii terram prosilivit. Sap. XVIII, 14, 15.*

outrance qu'il vient déclarer à l'usurpateur de son royaume, et l'état déplorable du monde à l'heure de la Rédemption?

XVII

Au moment où l'ange annonçait sa venue, le dur guerroyeur était un petit enfant, pauvrement couché dans une crèche et réchauffé au souffle de deux animaux. C'est sous cette forme rassurante que les bergers sont invités à l'adorer. Étable, crèche, animaux, bergers : comme toutes ces circonstances de la vie pastorale annoncent bien le nouvel ordre de choses qui va s'établir! Celui qui s'appellera le bon Pasteur naît au lieu même où un grand berger, son aïeul et sa figure, l'antique Jacob, paissait ses troupeaux. Non seulement Jacob, mais David, Isaac, Abraham, Abel avaient été bergers. Jésus, leur fils, vient rappeler le monde à la vie simple et détachée des patriarches, et comme prémices du monde nouveau, il choisit des bergers.

XVIII

A-t-on suffisamment réfléchi que ce fait, si simple en apparence, est une révolution radicale dans l'ordre politique? A nos yeux jamais leçon plus éloquente ne fut donnée à l'homme au pouvoir.

Pasteurs des peuples! Rois, princes, supérieurs, qui que vous soyez, voilà ce que vous êtes par votre institution et ce que vous devez être par vos actes.

Pasteurs des peuples! un devoir vous est imposé auquel se rapportent tous les autres : veiller nuit et jour à la garde de vos troupeaux; les conduire dans les pâturages, où ils trouvent la saine nourriture de la Vérité, et les éloigner avec un

soin jaloux des citernes fêlées, qui ne contiennent que les eaux fétides de l'erreur et de la corruption.

Pasteurs des peuples ! vos inférieurs sont vos brebis. Votre sceptre doit être une houlette plutôt qu'un glaive.

Pasteurs des peuples ! vous êtes faits pour eux, et non eux pour vous. Comme le divin Berger de Bethléem, votre modèle, votre maître et votre juge, vous devez donner votre intelligence, vos veilles, vos efforts, vos sollicitudes, votre vie pour vos brebis.

XIX

D'où étaient ces bergers ? — A une petite distance de la Tour d'Ader, du côté de Bethléem, à l'entrée de la plaine, existe encore aujourd'hui un pauvre hameau, composé de quelques huttes, et dont le nom arabe est Beth Saourd ou *village des Bergers*. C'est de là, suivant la tradition constante, qu'étaient les bergers conviés par les anges au berceau du Sauveur. Autour de ce village paissent encore des troupeaux, gardés par des enfants, arrière-petits-fils, sans doute, des heureux courtisans du Roi nouveau-né (1).

XX

Combien de bergers à la Grotte ? — A cause des nombreux troupeaux qui paissaient dans les grasses campagnes de Bethléem, on ne peut douter qu'il n'y eût aussi beaucoup de bergers. Combien furent appelés au berceau de l'Enfant Dieu ? Même avant la réponse de la tradition, les analogies de la foi en fixent le nombre. Le Verbe incarné venait accom

(1) Ce village glorieusement historique est chrétien. Il avait, il y a quelques années, pour berger spirituel un saint missionnaire originaire du diocèse de Lyon, M. l'abbé Morétain.

plir la Rédemption des anges et des hommes : Rédemption des anges, qu'il avait préservés de la chute; Rédemption des hommes, qu'il en avait relevés. Déjà, tout le monde angélique environnait son berceau et chantait sa naissance. Restait l'humanité : or, trois races, et trois seulement, descendues des trois fils de Noé, couvraient la face du globe. Pour compléter le rendez-vous, et traduire la pensée divine dans toute son étendue, chacune des trois races devait être représentée dans un mystère qui s'accomplissait pour toutes; et, dans la personne de son représentant, offrir au Rédempteur l'hommage de sa foi et de son amour; même signification dans le nombre sacré des mages : ainsi trois bergers.

XXI

Interrogée à son tour, la tradition donne le même chiffre. Les plus anciennes chroniques, les pierres gravées des catacombes, les bas-reliefs des tombeaux, les vignettes des manuscrits orientaux d'une haute antiquité, le jugement des savants de premier ordre, le rendent invariable. « Sous le consulat de Lentulus et de Messala, dit Lucius Dexter, un an avant le consulat d'Auguste et de Sylvanus, le Christ naît et se montre d'abord à trois bergers, qui furent saints (1). »

Arringhi a trouvé trois bergers, et trois seulement, représentés sur les anciens sarcophages des chrétiens de Rome. « Les peintures, dit-il, et les inscriptions relatives à la naissance du Sauveur, démontrent clairement que, dans la croyance des premiers chrétiens, trois bergers seulement vinrent à la crèche de Bethléem adorer l'Enfant Dieu; nous voyons en effet que la pieuse main des chrétiens

(1) Lentulo et Messala consulibus, uno anno ante Augusti et Sylvani consulatum, Christus nascitur. Tribus pastoribus, qui fuerunt sancti, primum ostenditur. *Chron.*, an. Chr. 1, Urbis cond. 752.

a eu soin d'en représenter trois et jamais un plus grand nombre. »

XXII

L'Orient est d'accord avec l'Occident. Parmi les précieux manuscrits orientaux conservés à la bibliothèque grand-ducale de Florence, qui furent retrouvés et traduits par Étienne Assémani, archevêque d'Apamée, il en est un qui forme un des plus solides anneaux de la chaîne traditionnelle ; ce manuscrit, précieusement gardé dans la ville de Mardin, en Mésopotamie, y fut copié l'an 1610 d'Alexandre le Grand, c'est-à-dire l'an 1299 de notre ère.

Il contient l'*Histoire de l'enfance du Sauveur*. Entre les nombreuses figures dont il est orné, on en voit une qui représente la crèche, sous forme de monument arqué, *monumentum arcuatum*, pour parler la langue des archéologues. Audessous de la crèche, trois bergers adorent, la tête couverte d'un capuchon à pointe aiguë, et environnée du nimbe, symbole de la sainteté.

XXIII

« D'après ces témoignages et d'autres encore, nous affirmons avec assurance, dit Benoît XIV, qu'il y eut trois bergers adoreurs, et qu'il n'y en eut que trois (1). » Perpétuée d'âge en âge par les monuments écrits ou sculptés, la tradition des trois bergers ressuscite pour ainsi dire chaque année, et se montre en chair et en os, dans Rome, la ville par excellence des traditions. Au commencement de l'Avent, les pifferari ou bergers de la Sabine descendent de leurs

(1) Id satis esse videtur ut tres tantum, neque plures, fuisse, tuto affirmemus. *De Festis, de fest. Diei Nat.*, p. 412, édit. in-4.

montagnes, et viennent, dans leur pauvre mais pittoresque costume de bergers italiens, annoncer dans les rues de la Ville éternelle, au son d'une musique champêtre, la prochaine naissance de l'Enfant de Bethléem.

Quoiqu'en nombre considérable, ils marchent toujours trois de compagnie, jamais plus : un vieillard, un homme fait, un adolescent. Les trois races humaines, les trois âges de la vie : tout cela est plein de mystères ; aussi, loin de laisser tomber cette tradition vivante, Rome l'encourage : elle accueille les pifferari avec un plaisir toujours ancien et toujours nouveau.

Nous parlons de la Rome des papes, telle que nous l'avons vue ; et non de la Rome de la Révolution, que nous ne désirons pas voir.

XXIV

Cependant les bergers étaient arrivés à la grotte. Avant d'y entrer avec eux, disons quelle était cette grotte, à jamais vénérable. C'était une caverne de rocher, servant de retraite au bétail qui paissait dans la campagne voisine ; sauf une mangeoire ou crèche qu'on y avait pratiquée, elle était ce que sont toutes les cavernes : nue, obscure, froide, au sol plus ou moins inégal et aux parois raboteuses. Tel est le palais dans lequel voulut naître le Fils de Dieu. Grâce à la reconnaissante piété des siècles chrétiens, la pauvre grotte s'est transformée ; il n'est pas sans intérêt de savoir en quel état elle se trouve aujourd'hui.

XXV

Donnons la parole à un célèbre voyageur moderne.

« La sainte grotte est irrégulière, parce qu'elle occupe

l'emplacement irrégulier de l'étable et de la crèche. Elle a trente-sept pieds et demi de long, onze pieds trois pouces de large, et neuf pieds de haut; elle est taillée dans le roc. Les parois de ce roc sont revêtues de marbre, et le pavé de la grotte est également d'un marbre précieux, ces embellissements sont attribués à sainte Hélène. L'église ne tire aucun jour du dehors, et n'est éclairée que par la lumière de trente-deux lampes, envoyées par différents princes chrétiens.

XXVI

« Tout au fond de la grotte, du côté de l'Orient, est la place où la Vierge enfanta le Rédempteur des hommes. Cette place est marquée par un marbre blanc, incrusté de jaspe, et entouré d'un cercle d'argent, radié en forme de soleil. On lit ces mots à l'entour :

*Hic de Virgine Maria
Jesus Christus natus est.*

« C'est ici que Jésus-Christ est né de la Vierge Marie. Une table de marbre, qui sert d'autel, est fixée au flanc du rocher et s'élève au-dessus de l'endroit où le Messie vint à la lumière. Cet autel est éclairé par trois lampes, dont la plus belle a été donnée par Louis XIII.

« A sept pas, vers le midi, vous trouvez la crèche. On y descend par deux degrés, car elle n'est pas de niveau avec le reste de la grotte. C'est une voûte peu élevée, enfoncée dans le rocher; un bloc de marbre blanc exhaussé d'un pied au-dessus du sol, et creusé en forme de berceau, indique l'endroit même où le Souverain du ciel fut couché sur la paille.

« A deux pas, vis-à-vis de la crèche, est un autel qui indique la place où Marie était assise, lorsqu'elle présenta l'enfant des douleurs aux adorations des Mages. »

XXVII

Chateaubriand, que nous venons de citer, continue en ces termes : « Rien n'est plus agréable et plus dévot que cette église souterraine. J'y ai entendu un orgue très bien touché, jouer à la messe les airs les plus doux et les plus tendres des meilleurs compositeurs d'Italie. Ces concerts charment l'Arabe chrétien qui, laissant paître ses chameaux, vient, comme les antiques bergers de Bethléem, adorer le Roi des rois dans sa crèche. J'ai vu cet habitant du désert communier à l'autel des Mages avec une ferveur, une piété, une religion inconnues des chrétiens de l'Occident.

« Nul endroit dans l'univers n'inspire plus de dévotion. L'abord continuel des caravanes de toutes les nations chrétiennes, les prières publiques, les prosternations, la richesse même des présents que les princes chrétiens y ont envoyés, tout cela excite en votre âme des choses qui se font sentir beaucoup mieux qu'on ne peut les exprimer (1). »

XXVIII

Remontons à la nuit bienheureuse où les bergers accoururent à la grotte, et disons ce qu'ils y trouvèrent. Les premiers objets qui frappèrent leurs regards furent la Sainte Vierge et saint Joseph ; puis, l'enfant Jésus enveloppé de anges et couché dans la crèche. Comme nous l'avons vu, cette crèche était creusée dans le rocher ; mais les parois intérieures étaient revêtues de petites planches en bois, formant la mangeoire proprement dite.

Précieusement recueillies, ces petites planches, berceau de Enfant Dieu, furent apportées à Rome au septième siècle.

(1) *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, t. II, p. 157.

On les garde dans l'église de Sainte-Marie-Majeure. La châsse splendide qui les contient est enfermée dans une caisse en bronze, à trois serrures différentes. A moins de circonstances extraordinaires, la divine crèche n'est exposée à la vénération publique que le jour de Noël (1).

XXIX

Telles sont, d'après l'Évangile, les différentes choses que les bergers trouvèrent dans la grotte. La tradition en signale d'autres encore. Elle nous apprend qu'il y avait un bœuf et un âne; au point de vue des témoignages et de la raison même, rien n'est mieux fondé que cette tradition. Les Pères de l'Église Grecque et de l'Église Latine l'appuient de leur autorité. Nommons seulement saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, Prudence, saint Jérôme, dont Baronius cite les remarquables paroles (2). L'Église elle-même l'adopte en la faisant passer dans les offices de Noël et de la Circoncision. Bien des siècles avant l'événement, le prophète Isaïe, appelé l'historien anticipé de Notre-Seigneur, avait annoncé cette circonstance de la naissance du Rédempteur universel. « Le bœuf, dit-il, a connu son maître, et l'âne la crèche de son Seigneur (3). »

XXX

Ces deux animaux figuraient les Juifs et les Gentils, deux peuples au milieu desquels le divin Enfant venait se placer pour les unir et n'en former qu'une seule société.

(1) Voir Benoît XIV, lib. iv de *Canonisat. SS.*, part. II; de *Festis, de festo Diei Natal.*, c. xvii, n. 34, p. 406, édit. in-4.

(2) An. 1, n. 3.

(3) Cognovit bos possessorem suum et asinus præsepe Domini sui. Is. I, 3

Aux témoignages des Pères s'ajoutent en faveur de la tradition les plus anciens monuments du christianisme. Ainsi les peintures, les verres, les marbres des catacombes montrent l'Enfant Jésus dans sa crèche, au milieu d'un bœuf et d'un âne. Nous-même l'avons vu ainsi représenté sur un sarcophage, placé dans la cathédrale d'Ancone et qui remonte au quatrième siècle.

XXXI

Du reste, qu'il y ait eu un bœuf et un âne dans cette grotte, rien n'est moins étonnant : d'une part, cette grotte servait d'étable ou de retraite aux animaux ; d'autre part, des troupeaux paissaient dans le voisinage. Mais pourquoi un bœuf et un âne, et non d'autres animaux ? Outre la raison symbolique, la tradition donne de ce fait une explication bien touchante. L'âne avait servi de monture à la Sainte-Vierge pour venir de Nazareth à Bethléem, et le bœuf avait été amené par saint Joseph pour payer le tribut à César. C'était peut-être la meilleure part de la fortune de la Sainte Famille !

XXXII

Les bergers adoreurs sont-ils saints ? — Nous avons entendu Lucius Dexter appeler *Saints* les bergers de Bethléem : *Qui fuerunt sancti*. Ils le sont en effet. D'abord, ne serait-il pas étonnant que Notre-Seigneur si bon, si libéral, n'eût pas couronné de la seule récompense qui soit digne de Dieu l'empressement naïf avec lequel ses premiers adoreurs étaient accourus à sa crèche ; leur empressement non moins grand à proclamer dans toute la contrée le mystère dont ils avaient été témoins et à chanter partout leur reconnaissance (1) ? Il faut ajouter leur fidélité inébranlable au divin

(1) Luc, II, 16, 18, 20.

Enfant. De cette fidélité, la tradition nous a conservé un précieux témoignage.

XXXIII

Le nouveau-né vivait au milieu de ces familles de bergers, inaperçu du monde et protégé par la pauvreté. Cependant, les prodiges qui avaient signalé sa naissance ne pouvaient demeurer longtemps ignorés. L'arrivée des Mages à Jérusalem vint bientôt en donner la certitude et exciter les craintes sanguinaires du cruel Hérode.

Les Bergers ne furent pas les derniers à soupçonner le danger qui menaçait l'enfant Jésus. A leur éternelle louange, il ne se trouva parmi eux ni un espion ni un traître. Loin de là, ils cachèrent avec soin la Sainte Famille, en attendant que le Père éternel lui-même pourvût à la sûreté de son Fils.

XXXIV

Les environs de Bethléem, comme plusieurs parties de la Palestine, telles que la Trachonitide, étaient pleins de grottes ou cavités qui, après avoir servi de demeure aux Troglodytes Chananéens, servirent plus tard de refuge aux guerriers d'Israël, comme aux jours de Josué, des Machabées et des Romains, enfin, de retraite aux solitaires, comme Élie et Jean-Baptiste. La connaissance que les Bergers avaient du pays leur permit de rendre un service important à la Sainte Famille.

XXXV

Suivant la tradition encore vivante à Bethléem, la Sainte

Vierge, pour échapper à Hérode, quitta sa première retraite et chercha un refuge dans la grotte d'un rocher voisin de Bethléem. Là, elle vécut en sûreté sous la protection des Bergers. Située au midi de Bethléem, à une légère distance de la ville, cette grotte se voit encore et s'appelle la *Grotte du lait*. Deux traditions se réunissent pour expliquer ce nom singulier. La tradition locale dit que la Sainte Vierge, effrayée des menaces d'Hérode, perdit son lait, et qu'elle ne le recouvra qu'en se réfugiant dans cette grotte, asile plus sûr que la grotte de la Nativité. La tradition arménienne, sans contredire la tradition locale, ajoute que Marie était venue souvent en ce lieu pour allaiter le divin Enfant.

XXXVI

Ce qui est certain, c'est qu'aujourd'hui encore toutes les femmes des environs, juives, chrétiennes et musulmanes, ont une telle dévotion pour cette grotte qu'il y en a toujours en prière. La roche dans laquelle se trouve la grotte est une pierre blanche et friable, qu'on réduit facilement en poudre. On en fait de petits pains qu'on envoie dans tous les pays, et les nourrices qui ont perdu leur lait en prennent dans leurs aliments.

XXXVII

A la preuve de la sainteté des trois bergers prise de la bonté de Notre-Seigneur, se joignent les témoignages de la tradition. Nous avons vu que, dans le manuscrit arabe de Mardin, les trois bergers sont représentés avec le nimbe. Or, il est notoire que dans les peintures ou sculptures chrétiennes le nimbe est le signe distinctif de la sainteté. Des monuments primitifs ne le donnent qu'à Notre-Seigneur, aux Apôtres et

aux saints. Cette règle invariable prouve que dans la Mésopotamie, pays si bien placé pour connaître la tradition évangélique, les trois bergers étaient, dès la plus haute antiquité, tenus pour saints (1).

XXXVIII

Fidèle à la même tradition, l'Église d'Orient célèbre la solennité des trois saints bergers de Bethléem. Dans ses offices de Noël l'Église d'Occident indique leur sainteté, conformément à des rites traditionnels, et plusieurs églises particulières font leur fête. Un grand nombre de saints et de savants de l'Église Latine proclament la sainteté des heureux bergers.

Mais ce qui tranche la difficulté, s'il y en avait une, c'est la magnifique église bâtie par sainte Hélène sur l'emplacement de la tour d'Ader, en l'honneur des saints anges et des trois bergers (2). Leurs corps y reposèrent jusqu'au milieu du neuvième siècle, époque vers laquelle l'église tomba en ruine.

Heureux bergers, dignes fils des patriarches, dont la vie innocente et pure s'écoula sur la terre foulée par leurs pères, étrangers aux agitations du monde et confidents des merveilles du ciel qui plaça, comme première récompense, leur tombeau glorieux auprès de leur berceau!

(1) Sicura prova che nella Mesopotamia ove fu scritto questo codice, santi erano reputati. Zaccaria, *Ragionamento sopra la nascita di J. C.* Roma, 1780, t. II, p. 341.

(2) Porro ad Orientem in turre Ader, id est Gregis, mille passus a civitate Bethleem, segregata est ecclesia trium pastorum divinæ natiuitatis conscriptorum monumenta continens. Beda, *de Locis sanctis*, c. viii.

XXXIX

Telle était, encore longtemps après la chute de l'église, le respect des tribus arabes, même mahométanes, pour ce lieu béni, qu'elles n'osaient couper les arbustes qui y croissaient et qu'elles y faisaient brûler de l'encens et des lumières avec une grande dévotion.

Aujourd'hui il ne reste plus que la crypte, où l'on descend par dix ou douze marches. En fouillant légèrement le sol environnant, on trouve des pierres taillées et des fragments de mosaïque. Ces débris et d'autres encore annoncent que l'église était digne de la grande impératrice qui a laissé en tant de lieux de la Palestine des témoignages de sa piété et de sa magnificence. Les pèlerins qui ont le bonheur de se trouver à Bethléem, le jour de Noël, ne manquent pas de se rendre en cérémonie à cette crypte vénérable, afin de chanter le *Gloria in excelsis*, au lieu même où, pour la première fois, il retentit aux oreilles des bergers. En exprimant publiquement leur reconnaissance, ils immortalisent les touchants souvenirs qui se rattachent à ces lieux divinement historiques.

XL

Après la chute de l'église, les corps des saints Bergers furent transportés à Jérusalem, où ils restèrent jusque vers l'an 960. Les historiens Espagnols, à la tête desquels paraît le savant archevêque de Tarragone, Antonio Pérez, affirment qu'à cette époque les précieux corps furent apportés en Espagne par un chevalier espagnol, et déposés dans la ville de Ledesma, l'ancienne Blétissa, voisine de Salamanque. Une chose est hors de doute : nulle ville au monde n'honore avec autant d'amour les premiers adorateurs du Dieu nouveau-né.

Dans l'intérêt de cette biographie, nous avons désiré nous assurer de la réalité de la tradition espagnole et de l'état actuel des saintes reliques. Un de nos amis, professeur à l'Escorial, a bien voulu nous envoyer les renseignements suivants. Ils sont dus au vénérable archiprêtre de Ledesma, et au curé non moins vénérable des Saints-Pierre et Ferdinand, de la même ville. Que tous reçoivent le témoignage de notre reconnaissance.

XLI

L'Espagne, qui tient à grand honneur d'avoir reçu l'Évangile de l'Apôtre saint Jacques, dont le corps repose à Compostelle, croit aussi posséder les corps des heureux bergers de Bethléem. Il est vrai, cette croyance ne repose sur aucun monument écrit, contemporain de son origine : mais, de temps immémorial, elle est gravée dans la mémoire des peuples :

Sous ce rapport, elle rentre dans la classe d'une foule d'autres croyances traditionnelles dont la critique la plus audacieuse n'a pu démontrer la fausseté. La tradition espagnole a pour elle non seulement l'antiquité, mais encore le témoignage d'un grand nombre de savants et d'historiens qui l'acceptent et la défendent. On cite même en sa faveur un décret du pape Innocent XI (1) qui accorde de riches indulgences aux associés de la confrérie des saints bergers Jacob, Isaac et Joseph, fondée à Ledesma dans l'église de Saint-Pierre, en la chapelle du Saint Christ de l'*Amparo* (protection).

(1) Les savants ecclésiastiques qui nous écrivent n'en ont pas trouvé l'original.

XLII

Le 16 juillet de l'année 1864, l'évêque de Salamanque fit transporter les reliques des bergers, de l'église de Saint-Pierre dans celle des Saints-Pierre et Ferdinand de la même ville. Déposées dans l'intérieur du maître-autel, ces reliques sont renfermées dans une châsse en forme de tombeau, plaquée, clouée et fermée avec une serrure. L'intérieur est garni de soie blanche et contient quelques ossements, deux ou trois crânes, des tibias, des côtes, une mâchoire inférieure, un ou deux os de l'avant-bras, quelques anneaux de la colonne vertébrale ; une petite pelle, une cuillère en buis, une paire de ciseaux en fer, quelques linges, un morceau de chaussure en peau, et des fragments de gibecières de bergers.

Enfin, il y a un rouleau qui contient d'autres reliques, tels que fragments d'os détachés des ossements qui se trouvent dans la châsse. Ce rouleau est couvert d'un autre papier, portant l'étiquette suivante, exactement copiée : « (placé) sur les glorieux Joseph, Isaac et Jacob, pasteurs de Bethléem, qui ont mérité de voir et d'adorer les premiers le Christ Dieu et homme, né dans l'étable (1). »

XLIII

Les bergers de Bethléem méritent bien le culte qui leur est rendu. Les vertus que pratiquèrent ces premiers adorateurs de l'enfant de Bethléem, les prérogatives dont ils furent honorés, tout nous dit qu'ils occupent une place très élevée dans la bienheureuse Jérusalem.

(1) Les respectables prêtres qui ont transmis cette notice la terminent ainsi : « Desearia muy mucho que valies en de algo a monseñor Gaume. Ledesma y febrero 28 de 1866. F. B. Andres Palomero Arziprete. — El parroco de s. Pedro y s. Ferdinando de idem. — José Gonzalez Sistiaga. »

La première vertu qui resplendit en eux, c'est l'humilité. Ils sont humbles devant les hommes et devant Dieu. Devant les hommes, ils ne sont que de pauvres bergers; devant Dieu, ils sont pleins du sentiment de leur petitesse. S'ils avaient été orgueilleux, à coup sûr l'enfant Jésus, le modèle, le prédicateur, l'ami par excellence de l'humilité, ne les aurait pas choisis, de préférence à tous les autres hommes, pour ses premiers courtisans.

XLIV

Fille de l'humilité, la simplicité est la seconde vertu de nos saints bergers. Plus que toute autre, la vie pastorale est éminemment propre à nourrir cette simplicité de mœurs et de langage dont les charmes gagnent tous les cœurs.

XLV

La foi des pasteurs de Bethléem brille dans l'assentiment instantané qu'ils donnent aux paroles de l'archange Gabriel : *Le Sauveur vous est né*. Elle brille dans la promptitude avec laquelle ils se rendent à la grotte. Elle brille dans l'adoration du Créateur du monde, caché sous la forme d'un petit enfant, enveloppé de pauvres langes. Elle brille dans les louanges qu'ils rendent à Dieu, en revenant auprès de leurs troupeaux, dans leurs transports d'allégresse et dans l'annonce à tout ce qu'ils rencontrent de ce qu'ils ont vu et entendu.

L'espérance marche de pair avec leur foi. Comme tout Israël, ils attendaient le Messie promis à leurs pères. La nouvelle de sa venue les comble de joie. Prosternés aux pieds de l'Enfant Dieu, ils n'espèrent plus, ils possèdent. Ils possèdent petit enfant Celui qu'ils espèrent posséder un

jour dans l'éclat de sa gloire. Qui peut douter que par leur seule présence, l'Enfant Jésus, Marie et Joseph n'aient élevé dans leur cœur jusqu'au plus haut degré le sentiment de cette délicieuse espérance ?

XLVI

Enfin si la présence de Notre-Seigneur, qu'ils ne connaissaient pas, enflammait d'amour le cœur des disciples d'Emmaüs, quel enivrement de tendresse ne dut pas exciter dans les bergers de Bethléem la vue du Sauveur du monde sous la figure si aimable d'un petit enfant ?

Notre-Seigneur commença par ces âmes innocentes la mission qu'il venait accomplir parmi les hommes : « Je suis venu pour mettre le feu à la terre, et quel est mon désir sinon de le voir allumé ? » La charité fit des saints pasteurs les premiers et courageux apôtres du Dieu nouveau-né. Sans craindre ni les railleries des incrédules, ni la colère du cruel Hérode, ils prêchèrent librement et hautement la venue du Rédempteur.

XLVII

Au privilège d'avoir appris les premiers la naissance du Messie et d'avoir entendu les concerts des anges, il faut donc ajouter le mérite de l'apostolat ; car ils purent dire aux hommes avant le disciple bien-aimé : Ce que nous avons vu de nos yeux et touché de nos mains, le Verbe fait chair, nous vous l'annonçons.

Ils ont mérité aussi que leurs paroles à la crèche, inspirées par le Saint-Esprit, fussent conservées, comme dans un trésor, dans le cœur de la Très-Sainte Vierge, qui s'en nourrissait avec bonheur. Aux prophètes, il fut donné de parler

au cœur de Jérusalem; aux bergers, de parler au cœur de Marie. Qui peut se flatter d'une pareille gloire?

XLVIII

Si l'heureuse Ledesma se fait gloire d'honorer d'un culte particulier les premiers adorateurs du Dieu enfant, la France, la Sicile, l'Italie, les autres pays catholiques sont loin de les avoir oubliés. On le comprend sans peine.

Comment les siècles chrétiens ont-ils célébré le mystère de Noël? — Dans ce fait de pauvres bergers appelés par les anges, et appelés les premiers à la cour du Roi des rois, il y a quelque chose de si divinement bon; quelque chose qui va si droit au cœur, surtout des petits et des pauvres; quelque chose qui parle si éloquemment aux grands et aux riches, que l'Église a pris un soin particulier de conserver, aussi vif que possible, le souvenir de ce mystère de lumière et d'amour. Aujourd'hui on le lit et on le chante, à Noël; autrefois on le voyait. Beaucoup de grandes églises l'avaient mis en drame. Nous citerons entre autres : Vienne, Toulouse, Uzès, Tours, Senlis, Langres, Laon, Chartres, Nantes, Rouen.

XLIX

Dans cette dernière ville, le mystère se représentait ainsi. Derrière le maître-autel était une belle et grande grotte, où figuraient la Sainte Vierge, saint Joseph et l'Enfant Jésus. A la messe de minuit, après le chant du *Te Deum*, un jeune enfant gracieusement habillé en ange, aux ailes d'or et tout rayonnant de lumière, apparaissait dans les airs, au sommet du chœur; puis, se tournant vers les Chanoines, désignés

pour représenter les bergers, il leur annonçait la bonne nouvelle de la naissance du Rédempteur, en chantant : « *Parvulus filius datus est nobis* : un petit enfant nous a été donné. »

L

Les chanoines-bergers quittaient aussitôt leurs stalles, et s'en allaient gravement à la crèche, en chantant sur un ton joyeux : « *Pax in terris*, paix sur la terre. »

Après avoir adoré le divin Enfant et rendu leurs hommages à Marie et à Joseph, ils revenaient à leur place. Alors commençait la messe solennelle à laquelle ils assistaient. La messe finie, le célébrant se tournait vers les chanoines-bergers et leur demandait, en chantant : « *Quid vidistis, pastores?* qu'avez-vous vu, bergers? *Dicite, annuntiate nobis in terris quis apparuit* : Parlez, annoncez-nous qui est apparu sur la terre. »

LI

Fier et joyeux, le chant des chanoines donnait cette réponse : « *Natum vidimus et choros angelorum laudantes Dominum* : *alleluia, alleluia* : Nous avons vu le nouveau-né et les chœurs des anges louant le Seigneur : *alleluia, alleluia*. »

Puis, montant à l'ambon, ils chantaient ensemble, tournés vers le peuple : « *Ecce completa sunt omnia quæ dicta sunt per angelum de Virgine Maria. Hodie Christus natus est ; hodie Salvator apparuit, hodie in terra canunt Angeli, lætantur Archangeli ; hodie exultant Justi dicentes : Gloria in excelsis Deo ! Alleluia* : Voilà que sont accomplies toutes les choses dites par l'ange au sujet de la Vierge Marie. Aujourd'hui le

Christ est né; aujourd'hui le Sauveur est apparu; aujourd'hui sur la terre chantent les Anges, tressaillent les Archanges; aujourd'hui les Justes disent dans des transports d'allégresse : Gloire à Dieu dans les hauteurs ! Alleluia. »

Suivaient le verset et l'oraison dans lesquels le célébrant proclamait à haute voix la reconnaissance de l'humanité et la perpétuelle virginité de Marie.

LII

Le drame variait suivant les provinces. A Rouen plein de gravité, il prenait, à Nantes, à Laon et ailleurs un caractère simple et joyeux. C'étaient de jeunes enfants qui représentaient les bergers. Leur âge tendre, leur innocence était l'emblème bien choisi de la simplicité pastorale. Gracieusement costumés, et de petits bâtons à la main, symbole de la houlette, ils arrivaient, au milieu de l'office, à l'entrée du chœur. Les choristes se tournaient vers eux et leur demandaient en chantant : « *Quid vidistis, pastores ?* Qu'avez-vous vu, bergers ? »

Ils répondaient : « *Infantem vidimus ;* nous avons vu un enfant. » Les interrogations et les réponses se succédaient rapidement, et en se succédant élevaient la joie jusqu'à l'enthousiasme.

LIII

Tout le peuple, et nous appelons peuple les riches aussi bien que les pauvres, les savants et les ignorants, les prêtres aussi bien que les laïques, suivait avec une pieuse attention ce drame, qui reproduisait au vif le mystère

adorable, dont chaque détail fait vibrer délicieusement toutes les fibres du cœur; et chacun se retirait emportant cette douce et féconde parole : « *Infantem vidimus* : Nous avons vu l'Enfant-Dieu ! »

Voir : Gen. xxxv, 9-19; Judic. xx, 16; M^{sr} Mislin, *Les Lieux saints*, t. II, 29-225; Gen. xxxv, 21; Beda, *de Locis sanctis*, ch. viii; Adrichom, *Descriptio Terræ sanctæ*, passim; Cancellieri, *Festa di natale*, ch. xxxiv, p. 110; Sandini, *Hist. Familiæ sacræ*; Baron. *Ann.*, t. I, an. 1, n. 14; Zaccaria, *Ragionamento sopra la nascita di J. C.*; nelle sue dissertazioni italiane di *Storia Eccles.* Roma, 1780, t. II, p. 341, édit. in-12; Benoît XIV, *de Festis*; Joseph-Maria Trainiti, *De pastoribus vocatis per angelum ad præsepe*, Messanæ, 1722, ouvrage dont Benoît XIV dit : « In quo quæ huc contulimus eruditissime confirmantur »; S. Luc, II, 16-18, 20; Antonio Perez, *Pentateuchus fidei*, in-fol.; M^{sr} Mislin, *Les Lieux saints*, t. II, ch. xxxix, p. 236; Sepp, *Histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. I, ch. ix, p. 93, 95; Queresmius, *Elucidatio Terræ sanctæ*, t. VI, lib. VI, c. 5; Cornel. a Lapide, in *Luc.* II, 8, etc.; Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, lib. IV, p. 36, n. 29, édit. in-fol. Paris; Ducange, *Glossarium, in Pastorum officium*, etc., etc.

LES MAGES

I

« Ayant entendu le Roi Hérode, les Mages s'en allèrent, et voici quel'étoile qu'ils avaient vue en Orient les précédait, jusqu'à ce qu'elle vint s'arrêter au-dessus du lieu où était l'Enfant. Or, en voyant l'étoile, ils furent remplis d'une grande joie. Et entrant dans la maison, ils trouvèrent l'Enfant avec Marie sa mère, et de leurs trésors ouverts ils lui offrirent en présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe ; et ayant été avertis en songe de ne pas revenir vers Hérode, ils retournèrent dans leur pays par un autre chemin (1). »

II

Les Mages ne furent pas les premiers adorateurs de l'enfant Jésus ; cet honneur revient, comme nous l'avons vu, aux bergers de Bethléem. Ainsi, après les Juifs, les Gentils : c'est tout le genre humain appelé à reconnaître le Roi nouveau-né. Après les bergers, les rois : c'est le monde renversé, dit la sagesse humaine ; c'est le monde redressé, répond la sagesse

(1) Math., II, 9-12.

divine. Le pauvre et le petit, avant le riche et le grand : c'est l'égalité devant Dieu, c'est l'esclavage brisé, c'est la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme, et le commencement de la révolution bénie que vient opérer l'Enfant de Bethléem. Avis à tous, aux chrétiens, comme à ceux qui ne le sont pas ou qui ne le sont plus.

III

Qui étaient les Mages? D'où venaient-ils? Étaient-ils rois? Quel est le nombre et le nom des Mages? Quelle est cette étoile qui leur servit de guide et comment en connurent-ils la signification? Quelle fut l'époque et la durée de leur voyage? Quelle est la signification de leurs présents? Que devinrent les Mages après l'adoration de l'enfant Jésus? Où sont aujourd'hui leurs reliques? Comment les siècles chrétiens les ont-ils honorés?

Autant de questions dont la réponse est nécessaire pour connaître ces illustres personnages, qui occupent une si grande place dans l'histoire, puisqu'ils furent les premiers chrétiens de la gentilité, c'est-à-dire des quatre cinquièmes du genre humain.

IV

1° *Qui étaient les Mages?* Jusqu'à la naissance du Messie, l'Orient, berceau du genre humain, gardait d'antiques traditions venues des révélations primitives. La mieux conservée était celle qui annonçait la venue d'un Dieu, roi, législateur et libérateur du monde. « Tout l'Orient, écrit Suétone, retentissait de l'antique et constante croyance qu'il était dans les destins, qu'en ce temps (vers l'époque de Notre-Seigneur), des hommes partis de la Judée jouiraient de la puissance

souveraine (1). » Et Tacite : « C'était l'opinion générale que les anciens livres des prêtres annonçaient qu'à cette époque l'Orient prévaudrait, et que de la Judée sortiraient les maîtres du monde (2).

V

Les prêtres dont parle Tacite étaient les Mages. Dans les langues de l'antique Orient, le mot *Mage* veut dire prêtre, philosophe, conservateur et interprète des mystères de la science divine et humaine. Sages, savants, adonnés surtout à l'étude des astres si profondément mystérieuse, et relativement si facile sous le ciel transparent de la Chaldée et de la Mésopotamie, les Mages formaient une caste nombreuse, qui paraît n'avoir pas été sans rapports avec les Brahmes de l'Inde, dont elle fut vraisemblablement la souche originelle. Les Mages étaient très répandus dans la Perse, dans la Babylonie, dans la Bactriane et dans les autres parties du haut Orient. Telle était leur puissance et le respect religieux dont ils étaient environnés, qu'en Perse, par exemple, il fut un temps où nul ne pouvait être roi s'il n'était Mage ou disciple des Mages (3).

VI

Cette caste sacerdotale se divisait en trois catégories. La

(1) *Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur. In Vespas., c. iv.*

(2) *Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur. Hist., lib. V, 13.*

(3) *Regem Persarum esse non potuisse, qui non antea magorum disciplinam atque scientiam percepisset. Cicer., De Divinat., apud Baron., an. 1, n. 23.*

première se composait des Mages, les plus savants et les plus vénérables. Ils habitaient d'ordinaire sur les montagnes et menaient une vie si austère, qu'ils ne mangeaient ni chair ni poisson, se contentant, pour toute nourriture, de légumes bouillis dans l'eau avec de la farine. La seconde comprenait les prêtres proprement dits, en rapports plus habituels avec les populations. La troisième s'adonnait aux sciences occultes, à la magie, aux évocations du démon et faisait en Orient ce que font encore, dans tous les pays idolâtres, les prêtres des faux dieux.

VII

A quelle catégorie appartenaient les Mages qui vinrent adorer l'Enfant de Bethléem ? Suivant les plus anciens pères de l'Église, saint Ignace, saint Justin, Origène, Tertullien, ils appartenaient à la troisième. Toute la milice céleste étant descendue sur la terre pour chanter l'incarnation et la naissance du vainqueur de l'enfer, la puissance des démons reçut d'un bout du monde à l'autre un coup mortel. Faiblesse et difficulté dans les prestiges, hésitation et trouble dans les oracles, silence même dans les consultations : ces phénomènes insolites firent réfléchir les Mages et les amenèrent à se dire qu'un Dieu plus puissant devait être descendu sur la terre. Puis l'étoile prophétique venant à briller acheva de fixer leur opinion.

Si le sentiment des Pères est vrai, il faut convenir qu'aller choisir pour première conquête les hommes les plus enfoncés dans l'idolâtrie, c'est combattre de haute lutte et, comme on dit, prendre le taureau par les cornes. Mieux que tout, un pareil coup d'éclat manifeste la puissance souveraine du dur guerroyeur, encore couché dans son berceau (1).

(1) *Hinc evanuit mundi sapientia, prestigia facta sunt nugæ, magia risus, omnes ritus malitiæ aboliti, cum Deus et homo apparuit, et homo ut Deus operabatur. S. Ignat., Ep. ad Ephes.*

VIII

2° *D'où venaient les Mages?* Il y avait plus de mille ans que Balaam, mage lui-même, appelé par Balac pour maudire Israël, avait, prophète malgré lui, appelé sur ce peuple toutes les bénédictions divines et annoncé dans la suite des siècles ses glorieuses destinées. De bouche inspirée étaient sorties ces mémorables paroles : « Une étoile se lèvera de Jacob, et le Sceptre sortira d'Israël (1). » Il ajoute que Celui qui portera le sceptre annoncé par l'étoile dominera l'Orient et l'Occident.

IX

Or, la prédiction de Balaam fut faite dans l'Arabie. Sans doute Balaam était Mésopotamien, comme lui-même le dit ; mais il avait été appelé par Balac, roi des Moabites, dont le royaume et la capitale, appelée Moab, étaient dans l'Arabie. C'est donc dans ce pays que son étonnante prophétie dut se conserver avec le plus de fidélité ; d'autant plus que les Mages, prêtres de l'Arabie, étaient les confrères et les successeurs de Balaam. Rien n'est plus certain, dit saint Jérôme : « A la confusion des Juifs, qui devaient apprendre des Gentils la naissance du Messie, une étoile paraît à l'Orient : étoile qu'avait prédite Balaam dont ils étaient les successeurs (2). » Voilà une première indication du pays des Mages qui vinrent à Bethléem.

(1) Orietur stella ex Jacob, et consurget virga de Israel. *Num.*, xxiv, 47.

(2) Ad confusionem Judæorum, ut nativitatem Christi a gentibus discerent, oritur in Oriente stella : quam futuram, Balaam, cujus successores erant, vaticinio noverant. *Comment. in Matthæum*, c. II.

X

A leur tour, les vrais prophètes, dont l'exactitude brille dans les moindres détails, nous en fournissent une seconde. David contemple dans le lointain des âges son petit-fils et son Dieu, couché dans son pauvre berceau, et il s'écrie : « Les rois des Arabes et de Saba lui apporteront des présents (1). » Isaïe est encore plus explicite. L'avenir est devant ses yeux. Il voit le soleil éternel, le Verbe Jésus descendre sur la terre, dont il dissipe les ténèbres, puis des rois marchant aux rayons de sa gloire. Alors s'adressant à Jérusalem, il lui dit : « Tu seras couverte d'une inondation de chameaux et de dromadaires de Madian et d'Epha. Tous ceux de Saba viendront, apportant or et encens, et chantant gloire au Seigneur (2). »

XI

Madian et Epha étaient deux petits royaumes d'Arabie, dont les habitants descendaient d'Abraham par Cétura. De cette femme, Abraham eut, entre autres, deux fils, Jexam et Madian. Jexam fut père de Saba et Madian d'Epha. Devenus rois par droit de primogéniture, Saba et Epha donnèrent leur nom aux deux royaumes indiqués par Isaïe. Les autres détails de la prophétie ne s'appliquent pas avec moins de justesse à l'Arabie, pays renommé dans le monde entier par ses magnifiques dromadaires, vivants navires du désert, par ses mines d'or et par ses aromates, les plus recherchés de tous.

XII

Sur le pays des Mages, la tradition des rabbins est d'accord

(1) Ps. LXXI, 10.

avec les paroles des Prophètes, et le témoignage des premiers Pères de l'Église. « Les Mages arabes, dit saint Justin, étant venus à Bethléem, adorèrent le petit Enfant (1). » Et Tertulien : « Le Christ enfant reçut en hommage la puissance de Damas et les dépouilles de Samarie. Témoins les Mages d'Orient, qui honorent son enfance par des présents en or, en encens et en myrrhe (2). »

De cet or, David avait parlé : *Et il lui sera donné de l'or de l'Arabie. Et ailleurs : Les rois des Arabes et de Saba lui apporteront des présents.* En effet, presque tout l'Orient eut des Mages pour rois, et Damas faisait partie de l'Arabie avant d'être réunie à la Syrophénicie. Les Mages eux-mêmes achèvent de nous fixer sur leurs pays. Ils disent à Hérode : Nous avons vu son étoile en Orient. Or, l'Arabie est précisément à l'Orient de la Judée. « A l'Orient, dit Tacite, le territoire et les frontières de la Judée sont bornés par l'Arabie (3). »

XIII

3° *Les Mages étaient-ils rois?* Fondée sur les paroles de David et Isaïe rapportées plus haut ; sur l'ancienne coutume qui associait toujours, particulièrement en Orient, le sacerdoce à l'empire, coutume qui reparut avec éclat sous les Césars romains ; sur le témoignage des Pères de l'Église, s'exprimant par l'organe de saint Justin, de Tertullien, de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Césaire, de saint Hilaire, de Théophilacte, de saint Léon le Grand et de bien

(1) Porro Magi Arabes, cum pervenissent Bethleem et adorassent puelum... Pepererat Maria Christum et ipsum in præsepe posuerat, ubi venientes ex Arabia Magi invenerunt eum. *Dialog. cum Tryph.*, p. 303.

(2) *Adv. Judæos*, c. ix.

(3) Terra finisque quo ad Orientem vergunt, Arabia terminantur. *Hist.*, lib. V.

d'autres, la tradition de l'Orient et de l'Occident répond : les Mages étaient rois.

XIV

Que dans ses limites, d'une médiocre étendue, l'Arabie ait compté plusieurs royaumes, on l'admettra sans peine, si l'on fait attention que la dignité royale ne se mesure ni à la grandeur du territoire, ni au nombre des sujets, mais qu'elle existe partout où elle est synonyme de puissance souveraine. Or, rien n'est plus ordinaire que de trouver dans l'histoire ancienne, sacrée ou profane, le titre de roi donné aux chefs d'une petite contrée et même d'une ville. L'Écriture ne nomme-t-elle pas le roi de Jéricho, le roi de Haï, le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Lachis et vingt-six autres, en tout trente et un rois établis dans la Terre promise au moment de la conquête (1)?

D'un autre côté, qu'étaient les rois de Rome, de Sparte, d'Athènes, de Thèbes, d'Ithaque et de tous ces petits pays de la Grèce et de l'Italie, si follement surfaits aux yeux de notre enfance, sinon de petits princes régnant sur des territoires de quelques lieues carrées et sur quelques milliers d'habitants ? L'infériorité relative de leurs royaumes jointe à l'orgueil d'Hérode explique peut-être l'espèce de sans-façon avec lequel ce roi parvenu traite les Mages. « Allez, leur dit-il dans un langage très peu royal, et venez m'apporter des nouvelles de l'enfant. »

XV

4° *Quelle était l'étoile des Mages, et comment en connurent-ils la signification? Quoi qu'il en puisse être, les Mages,*

(1) Josué, XII, 9-24.

prêtres et rois, avaient vu dans le ciel l'étoile qui marquait la naissance du Désiré des nations. Comment l'avaient-ils reconnue? qui leur avait appris ce qu'elle annonçait? Sur ces questions, la tradition est riche de documents. Une étoile se lèvera de Jacob, c'est-à-dire tout à la fois un astre apparaîtra au ciel de la Judée qui annoncera le véritable Astre du monde, la Lumière éternelle, descendue sur la terre pour dissiper les ténèbres de quatre mille ans dont elle est enveloppée. Cet oracle était resté vivant parmi les peuples de l'Arabie.

XVI

Devenu populaire chez les autres nations de l'Orient, il avait pénétré jusque dans l'hémisphère occidental. « Il y a, dit Chalcidius, philosophe platonicien, une autre histoire plus respectable et plus sainte. Elle dit qu'une certaine étoile s'est levée pour annoncer non des maladies et des morts, mais la descente d'un Dieu vénérable, ami de l'homme et du monde (1). » Puis il ajoute que les sages de Chaldée, habiles dans la science des astres, ont cherché le Dieu nouvellement né; et qu'ayant trouvé cette majesté enfantine, ils lui ont offert les présents qui lui conviennent (2).

En effet, les Mages disent à Hérode : Nous avons vu son étoile, non pas une étoile quelconque, mais l'étoile qui annonce la naissance du roi des Juifs; l'étoile qui a été prédite à nos ancêtres par un de nos ancêtres divinement inspiré : l'étoile que nous n'avons cessé d'attendre une longue suite de siècles.

(1) Est quoque alia sanctior et venerabilior historia, quæ perhibet ortu stellæ cujusdam non morbos mortisque denuntiatos; sed descensum Dei venerabilis ad humanæ conversationis rerumque mortalium gratiam. *Com. in Timæ. Plat.*, part. II, c. VII, § 125.

(2) *Ibid.* — Chalcidius vivait au commencement du quatrième siècle.

XVII

Qu'avait cette étoile pour se faire infailliblement reconnaître?

« L'étoile des Mages, disent saint Augustin et saint Chrysostome, d'accord avec toute la tradition, ne fut pas une des étoiles créées dès le commencement et qui accomplissent leurs révolutions, d'après la loi du Créateur ; ce fut un astre nouveau, qui apparut pour annoncer le miraculeux enfante-ment de la Vierge (1). »

Saint Thomas explique le témoignage des Pères et en donne les raisons. « L'étoile des Mages, dit-il, ne fut ni une comète, ni un météore, ni aucun des astres que nous voyons briller au firmament. Ce fut une étoile créée exprès, dans la région du ciel la plus voisine de la terre, et se mouvant non d'après les lois ordinaires du système planétaire, mais suivant la volonté libre du Créateur.

XVIII

« En effet, cette étoile ne suivait pas la marche ordinaire des autres étoiles ; elle n'apparaissait pas seulement la nuit, mais en plein midi, ce que ne font ni les étoiles ni même la lune. Tantôt elle apparaissait, tantôt elle disparaissait. Son mouvement n'était pas continu, comme celui des autres astres. Mais, lorsque les Mages devaient marcher, elle marchait ; lorsqu'ils devaient s'arrêter, elle s'arrêtait (2). »

On voit par là combien sont absurdes certains savants qui prétendent que l'étoile des Mages fut le résultat de la conjonc-

(1) Non ex illis erat hæc stellis quæ ab initio creaturæ itinerum suorum ordinem sub Creatoris lege custodiunt ; sed novo Virginis partu novum sidus apparuit. *Contra Faustum*, lib. II, c. v. ; S. Chrys. *Homil. II, in Matth.*

(2) III p. q. 36, art. 7.

tion de deux astres, prédestinés d'avance à se trouver réunis au moment précis de la naissance du Messie. Est-ce qu'une conjonction stellaire n'est pas soumise aux lois qui dirigent les astres du firmament? Peut-elle paraître en plein midi? Peut-elle tour à tour se montrer et se cacher? Et finalement peut-elle demeurer immobile sur un point du ciel, correspondant à une maison terrestre; puis disparaître sans retour? Voilà où conduit la prétention de vouloir tout expliquer naturellement, afin d'échapper au miracle.

XIX

Depuis longtemps attendu, l'astre béni avait été figuré par la colonne de feu qui dirigeait la marche des Israélites dans le désert, mais plus noble était sa mission. L'antique colonne indiquait au peuple figuratif la route de la Terre promise : l'étoile des Mages conduisit le genre humain au berceau de l'Enfant-Dieu.

En effet, il ne faut pas croire, comme quelques-uns l'ont prétendu, que l'étoile demeurait au point du ciel correspondant perpendiculairement à Jérusalem, et qu'elle ne marcha devant les Mages qu'à partir de cette ville jusqu'à la sainte maison de Bethléem. « La parole des Mages, dit saint Thomas, *nous avons vu son étoile en Orient*, ne veut pas dire que les Mages étant en Orient avaient vu l'étoile fixée sur la terre de Judas : mais qu'elle était en Orient, que c'est là qu'ils l'avaient vue et qu'elle avait marché devant eux jusqu'en Judée (1). »

(1) Patet quod verbum Magorum dicentium : *Vidimus stellam ejus in Oriente*, non est sic intelligendum quasi ipsis in Oriente positis stella apparuerit existens in terra Juda; sed quia viderunt eam in Oriente existentem, et præcessit eos usque in Judæam... Non autem potuisset distincte domum demonstrare, nisi esset terræ vicina. S. Th., *ibid.*

XX

Voici un autre détail également certain, quoique moins connu. L'étoile des Mages surpassait en lumière non seulement la colonne du désert, mais les étoiles, la lune, le soleil, tous les globes lumineux qui étincellent à la voûte du ciel. Emblème de Celui qui est la lumière par essence, sa lumière éclipsait la lumière de tous les astres.

Telle est la déposition d'un témoin parfaitement placé pour connaître ce fait, et dont la parole est au-dessus de tout soupçon. « L'étoile des Mages, dit saint Ignace d'Antioche, dont le père et la mère avaient pu la voir, brillait d'un éclat supérieur à toutes les clartés qu'on avait jamais vues. Sa lumière était ineffable, et la nouveauté d'un pareil phénomène jeta dans la stupeur tous ceux qui en furent témoins. Les étoiles, la lune, le soleil ne semblaient plus que des satellites de cet astre admirable dont l'éclat les faisait tous pâlir (1). »

XXI

Un des plus illustres vicaires de Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Léon, continue, en le confirmant, le témoignage de saint Ignace. « Aux trois Mages, dit-il, apparut dans une région de l'Orient une étoile plus brillante et plus belle que tous les astres. Elle attira les regards et fixa l'attention de tous ceux qui la virent. On comprit aussitôt que ce n'était pas en vain qu'apparaissait un si étrange phénomène (2). »

(1) *Stella fulsit splendore exsuperans omnes quotquot ante fuerant. Lux enim illius inenarrabilis erat, et stuporem incussit omnibus respicientibus eam rei novitas. Omnia autem reliqua astra una cum sole et luna chorus fuere stellæ illius; ipsa vero claritate exsuperabat omnes. Epist. ad Ephes.*

(2) *Tribus magis in regione Orientis stella novæ claritatis apparuit, quæ*

Avant que les nations chrétiennes eussent perdu, avec le sens chrétien, le patrimoine de leurs anciennes traditions, la clarté incomparable de l'étoile des Mages était demeurée populaire.

La poésie l'avait chantée dans des vers immortels, et les multitudes rassemblées dans les temples redisaient ce que l'Église continue de redire à ses enfants : « Salut, étoile, qui par ta beauté et par ton éclat fis pâlir le disque du soleil. »

Stella quæ solis rotam
Vincit decore ac lumine (1).

XXII

Personne plus que les Mages ne fut frappé de l'apparition de l'astre merveilleux. Ils l'attendaient et en connaissaient la signification.

Ils l'attendaient. La tradition rapporte que les mages d'Arabie, gardiens fidèles de l'oracle de Balaam, avaient, de temps immémorial, fondé un collège de douze des plus instruits parmi eux, afin de signaler l'apparition de l'étoile prophétique. A la mort, le fils prenait la place du père. Chaque année, après les moissons, ils montaient sur une haute montagne, appelée *Montagne de la Victoire*, peut-être la même du sommet de laquelle Balaam avait prédit et les victoires d'Israel, et l'étoile du Messie, vainqueur du monde. Là, ils demeuraient trois jours en prières, demandant instamment à Dieu de leur montrer l'étoile prédite par Balaam, leur aïeul.

illustrior cæteris pulchriorque sideribus, in se intuentium oculos animosque converteret, ut confestim adverteretur non esse otiosum quod tam insolitum videbatur. *Serm. I, in Epiph., n. 1, ad fin.*

(1) Hymn. Prudent., *in offic. Epiph., ad Laud.*

XXIII

Trois d'entre eux demeuraient sur la montagne et continuaient la prière. Au temps marqué, ils étaient remplacés par trois autres, en sorte que leurs veilles et leurs supplications étaient aussi continuelles que leur attente (1). Serait il étonnant que les Mages n'eussent pas cessé d'être en observation pour attendre l'étoile, quand on voit, aujourd'hui même, les Suisses entretenir pendant l'hiver, sur les sommets glacés des Alpes, trois hommes chargés de faire des observations barométriques ?

Ce fut aux Mages en observation sur le mont de la Victoire, comme aux bergers de garde dans la tour d'Ader, que, pendant la nuit de Noël, apparut aux premiers l'étoile si longtemps attendue et si ardemment désirée, et aux seconds l'Ange rayonnant de lumière annonçant la naissance du Sauveur.

Ils en connaissaient la signification. Bien que l'Écriture ne le dise pas, il est vraisemblable que Balaam donna le signal de l'étoile prophétique, de manière à la faire reconnaître entre tous les astres du firmament. A cette connaissance naturelle se joignit l'illumination surnaturelle. « Les Mages, dit saint Léon, éclairés intérieurement par la lumière de la grâce, reconnurent aussitôt l'étoile (2). » Elle fut pour eux ce que la voix de l'Ange était pour les Bergers, la voix du Ciel, à laquelle ils obéirent avec transport.

XXIV

5° *Quel est le nombre et le nom des Mages ?* La tradition que

(1) Hom. II, in *opus imperfectum*, attribué à saint Chrysostome ; en tout cas fort ancien. Voir S. Th., 3^e p., q. 36, art. 5 ad. 4.

(2) *Agente sine dubio in eorum cordibus divina inspiratione, ut eos tantæ visionis mysterium non lateret. S. Leo, Serm. IV, in Epiph.*

nous venons de rapporter, et qui est autorisée par l'assentiment des siècles et l'autorité des souverains pontifes, fixe à trois le nombre des Mages. « Ces trois hommes, dit saint Léon le Grand, suivant la lumière d'en haut, et méditant avec attention ce signe que leur donne l'astre brillant qui les précède, arrivent par l'illumination de la grâce à la connaissance de la Vérité (1). »

Enfin le nombre de leurs présents indique assez le nombre de leurs personnes.

Elle ajoute que par leur âge ils représentaient la vie humaine dans toute son étendue : Gaspard, la jeunesse ; Melchior, la vieillesse (2) ; Balthasar, l'âge mûr : comme par leur nombre ils représentaient les trois races descendues de Noé, par conséquent l'humanité tout entière.

XXV

Les trois Mages qui veillaient à l'heure fortunée s'appelaient, ainsi que nous venons de le dire : Gaspard, Melchior et Balthasar. Comme plusieurs seraient tentés de le croire, ces noms devenus populaires n'ont pas été inventés à plaisir, ni admis sans preuves. La tradition les a gravés dans la mémoire des générations chrétiennes. Ces noms sans doute ne sont pas latins ; ils sont orientaux et viennent de l'Arabie ou de la Chaldée, comme le prouve le nom de Balthasar, donné au prophète Daniel, et porté aussi par le roi de Babilone.

Déjà au commencement du cinquième siècle on les trouve dans la chronique de Dexter ; plus tard dans les ouvrages

(1) *Sequuntur tres viri superni luminis ductum, et prævii fulgoris indicium intenta contemplatione comitantes, ad agnitionem veritatis, gratiæ splendore, ducuntur. Serm. 1 de Epiph.*

(2) Il avait 109 ans lorsqu'il fut martyrisé.

du Vénérable Bède ; dans l'ancien Martyrologe de Maurolicus, et dans beaucoup d'autres : ils sont honorés à Cologne sous ces différents noms. Cette illustre église célèbre la fête de saint Gaspard le 1^{er} janvier, celle de saint Melchior le 6, et celle de saint Balthasar le 11 du même mois ; et ce qui tranche la question, l'Église catholique permet encore aujourd'hui à ses enfants de prendre au baptême pour patrons ceux qui les ont portés (1).

XXVI

6^e *Quelle fut l'époque et la durée de leur voyage?*

Sur la durée du voyage des Mages et l'époque de l'apparition de l'étoile, une difficulté s'est élevée dans quelques esprits. Les paroles de saint Matthieu l'ont fait naître : « Hérode voyant qu'il avait été trompé par les Mages fut violemment irrité, et il envoya tuer tous les enfants qui étaient à Bethléem, ainsi que dans le pays d'alentour, depuis l'âge de deux ans et au-dessous, *selon le temps indiqué par les Mages.* »

D'après ce texte, les uns avaient prétendu que le voyage des Mages avait duré deux ans, opinion qui se réfute d'elle-même, les Mages fussent-ils partis des extrémités du monde. Les autres, que les Mages avaient attendu deux ans avant de se mettre en route ; autre opinion non moins insoutenable que la première, puisqu'elle implique de la part des Mages une indifférence inadmissible. Tout cela pour expliquer les *deux ans* marqués dans le texte évangélique.

XXVII

Saint Chrysostome et Baronius lèvent la difficulté. « Il ne faut pas, dit le premier, s'étonner si Hérode fit tuer tous les enfants de deux ans et au-dessous. En effet, la crainte et la

(1) Voir les *Bolland.* et le *Martyrol. Gall.*

cruauté formaient le caractère de ce tyran, qui pour plus de sûreté fit étendre le massacre à un espace de temps plus considérable afin qu'aucun enfant, d'un âge plus ou moins rapproché de la naissance du Christ, ne pût échapper (1). »

Baronius donne un sens plus direct. Il dit : « *Selon le temps indiqué par les Mages* : cela signifie : à partir du temps indiqué par les Mages et jusqu'à deux ans au delà, et non pas en deçà ; en sorte que les enfants nés après Notre-Seigneur et après l'apparition de l'étoile n'étaient pas compris dans le massacre, puisqu'ils ne pouvaient donner aucun soupçon (2). »

XXVIII

Quant au temps où eut lieu le massacre des Innocents, il est certain qu'il ne suivit pas immédiatement la naissance de Notre-Seigneur. Hérode ne voyant pas revenir les Mages put s'imaginer qu'ils avaient été trompés : que l'étoile n'était qu'un météore insignifiant et que, pour ne pas s'exposer au ridicule, ils n'avaient pas voulu repasser par Jérusalem. Du reste, l'événement de Bethléem n'avait probablement pas produit à la cour d'Hérode, si tant est que la nouvelle y fût parvenue, plus d'effet que les miracles de nos jours n'en font sur nos incrédules.

Mais lorsque l'Enfant Jésus eut été apporté à Jérusalem et présenté publiquement au temple ; qu'il eut été reconnu et célébré par le vieillard Siméon, un des personnages les plus saints de Jérusalem, comme le Sauveur du monde, et cela en présence de la multitude ; alors Hérode, comprenant que le

(1) Quod Herodes a biennio et infra pueros interfici jussit, non mireris : siquidem conveniunt in eum tyrannum pavor et furor, pro abundantia cautionis majus tempus conclusit, ne quis vel proximæ ætatis effugeret. *Hom. VII, in Matth.*

(2) Sicque ex his, ni fallor sublata illa videtur de biennio et tempore a magis præquisita difficultas. An. 1, n. 33.

Roi des Juifs était né, ordonna le massacre afin de se défaire d'un compétiteur aveuglément redouté.

XXIX

Quoi qu'il en soit, non moins dociles que les bergers à l'appel divin, les Mages firent à la hâte leurs préparatifs de départ, et, guidés par l'étoile, ils se mirent en route vers l'occident. Les circonstances de ce voyage nous sont inconnues. On sait seulement qu'il dura treize jours, et qu'ils arrivèrent à Bethléem le 6 janvier. Fixée à ce jour de toute antiquité, la fête de l'Épiphanie rend le fait incontestable. Sur ce point la tradition est unanime.

XXX

La courte durée du voyage confirme le témoignage des saints Pères, entre autres de saint Justin, qui font venir les Mages de l'Arabie : « Les Mages partis de l'Arabie viennent l'adorer (1). »

En effet l'Arabie n'était pas très éloignée de la Judée ; et les Arabes avaient pour se transporter les magnifiques dromadaires, connus par la rapidité de leur marche.

La suite des Mages paraît avoir été assez nombreuse et en rapport, soit avec la dignité royale dont ils étaient revêtus, soit avec la majesté du nouveau Roi auprès de qui ils venaient en ambassade, chargés de lui offrir les plus riches présents de leur pays.

(1) Magi profecti ab Arabia illum adoravere. *Dial. cum Tryph.*; Tertull. *Contr. Julæis*. S. Cypr., S. Epiph. et alii.

XXXI

L'Évangile nous a dit ce qui leur arriva dans Jérusalem, puis leur départ de cette ville pour Bethléem. Au récit de saint Mathieu, la tradition ajoute un détail qui trouve ici sa place. Sortis de Jérusalem par la porte du Midi, aujourd'hui la *Porte de Jaffa*, les Mages entrèrent dans la vallée de Raphaïm ou des Géants, si célèbre dans l'Écriture. C'est après avoir cheminé pendant à peu près un quart d'heure, et comme ils arrivaient au pied d'une colline, que l'étoile reparut à leurs yeux.

Or, en ce même lieu, au pied de la même colline on trouve encore aujourd'hui le *Puits des Trois-Rois*, dont le nom rappelle et la réapparition de l'étoile et la joie dont sa vue transporta les courageux pèlerins. Continuant sa mission, l'astre mystérieux demeura visible jusqu'à ce qu'il vint s'arrêter au point du ciel qui correspondait perpendiculairement au lieu béni, où se trouvait le divin Enfant. Dans des sentiments qu'on devine, mais qu'on ne peut exprimer, ils entrèrent et offrirent leurs présents au Dieu nouveau-né : c'était le sixième jour de janvier.

XXXII

7° *Quelle est la signification de leurs présents?* Chacun convient que les présents des Mages avaient une signification mystérieuse, en rapport avec les qualités de l'Enfant de Bethléem et marquaient sa divinité, sa royauté, son humanité.

Vous êtes Dieu et nous vous adorons; voilà de l'encens, symbole du sacrifice qui n'est dû qu'à Dieu.

Vous êtes Roi, et nous vous reconnaissons pour tel; voilà

de l'or, symbole de la richesse et de la puissance, apanage distinctif de la royauté.

Vous êtes Dieu-Homme, et nous confessons dans votre personne le mystère qui, unissant le fini et l'infini, réconcilie l'homme et Dieu : voici de la myrrhe, aromate destiné à embaumer les corps, et qui servira à votre sépulture, lorsque vous aurez daigné souffrir la mort pour donner la vie au monde. Rien de plus conforme au génie des peuples orientaux que ce langage, et rien de plus éloquent : tout le monde le comprend. Mais dans les présents des Mages il y a un autre mystère qui ne s'aperçoit pas au premier coup d'œil.

XXXIII

Les Mages, avons-nous vu, étaient Arabes et descendants d'Abraham par Cétura. Or, l'histoire sainte nous apprend qu'Abraham, en excluant de la possession de la Terre promise tous ses enfants à l'exception d'Isaac, ne les avait pas pour cela privés d'une partie de ses grands biens. Ainsi, il donna aux fils de Cétura, mère des Arabes, Saba et Epha, de l'or, de l'argent et des étoffes. Puis, confidant des futurs mystères, il mit dans leurs bagages l'encens, la myrrhe et l'or des rois de Sodome et de Gomorrhe, précieuses dépouilles tombées en sa possession après la défaite de Chodorlahomor et le pillage de son camp. Dans la personne de Melchisédech, Abraham les avait consacrées au Seigneur.

XXXIV

Cette offrande était la figure d'une autre offrande, comme Melchisédech lui-même était la figure du Messie. Le Père des croyants savait qu'un jour ses descendants réaliseraient la figure, en offrant ces mêmes présents à Celui dont Melchisé-

dech était le représentant. On devine sans peine qu'Abraham les avait instruits du mystère. Jointe à la connaissance, traditionnelle en Arabie, de l'oracle de Balaam, cette communication prophétique élucide deux grands faits d'une nature identique, et dont autrement il serait difficile de rendre compte. Le premier est la célèbre visite de la reine de Saba au roi Salomon. Le second est la visite plus célèbre encore des Mages, au vrai Salomon, l'enfant de Bethléem.

XXXV

Qui était cette reine de Saba? D'où lui venait l'idée d'apporter à un prince étranger ce qu'elle a de plus précieux? Comment s'explique le choix de ses présents? Cette reine descendait d'Abraham par Cétura. Petite fille de Saba, elle occupait le trône de ses pères. Son royaume était le royaume même de Saba, situé dans l'Arabie, pays des Mages. Connaissant les mystères confiés à sa race, elle vint, au bruit de la gloire de Salomon, accomplir en figure l'engagement contracté par ses ancêtres. Entrée à Jérusalem avec une grande pompe, elle offrit à Salomon de l'or et des aromates, c'est-à-dire les mêmes choses que les Mages, ses descendants, devaient offrir un jour au vrai Salomon.

XXXVI

Le second fait est la visite des Mages à l'Enfant de Bethléem. Placée entre les Mages et Abraham, la reine de Saba est le brillant anneau de la chaîne traditionnelle. Sa conduite montre avec éclat que la prophétie de Balaam et le fidéicomis, laissé par le Père des croyants aux fils de Cétura, ne s'étaient jamais perdus dans la postérité de Saba et d'Épha; que l'Arabie avait l'œil fixé sur la Judée, et qu'elle attendait

le moment solennel d'apporter au glorieux rejeton de Jacob l'or, l'encens, la myrrhe, mystérieux présents dont elle était tenue de lui faire hommage.

Ainsi tout s'explique. On sait pourquoi les Mages vinrent de l'Arabie, pourquoi, à des époques si différentes, la reine de Saba et les Mages apportèrent à Notre-Seigneur ou à son représentant des présents de même nature. La différence consiste en ce que la reine de Saba les offre à Salomon, figure du Messie, tandis que les Mages ont le bonheur de les offrir au Messie lui-même.

XXXVII

Pour comprendre le mystère dans toute son étendue, il faut remarquer que les Mages et leurs présents étaient les prémices du peuple gentil et de tous ses biens meubles et immeubles, comme les Bergers étaient eux-mêmes les prémices du peuple Juif. C'était, sur la plus grande échelle, l'accomplissement de la loi figurative des prémices. Ainsi, dans la personne des Bergers et des Mages, le genre humain tout entier, avec toutes ses richesses, se trouve en adoration devant le nouveau Roi, à qui il consacre ce qu'il est, ce qu'il a : c'était justice. Par droit de naissance et par droit de conquête, l'Enfant de Bethléem était le roi de tous, et il venait régner sur tous, afin de les sauver tous.

XXXVIII

8° *Que devinrent les Mages après l'adoration de l'enfant Jésus?* Avertis en songe de ne pas retourner auprès d'Hérode, ils se mettent en devoir de regagner leur pays par un autre chemin. L'ordre du Ciel qui leur interdisait la route de Jérusalem les obligea à faire de longs circuits. La crainte

d'Hérode, dont ils connaissaient maintenant la noire perfidie, ne leur permit même pas de suivre les grands chemins, ni de s'arrêter dans les caravansérails établis, suivant la coutume orientale, sur le passage des voyageurs. Ils suivirent donc les sentiers détournés, à travers les montagnes; et le soir ils se retiraient dans les vastes cavernes, très nombreuses en Palestine.

XXXIX

Une de leurs premières stations eut lieu dans une grotte située sur une montagne déserte, non loin de Bethléem. Les saints rois y passèrent la nuit, commençant ainsi la vie de souffrances et de privations réservée aux adorateurs d'un Dieu né dans une crèche et qui devait mourir sur une croix. Le souvenir de ce fait resta gravé dans la mémoire des habitants du pays, et la grotte prit le nom de *Grotte des Mages*. Au vi^e siècle, nous la trouvons encore, connue sous le même nom et devenue l'objet de la vénération universelle. A cette époque, elle acquit une nouvelle célébrité. Par dévotion pour les Mages, saint Théodore le Cénobiarque, l'ami de saint Sabas et l'émule de saint Antoine, la choisit pour demeure pendant sa vie et pour sépulture après sa mort.

XL

Rentrés enfin dans leur pays, les Mages devinrent, comme les bergers, les fervents apôtres de l'Enfant-Dieu, Comme celles des bergers, leurs paroles excitèrent l'admiration, éveillèrent la foi, opérèrent de nombreuses conversations et en préparèrent de plus nombreuses encore. L'an 44 de Notre-Seigneur, l'apôtre saint Thomas, partant pour les Indes qui,

dans la division du monde, lui étaient échues en partage, traversa l'Arabie. Il y trouva les rois adoreurs, devenus de majestueux vieillards, les baptisa et leur confia l'apostolat de leur nation. Ils s'en acquittèrent avec un zèle proportionné aux grâces privilégiées dont ils avaient été l'objet. Une nouvelle faveur leur était réservée : celle de verser leur sang pour le Dieu à qui ils avaient offert leurs trésors. Riches de mérites et d'années, ils furent martyrisés dans leur propre pays, l'Arabie-Heureuse, et dans la ville, maintenant détruite de Sessania des Adrumètes, *Sessania Adrumetorum*, peut-être aujourd'hui *Sana*.

XLI

9° *Où sont aujourd'hui leurs reliques ?* Recueillies par les chrétiens, leurs précieux corps furent plus tard transportés à Constantinople et placés avec une grande pompe dans l'église Sainte-Sophie. Car il fut une époque où les empereurs d'Orient, comme Charlemagne et les rois de l'Occident, comme Rome surtout, étaient, suivant le mot de l'histoire contemporaine, d'ardents chasseurs aux reliques. Les saints rois reposaient depuis longtemps dans la ville impériale, lorsque Eustorge, confident de l'empereur d'Orient, fut envoyé en mission auprès des Milanais.

XLII

Il leur fut si agréable, que le siège de Milan étant venu à vaquer au moment de son départ, toute la ville le demanda pour archevêque. Eustorge refusa d'accepter avant d'en avoir référé à l'Empereur. Celui-ci fut très flatté de ce choix et envoya Eustorge à Milan pour y être sacré. De plus, il lui donna, comme présent de bienvenue, les corps des trois

Mages, enfermés dans une grande et précieuse chasse. Eustorge, qui n'est autre que saint Eustorge II, apporta ce riche trésor à son nouveau peuple, qui le reçut avec d'ineffables transports d'allégresse et de reconnaissance : ceci se passait au commencement du vi^e siècle.

XLIII

A l'occasion de cette translation, le savant évêque d'Équilibrium, Pierre de Natalibus, rapporte un fait extraordinaire mais qui n'a rien d'impossible, et si gracieux que nous nous reprocherions de le passer sous silence. « Le vaisseau, dit-il, qui apportait les saints corps aborda au golfe de (Juan). On déchargea la précieuse chasse et on la plaça sur un char, auquel on attela plusieurs paires de bœufs ; mais ils ne purent le mettre en mouvement.

« Inspiré de Dieu, le saint archevêque les fit remplacer par deux jeunes génisses, appartenant à une pieuse et pauvre femme du peuple. Aussitôt le char s'ébranla et s'avança avec la plus grande facilité. Mais voilà que dans le trajet (probablement au passage des Alpes) un loup tua une des génisses. Avec une autorité souveraine, comme celle d'Adam sur les créatures, le saint ordonna au loup de prendre la place de la génisse et de l'aider à traîner le char jusqu'à Milan. Le loup obéit. Oubliant toute sa férocité, il devint doux comme un mouton ; et attelé à côté de la génisse il traîna le char jusqu'à Milan (1). »

XLIV

Ce récit fera sourire plus d'un esprit *fort*. Il se moquera, il

(1) *Catal. SS.*, lib. IV, ch. XLV.

niera. Que prouveront ses moqueries et ses négations? une seule chose, qu'il se sera moqué et qu'il aura nié. Le bon sens dit qu'on ne doit pas nier un fait parce qu'il est extraordinaire, mais parce qu'il n'est pas prouvé. D'ailleurs, ne trouve-t-on pas, et très bien prouvés, des faits analogues dans la vie des Pères du désert, de saint François d'Assise, du Père Anchiéta et d'autres encore? On oublie que la sainteté rend à ceux qui parviennent à l'acquérir dans un degré éminent une partie du pouvoir dont jouissait, sur toutes les créatures, l'homme innocent. Cela soit dit en passant, non pour transformer en articles de foi les faits extraordinaires, étranges même, qu'on lit dans l'histoire, mais pour montrer le manque de logique des négateurs à outrance.

XLV

Les trois Rois furent honorés à Milan pendant environ six cents ans, c'est-à-dire jusqu'au sac de cette ville par l'empereur Frédéric Barberousse, en 1164. Avant le désastre, de courageux chrétiens sauvèrent le précieux dépôt et le remirent entre les mains de Reinold, archevêque de Cologne, et chancelier du saint Empire, qui avait suivi l'empereur en Italie. Comme on avait transporté à la lueur de milliers de flambeaux et au milieu d'un immense concours, de Ravenne à Auxerre, le corps de saint Germain, ainsi furent transportés solennellement de Milan à Cologne les corps des rois Mages.

Au lieu de se diriger sur l'Allemagne par le Tyrol ou par la Suisse orientale, le cortège traversa les Alpes et prit sa route par l'est de la France, pour gagner Strasbourg et le Rhin. A la fin d'une journée, il s'arrêta aux portes d'une abbaye de Franche-Comté, située non loin de Baume-les-Dames, sur les bords de la belle vallée qui s'étend de cette ville à

Montbéliard. Le souvenir de cette station mémorable s'est perpétué jusqu'à nos jours, dans un double fait dont voici l'histoire.

XLVI

La famille de Grammont de Franche-Comté porte dans ses armes trois têtes couronnées : ces trois têtes sont des têtes, non de reines, mais de rois. Quelle est la raison de ces armoiries uniques dans leur espèce ? La famille de Grammont-Grange était protectrice de l'abbaye qui eut l'honneur de donner l'hospitalité aux trois Rois mages. Ce fut le seigneur de Grammont, avec ses gens, qui, pendant la nuit, monta la garde auprès du précieux dépôt. Afin de perpétuer la mémoire de cette insigne faveur, la noble famille prit les armoiries dont nous venons de parler. L'abbaye elle-même ne fut pas moins jalouse d'immortaliser le bienheureux passage : elle changea son nom d'abbaye de *Lieucroissant* en celui d'*Abbaye des Trois-Rois*, qu'elle porte encore (1).

XLVII

Continuant à petites journées sa marche triomphale, le cortège arriva à Strasbourg. Là des barques richement pavoisées attendaient les illustres voyageurs, qu'elles conduisirent jusqu'à Cologne. La mission du grand archevêque était finie : celle des peuples commença. Sur le tombeau des Mages, leur reconnaissance élève la plus vaste et la plus magnifique église que le monde ait vue et qu'il verra peut-être jamais. C'est là, dans ce temple incomparable, que nous avons eu, à la suite de tant d'autres, le bonheur de vénérer ces corps de Rois-mar-

(1) Hélas ! il n'est plus porté que par des ruines.

tyrs, objet d'un culte ardent comme l'amour, doux comme l'espérance et durable comme les siècles.

XLVIII

Oui, *durable* comme les siècles. Naguère encore, malgré l'affaiblissement général de la foi, la ville de Cologne a vu une des fêtes religieuses les plus grandioses de notre époque. C'était dans les huit derniers jours de juillet 1864 : anniversaire sept fois séculaire de la Translation des reliques des trois Mages de Milan à Cologne. Pendant cette huitaine, près de soixante processions dont plusieurs, comme celles de Bonn, d'Aix-la-Chapelle, de Crefeld, de Düsseldorf, etc., comptaient de 2,500 à 3,000 personnes, ont visité la cathédrale, où ces reliques, ainsi que celles de plusieurs autres saints, étaient exposées dans leurs châsses magnifiques. Plus de 100,000 pèlerins ont visité ainsi la ville, qui était ornée splendidement pour la solennité. Aucune autorité civile ne s'est immiscée dans l'organisation de cette fête publique, ce qui a certainement contribué à ce que, malgré l'affluence immense, l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner, et que la fête n'a pas été déshonorée par des brutalités qui font presque partie du programme des fêtes mondaines et antireligieuses.

Les évêques de Mayence, Münster et Paderborn et un nombreux clergé ont assisté à cette fête et à la grande procession qui l'a terminée le dimanche 31 août.

XLIX

10° *Comment les siècles chrétiens ont-ils honoré les Mages?* Une de nos solennités chrétiennes qui a le privilège d'une popularité exceptionnelle, c'est la *Fête des Rois*. Nous ne parlerons pas des innocents plaisirs qu'elle apporte dans les familles; mais il manquerait quelque chose à notre modeste

travail si nous passions sous silence la manière dont l'Église, dans les âges de foi, prenait soin de perpétuer le souvenir de l'immense bienfait qui s'y rattache.

L

Fils aînés de l'Église, parmi les Rois chrétiens, comme les Mages avaient été, parmi les Rois gentils, les fils aînés de la grâce, nos anciens rois de France étaient dans l'usage d'assister, avec tout le peuple, à la messe solennelle de l'Épiphanie. Au moment de l'Offertoire, on les voyait s'avancer vers l'autel dans toute la pompe de la majesté royale, la couronne sur la tête, ayant entre les mains des vases précieux, qui contenaient de l'or, de l'encens et de la myrrhe, dont ils faisaient hommage au Roi des rois, représenté par son ministre. Ainsi s'affirmait et s'affermissait la royauté chrétienne.

LI

A Reims, après le chant de Tierce, alors que les flots du peuple remplissaient la vaste basilique, trois dignitaires du chapitre enveloppés comme de manteaux royaux, de ces magnifiques chapes d'autrefois, où la pourpre, l'or et l'azur, habilement mis en œuvre, formaient les dessins les plus riches et les plus variés, arrivaient par trois côtés différents en face du maître-autel. Précédés de leurs officiers, ils étaient suivis de leurs serviteurs, portant les royales offrandes.

LII

Le premier roi, venu du côté de l'Orient, s'arrêtait debout devant le maître-autel; puis, élevant un sceptre surmonté

d'une étoile étincelante, il chantait : « *Stella fulgore nimio rutilat* : une étoile brille d'un éclat incomparable. »

Le second roi, venu du côté du Midi, se plaçait à la droite du premier, à qui il répondait en chantant : « *Quæ Regem regum natum denunciat* : elle annonce la naissance du Roi des rois. »

Le troisième, venu du côté de l'Occident, se plaçait à la gauche du premier et continuait en chantant : « *Quem venturum olim prophetæ signaverunt* : dont les anciens prophètes ont annoncé la venue. »

Alors les trois Rois mages s'embrassaient et chantaient ensemble : « *Eamus ergo et inquiramus eum offerentes ei munera: Aurum, Thus et Myrrham* : Allons donc, et cherchons-le pour lui offrir en présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe. »

LIII

Le chœur entonnait aussitôt l'antienne : « *Magi veniunt* : les Mages viennent. » Et tout le clergé, quittant les stalles, se formait en procession dans le chœur. Près de la grille de la grande nef s'élevait un magnifique autel surmonté d'une statue de la sainte Vierge, devant laquelle était suspendue une couronne étoilée, resplendissante de lumières, tandis que l'autel lui-même où reposait l'Enfant Jésus était tout enveloppé de riches draperies.

En tête de la procession, les Rois mages s'avançaient vers l'autel, et à la vue de la brillante étoile ils exprimaient leur joie en chantant : « *En stella in Oriente prævisa, iterum nos præcedit lucida* : voilà l'étoile que nous avons vue en Orient, qui reparait dans tout son éclat pour diriger notre marche. »

A ce chant d'allégresse deux dignitaires de l'Église répondaient en chantant : « *Qui sunt hi qui, stella duce, nos adeuntes, inaudita ferunt* : quels sont ces hommes qui, sous la conduite

d'une étoile, viennent ici, annonçant des choses inouïes ? »

LIV

Les Mages reprenaient, toujours en chantant : « *Nos sumus, quos cernitis, reges Tharsis et Arabum et Saba, dona ferentes Christo Regi, nato Domino, quem stella admonente, adorare venimus* : nous sommes, nous que vous voyez, les rois de Tharsis, des Arabes et de Saba, qui apportons des présents au Christ roi et seigneur nouvellement né, et, avertis par son étoile, nous venons l'adorer. »

Alors, deux diacres en dalmatique ouvraient les draperies qui enveloppaient l'autel et chantaient : *Ecce Puer adest, quem quæritis ; jam properate adorare, quia ipse est redemptio mundi* : voici l'enfant que vous cherchez ; hâtez-vous de l'adorer, car il est le Rédempteur du monde. »

LV

Les trois Rois ensemble se prosternaient le front contre la terre et saluaient l'Enfant Dieu en chantant : « *Salve, Princeps seculorum* : Salut, Roi des siècles. » Tous les trois demeurant agenouillés, le premier recevait des mains de son serviteur le vase qui contenait l'or et disait : « *Rex, suscipe aurum* : Roi, recevez l'or ; » et il le déposait aux pieds de l'Enfant.

De la main de son serviteur, le second Roi recevait le vase d'encens et disait : « *Tolle thus, tu vere Deus* : Recevez l'encens, vous qui êtes vraiment Dieu ; » et il le déposait aux pieds de l'Enfant.

Le troisième Roi, ayant reçu le vase de myrrhe, disait : « *Homo vere, accipe myrrham* : Vous qui êtes vraiment homme, recevez la myrrhe ; » et il en déposait le vase aux pieds de l'Enfant.

LVI

Les Mages ayant fait leur offrande, le clergé et le peuple venaient présenter la leur à l'Enfant-Dieu, en reconnaissance du don qu'il faisait de lui-même.

Cependant les Mages demeuraient à genoux, en prières, et semblaient appesantis par le sommeil. Tout à coup, un ange au gracieux visage et au gentil costume chantait du haut du jubé : « *Impleta sunt omnia quæ propheticæ dicta sunt; ite, per viam remeantes aliam, ne delatores tanti Regis puniendi sitis.* Tout ce qui a été annoncé par les prophètes est accompli. Retournez dans votre pays par un autre chemin, de peur que, faisant connaître le grand Roi, malheur ne vous arrive. »

LVII

Sur cet avis, les Mages se dirigeaient vers la partie septentrionale de l'église et rentraient au chœur par le côté gauche. Quant à la procession, elle suivait pour s'y rendre l'itinéraire accoutumé. Pendant la marche, un immense volume de voix d'hommes, de femmes et d'enfants faisait tressaillir les verrières de la basilique du chant de cette antienne qui, résumant tout le mystère, en gravait profondément le souvenir dans les cœurs : « *Tria sunt munera pretiosa, quæ obtulerunt Magi Domino in die ista, et habent in se divina mysteria, etc.* Trois sont les présents précieux et pleins de divins mystères, que les Mages ont offerts au nouveau Roi : l'encens, parce qu'il est Dieu ; l'or, parce qu'il est roi ; la myrrhe, parce qu'il est homme. »

Vraiment oui, les présents des Mages sont pleins de mystères, et ces mystères sont tout ensemble la manifestation de la charité de Dieu et la révélation des devoirs de l'homme.

LVIII

Pourquoi les drames qui les exprimaient avec une si merveilleuse éloquence n'existent-ils plus? Pourquoi les fêtes elles-mêmes, qui les redisent encore à leur manière, sont-elles incomprises ou dédaignées du grand nombre? Que ces solennités du *bon vieux temps* doivent paraître regrettables à tout homme d'intelligence et de cœur!

Les rois modernes ont-ils gagné quelque chose à répudier les exemples de leurs anciens prédécesseurs? En cessant de se déclarer, par des actes religieux et solennels, les vassaux du Roi des rois, le reflet de la majesté divine qui commandait le respect s'est effacé de leur front. La raison du pouvoir et du devoir s'est obscurcie. Dès lors, les trônes sont-ils devenus plus solides, les dynasties plus durables, les révolutions moins fréquentes ou moins profondes?

LIX

Le peuple, à son tour, qu'a-t-il gagné à la suppression de ces fêtes, qui firent si longtemps le bonheur de ses pères? Comme il lui faut de l'air et du pain, il lui faut des spectacles et des fêtes. L'Église, sa mère, lui en avait trouvés qui satisfaisaient pleinement ses sens et son cœur, et qui ne lui coûtaient rien. Pourquoi lui avoir enlevé ces spectacles si instructifs, si nobles et si doux? Pourquoi surtout les avoir remplacés par des spectacles corrupteurs, où ce malheureux peuple absorbe par tous les pores des doctrines qui le dégradent et des poisons qui le tuent? Prenons-y garde; si on ne lui rend pas, sous une forme ou sous une autre, ce qu'on lui a enlevé, sa foi et les joies de sa foi, il pourrait bien un jour se produire une de ces réactions vengeresses, dont l'histoire n'offre que trop d'exemples, et qu'il faut éviter à tout prix.

LX

Afin de ne rien oublier, disons un mot du gâteau des Rois. Dans tout le monde chrétien un festin rassemblait les familles en souvenir de la fête que firent au pauvre Jésus les Rois venus de l'Orient, pour lui offrir des présents et l'adorer.

Le caractère spécial de cette joie autour d'une table où l'on mangeait, où l'on buvait, c'était l'exaltation d'un petit salué Roi. Aussi n'était-ce pas ordinairement le maître de maison que la fève venait trouver, et le sort apportait souvent la fève à l'un des moindres convives.

LXI

Jean d'Oronville rapporte ainsi la manière dont Louis XIII^e du nom, duc de Bourbon, faisait son roi.

« Vint le jour des rois où le duc de Bourbon fit grande fête
 « et chère lie, et fit son roi d'un enfant en l'âge de huit ans,
 « *le plus pauvre que l'on trouva en toute la ville*, le faisant vêtir
 « en habit royal en lui baillant tous ses officiers pour le gou-
 « verner, et faisant bonne chère à celui roi pour révérence
 « de Dieu; et le lendemain dînait ce roi à la table d'honneur;
 « après venait son maître d'hôtel, qui faisait la quête pour
 « le pauvre roi auquel le duc Louis de Bourbon donnait
 « communément 40 livres pour le tenir à l'école, et tous les
 « chevaliers de la cour chacun un franc, et les écuyers chacun
 « un demi-franc; si montait la somme aucunes fois près de
 « cent francs (1), que l'on baillait au père ou à la mère pour
 « les enfants qui étaient rois à leur tour être enseignés à
 « l'école sans autre œuvre, dont maints d'iceux en vivaient
 « en grand honneur; et cette belle coutume tint le vaillant

(1) Cette somme était considérable à cette époque et permettait de faire des études secondaires comme l'ont dit aujourd'hui, études dont les enfants du peuple étaient fort avides.

« duc Louis de Bourbon tant comme il vèquit. » (*Cité par le P. Cahier.*)

LXII

Telle était la vraie récréation de l'Épiphanie et de là l'usage dans presque toute la France de réserver la *part-Dieu*, c'est-à-dire la part du pauvre, au gâteau des rois. Et quelle belle et bonne joie de porter la *part-Dieu* par la neige dans une chaumière ! Il y avait aussi la *part de l'absent* soigneusement serrée au buffet et qu'un enfant venait recevoir. Les enfants se croient autorisés ce jour-là en divers pays à quêter des étrennes en portant une étoile de feu.

LXIII

Conclusion. La fête des Rois est celle qui élève les petits pour les rendre rois ; elle a été inventée par l'enfant Jésus et c'est une invention dont il a donné le brevet et le monopole à sa seule Église.

Hors l'Église point d'amour pour les petits.

Indication des sources : voir Plin. *Hist.*, lib. XXV, ch. 11 ; S. Hier. in *Daniel*, ch. 11 ; Sepp, *Hist. de N.-S. J.-C.*, t. I, ch. 6 ; Euseb. apud Hieron de *reg. Monarch.* ; S. Ignat. *Epist. ad Ephes.* ; Justinus, *Dialog. cum Tryph.* ; Origen. *Contra Ce's.* lib. I ; Tertullian. *adv. Judæos* ; Baron. an. 1, n. 24 ; S. Hieron. de *locis hebraicis*, et in *Isai.* 15 ; S. Epiphan. in *comparatione doctr.* ; Baron. an. 1, n. 25 ; Jacques d'Ausoles, *Traité de l'Épiphanie.* part. 2 ; Sandini, *Historia Familix Sacrx*, page 26 : Baron. an. 1, n. 30 ; L. Dexter, *Chronic.*, an. 70 ; Petrus Equilinus, *Catalog. SS. in Epiph.* ; M^{sr} Mislin, *Les Lieux Saints*, t. II, ch. 29 ; M^{sr} Jacquenet, *Hist. du Séminaire de Besançon*, t. I ; Godescard, *Vie des SS.*, 11 Janvier ; Surius, *id.*, *ib.* Baron. an. 1, n. 33 ; S. Chrysostome, in II. *Matth.* homil. 6 et 7 ; Sophron. apud Hieron. de *Scriptor. Eccles.* ; Baron. an. 44, n. 33. Petrus Equilinus, *Catal. SS.*, lib. IV, ch. XLV ; D. Martenne, *De antiq. Eccl. ritib.*, lib. IV, ch. XIV, in-fol. ; Bollandus, 1 Januar. et 23 Julii, 17 et 18 Sept. ; Usuard, *Martyrol.* 23 Juli, et 11 Januar. ; Molanus, *Forarium SS. MM.* ; Galesinius, in *Additionib.* ; etc., etc.

HÉRODE

I

« Alors Hérode, voyant qu'il avait été trompé par les mages, fut violemment irrité, et il envoya tuer tous les enfants qui étaient dans Bethléem ainsi que dans le pays d'alentour, depuis l'âge de deux ans et au-dessous, selon le temps dont il s'était enquis des Mages (1). »

Hérode est le premier persécuteur du christianisme. Digne de Néron, il fit en Judée ce que celui-ci fit à Rome. La gloire de la religion est d'avoir eu pour ennemis de pareils monstres. Par leur vie, ils sont l'horreur de l'humanité et, par leur mort, la preuve éclatante de la justice divine sur les princes qui osent poursuivre de leur haine le Rédempteur du monde. Pour mettre en relief la figure d'Hérode, il faut remonter un peu au delà du récit évangélique, et, avec les documents de l'histoire profane, élucider le texte sacré.

II

Hérode était né l'an 71 avant Notre-Seigneur, à Ascalon, ville de l'Idumée, aujourd'hui *Djanlah* des Arabes, à douze lieues de Jaffa. D'origine obscure et païen de naissance, il se fit

(1) Matth., II, 16.

prosélyte, c'est-à-dire sectateur de la loi de Moïse. Son père Antipater, ambitieux, puissant et rusé, fomenta la discorde entre les deux frères Hyrcan et Aristobule, princes des Juifs et derniers descendants des Asmonéens. La guerre éclate à l'instigation d'Antipater. Arétas, roi des Arabes, prend parti pour Hyrcan et vient assiéger Aristobule dans Jérusalem.

III

Pendant le siège, on apprend l'arrivée à Damas d'Emilius Scaurus, lieutenant de Pompée, alors retenu en Arménie par la guerre contre Tigrane. Les deux partis envoient des députés à Scaurus. En bon Romain de son temps, celui-ci marchandise ses services et les promet au plus offrant. Aristobule ayant promis quatre cents talents, environ deux millions, Scaurus lui adjuge sa coopération. A la tête d'un corps d'armée, il marche sur Jérusalem, dont il fait lever le siège. Hyrcan et Arétas battus se sauvent en Arabie, et Scaurus revient à Damas.

IV

Bientôt la guerre recommence. Pompée lui-même prend la défense d'Hyrcan, et s'empare de Jérusalem, qu'il déclare, ainsi que la Judée, tributaire des Romains. De sa nouvelle conquête, l'administration est confiée tour à tour à Scaurus et à Gabinius qui ne cessent de guerroyer contre les Juifs. Ce dernier reçoit des secours du père d'Hérode qui se montre en toute occasion le dévoué serviteur des Romains. Il manœuvre si bien qu'après la bataille de Pharsale, César le nomme gouverneur de toute la Judée et fait Hyrcan souverain pontife.

V

Arrivé à force de ruses et de bassesses au comble de ses désirs, Antipater nomme son fils Hérode, encore jeune, président de la Galilée. D'un caractère remuant et non moins ambitieux que son père, Hérode ne tarda pas à devenir suspect aux Juifs, demeurés fidèles à Hyrcan, dernier rejeton de leurs anciens rois. Hyrcan dénonce le jeune ambitieux à Sextus César, alors gouverneur de Syrie. L'accusation est mise à néant. Sur ces entrefaites Antipater est assassiné. Hérode s'empare de Jérusalem et épouse Marianne, fille d'Hyrcan. Malgré ce mariage qui l'allie à l'ancienne famille royale, Hérode n'est nullement rassuré : il recourt à ses protecteurs ordinaires, les Romains. Grâce à lui et à son père, ces ravageurs du monde avaient mis le pied dans la Terre-Sainte, d'où ils ne devaient le retirer qu'après avoir détruit Jérusalem et anéanti la nation.

VI

Vainqueur, à Philippes, de Brutus et de Cassius, Marc Antoine arrivait en Judée avec Cléopâtre. Hérode est à leurs genoux, les mains pleines d'or. Les protecteurs étaient dignes du protégé; malgré les accusations qui pèsent sur lui, il n'est pas seulement absous, il est nommé Tétrarque. Son ambition n'est pas satisfaite. Il se rend à Rome avec Antoine, qui le fait nommer roi de Judée par le Sénat. Et l'on vit le nouveau roi des Juifs, Hérode, ayant Antoine à sa droite, César à sa gauche, et suivi des consuls Caius Domitius Calvinus et Caius Asinius Pollio, monter au Capitole pour assister aux sacrifices d'usage et déposer dans le *Tabularium* le décret de sa nomination.

VII

Cette translation solennelle du sceptre de Juda en des mains étrangères avait sa raison dans les conseils de la Providence. Il ne fallait rien moins qu'un pareil éclat, pour vérifier authentiquement la prophétie de Jacob relative aux temps du Messie, rendre l'univers attentif et les Juifs inexcusables ; ceci se passait quarante ans avant Notre-Seigneur.

VIII

En arrivant en Judée, Hérode la trouve au pouvoir d'Antigone, neveu d'Hyrchan et son cousin par alliance. Il assiège Jérusalem, prend la ville, fait exécuter cinquante amis d'Antigone, les premiers d'entre les Juifs, et, par ordre d'Antoine, Antigone lui-même est crucifié.

Après ces sanglantes fureurs, Hérode convoque le Sanhédrin et lui demande de le reconnaître pour souverain légitime. Le Sanhédrin lui répond par ce texte de la loi : « *Tu ne placeras pas au-dessus de toi un prince étranger.* Cet acte de courage coûta la vie à tous les membres du Sanhédrin, un seul excepté, *Sammée*(1).

IX

Sans compétiteur, Hérode s'applique à introduire les mœurs romaines dans l'héritage de David et à former son gouvernement sur le modèle de celui des Césars.

A Rome il a vu des amphithéâtres pour amuser le peuple, et des temples pour honorer ses maîtres. Il fait bâtir des

(1) Il fut plus tard l'architecte du temple qu'Hérode fit bâtir.

théâtres et des arènes à Jérusalem et à Jéricho. En souvenir de la bataille d'Actium, il établit des jeux quinquennaux et des combats de gladiateurs. Il ose faire élever à Samarie, dont il change le nom en celui de *Sébaste* (Augusta), un temple en l'honneur d'Auguste, et deux autres à Césarée, l'un en l'honneur de Rome et l'autre en l'honneur de César.

X

A Rome il a vu tous les pouvoirs, spirituels et temporels, concentrés dans la main du prince, empereur, souverain pontife et même dieu; et il veut lui aussi être empereur, souverain pontife et dieu. Volupté et cruauté résument la vie des Césars romains: elles résument aussi celle de leur imitateur. La cour d'Hérode est un harem: Hérode a neuf femmes. Pour lui tout homme est moyen ou obstacle: moyen, il s'en sert; obstacle, il le brise.

XI

Ainsi il fait tuer tous les descendants des Asmonéens; Sohème, son confident; ses propres amis; les grands du royaume; dès que les uns ou les autres lui portent ombrage.

Au meurtre des étrangers, il ajoute celui des membres de sa famille. Il fait tuer Hyrcan, son beau-père, souverain pontife et légitime héritier du trône. Il fait tuer Aristobule, neveu d'Hyrcan. Il fait tuer Marianne sa femme, fille d'Hyrcan. Il fait tuer sa belle-mère, Alexandra, mère de Marianne. Il fait tuer les deux fils qu'il avait eus de Marianne, Alexandre et Aristobule. Il fait tuer Antipater, un autre de ses fils, issu d'un nouveau mariage. C'est en apprenant ce dernier

meurtre qu'Auguste dit le mot rapporté par Josèphe (1) : « J'aimerais mieux être le porc d'Hérode que son fils. » La crainte de perdre l'empire pousse Hérode à tous ces forfaits, et jusqu'à la fin de sa vie le tient dans des inquiétudes mortelles.

XII

Pour se prémunir contre le mécontentement du peuple, il ordonna que chacun s'occuperait uniquement de son travail. Il défendit toute assemblée civile et même toute réunion dans les promenades ou les auberges. Ses espions couvraient le pays et lorsqu'ils trouvaient quelqu'un en contravention, il était transporté dans la forteresse Hyrcania, et on n'entendait plus jamais parler de lui. Hérode lui-même se déguisait la nuit et se mêlait au peuple, pour savoir ce qu'on disait de son gouvernement.

Ce tyran montra toutefois quelques sentiments d'humanité. Durant la peste et la famine qui ravagèrent la Judée, il fit fondre sa vaisselle d'argent et vendre ses meubles les plus précieux pour soulager la misère publique.

XIII

Despote dans l'ordre social, Hérode ne le fut pas moins dans l'ordre religieux. Comme marque de sa puissance spirituelle, il voulut avoir en sa puissance l'étole sacerdotale, insigne du suprême pontificat. Il la fit enlever du temple et garder dans sa fameuse tour de Barim, à laquelle, pour flatter Antoine, il avait donné le nom de Tour Antonia. C'est là que les prêtres et les officiers du temple devaient aller chercher cette étole, lorsque le grand prêtre en avait besoin pour quelque cérémonie solennelle.

(1) *Antiq. Jud.* l. XV.

Hérode ne s'en tint pas là. Afin de montrer de plus en plus sa suprématie religieuse, il fit mourir les deux grands prêtres Hyrcan et Aristobule ; et, par une dérision sanglante, il appela de Babylone un Juif obscur, nommé Ananélus, à qui il donna, puis reprit pour les lui rendre bientôt, les insignes du souverain pontificat.

XIV

Plus que jamais il était évident que toute autorité spirituelle et temporelle était sortie de Juda et qu'ainsi le Messie était proche. Les Juifs le savaient, et Hérode ne l'ignorait pas. Afin de désorienter la nation sur les traditions relatives au Messie, il fit brûler tous les livres généalogiques des Juifs. Ce n'était qu'un premier pas. Dans le but de se faire passer lui-même pour le Messie, prédit par les prophètes, il fit reconstruire, du moins en partie, le temple de Jérusalem, avec une grande magnificence.

« Celui qui n'a pas vu le temple d'Hérode, dit le Talmud, n'a jamais rien vu de magnifique. Le sanctuaire élevait dans les airs ses masses colossales. Les murs étaient de marbre blanc, vert ou nuancé, et les blocs si bien ajustés les uns aux autres, qu'ils ressemblaient aux vagues de la mer. »

Josèphe ajoute que les pierres employées à la construction de cet édifice avaient jusqu'à quarante-cinq coudées de long, cinq de largeur et six d'épaisseur ; de sorte qu'elles rappelaient les gigantesques ouvrages des anciens tels qu'ils nous apparaissent encore dans les ruines de Persépolis et de Balbeck. L'édifice était revêtu de lames d'or, et lorsque le soleil frappait dessus, on eut dit un incendie qui éblouissait les yeux.

Commencé l'an 19 avant Notre-Seigneur, ce prodigieux ouvrage fut poussé avec une telle activité, qu'il s'acheva

en moins de treize mois. Alors les flatteurs de s'écrier : « Suivant les prophètes, le sceptre sorti de Juda doit passer aux mains du Messie. Aux yeux de tous, il est aux mains du grand, du magnanime Hérode. Cet illustre prince donné à la nation par les Romains, les maîtres du monde, ne peut être que le Christ, le Messie. »

XV

Si grossière qu'elle fût, cette flatterie eut un grand succès. Elle donna même naissance à la secte des hérodiens, sectateurs ou adorateurs du messie Hérode. Nous en parlerons plus tard. Comme emblème, sinon de sa divinité, du moins de son omnipotence religieuse, Hérode fit placer sur la grande porte du nouveau temple une aigle d'or aux ailes déployées. Elle était là, ainsi que nous venons de le dire, pour indiquer l'inspection suprême de l'État sur les choses sacrées : c'était un des immortels principes de 89. Les Juifs, qui ne les connaissaient pas encore, frémissaient à la vue de cet outrage fait au temple de Dieu.

XVI

Un jour deux célèbres rabbins, Judas et Mathias, présidents des écoles de Jérusalem, firent arracher l'aigle par leurs écoliers. Arrêtés sur-le-champ, ils furent brûlés vifs et trois mille Juifs payèrent de leur vie cet acte de résistance.

D'après tout ce qui précède, il est facile de comprendre le trouble d'Hérode, lorsque les Mages lui demandèrent des renseignements sur le roi qui venait de naître aux Juifs. Le vieux renard cache ses inquiétudes. Cependant il veut savoir ce qu'il y a de vrai dans le langage de ces étrangers. Par ses ordres, les princes des prêtres et les scribes sont

appelés au Palais et sommés de dire ce qu'ils savent de la naissance du Messie.

XVII

Le conseil des prêtres était alors présidé par Simon, fils de Boëthe, second beau-père d'Hérode et dont la famille était originaire d'Alexandrie. Les docteurs de la loi ou les scribes avaient à leur tête Hillel et Sammée, pères des scribes et des pharisiens, si souvent nommés dans l'Évangile. Parmi eux on comptait encore le vieillard Siméon. Tels étaient les chefs du Sanhédrin qui paraissait devant Hérode. Assis sur la chaire de Moïse, ces derniers représentants de la synagogue demeurèrent fidèles à leur mission. Sans hésitation et sans crainte, ils répondirent que le Messie devait naître à Bethléem de Juda.

XVIII

Hérode n'en demande pas davantage. Il congédie les prêtres, et, resté seul avec les Mages, il s'informe curieusement du temps où l'étoile leur est apparue. Satisfait sur ce point, il lui restait à connaître la maison même où se trouvait le nouveau roi. Afin d'obtenir de ses candides visiteurs ce dernier renseignement, il prend le rôle d'hypocrite qu'il joue si bien. « Allez, leur dit-il; informez-vous exactement de l'enfant, et lorsque vous l'aurez trouvé, venez me le dire, afin que j'aie moi aussi l'adorer. »

XIX

Les Mages partent. Hérode attend impatiemment leur retour : il l'attend en vain, furieux de se voir déçu de

son espérance, il se renferme en lui-même et, pendant quinze mois, prépare le forfait qui a rendu son nom exécration à toutes les générations. Il se dit : « D'après le témoignage des prêtres, le nouveau roi doit naître à Bethléem. D'après le récit des Mages, la deuxième année court depuis l'apparition de l'étoile qui annonce sa naissance. Pour être sûr qu'il ne m'échappe pas, voici ce que j'ai à faire. Il se pourrait que cet enfant ne fût pas né dans la ville même, ou qu'il eut été transporté dans le voisinage, je ferai donc massacrer tous les enfants de Bethléem et des environs. De plus, comme il serait possible qu'il ne fût pas né le jour même de l'apparition de l'étoile, mais un peu avant ou un peu après, je prendrai deux ans ans révolus depuis l'apparition de l'étoile et je ferai périr tous les enfants nés dans cet intervalle. Par ce moyen je suis sûr de tuer au berceau le compétiteur dont je suis menacé. »

XX

Mais comment le tigre s'assura-t-il de la totalité de sa proie ? car enfin on pouvait le tromper sur l'âge des enfants ; on pouvait lui cacher la naissance de quelques-uns. Il est plus que probable que, sous un prétexte ou sous un autre, Hérode se fit donner la liste exacte de tous les enfants de Bethléem et des environs.

XXI

Enfin toutes les mesures sont prises. Néanmoins Hérode, un instant, hésite devant l'exécution. Il se rappelle qu'il est l'obligé et le vassal d'Auguste. Que dira ce prince en apprenant le forfait ? L'inquiétude d'Hérode était d'autant mieux fondée, qu'Auguste avait contre lui de graves sujets

de mécontentement. Accusé par ses propres enfants, Hérode s'était vu obligé de venir lui-même plaider sa cause à Rome. Il est vrai qu'il l'avait si bien plaidée par ses discours ou par son or, qu'Auguste l'avait autorisé à faire mourir trois de ses fils, Alexandre, Aristobule et Antipater : ce qu'il fit. Le dernier fut exécuté cinq jours seulement avant le massacre des Innocents.

XXII

Il fit donc part de son projet à Auguste, comme d'une mesure politique, nécessaire, pour prévenir les révolutions qui pourraient surgir de la naissance d'un nouveau roi. L'ancien triumvir, le proscripteur de ses amis, en devenant Auguste n'avait pas cessé d'être Octave. L'autorisation du massacre est donnée. Comment eut-il lieu ? Au jour indiqué les soldats se répandirent-ils dans toutes les rues de Bethléem, dans tous les villages environnants, dans toutes les maisons isolées ? Il est difficile de le supposer.

XXIII

¶ Saint Antonin dit que, sous prétexte d'une fête, Hérode fit apporter dans un même lieu, vraisemblablement à Bethléem, tous ces tendres agneaux et qu'ils furent tous égorgés à la fois. Quoi qu'il en soit le massacre eut lieu au printemps de l'an de Rome 754, la 37^e année du règne d'Hérode. Quant au nombre des victimes, on l'ignore ; un monument de haute antiquité, le canon des Abyssins, le porte à quatorze mille. Ce chiffre nous paraît bien élevé. Néanmoins, avant d'en nier l'exactitude, il faudrait savoir jusqu'où s'étendait le district de Bethléem, quelle en était la population, ainsi que l'importance de la ville de Bethléem. Or, sur tous ces points l'histoire est muette.

XXIV

Le massacre des Innocents mit le comble aux crimes d'Hérode; il mourut cinq jours après et alla rendre compte au souverain Juge du sang qu'il venait de verser. Il était âgé de soixante-douze ans et en avait régné trente-sept. Comme son **a**me avait été le réceptacle de tous les vices, son corps était devenu le rendez-vous de presque toutes les maladies. Un feu intérieur lui brûle les entrailles. Au feu se joint une voracité que rien ne peut apaiser, une exulcération des intestins et des coliques atroces. Ses pieds et ses jambes, remplis d'une eau que retient à peine une peau luisante, deviennent énormes. De la partie inférieure, où se fait sentir une cruelle démangeaison, sortent des vers et une odeur insupportable. A tout cela il faut ajouter une contraction générale des nerfs et une extrême difficulté de respirer. Dans cet ensemble de maladies, ses contemporains, même les moins religieux, virent un châtement divin.

XXV

Comme s'il n'avait pas commis assez de crimes pour le mériter, le vieux tyran voulut en ajouter un nouveau; ayant fait appeler Salomé sa sœur et Alixa son mari, il leur dit : « Je veux que mes funérailles soient plus solennelles que celles de tout autre roi. Je sais que les Juifs se réjouiront de ma mort, eh bien, je veux qu'ils la pleurent. »

Afin d'obtenir ces larmes, il avait ordonné, sous peine de mort, à tous les nobles de son royaume de se rendre à Jéricho. Ils y étaient venus et il les tenait enfermés dans l'hippodrome. « Avant que ma mort soit connue, ajoute-t-il, vous les ferez envelopper par mes gardes et vous n'annon-

cerez ma mort que lorsqu'ils auront été percés de flèches. » Ainsi, après avoir massacré les enfants, il voulait égorger les pères. Tel fut le testament d'Hérode, qui heureusement ne fut pas exécuté.

XXVI

Cette rage de sang et de crimes, l'affreux tyran la tourne contre lui-même et tente de se suicider. Il demande une pomme et un couteau. Suivant son habitude, il épluche lui-même la pomme, et la coupe en morceaux, puis tout à coup il tourne le couteau contre sa poitrine ; il se serait tué, si son cousin Achébas ne lui avait saisi la main et enlevé le couteau. Cette tentative rendue inutile, il ordonna de mettre à mort sur-le-champ son fils Antipater. L'ordre fut exécuté. Bientôt après Hérode expira.

XXVII

Il était alors à Jéricho, revenant des bains de Callirhoé. A l'exemple des empereurs romains, il s'était fait bâtir un superbe mausolée à Hérodium, à cinquante stades de Jérusalem : c'est là qu'il fut enterré. Hérodium, qui s'appelle aussi de nos jours *Montagne des Francs*, était bâti au sommet d'une haute colline. On y trouve encore des ruines considérables, entre autres les substructions assez bien conservées de trois tours colossales. De vastes bassins avaient été creusés autour du col de la montagne. C'est au centre d'un de ces bassins qu'était le tombeau d'Hérode. En le plaçant dans ce lieu élevé le tyran semble avoir voulu dominer encore le pays après sa mort. Le fait est que du haut de la montagne des Francs la vue s'étend au loin du côté de la mer Morte, et de la pittoresque vallée où fut plus tard la

source célèbre de saint Chariton. A ses funérailles on vit parmi les troupes un corps de Gaulois et de Germains, depuis longtemps au service d'Hérode. Cette circonstance nous aide à comprendre comment les faits relatifs à Notre-Seigneur purent être facilement et promptement connus en Occident, comme aussi le rôle important attribué par la tradition à des soldats ou à des officiers européens, dans l'histoire évangélique.

Ainsi mourut le Néron de l'Orient, laissant à la postérité le premier exemple de la justice de Dieu sur les persécuteurs de l'Eglise : *et nunc reges intelligite.*

V. Josèphe, *Antiq. Jud.*, liv. XII, ch. VIII, tous les livres XIII, XIV, XV, et liv. XVII, ch. VIII, X, et XI; Macrobius, *Saturnal. rom.* 2; Sepp, *Hist. de N.-S. J.-C.*, t. I, ch. IX; Cor. a Lap., *in Matth.* 14, 15, 16; Rupertus, *de Victoria Verbi Dei*, lib. XII, ch. II; Baronius, *an.* 1, n. 54; id. *an.*, 1-8, t. I, *passim*; S. Antoninus, *Chronic.*, *an.* 1 et seq., etc.

ARCHÉLAUS

I

« Après la mort d'Hérode, l'Ange du Seigneur apparut à Joseph, en Egypte, durant le sommeil, disant : Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, et allez dans la terre d'Israël ; car ceux qui en voulaient à la vie de l'Enfant sont morts. Joseph se levant prit l'Enfant et sa Mère et vint dans la terre d'Israël ; mais apprenant qu'Archélaüs régnait en Judée, à la place d'Hérode son père, il craignit d'y aller ; et averti, dans le sommeil, il se retira en Galilée (1). »

II

La terre d'Israël, c'est la Palestine. Elle est appelée *terre d'Israël*, parce que le Seigneur lui-même l'avait donnée en héritage perpétuel à Abraham, dont le petit-fils Jacob ou Israël devint le Père des douze tribus qui furent le peuple juif. Au temps de Notre-Seigneur, la Palestine se composait de trois provinces : la Judée, la Galilée et la Samarie. Ces trois provinces réunies formaient avec l'Idumée, l'Iturée, la Trachonitide et l'Abilène, le royaume

(1) Matth. II, 19-22.

du premier Hérode. En mourant, ce prince nomma Archélaüs son successeur.

Aucun lieu de la Terre Sainte n'ayant été primitivement désigné à saint Joseph pour la retraite de la sainte Famille, la crainte d'Archélaüs l'empêcha de se fixer dans la Judée. Cette crainte annonce qu'Archélaüs avait hérité des tristes qualités de son père. Qu'elle fût bien fondée, la notice suivante va nous en donner la preuve.

III

Le premier Hérode avait neuf femmes. L'une était Samaritaine et s'appelait Malthace. Elle eut trois enfants : Archélaüs, Antipas et une fille nommée Olympiade. C'est Archélaüs que Hérode désigna pour son successeur et qui, en effet, le remplaça sur le trône de Judée. Ainsi, il n'y eut plus dans la dynastie régnante une seule goutte du sang de David. Si les juifs n'avaient pas été frappés d'un aveuglement irrémédiable, ils auraient vu que le sceptre était entièrement sorti de Juda et que les jours du Messie étaient arrivés.

IV

Jeune encore, Archélaüs fut envoyé à Rome par son père, pour faire son éducation. Élevé au milieu des païens pour régner sur les adorateurs du vrai Dieu, on comprend ce que sera l'homme et le règne. Peu après son retour en Judée, il devint, par la mort de son père, héritier du trône, sauf la ratification d'Auguste. Ce trône, il faillit le perdre avant des'y être assis : voici à quelle occasion.

Hérode était à peine descendu dans la tombe, que les Juifs demandèrent vengeance du sang versé par le tyran,

notamment celui du rabbin Mathias et de ses élèves, massacrés pour avoir enlevé l'aigle d'or, insolemment placée sur la porte du temple, en signe de la suprématie du pouvoir temporel sur le pouvoir spirituel. Ils voulaient aussi la destitution de l'ignoble souverain pontife nommé par Hérode, et la nomination d'un successeur, moins indigne de cette suprême fonction.

V

Pressé de se rendre à Rome pour faire ratifier par Auguste le testament paternel, Archélaüs engagea le peuple à demeurer en paix jusqu'à son retour. L'envoyé qui apporta cette recommandation ne put se faire entendre. Sa voix fut couverte par les cris de la multitude. On était aux fêtes de la Pâque; la ville était pleine de Juifs venus de toutes les parties du monde, en sorte que la sédition prenait des proportions formidables.

Toutefois, Archélaüs parvint à faire arrêter quelques-uns des meneurs. Cette mesure redoubla la fureur du peuple. Il fallut faire avancer des troupes : une affreuse mêlée s'ensuivit. Trois mille hommes furent tués dans les rues de Jérusalem et mêlèrent leur sang à celui des agneaux de la Pâque; les autres se dispersèrent dans les montagnes.

VI

Archélaüs profita de ce moment de calme pour effectuer son voyage de Rome. Il s'embarqua avec sa mère et un bon nombre d'amis, entre autres le fameux Nicolas de Damas, historiographe et assez vil flatteur d'Auguste. Le départ d'Archélaüs fut le signal de nouveaux troubles. Ils prirent un tel caractère que Quintilius Varus, gouverneur de Syrie,

crut nécessaire de se rendre en Judée. Disons en passant que c'est ce même Varus qui perdit en Germanie les plus belles légions romaines. Après une pacification par le sang il revint à Antioche.

VII

Il avait laissé à Jérusalem Sabinus en qualité de procureur de la Judée, avec une légion. Sabinus abusa de son pouvoir et ralluma la fureur des Juifs. On était aux fêtes de la Pentecôte. De toutes parts arrivaient les fils de Juda pour célébrer la solennité. Ceux de Jérusalem les excitèrent contre les Romains. Divisés en trois corps, ils enveloppèrent la légion romaine qui, d'un instant à l'autre, courait risque d'être massacrée. En dehors de Jérusalem tout était en fermentation, car il s'élevait plusieurs prétendants à l'empire : tant on était convaincu qu'on touchait à la venue du Messie.

VIII

Cependant Sabinus avait informé Varus de ce qui se passait. Celui-ci revint avec deux légions et les troupes auxiliaires, fournies par les rois et les tétrarques, tributaires des Romains. Sur son passage, Varus met tout à feu et à sang. Il brûle entre autres le bourg d'Emmaüs si gracieusement célèbre dans l'Évangile. A l'approche de l'armée, les Juifs prennent la fuite. Varus en saisit deux mille environ, qu'il fait crucifier. Après cette nouvelle pacification d'un goût tout romain, le gouverneur retourne à Antioche.

IX

Avant de quitter Jérusalem, il accorde aux Juifs la per-

mission d'envoyer à Rome cinquante députés, pour faire entendre leurs doléances à Auguste. Elles n'étaient pas de nature à servir la cause d'Archélaüs. Toutes leurs demandes se réduisaient à une : n'avoir plus de rois, mais vivre sous la domination immédiate des Romains. En arrivant à Rome, la députation se grossit de huit mille Juifs, habitants de cette ville, qui appuyèrent devant l'empereur la supplique de leurs compatriotes. La présence de tant de Juifs à Rome, du temps d'Auguste, donne lieu à quelques remarques d'un grand intérêt, non seulement au point de vue de l'histoire particulière d'Archélaüs et du succès de sa démarche, mais encore au point de vue de l'histoire générale de cette mémorable époque.

1° Cette population juive était considérable; 2° elle était très influente; 3° elle était très attachée à la dynastie de César.

X

1° La population juive, à Rome, du temps d'Auguste était considérable. Ces huit mille Juifs qui accompagnent les cinquante envoyés de Jérusalem n'étaient que les plus qualifiés de la population : pour paraître devant le sénat romain et devant le maître du monde afin de plaider une cause nationale, il est vraisemblable qu'on avait choisi des hommes supérieurs à la plèbe. Ces huit mille Juifs supposent au moins six mille familles. En admettant quatre personnes seulement par famille, on arrive au chiffre de vingt-quatre mille Juifs d'une condition plus qu'ordinaire.

Mais comme les riches sont partout bien moins nombreux que les artisans et les pauvres, on peut, sans exagérer les calculs, supposer à Rome, du temps d'Auguste, une population juive de quatre-vingt à cent mille âmes, et peut-

être plus. Elle avait même pour elle tout un quartier de l'immense cité, sur la rive droite du Tibre, où se trouve aujourd'hui le *Monte Verde*.

XI

2° Elle était très influente. D'abord, quelques-uns d'entre les Juifs s'étaient fait un nom par leurs talents, et jouissaient de la confiance des premières familles de Rome. Tels sont Philodemus dont parle Cicéron, Alexandre Polysthor, précepteur de Cornélius Lentulus, complice de Catilina, et auteur d'un grand nombre d'ouvrages ; Nicolas de Damas, historien et poète, confident d'Auguste et ami d'Agrippa (1).

Ensuite, Cicéron nous apprend que les Juifs de Rome exerçaient une haute influence même sur les assemblées du peuple et qu'ils étaient tellement redoutés que lui, Cicéron, n'osait parler contre eux qu'à voix basse. Il est curieux de savoir à quelle occasion le célèbre avocat manifestait sa crainte. Ce détail peu connu est d'autant plus intéressant, qu'il n'est pas sans rapport avec certains faits contemporains.

XII

Suivant la loi de Moïse les Juifs répandus dans le monde entier payaient l'*impôt du temple*. C'était une capitation de trois francs par an destinée à l'entretien du temple et des prêtres. Sous une autre forme, c'était le denier de saint Pierre. Les Juifs qui pouvaient se rendre à Jérusalem apportaient la monnaie du pays qu'ils habitaient ; les autres l'y faisaient parvenir. Mais toute espèce de monnaie n'avait

(1) Suivant l'opinion la plus probable, il était juif.

pas cours en Judée, surtout pour le service du Temple : de là vient la présence des changeurs sous les parvis et le négoce qui s'y faisait ; de là aussi l'indignation de Notre-Seigneur contre les profanateurs de la maison de son Père.

Or, Lucius Valerius Flaccus, gouverneur de l'Asie, en 691, soixante-deux ans avant Notre-Seigneur, avait fait saisir l'argent envoyé par les Juifs à Jérusalem pour l'entretien du temple, et l'avait soustrait à son profit ou versé dans le trésor public. Pour ce fait en particulier Décimus Lélius accusa Flaccus de concussion. Le vaniteux avocat de toutes les causes verreuses, Cicéron, prit sa défense. Dans son plaidoyer il nous a laissé les détails suivants sur les Juifs de Rome.

XIII

« Vient ensuite, dit-il, cet or des Juifs, au sujet duquel on a tant cherché à nous rendre odieux. Voilà sans doute pourquoi cette cause est plaidée auprès des degrés auréliens (1). C'est pour ce chef d'accusation, Lélius, que vous avez choisi la place où les Juifs se rassemblent en *grand nombre*. Vous savez combien leur *multitude est considérable* ; combien ils sont unis ; *combien ils ont d'influence dans nos assemblées* : je parle tout bas, seulement assez haut pour que les juges m'entendent ; car il ne manque pas de gens qui les excitent contre moi et contre les meilleurs citoyens. Je ne veux pas leur donner lieu de satisfaire leur mauvaise volonté. »

Enfin, nous voyons les Juifs, sous l'empire de Claude, faire habituellement des émeutes dans Rome, ce qui les fit chasser :

(1) Les degrés auréliens étaient au forum. C'était le nom de la plus belle basilique où se rendait la justice. Le procès de Flaccus se jugeait sous la présidence de Pompée.

Judæos assidue tumultuantes, dit Tacite. Troubler, troubler souvent, troubler sérieusement la tranquillité d'une ville aussi immense que Rome, suppose une population d'émeutiers d'un chiffre évidemment très élevé.

XIV

3° Elle était très attachée à la dynastie de César. Dans plusieurs de ses guerres, César avait reçu des Juifs de grands secours. En reconnaissance, il avait rendu plusieurs décrets en leur faveur. Aussi, le croirait-on? César ayant été assassiné, ce furent les Juifs qui pendant huit jours firent la garde autour de son corps.

Cet attachement extraordinaire est un fait dont nous devons la connaissance à l'histoire profane. Or, ce fait ne semble pouvoir s'expliquer d'une manière satisfaisante que par un fait de l'histoire religieuse.

A l'époque de César, tous les peuples du monde attendaient un *roi conquérant, législateur et dominateur de la terre*. Pour les Juifs en particulier, l'apparition de ce désiré des nations était attendue d'un jour à l'autre. De là venait leur facilité à s'attacher au premier personnage, en qui ils croyaient reconnaître l'objet de leur espérance. Malheureusement les Juifs de cette époque avaient, pour la plupart, perdu la vraie notion du Messie. Ils l'attendaient comme un roi temporel, comme un futur Salomon, environné de splendeurs temporelles.

XV

Au centre même de la Judée, à Jérusalem, où les saines traditions devaient être mieux conservées, ne trouvons-nous pas les Juifs hérodiens qui regardaient Hérode I^{er}

comme le Christ et le Messie (1)? Réunis dans l'amphithéâtre de Césarée, les Juifs de la Palestine, entendant une harangue d'Hérode Agrippa, ne le proclament-ils pas Dieu? « Ce sont les paroles d'un Dieu, et non d'un homme, » dit saint Luc rapportant leur acclamation (2). Et Josèphe, témoin compétent, ajoute : « Ils s'écriaient : Sois-nous propice; et si jusqu'à présent nous ne t'avons vénéré que comme un homme, dès maintenant nous confesserons que tu es au-dessus de la nature mortelle (3). »

Enfin, ce même Josèphe, prêtre d'Israël, ne craint pas d'écrire que les prédictions relatives au Messie s'étaient réalisées dans Vespasien. « Ce qui surtout avait poussé les Juifs à la guerre, c'était un oracle ambigu trouvé dans leurs livres sacrés : *Que vers cette époque quelqu'un sorti de leur pays dominerait tout l'univers.* Ils l'interprétaient en leur faveur, et plusieurs de leurs sages y furent trompés, car cet oracle regardait Vespasien, qui fut déclaré empereur dans la Judée (4). »

XVI

Si tout cela avait lieu en Palestine, pourquoi les Juifs de Rome n'auraient-ils pas pensé que César était le roi conquérant, le grand dominateur attendu? César n'était-il pas le plus grand personnage de ce temps? n'était-il pas

(1) Cum his etiam herodiani, qui Christum Herodem esse dixerunt. Tertull., *de Præscript.*, c. XLV. — Herodiani Herodem regem suscepere pro Christo. S. Hier., *adv. Luciferian.*, n. 23. — Herodiani... Herodem Christum Dominum esse dicebant, eum, inquam, Christum, qui in scripturis omnibus ac prophetis exspectabatur, esse Herodem existimabant, seque eo falsa quadam animi inductione gloriabantur. S. Epiph., *Haeres.*, 20.

(2) Act., XII, 22.

(3) *Antiq. jud.*, lib. XIX, c. VIII, n. 2.

(4) *De Bell. jud.*, lib. VI, c. V, n. 4.

confirmé officiellement par le sénat romain, l'assemblée la plus imposante de l'univers, dans le titre d'*empereur*, de *libérateur*, de *pacificateur*, de *grand pontife*, et même de *dieu*, sous le nom de *Jupiter Julius*, avec temple et prêtres consacrés à son culte ? Dès lors, le témoignage exceptionnel d'attachement que les Juifs de Rome lui donnèrent après sa mort s'explique de lui-même.

De ces détails, assez peu connus, il résulte, par rapport à l'histoire générale, qu'à la venue de Notre-Seigneur une population considérable conservait dans Rome les oracles divins, relatifs au Messie ; que seulement elle en faisait une fausse application ; que toute cette population très répandue dans la capitale du monde était en commerce habituel avec toutes les classes de la société et que sa religion, comme son pays natal, étaient connus des Romains beaucoup mieux qu'on ne pense. On voit là une préparation évangélique ménagée par la Providence, toujours attentive à faire concourir les événements humains à l'accomplissement de ses décrets.

XVII

Par rapport à Archélaüs, cette population juive provoqua une décision souveraine qui touche en même temps à l'histoire profane et à l'histoire sacrée. Les députés des Juifs ayant été introduits dans le sénat exposèrent les maux qu'ils avaient soufferts sous Hérode, leur *très cruel et très impur tyran*. Ils se plainquirent aussi vivement d'Archélaüs qui venait de faire massacrer, dans Jérusalem, un si grand nombre de personnes. « Nous demandons une seule chose, dirent-ils en finissant, c'est d'être délivrés du gouvernement des rois, réunis à la province de Syrie et soumis immédiatement à la domination romaine. On verra alors si nous sommes des séditieux et non des hommes tranquilles et modestes. »

Nicolas de Damas, vendu aux Hérodes, prit ensuite la parole pour justifier Archélaüs et son père.

XVIII

Les deux parties entendues et congédiées, Auguste délibère avec le sénat. Quelques jours après parut la décision, dans laquelle on constate l'influence exercée par les Juifs. Avant de la faire connaître, donnons quelques détails, sur le prince qui la rendit. Auguste avait un petit-fils, Caius César, né du mariage de sa fille Julie avec Agrippa. Il l'avait adopté, créé prince de la jeunesse et désigné pour son successeur à l'empire.

Par une coïncidence assez remarquable, le jeune Caius, destiné par son grand-père à devenir le maître du monde, quitta la robe prétexte pour prendre la robe virile, la même année où le Père éternel revêtait de la robe de l'humanité son divin Fils, établi Roi des rois et Prince du siècle futur. Quelques années plus tard, Caius fut envoyé par Auguste en Orient et en Judée. Il vint y mourir, comme pour indiquer qu'il cédait l'empire du monde au nouveau Roi de Bethléem, dont le règne immortel allait remplacer tous les règnes.

XIX

Afin d'initier le jeune prince à l'exercice de la souveraineté, Auguste lui confia la décision de l'affaire des juifs. Au lieu d'être donné tout entier à Archélaüs, le royaume d'Hérode fut divisé en quatre parts.

Avec le titre d'ethnarque, ou *chef de nation*, Archélaüs en eut la moitié, qui comprenait la Judée, l'Idumée et la Samarie. L'autre moitié fut partagée entre deux autres fils d'Hérode, Philippe et Hérode Antipas. Sous le nom de tétrarques, ou *chefs d'un quart*, Philippe eut l'Iturée et la

Trachonitide ; Hérode Antipas, la Galilée et le pays au delà du Jourdain. On voit ici l'effet des réclamations des Juifs. Aucun des fils d'Hérode n'eut le titre de roi. Il fut seulement promis à Archélaüs, s'il s'en rendait digne. Quant à la province d'Abylène, autre portion de l'empire d'Hérode, elle fut adjugée à Lysanias.

Archélaüs avait sous sa domination le centre de la Terre sainte, les tribus de Juda et d'Ephraïm, les grandes villes de Jérusalem, de la Tour de Straton, et de Joppé ; en dehors des frontières de la Judée, il possédait l'Idumée qui confinait à la mer Morte et à la mer Rouge. On y trouvait la ville importante de Bosra et les ports d'Elath et d'Asiongaber ; la Samarie, patrie des dix tribus schismatiques et dont la capitale, Samarie, conserva son nom jusqu'à ce que, pour flatter Auguste, Hérode I^{er} le changea en celui de Sébaste ou *Augusta*. La principauté d'Archélaüs lui rapportait un revenu de six cents talents, environ trois millions de notre monnaie.

XX

Les partages ainsi réglés, Archélaüs, Philippe et Antipas avec les députés de Jérusalem repartirent pour la Judée. La première chose que fit Archélaüs en arrivant fut de donner une certaine satisfaction à l'opinion publique. Il destitua le grand prêtre Joazave, créature d'Hérode, et lui donna pour successeur son frère Eléazar. Bientôt il destitua Eléazar, qu'il remplaça par Josué, fils de Sin. C'était le Bas Empire. Tout pouvoir était aux mains des princes : et quels princes ! Ensuite il s'occupa de faire rebâtir avec une rare magnificence le palais royal de Jéricho ; planta d'oliviers les environs de la ville et les fit arroser au moyen d'un aqueduc. Ces travaux ne l'empêchaient pas de satisfaire ses passions. En fait de

mœurs, aussi peu scrupuleux que son père, il épousa sa belle-sœur, veuve de son frère Alexandre, ce qui le rendit de plus en plus odieux aux Juifs.

XXI

Sa cruauté et sa tyrannie portèrent bientôt à son comble la haine de la noblesse juive et samaritaine. Il fut dénoncé à Auguste et accusé, ce qui était notoire, d'agir contre la volonté de César, qui lui avait expressément commandé de traiter ses sujets avec douceur. Cela se passait la neuvième année du règne d'Archélaüs, trente-septième de l'empire d'Auguste, en comptant depuis la bataille d'Actium. Fatigué de cette nouvelle accusation, Auguste fait appeler le procureur qu'Archélaüs entretenait à Rome. Sans daigner écrire à ce prince, il dit sèchement à son représentant : « Tu vas partir sur l'heure et t'embarquer pour l'Orient. Sans perdre un moment, tu m'amèneras Archélaüs. »

XXII

Il part, arrive à Jérusalem et va droit au palais. Vanité des joies de ce monde, ou mieux retour de la justice divine ! le messenger qui apporte la déchéance, l'exil et l'indigence, apparaît au moment où, comme Balthazar, Archélaüs, entouré de ses amis et de ses courtisans, était tout entier aux enivrements d'un splendide festin. Entré dans la salle du banquet, le sinistre envoyé notifie à Archélaüs l'ordre de l'empereur. Cet ordre était sans réplique et l'exécution pressante. Archélaüs se lève et quitte la Judée où il ne devait plus revenir. Arrivé à Rome, il essaie de se défendre. Pour toute réponse, Auguste le prive de sa couronne et de ses revenus, confisque ses biens et le condamne à un exil perpétuel, à

Vienne, dans les Gaules. Il y meurt dans la misère dix ans après la mort de Notre-Seigneur. — Sa sentence d'exil fut prononcée la cinquante-septième et dernière année du règne d'Auguste : Notre-Seigneur avait alors seize ans.

Auguste ne voulut pas donner de successeur à Archélaüs ; il envoya en Syrie Quirinius qui en avait été autrefois gouverneur, pour inventorier les biens d'Archélaüs, et il réunit son royaume, c'est-à-dire la Judée, l'Idumée et la Samarie à la province de Syrie ; toutefois il le fit administrer, sous la dépendance du proconsul, par des gouverneurs particuliers dont nous parlerons plus tard, ainsi que de Quirinius nommé dans l'Évangile pour avoir présidé au premier dénombrement qui avait conduit la Sainte Vierge et saint Joseph à Bethléem au temps de la naissance de Notre-Seigneur.

XXIII

Il nous reste à expliquer la crainte qui empêcha saint Joseph de se fixer dans le royaume d'Archélaüs, et à montrer l'exactitude parfaitement historique de l'Évangile, dans le récit des faits relatifs à Notre-Seigneur. Est-ce que Nazareth, où se retira la sainte famille, ne dépendait pas d'Antipas, frère d'Archélaüs ? Fils d'Hérode pour fils d'Hérode, pourquoi craindre l'un plutôt que l'autre ? en voici les raisons : 1° Archélaüs était connu par sa cruauté ; on n'avait pas oublié qu'il avait fait massacrer plusieurs milliers de Juifs dans l'émeute qui suivit immédiatement la mort de son père ; 2° la Judée, où se trouvait Bethléem, était sous sa domination. Or, c'était là qu'avait eu lieu, quelque temps auparavant, le massacre des enfants. La présence inattendue de Joseph, de Jésus et de Marie pouvait réveiller les soupçons d'Archélaüs et le conduire à des recherches dangereuses sur cette famille juive, revenant d'Égypte avec un enfant du même âge que

ceux qui avaient été mis à mort. On voit que se fixer en Judée, et surtout à Bethléem, éloignée à peine de quelques lieues de Jérusalem, c'eût été chercher un refuge dans l'ancre du lion (1).

XXIV

La sainte famille se retira donc en Galilée, et l'Évangile ne signale la présence de Notre-Seigneur en Judée qu'à l'âge de douze ans. Ce détail concorde avec les faits de l'histoire profane. Avant le massacre des innocents qui suit la naissance de Notre-Seigneur, la Sainte Famille part pour l'Égypte. Elle y reste jusqu'à la mort d'Hérode et revient en Israël sous le règne d'Archélaüs. Ce règne dura neuf à dix ans; à cette époque Notre-Seigneur atteignait sa douzième année. C'est alors que, tout danger ayant disparu, l'Évangile marque son premier voyage de Nazareth à Jérusalem et sa prédication dans le temple (2).

XXV

Plus on étudie l'Évangile, plus on admire la parfaite concordance des faits qu'il raconte et leur complète exactitude avec les événements de l'histoire profane dont aucun incrédule ne doute. Adorons aussi les conseils de Dieu sur les mauvais princes, qui tôt ou tard et souvent d'une manière

(1) *Infanticidii memor erat Archelaüs, ac facile intellexisset Christum. reducem in Judæam evasisse infanticidium, ideoque eum ad necem revocasset. Cor. a Lap. in Matth., II, 21.*

(2) *Archelaus enim regnavit decem annos, quibus adde duos Herodis, habebis annos duodecim, post quos Archelaus ab Augusto regno fuit pulsus in exilium, tumque Christus libere et sine matre adiit Jerusalem et templum. Cor. a Lap. in Luc. II, 1.*

éclatante portent la peine de leurs iniquités. Remarquons encore comment la Providence, en tenant à Rome une multitude de Juifs, préparait la propagation de l'Évangile et facilitait la mission des apôtres. Seigneur, vous êtes juste, et tous vos desseins sont parfaits.

Voir : Josèphe, *Antiquit. jud.*, lib. XVII, 12; Dion, *Hist.*, lib. LIV, LV; *Lapid. ancyran. inscriptio*; Lipsius, in *Tacit. Annal.*, lib. I, n. 18; Cor. a Lap., in *Luc.* II, 1; Josèphe, *Antiq. jud.*, lib. XV, ch. IV, XIV, XXI; *de Bell. jud.*, ch. XI; Baron., an. 8, n. 12, 13, 14, 15; id., an 16, n. 1, 2, 3.

QUIRINIUS

I

« Or, il arriva qu'en ces jours parut un édit de César Auguste, pour le dénombrement des habitants de toute la terre. Le premier dénombrement fut fait, Cyrinus étant président de Syrie. Et tous allaient se faire inscrire chacun dans sa ville. Joseph aussi monta de Galilée, de la ville de Nazareth, en Judée, dans la ville de David, qui est appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, avec Marie son épouse, qui était enceinte (1). »

II

Ces quelques lignes offrent un triple et immense intérêt. Elles nous font assister aux préparatifs mystérieux de l'événement qui résume l'action de la Providence dans le gouvernement des empires, et toute l'histoire du monde pendant quatre mille ans.

Elles nous font connaître les noms des personnages qui furent les instruments de la volonté divine, dans ce fait éternellement mémorable. Elles soudent l'histoire sacrée à

(1) S. Luc., ch. II, 1, 2.

l'histoire profane qui, sur ce point décisif, jouissent de la même certitude. Or, cette inébranlable certitude sera toujours le désespoir de l'incrédule et le châtement du négateur.

III

Fondues ensemble dans le texte évangélique, les deux histoires que nous venons de nommer donnent lieu aux questions suivantes : Qui était Cyrinus? quel fut ce premier dénombrement ? quelle en est l'époque précise ? Comment concilier les paroles de saint Luc avec un célèbre passage de Tertullien, dont nous parlerons plus tard ?

IV

1° *Qui était Cyrinus?* Commençons par dire que le mot latin *Cyrinus* n'est pas la traduction exacte du mot grec de saint Luc. L'évangéliste écrit Κυρηνίου, d'où il résulte que le vrai nom du gouverneur de Syrie est Quirinius (1). Ce personnage est très connu dans l'histoire. Publius Sulpitius Quirinius était romain ; mais il n'appartenait pas à l'ancienne famille *Sulpitia*, dont il est souvent parlé dans les fastes de la république romaine. Il était né à Lanuvium, municipe ou petite ville du Latium, à six lieues de Rome, sur la voie Appienne : voie célèbre entre toutes, *regina viarum*, qui conduisait à Naples.

V

Lanuvium est connu par son temple de Junon et par un privilège qui montre combien les Romains étaient habiles dans

(1) Ηγεμονεύοντος τῆς Συρίας Κυρηνίου. Luc. II, 2.

l'organisation de leurs conquêtes. Bien que partie intégrante de la république, Lanuvium conserva ses anciennes coutumes et entre autres le droit de se nommer un dictateur.

Laisser vivre de leur vie propre les colonies, mais avec dépendance de la métropole, n'est-ce pas le moyen de les assimiler au conquérant sans trop froisser leur amour-propre?

VI

Quoi qu'il en soit, Quirinius suivit avec ardeur la carrière militaire, *impiger militiæ*, dit Tacite, et exerça de difficiles fonctions, *acribus ministeriis*. Préteur de Crète, il fut chargé de la guerre contre les Marmérides, peuplade d'Afrique voisine de l'Egypte, et la conduisit avec succès. Sous Auguste, l'an de Rome 742, il parvint au consulat.

Six ans plus tard, il fut gouverneur de Syrie et fit la guerre aux Homonades, peuple de Cilicie.

Non moins heureux dans cette seconde expédition que dans la première, il s'empara des forteresses ennemies; réduisit les habitants par la famine, tua le roi Amyntas, enleva quatre mille prisonniers, et laissa le pays désert. C'est ce que les Romains appelaient établir l'ordre : *ubi solitudinem faciunt pacem appellant*. Pour ces exploits, Quirinius obtint les honneurs du triomphe.

VII

Ensuite il épousa Emilia Lépidia, issue des grandes familles des Lépidus, des Sylla et des Pompée. Il la répudia bientôt, ce qui donna lieu à un scandaleux procès. Il mourut à Rome, dans un âge avancé et sans enfants, la vingt-unième année de notre ère. Telle était pour lui l'estime de Tibère, que ce

digne César lui fit faire des funérailles aux frais de la République (1).

VIII

Revenons à la vie publique de Quirinius. Vers l'an 747 de Rome, deux ans avant la naissance de Notre-Seigneur, donné pour *Rector* ou conseil au jeune Caius-César, petit-fils d'Auguste chargé du gouvernement de l'Arménie, Quirinius accompagna ce prince en Orient. Nous les trouvons à Jérusalem un an avant la naissance de Notre-Seigneur, sous le consulat de Caius Antistius Vétéris et de Lucius Balbus. Vers cette époque un sénatus-consulte nomma Quirinius Légat Propréteur du divin Auguste en Syrie, *divi Augusti Legatus Proprætor*.

IX

2° *Quel fut le recensement que saint Luc appelle le premier, et dans lequel figure Quirinius, en qualité de président de Syrie ?* Rappelons d'abord le texte évangélique : « En ces jours parut un édit de César Auguste, pour le dénombrement des habitants de toute la terre. » On sait que chez les Romains le recensement avait lieu tous les cinq ans. Il s'étendait seulement

(1) Cujus funus jussu Tiberii publicis exequiis frequentatum est a Senatu.. Nihil ad veterem et patriam Sulpitiorum familiam Quirinus pertinuit, ortus apud Lanuvium; sed impiger militiæ, et acribus ministeriis consulatum sub divo Augusto, mox expugnatis per Ciliciam Homonadensium castellis, insignia triumphii adeptus, datusque rector Caio Cæsari Armeniam obtinenti, Tiberium quoque Rhodi agentem coluerat, quod tunc patefecit in senatu, laudatis in se officiis, et incusato M. Lollio, quem auctorem Caii Cæsaris pravitatis et discordiarum arguebat. Sed cæteris haud læta memoria erat Quirini, ob intentata Lepidæ uxori repudiatiæ pericula, sordidamque et præpotentem senectam. Tacit. Ann. lib. III.

à l'Italie. Nulle part on ne voit qu'il fallut à chaque lustre un édit nouveau pour l'ordonner.

X

Des deux suppositions suivantes l'une paraît donc certaine : ou l'édit d'Auguste avait pour but d'étendre le recensement quinquennal à toutes les provinces de l'empire, et c'était une nouveauté qui demandait un acte particulier de l'autorité ; ou bien il s'agit d'un recensement exceptionnel, exécuté hors de l'époque ordinaire des recensements quinquennaux. Laquelle est vraie ? Si vous prenez la peine de lire tout ce que les savants ont écrit sur ce point d'histoire, et sur l'époque précise de ce recensement, vous pourrez vous flatter d'obtenir pour résultat *l'ignorance acquise*.

XI

Afin de ne pas nous engager dans ce dédale inextricable, ou du moins pour orienter notre marche en le côtoyant, disons, d'après l'histoire, qu'il y eut dans tout l'empire deux opérations distinctes des recensements quinquennaux, ordonnées, vers cette époque, par les maîtres du monde : une opération *cadastrale* et une opération *ensoriale* ou *censitaire*.

L'an 710 de Rome, 39 ans avant notre ère, Jules César étant consul avec Antoine ordonna de faire le cadastre de tout l'empire. Cette opération avait pour but de connaître les ressources des provinces et d'établir une assiette uniforme pour l'impôt.

Quatre ingénieurs, Didyme, en Occident ; Xénodore, en Orient ; Théodote dans le nord ; Polyclète, dans le midi, aidés d'un nombre considérable de géomètres, *agrimensores*, exécutèrent cette vaste opération. Elle dura près de trente

ans. Leur travail fut envoyé au sénat et déposé dans les archives du Capitole.

XII

Soit pour le perfectionner, soit pour l'étendre aux provinces nouvellement réunies à l'empire, soit pour y faire entrer le nombre des habitants, Auguste ordonna de continuer le travail de son oncle. A trois reprises différentes, comme lui-même nous l'apprend, il fit exécuter le recensement général de l'empire.

La première fois, 28 ans avant l'ère vulgaire, lui-même étant consul avec Agrippa son gendre. Ce premier dénombrement fut confié à vingt censiteurs, accompagnés de sous-censiteurs en grand nombre.

La seconde fois, pour des raisons que l'histoire ne dit pas, huit ans avant notre ère, sous le consulat de Marcus Cerninus et d'Asinius Gallus.

La troisième fois, six ans après la naissance de Notre-Seigneur, sous le consulat de Sextus Pompée et de Sextus Apulée. Il se continuait encore, du moins dans les Gaules, lorsque Auguste mourut.

XIII

Le cadastre et les deux premiers dénombrements devinrent pour Auguste les éléments d'une statistique générale de l'empire. Lui-même la rédigea sous le titre de *Breviarium totius imperii*. Elle indiquait toutes les ressources de la République; combien elle comptait d'habitants, combien de citoyens et d'alliés sous les armes, de flottes, de royaumes, de provinces, d'impôts et de redevances, *vectigalia*. Savoir combien de têtes étaient courbées sous son joug et ce que chacune

devait rapporter : tel était le but d'Auguste. Autre était celui de la Providence. Elle voulait que, sur les registres de l'empire romain, fût écrite, par une main non suspecte, la royale descendance de l'Enfant de Bethléem.

XIV

Saint Luc ajoute que le recensement dans lequel figura saint Joseph fut le *premier* et qu'il eut lieu en Judée, Quirinius étant président de Syrie. Une tradition très ancienne et très authentique, rapportée par Suidas, dit : « César Auguste confia à vingt personnages d'une vertu et d'une intégrité éprouvée le soin du recensement à faire dans les provinces. Ils firent le recensement des personnes et des biens, et l'empereur ordonna qu'une partie de ces listes fût déposée dans le trésor public. Ce fut le *premier* recensement.

XV

« Il y avait eu précédemment d'autres tributs levés d'après l'estimation de la fortune ; mais ces sortes de cens n'avaient rien de commun avec celui-ci. C'étaient de complets dépouillements, et, à la voir faire, on aurait pu croire qu'aux yeux de l'autorité la richesse était un crime (1). »

XVI

Ainsi, le premier recensement dont parle saint Luc, et qui eut lieu en Judée, Quirinius étant président de Syrie, serait le recensement ordonné par Auguste vingt-huit ans avant notre ère. En disant que ce dénombrement fut le *premier*,

(1) Suid. Lexicon, art. *Descriptio*.

l'Évangile, d'accord avec l'histoire profane, donne à entendre qu'il y en eut plusieurs, ou au moins un second.

En effet, nous savons par les Tables d'Ancyre, qu'il y en eut trois qui paraissent avoir été généraux. Nous savons de plus qu'il y en eut un particulier en Judée, également exécuté par Quirinius, pour inventorier les biens d'Archélaüs, fils d'Hérode premier, après sa déchéance du trône et son expulsion de la Judée.

Tel est donc dans saint Luc le sens du mot premier : *premier*, parce qu'il fut le premier dénombrement général ordonné par Auguste; *premier*, parce qu'il fut le premier exécuté en Judée par Quirinius.

XVII

3° *Quelle fut l'époque précise de ce dénombrement?* Moins encore que sur les autres, les savants ne sont d'accord sur cette question. Toutefois, elle ne manque pas d'importance, puisqu'il s'agit, à l'aide des quelques monuments qui nous restent, de faire concorder le texte évangélique avec les dates de l'histoire profane. Parmi une foule d'opinions, en voici une qui nous paraît acceptable.

XVIII

Ainsi que nous l'avons vu, les auteurs anciens nous apprennent que l'opération du cadastre ordonnée par Jules César dura près de trente ans. En admettant une durée à peu près semblable pour le premier dénombrement, et rien ne s'y oppose, Notre-Seigneur serait né à la fin du premier dénombrement; et le texte de saint Luc, en accord complet avec l'histoire profane, s'explique de lui-même.

XIX

Si, au contraire, on trouve trop longue la durée du premier dénombrement, si même la promulgation du second, l'an huit avant Notre-Seigneur, semble indiquer que le premier était fini, il reste à placer la naissance de Notre-Seigneur pendant le second dénombrement.

Dans ce cas, saint Luc n'aurait pas eu en vue le premier dénombrement général ordonné par Auguste; mais le second, et celui-ci, il l'aurait appelé le premier, c'est-à-dire le premier fait en Judée par Quirinius qui, en effet, en exécuta un second, ainsi que l'historien Josèphe nous l'apprend et que nous l'avons vu dans la biographie d'Archélaüs.

XX

Maintenant quel fut le censeur ou le sous-censeur de service à Bethléem, qui eut le très grand honneur, dont il ne se douta pas, d'inscrire de sa main sur les contrôles de l'empire, comme sujet d'Auguste, le Fils de Dieu, Roi d'Auguste et de tous les rois? L'histoire ne le dit pas.

XXI

4° *Comment concilier les paroles de saint Luc avec un célèbre passage de Tertullien ?* Voici le texte du grand apologiste : « Il est de notoriété publique, dit-il, en écrivant contre les Marcionites, que des recensements furent faits sous Auguste dans la Judée, par Sextius Saturninus (1), dans lesquels on put s'enquérir de la généalogie de Jésus-Christ. »

(1) Sed et census constat actos sub Augusto nunc in Judæam per Sextium Saturninum, apud quos genus ejus inquirere potuissent. *Adv. Marcion.*, lib. IV, n. 19.

D'une part, saint Luc rapporte que le premier recensement, pendant lequel Notre-Seigneur naquit, fut fait par Quirinius; d'autre part, Tertullien affirme que ce recensement fut exécuté par Sextius Saturninus.

Les critiques de l'Évangile n'ont pas manqué de tirer parti de cette difficulté; mais elle n'est qu'apparente: la connaissance un peu approfondie de l'histoire profane la fait évanouir.

XXII

L'an de Rome 742, nous avons trouvé au consulat le sénateur Sulpitius Quirinius. D'après une loi établie par Pompée et que l'empereur Auguste se fit un devoir de maintenir, un magistrat ne pouvait devenir gouverneur d'une province que cinq ans après la fin de sa magistrature. Aussi Quirinius ne revient sur la scène publique que l'an 748, où il nous apparaît tout d'un coup en Cilicie faisant la guerre aux Homonades, dans le Liban, poursuivant les Ituréens, dont il prend les forteresses, et faisant le recensement de la province d'Apamée.

XXIII

La surintendance de Quirinius dans le recensement de la population s'étendait donc sur toute la province de Syrie où étaient Apamée, le Liban et l'Anti-Liban, patrie des Ituréens. Les inscriptions suivantes rapportées par Muratori ne permettent pas d'en douter. « Quintus Emilius, par ordre de Quirinius, recensa dans la province d'Apamée cent dix-sept mille citoyens. Quintus Palicanus Secundus par ordre de Quirinius marcha contre les Ituréens dans le mont Liban et prit leur forteresse (1). »

(1) Idem (Q. Æmilius) jussu Quirini censum fecit Apameæ provinciæ millium hominum civium cxxvii. — Idem (Q. Palicanus secundus) jussu

XXIV

Or, d'après les fastes consulaires, Sextius Saturninus était à cette époque, 746-748, gouverneur de la Syrie, à laquelle appartenait la Judée. Ainsi faite, en quelque sorte d'elle-même, la conciliation du texte de Tertullien avec celui de saint Luc nous donne la rédaction suivante : « Le premier dénombrement fut fait par ordre ou sous l'inspection de Quirinius, président du recensement de la Syrie, pendant que Sextius Saturninus était gouverneur de cette province. »

XXV

Ajoutons que le nom de *præses*, président, donné à Quirinius par saint Luc ne veut pas dire invariablement gouverneur. Ainsi, l'Évangile donne le titre de *præses* à Pilate, qui n'était pas gouverneur de la Judée, mais seulement procureur, comme il est appelé dans un autre endroit du texte sacré : *Procurante Pontio Pilato Judæam*. Le procureur d'une province était un magistrat subordonné au gouverneur appelé préteur ou proconsul.

XXVI

Il ne faudrait pas conclure de là que Quirinius était subordonné à Saturninus. Non ; il avait une mission distincte et indépendante, celle du recensement à exercer dans le gouvernement de Syrie. D'ailleurs, il était, il semble, un trop haut personnage, pour être l'inférieur d'un magistrat de province.

Sénateur, consul, triomphateur, il jouissait de toute la con-

fiance d'Auguste, qui l'avait donné pour guide à Caius César, son petit-fils et son successeur à l'empire. Ce jeune prince étant mort, Auguste nomma Quirinius gouverneur de Syrie.

XXVII

Malgré certaines difficultés, qui vraisemblablement resteront toujours insolubles, il résulte de cette excursion dans le champ de l'histoire sacrée et de l'histoire profane : 1° que le texte de saint Luc est inattaquable ; 2° que celui de Tertullien n'y est point opposé ; 3° que Notre-Seigneur est né pendant le recensement opéré à un titre quelconque, par Sulpitius Quirinius ; 4° que *si*, pour rappeler le mot de Bacon, *peu de science éloigne de la religion, beaucoup de science y ramène.*

Voir : Tacite, *Annal.* lib. III, 48 ; *Onomasticon Roman.* Litt. 9, p. 823 ; Strabon. lib. XII, 5-6 ; Sepp, *Vie de Notre-S-eigneur Jésus-Christ*, t. I, ch. 4 ; Frontin. *de Coloniis*, p. 142, 178, 207 ; Josèphe, *Antiq. jud.* lib. XVIII, 11 ; Tacite *Annal.* lib. II ; Sueton. *in August.* ; Dion Cassius, lib. LVI ; ch. 33 ; Magnan, *Problema de die Nativ. Christi*, p. 162 ; Velleius Patercul. *Florus ap. Cor. a Lap.* in Luc. II, 2 ; Baron. *apparatus ad Annal.* n. 15 et 84-96 ; Benoît XIV, *de Festis, die Natal.* ; Cancellieri, *Notte di Natale*, ch. xxii, p. 76 et suiv. ; *Revue des questions histor.*, janv. 1867, p. 1 à 65, etc., etc.

HÉRODE ANTIPAS

ET HÉRODIADE

I

« Or, le Roi Hérode entendit parler de Jésus, car son nom était très répandu, et il disait : Jean-Baptiste est ressuscité d'entre les morts ; c'est pour cela que des miracles s'opèrent par lui. D'autres disaient : c'est Élie, mais d'autres disaient : C'est un prophète semblable aux autres prophètes. Ce qu'Hérode ayant entendu, il dit : Cet homme est Jean, à qui j'ai fait trancher la tête ; il est ressuscité d'entre les morts : car le même Hérode avait envoyé saisir Jean, et l'avait fait enchaîner et mettre en prison, à cause d'Hérodiade, femme de Philippe, son frère, qu'il avait épousée, parce que Jean disait à Hérode : Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère.

« Or, Hérodiade lui tendait des pièges, et elle voulait le faire périr, mais elle ne le pouvait, parce qu'Hérode craignait Jean, sachant que c'était un homme juste et saint, et il le révérait et il se conduisait en beaucoup de choses d'après ses avis, et il l'écoutait volontiers.

II

« Mais le jour favorable arriva. Hérode, le jour anniver

saire de sa naissance, donna un festin aux grands de sa cour, aux premiers de son armée et aux principaux de la Galilée. Et la fille d'Hérodiade étant entrée dansa devant Hérode, et lui plut tellement et à ceux qui étaient à table avec lui, qu'il lui dit : Demandez-moi ce que vous voulez et je vous le donnerai. Et il ajouta avec serment : Tout ce que vous me demanderez, je vous le donnerai, quand ce serait la moitié de mon royaume.

III

« Sortie, elle dit à sa mère : Que demanderai-je ? La mère répondit : La tête de Jean-Baptiste ; et étant rentrée aussitôt dans la salle où était le Roi, elle dit : Je demande que vous me donniez à l'instant même, dans un bassin, la tête de Jean-Baptiste, et le Roi fut contristé ; mais à cause de son serment, et de la présence de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas la refuser ; et ayant envoyé le bourreau, il ordonna qu'on apportât la tête de Jean dans un bassin. Et le bourreau lui coupa la tête dans la prison, et il l'apporta dans un bassin et il la donna à la jeune fille, et la jeune fille la donna à sa mère (1). »

IV

Hérode, surnommé Antipas, dont il est ici question, était fils d'Hérode premier qui fit mourir les innocents. Sa mère était la samaritaine Malthace. Son père l'avait d'abord choisi pour lui succéder, au préjudice d'Archelaüs son frère aîné ; puis il s'était contenté de lui laisser par testament la Galilée et la Pérée ; ce qui fut confirmé par Auguste après

(1) Matth. xiv, 1-11, et Marc. vi, 14, 28.

une discussion solennelle, pour laquelle Antipas s'était rendu à Rome avec sa mère.

Des trois principales provinces dont se composait la Terre Sainte au temps de Notre-Seigneur, la Galilée paraît avoir été la plus riche. « Dans la Galilée, dit l'historien Josèphe, les villes sont très rapprochées, et telle est la richesse du pays, que partout on rencontre une grande population dans les bourgs, dont le moindre compte plus de quinze mille habitants (1). »

Cette Galilée supérieure est quelquefois appelée dans l'Écriture la *Galilée des gentils*, à cause du voisinage des Phéniciens idolâtres, qui l'habitaient en grand nombre. Leur présence en Terre Sainte remontait à Salomon. Il avait cédé cette portion de territoire à Hiram, roi de Tyr, en reconnaissance de la généreuse coopération que ce prince avait donnée à la construction du temple.

Tombée au pouvoir des Turcs, la Galilée fait aujourd'hui partie du Pachalik d'Acre. Les Arabes l'appellent *Béled-el-Boukra*, c'est-à-dire pays de l'Évangile. Jamais nom ne fut mieux donné et jamais tradition plus fidèle. C'est de la Galilée que sortit Notre-Seigneur pour prêcher l'Évangile, et tous les apôtres étaient Galiléens. Quand, par dérision, Julien l'Apostat appelait Jésus le *Galiléen*, et ses disciples les *Galiléens*, il constatait, sans s'en douter, le témoignage de l'histoire et la personnalité de Notre-Seigneur.

V

En possession de sa Tétrarchie, Hérode Antipas voulut

(1) In Galilæa crebræ sunt civitates, et ubique multitudo vicorum, propter opulentiam populosi, ut qui sit minimus, supra quindecim millia colorum habeat. *De Bell. Jud.* lib. III, ch. II.

faire sa cour à Auguste. Dans ce but il ordonna d'agrandir et de fortifier la ville de Séphoris, située sur le territoire de la tribu de Zabulon, la déclara capitale de toute la Galilée, et lui donna le nom de *Julia* à cause de Julie, femme d'Auguste. Quoique bien déchuë de son ancienne splendeur, cette ville, aujourd'hui *Séfourî*, se voit encore à deux lieues environ de Cana, et à huit de Ptolémaïs. Afin de se conserver les bonnes grâces de Tibère, successeur d'Auguste, ce même Hérode fit bâtir une ville qu'il appela *Tibériade* et dont il est souvent parlé dans l'Évangile.

VI

Situé dans une position charmante, sur les bords du grand lac de Génésareth, appelé aussi lac de Tibériade, elle se peupla rapidement de Galiléens et d'habitants des provinces voisines. Au moyen âge elle devint fameuse par la bataille livrée sous ses murs en 1187. Cette bataille, connue dans l'histoire sous le nom de bataille de Tibériade, fut gagnée par Saladin sur les chrétiens et fit tomber Jérusalem aux mains des infidèles. Tibériade, appelée aujourd'hui Tabaride, est encore renommée par ses eaux thermales. Les Grecs schismatiques y possèdent un palais archiépiscopal, et les musulmans, plusieurs mosquées. De ses anciennes fortifications, plusieurs fois ébranlées par des tremblements de terre, il reste un mur flanqué de tours.

VII

Flatteur des Césars, Hérode ne l'était guère moins de leurs généraux. Vitellius, revenant de la guerre contre les Parthes, à qui il avait enlevé l'Arménie, eut une entrevue avec Artabane le roi vaincu. Elle eut lieu au milieu d'un pont sous une

tente magnifique préparée par Hérode. Jusque-là tout était bien et de nature à plaire au général romain ; mais dans son empressement de courtisan, et pour se ménager la gloire d'annoncer le premier à Tibère les succès de Vitellius, il expédia aussitôt, pour Rome, un tabellaire porteur de lettres détaillées sur l'heureuse campagne d'Arménie, en sorte que Vitellius n'eut plus rien à apprendre à l'empereur. Ne se doutant de rien, le général envoya son rapport à Tibère. Ce prince lui répondit que déjà il savait tout par Hérode. Vitellius, piqué au vif, se vengea plus tard du flatteur trop empressé.

VIII

Ce manque de tact, qui attira sur Hérode la colère du futur empereur, n'était rien en comparaison des crimes par lesquels le Tétrarque provoqua la colère du ciel et appela sur sa tête des châtimens dont le bruit retentira jusqu'à la dernière génération.

Au sein des loisirs que lui laissait le gouvernement de son petit État, Hérode se livrait à ses honteuses passions. Chez lui comme chez la plupart de ses contemporains, elles étaient sans retenue. Disciple de Pythagore, il croyait à la transmigration des âmes ; ou, comme parlent ses émules actuels, les spirites, à leur réincarnation successive ; ce qui exclut les peines éternelles (1).

(1) Si on rejette avec raison, comme une hérésie, la métempsycose des âmes, il faut bien, en voyant ce qui se passe sous nos yeux, admettre la métempsycose de l'erreur. N'est-ce pas une véritable métempsycose que les erreurs du vieux Pythagore, ensevelies depuis des siècles, ressuscitent aujourd'hui dans les spirites, et surtout dans leurs chefs Piévrart et Allan-Kardec ? Ce dernier, baptisé par les esprits de son pseudonyme, n'affirme-t-il pas qu'il a été soldat Breton au moyen âge ? N'est-ce pas Pythagore lui-même disant sérieusement : « Je m'en souviens ; au temps

IX

Donc Hérode, marié depuis longtemps à la fille d'Arétas, roi des Arabes, dut faire un voyage à Rome. En passant chez son frère Philippe, il se laissa prendre aux charmes d'Hérodiade, femme de son frère et nièce de l'un et de l'autre, car elle était fille de leur frère Aristobule. Il lui proposa de l'épouser. Elle y consentit, mais après son retour de Rome et à la condition qu'il renverrait la fille d'Arétas. Ce fut probablement l'ambition qui la porta à ce crime, parce que les États d'Hérode étaient plus riches et plus peuplés que ceux de Philippe son mari.

X

Dans le partage que fit Auguste du royaume d'Hérode I^{er} leur père, Philippe avait eu l'Iturée et la Trachonitide, avec la Gaulonitide et la Batanée (1).

L'Iturée ou l'Auranitide devait son nom à Ithur, fils d'Ismaël. C'était une contrée montagneuse et boisée qui s'étendait en longueur jusqu'au pied du Liban. Voisine de la terre de Hus, patrie de Job, elle prenait naissance du Jourdain, et se prolongeait jusqu'aux montagnes de Tyr et de Sidon. On n'y comptait aucune ville importante.

Les habitants, trop semblables aux bédouins de nos jours,

de la guerre de Troie j'étais Euphorbe, fils de Panthoïde, dont le second fils d'Atrée, Ménélas, perça la poitrine de sa puissante lance ? »

Iipse ego, nam memini, Trojani tempore belli,
Panthoides Euphorbus eram, cui pectore quondam
Hæsit in adverso gravis hasta minoris Atridæ.

Ovid.

(1) Luc, III, 1, 2 ; Josèphe, *Antiquit. jud.*, XVIII, 6.

vivaient souvent de brigandage. Hérode I^{er}, l'ayant eue en présent de la libéralité d'Auguste, la réunit à la Judée.

XI

La Trachonitide, ainsi appelée d'un mot grec qui signifie *creux, raboteux, accidenté*, était une contrée pierreuse, caverneuse et sans cours d'eau naturels. Située au delà du Jourdain entre la Palestine et la Célé-Syrie, ou *Syrie creuse*, au milieu du Liban et de l'Anti-Liban, elle était bornée à l'Orient par l'Arabie déserte et au nord par le pays de Damas.

Elle fut le partage de la demi-tribu de Manassès et ne possédait ni grandes villes ni grandes richesses territoriales. Auguste l'avait donnée à un petit prince nommé Zénodore. De là vient qu'elle est appelée dans Josèphe *Domus Zenodori*, demeure de Zénodore; dans le partage fait par Caius César, elle fut réunie au domaine de Philippe.

XII

La Gaulonitide était un autre pays de peu d'importance, dans le territoire de l'ancienne tribu de Manassès. La ville principale était Gaulon, ce fut une des cités de refuge au delà du Jourdain et à l'orient de Jéricho, que Josué désigna aux enfants d'Israel, lors du partage de la Terre promise (1).

La Batanée, autrefois Basan, était une enclave de médiocre étendue, située dans les terres de la demi-tribu

(1) Et trans Jordanem contra orientalem plagam Jericho, statuerunt Bosor, quæ sita est in campestri solitudine de tribu Ruben, et Ramoth in Galaad de tribu Gad, et Gaulon in Basan de tribu Manasse. Jos. xx, 8. — Filiis quoque Gerson Levitici generis dedit de dimidia tribu Manasse confugii civitates, Gaulon in Basan, et Bosram, cum suburbanis suis, civitates duas. Id. xxi, 27.

de Manassès, entre le Jourdain et le pays de Galaad.

Tel fut l'apanage de Philippe; il ne rendait que cent talents, environ cinq cent mille francs, tandis que la Galilée en rapportait le double. Hérode était donc un prince plus puissant que Philippe, son frère (1). Or l'orgueil était la passion dominante d'Hérodiade.

XIII

La fille d'Arétas fut informée de leur dessein; elle dissimula jusqu'au retour d'Hérode, mais à peine fut-il rentré dans ses États, qu'elle lui demanda la permission de faire un voyage au château de Machéron, situé sur les confins de la Galilée et de l'Arabie. Hérode, qui ne se doutait de rien, y consentit. La princesse n'y fut pas plutôt arrivée, qu'elle se sauva chez son père à qui elle apprit l'indigne conduite de son mari. Irrité de l'outrage fait à sa fille, Arétas jura de tirer vengeance : nous verrons bientôt qu'il tint parole.

XIV

Cependant Hérode vivait publiquement avec Hérodiade, qui s'était fait accompagner de sa jeune fille, Salomé. Cette conduite d'Hérode produisait un tel scandale, que le grand prédicateur de la pénitence, Jean-Baptiste, ne craignit pas de le reprocher au royal coupable. Hérode écoutait ses remon-

(1) Après un règne paisible de trente-sept ans, Philippe mourut à Julia et fut enterré dans le magnifique mausolée qu'il s'était fait construire. « Obiit autem Juliade et illatus in monumentum quod ante sibi construxerat, magnifice ac sumptuose funeratus est. » Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, 6.

· Réunie par Tibère à la province de Syrie, la tétrarchie de Philippe-Hérode en fut détachée par Caligula en faveur d'Hérode Agrippa l'Ancien, dont nous parlerons en son lieu.

trances, mais il n'en tenait pas compte. Hérodiade en était outrée et méditait une vengeance digne de sa haine féminine. Dans ces dispositions d'Hérode et d'Hérodiade, on prend la nature sur le fait : la volupté rend l'homme stupide et la femme cruelle. Au mois de mai de l'an de Rome 780, ou 27 de l'ère chrétienne, Hérode fit arrêter saint Jean-Baptiste. Ce fut pour Hérodiade un premier pas dans l'accomplissement de ses *projets*.

XV

L'arrestation du saint Précurseur eut-elle lieu sur le sol étranger, à Ennon, où il baptisait ? ou, comme semble l'indiquer l'Évangile, fut-il livré par Pilate ? Toujours est-il qu'on l'enferma dans la forteresse de Machéron, pour y mourir. Ainsi que nous l'avons vu Machéron était un château fort, sur les confins de la Galilée et de l'Arabie.

Saint Jean-Baptiste s'y trouvait depuis environ trois mois, lorsque Hérode y vint avec toute sa cour, et y célébra le jour anniversaire de sa naissance. Une pareille fête montre que non seulement les erreurs philosophiques des païens, mais encore leurs usages avaient envahi la cour du tétrarque. Les Juifs regardaient comme un signe d'idolâtrie de célébrer l'anniversaire de la naissance et du jour où les princes avaient commencé de régner.

XVI

Hérode avait invité à sa table ses grands officiers, les chefs de son armée et les principaux personnages de la Galilée. Depuis longtemps s'était introduite dans une certaine classe de Juifs la coutume païenne de terminer les festins par des danses mimiques, exécutées par des danseuses. Aux danseuses, le beau siècle d'Auguste ajoutait souvent les gladia-

teurs. Toujours et partout la cruauté donnait la main à la volupté. Tel était l'effet enivrant de ces danses lascives, que les philosophes païens eux-mêmes ne craignent pas d'affirmer que l'âme la plus virile ne pouvait y résister. Avant eux le Saint-Esprit avait dit : « Ne te trouve pas avec la danseuse, n'écoute ni le son de sa voix ni le bruit de son instrument de musique, de peur que tu ne périsses sous la puissance de sa séduction (1). »

XVII

Plus païen que Juif, Hérode ne tint compte ni des défenses de la loi, ni des avertissements de la raison, et son expérience vint justifier les uns et les autres. Sa guitare à la main, Salomé, fille d'Hérodiade, parut dans la salle du festin, comme reine de la fête et comme danseuse. L'éducation des filles à cette époque de sensualisme avait pour but principal, comme nous l'apprend Horace, de les former de bonne heure à la danse et à la coquetterie. Prise en général, l'éducation actuelle, où ce qu'on nomme les arts d'agrément tient une si large place, n'offre-t-elle aucun rapport avec celle-là ?

XVIII

Quoi qu'il en soit, la jeune Salomé plut tellement à Hérode, excité probablement par la fumée du vin, qu'il promit à cette fille de lui accorder tout ce qu'elle demanderait. Conseillée par sa mère, on sait ce qu'elle demanda et ce qu'elle obtint. Ajoutons un détail historique qui rend facile à comprendre le prompt accomplissement de ses désirs.

(1) Cum saltatrice ne assiduus sis, nec audias illam, ne forte pereas in efficacia illius. *Eccli.* ix, 4.

XIX

Dans l'antiquité, c'était la coutume que les rois eussent toujours à leur suite un bourreau, *spiculator*, comme signe de leur pouvoir judiciaire et souverain (1). Hérode n'eut donc qu'un signe à faire pour avoir immédiatement la tête de Jean-Baptiste. Cette tête toute sanglante fut apportée dans la salle du festin, à Hérode, qui la remit à Salomé et celle-ci à sa mère. Elle était sur un plat d'agate dont la ville de Gênes se fait gloire d'être en possession. C'est là qu'il nous a été donné de voir ce témoin immortel de la faiblesse d'Hérode, de la cruauté d'Hérodiade et de l'influence d'une danseuse.

En possession de la tête du saint Précurseur, Hérodiade satisfit sa haine en perçant avec une aiguille la langue courageuse qui avait dit : *Non licet* : ce que vous faites n'est pas permis. La scène que nous venons de décrire eut lieu au château de Machéron, l'an 27 de l'ère chrétienne, le 29 août, jour auquel l'église célèbre la Décollation de saint Jean-Baptiste.

XX

Les coupables s'étaient livrés sans réserve à toutes leurs iniquités ; la justice de Dieu allait avoir son tour. Pour venger l'honneur de sa fille, Arétas avait levé une armée nombreuse. Il livre bataille à Hérode et le défait complètement. Celui-ci envoie à Tibère un rapport mensonger sur ce qui vient de se passer. Tibère surpris ordonna à Vitel-

(1) C'est sans doute en vertu de la même coutume que le chef de l'Ambassade japonaise, venue à Paris il y a quelques années, était suivi d'un soldat portant un sabre dans ses mains.

lius de porter la guerre sur les terres d'Arétas et de lui envoyer ce roi tout vivant ou du moins sa tête.

Vitellius entre en campagne ; mais Arétas n'est point effrayé. Un oracle lui avait annoncé la mort ou du général qui ferait cette guerre, ou du prince qui l'ordonnerait ; l'oracle se vérifia. Vitellius était encore à Jérusalem, lorsqu'on apprit la mort de Tibère. Sur-le-champ, il rappelle ses légions, leur fait prêter serment à Caligula et lui-même rentre à Antioche, capitale de son gouvernement.

XXI

Le nouveau règne apporta de grands changements dans la famille des Hérodes. Agrippa, fils d'Aristobule, qu'Hérode son père avait fait mourir, s'était, depuis plusieurs années, rendu à Rome, où il avait gagné les bonnes grâces de Caligula, avant qu'il fût empereur. A peine monté sur le trône, ce prince éleva son ami Agrippa à la dignité royale, lui donna la tétrarchie de Philippe son oncle et celle de Ly-sanias.

XXII

L'an 40 de Notre-Seigneur, la seconde année du règne de Caligula, Agrippa partit pour l'Orient et vint, dans tout l'appareil de la royauté, prendre possession de ses États. Orgueilleuse et jalouse, Hérodiade, sa sœur, en fut profondément irritée. Comme c'est le propre des femmes, elle commença par se venger en paroles.

« Il fait beau voir, disait-elle, un homme obligé de quitter le pays pour échapper à ses créanciers, revenir avec le titre de roi et écrasant sa famille par son luxe. La vie me pèse en voyant élevé au-dessus de mon mari le fils du supplicié Aristobule, cet homme qui vivait de nos aumônes. »

De ses plaintes elle importune Hérode, lui persuade d'aller à Rome et de demander pour lui et pour elle les mêmes dignités dont jouissait Agrippa. Ils partent tous deux, les mains pleines d'or, et le cœur disposé à toutes les bassesses.

XXIII

Agrippa, se doutant de leur projet, fait partir immédiatement Fortunatus, un de ses affranchis, porteur de lettres contre Hérode, et chargé de donner de vive voix les détails les plus défavorables sur ce prince et sur Hérodiade. Les deux galères font voile presque en même temps et abordent, à quelques heures d'intervalle, au port de Pouzzoles. Caligula était à Baïa, de l'autre côté du golfe. Sans perdre un instant, Hérode s'y rendit avec Hérodiade.

Ils étaient encore à l'audience lorsque Fortunatus entre au palais. Reçu immédiatement par l'empereur, il lui remet les lettres d'Agrippa : pleines des plus graves accusations contre Hérode, ces lettres le présentent comme ayant conspiré avec Séjan contre Tibère, et faisant alliance avec Artabaze, roi des Parthes, contre Caligula.

XXIV

Tout en parlant à Hérode, le jeune César lit les lettres d'Agrippa et bientôt il s'interrompt et dit à Hérode : « Je donne tes États et tes richesses à Agrippa, et toi je te bannis à perpétuité. Tu iras subir ta peine à Lyon, cité des Gaules. » Il n'y eut pas à répliquer. Apprenant qu'Hérodiade était sœur d'Agrippa et la supposant étrangère aux conspirations de son mari, dont il lui coûterait de partager le sort, l'empereur lui laissa ses biens personnels, en ajoutant qu'Agrippa, son frère, deviendrait son protecteur.

XXV

Ce dernier mot, ménagé par la justice divine, fut un trait qui perça jusqu'au fond le cœur de cette coupable femme. Elle répondit fièrement qu'elle ne pouvait accepter les faveurs de César, et qu'ayant partagé la bonne fortune de son mari, elle partagerait la mauvaise. Irrité de cette réponse, Caligula lui déclare que tous ses biens sont confisqués et qu'elle partira en exil avec son mari. Ceci eut lieu l'an 40 de Notre-Seigneur.

XXVI

Ainsi tombèrent du faite des grandeurs dans l'indigence la plus profonde, cet homme qui s'était moqué du Fils de Dieu, et cette femme qui s'était faite le bourreau de saint Jean-Baptiste. Ils arrivent à Lyon en passant par Vienne, la prison des Romains, *Carcer Romanorum*, qui déjà avait reçu deux grands coupables d'Orient, Archelaüs et Pilate. Il paraît qu'Hérode et Hérodiade ne restèrent pas longtemps à Lyon, pour des motifs et par des moyens inconnus de l'histoire; ils s'enfuirent en Espagne. Hérode mourut misérablement à Lérída, l'ancienne *Ilerda*.

XXVII

Quant à Hérodiade, elle subit un genre de mort dans lequel se manifesta d'une manière éclatante la justice de Dieu. Près de Lérída coule la Sègre, rivière qui va se jeter dans l'Elbe. Un jour d'hiver, cette rivière étant gelée, Hérodiade veut la traverser à pied. Peut-être même, ainsi que l'histoire semble l'indiquer, l'ex-reine, femme légère, faisait

sur la glace du fleuve ce qui se fait aujourd'hui sur les bassins du Bois de Boulogne, *saltans super Sicorim*. Elle patinait.

Quoi qu'il en soit, la glace se rompt et s'entr'ouvre sous ses pieds. Elle s'enfonce dans le fleuve jusqu'au cou, faisant avec les mains et les pieds une sorte de gymnastique pour se soutenir à fleur d'eau. Mais les glaçons agités se rapprochent, de leurs arêtes tranchantes ils lui coupent le cou, et séparent la tête du tronc; alors on vit cette tête, ballottée par les courants, exécuter sur les glaces une sorte de danse funèbre, châtiment de celle qui avait eu lieu au festin d'Hérode (1).

(1) Glacie autem rupta, idque non sine Dei numine, demergitur illa statim capite tenus, et inferioris corporis partibus lasciviens, molliusque se movens saltat, non in terra sed in undis; caput vero sceleratum frigore et glacie concretum, deinde etiam convulneratum, et a reliquo corpore, non ferro sed glaciei frustis resectum, in glacie ipsa saltationem lethalem exhibet, spectaculoque eo omnibus præbito, in memoriam ea quæ fecerat spectantibus revocat. Niceph., *Hist.*, lib. I, ch. 20. — Nicéphore dit cela de Salomé; Flavius Dexter croit qu'il s'agit d'Hérodiade. Avec Bivarius nous inclinons vers ce sentiment parce que l'histoire ne dit pas que Salomé eût suivi sa mère en exil.

Voir : s. Hier. *In Ruffin.*; Joseph., *Antiq. jud.*, lib., XVIII, ch. 4, 5, 7; Hégésip. *de excidio Hierosol.* lib. II, ch. 5; Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XX, ch. 8, 21, 27; M^{sr} Mislin, *Les Lieux saints*, t. II, ch. 36; Cor. a Lap. *in Matth.* XVI, 1-11; id. *in Marc.* VI, 14, ect.; Joseph. *Antiq. jud.*, lib. XII, ch. 4; Xenoph. *Sympos.*; Lucian. *Dialog.*, etc.

LES HÉRODIENS

I

« Les pharisiens, dit saint Mathieu, au chapitre xxii, formèrent le projet de surprendre Jésus dans ses discours. Et ils lui envoyèrent leurs disciples avec les hérوديens pour dire : Maître, nous savons que vous êtes vrai, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, parce que vous ne considérez point la personne des hommes.

« Dites-nous donc ce qui vous semble : nous est-il permis de payer le tribut à César, ou non ?

« Mais Jésus, connaissant leur malice, dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ? montrez-moi la pièce du tribut. Et ils lui présentèrent un denier. Jésus leur dit : De qui est cette image et cette inscription ? Ils répondirent : De César. Alors Jésus leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. A ces paroles, ils admirèrent, et le quittant ils se retirèrent. »

II

Notre-Seigneur dit dans l'Évangile que tout royaume divisé se détruit lui-même : cette parole se vérifiait déjà à l'égard

du peuple juif. Aux sectes des pharisiens, des saducéens, des esséniens, se joignait celle des hérodiens. La secte des hérodiens avait commencé à se former sous le règne d'Hérode, vingt ans à peu près avant la naissance du Sauveur ; elle dut son origine à Ménahem, espèce d'incrédule qui, ayant quitté la présidence du grand conseil des juifs, passa dans le camp d'Hérode, avec quatre-vingts des principaux de la noblesse juive, qui étaient en même temps ses disciples.

Cette coterie d'illuminés était comme les francs-maçons de cette époque. Leurs mœurs ressemblaient à celles des Epicuriens ; et ils formaient avec les autres courtisans une faction et comme une secte de cour, sous le titre d'*Hérodiens* ; c'était dans la nation le parti romain. Ils occupaient presque toutes les charges. Hérode les avait initiés à sa politique astucieuse, et s'était servi d'eux pour bouleverser la constitution et les mœurs du peuple juif.

III

Ces hommes donc, bien plus habiles encore que les pharisiens, exercés dans l'art de la dissimulation et de la perfidie, vinrent trouver Jésus, afin de l'embarrasser et de le surprendre dans ses discours. Ils lui dirent : Est-il permis, oui ou non, de payer le tribut à l'empereur ? Impossible de faire une question plus captieuse et plus compromettante : voici pourquoi.

Comme enfants d'Abraham, les Juifs se croyaient libres et exempts d'impôts. La Loi même de Moïse leur défendait de reconnaître un gouvernement étranger. « Vous ne pourrez, dit le Deutéronome, avoir un roi d'une nation étrangère (1). »

C'était sous Hérode, iduméen d'origine, que le cas s'était

(1) Non poteris alterius gentis hominem regem facere qui non sit frater uis. xvii, 15.

présenté pour la première fois. Tout le Sanhédrin, s'en tenant au texte précis de la loi, s'était opposé à la domination étrangère : et il avait payé de sa vie cette protestation courageuse. Le sceptre avait passé depuis aux Romains : il était de fait entre les mains de Tibère, lorsque les hérodiens vinrent adresser au Sauveur leur insidieuse question.

IV

S'il répondait qu'il n'est pas permis de payer le tribut à César, il passait pour un révolté et un prédicateur de révolte. Le jour même il eût été accusé auprès du gouverneur et probablement mis à mort.

Si, au contraire, il disait qu'il est permis de payer le tribut à César, il devenait un violateur de la loi, se mettait à dos les vrais Juifs, sur lesquels il perdait toute influence. Comme nous l'avons dit, les hérodiens ne pouvaient choisir une question plus embarrassante.

V

Il n'y a pas de ruse contre la Sagesse éternelle : *non est concilium contra Dominum*. Avec une simplicité sublime, Notre-Seigneur répond aux hérodiens de manière à les couvrir de confusion. Montrez-moi, leur dit-il, la pièce de monnaie avec laquelle on paie le tribut. Ils la lui présentèrent. Eh bien, ajouta-t-il, de qui est cette image et cette inscription ? Ils répondirent : De César. Puisque cette pièce de monnaie appartient à César, leur dit Jésus, rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Il n'y avait rien à répliquer ; et ils se retirèrent confondus.

VI

Pour savoir tout ce qu'il y a de profondeur dans la réponse, en apparence si simple, du divin Sauveur, il faut se rappeler qu'à cette époque il y avait en Judée deux sortes de monnaies pour payer le tribut : celles frappées par les Romains et qui contenaient l'image de César avec l'inscription. Il y en avait une autre, frappée par les Juifs, qui ne portait pas l'image, mais seulement l'inscription *César*.

C'est la première, je veux dire la monnaie romaine, que l'on montra au Sauveur et qui contenait l'inscription : *Empereur et souverain Pontife* : inscription qui consacrait le plus affreux despotisme, en concentrant dans les mêmes mains, et quelles mains ! le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel.

VII

La voici : d'un côté la figure de Tibère, entourée de ces mots. *Ti. Cæsar Divi Aug. f. Augustus* : Tibère César, fils du divin Auguste, Auguste ; de l'autre côté : une figure de la Justice, entourée de ces mots : *Pontifex Maxim.* : Souverain Pontife.

Il y avait là, comme nous venons de le dire, le double titre du pouvoir temporel et spirituel, c'était l'esclavage des corps et des âmes. Par sa réponse, le Sauveur brise d'un seul mot ce colosse satanique de puissance, puissance qui faisait César Dieu en réalité. A César il laisse ce qui lui appartient, la monnaie avec ses conséquences. Mais il restitue à Dieu seul le pouvoir pontifical, et délivre ainsi les âmes des hommes.

En ce moment les Césars modernes aspirent encore à s'emparer des deux pouvoirs ; mais éternellement ils trouveront

écrites sur le front de tous les vrais chrétiens les paroles du Sauveur : *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu.*

VIII

Voici le type de la monnaie frappée par les juifs. Elle est de petite dimension et sans effigie. D'un côté, un arbre entouré de ce mot *Kaiçaros*, César, et de l'autre, un *Palmier*, arbre particulier à la Judée.

A l'origine, il n'y avait de monnaie en Judée que l'argent du Temple, qui était sacré, et qui portait l'empreinte de Jéhovah. C'est en cette monnaie que dut toujours être payé le tribut du Temple : mais les Juifs, lassés de la théocratie, envièrent aux autres nations leur gouvernement. Il fallut alors payer les impôts au roi, qui établit une monnaie frappée à son empreinte, comme un témoignage authentique de sa puissance. Il ne leur était arrivé que ce qu'ils avaient voulu.

IX

Quant aux hérodiens, ils poussèrent la flatterie jusqu'à dire qu'Hérode était le Messie. Ils se fondaient sur ce prétexte que, suivant les prophéties, le sceptre étant sorti de la maison de Juda, Hérode était celui qui devait être envoyé, comme l'avait prédit Jacob mourant. Or, disaient-ils, Hérode nous a été *envoyé* par le sénat romain qui l'a déclaré roi des Juifs. Profanation des Écritures, qui attribuait la mission du Messie non à Dieu, mais à un peuple païen !

X

Hérode secondait ardemment les efforts de ses courtisans. C'est pour confirmer leurs sacrilèges flatteries qu'il fit mettre

à mort tous les enfants de Bethléem et des environs, et détruisit tous les livres généalogiques des Juifs, afin que nul autre que lui ne pût passer pour le Messie. Dans le même but, il fit rebâtir le temple avec une magnificence qui, au témoignage de l'historien Josèphe, égalait presque celle du temple de Salomon.

La secte des hérodiens durait encore au temps de Titus et de Vespasien, qu'ils regardèrent aussi comme le Messie.

XI

C'est ainsi que la flatterie aveugle les hommes et les conduit à des bassesses qui font peur et pitié. Sous une forme plus ou moins accentuée, il y a toujours eu des hérodiens dans la cour des rois et des grands. Notre siècle n'en manque pas.

Voir : Baron., *Ann.*, t. I, *Appar.*, p. 2, 4, n. 5 et 14 ; an. 71, n. 7 ; Sepp, *Vie de Notre-Seigneur*, t. I, ch. XIII, p. 38 ; *Annal. de phil. chrét.*, décembre 1874 ; Cor. a Lap. *in Matt.* xxii, 16 ; S. Épiphan. *Lib. I Hæres.*, 20 ; Tertull., *Lib. de Prescript* ; S. Jérôme, *Dialog. contre Lucifer* ; Joseph. *Antiquit.*, ch. xiv, etc.

LES

PHARISIENS ET LES SADUCÉENS

I

« Or, en ces jours-là, Jean-Baptiste vint prêchant dans le désert de la Judée... Alors Jérusalem allait à lui, et toute la Judée, et tout le pays des environs du Jourdain; et, confessant, leurs péchés, ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain : mais, voyant plusieurs des pharisiens et des saducéens qui venaient à son baptême, il leur dit : Race de vipères, qui vous a montré à fuir la colère qui s'approche? Faites donc de dignes fruits de pénitence (1). »

II

Le plus grand des enfants des hommes, c'est-à-dire le plus saint, le plus éclairé, le plus indulgent, saint Jean-Baptiste, appelle les pharisiens et les saducéens, *race de vipères* : et cela en présence de tout le peuple. Dans toutes les occasions, Notre-Seigneur lui-même, la sagesse éternelle, la bonté par essence, tient le même langage que son précurseur; il qualifie les pharisiens de sépulcres blanchis à

(1) Matth , III, 1, 5, 6, 7, 8.

l'extérieur et tout remplis à l'intérieur d'ossements et de pourriture. Sur leurs têtes il appelle dix fois malheur. Entre autres : « Malheur à vous ! leur dit-il, docteurs et pharisiens hypocrites, qui voyagez par terre et par mer pour gagner un prosélyte à la foi : et, quand il l'est devenu, vous en faites un fils de l'enfer, une fois aussi méchant que vous-mêmes (1). »

III

Nous pouvons comprendre, par ce que nous dit l'historien Josèphe, jusqu'à quel point le prosélytisme de ces gens-là méritait le blâme sévère de Notre-Seigneur. Précisément vers cette époque, un Juif de Rome, aidé de trois compères, avait converti au judaïsme une dame de la noblesse, nommée Fulvia, et lui avait persuadé de léguer au temple de Jérusalem l'or et la pourpre qu'elle possédait. Puis il s'en était emparé lui-même, et avait partagé son larcin avec ceux qui avaient aidé à le commettre. La découverte de cette friponnerie avait eu pour effet l'expulsion de tous les Juifs hors de Rome, sous l'empereur Tibère.

IV

Écoutez là-dessus l'historien Josèphe : « Il y avait un Juif qui, pour échapper au châtement dont la justice l'avait frappé, s'était expatrié ; sous tous les rapports, c'était un très méchant homme. Arrivé à Rome, il se donne pour un interprète de la loi de Moïse, et s'adjoint trois compères qui ne valaient pas mieux que lui. Une dame romaine, nommée Fulvia, appartenant à la haute noblesse, s'étant mise à l'école de ces imposteurs, ils lui persuadèrent d'envoyer de la

(1) Matth., xxiii, 13, etc.

pourpre et de l'or au temple de Jérusalem. Mais, quand ils en furent en possession, ils partagèrent entre eux le larcin, comme ils en étaient convenus.

V

« Tibère, ayant été informé, par son ami Saturninus, mari de Fulvia, de l'injure faite à son épouse, ordonna de chasser de Rome tous les Juifs. Les consuls en choisirent quatre mille qu'ils enrôlèrent dans les légions et qu'ils envoyèrent en Sardaigne. Beaucoup d'autres qui, par motif de religion, refusèrent de servir, furent condamnés à de cruels tourments; c'est ainsi que pour quatre scélérats tous les Juifs furent chassés de Rome (1). »

Ceci se passa l'an 21 de Notre-Seigneur, la cinquième année de Tibère. C'est sans doute à ce méfait et à d'autres du même genre, que le Sauveur fait ici allusion. On voit que ses paroles se rattachent presque toujours à quelque usage ou événement de l'histoire contemporaine.

VI

Qui étaient donc les pharisiens et les saducéens et que faisaient-ils pour mériter d'être traités si sévèrement? Parlons d'abord des premiers. Les pharisiens étaient une sorte d'hommes orgueilleux, hypocrites, avarés, jaloux, qui, comme les hérétiques de nos jours, interprétant la loi de Dieu d'après leur sens privé, en dénaturaient l'esprit, la déshonoraient par des explications ridicules et la rendaient impossible par une foule de pratiques arbitraires; ils faussaient les prophéties relatives au Messie et recouraient à

(1) *Antiquit.*, lib. XVIII, 5.

tous les moyens d'empêcher le peuple de reconnaître pour tel Notre-Seigneur, dont ils épiaient toutes les démarches, contrecarraient la doctrine, niaient les miracles et s'efforçaient de paralyser la mission.

Cela veut dire qu'au point de vue religieux ils faisaient l'œuvre du démon, et au point de vue purement temporel ils perdaient la nation. Empêcher de reconnaître Notre-Seigneur pour le Messie, c'était conduire le peuple au plus grand des crimes, le déicide, et préparer la plus terrible catastrophe connue dans l'histoire, la ruine de Jérusalem, le massacre, l'esclavage, la misère, la honte, la dispersion aux quatre coins de la terre de la nation si aimée de Dieu : ils faisaient cela, et ils étaient incorrigibles.

VII

La secte des pharisiens se forma peu d'années avant la naissance de Notre-Seigneur; elle eut pour auteurs deux rabbins, Hillel et Sammée. Outre leur opposition systématique à Notre-Seigneur, les pharisiens enseignaient au milieu du peuple de Dieu les erreurs les plus graves. Niant le libre arbitre, ils attribuaient tout au destin. Ils professaient la métempsycose pour les âmes des justes seulement; quant à celles des méchants, ils les condamnaient aux supplices éternels. De là vient que dans l'Évangile les uns disent que l'âme d'Élie a passé dans Notre-Seigneur, d'autres l'âme de Jérémie, ceux-là l'âme de Jean-Baptiste. Le commerce avec les païens leur avait aussi fait adopter mille rêveries astrologiques.

VIII

Nombreux, appliqués à l'étude de la loi, appartenant la

plupart aux classes élevées de la société, ils étaient d'autant plus puissants qu'ils affectaient tous les dehors de la plus austère vertu. Pendant leur noviciat ils gardaient la continence et la virginité, quatre ans, huit ans, dix ans; faisaient de longues et fréquentes prières; couchaient sur la dure, jeûnaient deux fois la semaine, payaient régulièrement les dîmes et se montraient en public d'une gravité solennelle et d'un rigorisme outré. On les appelait pharisiens, c'est-à-dire *séparés*, parce que la secte religieuse dont ils faisaient profession les séparait du commun des Juifs. En leur conciliant l'estime du peuple, ce genre de vie les rendait arrogants, dogmatiques, rebelles à l'autorité spirituelle et même temporelle.

IX

Si les pharisiens étaient les jansénistes de l'ancienne loi, les saducéens en étaient les voltairiens et les rationalistes. Les premiers péchaient par excès, les seconds par défaut. On peut dire que la secte des pharisiens fut une réaction contre celle des saducéens. Mais ce fut une réaction outrée, qui exagérait les vérités et les devoirs niés par les saducéens, tant il est vrai que toujours la raison, abandonnée à elle-même, oscille d'une extrémité à l'autre, sans pouvoir demeurer fixe dans le milieu où réside le vrai et le bien.

Les saducéens valaient moins encore que les pharisiens. Ces deux sectes vivaient entre elles dans un état permanent d'hostilité; mais elles s'accordaient quand il s'agissait de combattre le Sauveur. C'est ainsi que nous voyons les protestants de toute nuance se déchirer les uns les autres et ne s'unir que pour faire la guerre à la véritable Église. Les saducéens tiraient leur nom de Saduc, ou Sadoc, fameux docteur juif qui vivait vers l'an 248 avant Notre-Seigneur et ensei-

gnait qu'il fallait faire le bien pour le bien, sans attendre aucune récompense.

X

La conséquence était qu'il n'y avait ni récompense à espérer ni peines à craindre dans une autre vie. Aussi les saducéens devinrent de véritables matérialistes.

Comme les protestants, qui excluent du canon des Écritures les livres où sont condamnées leurs erreurs, les saducéens rejetaient la plus grande partie de la Bible. Ils ne gardèrent que le Pentateuque, parce qu'il n'y est point question, disaient-ils, de la vie future. Ils niaient la résurrection de la chair, l'immortalité de l'âme, l'existence des anges et des esprits, rejetaient toutes les traditions et pratiquaient néanmoins extérieurement le culte mosaïque.

XI

Leurs mœurs étaient conformes à leurs doctrines. Il ne faut pas s'étonner si les saducéens comptaient surtout des partisans parmi les grands et les riches. La cour elle-même penchait de leur côté. Ils furent au comble de leur puissance, lorsque le roi Jean Hyrcan fit périr six mille pharisiens. Ceux-ci se relevèrent sous la reine Alexandra. La guerre qui s'alluma bientôt entre les deux frères Hyrcan et Aristobule fut en même temps la lutte de ces deux sectes, et amena enfin la ruine de la famille des Asmonéens. Toujours en rivalité, les saducéens et les pharisiens se disputaient le pouvoir dans le Sanhédrin. Au temps de Notre-Seigneur, les saducéens prirent la haute main dans les affaires. C'est devant de pareils juges que le Sauveur du monde et les apôtres durent comparaître. On devine quelle sentence ils devaient rendre.

XII

Ce qu'on n'a pas besoin de deviner, parce qu'il saute aux yeux, c'est l'état de corruption où le peuple juif et la Synagogue étaient tombés. Que penser d'une nation où l'on voit les plus grands emplois, et même le souverain sacerdoce, confiés à des athées et à des épicuriens ? elle-même que put-elle attendre, sinon la ruine ? Saint Jean-Baptiste et Notre-Seigneur la prévoyaient pour les Juifs, et ne cessaient de la conjurer, en frappant de leur blâme et de leurs anathèmes les aveugles volontaires qui conduisaient à l'abîme tout un peuple d'aveugles : l'événement ne les a que trop justifiés.

XIII

La ruine de Jérusalem et la dispersion des Juifs aux quatre coins du monde : dispersion qui dure encore et qui a fait boire l'ancien peuple de Dieu à la coupe de toutes les ignominies et de toutes les persécutions, sont un exemple terrible de l'influence des scandales des grands et de la diffusion des mauvaises doctrines. On récolte ce qu'on a semé. Soyons en garde contre la zizanie empoisonnée qu'on sème aujourd'hui à pleines mains dans les villes et dans les campagnes. Que jamais un mauvais livre ni un mauvais journal ne franchisse le seuil de notre demeure.

Voir : Josèphe, *Antiq. jud.*, lib. XVIII, c. III, v ; Sepp, *Vie de N.-S.*, t. I, ch. XIV ; id., t. II, c. XIV ; Josèphe, *de Bell. jud.*, lib. XI, ch. VII ; S. Épiphani., in *Panar.*, lib. I, ch. XVI ; S. Hieron. in *Isaiam*, ch. VIII ; *Act. Apostol.*, ch. XXIII, 8, etc., etc.

LE CENTURION DE CAPHARNAÛM

I

« Lorsque Jésus fut entré à Capharnaüm, un centurion s'approcha de lui, le priant et disant : Seigneur, mon serviteur, qui est paralytique et couché dans la maison, souffre beaucoup. Jésus lui dit : Je viendrai, et je le guérirai. Et le centurion répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison ; mais dites seulement à votre parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi aussi je suis un homme soumis à l'autorité d'un autre ; j'ai sous moi des soldats, et je dis à celui-ci : Va, et il va ; et à un autre : Viens, et il vient ; et à mon serviteur : Fais cela, et il le fait. Jésus, l'entendant, admira, et dit à ceux qui le suivaient : En vérité, je vous le dis, je n'ai point trouvé une si grande foi en Israël. Jésus dit au centurion : Allez, qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Et le serviteur fut guéri à cette heure même (1). »

II

L'Évangile ne fait pas de littérature, il ne vise pas à l'effet. Cependant il peint avec une perfection inimitable les scènes qu'il décrit. Après dix-huit siècles on ne lit pas l'histoire de

(1) Matth., VIII, 5-13.

la Passion, on la voit, on l'entend, on y assiste. Il en est ainsi de la conversion de la Samaritaine, de la guérison de l'aveugle-né, et en particulier du fait qui nous occupe aujourd'hui.

On voit le brave capitaine de Capharnaüm s'avancer sans embarras comme sans prétention, simple et respectueux dans sa demande. On l'admire à cause de sa foi. On l'aime à cause de sa bonté pour son serviteur, à cause de son humilité et de la franchise toute militaire de son langage. Si on l'aime, sans le connaître autrement que par son grade et par sa bienveillante démarche, que serait-ce si on savait qui il était, comment il se trouvait à Capharnaüm, d'où il venait et ce qu'il est devenu après l'insigne faveur dont il fut l'objet ?

III

Avant que nous essayions de le dire, deux remarques se présentent. La première sur les centurions romains. Sept sont nommés dans le Nouveau Testament, et tous montrent le plus beau caractère. Le premier est le centurion de Capharnaüm ; le second, le centurion du Calvaire qui proclame la divinité de Notre-Seigneur, en face de ses bourreaux ; le troisième, le centurion de Césarée qui fut le premier gentil converti par les apôtres ; le quatrième, le centurion de Jérusalem qui délivra saint Paul de la flagellation, en avertissant le tribun Lysias qu'il était citoyen romain ; le cinquième, cet autre centurion de Jérusalem qui sauva saint Paul de la mort, en conduisant au même tribun le neveu du grand Apôtre, chargé de révéler le complot des Juifs contre son oncle ; le sixième, un autre centurion de Césarée, qui, préposé à la garde de saint Paul, lui laissait toute liberté compatible avec sa consigne, sans empêcher aucun des amis de saint Paul de le visiter et de lui rendre toute sorte de ser-

vices; le septième est le centurion Julius qui conduisit saint Paul à Rome et eut pour lui les plus grands égards.

IV

Comme l'âme des lettrés de Jérusalem, scribes et pharisiens, ou celle des sophistes modernes, l'âme de ces officiers romains n'est ni imbibée de fiel, ni cuirassée de sophismes. Braves, ils ne craignent pas de s'opposer à d'injustes violences; humains, loin d'aggraver les ordres qui leur sont donnés, ils les adoucissent par la manière dont ils les exécutent; avec leur bon sens militaire, ils comprennent qu'il n'y a pas à raisonner contre les miracles, et ils se rendent à l'évidence : ce caractère héréditaire du soldat est, nous n'hésitons pas à le dire, une des gloires de l'humanité. Puisse le prêtre, cet autre soldat, reprendre sa place naturelle auprès de ses compagnons d'armes, et la loyauté, soutenue par la foi, nous rendra ces guerriers chrétiens, dont les anciens types brilleront dans l'histoire d'un éclat immortel!

V

La seconde remarque a pour objet les paroles de Notre-Seigneur sur le centurion. Le digne officier a mérité le plus magnifique éloge que jamais oreille humaine ait entendu. « De tant de milliers d'hommes qui respirent sur le globe, sans excepter le peuple des croyants, lui dit le Fils de Dieu, vous êtes celui qui avez le plus de foi. » Heureux centurion, que je voudrais vous ressembler!

« A part saint Jean-Baptiste et la sainte Vierge, continue saint Jean Chrysostome, le centurion de Capharnaüm a plus de foi que tous les autres. Il a plus de foi qu'André qui crut, mais sur la parole miraculeuse de Jean-Baptiste disant : *Voici*

l'Agneau de Dieu. Plus de foi que Pierre qui crut sur la parole d'André lui disant : *Nous avons trouvé le Messie.* Plus de foi que Philippe qui crut en lisant les Écritures. Plus de foi que Nathanaël qui crut seulement après avoir vu un miracle. Plus de foi que Jaïre qui ne dit pas : *Un mot suffit pour guérir ma fille ;* mais : *Venez la guérir.* Plus de foi que Nicodème qui exprime un doute au sujet du baptême en disant : *Comment cela peut-il se faire ?* Plus de foi que les sœurs de Lazare qui disent : *Seigneur, si vous aviez été ici, notre frère ne serait pas mort. »*

VI

Cette supériorité de foi dans le centurion se manifeste par la manière dont il s'exprime. Avec de savants commentateurs, nous croyons que ces mots : *Dic tantum verbo et sanabitur puer meus,* qu'on traduit ordinairement : *Dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri,* ont un sens plus profond et plus beau. Elles doivent se rendre ainsi : *Dites seulement à votre parole et mon serviteur sera guéri.* Sans prendre la peine de venir vous-même dans ma maison, commandez à votre parole d'y aller. Elle vous obéira et portera la santé à mon serviteur.

Ce sens auquel ne répugne ni le texte latin ni le texte grec semble évidemment avoir été dans l'esprit du centurion, comme le prouve ce qu'il ajoute de la docilité de ses soldats à accomplir ses ordres. Vous qui êtes tout-puissant, votre parole vous obéira bien mieux encore que mes soldats ne m'obéissent. Au seul son de ma voix ils vont et viennent partout où je veux. A plus forte raison votre parole ira, quelle que soit la distance, exécuter les ordres que vous daignerez lui donner.

VII

L'admirable parole que nous venons de rapporter fut dite à Capharnaüm. On le sait, Capharnaüm devint la patrie adoptive du Sauveur et comme le centre de ses missions. Cette ville, si souvent nommée dans l'Évangile, était située à l'extrême frontière de la Galilée, du côté de la Phénicie, vers l'embouchure du Jourdain, sur le bord occidental du lac de Tibériade et dans la tribu de Nephtali.

Par sa position avantageuse, elle devint le centre du commerce de toute la Palestine et la première ville de Galilée. Ses richesses, son luxe, sa dépravation lui attirèrent les justes anathèmes de Notre-Seigneur. Une ruine complète lui fut annoncée, et cette ruine a eu lieu. Un amas de misérables huttes habitées par quelques pauvres pêcheurs, telle est aujourd'hui l'opulente Capharnaüm. Ainsi de Tyr, ainsi de Babylone, ainsi de Ninive et de toutes les cités sur lesquelles est tombé l'*onus* du Seigneur, comme dit l'Écriture, c'est-à-dire le poids de la colère divine. Qui a des oreilles pour entendre, entende.

VIII

Revenons au centurion. Un homme qui par sa foi est l'Abraham de l'Évangile a dû, comme l'antique Père des croyants, être appelé à quelque chose de grand pour la gloire de Dieu : admettre le contraire nous paraît difficile. Mais à quoi fut-il appelé ? Le texte sacré ne le dit pas. Reste la tradition. Pour nous, elle est plus clairement que partout ailleurs consignée dans la chronique de Flavius Dexter, dont nous allons montrer l'autorité.

IX

Disons d'abord que dans cette biographie, comme dans quelques autres, nous la suivons de préférence à celle de Métaphraste et de ceux qui l'ont copié. Ce n'est pas, à Dieu ne plaise, que nous accusions d'ignorance le savant hagiographe de l'Orient, dont Bellarmin fait un si grand éloge ; mais écrivant en Orient et en grec, à la cour de Constantinople, il a pu ne pas connaître la chronique de Dexter écrite en Occident et en latin. D'ailleurs, pour la biographie du centenier du Calvaire en particulier, la tradition dont Métaphraste est l'organe nous semble, sur plusieurs points, peu consistante avec elle-même, par conséquent moins sûre que celle de Dexter.

X

Suivant des témoignages nombreux et autorisés, Flavius Lucius Dexter, Espagnol d'origine, était contemporain de saint Jérôme et d'Orose, avec qui il entretenait un commerce de lettres. Jeune encore, il fut nommé préfet du prétoire. En cette qualité, il eut sous la main les archives des provinces de l'empire, en particulier les registres militaires qui contenaient les noms, les mouvements, les garnisons, les faits et gestes des légions. Grand amateur d'histoire et très ardent au travail, nous savons, par saint Jérôme, qu'il avait composé une chronique universelle, *omnimodam historiam texuisse*.

XI

Dès le septième siècle, cette chronique était très connue

en Espagne ; elle fut même continuée par Maxime, archevêque de Sarragosse, de l'an 468 à 644. A la suite des guerres des Barbares et des Sarrasins, cette chronique avait disparu comme bien d'autres ouvrages. Retrouvée en manuscrit dans l'abbaye de Fulde, elle fut copiée par le Père Jésuite Torialba et publiée en 1619. Tous les savants espagnols : cardinaux, évêques, religieux et laïques, l'accueillirent avec bonheur. Entre leurs mains étaient revenus les titres authentiques de leurs anciennes traditions.

XII

Découverte sous le règne de la critique de réaction, l'œuvre de Dexter fut attaquée, comme l'ont été les ouvrages de saint Denis l'Aréopagite, les monuments de l'apostolat de Lazare, de saint Lin et tant d'autres. Les biographies modernes et les érudits de seconde main répètent ces mêmes attaques sans se donner la peine d'en rechercher la valeur. Vint enfin l'heure de la vérité. Au commencement du dix-septième siècle la chronique de Dexter fut, à notre avis, victorieusement vengée par le savant Père Bivar, qui l'a enrichie d'un précieux commentaire, et qui en a démontré l'authenticité par une masse de témoignages. A son autorité s'ajoute celle de Sponde, l'illustre continuateur de Baronius.

XIII

Or, voici ce que nous apprend cette précieuse chronique, touchant le centurion de Capharnaüm.

XIV

Le centurion de Capharnaüm s'appelait Caius Cornelius. Il était né en Espagne, était marié et avait un fils qui fut le centurion du Calvaire. Caius Cornelius sont des noms romains et tout ce qu'il y a de plus romain. Pour qui connaît tant soit peu la nomenclature romaine, il est certain que Caius est un prénom, et Cornelius un nom patronymique ou de famille. C'est le nom de la race ou *gens Cornelia*, la plus célèbre de toute l'histoire romaine (1).

De la souche primitive sortirent plus de douze familles nombreuses et illustres : les Cossus, les Arvina, les Scipions, les Rufus, les Sylla, les Pienna, les Lentulus, les Cethegus, les Cinna. Par honneur pour cette maison, une des trente-cinq tribus du peuple romain s'appelait la tribu *Cornelia*. On sait qu'à l'exception de toutes les autres, la famille *Cornelia* conserva l'antique usage d'enterrer les morts, au lieu de les brûler. Sylla fut le premier qui, par crainte, dérogea à cet usage. A quelle branche appartenait le noble centurion de Capharnaüm? on l'ignore. Ce qu'on n'ignore pas, c'est qu'il sortait de la souche commune, la grande maison *Cornelia*, unique dans l'histoire romaine.

XV

Caius Cornelius étant des noms romains, comment se trouvent-ils portés par un homme originaire d'Espagne? La réponse n'est pas difficile. On sait que les Romains s'établis-

(1) Nullam inter romanas gentes latius sparsam invenies atque *Corneliam*, cujus plures quam duodecim populosæ familiæ numerantur, omnes *patriciæ dignitatis*, honoribus et imperiis illustres. *Onomasticon Roman.*, litt. C, p. 253.

saient volontiers et en grand nombre dans les provinces tributaires de la république, soit pour les habiter comme propriétaires, soit pour les gouverner comme magistrats, souvent même à ce double titre.

Nous savons en particulier qu'il y avait des Cornelius en Espagne. Scipion l'Africain, qui était de la *gens Cornelia*, avait fondé dans ce pays la ville d'Italique. Serait-il étonnant que ses fils ou des membres de sa famille se fussent établis dans une ville fondée par leur père ou par leur parent? Pour jouir de la considération publique, peut-être pour avancer leur fortune, pouvaient-ils être mieux placés? Enfin Sénèque nous dit en propres termes qu'il y avait des Cornelius en Espagne. Il cite un célèbre orateur espagnol du nom de Cornelius.

XVI

Comment notre centurion se trouvait-il en Judée et même à Capharnaüm? L'histoire profane, éclaircissant l'histoire évangélique, va résoudre la question. Par l'organe de Dion Cassius, elle nous apprend qu'au temps de Notre-Seigneur plusieurs légions romaines occupaient la province de Syrie et la sixième, appelée la *légion de fer*, servait dans la Judée proprement dite (1).

Or, cette sixième légion employée en Judée avait été levée en Espagne. De là vient que dans les inscriptions elle est appelée *Legio hispanica*. Sa bravoure et sa fidélité lui firent donner le surnom de Légion de fer, *Legio ferrata*. Établie en Judée par Auguste, elle y séjourna pendant tout le règne de Tibère, et jusqu'à celui de Néron. Cet empereur la fit partir pour la guerre d'Arménie. Au retour elle reprit ses

(1) *Sextæ legiones duæ : una in inferiori Britannia Victrix; altera in Judæa, Ferrata. Hist. lib. LV, p. 794, édit. in-fol. Hambourg, 1752.*

premières garnisons, elle les tint jusqu'au temps où Mutianus la conduisit en Italie contre Vitellius.

XVII

Envoyés pour maintenir l'ordre dans le pays, les six mille hommes dont se composait la légion n'étaient pas tous réunis dans une seule ville. Comme les choses se pratiquent encore de nos jours, ils occupaient les différentes villes ou forteresses du territoire, par détachements plus ou moins considérables. Ainsi, nous voyons un centurion à Capharnaüm, un tribun et un centurion à Jérusalem. Pour les raisons qui précèdent, et pour celles que nous développerons dans la biographie du centurion de Césarée, il nous semblerait illogique de ne pas conclure que le centurion de Capharnaüm était Espagnol. De plus, nous avons à cet égard l'affirmation positive de Flavius Dexter : « Le centurion de Capharnaüm, natif de Malaga, dont Notre-Seigneur guérit le serviteur, était Espagnol, et jeta un grand éclat dans sa patrie (1). »

XVIII

L'histoire confirme le récit de Dexter en donnant deux raisons de la présence des soldats européens dans les provinces de l'Orient. La première, c'était la règle d'envoyer les légions dans les lieux les plus éloignés des pays où elles avaient été levées. La seconde, relative aux Gaulois et aux Espagnols, c'était la bravoure et la fidélité éprouvées des soldats de ces deux nations. Ainsi, Hérode I^{er}, le plus soup-

(1) Caius Cornelius centurio Capharnaumensis, dominus servi quem Dominus sanavit... hispanus... Malacitanus... mire floret in Hispania. *Chron.*, an. 34 et 52.

conneux et le plus inquiet des tyrans, s'était donné pour garde non des orientaux, mais des Thraces, des Germains et des Gaulois. Quant aux Espagnols, leur réputation militaire était faite depuis les exploits de Numance et de Sagonte. Pas de troupes plus solides et plus fidèles (1).

XIX

Aussi, après la conquête, les empereurs romains les choisirent pour garder les principales provinces de l'empire, telles que l'Égypte, la Syrie, l'Arabie. A l'époque dont nous parlons, nulle province n'était plus turbulente, plus agitée par l'esprit de révolte que la Judée. Les troupes espagnoles y étaient à leur place. Les Césars leur donnaient une autre marque de confiance. Vingt-cinq ans avant Notre-Seigneur, Auguste choisit pour ses gardes du corps des soldats espagnols. Galba fit la même chose. Sous Pertinax les cohortes prétoriennes étaient presque entièrement composées d'Espagnols.

XX

Son temps de service étant écoulé, le digne centurion de Capharnaüm rentra en Espagne, durant la persécution qui suivit la mort de saint Étienne, à laquelle il avait assisté. Son nom, sa position sociale, son noble caractère et surtout le miracle éclatant qu'il avait obtenu, suivi d'un éloge plus éclatant encore, lui concilièrent l'estime et la vénération de ses compatriotes. Il vit arriver avec bonheur le grand apôtre de l'Espagne, saint Jacques le Majeur. De sa main

(1) *Cantaber ante omnes hyemisque æstusque famisque
Invictus, palmamque ex omni ferre labore.*

Sil. Ital., lib. III.

il reçut le baptême l'an 34 de Notre-Seigneur; il retourna ensuite en Orient, d'où il revint avec saint Pierre; puis il accompagna saint Paul en Espagne, où il prêcha la foi qu'il avait si noblement professée. Tels sont les quelques détails que nous avons pu recueillir sur le centurion de Capharnaüm. Au reste, pour le rendre illustre, deux choses suffisent : l'éloge du Sauveur et la gloire d'avoir eu pour fils, dans le centurion du Calvaire, un digne héritier de la foi paternelle (1).

(1) Voir : Adrichomius, *Descrip. veridic. Terræ Sanctæ*, tit. *Galilæa*; L. Dexter, *Chronic.*, an. 34, 52; Bivarius, *ibid.*, Heleca, in *Additionib. ad Dextrum*; Nonnius in *Hispania*, ch. LXXI; *Notitia provinciarum*; Morales, lib. X, c. XXXIII; S. Chrystos. opus imperf. in Matth., homil. XXII, opp., t. VII, p. 839, édit. 1837; *Onomasticon Roman.*, litt. C, p. 279; Goltzius, *Thesaurus rei antiq.*, p. 95; Onuph. Panvinius, *Reipub. Rom. commentar.*, *Imper. Rom.*, p. 170-179, etc.

L'HÉMORROÏSSE

I

« Jésus étant près de la mer, un chef de synagogue, nommé Jaïre, vint le trouver, et le voyant se jeta à ses pieds; et il le suppliait instamment, lui disant : Ma fille est à l'extrémité; venez, imposez les mains sur elle pour qu'elle soit guérie et qu'elle vive. Et Jésus alla avec lui; et une grande multitude le suivait et se pressait autour de lui; ainsi qu'une femme malade d'une perte de sang, depuis douze ans. Elle avait beaucoup souffert de plusieurs médecins; et elle avait dépensé tout son bien sans aucun soulagement, et son mal était même devenu pire.

II

« Lorsqu'elle eut entendu parler du Christ, elle vint dans la foule par derrière, et toucha son vêtement, car elle disait : Si je touche seulement son vêtement je serai guérie; et soudain la source du sang tarit, et elle sentit en elle qu'elle était guérie de ce mal. Et Jésus aussitôt, connaissant en lui-même la vertu qui était sortie de lui, se tourna vers la foule, et dit : Qui a touché mes vêtements? Et ses disciples lui disaient : Vous voyez que la foule vous presse, et vous dites : Qui m'a touché? Et il regarda autour de lui, pour

voir celle qui l'avait touché. Or, cette femme craignant et tremblant parce qu'elle savait ce qui s'était passé en elle, vint et se jeta à ses pieds, et lui avoua toute la vérité. Jésus lui dit : Ma fille, votre foi vous a sauvée; allez en paix, et soyez guérie de votre maladie (1). »

III

Un mot seulement sur la phrase de l'Évangéliste : *Cette femme avait dépensé tout son bien* pour se faire guérir. Il ne faudrait pas conclure de là qu'il ne restait rien à cette femme, ou que son bien, passé en médicaments, était peu de chose. D'une part, elle exprima sa reconnaissance envers Notre-Seigneur, par un monument qui suppose une certaine fortune; d'autre part, il nous reste, pour la guérison de ce genre de maladie, une douzaine de recettes de cette époque, qui nous donnent une idée de l'ignorance des médecins juifs ou des rabbins de ce temps-là. En voyant toutes les substances dont ils se servaient pour guérir cette maladie, et à quelle forte dose ils les employaient, on comprend sans peine les plaintes de cette pauvre femme, et l'on n'est plus étonné qu'elle ait dépensé, inutilement, une grande partie de sa fortune pour se faire traiter. Venons à son histoire.

IV

Qui était Jaïre et qu'est-il devenu, ainsi que sa fille, après l'insigne faveur dont ils furent l'objet? la tradition ne le dit pas. Il en est autrement de l'hémorroïsse. Cette femme, riche de foi et de biens temporels, était de la ville de Panéade. Dans la Phénicie, aux pieds du Liban, non loin des

(1) Matth., IX, 18; et Marc, v, 21, 34.

sources du Jourdain, se trouvait une ville dont l'origine est inconnue. Primitivement elle s'appelait Laïs. A l'époque de la conquête de la Terre promise par Josué, cette ville tomba entre les mains des guerriers de la tribu de Dan.

Ils la brûlèrent; puis la rebâtirent et lui donnèrent le nom de *Dan*, à cause de leur père, fils de Jacob et chef de leur tribu. Elle était située à l'extrême frontière septentrionale de la Palestine, comme Bersabée à l'extrême frontière méridionale. De là vient l'expression, souvent répétée dans l'Écriture : *Depuis Dan jusqu'à Bersabée*, pour désigner toute l'étendue de la Terre Sainte.

V

Confinant à la Phénicie, Dan était, ainsi qu'il arrive à toutes les villes frontières, fréquentée par les Phéniciens curieux, marchands ou voyageurs. Comme le nom de *Pan*, un de leurs dieux les plus populaires, était beaucoup plus connu de ces idolâtres que celui de *Dan*, ils appelèrent la ville *Paneas* ou *Panéade*; ce nom lui resta jusqu'au temps de Notre-Seigneur. Après la mort d'Hérode, le meurtrier des innocents, Philippe, son fils, eut en partage la ville de Dan. Il l'embellit, l'agrandit, et sous le nom de Césarée de Philippe en fit la capitale de son gouvernement. Il l'appela *Césarée* pour faire sa cour à César Tibère; et *Philippe*, afin de la distinguer de la Césarée de Palestine, bâtie par son père en l'honneur d'Auguste. On voit que la race des flatteurs n'est pas nouvelle. Aujourd'hui Césarée de Philippe, déchuë de sa grandeur, porte le nom de *Banias* dans le pachalik de Syrie.

VI

A plusieurs titres, Césarée de Philippe est célèbre dans

l'histoire. Pendant bien des siècles, elle fut témoin d'un prestige au moyen duquel le démon trompait ses adorateurs. On sait que, pour honorer les fleuves et les rivières qu'ils avaient divinisés, les païens avaient coutume d'y précipiter les victimes spécialement dédiées à leur honneur (1). Ainsi les Syrophéniciens venaient chaque année jeter une victime dans les sources du Jourdain. Était-ce un homme ou un animal? l'histoire ne le dit pas.

Le prestige consistait en ce que la victime à peine dans l'eau devait disparaître sans qu'il fût possible d'en retrouver aucun vestige. Ainsi se manifestait la présence du dieu. Or, un chrétien nommé Astissius vint assister au sacrifice. Plein de compassion pour ces pauvres idolâtres, il pria Notre-Seigneur de faire cesser le prestige. Sa prière finie, la victime revint sur l'eau, et le père du mensonge, vaincu publiquement, abandonna pour toujours le théâtre de sa défaite.

VII

Tout chrétien se rappelle et doit se rappeler aujourd'hui surtout, avec un amour sans bornes et une confiance inébranlable, que c'est auprès de Césarée de Philippe que furent adressées à saint Pierre les immortelles paroles : *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

Ce n'est pas la seule fois que, dans le cours de ses voyages, Notre-Seigneur se rapprocha de Césarée de Philippe. A la vérité il n'était envoyé, comme il le dit lui-même, que pour les brebis perdues de la maison d'Israël : à ses apôtres le soin d'appeler au bercail les brebis étrangères. Néanmoins, pressé par son amour infini pour les Gentils aussi bien que

(1) Hinc Publicola interrogat Augustinum, si est permissum de fonte bibere, vel de puteo, ubi de sacrificio aliquid missum est. *Epistol.* 153.

pour les Juifs, il venait de temps à autre côtoyer les frontières du paganisme. Son but était d'appeler auprès de lui quelques âmes de bonne volonté, destinées à devenir les prémices de la moisson réservée aux Apôtres. De ce nombre furent la chananéenne dont nous parlerons bientôt, et l'hémorroïsse qui est l'objet de cette notice.

VIII

L'Évangile nous a dit la foi vive, la sainte timidité, la religieuse frayeur, la guérison miraculeuse de cette femme ; l'histoire a immortalisé sa reconnaissance. Elle fit couler en bronze la statue de Notre-Seigneur et la sienne. Ces deux statues, placées devant la porte principale de sa demeure, posaient sur un large socle en pierre. Notre-Seigneur était debout, vêtu d'une longue robe, et présentant la main à une femme. Celle-ci était à genoux devant son libérateur, les mains étendues dans l'attitude de la supplication.

IX

Ce groupe monumental existait encore au quatrième siècle. Eusèbe de Césarée, qui l'avait vu de ses yeux, ajoute que, à la base de la statue de Notre-Seigneur, croissait d'elle, même une plante inconnue, qui avait la vertu de guérir toute espèce de maladie (1). Rien de moins difficile à croire ; ce miracle permanent attestait le miracle primitif, et au Médecin tout-puissant l'un ne coûtait pas plus que l'autre.

Disons en passant que l'érection de cette statue prouve que l'hémorroïsse était païenne. D'une part, il était défendu

(1) *Mansit porro ad nostra usque tempora : nosque ideo urbem illam ingressi, ipsam conspeximus, etc. Hist. tom. VII, c. xviii.*

aux Juifs d'élever aucune statue à personne ; d'autre part, l'usage habituel des idolâtres était d'en dresser à leurs bien-fauteurs, aux hommes comme aux dieux. C'est à tel point que, sous les Césars, Rome comptait, dit un historien, presque autant de statues que d'habitants. « Faut-il s'étonner, ajoute Eusèbe, qu'en témoignage de reconnaissance, l'illustre matrone de Césarée ait élevé une statue au Sauveur quand nous possédons encore aujourd'hui les portraits peints de Jésus-Christ et des apôtres Pierre et Paul (1) ? »

X

Dans l'usage apostolique de sculpter et de peindre les images des saints et de les honorer, les iconoclastes anciens et modernes trouvent l'éclatante condamnation de leurs erreurs. Pour les confondre, les Pères de l'Église et les conciles n'ont pas manqué de se servir du fait de l'hémorroïsse. Ainsi, saint Germain, archevêque de Constantinople, écrivant contre l'empereur Léon l'Isaurien, ennemi des saintes images, lui décoche ce trait mortel : « Je n'irai pas chercher mes preuves bien loin : Notre-Seigneur était à peine monté au ciel, que la femme guérie par lui d'un flux de sang, lui dressa une statue en témoignage public de sa reconnaissance (2). »

XI

De son côté, le pape Grégoire II, répondant à saint Germain de Constantinople, abonde dans le même sens, et

(1) Nec vero mirandum est, gentiles a Servatore beneficiis affectos hæc præstitisse, cum et apostolorum Petri et Pauli, Christique ipsius imagines ad nostram usque memoriam servatas in tabulis viderimus. *Ibid.*

(2) Non longe abeam ; post Christi in cælum ascensionem, mulier illa, quæ sanguinis profluvio laborabat, ab eo sanitati restituta, ipsius imaginem veluti acceptum beneficium referens, exsculpsit. *Epist. ad Leon.*

présente la statue de Panéade comme un monument de premier ordre, en faveur de la légitimité du culte des saintes images. « Non, dit-il, jamais l'Eglise ne s'est trompée en nous enseignant que Dieu autorise le culte des saintes images, et que ce culte ne sent nullement le paganisme. La preuve en est dans la statue que l'hémorroïsse fit élever à Notre-Seigneur, dans la ville de Panéade, en mémoire de sa guérison miraculeuse, et dans l'herbe propre à guérir toutes les maladies qui croît aux pieds de cette statue (1). »

Les pères du second concile de Nicée tinrent le même langage en s'appuyant sur la même preuve.

XII

Rien donc n'est plus célèbre dans les premiers siècles de l'Eglise que la statue de Notre-Seigneur à Panéade. Qu'est devenu ce précieux monument de reconnaissance? L'histoire va répondre. Placé dans un des beaux quartiers de la ville, et remarquable par le fini du travail, il était, à cause de son origine, l'objet de la vénération empressée des chrétiens.

XIII

Ce culte filial continua jusqu'à l'élévation de Galère à l'empire. Ennemi acharné des chrétiens, ce prince fit enlever la statue, mais il ne put détruire la mémoire du fait. Après la mort du persécuteur, la statue fut replacée sur son piédestal. Elle y resta jusqu'au règne de Julien l'Apostat.

(1) Neque unquam Ecclesia erravit in hoc quod dixerit, Deum nobis imagines concessisse; neque etiam hoc ethnicam traditionem sapit. Nam et in Panæadem civitatem hæmorroissæ imago in memoriam miraculi quod herbæ excrescentes, omnibus ægritudinibus auxiliares essent, celebratur. *Epist.* iv.

En parcourant les provinces orientales de l'empire, l'indigne parent de Constantin apprit qu'il existait à Césarée de Philippe une statue de Notre-Seigneur. Il la fit renverser, et mettre la sienne à la place. Celle-ci n'y fut pas plutôt que la foudre vint la briser en morceaux. La tête d'un côté, la poitrine de l'autre, enfoncées dans le sol et portant les traces du feu du ciel, se voyaient encore, du temps de Sozomène, c'est-à-dire au milieu du cinquième siècle. Quant à la statue de Notre-Seigneur, les païens la traînèrent dans les rues de la ville et finirent par la briser. Précieusement recueillis par les chrétiens, ses fragments furent déposés dans l'église, où ils étaient encore, au temps du même historien, l'objet d'un culte particulier d'amour et de confiance.

XIV

Puisque le sujet nous y conduit, disons un mot des portraits primitifs de Notre-Seigneur. Il en exista dès l'origine du christianisme. Outre la statue de Panéade, on voyait encore au quatrième siècle, suivant le témoignage d'Eusèbe, des portraits de Notre-Seigneur et des apôtres. Tous étaient-ils contemporains des modèles et peints *ad vivum*, pour employer l'expression des artistes? il est permis d'en douter. Mais si la plupart étaient seulement des copies, on peut cependant affirmer qu'ils perpétuaient un type traditionnel, dont l'ensemble était conforme à la réalité.

Quoi qu'il en soit, deux portraits de Notre-Seigneur sont originaux. Le premier est celui qui fut donné à Abgar, roi d'Edesse; le second, celui qui se conserve à Rome où il est connu sous le nom de *Santo Velo*, et dans le monde entier sous le nom de la *Sainte Face*: de ce dernier nous parlerons ailleurs. Occupons-nous du premier, dont voici l'histoire.

XV

Croire que le bruit des miracles de Notre-Seigneur exerait aux frontières de la Judée serait une grave erreur. Nous verrons, dans plusieurs de nos biographies, que la renommée les publiait dans toute l'Asie, à Rome et jusque dans les Gaules. Indépendamment d'autres preuves : la présence à Jérusalem, le jour de la Pentecôte, d'habitants de toutes les nations qui sont sous le ciel ; les voyages continuels des juifs, venus de toutes les parties du monde, à Jérusalem, à l'époque de leurs grandes solennités ; de plus, les marches et contre-marches des légions romaines, qui passaient continuellement d'Occident en Orient ; enfin, les relations de commerce et d'études si fréquentes à cette époque, entre les différentes parties de l'empire, tout cela suffit pour admettre sans hésiter la divulgation générale des œuvres surprenantes du divin Rédempteur.

XVI

Donc, au delà de l'Euphrate, dans la Mésopotamie, éta t une ville nommée Édesse, capitale d'un petit royaume de même nom ; cette ville, appelée quelquefois Callirrhœé, existe encore sous le nom d'*Orfa* : au temps de Notre-Seigneur, elle était gouvernée par un roi nommé Abgar.

Ce prince, qui régnait avec gloire, fut atteint de deux maladies : la lèpre noire et un rhumatisme articulaire. L'une et l'autre résistèrent à tous les efforts de la médecine. « Comme le bruit des miracles de Notre-Seigneur et Sauveur, dit Eusèbe, attirait auprès de lui, des contrées même les plus éloignées de la Judée, d'innombrables malades de

tout genre, dans l'espoir d'obtenir leur guérison, Abgar résolut de les imiter (1).

XVII

Voici à quelle occasion. Le roi d'Édesse vivait en relations d'amitié avec le gouverneur d'Égypte, et ces deux personnages s'envoyaient fréquemment des courriers ou tabellaires. Un de ces derniers, nommé Ananias, porteur des lettres d'Abgar, traversa la Palestine et fut témoin de plusieurs miracles de Notre-Seigneur. Sa mission remplie, il s'empressa de rapporter à son maître ce qu'il avait vu. Le bon roi ne perd pas un instant et il écrit à Notre-Seigneur la lettre suivante :

« Abgar, roi d'Édesse, à Jésus le bon Sauveur qui vit dans les environs de Jérusalem, salut.

« J'ai entendu parler de vous et des guérisons que vous opérez sans herbes ni médicaments. Le bruit court que vous rendez la vue aux aveugles, que vous redressez les boiteux, que vous guérissez les lépreux, que vous chassez les démons, que vous guérissez les maladies invétérées et qu'enfin vous ressuscitez les morts. Toutes les choses qu'on dit de vous me convainquent ou que vous êtes Dieu lui-même descendu du ciel, ou certainement le Fils de Dieu. C'est pourquoi je vous écris, pour vous prier de venir me visiter et me guérir. J'apprends, d'ailleurs, que les juifs vous calomnient et vous dressent des embûches homicides. J'ai une ville, petite il est vrai, mais belle, qui peut nous suffire à l'un et à l'autre. »

(1) Domini ac Servatoris nostri Jesu Christi divinitas, cum propter admiranda illius opera ubique jam celebris esset, innumerabilis ab extremis a Judæa remotis simis regionibus, morbis et cujusque modi doloribus afflictos spe recuperandæ salutis, attraxerat. Itaque rex Abgarus, etc. *Hist.*, lib. I, c. XIII.

XVIII

Telle fut la lettre d'Abgar, éclairé d'un premier rayon de la foi. Ananias, chargé de la porter, s'acquitta fidèlement de son glorieux message. Comme il n'était pas dans la mission de Notre-Seigneur d'évangéliser en personne les nations étrangères, il se contenta d'écrire à Abgar la lettre suivante, qu'il remit au tabellaire Ananias :

« Vous êtes bienheureux, Abgar, qui croyez en moi sans m'avoir vu. Car il est écrit de moi que ceux qui me verront ne croiront pas en moi, et que ceux qui ne m'auront pas vu croiront en moi pour la vie éternelle. Quant à la prière que vous me faites de me rendre auprès de vous, il est nécessaire que j'accomplisse les choses pour lesquelles j'ai été envoyé, et, ma mission finie, que je retourne à celui qui m'a envoyé. Mais aussitôt que je serai retourné auprès de lui, je vous enverrai quelqu'un de mes disciples qui vous guérira et qui vous donnera la vie à vous et aux vôtres. »

Écoutons maintenant le grave historien de l'Église. « De la vérité de tout cela nous avons la preuve tirée des archives de la ville même d'Édesse où régnait Abgar. En effet, c'est dans les monuments publics où se conserve l'histoire des antiquités de la ville et du règne d'Abgar, que nous avons trouvé ces pièces soigneusement gardées jusqu'à notre temps ; c'est de là que nous les avons tirées et traduites fidèlement du syriaque en grec (1). »

(1) Cujus quidem rei testimonium habemus ex ipsius Edessæ in qua tum regnabat Abgarus, tabulariis desumptum ; siquidem in monumentis publicis, in quibus antiquitates urbis et res Abgari gestæ continentur, hæc etiam ad nostram usque ætatem conservata reperimus Operæ igitur præmium fuerit ipsas epistolas audire, quas ex archivis de promptas e Syrorum lingua fideliter transtulimus in hunc modum. *Hist.*, l. I, c. XIII.

XIX

Personne, que nous sachions, n'a jamais élevé de doute sur le récit d'Eusèbe; mais nous avons un témoin plus compétent, s'il est possible, que l'évêque de Césarée. C'est saint Ephrem diacre d'Édesse, contemporain d'Eusèbe, et mieux placé que tout autre pour connaître l'histoire et les archives de son pays. Voici en quels termes il parle des monuments qui nous occupent.

S'adressant dans son testament aux habitants d'Édesse, il dit : « Que la ville que vous habitez soit bénie! Édesse est la mère des sages. Le Seigneur lui-même l'a bénie publiquement de sa bouche, par ses disciples. Ils furent nos apôtres au temps où le roi Abgar, fondateur de la ville, envoya saluer Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Sauveur du monde, pendant qu'il était en Judée, lui disant : J'ai appris les grandes choses que vous faites et les souffrances que vous fait endurer la malice des juifs. Venez ici et acceptez mon hospitalité. J'ai une ville, petite il est vrai, mais qui peut suffire à vous et à moi. Le Seigneur, admirant sa foi, lui répondit par ses envoyés qu'il bénissait la ville pour toujours, et que sa bénédiction en affermirait les fondements. Cette bénédiction habite ici et elle y demeurera (1). »

XX

L'illustre diacre, au moment de mourir, proclame la réalité de la correspondance d'Abgar avec Notre-Seigneur. Il cite le sens de la lettre du Sauveur et donne une partie du texte de la lettre royale. C'est tout ce qu'il convenait de faire dans un testament. Personne non plus n'a révoqué en

(1) *Testam. S. Ephr., apud Surium, 1 feb.*

doute l'authenticité de ce testament devenu célèbre dans l'Église.

XXI

Néanmoins dans le siècle suivant, vers 494, le pape saint Gélase, en fixant le canon des Écritures, en exclut les deux lettres dont il s'agit. L'unique raison qu'en donne Baronius est « qu'elles n'avaient pas été écrites par les Évangélistes. Mais il ne s'en suit ni qu'elles soient fausses, ni dénuées d'autorité, ni qu'elles n'aient pas été tenues pour authentiques par toute l'antiquité (1). » Nous le montrerons après avoir ajouté un détail important au récit d'Eusèbe.

XXII

Dans la crainte que Notre-Seigneur ne se rendît pas à sa demande, l'histoire nous apprend que Abgar avait chargé son messager de lui rapporter le portrait du divin Thaumaturge. Pendant que Notre-Seigneur prêchait au peuple, l'envoyé essaya de le dessiner, mais en vain. Le Sauveur, s'en étant aperçu, prit un linge sur lequel il imprima son adorable visage, et le remit au tabellaire du prince (2).

XXIII

Or, l'existence de ce portrait, ainsi que des lettres de

(1) Quod pertinet ad dictarum epistolarum fidem eo quod non reperiuntur ab evangelistis conscriptæ, idcirco Gelasius Papa recenset illas inter apocrypha, quasi non hagiographa; non tamen ut eas ab Ecclesia omnino proscribat, sicut nec complures alios libros quos proxime recensuit. Eas vero absque aliqua dubitatione, ab antiquioribus fuisse receptas. *Ann.*, 31, n. 60.

(2) Historia quoque proditum est, cum Abgarus, Edessæ rex, eo nomine pictorem misisset, ut Domini imaginem exprimeret, neque id pictor ob splendorem ex ipsius vultu manantem consequi potuisset,

Notre-Seigneur et d'Abgar, a été dans la suite des siècles reconnue et proclamée par les autorités les plus compétentes. En 720 le pape saint Grégoire II, qui connaissait apparemment le décret de son prédécesseur, ne craint pas d'écrire à l'empereur iconoclaste, Léon l'Isaurien : « Pendant que Notre-Seigneur parcourait les environs de Jérusalem, Abgar, roi d'Édesse, ayant entendu parler de ses miracles, lui écrivit une lettre. Notre-Seigneur daigna lui répondre de sa propre main et lui envoyer son adorable portrait. Assurez-vous en et envoyez à cette sainteimage, qui n'a pas été faite de main d'homme. Là s'assemblent en foule, pour prier, les peuples d'Orient (2). »

XXIV

Quarante ans plus tard, le pape saint Adrien écrivant à Charlemagne parle comme saint Grégoire II. Même langage dans la bouche du pape Étienne III, au concile de Latran tenu en 769. Même langage encore de la part de Théodore, patriarche de Jérusalem, dans ses lettres au souverain pontife. Enfin, même affirmation dans les actes du second concile de Nicée en 787. On y lit : « Léon, très religieux lecteur de la grande et illustre Église de Constantinople, a dit : Moi votre indigne serviteur étant descendu en Syrie avec les envoyés du roi, j'allai à Édesse et j'ai vu le vénérable portrait

Dominum ipsum divinæ suæ, ac vivificæ faciei pallium admovisse, imaginemque suam ei impressisse : sicque illud ad Abgarum, ut ipsius cupiditati satisfaceret, misisse. S. Joan. Damasc. *de Orthod. Fid.* lib. VI, c. xvi.

(2) Cum Hierosolymis ageret Christus, Abgarus qui tunc temporis dominabatur, et rex erat urbis Edessenorum, cum Christi miracula audisset, epistolam scripsit ad Christum, qui manu sua responsum, et sacram gloriosamque faciem suam ad eum misit. Itaque ad illam non manufactam imaginem mitte ac vide. Congregantur illic Orientis turbæ et orant. *Epist. 1 ad Leon. Isaur.*

qui n'a pas été fait de main d'homme, honoré et vénéré par la population (1). »

XXV

Nous pourrions citer d'autres témoins également respectables : le comte Darius dans sa lettre à saint Augustin ; Théodore Studite, les historiens Évagre et Nicéphore, et dans les temps plus rapprochés de nous les savants auteurs de la *Roma subterranea*, Bosio et Arringhi.

Contentons-nous de faire remarquer l'autorité des papes Grégoire, Adrien et Étienne. Ils écrivaient des lettres officielles à des empereurs, dont l'un était le plus grand génie de son siècle, l'autre un ennemi juré des saintes images. Si les lettres d'Abgar et de Notre-Seigneur, ainsi que le portrait du Sauveur, avaient pu être contestés, comment les souverains pontifes auraient-ils osé les produire avec tant d'assurance, en faveur de la tradition de l'Église ? quelle réfutation triomphante ne se seraient-ils pas attirée de la part des iconoclastes ? cependant aucun d'eux ne nie l'authenticité des vénérables monuments. Toute la polémique roule sur la légitimité du culte qui leur est rendu ainsi qu'aux images en général.

XXVI

Cependant Abgar reçut le divin portrait comme un trésor plus précieux que toutes les richesses, et attendit avec empressement le disciple que Notre-Seigneur promettait de lui envoyer, pour lui donner la santé du corps et la vie de l'âme.

(1) ... Et ego indignus vester famulus cum descendissem cum regis apocrisariis in Syriam, Edessam petivi, et venerandam imaginem non factam hominum manu, adorari et venerari a populo vidi. *Concil. Nic. II*, act. 5.

Son attente ne fut pas longue. La correspondance entre le roi de la terre et le Roi du ciel avait eu lieu vers le temps de la Passion. Peu après la résurrection, l'apôtre saint Thomas, confident de la promesse de Notre-Seigneur, appela Thaddée, un des soixante-douze disciples, et l'envoya au roi d'Édesse. Thaddée partit sur le-champ et descendit chez un habitant d'Édesse, nommé Tobie.

XXVII

Comme tous les apôtres et les premiers disciples, Thaddée opère bientôt de nombreux miracles de guérison : c'étaient ses lettres de créance. Abgar en est informé, fait venir Tobie et lui dit : « On m'a rapporté que vous avez chez vous un homme puissant, venu de Jérusalem. — Seigneur, lui répond Tobie, il en est ainsi. — Je vous prie de me l'amener, » reprend Abgar. Tobie revient dans sa maison et dit à Thaddée : « Notre roi m'a fait appeler, et il m'ordonne de vous conduire auprès de lui, afin que vous le guérissiez. — Allons, répond Thaddée, puisque c'est principalement pour lui que je suis venu. »

XXVIII

Le lendemain Tobie et Thaddée se rendent au palais. Abgar les attendait, entouré de ses grands officiers. Au premier regard qu'il jette sur Thaddée, il croit voir sur son visage je ne sais quoi de divin, tombe à genoux et adore. Tous étaient dans l'étonnement, car nul n'avait vu ce qui frappait Abgar. Cependant le roi interroge Thaddée : « Êtes-vous, lui dit-il, disciple de Jésus, fils de Dieu, qui m'a écrit : *Je vous enverrai quelqu'un de mes disciples qui vous guérira et qui vous donnera la vie, à vous et aux vôtres.* »

Thaddée répond : « Parce que vous avez mis toute votre

confiance en Jésus, dont je suis le disciple, j'ai été envoyé vers vous, et si vous croyez de plus en plus, vous verrez s'accomplir tout ce que vous demandez, en raison de votre foi. — J'ai tellement cru en lui, reprend Abgar, que j'ai voulu faire la guerre aux Juifs qui l'ont crucifié, et les exterminer ; mais la crainte des Romains m'a retenu. »

XXIX

Thaddée continuant : « Notre-Seigneur Dieu Jésus-Christ, ayant accompli les ordres de son Père, est retourné auprès de lui. — Et je crois en lui et en son Père, ajoute le roi. — Eh bien ! dit Thaddée, je vous impose les mains, au nom du Seigneur Jésus. »

Cela fait, Abgar fut à l'instant guéri et demanda le baptême. Le bruit du miracle se répandit dans toute la ville. Une foule d'habitants demandèrent à se faire instruire ; de nombreux malades furent guéris, et Édesse devint une des premières villes chrétiennes. Abgar voulut donner de l'argent à Thaddée qui le refusa, en disant : « Après avoir renoncé à nos propres biens, ce n'est pas pour accepter ceux des autres. »

« Aux deux lettres de Notre-Seigneur et d'Abgar, ajoute Eusèbe, que nous n'avons fait que copier, étaient joints sur l'apostolat de Thaddée ces documents que nous avons traduits du syriaque, l'an trois cent quarante (1). »

XXX

Cependant l'histoire du portrait miraculeux n'est pas finie. Sur une superbe colonne, élevée à la porte de leur ville,

(1) *His epistolis, hæc etiam syriaco sermone erant adjuncta, etc. Hist. l. I.*

les anciens habitants d'Édesse avaient placé l'image d'une de leurs principales divinités. Quiconque voulait entrer devait se prosterner devant l'idole et lui adresser certaines prières. A cette condition il pouvait pénétrer dans la ville et circuler dans les rues. Abgar fit enlever cette image et mettre à la place le portrait de Notre-Seigneur, richement encadré, avec cette inscription en lettres d'or : *Jésus-Christ Dieu, celui qui espère en vous n'est pas trompé*. Il ordonna, de plus, à quiconque voudrait entrer par cette porte, de vénérer l'image miraculeuse.

XXXI

La piété du vertueux monarque devint héréditaire parmi ses successeurs, et la sainte image fut longtemps l'objet d'un culte filial, non seulement de la part des habitants d'Édesse, mais encore des peuples du haut Orient. Ce culte permanent était justifié par une suite continuelle de miracles, opérés soit en faveur des particuliers, soit de la ville elle-même. Parmi ces derniers, un des plus célèbres, et dont les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem envoyèrent la relation authentique à l'empereur Théophile, fut la délivrance d'Édesse, assiégée par Chosroès, roi de Perse.

XXXII

Tous ces faits et d'autres encore inspirèrent aux empereurs de Constantinople un ardent désir de posséder la miraculeuse image dans la ville impériale. Il fallut toute leur autorité et de longues négociations pour réussir. Le transport se fit avec une pompe orientale ; il fut marqué par une suite de prodiges. Le jour où le divin portrait arriva à Constantinople fut un jour de fête, comme on en avait peu

vu. C'était le soir du 15 août 944, au moment où l'empereur, avec toute la cour, assistait aux vêpres dans l'église dédiée à la sainte Vierge, sur les rives du Bosphore.

La splendide châsse qui contenait la précieuse relique fut placée sur l'autel où l'empereur Romain Lécapène et toute la cour vinrent la vénérer. Ensuite, à la lueur des flambeaux et au milieu d'un magnifique cortège, elle fut portée sur la galère impériale et conduite au palais. Elle passa la nuit dans la chapelle appelée *Pharos* à cause des pierres précieuses et de l'or dont elle étincelait.

XXXIII

Le lendemain la sainte image fut replacée sur la galère impériale accompagnée de toute la cour, fit le tour des murailles, comme pour environner la ville de sa protection ; et quand elle fut débarquée, l'empereur, le sénat, le patriarche, tout le clergé, tous les grands de l'empire et un immense concours de peuple, la suivirent à pied, des flambeaux à la main et au chant des hymnes : comme les Israélites, David à leur tête, avaient fait pour l'arche d'alliance. Au milieu de cette pompe inouïe et de l'allégresse universelle, on arriva à l'église de Sainte-Sophie. La divine image fut placée dans le sanctuaire, sous un riche baldaquin, et vénérée de la ville entière.

XXXIV

Avec la même pompe, elle fut ensuite reportée au palais impérial, introduite dans la salle du trône, placée sur le trône même, d'où les empereurs avaient coutume de répondre aux questions les plus importantes, afin de sanctifier ce trône et d'y faire toujours asseoir la justice et la bonté. La cérémonie

terminée, on plaça la précieuse relique dans le Pharos, pour la gloire des fidèles, la garde des empereurs et la protection de la ville et de l'empire.

XXXV

En se déclarant ennemis du Saint-Siège, les successeurs du pieux monarque qui avait transporté à Constantinople le divin portrait se rendirent indignes de le posséder; néanmoins il resta en Orient jusqu'aux premières années du quatorzième siècle. Comme la Providence fit transporter par les anges à Lorette la sainte Maison de Nazareth, afin de la soustraire aux profanations des Sarrasins, de même, pour sauver des mains sacrilèges des Ottomans le portrait de Notre-Seigneur, la Providence permit qu'il vînt rejoindre à Rome tant de reliques insignes de Notre-Seigneur: la colonne de la flagellation, l'écriteau de la vraie croix, l'escalier du prétoire de Pilate et d'autres encore; il est aujourd'hui conservé, avec un soin jaloux et une vénération qui ne vieillit pas, dans l'église de Saint-Silvestre *in Capite* (1).

XXXVI

Telle est l'histoire de l'hémorroïsse et des rapports de notre divin Maître avec Abgar, et d'Abgar avec lui. Cette histoire est parvenue jusqu'à nous par le canal de la Tradition. A ce que nous avons dit sur l'autorité de la Tradition, dans l'*Évan-*

(1) Illud tamen a nobis silentio prætereundum nequiquam est, sacratissimam videlicet imaginem hanc ab Edessenorum civitate Constantinopolim, atque in Urbem deinde translata condigno ad hæc nostra tempora venerationis cultu in D. Silvestri, quæ *in Capite* nuncupatur, Ecclesia, velut divinum quid, ac perenne sacrarum imaginum monumentum pariter ac propugnaculum adversus insanos Iconoclastas asservari, et suscipiendam fidelibus, adorandamque proponi. Arringhi, *Roma subterr.*, t. II, lib. V, c. IV, p. 231, édit. in-fol.

gélisation apostolique du globe, qui est comme l'introduction de nos Biographies, il nous paraît utile d'ajouter quelques courtes explications. Elles ont pour but de confirmer de plus en plus l'authenticité de l'histoire qu'on vient de lire.

La Tradition est une doctrine ou un fait dont l'enseignement primitif a été fait par la parole et non par l'écriture, et qui s'est transmis de main en main des pères aux enfants. Tous les États bien gouvernés ont eu des lois venues de la tradition des ancêtres. Toutes les familles ont aussi leurs traditions.

XXXVII

La tradition est antérieure à l'écriture ; elle a son origine dans la parole : l'écriture n'en est que la traduction. La première conserve toute l'énergie de la parole vivante, tandis que la seconde est muette. L'enseignement de la tradition est avec l'âme ; sans l'âme est l'enseignement écrit. C'est pour cela que Tertullien donnant le nom d'âme à la tradition, dit : L'âme est avant la lettre, la parole avant le livre, la pensée avant la plume.

XXXVIII

Comme il y a eu des centaines dans tous les siècles, il n'y a entre Notre-Seigneur et nous que dix-huit personnes. De là vient ce que disait un historien moderne, savant et non suspect : « Les traditions sont quatre fois plus certaines que l'histoire. » Aussi, voulez-vous tuer une nation ? Ôtez-lui ses traditions. Vous en faites un arbre déraciné qui n'a plus ni sève, ni vie. Vous avez un avorton qui est obligé, chose impossible, de se refaire tout à neuf. Prenons donc pour règle ces recommandations de Moïse aux Hébreux :

Interrogez vos pères et ils vous enseigneront ; et celles de saint Paul aux premiers chrétiens : Gardez les traditions que vous avez reçues. Les mépriser, les rejeter avec dédain, c'est commettre le péché de Cham et provoquer le châtement réservé aux mauvais fils.

Voir en outre: Sepp, *Hist. de N.-S. J.-C.*, t. II, c. XXI., *Judic.* ch. XVIII, Euseb. *Hist. Eccl.* lib. VII, c. XVII; Sozomen. *Hist. Eccl.* lib. V, ch. XI; Corn. a Lapid. in *Marc.* c. v, 25; Eusèbe, *Hist. Eccl.* lib. I, c. XIII; S. Aug. III, *Class. Epist.* 231, opp., t. II, p. 1274, édit. Gaume., 836; *Oratio Constantini cognomento Porphyrogeniti*, apud Surium, 161 aug.; Philostorg. *Hist. Eccl.* lib. VII, ch. III; Photius, *Biblioth. cod.* 271. Baron. an. 31, n. 60; id. an. 326, n. 6; id. an. 369, n. 8; *Acta concili Lateranensis quarti*, concil., t. III; *Epist. Adriani papæ primi ad Carol. Magn.*, *ibid.*; *Acta concil. secundi Nissæni actio* 5; Nicephor. lib. II, c. II, n. 2-7; S. Ephrem in *Testamento*, apud Palladium, cxxviii; Evagrius, lib. IV, c. xxvi; Baron. an. 809, n. 17; id. an. 814, n. 17; id. an. 817, n. 23; Theod. Studita, *Orat. contra Leon. Armen.* apud Baron. an. 814, n. 17, etc., etc. Dans un certain nombre d'ouvrages modernes, on a trop oublié les autorités qui militent en faveur de l'authenticité des lettres d'Abgar et du portrait de N.-S. Certains catholiques se montrent, à l'égard de nos traditions primitives, plus difficiles, nous dirions, moins équitables que les érudits protestants. Un d'eux, Pearson écrit, sur le sujet de cette notice : « Ego vero Eusebium tanta diligentia tantoque judicio in examinandis christianorum primævæ antiquitatis scriptis, in quibus traditionem apostolicam contineri arbitratus est, usum fuisse contendo, ut nemo unquam de ejus fide aut de scriptis quæ ille pro indubitatis habuit, postea dubitaverit. »

LA CHANANÉENNE

I

« Jésus s'étant éloigné (des scribes et des pharisiens) se retira sur les frontières de Tyr et de Sidon. Et une femme chananéenne, étant sortie de ce pays-là, criait vers lui, disant : Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi ; ma fille est cruellement tourmentée du démon. Jésus ne lui répondit pas un mot, et ses disciples, s'approchant, le priaient, disant : Renvoyez-la, car elle nous poursuit de ses cris.

« Mais il répondit : Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël. Elle vint et l'adora, disant : Seigneur, secourez-moi. Il lui répondit : Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens.

« Elle lui dit : Il est vrai, Seigneur ; mais les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.

« Alors Jésus répondant lui dit : Femme, votre foi est grande ; qu'il vous soit fait comme vous voulez. Et sa fille fut guérie à l'heure même (1). »

II

La Chananéenne est sans contredit une des belles figures

(1) S. Matth., xv, 21 et suiv.

évangéliques. Tous les siècles ont admiré sa foi, sa confiance et son humilité. Sa prière demeure comme le modèle éternel de la manière dont nous devons prier. Mais qui était cette femme admirable? quel était son pays et sa condition? Après l'insigne faveur dont elle venait d'être honorée, quelle fut sa vie? A toutes ces intéressantes questions, nulle réponse, à notre connaissance, ni dans l'Évangile, ni dans la tradition.

III

Comme nous exprimâmes à un saint religieux la peine que nous causait ce regrettable silence, il nous dit : « Catherine Emmerich pourrait vous tirer d'embarras; elle a un long chapitre sur la Chananéenne. » Bien que nous nous soyons fait une loi de n'établir nos biographies que sur l'autorité des Pères et des hagiographes, nous lûmes le chapitre indiqué. Catherine donne à la Chananéenne, pour lieu de naissance, la ville d'*Ornithopolis, ville des oiseaux*.

IV

Qui jamais a entendu parler de cette ville? Probablement elle n'a jamais existé que dans l'imagination de la voyante. Afin d'en avoir la preuve, nous consultâmes tous les dictionnaires de géographie modernes, placés dans notre main : silence absolu. Nous en étions là lorsque nous allâmes passer la soirée chez un de nos amis d'une très grande érudition.

Connaissez-vous la ville d'Ornithopolis? tel fut le bonsoir que nous lui adressâmes.

« Je ne la connais pas, me dit-il; mais nous allons chercher dans les anciens auteurs, puisque les modernes n'en parlent pas. »

V

Pline et Strabon consultés nous répondirent : « Ornithopolis, ville de Phénicie, située entre Tyr et Sidon (1). »

Et cette réponse inattendue me surprit au delà de ce que je puis exprimer. Comment, me dis-je, une pauvre fille, allemande de nation, très ignorante et qui n'est jamais sortie de son pays, a-t-elle pu connaître le nom d'une ville, dont les géographes modernes les plus savants ne font aucune mention ? Humainement inexplicable, cette connaissance m'a inspiré confiance aux détails donnés par Catherine Emmerich sur la Chananéenne ; je la laisse parler.

VI

Jésus et ses disciples arrivèrent sur le soir à Dan ou Haïs, appelée aussi Leschem. Cette ville est située au pied d'une haute montagne. On y a fait passer les eaux d'une rivière qui coulait dans le voisinage. Je remarquai que les maisons de Dan étaient disséminées et séparées par des collines, des terrasses et des murs d'espallier. Cette ville présente l'aspect d'un assemblage de maisons de campagne avec leurs dépendances, et des jardins contigus les uns aux autres.

VII

Tout le monde s'occupe ici de jardinage. On y cultive des fruits et des plantes de toute espèce, tels que le calamus, la myrrhe, le baume, le citronnier, et toutes sortes d'herbes aromatiques. Les habitants en font commerce avec Tyr et

(1) Orniton, urbs Phœniciz inter Tyrum et Sidonem. Strab. et Plin. lib. V, c. XIX.

Sidon. Ils en remplissent des paniers de jonc ou d'écorce, qu'ils portent sur le dos, ou dont ils chargent des chameaux ou des ânes.

VIII

La manière dont la ville est disposée fait que les Juifs sont ici mêlés plus qu'ailleurs avec les païens. Le pays, malgré sa beauté et sa fertilité, doit être malsain ; l'atmosphère y est souvent chargée de brouillards qui descendent des montagnes ; les malades y sont nombreux.

IX

Jésus, suivi des siens au nombre de trente environ, entra dans une hôtellerie située au centre de la ville, et il y enseigna. Elle avait été disposée pour son usage par les apôtres, qui étaient venus ici lors de leur dernière mission.

X

Je le vis ensuite entrer dans plusieurs maisons : il y guérit des hydropiques, des hypocondriaques, des possédés, des lépreux et surtout beaucoup d'aveugles et de gens qui avaient des tumeurs au visage ou en d'autres parties du corps. Les jardiniers et les journaliers étaient particulièrement exposés à ces diverses maladies. Il y avait dans le pays un grand nombre de moucheron qui, en piquant les ouvriers aux yeux, les rendaient promptement aveugles.

XI

Jésus leur montra une plante dont les feuilles étaient

douces au toucher : elle ne croit pas dans notre pays. Il leur ordonna de se frotter les yeux avec le suc de cette plante, et les assura qu'alors les moucherons ne les piqueraient pas.

XII

Des tumeurs qui se gangrenaient et amenaient la mort étaient aussi causées par de petits insectes d'un noir grisâtre, que le vent faisait tomber des arbres comme la nielle des blés. Ils fourmillaient et pullulaient, au point que l'air en était obscurci comme par un épais nuage. Ces insectes s'insinuaient dans la peau, et causaient ensuite une forte enflure. Jésus désigna aux habitants un autre insecte qu'il suffisait d'appliquer sur la tumeur pour la réduire aussitôt.

XIII

Pendant que Jésus opérait toutes ces guérisons, une foule de personnes se rassemblaient devant chaque maison et, quand il avait passé, l'accompagnaient. De ce nombre et dès le commencement, se trouvait une femme âgée, toute courbée d'un côté. C'était une païenne d'Ornithopolis, ville située près de Sarepta sur la mer (1). Elle se tenait humblement à une certaine distance et implorait souvent son secours.

XIV

Le Sauveur ne parut pas la remarquer et même s'éloigna d'elle, car à ce moment il ne guérissait que les malades

(1) S'il est vrai, comme on croit, que la ville turque *Elurbi* occupe maintenant l'emplacement d'Ornithopolis, cette dernière ville était à 12,500 pas de distance de Tyr et de Sidon.

juifs. Elle avait avec elle un serviteur portant son bagage. On la reconnaissait pour une étrangère à sa mise, à sa robe d'étoffe rayée avec des rubans aux bras et au cou, à son bonnet pointu autour duquel était roulée une étoffe de couleur ; un voile complétait cette coiffure.

XV

Sa fille était possédée d'un esprit impur, et depuis longtemps elle avait mis sa confiance en Jésus. Elle l'attendait déjà à Dan, lorsque tout récemment les apôtres y étaient venus. Plusieurs fois les apôtres parlèrent d'elle au Sauveur, mais il leur dit qu'il n'était pas encore temps, et qu'il ne voulait pas donner un scandale en guérissant les païens avec les Juifs.

XVI

Vers trois heures de l'après-midi, le Seigneur se rendit avec Pierre, Jacques et Jean, chez un des anciens de la communauté juive. C'était un homme riche et bien intentionné, mais tout à fait impotent. Il était lié d'amitié avec Lazare et avec Nicodème, et secrètement dévoué à Jésus et à ses disciples. Il fournissait des sommes considérables pour les aumônes que le Seigneur faisait distribuer, et pour les auberges établies par les saintes femmes.

XVII

Sa famille se composait de deux fils et trois filles d'un âge mûr ; aucun d'eux n'était marié ; c'étaient des Nazaréens liés par une espèce de vœu. Ils portaient les cheveux longs et séparés en deux par une raie ; les fils laissaient croître leur barbe. Tous étaient habillés de blanc.

XVIII

Le vieux père, dont la barbe était toute blanche et qui ne pouvait plus marcher seul, fut amené au Seigneur par ses enfants, qui le soutenaient sous les bras. Il lui exprima sa profonde vénération et versa des larmes de joie. Les fils lavèrent les pieds à Jésus ainsi qu'aux apôtres, et leur offrirent des fruits et des petits pains.

XIX

Jésus se montra très bienveillant et très affectueux envers ces gens. Il parla de son prochain voyage et dit qu'il se rendrait à Jérusalem pour la fête de Pâques, mais non pas publiquement. Il ne demeura pas longtemps dans cette maison, car le peuple, ayant appris qu'il était là, s'était rassemblé dans l'avant-cour et dans le voisinage.

XX

Il était un peu plus de trois heures quand Jésus traversa l'avant-cour et les jardins de la maison, où il y avait une foule de malades. Il guérit et enseigna pendant plusieurs heures au milieu des jardins entourés de terrasses en maçonnerie.

XXI

Depuis longtemps la femme païenne l'attendait à une distance respectueuse. Mais Jésus n'allait pas du côté où elle se trouvait, et elle n'osait s'approcher. Cependant elle cria à plusieurs reprises comme elle avait déjà fait précédemment :

« Seigneur, Fils de David, ayez pitié de moi, ma fille est cruellement tourmentée par le démon. »

XXII

Et les disciples prièrent de nouveau Jésus de la secourir. Mais le Sauveur répondit : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël. » Cependant elle vint et l'adora, disant : « Seigneur, secourez-moi. » Jésus lui répondit : « Laissez d'abord rassasier les enfants ; car il n'est pas bien de prendre le pain des fils et de le jeter aux chiens. »

XXIII

Elle repartit : « Il est vrai, Seigneur, mais les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres ! » A ces mots, le Seigneur lui dit : « O femme, votre foi est grande ! A cause de cette parole, que votre fille soit guérie ! »

XXIV

Jésus lui demanda si elle ne voulait pas être guérie elle-même, car elle était toute courbée d'un côté : elle ne s'en jugeait pas digne, la guérison de sa fille lui suffisait. Cependant Jésus lui mit une main sur la tête, l'autre sur le côté, et lui dit : « Redressez-vous ! qu'il vous soit fait comme vous le désirez, le démon est sorti de votre fille. »

XXV

Alors elle se redressa de toute sa hauteur : elle était d'une taille grande et svelte. Elle resta quelques instants silencieuse ; puis, levant les mains au ciel, elle s'écria : « Sei-

gneur, je vois ma fille couchée dans son lit, guérie et heureuse. » La pauvre femme, transportée de joie, était hors d'elle-même. Jésus se retira avec ses disciples.

XXVI

Le jour suivant, je le vis opérer des guérisons sous un portique où se tenait ordinairement le marché. La femme qu'il avait guérie la veille était présente à quelque distance, avec une suite nombreuse. Beaucoup de personnes étaient venues avec elle d'Ornithopolis, entre autres un de ses parents, homme âgé, paralysé du bras droit, et de plus sourd-muet. Elle implora pour lui le secours du Seigneur, et le pria de venir dans son pays afin qu'elle pût lui témoigner sa gratitude.

XXVII

Jésus prit l'homme à l'écart, posa sa main sur le bras paralysé, fit une prière, et rendit à ce bras le mouvement; ensuite il oignit de salive l'intérieur des oreilles, et dit : « Porte à ta langue ta main guérie. » Le malade l'ouït parfaitement et obéit; puis Jésus, levant les yeux au ciel, pria de nouveau : l'homme aussitôt parla distinctement et lui rendit grâces; et comme Jésus était retourné avec lui vers le peuple, qui affluait, il se mit à discourir d'une manière mystérieuse et prophétique.

XXVIII

Prosterné devant Jésus en signe de gratitude, et se tournant vers l'auditoire, il proféra des menaces contre Israël, cita tous les miracles que Jésus avait faits en divers lieux,

reprocha aux Juifs leur endurcissement, disant : « La nourriture que vous dédaignez, vous enfants de la maison, nous autres qui étions rejetés, nous la recueillons, nous en ferons avec reconnaissance notre aliment, et nous ajouterons aux miettes que nous ramasserons tout ce que vous laissez perdre du pain céleste. »

XXIX

Il parla avec tant d'enthousiasme et dit des choses si merveilleuses, qu'il y eut une grande émotion parmi le peuple.

Jésus quitta non sans difficulté la ville, et rejoignit les apôtres et les disciples sur la montagne, à l'ouest de Leschem. Ils l'avaient montée péniblement, jusqu'à une crête isolée et presque inaccessible, où il y avait une caverne spacieuse, propre à l'intérieur et garnie de bancs taillés dans le roc.

XXX

Là Jésus instruisit de nouveau les apôtres et les disciples sur les différentes manières de procéder pour opérer des guérisons ; car ils lui avaient demandé pourquoi il avait mené le muet à l'écart, et pourquoi il lui avait fait mettre sa main dans sa bouche.

XXXI

Après leur avoir donné les explications qu'ils désiraient, il enseigna sur la prière, et loua la femme païenne d'avoir toujours prié pour connaître la vérité, et sans se préoccuper de demander les biens temporels. Plusieurs fois pendant la nuit ils se relevèrent pour prier.

XXXII

De cette grotte où Jésus était venu se reposer avec ses disciples, on jouissait d'une vue ravissante sur la vallée : on apercevait des villes nombreuses, de petites rivières et le lac Mérom dans le lointain. Jésus donna aux apôtres et aux disciples toutes ses instructions pour leur mission prochaine.

Il ajouta qu'il voulait se rendre secrètement à Jérusalem pour la Pâque, et qu'ils devaient l'y rejoindre. Cette fête inspirait quelques craintes aux disciples.

XXXIII

Jésus se dirigea ensuite vers Ornithopolis, ville située à environ trois quarts de lieue de la mer, pas très grande, mais ornée de beaux édifices. Elle se composait de deux rangées de maisons placées de chaque côté de la route ; à l'est, on apercevait sur une colline un beau temple païen.

Jésus fut accueilli en cette ville avec beaucoup d'affection. La Syrophénicienne, femme riche et distinguée, s'était mise en frais pour le recevoir dignement ; par humilité, elle avait chargé quelques pauvres familles juives qui demeuraient en cet endroit de tous les préparatifs.

XXXIV

La délivrance de la jeune fille, le redressement de la mère, et particulièrement la guérison de leur parent sourd-muet, étaient connus de toute la ville. Là aussi, le sourd-muet, en racontant tout, avait parlé de Jésus d'une manière prophétique. La population entière se tenait devant les maisons,

au passage du Sauveur, les païens à une distance respectueuse, et ils présentaient au cortège des rameaux verts.

XXXV

Les Juifs, au nombre de vingt environ, vinrent au-devant de Jésus, ainsi que le maître d'école avec tous les enfants. Il y avait parmi ces Juifs des vieillards qu'il fallait conduire. Les femmes et les jeunes filles les suivaient, couvertes de longs voiles. On avait préparé pour Jésus et ses disciples, dans le voisinage de l'école, une maison que la Syrophénicienne avait fait orner de riches tapis, de vases et de lampes magnifiques. Les Juifs leur lavèrent très humblement les pieds.

On leur offrit ensuite des mets exquis ; on leur donna des vêtements et des chaussures jusqu'à ce que les leurs fussent nettoyées. Jésus fit une instruction aux Juifs, et s'entretint avec les maîtres de l'école.

XXXVI

Plus tard, la Syrophénicienne offrit un grand festin sous un portique ; on voyait à la vaisselle, aux mets, aux apprêts, à tout l'arrangement, qu'on était chez une païenne. Les tables étaient beaucoup plus hautes que celles dont se servaient les Juifs ; il en était de même des lits sur lesquels étaient étendus les convives.

Les plats étaient ornés de figures singulières, représentant des animaux, des arbres, des montagnes et des pyramides. Beaucoup de mets avaient une forme toute différente de leur nature : ainsi des poissons qui simulaient des oiseaux, des viandes figurant des poissons, des agneaux composés de fruits et d'épices, de farine et de miel, des pâtisseries présentant la forme de fleurs, etc.

XXXVII

Pendant le repas, la Syrophénicienne vint, avec sa fille et son parent, remercier Jésus de leur guérison. Elle était suivie de plusieurs serviteurs qui portaient sur des tapis des présents renfermés dans de jolis coffres. La jeune fille se présenta couverte de son voile, et se plaça derrière Jésus ; elle répandit sur sa tête un vase plein d'un parfum de grand prix, puis elle se retira modestement auprès de sa mère.

XXXVIII

Les serviteurs remirent les présents aux disciples : c'étaient les dons de la jeune fille. Jésus remercia. La mère lui témoigna vivement qu'il était le bienvenu dans son pays, et lui dit qu'elle serait heureuse de pouvoir, malgré son indignité, lui donner des preuves de la bonne volonté qu'elle avait de réparer quelque peu les nombreux torts dont s'étaient rendus coupables envers lui les gens de sa nation. Elle s'exprima en peu de mots, avec beaucoup d'humilité, et en se tenant toujours à une distance respectueuse du Sauveur.

XXIX

Jésus, selon sa coutume, fit aussitôt distribuer aux pauvres, sous ses yeux, une grande partie de l'argent qui se trouvait parmi les présents, et aussi quantité de mets qui avaient été servis.

XL

Cette femme, veuve et très riche, jouissait d'une grande

considération dans sa ville. Les Juifs pauvres vivaient presque uniquement de ses aumônes. Très intelligente, très bienfaitrice, ayant l'esprit éclairé bien que païenne, son âme était naturellement pieuse.

La jeune fille avait environ vingt-quatre ans ; grande belle, et bien faite, beaucoup de prétendants la recherchaient à cause de sa richesse, quand elle fut possédée d'un esprit impur.

XLI

Elle fut alors sujette à des convulsions horribles ; dans son délire elle s'élançait hors de son lit et cherchait à s'échapper. Il fallait dans ces crises la surveiller de très près et même l'attacher. Mais, aussitôt l'accès passé, elle redevenait bonne et vertueuse. Un si pénible état causait un chagrin mortel et une profonde humiliation à la mère comme à la fille ; on fut obligé de tenir celle-ci toujours cachée pendant plusieurs années.

XLII

Mais, lorsque la mère revint chez elle, sa fille, accourue à sa rencontre, lui fit connaître à quelle heure elle avait été guérie : c'était précisément l'heure à laquelle le Sauveur avait parlé. Quelle joie pour la jeune fille, quand elle vit sa mère, qui l'avait quittée toute courbée, rentrer chez elle grande et svelte, et quand elle entendit son parent, le sourd-muet paralytique, la saluer d'une voix distincte et joyeuse ! Pleine de reconnaissance et de vénération pour Jésus, elle aida à faire tous les préparatifs pour le recevoir.

XLIII

Le jour du sabbat, Jésus visita toutes les familles juives

de la ville. Il distribua des aumônes et guérit plusieurs malades. Ces Juifs étaient très pauvres et très délaissés ; il les réunit dans la synagogue, il s'entretint avec eux de la manière la plus touchante et les consola ; car ils se regardaient comme le rebut de leur nation, et comme indignes de porter le nom d'enfants d'Israël.

XLIV

Il prépara plusieurs d'entre eux au baptême. Après le dîner, une vingtaine d'hommes furent baptisés dans un jardin où les Juifs prenaient des bains : parmi ceux-ci était le sourd-muet que Jésus venait de guérir.

Vers midi, Jésus se rendit avec ses disciples chez la Syrophénicienne. Elle demeurait dans une belle maison entourée de cours et de jardins. Jésus fut reçu très solennellement ; tous les domestiques étaient en habits de fêtes ; des tapis étaient étendus partout sur son passage.

A l'entrée d'une belle salle à colonnes donnant sur le jardin, la veuve et la jeune fille vinrent au-devant de lui couvertes de longs voiles ; elles se prosternèrent à ses pieds et le remercièrent, ainsi que le sourd-muet.

XLV

Dans la salle, on lui offrit, sur des bassins d'un grand prix, des rafraîchissements recherchés, consistant en pâtisseries singulières et en fruits de toutes espèces. Dans une partie séparée de la salle, se tenaient beaucoup de jeunes filles païennes, soit amies de la maison, soit servantes. Jésus s'approcha d'elles et leur parla. La veuve le sollicita vivement d'aller visiter les pauvres gens de Sarepta et de plusieurs autres villes voisines. Elle s'exprimait avec grâce et esprit.

XLVI

Voici à peu près ce qu'elle dit : « Sarepta, où une pauvre veuve partagea ses vivres avec Élie, est elle-même une pauvre veuve menacée de mourir de faim : ayez-en pitié, vous, le plus grand des prophètes ! et pardonnez à une pauvre veuve aussi à qui vous avez tout rendu, si elle ose intercéder auprès de vous en faveur de Sarepta. »

Jésus promit de la satisfaire. Elle ajouta qu'elle voulait faire bâtir une synagogue pour les Juifs de la ville, et le pria de lui en indiquer la place.

XLVII

Avant le sabbat, Jésus enseigna encore plusieurs groupes de païens dans la cour de cette femme ; puis il célébra le sabbat dans l'école juive qui avait été aussi magnifiquement ornée. Il fit une instruction extrêmement touchante, et tous ces braves gens versèrent d'abondantes larmes ; ils étaient heureux et consolés.

Ils appartenaient à la tribu d'Aser. Je ne saurais dire pour quelle faute de leurs ancêtres ils avaient été obligés d'émigrer en ce pays, mais ils en étaient tout bouleversés et se regardaient comme perdus.

XLVIII

Jésus lut dans les rouleaux sacrés un passage d'Ézéchiel touchant l'autel du nouveau temple, et les chapitres de l'Exode où Moïse parle des vêtements sacerdotaux, de la consécration des prêtres et des sacrifices (1).

(1) Ezéch. XLIII, 10-27 ; Exod. XXVII-XXX.

De plus, pour consoler ces pauvres gens, il leur déclara que désormais serait aboli dans Israël le proverbe : « Nos pères ont mangé des raisins verts, et leurs enfants en ont eu les dents agacées, » et que quiconque accueillait la parole de Dieu, faisait pénitence et recevait le baptême, n'était plus chargé des fautes de ses pères. Ces assurances les remplirent de joie et de satisfaction.

XLIX

Lorsque Jésus voulut prendre congé de la Syrophénicienne, elle, sa fille et leur parent lui offrirent encore des figurines d'or grandes comme la main. Il ne les quitta pas sans leur faire des exhortations, leur recommandant surtout les pauvres Juifs et le soin de leur propre salut.

Quand ils sortirent de la maison, tous pleurèrent et s'inclinèrent humblement devant lui. La veuve était très avide de lumières et cherchait la vérité : elle résolut de ne plus aller au temple païen, de s'attacher aux enseignements de Jésus, et d'embrasser le judaïsme ; et dès lors elle s'efforça d'amener ses gens à suivre son exemple.

L

Jésus enseigna encore à plusieurs reprises les disciples sur la conduite qu'ils devaient tenir, et sur les devoirs qu'ils avaient à remplir dans leur mission actuelle. Thomas, Thaddée, Jacques le Mineur et un grand nombre de disciples se dirigèrent au sud, vers la tribu d'Aser. Ils ne devaient rien prendre avec eux. Le Seigneur lui-même avec les autres apôtres, Saturnin, Jude, Barsabas, et un troisième, partit après le sabbat, et se rendit au nord, vers Sarepta ; tous les

juifs et beaucoup de païens l'accompagnèrent pendant une partie du chemin.

LI

Sarepta était située à deux lieues et demie d'Ornithopolis, et à trois lieues de la mer. Le Sauveur n'y entra pas, mais il s'arrêta à une rangée de maisons qui se trouvaient à une certaine distance de la ville, à l'endroit même où la veuve du temps d'Elie ramassait du bois, lorsque le prophète vint la trouver.

Les Juifs de cette ville étaient encore plus misérables que ceux d'Ornithopolis, auxquels venait en aide la généreuse Syrophénicienne. Celle-ci avait d'avance fait préparer une hôtellerie pour le Seigneur et ses disciples, et lui avait envoyé des présents pour les pauvres. Les habitants, vivement émus et ravis de joie, vinrent au-devant de lui avec leurs femmes et leurs enfants, et lui lavèrent les pieds. Jésus les enseigna et les consola, puis il fit distribuer des secours d'argent et de vivres.

En terminant cette biographie, il nous semble utile de citer le passage suivant de Mgr Mislin (1), qui confirme le récit de Catherine sur le nom et la position d'Ornithopolis. « Non loin de l'ancienne Sarepta, dit le savant voyageur, nous avons vu des tombeaux et des ruines entièrement effacés sur le rivage de la mer, probablement celles d'Ornithopolis. Il n'y a debout que dix grosses pierres, hautes de cinq à six pieds, isolées, formant un carré ouvert d'un côté, et ayant quelque ressemblance avec les dolmens druidiques ; il y a encore plusieurs puits dans les environs.

(1) *Lieux saints*, t. I, ch. xxiii, p. 296, 1^{re} édit.

LII

« Il est à remarquer que dans les rochers qui bordent les montagnes, il y a une quantité de colombes ou tourterelles ; on les voit par bandes nombreuses voler au pied des collines et se cacher dans les cavités de ces rochers. Ne serait-ce pas à la multitude de ces oiseaux qu'on trouve sur cette côte, que la ville d'Ornithopolis, *ville des oiseaux*, devrait son nom ? Il serait assez curieux, après tant de siècles, qu'une colonie de pigeons servît à faire reconnaître l'emplacement de l'antique cité, à laquelle ils avaient donné leur nom. »

LIII

Du récit qu'on vient de lire, quelle qu'en soit la valeur, concluons avec saint Jean, que Notre-Seigneur a fait une multitude de miracles qui ne sont pas écrits dans l'Évangile ; et souvenons-nous que ceux qui l'ont été n'ont d'autre but que d'affermir notre foi et notre reconnaissance pour le bon Maître descendu du ciel pour se rendre semblable à nous, afin de nous rendre semblables à lui.

LA SAMARITAINE

I

Voici, sans contestation, une des plus belles pages de l'Évangile et une des actions les plus touchantes de Notre-Seigneur. On voit en présence, d'une part, le Créateur des mondes, le Roi éternel des anges et des hommes, descendre sur la terre, cachant sa majesté sous l'enveloppe de notre nature, prenant, à l'égard des hommes, le nom de berger et en faisant les fonctions; d'autre part, une brebis égarée, que les touches intérieures de la grâce ont amenée, sans qu'elle s'en doute, sur le passage du divin Berger; d'une part, l'infinie miséricorde; d'autre part, la profonde misère; d'une part, la brebis se débattant pour ne pas se laisser arrêter par le divin Berger; d'autre part, le divin Berger l'attirant à lui pas à pas, avec une sagesse et une douceur divines, jusqu'à ce qu'elle arrive entre ses bras.

II

Telle est la scène à laquelle nous allons assister : scène unique, qui par le contraste qu'elle présente, et par la manière dont elle est conduite, ravit le cœur, épuise l'imagination et éclipse tout ce qu'il y a et tout ce qu'il y aura jamais

de plus poétique dans les livres des hommes : afin d'en bien jouir, décrivons d'abord les circonstances qui l'amènèrent et le lieu qui en fut le théâtre. Nous ferons connaître ensuite l'heureuse brebis qui en a été l'objet.

III

Sur les accusations des pharisiens jaloux de sa gloire, saint Jean-Baptiste venait d'être mis en prison par Hérode : c'était au mois de mai, seconde année de la vie publique de Notre-Seigneur. L'emprisonnement de son précurseur détermina le divin Maître à quitter la Judée et à se retirer en Galilée. Il agit de la sorte, non par crainte, mais afin que ses ennemis n'attentassent pas à sa vie avant l'heure fixée par son Père.

IV

Pour se rendre de la Judée dans la Galilée, il fallait traverser la Samarie, une des trois provinces qui composaient la Palestine. Notre-Seigneur se mit donc en chemin accompagné de ses disciples. Il voyageait à pied ; la chaleur était excessive. Vers midi, il arriva près du puits de Jacob, éloigné d'un quart de lieue de la ville de Sichar, ancienne capitale de la Samarie : c'était dans cette ville que passaient ordinairement la première nuit les Galiléens qui retournaient dans leur pays après les fêtes. Comme c'était l'heure où les anciens avaient coutume de prendre leur repas, il envoya ses disciples acheter des vivres dans la ville. Lui-même, se sentant fatigué, s'assit près du puits, attendant leur retour.

V

Avant d'aller plus loin, connaissons les lieux qui viennent

d'être nommés. Dans le partage de la Palestine par Josué, le pays qui prit le nom de Samarie échut à la tribu d'Ephraïm et à la demi-tribu de Manassé. Il fut ensuite habité par les tribus schismatiques et devint une partie du royaume d'Israël. Son nom lui vint de sa capitale, appelée *Samarie*, de la montagne de *Semer*, sur laquelle la ville fut bâtie.

VI

Sichar ou Sichem, près de laquelle Notre-Seigneur s'arrêta, était une ville d'environ 8000 âmes, dont les vainqueurs de la Palestine ont changé le nom en celui de Naplouse, qu'elle porte encore aujourd'hui. Sichem et les alentours sont célèbres dans l'histoire. C'est en ces lieux qu'Abraham, venant de la Mésopotamie, s'arrêta d'abord, éleva un autel au Seigneur et reçut la promesse de la terre de Chanaan pour sa postérité. C'est là encore que son petit-fils Jacob, à son retour de chez Laban, fixa ses tentes et acheta pour sa sépulture un champ des fils d'Hemor. C'est là enfin, non loin du puits creusé par Jacob, son père, que Joseph fut élevé; de là qu'il partit à la recherche de ses frères, et où il vint reposer après sa mort. Après trente-cinq siècles son tombeau est encore connu et vénéré, comme celui de sa mère Rachel près de Bethléem, tant sont profondes les racines que ces familles patriarcales ont jetées dans cette terre antique et dans le souvenir reconnaissant des nations.

VII

Le puits auprès duquel Notre-Seigneur se reposa est un peu à droite du chemin, à vingt minutes de Naplouse. On ne saurait le voir à une certaine distance, parce que son orifice est aujourd'hui à fleur de terre, et qu'alentour rien n'est

resté debout. Au rapport des anciens voyageurs, il avait cent pieds de profondeur et neuf de largeur. Ce qui justifie la parole de la Samaritaine à Notre-Seigneur : *Le puits est profond*. Il faut qu'il ait été comblé en partie, car il n'a plus cette profondeur aujourd'hui. Les chrétiens avaient élevé une église au-dessus de ce puits; elle était bâtie en forme de croix. Il y avait aussi un couvent de religieuses. Aujourd'hui, hélas ! église et couvent, tout a disparu, le puits n'a plus d'eau et le sol est couvert de ruines.

VIII

Elle était cependant belle et sainte, la pensée qui avait confié à des vierges chrétiennes la garde du lieu où Notre-Seigneur a autorisé par son exemple les relations immédiates que les femmes devaient avoir avec l'Église. La femme a été affranchie, d'abord dans la personne de la sainte Vierge, puis dans celle des saintes femmes qui ont suivi le Sauveur et reçu de sa bouche la doctrine simple, sublime et pure qui va si bien au cœur de la femme dans les trois principales situations de sa vie : dans l'innocence du premier âge, dans la chasteté virginale et la dignité de mère chrétienne.

IX

Écoutons maintenant le disciple bien-aimé, témoin de la scène qu'il raconte : « Jésus quitta la Judée et s'en alla de nouveau en Galilée. Or, il fallait qu'il passât à travers la Samarie. Il vint donc en une ville de Samarie, nommée Sichar, près de la terre que Jacob donna à Joseph son fils. Là était la fontaine de Jacob (1). Jésus donc, fatigué du che-

(1) Les Hébreux appellent ainsi les sources d'eau vive, celles mêmes qui sont au fond d'un puits.

min, s'assit sur le bord du puits (1) : c'était vers la sixième heure. Une femme Samaritaine vint puiser de l'eau ; Jésus lui dit : Donnez-moi à boire ; car ses disciples s'en étaient allés à la ville pour acheter de quoi manger. »

X

Notre-Seigneur le premier adresse la parole à la Samaritaine, afin d'avoir occasion d'entrer en conversation avec elle. Il savait qu'elle-même n'aurait pas commencé ; qu'elle ne l'aurait même pas regardé, tant était grande l'aversion des Samaritains pour les Juifs, et des Juifs pour les Samaritains, tenus par eux pour des païens. En effet, c'était une loi chez les Juifs que personne ne devait avoir pour ami un Samaritain, ni manger, ni boire avec lui ; autrement il méritait l'exil. On ne pouvait pas même recevoir de lui gratuitement un verre d'eau. Qui n'admira l'infinie condescendance du Fils de Dieu, qui, malgré ces défenses, daigne entrer en conversation avec une pauvre pécheresse samaritaine, afin de la convertir, et avec elle toute la ville de Sichar !

XI

Au langage du Sauveur et à ses vêtements, la Samaritaine l'avait reconnu pour Juif. Étonnée de sa demande, elle lui dit : « Comment, vous qui êtes Juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis Samaritaine ? les Juifs ne communiquent point avec les Samaritains. Jésus lui répondit : Si vous saviez le don de Dieu, et qui est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire, vous lui en auriez peut-être demandé, et il

(1) Parmi les reliques non *parfaitement authentiques*, Rome conserve dans une chambre réservée de l'église de Saint-Jean de Latran la margelle du puits de Jacob, sur laquelle s'assit Notre-Seigneur.

vous aurait donné de l'eau vive. Cette femme lui dit : Maître, vous n'avez rien pour puiser, et le puits est profond : d'où auriez-vous donc cette eau vive ? Êtes-vous plus grand que Jacob notre père, qui nous a donné le puits où il fut désaltéré, ainsi que ses enfants et ses troupeaux ? »

Suivant sa coutume, Notre-Seigneur rattachait à l'objet présent sous ses yeux des questions d'un ordre plus élevé, et préparait ainsi la Samaritaine à comprendre de quelle eau il voulait parler. De plus, il évite de la blesser, en lui disant qu'il était plus grand que Jacob ; mais il le lui fait entendre, car il ajoute : « Quiconque boit de cette eau aura encore soif ; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif. Mais l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une fontaine d'eau jaillissante jusqu'à la vie éternelle. »

XII

Les paroles du Sauveur deviennent de plus en plus transparentes : on voit clairement qu'il parle de l'eau de la grâce. Eau divine qui étanche la soif des passions et qui, descendue du ciel, y remonte avec les âmes qu'elle sanctifie. Eau surnaturelle qui obéit à la même loi que les eaux naturelles. On sait que les eaux des fontaines remontent jusqu'à la hauteur de leur source.

XIII

La Samaritaine ne comprend pas encore, ou affecte de ne pas comprendre. Elle dit : « Seigneur, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif, et que je ne vienne plus en puiser ici. » C'était, en effet, une grande fatigue pour elle, car la source était à vingt minutes des portes de la ville.

Pour lui dessiller les yeux, et couper court à tout subterfuge, Jésus lui dit : « Allez, appelez votre mari, et revenez. La femme lui répondit : Je n'ai point de mari. Jésus lui dit : Vous avez bien dit : Je n'ai point de mari, car vous en avez eu cinq; et celui que vous avez maintenant n'est point votre mari; et en cela vous dites vrai. »

Le Sauveur ne lui dit pas un mot de son inconduite; mais il loue sa sincérité. Excellent moyen de ne pas effaroucher la pauvre brebis et même de gagner sa confiance! Au reste, suivant saint Augustin, les cinq premiers maris de la Samaritaine avaient pu être légitimes. Chez les Samaritains le mariage était dissous très facilement, et avec la même facilité on formait d'autres liens. Il en est encore de même chez différents peuples.

XIV

Le regard du divin Maître avait plongé jusqu'au fond du cœur de la Samaritaine. Le coup était porté : en révélant des choses cachées, Jésus se montrait plus qu'un homme ordinaire; mais la brebis se débattait encore. Elle cherche donc à donner un autre tour à la conversation, en l'amenant sur les questions qui divisaient les Samaritains et les Juifs. « Maître, dit-elle, je vois que vous êtes un prophète. Nos pères ont adoré sur cette montagne, et vous dites que Jérusalem est le lieu où il faut adorer : qui a raison ? Jésus lui dit : Femme, croyez-moi, l'heure vient où l'on n'adorera le Père ni sur cette montagne ni dans Jérusalem. »

XV

La montagne dont il s'agit est le mont Garizim, sommet le plus élevé des montagnes de la tribu d'Éphraïm. Car Sichem est située au milieu d'une vallée, entre le mont Garizim

au sud, et le mont Hébal au nord. Sur le Garizim, un prêtre schismatique, nommé Manassès, avait bâti un temple superbe. Mais au temps de Notre-Seigneur, ce temple n'existait plus depuis deux cents ans. Toutefois les Samaritains continuaient de prier et de faire leurs offrandes au même lieu, en plein air.

Encore aujourd'hui, les derniers restes du peuple samaritain, réduits à peu près à cent cinquante têtes, adorent Dieu sur les hauteurs de Naplouse, le visage tourné vers la sainte montagne, quoiqu'ils ne célèbrent plus aucun service divin. Craignant que leur vieille souche ne disparaisse entièrement, ils interrogent douloureusement le pèlerin solitaire, pour apprendre de lui quel est sur la terre le lieu où habitent leurs frères, et leur faire dire de revenir en hâte, afin de garder à leur place les tombeaux de leurs pères, et de ne pas laisser la sainte montagne sans adorateurs.

XVI

Pourquoi ce mont Garizim a-t-il toujours été et continue-t-il d'être si sacré pour les Samaritains? Répondre à cette question, c'est satisfaire à une légitime curiosité et montrer une fois de plus que l'Orient est le pays par excellence des traditions. La vénération pour le Garizim vient, entre autres causes, de ce qu'il fut le théâtre d'un événement à jamais solennel dans l'histoire des Hébreux.

Après la conquête de la Terre promise, Josué reçut ordre de Dieu de faire renouveler l'alliance qu'il avait faite avec ce peuple dans la personne d'Abraham. « Vous conduirez, dit-il, les douze tribus d'Israël dans la vallée de Sichem. Six monteront sur le mont Garizim, et les six autres sur le mont Hébal : entre elles, au fond de la vallée, sera l'Arche d'alliance entourée des prêtres et des lévites. »

Les deux montagnes, d'égale hauteur, 2,500 pieds, ne sont éloignées l'une de l'autre que de douze cents pas. Nul endroit ne saurait être mieux choisi pour l'imposante action qui allait avoir lieu.

XVII

Les tribus ayant pris place, Josué, debout auprès de l'Arche, éleva la voix et prononça les bénédictions promises à Israël, s'il demeurerait fidèle à l'alliance du Seigneur. A chaque bénédiction, les six tribus qui étaient sur le Garizim répondaient : *Amen*. Et cet *Amen* crié par trois cent mille hommes ébranlait tous les échos d'alentour. Voici quelques-unes de ces bénédictions :

« Si tu écoutes la voix de Jéhovah ton Dieu, tu seras béni dans la ville et dans les champs : *Amen*.

« Béni sera le fruit de tes entrailles, et le fruit de ta terre, et le fruit de tes bestiaux : *Amen*.

« Bénie sera ta corbeille et ta huche : *Amen*.

« Tu seras béni à ton entrée et béni à ta sortie : *Amen*.

« Jéhovah enverra sa bénédiction sur tes guerriers et sur toutes tes entreprises : *Amen*.

« Il t'ouvrira le trésor de ses biens, le ciel, pour répandre sur la terre la pluie en son temps, et pour bénir tous les travaux de tes mains : *Amen*.

« Il te rendra victorieux de tous tes ennemis; s'ils viennent t'attaquer par un chemin, ils en prendront sept pour s'enfuir : *Amen*.

« Tu seras à la tête des nations et non à la queue, toujours au-dessus et jamais au dessous : *Amen*.

« Voilà ce qui t'est promis si tu demeures fidèle aux commandements de Jéhovah ton Dieu. »

XVIII

Josué, se tournant alors vers le mont Hébal, appela les malédictions sur les violateurs de la Loi. A chaque malédiction, les six tribus placées sur la montagne répondaient : *Amen*. Et cet *Amen* crié par trois cent mille hommes ébranlait tous les échos d'alentour.

« Si tu n'obéis pas à la voix de Jéhovah ton Dieu, tu seras maudit dans la ville et dans les champs : *Amen*.

« Maudit sera le fruit de tes entrailles, et le fruit de tes terres, et les petits de tes vaches et ceux de tes brebis : *Amen*.

« Tu seras maudit à ton entrée et maudit à ta sortie : *Amen*.

« Jéhovah enverra sur toi la malédiction, et le trouble, et la ruine sur toutes tes entreprises, jusqu'à ce que tu sois exterminé : *Amen*.

« Jéhovah y joindra la peste, jusqu'à ce qu'il t'ait consumé dans la terre en la possession de laquelle tu vas entrer : *Amen*.

« Un peuple que tu ignores dévorera les fruits de ta terre et tous tes travaux, et tu seras opprimé et brisé tous les jours de ta vie : *Amen* (1). »

C'est en vain qu'on chercherait dans l'histoire un serment prêté avec une pareille solennité.

Seigneur, vous avez été aussi fidèle dans vos menaces que dans vos promesses : voilà ce que nous apprend l'histoire passée et présente du peuple juif et de la Palestine.

XIX

La Samaritaine avouait que Notre-Seigneur était un pro-

(1) Deutér., c. xxvii, 11 et suiv.; ibid., xxviii, 3 et suiv.; Josué, viii, 31.

phète : ce n'était pas assez. Sa conversion demandait qu'elle le reconnût pour le Messie, attendu des Samaritains comme des Juifs. Le Sauveur lui fait entendre que c'est lui-même, en lui annonçant l'établissement d'un culte nouveau, qui sera son ouvrage, et qui ne sera plus circonscrit dans les temps et les lieux, ou particulier à un peuple; mais sera de tous les temps, de tous les lieux et le même pour tous les peuples.

Pressée de plus en plus de faire l'aveu qui doit la sauver, la Samaritaine essaie un nouveau détour : « Je sais, dit-elle, que le Messie, qui est appelé Christ, doit venir; quand il sera venu il nous annoncera toutes choses. » Ce qui signifie : En attendant, je reste Samaritaine. Mais elle oublie qu'elle vient de faire sa profession de foi au futur Messie. Jésus la prend par cet aveu, et lui dit : « C'est moi, qui vous parle, qui suis le Christ. »

XX

Comme l'éclair déchire la nue et illumine instantanément l'horizon, le mot divin : *Je suis le Christ*, déchire les voiles qui couvraient l'œil intérieur de la Samaritaine, l'illumine d'un rayon surnaturel et fait évanouir tous les retards. Subitement convertie par un mot du Sauveur, comme saint Pierre le fut par un de ses regards, elle oublie ce qu'elle est venue faire, laisse sa cruche et court à la ville annoncer la grande nouvelle. « Venez voir, s'écrie-t-elle, un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait. Ne serait-ce point le Messie ? » Elle ne doute pas, mais elle veut engager doucement ses compatriotes à venir le voir.

XXI

Apôtre aussitôt que néophyte, la Samaritaine eut la con-

solution de voir sa prédication couronnée d'un grand succès. « Les habitants de Sichar sortirent donc de la ville et vinrent à Jésus; plusieurs crurent en lui à cause de la parole de cette femme, qui avait rendu ce témoignage: Il m'a dit tout ce que j'ai fait. Quand donc les Samaritains furent venus vers lui, ils le prièrent de demeurer avec eux, et il y demeura deux jours. Et un beaucoup plus grand nombre crurent en lui à cause de ses discours, et ils disaient à la femme: Ce n'est déjà plus pour ta parole que nous croyons, car nous l'avons entendu, et nous savons qu'il est véritablement le Sauveur du monde. »

XXII

L'apostolat que l'heureuse Samaritaine venait de commencer auprès de ses compatriotes, elle continua toute sa vie de l'exercer sur elle-même, sur sa famille, sur ses enfants et sur bien d'autres. Sur elle-même; elle est devenue une grande sainte, dont la tradition de l'Orient et de l'Occident nous a révélé le nom : elle s'appelait Photina. C'est sous ce nom béni qu'elle est placée au Martyrologe romain dont voici les paroles : « Le même jour (20 mars), les saints Photina, la Samaritaine, Joseph et Victor, ses fils; et aussi Sébastien, général, Anatolius, Photius; ainsi que Photidis, Parascévès et Cyriaque, ses sœurs, qui tous ayant confessé Jésus-Christ obtinrent la palme du martyr (1). »

XXIII

Dans sa *Bibliothèque*, à l'article *Samaritana*, le célèbre

(1) « Eodem die Sanctorum Photinæ Samaritanæ, Joseph et Victoris filiorum; itemque Sebastiani ducis, Anatolii, Photii, Photidis, Parasceves et Cyriacæ germanarum: qui omnes Christum confessi martyrium sunt assecuti. »

Ferraris parle comme le martyrologe romain : « La Samaritaine qui trouva Notre-Seigneur auprès du puits du patriarche Jacob, et qu'il y convertit, est communément appelée *Photina*. C'est sous ce nom qu'elle est honorée par l'Église, comme une vraie martyre, avec ses deux fils et d'autres martyrs (1). »

XXIV

Sur l'identité de la Samaritaine, l'Église grecque est d'accord avec l'Église latine. « Au vingt mars, écrit Baronius, les *Ménologes des Grecs* disent que la sainte honorée en ce jour est bien la Samaritaine dont parle saint Jean au quatrième chapitre de son Évangile ; ce qu'affirme aussi l'ancien *Martyrologe du mont Cassin* (2). »

Apôtre pour elle même, Photina le fut aussi pour sa famille. Il est plus que probable que ses deux fils et ses sœurs, tous martyrs, lui furent redevables de leur foi, de leur courage et de leur bonheur éternel (3).

(1) « *Samaritana, quæ Christum ad puteum Jacob patriarchæ excepit et ibi a Christo ipso conversa fuit, Photina communiter nuncupatur, et ab Ecclesia sub tali nomine, ut vera martyr, una cum duobus filiis suis, et aliis martyribus colitur, die vigesima Martis, ut canit martyrologium romanum.* » — Que la Samaritaine ait été appelée Photina, il n'y a rien d'étonnant. Qui ne sait que longtemps avant Notre-Seigneur, par suite des relations des Juifs avec les Grecs, un certain nombre de noms grecs étaient portés par les habitants de la Palestine ? La preuve en est, entre autres, dans les livres des *Machabées*.

(2) « *Agunt de ea item græci hac die in menologio, feruntque eandem fuisse mulierem Samaritanam de qua Joannes, c. iv. In veteri Martyrologio Cassinensi, de eadem agitur ; eandemque fuisse affirmatur.* » *Annot. ad martyrol.* 20 mart.

(3) « *Videtur ergo Samaritana hæc suos filios, item fratres ac sorores ad Christum convertisse, ac cum iis martyrii palmam accepisse.* » *Cor. à Lap., in Joan. iv, 29.*

XXV

Les ménologes ou martyrologes de l'Église grecque, entre autres un ménologe publié au dixième siècle par ordre de l'empereur Basile ; puis un autre traduit du grec, en 1580, par Jérémie, patriarche de Constantinople, et aussi par le cardinal Sirlet, nous font connaître les travaux apostoliques de la courageuse Samaritaine, ceux de ses enfants et leur glorieux martyre. Nous allons en donner un abrégé, tiré d'un très ancien manuscrit grec, conservé au collège de Clermont (aujourd'hui Louis-le-Grand, à Paris) des pères jésuites, dont le texte est préféré par les Bollandistes.

XXVI

« Le vingtième de mars, combat de sainte Photine, la Samaritaine avec laquelle s'entretint Notre-Seigneur auprès du puits, et de ses compagnons : Joseph et Victor, ses fils ; Sébastien, général, et Anatolius et Photius ; ainsi que les sœurs de la Samaritaine : Photidis, Parascévès et Cyriaque. Au temps de Néron et après la mort de saint Pierre et de saint Paul, Photina, accompagnée de son fils Joseph, vint à Carthage, ville d'Afrique, et y prêchait Jésus-Christ.

« Son fils Victor fit courageusement la guerre contre les Avars, peuple féroce qui habitait au delà du Danube. Sa valeur lui valut le commandement de l'armée ; mais il reçut en même temps l'ordre de passer dans les Gaules et d'y massacrer tous les chrétiens. Il n'en fit rien. Au contraire il portait tout le monde à embrasser la foi. Entre tous, il convertit un de ses collègues, Sébastien, général comme lui.

XXVII

« Néron en étant informé le fit arrêter et conduire à Rome chargé de chaînes. De plus, ayant appris que sa mère et son frère avaient abandonné leur religion et prêchaient le Christ à Carthage, il ordonna de les saisir et de les amener à Rome en sa présence. Quand ils furent tous réunis, il les soumit à d'affreux tourments. Aux uns il fit arracher les yeux ; d'autres furent jetés dans un cachot rempli de bêtes venimeuses. Mais Notre-Seigneur et les bienheureux apôtres leur apparurent et les comblèrent de consolations.

XXVIII

« Après trois ans, on les tira de prison et on les suspendit par la tête sur un foyer, tandis que les licteurs leur arrachaient la peau. Après avoir écorché sainte Photide, ils l'attachèrent à deux arbres pliés l'un contre l'autre, qui en se séparant la partagèrent en deux. Tous les autres périrent par le glaive, excepté la bienheureuse Photina, qui, après être restée longtemps en prison, et ayant rendu grâce à Dieu, s'endormit dans le Seigneur. »

XXIX

Quelques-unes de ses reliques, précieusement recueillies, furent remises par l'empereur Rodolphe II à saint François de Borgia, qui, en 1587, les donna à la maison professe des jésuites, à Lisbonne. Rome a gardé sa tête. « La tête de la Samaritaine, dit Baronius, est gardée à Rome, dans la basilique de Saint-Paul, par les bénédictins du mont Cassin (1). »

(1) « Ejus caput Romæ apud Sanctum Paulum, a monachis cassinensibus servatur. » *Annot. ad martyrol.*, 20 mart.

Ainsi parlent le martyrologe du mont Cassin, Octave Pancirole dans son *Trésor caché de la ville de Rome*, et les Bollandistes au 20 mars, p. 81, édit. anc. : *Venerandum etiam caput S. Photinæ asservari Romæ apud S. Paulum a monachis cassinensibus.*

Terminons par le témoignage de Cornelius à Lapidé : « Cette sainte femme, brûlant d'amour pour son Sauveur, appela ses compatriotes afin qu'ils reconnussent le Messie, qu'elle-même avait reconnu. C'est pourquoi sa tête est religieusement conservée à Rome dans la basilique de Saint-Paul, où elle m'a été montrée parmi d'autres saintes reliques (1). »

L'ineffable bonté du Sauveur Jésus, la reconnaissance de la Samaritaine, son amour et son zèle à toute épreuve pour la gloire de son bienfaiteur sont autant de leçons pour nous qui brillent d'un éclat incomparable dans cette divine histoire.

(1) Cor. à Lapid., in *Joan.* iv, 29.

Voir Bar., *Martyrol. Rom.*, 20 mart. ; id., an. 31, n. 50 ; Cor. à Lapid., in *Joan.* iv, 29 ; M^{sr} Mislin, *les Lieux Saints*, t. II, c. xxxiv ; Sepp, *Vie de N.-S. J.-C.*, t. I, c. xi ; Bolland., *Acta SS.*, 20 mart. ; Deuter. xxvi et xxvii ; Josué, vii, 51 ; Octav. Pancirol., in *Thesauro abscondito urbis Romæ* ; Reg. xi ; Eccles. xiv, etc.

LES FRÈRES DU SEIGNEUR

I

« Comme il parlait encore à la multitude, sa mère et ses frères étaient dehors cherchant à lui parler. Et quelqu'un lui dit : Voilà votre mère et vos frères qui sont dehors et vous cherchent. Et il répondit à celui qui lui parlait : Qui est ma mère et qui sont mes frères? Étendant la main vers ses disciples, il dit : « Voici ma mère et mes frères. Car quiconque fera la volonté de mon Père, qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère (1). »

II

Ces frères et ces sœurs de Notre-Seigneur reparaissent plusieurs fois dans l'Évangile. « Et venant parmi les siens, dit ailleurs saint Matthieu, il les instruisait dans leurs synagogues, en sorte qu'ils admiraient et disaient : D'où est venu à celui-ci cette sagesse et cette puissance ? N'est-il pas le fils du charpentier? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères Jacques, Joseph, Simon et Jude? et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous? D'où viennent donc à celui-ci toutes ces choses (2) ? »

(1) S. Matth. XII, 46-50.

(2) S. Matth. XIII, 54, 56.

Et saint Jean : « Ses frères donc lui dirent : Partez d'ici et allez en Judée, afin que vos disciples aussi voient les œuvres que vous faites. Car personne n'agit en secret, lorsqu'il cherche à se faire connaître. Si vous faites ces choses manifestez-vous au monde. Car ses frères non plus ne croyaient pas en lui, mais Jésus leur dit : Mon temps n'est pas encore venu, mais le vôtre est toujours prêt (1). »

III

Que faut-il entendre par ces frères et ces sœurs de Notre-Seigneur ? qui étaient-ils ? que signifient les paroles que Notre-Seigneur leur adresse ? d'où vient qu'ils ne croyaient pas en lui ?

D'abord, il est de foi que la très sainte Vierge n'a pas mis au monde d'autre enfant que Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et qu'elle est toujours restée vierge, après comme avant son divin enfantement. Il est également certain que saint Joseph n'a point eu d'autre épouse que la très sainte Vierge et que lui-même est toujours demeuré vierge. Cette vérité, transmise par la tradition, est tellement indubitable que saint Pierre Damien, écrivant au pape Nicolas, dit que telle est la foi de l'Eglise (2).

IV

On sait également par une tradition certaine que sainte Anne, mère de la très sainte Vierge, n'eut pas d'autre époux que saint Joachim, et qu'elle ne donna le jour qu'à la bienheureuse Reine des anges et des hommes. « Tous

(1) S. Jean, VII, 3-6.

(2) Epist. XI, ch. IV.

les Pères de l'Eglise, dit Baronius, les plus anciens comme les plus rapprochés de nous, enseignent unanimement que sainte Anne n'eut d'autre époux que saint Joachim et qu'elle n'eut jamais d'autre enfant que la sainte Vierge (1). »

V

Les personnes qui nous occupent n'étaient donc ni les frères ni les sœurs de Notre-Seigneur dans le sens restreint et naturel du mot (2).

Pourquoi donc sont-ils appelés ses frères et ses sœurs ? La réponse est aisée. Chez les Juifs, et même chez d'autres peuples de la haute antiquité, il était d'usage de donner le nom de frères et de sœurs aux proches parents. Ainsi, nous voyons dans la Genèse Abraham appeler *frère*, Loth son neveu (3), et *sœur*, Sara sa femme (4). Le même nom se donnait quelquefois à des parents plus éloignés. Jacob appelle *frères* les bergers de Haran (5). L'ancien Testament est plein d'appellations semblables.

VI

On les trouve également dans l'Évangile Notre-Seigneur

(1) Univiram vero fuisse Annam, nec post obduratam sterilitatem, ex voto conceptam, repromissione obtentam susceptamque in senectute filiam, alios novisse partus, tam veteres quam recentiores orthodoxi patres sunt professi. *Apparat. ad ann. Eccl.*, n. 41. — Cela soit dit pour qu'on se tienne en garde contre certains livres modernes, dont on ne se défie pas assez.

(2) Fratres Domini sic accipiendos esse ut nec sint filii Beatæ semperque Virginis Mariæ, nec filii Joseph ex alia uxore, sed ejus potius cognati, sive Mariæ consanguinei. Beda, *in hunc loc.*

(3) Gen. XIII, 8 ; XIV, 14.

(4) Gen. XX, 2.

(5) Gen. XXIX, 4.

appelle *frères* ses apôtres et même tous les hommes (1). Ce langage, si propre à resserrer les liens de la charité, est continuellement sur les lèvres de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean. Il continue d'être usité dans les constitutions des Papes, dans les mandements des évêques, dans les sermons des prédicateurs. Le mot de frères et de sœurs a donc une signification beaucoup plus étendue que celle qui résulte des liens du sang.

VII

Voyons cependant quelles étaient les personnes désignées dans l'Évangile sous le nom de frères et de sœurs de Notre-Seigneur. Mathan, grand-père de saint Joseph, eut trois enfants : deux filles, *Sobé* et *Anne*, et un fils, *Jacob*.

Sobé fut mère d'Élisabeth qui épousa Zacharie, et donna le jour à saint Jean-Baptiste.

Anne épousa Joachim, et fut l'heureuse mère de l'auguste Marie.

Jacob, dont l'épouse n'est pas nommée, devint le père de saint Joseph, époux de la sainte Vierge, puis de Cléophas ou Alphée.

Cléophas épousa une fille appelée Marie et désignée dans l'Évangile par le nom de son mari, *Marie de Cléophas*.

VIII

De ce mariage naquirent six enfants : deux filles et quatre fils.

Les filles sont : Salomé et Marie ; les fils : Jacques, Joseph, Jude et Simon.

Salomé épousa Zébédée, pêcheur de Bethsaïde. Cette ville, dont le nom hébraïque signifie *ville des pêcheurs*, était

(1) S. Matth. xxviii, 10 ; id., xxv, 40.

une ville importante de la Galilée. Située sur le bord de la mer de Tibériade, à trois lieues environ de Capharnaüm, elle fut l'heureuse patrie des apôtres Pierre, André, Philippe, Jacques et Jean. Souvent Notre-Seigneur daigna l'honorer de sa présence et la rendre témoin de ses miracles.

Mais la résistance opiniâtre qu'elle opposa aux appels de la grâce finit par lui attirer ces terribles anathèmes de Notre-Seigneur : « Malheur à toi, Bethsaïde, parce que si les prodiges qui ont eu lieu dans ton enceinte avaient eu pour témoin Tyr et Sidon, ces villes auraient fait pénitence dans la cendre et le cilice (1). » Bethsaïde a porté la peine de son endurcissement. Aujourd'hui elle n'est plus qu'une ruine.

IX

Salomé fut mère de saint Jacques le Majeur et de saint Jean l'Évangéliste.

On ne voit pas que Marie, sœur de Salomé, ait été mariée.

Les quatre fils de Cléophas furent saint Jacques le Mineur, et saint Jude, apôtre ; Joseph, qui fut un des soixante-douze disciples, et Simon, successeur de saint Jacques, son père, sur le siège de Jérusalem, et qui fut martyrisé la dixième année du règne de Trajan.

X

De cette généalogie il résulte ce qui suit :

- 1° Sainte Élisabeth était cousine germaine de la sainte Vierge ;
- 2° Saint Jean-Baptiste, petit-cousin de Notre-Seigneur ;

(1) S. Matth. xi, 21, etc.

3° Saint Jacques le Majeur et saint Jean l'Évangéliste, petits-cousins de Notre-Seigneur ;

4° Saint Jacques le Mineur, saint Jude, Joseph et Simon, ainsi que leurs sœurs, Marie et Salomé, cousins germains de Notre-Seigneur.

Remarquons que saint Jacques le *Mineur* était oncle de saint Jacques le *Majeur*, par conséquent plus âgé. Mais il est appelé mineur parce qu'il fut appelé à l'apostolat après son neveu.

XI

De tous ces membres de la famille de Notre-Seigneur, selon la chair, quels sont ceux qui cherchaient à lui parler, et d'où vient que Notre-Seigneur fait semblant de ne pas les connaître? L'Évangile nomme seulement la sainte Vierge : *Voilà votre mère et vos frères, qui sont dehors, et vous cherchent*. Les autres étaient vraisemblablement quelques-unes des personnes dont nous venons de donner la liste ; mais l'Évangile tait leurs noms.

XII

Quant à la réponse de Notre-Seigneur : *Qui est ma mère et qui sont mes frères?* il faut y reconnaître un double sens. Adressée à la sainte Vierge, elle n'implique ni reproche ni dureté. On y voit la même pensée que le Fils de Dieu, âgé de douze ans, exprimait à sa tendre mère, dans le temple de Jérusalem : *Ne saviez-vous pas que je dois être où m'appellent les affaires de mon Père ?* la même qu'il lui manifestait, en présence des convives, aux noces de Cana : *Femme, que vous importe à vous et à moi ? mon heure n'est pas encore venue*. Jésus ne renie pas sa mère, il ne la blâme pas ; il fait seulement

ressortir devant la foule sa filiation divine et la supériorité de pensées et d'affections dont elle remplit son âme.

XIII

S'agit-il des parents de Notre-Seigneur? Les paroles du divin Maître renferment une réprimande : tel est le sentiment des Pères et des commentateurs. Malgré l'éclat de ses miracles et la divine sublimité de sa doctrine, ils ne croyaient point en lui. Néanmoins, sa gloire rejaillissant sur eux, ils tenaient à montrer qu'ils étaient de ses parents.

De là, leur apparition soudaine et intempestive au milieu de sa prédication, et le messenger qu'ils envoient pour lui signaler leur présence. De là, les conseils qu'ils lui donnaient de se manifester au monde et de faire éclater sa puissance sur le grand théâtre de la capitale. Notre-Seigneur confond leur vanité et réprime leur ambition devant tout le peuple, en leur disant que ses véritables frères sont ses disciples.

XIV

Or, ces parents de Notre-Seigneur n'étaient pas ses disciples. Plusieurs le devinrent ; mais à l'heure présente ils ne croyaient point en lui. Si on demande la cause de leur incrédulité, malgré la foi de tant d'autres, Notre-Seigneur lui-même veut bien se charger de donner la réponse. « Il n'y a pas, dit-il, de prophète sans honneur, si ce n'est dans sa patrie et dans sa maison (1). »

(1) S. Matth. XIII, 57.

XV

La scène que nous venons de décrire se passait à Nazareth. Les habitants de cette petite ville, ayant vu Jésus enfant comme les autres enfants, ouvrier comme les autres ouvriers, pauvre comme les autres pauvres; connaissant saint Joseph qu'ils croyaient son père, et Marie sa mère, vivant modestement du travail de leurs mains; poussés d'ailleurs par ce sentiment trop ordinaire qui porte à jalouser la gloire de ceux qui ont été nos égaux, peut-être nos inférieurs par l'âge et par la condition; enfin, se rappelant la familiarité dans laquelle ils avaient, pendant vingt années, vécu avec le fils du charpentier: ils pouvaient moins que les étrangers le regarder comme un Dieu. C'est une grande leçon pour ceux que Notre-Seigneur charge de continuer sa mission parmi les hommes.

XVI

On ne s'étonnera pas de voir la très sainte Vierge dans la compagnie de ceux de ses parents qui ne croyaient pas en son Fils, si l'on se rappelle qu'elle est la mère de la miséricorde. Elle connaissait d'ailleurs leur droiture, et elle savait combien il leur était difficile de renoncer à la supériorité que l'âge, l'expérience et une sorte d'affection paternelle semblaient leur donner sur Notre-Seigneur.

Ils l'avaient vu tout petit à son retour d'Égypte. Ils avaient aimé cet enfant si beau, si doux, si aimable. Et Jésus aussi, fidèle observateur de tous les devoirs de famille, leur avait témoigné l'affectueuse déférence qu'il devait à leur âge et à leur proche parenté.

XVII

Car on ne peut guère douter que ce ne fussent des enfants de saint Cléophas, frère de saint Joseph. Les deux aînés, saint Jacques et saint Jude, faisaient partie du collège apostolique ; mais saint Joseph Barsabas et saint Siméon ne furent admis que plus tard au nombre des soixante-douze disciples. Petits-neveux de sainte Anne, sœur de leur aïeul Jacob, par conséquent cousins de la très sainte Vierge, ils étaient devenus ses neveux par son mariage avec saint Joseph.

Or saint Siméon qui fut martyrisé en l'an 107, à l'âge de cent vingt ans (1), avait treize ou quatorze ans de plus que Notre-Seigneur. Son frère et lui étaient donc arrivés à l'âge d'homme lorsqu'il n'était encore qu'un enfant.

XVIII

Il est certain qu'ils demeuraient ou allaient souvent à Nazareth, puisque les habitants les connaissaient par leurs noms et disaient que leurs sœurs demeuraient au milieu d'eux (2). Ils avaient dû visiter fréquemment la très sainte Vierge pendant la maladie et après la mort de leur oncle saint Joseph, comme firent les Juifs de Jérusalem qui allèrent consoler Marthe et Marie de la mort de leur frère Lazare (3). La très sainte Vierge en les accompagnant auprès de Notre-Seigneur voulut adoucir par sa présence la leçon que son Fils allait leur donner ; elle leur en fit comprendre le sens profond et les amena enfin à reconnaître la sagesse divine qui était en lui.

(1) Euseb. l. II, c. XXVI,

(2) S. Matth. XIII, 54, 56.

(3) S. Jean, XI, 19.

XIX

Nous verrons dans les biographies suivantes ce que devinrent, après la mort de Notre-Seigneur, ces frères et ces sœurs, membres comme lui de la famille de David. Rappelons seulement ici que quarante ans après la Passion il existait encore des rejetons de la race royale, cousins, par conséquent, ou petits-cousins du Sauveur. Ils furent même l'objet de persécutions particulières de la part de Vespasien et de son fils Domitien. Ces persécutions peu connues expliquent un fait important de l'histoire sacrée et profane de la même époque. Il s'agit de la prétention de Vespasien à se faire passer pour le Messie.

XX

Au temps de Notre-Seigneur tous les anciens oracles annonçaient la venue prochaine d'un grand personnage, qui partirait de la Judée et serait le maître du monde. Or, par ses exploits en Judée, Vespasien était devenu célèbre entre tous. Peu de mois après la conquête, il avait été acclamé empereur, par conséquent maître du monde. Le démon profita de toutes ces circonstances. Il connaissait le vrai maître du monde, il savait qu'il était venu, et venu pour détruire son règne. Afin d'en retarder la ruine, en donnant le change sur la personne du Messie, voici quelle fut sa tactique.

XXI

Sous son inspiration, les flatteurs de Vespasien lui persuadèrent qu'il était lui-même le grand personnage, prédit

par les oracles et attendu de toutes les nations. Peu ou beaucoup de vanité aidant, Vespasien donna dans le piège. Difficilement il pouvait y échapper. Le Messie était annoncé comme devant sortir de la Judée, et en sortir actuellement : il en sortait actuellement ; comme devant être un thaumaturge et le prince de la paix. Il restait à donner à Vespasien ces deux derniers caractères : Satan l'entreprit.

XXII

Quant au premier, presque tous les historiens du temps parlent des prodiges opérés par Vespasien : écoutons seulement Tacite. « Pendant qu'à son retour de Judée Vespasien était à Alexandrie, attendant un temps favorable pour s'embarquer, il arriva plusieurs miracles, *multa miracula*, qui manifestèrent la faveur des dieux pour ce prince.

« Averti par Sérapis, que les superstitieux Égyptiens tiennent pour le plus grand de leurs dieux, un habitant d'Alexandrie, privé de la vue, vient se jeter à ses genoux en le suppliant de le guérir. Il conjure le prince de daigner lui toucher les joues et les yeux avec sa salive. Un autre, estropié de la main, vient par ordre du même dieu prier César de lui marcher fortement sur le membre malade.

XXIII

« Vespasien commence par rire et se moquer. Les malades insistent. Tantôt César craint d'être accusé de vanité, tantôt, ébranlé par les supplications des malades et par les flatteries de ses courtisans, il se laisse aller à la confiance. Enfin, il ordonne aux médecins d'examiner si cette cécité et cette infirmité peuvent être guéries par les moyens humains. Les médecins exposent différentes opinions. Chez l'un,

disent-ils, la faculté de voir n'est pas entièrement détruite, elle peut revenir si on lève les obstacles; chez l'autre, les muscles sortis de leur place peuvent, au moyen d'une pression salutaire, y rentrer; peut-être est-il à la volonté des dieux d'opérer cette double guérison par le divin ministère du prince qu'ils ont choisi. Dans tous les cas, si le remède réussit, la gloire en reviendra à César; s'il ne réussit pas, la honte sera pour les malades (1). »

XXIV

Suspendons un instant le récit de Tacite, et cherchons à deviner quelle sera la conduite de Vespasien. « Étant en Judée, écrit Suétone, Vespasien consulta l'oracle du Dieu Carmel. Les sorts lui donnèrent l'assurance que tout ce qu'il penserait ou imaginerait, si grand qu'il fût, lui arriverait (2). »

Ajoutons qu'en ce moment le célèbre magicien, Apollonius de Tyane, grand ami de Vespasien, se trouvait à Alexandrie, où il s'attirait l'admiration publique par ses prestiges. Il est plus que probable qu'il fut, dans la circonstance dont il s'agit, l'instigateur et l'aide du nouveau César.

XXV

« En conséquence, continue Tacite, convaincu que tout céderait à sa fortune et que pour lui il n'y avait plus rien d'incroyable, d'un air satisfait, en présence de toute la multitude attentive, Vespasien accomplit exactement ce qu'on

(1) Tacit., lib. IV.

(2) Apud Judæam Carmeli dei oraculum consulentem ita confirmavere sortes, ut quidquid cogitaret, volveratque animo, quantumlibet magnum, id esse proventurum pollicerentur. *In Vespas.*, c. v.

lui demande. Aussitôt la main est guérie, et la lumière rendue à l'aveugle. Les témoins du double fait le racontent encore maintenant qu'il n'y a aucun intérêt à mentir : *utrumque qui interfueri nunc quoque memorant, postquam nullum mendacio pretium (1).* »

XXVI

On aura facilement remarqué l'air de famille qui existe entre les miracles de Vespasien et ceux des convulsionnaires de Saint-Médard. Quoi qu'il en soit, le démon atteignait son but, et faisait de Vespasien la contrefaçon vivante du Messie. Pour la compléter, il fallait ajouter un nouveau trait. Notamment par Isaïe, le Messie était annoncé comme le prince de la paix : *princeps pacis*.

Afin de montrer que ce caractère se vérifiait en lui, Vespasien, de retour à Rome, s'empressa de bâtir le *Temple de la Paix*.

XXVII

Toutes les parties de l'empire furent mises à contribution pour le construire et pour l'orner. L'Italie, la Sicile, la Grèce, l'Afrique envoyèrent des blocs gigantesques du plus beau marbre. L'or employé à profusion, les fresques les plus brillantes mirent en relief les ornements d'architecture, la hardiesse des voûtes et les proportions colossales de l'édifice. Par les ruines qu'on voit encore, ce monument surpassait en magnificence tous ceux de l'ancienne Rome. Orné des statues les plus belles, ce temple renfermait toutes les merveilles que les hommes studieux allaient chercher dans l'univers entier. Là furent déposées,

(1) Tacit., lib. IV.

entre les objets précieux des anciens temps, les vases et les meubles d'or enlevés au temple de Jérusalem et dont l'empereur était très fier. Quant au livre de la loi et au voile de pourpre du tabernacle, Vespasien voulut les conserver dans le palais impérial.

La sixième année de son règne, l'an 77 de Notre-Seigneur, il fit la dédicace du temple. Au frontispice brillait en lettres d'or la fastueuse inscription : *Paci æternæ*, à la *Paix éternelle*.

XXVIII

Vainqueurs dans des guerres plus importantes que celles de Judée, aucun des généraux ou des empereurs romains n'avait eu la pensée d'élever un temple à la déesse de la Paix. Pourquoi cette nouveauté de la part de Vespasien ? Nous l'avons dit : par ce monument, il voulait montrer qu'il était le Prince de la paix et l'auteur de la paix éternelle, conformément aux oracles des prophètes, dont ses courtisans, et en particulier le prêtre juif Josèphe, lui faisaient publiquement l'application.

XXIX

Néanmoins, soit qu'il eut des doutes sur sa qualité de messie, soit qu'il voulût ôter au monde l'espérance d'un autre messie, en anéantissant la famille de laquelle on l'attendait, Vespasien fit faire une exacte recherche des descendants de David. Dirigée par une politique soupçonneuse et jalouse, cette recherche aboutit au massacre d'un grand nombre d'enfants, d'hommes et de femmes, uniquement coupables d'avoir du sang de David dans leurs veines.

Toutefois, la parenté de Notre-Seigneur ne périt pas

entièrement, nous la voyons encore porter ombrage à Domitien. Comme son père, trompé par les flatteurs, ce prince croyait sa famille, la famille du Messie. En même temps, il savait que les Juifs continuaient d'attendre un messie de la famille de David. C'est pourquoi il entreprit d'achever l'œuvre de son père en anéantissant la postérité du saint Roi.

XXX

La quatorzième année de son règne, l'an 97 de Notre-Seigneur, des sectaires juifs vinrent lui dire qu'il existait encore quelques parents du Christ. C'étaient deux neveux de l'apôtre saint Jude, appelé dans l'Évangile le frère du Seigneur. Domitien donna ordre à un vétérán de les lui amener : « — Êtes-vous de la race de David ? leur demanda l'empereur. — Oui, seigneur, il en est ainsi. — Quelle est votre fortune en terres et en argent ? — Pour tout avoir, nous possédons en commun neuf mille deniers. Cette somme n'est pas en argent, c'est le prix que peuvent valoir trente-neuf arpents de terre, dont nous tirons, en les cultivant, de quoi vivre et de quoi payer les impôts. » En même temps, ils lui montrèrent leurs mains calleuses et fortement durcies par le travail.

XXXI

Continuant de les interroger : « Que pensez-vous du Christ, leur dit Domitien ? De quelle nature est son royaume ? Quand et où doit-il paraître ? — Le royaume du Christ, répondirent-ils, n'est pas un empire terrestre comme les empires de ce monde ; c'est un empire spirituel et divin qui doit durer jusqu'à la fin des siècles. Alors le Christ, apparaissant dans l'éclat de sa gloire, jugera les vivants et les morts et rendra à chacun suivant ses œuvres. »

Domitien, les ayant entendus, ne prit contre eux aucune mesure sévère. Mais, méprisant la pauvreté de ces hommes, il ordonna de les laisser aller en liberté. Renvoyés de cette manière, les deux frères furent élevés aux dignités de l'Église, comme témoins et parents du Sauveur ; puis après la persécution ils prolongèrent leur vie jusque sous le règne de Trajan.

Tels sont les derniers frères de Notre-Seigneur et aussi les derniers descendants de David, dont l'histoire fasse mention.

XXXII

Notre-Seigneur s'appellé souvent le *fiis de l'homme*, et non le *fiis des hommes*. Pourquoi ce nom ? Parce que dans l'*ordre naturel* il n'y a qu'un seul homme, le premier Adam, dont tous les autres hommes sont le prolongement. C'est ainsi que dans l'*ordre spirituel* il n'y a également qu'un seul homme, le second Adam, dont par le baptême tous les hommes sont le prolongement. Si donc, dit saint Paul, nous sommes l'image de l'homme terrestre, notre devoir est d'être l'image de l'homme céleste, ses enfants, son prolongement. A ce prix est notre vie éternelle.

Voir : Hegesippus, apud Euseb. *Hist.*, lib. III, c. XI, XIX, XX ; Christoph. a Castro, *de Deipara*, c. 1 ; S. Épiphane. *Hæres.* 59 et 78 ; Baron. *Apparatus ad ann. Eccles.*, n. 41 et 63 ; Canisius, *de Maria Deipara*, lib. IV, c. XX, p. 466, édit. in-fol., Ugolstad., 1577 ; Cor. a Lap. *in Matth.* XII, 46, 50 ; id. XIII, 54, 56 ; id. *in Joan.* VII, 3, 6 ; S. Hieron. *in Matth.* XII, 46 ; Baron. an. 71, n. 64 ; Joseph. *de Bello Jud.*, lib. VII, c. XIV. *sub fin.*, lib. VIII, v. 5 ; Baron. an. 77, n. 1, 2, 3, etc., etc.

LES DEUX MARIES

I

« Il y avait aussi là, à quelque distance *de la croix*, plusieurs femmes qui, de la Galilée, avaient suivi Jésus pour le servir. Entre elles étaient Marie Madeleine et Marie mère de Jacques et de Joseph, et la mère des enfants de Zébédée. — Parmi ces femmes étaient Marie Madeleine et Marie (mère) de Jacques le Mineur et de Joseph, et Salomé. — Se tenaient debout près de la croix de Jésus, sa mère et la sœur de sa mère, Marie (femme) de Cléophas, et Marie Madeleine. — Lorsque le sabbat fut passé, Marie Madeleine et Marie mère de Jacques et Salomé achetèrent des parfums, afin de venir embaumer Jésus (1). »

II

A la différence des hommes, toutes les femmes qui figurent dans l'histoire de la Passion jouent un rôle admirable d'intelligence et de courage. L'une avertit Pilate de ne pas tremper ses mains dans le sang du Juste. Toutes deviennent l'avenir, pleurent sur les calamités nationales qui vengeront l'auguste victime. Soutenues par une affection

(1) S. Matth. xxvii, 55, 56; S. Marc, xv, 40; S. Jean, xix, 25.

plus indomptable que la mort, quelques-unes viennent, malgré les insulteurs et les bourreaux, se placer debout au pied de la croix, et, par cet acte héroïque, protester jusqu'à la fin contre l'iniquité des juges.

On dirait qu'en ce jour la femme eut, plus que l'homme, la conscience intime du mystère réparateur. Autant qu'il était en son pouvoir, elle voulut concourir à la réhabilitation, en expiant par sa noble conduite la prévarication de sa mère, cause première des divines souffrances.

III

Trois de ces admirables créatures qui avaient suivi le Sauveur dans ses voyages, pourvu à tous ses besoins, et reçu son dernier soupir, s'occupèrent avec zèle du soin de sa sépulture. C'étaient Marie Madeleine, Marie mère de Jacques et Salomé.

Rentrées dans leurs demeures, le vendredi soir, après la descente de la croix, elles attendaient avec empressement que le jour du sabbat fût passé, afin de pouvoir acheter les parfums nécessaires à l'embaumement de leur divin maître. Le sabbat finissait le samedi vers le soir. A peine ce moment est arrivé, qu'elles s'empressent de faire leurs emplettes et, dès le lendemain, avant l'aurore, elles sont sur le Calvaire.

IV

A tous les points de vue, plus grandes que les Artémise, les Cornélie, les Porcie de l'antiquité païenne, ces glorieuses prémices de tant d'héroïnes chrétiennes méritent aussi d'être plus connues. Grâce à l'éducation anormale des générations modernes, elles le sont cependant beaucoup moins

et sont beaucoup moins admirées. Nous allons esquisser la biographie de Marie mère de Jacques ou *Marie Jacobé*, et de *Marie Salomé*. Celle de Marie Madeleine viendra en son lieu.

V

Comme nous l'avons vu en parlant des frères de Notre-Seigneur, Marie Jacobé, c'est-à-dire mère de l'apôtre saint Jacques le Mineur, avait épousé Cléophas ou Alphée, frère de saint Joseph, époux de la Très Sainte Vierge. De là vient que, dans l'Évangile, elle est appelée indistinctement Marie mère de Jacques, ou Marie femme de Cléophas.

Belle-sœur de la Sainte Vierge, Marie de Cléophas eut quatre fils : les apôtres saint Jacques le Mineur et saint Jude, Joseph qui fut un des soixante-douze disciples, et Simon qui succéda à son frère saint Jacques le Mineur, sur le siège épiscopal de Jérusalem.

VI

Sœur des quatre disciples dont nous venons de parler, Salomé était petite-nièce de sainte Anne, par conséquent petite-cousine de la Sainte Vierge. Elle avait épousé Zébédée, pêcheur de Bethsaïde, et elle était l'heureuse mère des deux apôtres saint Jacques le Majeur et saint Jean l'Évangéliste, qui se trouvaient ainsi cousins au second degré de Notre-Seigneur.

C'est elle qui, forte de sa parenté et poussée par un sentiment d'ambition maternelle, avait, pour ses fils, demandé au Sauveur les deux premières places dans son royaume. On connaît la réponse du Fils de Dieu : « Vous ne savez ce que vous demandez. » Réponse immortelle qui tombe de tout

son poids sur les parents avides, pour leurs enfants, de dignités et surtout de dignités ecclésiastiques.

VII

Quelques années après l'ascension de Notre-Seigneur, les deux saintes Marie Jacobé et Salomé furent, avec Lazare, ses sœurs et plusieurs autres, exposées sur une barque, qui aborda près de Marseille. En mourant, Notre-Seigneur avait le visage tourné vers l'Occident. Au témoignage des Pères, cette position mystérieuse annonçait que la lumière de la vérité brillerait sur l'Europe d'un éclat particulier. Dix-huit siècles justifient la consolante prédiction. Grâce à la persécution qui dispersa les chrétiens de Jérusalem, nos contrées ne tardèrent pas à recevoir le don de la foi.

VIII

Au nombre des premiers apôtres des Gaules, la tradition constante et appuyée sur tous les genres de preuves met la pieuse colonie dont faisaient partie Marie Jacobé et Salomé. Non seulement le nom de ces illustres apôtres, mais le lieu de leur débarquement, les reliques qu'ils apportaient avec eux, leurs travaux, leur mort et leur sépulture, furent connus de nos aïeux.

IX

En vain, une critique ignorante et partielle voulut, il y a quelques siècles, contester sur ce point nos titres de gloire. Les négations, les doutes, les préjugés ont disparu devant les faits mis au jour par la science moderne. Infatigable chercheuse, cette science a interrogé les monuments primi-

tifs, écrits en pierre ou sur parchemin; et de ces archives incontestables elle a montré que la tradition sortait pure comme l'eau de la fontaine. La voici, résumée par un ancien historien, très instruit et connaissant par lui-même les choses dont il parle : cet historien est Gervais de Tilbury, maréchal du royaume d'Arles à la fin du douzième siècle.

X

« La province narbonnaise, dit-il, nous offre à l'endroit où le Rhône se jette dans la mer les îles *Sticados* nommées vulgairement les Camargues (1).

« Là, sur le rivage de la mer, on voit la première des églises du continent qui ait été bâtie en l'honneur de Marie, la très sainte Mère de Dieu, et consacrée par plusieurs des soixante-douze disciples, chassés de la Judée et exposés sur la mer dans une barque sans voiles. C'étaient Maximin d'Aix, Lazare de Marseille, frère de Marthe et de Marie Madeleine, Eutrope d'Orange, Georges du Velay, Trophime d'Arles. La consécration se fit en présence de Marthe, de Marie Madeleine et de plusieurs autres.

XI

« Sous l'autel de cette basilique, formé par les saints avec de la terre pétrie, et couvert d'une petite table de marbre de Paros, où est une inscription, il y a, selon une antique tradition pleine d'autorité, six têtes de corps saints, disposées en carré. Les autres membres de ces corps sont renfermés dans leurs tombeaux; et on assure que de ce

(1) On sait que la province romaine, appelée Narbonnaise, s'étendait, à partir d'Arles, du Rhône aux Pyrénées et comprenait tout le littoral de la Méditerranée.

nombre sont les *deux Maries* qui, le premier jour après le Sabbat, vinrent avec des parfums, pour voir le tombeau du Sauveur (1). »

Tel est le récit de l'historien. Parce qu'il est du moyen âge, il n'a pu, comme on devait s'y attendre, trouver grâce devant la critique moderne; ou elle n'a pas connu son témoignage, ou elle n'en fait aucun cas : après avoir indiqué les quelques détails évangéliques concernant une de nos saintes, elle dit dédaigneusement : « C'est tout ce que l'Évangile nous apprend de Salomé, et ce que l'on ajoute de plus est *apocryphe* (2). »

XII

Comme tant d'autres, un pareil jugement est loin d'être sans appel. La révision n'en sera même pas difficile; nous allons montrer que chaque affirmation de la croyance traditionnelle se vérifie par les faits. D'abord, le nom grec de *Sticados* donné, encore au douzième siècle, aux Camargues, est une preuve que ce pays fut longtemps habité par des Grecs, dont la langue devint l'idiome vulgaire. C'est pour la même raison qu'au quatrième siècle le grec se parlait encore à Arles et dans les villes voisines.

XIII

D'ailleurs chacun sait qu'une colonie phocéenne fonda la ville de Marseille, six cents ans avant N.-S. Active, industrielle, cette colonie s'étendit sur les côtes orientales et occidentales de la Méditerranée, pénétra dans l'intérieur des

(1) *Inter quas duas asserunt Marias sepultas, quæ mane prima sabati, cum aromatibus venerunt videre sepulcrum. De otio imperial.*

(2) Biograph. de Feller, art. *Salomé*.

terres, bâtit Antibes, Nice, Agde et partagea le commerce maritime avec Carthage. Ses flottes allaient jusque dans l'Océan et quelques-unes dans la Baltique.

Fidèle au culte des souvenirs, Marseille a perpétué ses antiques gloires dans l'inscription suivante qu'on lisait, naguère encore, sur le fronton de l'hôtel de ville : « MASSILIA PHOGENSIUM FILIA, ROMÆ SOROR, ATHENARUM ÆMULA, CARTHAGINIS TERROR, CÆSARIS ARMIS VIX CESSIT : Marseille fille des Phocéens, sœur de Rome, rivale d'Athènes, terreur de Carthage, fut à peine vaincue par les armes de César. »

XIV

Les Camargues, ou, comme on dit plus communément aujourd'hui, la Camargue est un delta ou île d'environ quatre-vingts kilomètres de circuit. Elle est formée par le Rhône qui se divise en deux branches un peu au-dessous d'Arles, et par la Méditerranée où le fleuve se jette par différentes embouchures, appelées *Gras*, du mot latin *gradus*.

La tradition affirme que l'endroit où abordèrent les saints apôtres de la Provence est dans le voisinage du Gras d'Orgon, non loin de la petite ville qui porte encore le nom des *Saintes-Maries*, ou celui de *Notre-Dame de la Mer*. Cette ville, qui fait aujourd'hui partie du département des Bouches-du-Rhône, est un chef-lieu de canton et compte à peine neuf cents habitants.

XV

La tradition ajoute que, voulant rendre grâce à Dieu, qui les avait conduits par sa Providence, ces saints personnages lui élevèrent un autel de terre pétrie, parce que, sans doute, ils ne trouvèrent pas d'autres matériaux en ce lieu.

Encore aujourd'hui, le voyageur peut s'assurer par ses propres yeux de l'exactitude de ce simple détail, en visitant, dans la ville de Sainte-Marie, l'église de Notre-Dame de la Mer.

XVI

Elle est bâtie à l'extrémité méridionale de la Camargue, à la distance de sept grandes lieues de pays de la ville d'Arles et dans le plus affreux désert qu'on puisse imaginer. Le sol, comme celui des environs de Marseille, ne produit ni herbes, ni végétaux d'aucune espèce. On n'y trouve ni pierres, ni aucune sorte de matériaux propres aux constructions. De vastes cloaques d'où s'échappent, surtout en été, des exhalaisons fiévreuses, rendraient ce séjour insupportable aux étrangers; et les habitants du pays en sont souvent les victimes.

XVII

Cet autel vénérable, qui a existé jusqu'à l'époque de la révolution française, avait été vu par tous les pèlerins et signalé par tous les historiens de Notre-Dame de la Mer. La nature des matériaux était pour le savant évêque de Mende, Guillaume Durand, une preuve de sa haute antiquité. On sait que ce grand évêque fut légat du pape Grégoire X, au concile de Lyon, en 1274.

Dans son *Rational des divins Offices*, ouvrage destiné à tous les évêques du monde, il dit : « D'après la pratique universelle de l'Église, les autels doivent être de pierre. On lit cependant dans l'Exode que le Seigneur ordonna de faire un autel de bois de Céthim, qui est incorruptible. L'autel de Latran, à Rome, est aussi de bois; et au comté de Provence,

dans la ville de Sainte-Marie de la Mer, il y a un autel de terre, qu'élevèrent en ce lieu Marie Madeleine, Marthe, Marie Jacobé et Marie Salomé (1). »

XVIII

Quant à la table de marbre de Paros dont l'autel fut recouvert, elle pouvait venir des ruines de quelque édifice civil ou religieux, dans lesquels, chacun le sait, les Grecs et les Romains prodiguaient les marbres de toute provenance (2). On peut présumer qu'elle fut placée sur l'autel, soit pour offrir une base plus convenable à l'oblation des saints Mystères, soit pour assurer la conservation de l'autel, en l'empêchant de tomber en poussière. De plus, les saintes architectes avaient eu soin de mettre au milieu même de cet autel un petit pilier de pierre, pour empêcher apparemment que la chute de la tablette n'accélérait la chute de l'autel.

Malgré toutes ces précautions, le vénérable autel finit par avoir le sort de toutes les choses humaines. Ce fut sans doute afin d'en conserver les précieux débris qu'on les enfouit dans le chœur, où ils furent trouvés en 1448.

XIX

Pour récompenser l'héroïque fidélité de ses amis, Dieu fit sourdre une source d'eau douce, qui existe encore, dans l'endroit même où ils s'étaient arrêtés, et où l'on ne trouvait

(1) Et in comitatu Provinciæ, in castro sanctæ Mariæ de Mare est altare terreum, quod ibi fecerunt Maria Magdalene, et Martha, et Maria Jacobi, et Maria Salome. Lib. I, de Dedicat. altar.

(2) Grecs d'origine, il est tout naturel que les Phocéens, fondateurs de Marseille, aient eu du marbre de leur pays et en aient laissé des morceaux sur le littoral de la Méditerranée, dont ils étaient les maîtres.

jusque là que de l'eau salée. Ce prodige consolateur les détermina à convertir ce lieu en oratoire, qu'ils dédièrent en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, leur très sainte belle-sœur et auguste cousine. Telle fut la raison qui décida les saintes Marie Jacobé et Salomé à se fixer elles-mêmes dans ce lieu, en se construisant une cellule jointe à l'oratoire, tandis que les autres saints personnages de la troupe apostolique allèrent exercer leur zèle à Marseille, à Aix et ailleurs.

XX

Ces deux modestes édifices, l'oratoire et la cellule qui y était jointe, furent l'origine de l'Eglise actuelle de Notre-Dame-de-la-Mer, et le motif de la réédification de cette ville, après sa destruction par les Sarrasins. A défaut de monuments écrits, on peut avec assurance alléguer, comme preuve de l'antiquité de la tradition touchant l'apostolat et la mort des saintes Maries dans ce lieu, l'église actuelle de Notre-Dame de la Mer, une des plus intéressantes et, sans contredit, des plus anciennes qui subsistent.

XXI

La structure de cet édifice, ses meurtrières, ses murailles fort épaisses, qui s'élèvent à une grande hauteur, et se terminaient par des créneaux, dominés aux angles par des tourelles; le toit de cet édifice en pierres plates, dont la pente aboutit à une galerie qui fait tout le tour du rempart pour donner aux assiégés la facilité de le défendre; enfin, la tour supérieure construite au-dessus de l'église, pour servir de retranchement, en cas que l'ennemi vint s'emparer de la nef, et qui était destinée à renfermer en temps de siège les

provisions nécessaires à la vie et les armes propres à la défense : tout cet ensemble donne à l'église de Notre-Dame de la Mer l'aspect d'une vraie place de guerre.

La construction de cette église, unique en son genre, se perd dans la nuit des temps, et ne peut se placer à aucune des époques d'architecture religieuse assignée par les archéologues. La tradition se contente d'affirmer qu'elle est la plus ancienne qui ait été bâtie sur le continent.

XXII

Non moins ancienne est la tradition touchant l'arrivée et la mort des saintes Maries à Notre-Dame de la Mer. On en voit la preuve manifeste dans un petit groupe qui termine la crête du toit de l'église du côté du couchant, et qui représente les saintes Maries Jacobé et Salomé, par le type reçu dans le pays pour désigner ces deux saintes : ce sont deux figures de femmes, placées dans une nacelle qui vogue sur la mer.

On ne peut pas supposer que ce groupe ait été ajouté après coup : il est sculpté dans la masse même de cette bande, et l'état de dégradation où il est aujourd'hui vient de la vétusté, puisque, étant placé au-dessus de l'église et entièrement isolé, il n'a jamais été exposé à être mutilé par personne. Si donc les fractures qu'on y remarque viennent des injures de l'air, il faut conclure que ce monument de sculpture est très ancien et contemporain de la construction de l'église. Il faut conclure encore à l'antiquité des armes de la ville de Notre-Dame de la Mer. Elles se composent d'une barque, portant deux figures de femmes debout, avec cette légende : *Navis in pelago* ; la barque sur la mer.

XXIII

L'église des Saintes-Maries n'est pas seulement vénérable par son antiquité, elle l'est encore par les reliques qu'elle renferme. Sachant de la bouche même de Notre-Seigneur que la Palestine devait être bientôt dévastée, les saintes femmes avaient apporté avec elles, en partant de Jérusalem, trois têtes des Saints Innocents et une autre qu'on croit être celle de saint Jacques. Il est certain, du moins, que trois têtes de petits enfants, et une autre plus considérable, furent déposées dans la terre avec les corps des saintes Maries, qu'on inhuma à côté de la source, dans l'oratoire dédié à la très sainte Vierge, et où se trouvait l'autel dont nous avons parlé.

Cette nouvelle affirmation de la tradition immémoriale fut rendue incontestable, en l'an 1448, lorsque le roi René fit faire des fouilles dans l'église de Notre-Dame de la Mer. Jamais précautions plus minutieuses ne furent prises pour s'assurer du fait traditionnel. Jamais solennité plus grande que celle de l'élévation des saintes reliques.

XXIV

Le roi envoya aux Saintes-Maries le chevalier d'Arlatan, son chambellan, pour présider aux fouilles. La tranchée ouverte, les ouvriers rencontrèrent près du grand autel une certaine quantité de terre, entièrement différente de celle qu'on avait trouvée jusqu'alors, et, au milieu, un petit pilier de pierre blanche tout corrodé, qui portait la petite table en marbre, et que par inadvertance les travailleurs rompirent en plusieurs morceaux.

En continuant la tranchée plus près de l'autel, ils découvrirent un corps humain qui avait les mains croisées sur la

poitrine et qui répandait une très suave odeur ; puis, un autre corps environné de pierres minces appelées *plaquettes* ; enfin, près de l'oratoire placé au milieu de l'église, trois têtes d'enfants et une tête d'homme, qui par leur position semblaient décrire la figure d'une croix.

XXV

Assuré d'avoir retrouvé les corps des saintes Maries, le roi désira donner à leur élévation le plus de solennité possible. Elle eut lieu trois mois après l'heureuse découverte, au mois de décembre 1448, en présence du roi René, du cardinal de Foix, légat du Saint-Siège, de douze archevêques et évêques, d'un grand nombre d'abbés, de professeurs en droit canonique et civil, de docteurs, de trois protonotaires apostoliques et de trois notaires publics. On découvrit exactement toutes les reliques indiquées par la tradition. Deux morceaux de marbre blanc furent trouvés sous la tête des saintes : l'un sous celle de sainte Marie Jacobé, avec cette inscription : HIC JACET SANCTA MARIA JACOBI ; l'autre sous celle de sainte Marie Salomé avec ces mots : HIC JACET SANCTA MARIA SALOME.

XXVI

Le 3 décembre, jour d'impérissable mémoire, le roi, la reine avec leur cour, le légat et les prélats, suivis d'une multitude de peuple accourue de la Provence et d'ailleurs, se rendirent à l'église magnifiquement ornée. Le cardinal chanta pontificalement la messe des saintes Maries, assisté des évêques, des abbés et de tous les autres ecclésiastiques, revêtus de leurs ornements. Ensuite on distribua des flambeaux, et tout le clergé avec le roi allèrent en procession

vénérer les saintes reliques, placées à terre devant le maître autel.

Après quoi, le légat et les évêques de Marseille et de Conserans retirèrent les saints ossements, en essuyant la terre qui y était encore attachée, les lavèrent dans du vin blanc et les déposèrent dans une châsse double, faite en bois de cyprès, et revêtue en dehors et en dedans d'une riche étoffe de soie brochée d'or. On permit alors au peuple de venir les honorer.

XXVII

Le lendemain, le légat plaça dans une châsse de bois de noyer, que le roi avait fait exécuter avec beaucoup d'art, les quatre têtes trouvées dans la chapelle des saintes, et déposa cette châsse dans la sacristie. Quant à celle qui renfermait les corps des saintes, il ordonna de la placer au-dessus de l'église dans la chapelle supérieure dite de saint Michel. Elle y fut élevée solennellement en présence du roi, des prélats et de tout le peuple.

XXVIII

Cette châsse était fermée de quatre serrures qui avaient chacune une clef particulière. Deux de ces clefs furent remises au roi, pour être gardées dans son trésor, les deux autres au prieur du monastère de Montmajour. Le légat pria le roi de ne jamais remettre ces clefs à personne, sans l'agrément préalable du Pape ou de son légat, puis il intima au prieur la même défense, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait : ce que l'un et l'autre promirent d'observer ponctuellement (1). De là

(1) Quod se facturos nobis libenter spoponderunt. *Procédure du card, de Foix. Monum. inédits, etc., p. 1275.*

vient que la chasse ne fut ouverte que cinq fois jusqu'à la révolution française.

XXIX

Heureux temps que ceux où les fêtes des Saints étaient les fêtes des peuples ; où les rois se faisaient un devoir de déclarer, par des hommages publics et personnels, leur majesté d'emprunt, vassale de la majesté divine ! Ainsi se reliait la vie du temps à la vie de l'éternité : ainsi s'affermissait la raison du pouvoir et du devoir ; ainsi l'autorité devenait paternelle et l'obéissance filiale ; et la société, constituée sur ses véritables bases, se trouvait à l'abri des révolutions qui, de nos jours, menacent perpétuellement son existence.

XXX

Quoique séparée, en quelque sorte, du reste de la Provence, la petite ville de Notre-Dame de la Mer ne fut pas à l'abri de la tourmente qui à la fin du dix-huitième siècle sembla devoir anéantir les reliques et le culte des Saints. La critique de la renaissance avait nié l'existence de nos saints apôtres, il était logique que la révolution, fille légitime de la renaissance, voulût faire disparaître leurs restes sacrés.

Un insigne objet de vénération dans l'église des trois Mariés était le *coussin* des saintes. C'était un des morceaux de marbre blanc qui, comme nous l'avons dit, fut trouvé sous la tête des saintes amies du Sauveur. Incrusté dans le mur de l'église et depuis plusieurs siècles couvert des pieux baisers de tant de milliers de pèlerins, cet objet sacré fut choisi par la révolution pour servir de pierre

fondamentale à l'un des deux *arbres de la liberté*, qu'on planta dans le pays.

XXXI

De plus, toute l'argenterie de l'église et notamment deux reliquaires en forme de bras, où se trouvaient enchâssées des reliques des Saints, furent transportés à Arles, pour être convertis en monnaie. Heureusement les corps des deux Saintes, étant alors enfermés dans une châsse en bois, ne pouvaient pas exciter la cupidité et furent négligés d'abord.

Mais, comme il était aisé de prévoir qu'ils seraient infailliblement profanés, le sieur Antoine Abril, alors en possession de l'église des Saintes-Maries, désirant prévenir ce malheur, invita secrètement, pendant la nuit du 22 octobre 1793, un honnête homme du pays, Antoine Molinier, à l'accompagner dans l'église ; et là, l'un et l'autre ayant ouvert la châsse, ils en retirèrent les reliques des Saintes, qui formaient deux paquets distincts. Ils les enveloppèrent dans de la grosse toile et les cachèrent sous terre, dans le bûcher d'Antoine Molinier.

XXXII

Enfin celui des administrateurs du district d'Arles, qui avait été chargé de transporter dans cette ville l'argenterie de Notre-Dame de la Mer, voulut apparemment sauver un des saints bras. Du moins, quelque temps après, un autre administrateur du district ayant fait ouvrir un tiroir dans un certain meuble qui avait été à l'usage de son collègue, y trouva le reliquaire renfermant encore la sainte relique.

Ce précieux objet fut ensuite reporté à Notre-Dame de la Mer, dont la municipalité le remit, en 1797, en présence du peuple, à M. Joseph Barrachin, alors chargé de la conduite de cette paroisse. Les habitants reconnurent à l'unanimité l'identité de la relique, vénérée autrefois dans ce lieu. Ils signèrent un acte de cette reconnaissance qui fut certifié par le président de l'administration municipale. La joie du peuple se manifesta alors par des sanglots, et par le saint enthousiasme avec lequel on chanta le *Te Deum*.

XXXIII

Elle n'éclata pas avec moins de vivacité, lorsque la municipalité, ayant résolu d'abattre les arbres de la liberté, on retira de terre le coussin des Saintes, et qu'on le porta comme en triomphe dans l'église où il fut replacé dans le mur comme auparavant. Mais l'allégresse publique sembla n'avoir plus de bornes à l'élévation des saints corps qu'on croyait perdus sans retour.

Le 21 mai 1797, le sieur Molinier ayant déclaré ce qu'il avait fait, toutes les autorités se rendirent sur le lieu désigné, et on trouva enfermées dans la terre les saintes reliques, dans le même état que le sieur Molinier avait décrit aux administrateurs municipaux. Celles de sainte Marie Salomé avaient été autrefois reconnues par Mgr de Mailly, archevêque d'Arles, et celles de sainte Marie Jacobé, par un évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, ainsi qu'on le lisait sur les attestations attachées aux deux paquets et munies des sceaux de ces deux prélats.

XXXIV

Les précieux trésors reposent maintenant dans l'église de Notre-Dame de la Mer ; et la procession des pèlerins, commencée il y a dix-huit siècles, pour honorer les saintes amies du Sauveur, continue de les glorifier et d'implorer leurs faveurs : ce n'est pas en vain. L'histoire est pleine des miracles opérés dans ce lieu béni. Nous n'en citerons que deux.

Parmi les rois, les reines, les savants, les hommes de la noblesse et les hommes du peuple qui se sont succédé au sanctuaire des saintes Maries, figure un grand évêque, originaire de Nantes et qui avait occupé le siège de Saint-Pol, depuis l'année 1332.

XXXV

Ce prélat, appelé Pierre de Nantes, vint témoigner à nos Saintes sa reconnaissance pour une grâce signalée qu'il avait obtenue par leur intercession, et dont il fit lui-même le récit dans un discours qu'il prononça devant le peuple, en arrivant au terme de son pèlerinage.

« Pendant bien des années, dit-il, j'ai été tourmenté d'une cruelle goutte et privé de l'usage de presque tous mes membres, sans pouvoir même changer de position dans mon lit, que j'étais contraint de garder continuellement. Mon mal ayant encore augmenté et les médecins déclarant que je touchais à ma fin, j'ai eu recours dans cette extrémité aux saintes Maries, fait vœu d'aller visiter leur église, si, par leur intercession, j'obtenais la grâce de pouvoir m'y transporter, et sur-le-champ j'ai composé une hymne en leur honneur.

« Cette hymne à peine achevée, je m'endormis d'un profond sommeil. Vers le milieu de la nuit, étant à demi éveillé, je crus voir les deux saintes qui faisaient des onctions sur mon mal, et m'assurèrent qu'il était guéri. A mon réveil il l'était en effet ; dans l'excès de ma joie, après avoir raconté aux personnes de ma maison la vision et le miracle, je me suis levé plein de force, et mis en chemin pour Notre-Dame de la Mer. »

XXXVI

Le prélat y fit de riches présents, et fonda trois autels en l'honneur des Saintes, l'un à Nantes, un au Val des Écoliers, le troisième, chez les Carmes, à Paris. Sa piété reconnaissante le porta encore à composer à la gloire de ses libératrices un office propre, qu'il récita lui-même tous les jours jusqu'à sa mort et qu'il faisait célébrer chaque année le 25 mai, dans une chapelle particulière.

XXXVII

Le même jour, deux siècles plus tard en 591, arriva le second miracle. Il eut lieu en présence d'une foule immense, accourue, suivant l'usage, à la fête des Saintes. Un jeune enfant, nommé Jean Antheaume, étant venu avec Marguerite Morel, sa mère, visiter l'église des Saintes-Maries, se précipita malheureusement par une des meurtrières qui sont au sommet de cette église. Sa mère s'en étant aperçue et voyant le danger de mort évident où était son fils par une telle chute, s'écria : *Hélas ! grandes saintes, sauvez mon enfant.* On vint au bruit de ses lamentations, et on trouva l'enfant assis par terre sans aucun mal, quoiqu'il fût tombé du haut de l'église.

XXXVIII

Le curé des Saintes-Maries, appelé Antoine Béderride, qui accourut avec plusieurs autres personnes que la solennité avait rassemblées, voulut être peint au tableau, comme témoin du miracle. On voit encore aujourd'hui ce tableau dans l'église des Saintes. Il y est en compagnie d'une foule d'*ex-voto* et de monuments dont le nombre augmente de jour en jour; preuves sensibles de la puissance des saintes amies du Sauveur et de la faveur avec laquelle sont écoutées les prières qu'on leur adresse dans ce vénérable sanctuaire.

XXXIX

La dévotion tant de fois séculaire pour les saintes Maries ne vieillit pas. Chaque année, le 25 mai et le 22 octobre, elle reparaît dans toute sa vivacité : ces jours-là on célèbre la fête des Saintes avec une pompe extraordinaire et au milieu d'une grande affluence. Laissons parler un témoin oculaire.

« Nous y étant trouvé en 1841, nous avons eu lieu d'admirer la piété et la vive confiance de tous les habitants pour leurs saintes patronnes. Ce jour-là la population tout entière remplit l'église pour assister à la descente de la châsse des Saintes, gardée toute l'année dans la tour au-dessus de l'église. Les fidèles, ayant chacun à la main plusieurs flambeaux allumés, chantent des hymnes en l'honneur des Saintes, comme pour les inviter à descendre parmi eux et à prendre part à la fête.

« Bientôt la châsse paraît à une croisée, au-dessus de l'église; au moyen d'une machine disposée pour cela dans la tour, elle descend insensiblement, au milieu des accla-

mations et des chants d'allégresse de tout le peuple et vient se reposer dans le sanctuaire, sur une estrade, où elle demeure exposée tout le jour. Le peuple assiste à la procession, et le soir, pendant le chant du *Magnificat*, la châsse s'élève peu à peu et va se replacer dans la tour. »

XL

Ainsi se vérifie à l'égard des deux saintes Marie Jacobé et Salomé la promesse du Saint-Esprit : La mémoire des justes sera éternelle. Quel est le favori du monde, ancien ou moderne, son orateur, son poète, son sage, son législateur, son guerrier, qui jouisse d'une pareille immortalité ?

Ainsi encore se vérifie, grâce à une étude consciencieuse des anciens monuments, la tradition des siècles chrétiens. La critique moderne, si affirmative dans ses négations et si dédaigneuse pour le moyen âge, est réduite au silence ; et la France, si aimée de Dieu, rentre en possession de ses antiques gloires. Puisse-t-elle en être fière, et, dans les jours périlleux qu'elle traverse, recourir avec foi aux puissantes protectrices, apportées à ses rivages sur une barque sans gouvernail et sans voile : *navis in pelago*.

La plus grande partie de cette notice est prise des *Monuments inédits sur l'apostolat de saint Lazare*, etc., publiés par le savant et vénérable M. Faillon. 2 vol. in-fol, t. I, p. 1266. — Voir aussi : Ch. Barthélemy, *Vie des SS. de France*, t. I ; Cor. a Lap. in *Matth.* XIII, 55-56 ; saint Luc, XXVI, 10 ; Petrus de Natalibus, *Catalog. SS.*, lib. IX, c. 91 ; Baron. *Apparat. ad annal. Eccl.*, n. 64-67 ; et dans les *Monuments inédits* la réponse aux difficultés tirées du Martyrol. romain, 9 avril, 25 mai et 21 octobre, etc.

SAINT CLÉOPHAS

I

Le chapitre xxiv de saint Luc, depuis le verset 13 jusqu'au verset 33, renferme un des plus suaves récits de l'Évangile. C'était sur le soir du jour de la résurrection de Notre-Seigneur : « Voilà que deux d'entre les disciples s'en allaient à un bourg nommé Emmaüs, éloigné de Jérusalem de soixante stades. Et ils s'entretenaient de ce qui s'était passé. Or, pendant qu'ils parlaient et qu'ils s'entretenaient ensemble, Jésus lui-même s'approchant se mit à marcher avec eux. Mais quelque chose était sur leurs yeux, et les empêchait de le reconnaître. Et il leur dit : De quoi vous entretenez-vous en marchant ? Et pourquoi êtes-vous tristes ?

II

« Et l'un d'eux, nommé Cléophas, lui dit : Êtes-vous seul étranger dans Jérusalem, au point d'ignorer ce qui vient de s'y passer en ces jours ? Et il leur dit : Quoi donc ? Ils répondirent : Touchant Jésus de Nazareth, ce prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple ; et comme les princes des prêtres et nos chefs l'ont livré, pour être condamné à mort et l'ont crucifié. Or,

nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël : et de plus encore, voici maintenant le troisième jour depuis que ces choses sont arrivées.

III

« Il est vrai que quelques femmes, de celles qui étaient avec nous, nous ont troublés ; car étant allées avant le jour au sépulcre, et n'ayant point trouvé son corps, elles sont venues, disant qu'elles ont vu les anges, qui les ont assurées qu'il vivait et quelques-uns des nôtres sont allés au sépulcre, et ont trouvé que toutes choses étaient comme les femmes les avaient rapportées ; mais pour lui, ils ne l'ont point trouvé. Jésus leur dit : Insensés, dont le cœur est si lent à croire ce que les prophètes ont annoncé ! Ne fallait-il pas que le Christ souffrit toutes ces choses, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ? Et commençant depuis Moïse, et continuant par tous les prophètes il leur interprétait ce qui avait été dit de lui dans toutes les Écritures.

IV

« Et ils approchaient du bourg où ils se rendaient, et il parut vouloir aller plus loin. Mais ils le forcèrent de s'arrêter, disant : Demeurez avec nous ; car il se fait tard et le jour est déjà sur son déclin. Et il entra avec eux. Et étant à table, il prit le pain, et le bénit ; et l'ayant rompu il le leur donna. Dans ce moment leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent ; mais il disparut à leurs yeux. Et ils se dirent l'un à l'autre : Notre cœur n'était-il pas embrasé en nous, lorsqu'il nous parlait dans le chemin, et qu'il nous expliquait les Écritures ? Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem, où ils trouvèrent assemblés les onze et ceux qui

les suivaient, et ils leur racontèrent ce qui leur était arrivé en chemin, et comment ils avaient reconnu le Seigneur à la fraction du pain. »

V

Emmaüs, où se rendaient les deux disciples, était un bourg, distant de Jérusalem d'environ trois lieues, et renommé pour ses eaux thermales. C'était autrefois une place importante, mais des soldats romains y ayant été massacrés, Quintilius Varus, gouverneur de la Judée, la fit brûler, quelques années avant Notre-Seigneur. Soit à cause des nombreux étrangers que ses bains y attiraient, soit pour toute autre raison, Emmaüs fut promptement rebâti. Après la prise de Jérusalem, les Romains en firent même une ville considérable à laquelle, en souvenir de leurs victoires, ils donnèrent le nom de *Nicopolis* (ville de la Victoire). Commencée par Vespasien, elle fut agrandie par Alexandre Sévère et par Héliogabale. Un simple village, appelé Culonieh, la remplace aujourd'hui.

Parmi les sources chaudes qui faisaient la réputation d'Emmaüs, il y en eut une dont l'histoire nous a fait connaître la propriété miraculeuse. Voici en quels termes en parle l'historien grec Sozomène. « Avant d'arriver à Emmaüs, non loin de l'endroit où trois routes se rencontrent et où Notre-Seigneur, marchant avec Cléophas le jour de sa résurrection, feignit de vouloir se rendre à un autre bourg, se trouve une source salubre, qui guérit de leurs maladies non seulement les hommes, mais les animaux. La tradition est que, dans un de ses voyages, le Sauveur accompagné de ses disciples se lava les pieds à cette source, et lui communiqua sa vertu miraculeuse. »

VI

Les deux disciples s'entretenaient entre eux du Messie, de leurs espérances et de leurs regrets. On sait que lorsque deux disciples de quelque sage marchaient dans la campagne, ils devaient s'entretenir de la loi ; autrement ils étaient répréhensibles. C'est au milieu de la conversation de Cléophas et de son compagnon, dont le nom est incertain (1), que Notre-Seigneur s'approcha d'eux, sous la figure d'un étranger. Après les avoir écoutés quelques instants il prit lui-même la parole, et leur montra tout ce que les Écritures disaient du Messie et surtout de ses souffrances. Le discours du divin Maître ravissait les heureux disciples, lorsqu'il feignit de vouloir les quitter. Ils s'y opposèrent, et mirent tant d'instance à le retenir, que l'Évangile dit qu'ils le *forcèrent*. Il entra donc avec eux dans la maison de Cléophas, et les récompensa magnifiquement de leur hospitalité.

VII

S'étant mis à table avec eux, il prit le pain, le bénit, le rompit et le leur présenta. Dans notre traité du *Signe de la croix*, nous avons montré que l'usage de bénir le pain, en d'autres termes de dire le *Bénédictité*, est aussi ancien que le monde, aussi étendu que le genre humain : commun aux juifs, aux gentils, aux Grecs, aux Romains, aux sauvages même, en un mot à tous les peuples et peuplades des quatre parties du monde : de sorte qu'il n'y a, pour manger sans prier, que *les bêtes et ceux qui leur ressemblent*.

(1) Saint Ambroise, qui plusieurs fois parle de lui dans ses ouvrages, l'appelle *Ammaon* ; Origène croit que c'était saint Siméon, frère de saint Jacques et fils de saint Cléophas. *Comment. in Joan.*

Chez les juifs, dans les repas ordinaires, c'était le père de famille qui récitait la prière. Mais lorsqu'un docteur de la loi était présent, c'est lui qui disait le *Bénédictité*; les convives répondaient : *Amen*. Celui qui avait béni la table rompait aussi le pain, et le présentait aux convives. Ceux-ci ne commençaient à manger qu'après qu'il avait goûté aux mets. Jésus commença donc la prière traditionnelle : Bénissez le Seigneur qui nous a donné le pain de la terre; et les deux disciples répondirent : *Amen*.

VIII

Il rompit alors le pain; et il le leur offrit. Mais ce pain était devenu entre ses mains son propre corps; de sorte que Notre-Seigneur lui-même est le premier qui ait donné la communion sous une seule espèce; d'une part, il n'est nullement question de consécration de calice; d'autre part, aussitôt après la porrection du pain les yeux des disciples furent ouverts, et ils reconnurent Notre-Seigneur, qui disparut. Ainsi se trouve justifié d'avance l'usage de la communion sous une seule espèce. Nous voyons ici la récompense de l'hospitalité et l'effet admirable de la sainte Eucharistie. C'est en mangeant la chair de l'Homme-Dieu, que le chrétien ouvre les yeux à la vérité sur tous les devoirs de la vie et qu'il trouve la force de les accomplir. La pauvre humanité a toujours eu la conscience plus ou moins nette de ce fait mystérieux et faim de cet aliment divin. De là, chez tous les peuples, des sacrifices sanglants et la manducation de la chair immolée, c'est-à-dire consacrée, et en quelque sorte divinisée par le sacrifice.

IX

On croit que le *bénédictité* dont il est question dans notre

évangile n'est pas celui qui avait lieu au commencement du repas. Il serait donc probable que Notre-Seigneur voulut manger avec les deux disciples, afin de les convaincre qu'il n'était pas un fantôme; et que ce fut vers la fin du repas qu'il bénit le pain, et, comme dans la dernière cène, le changea en son corps adorable. L'Évangile ajoute qu'après cette manducation divine Notre-Seigneur disparut. Tel est, en effet, le privilège des corps glorieux de pouvoir se rendre visibles ou invisibles à volonté : nous le voyons plusieurs fois dans Notre-Seigneur ressuscité, modèle des élus.

X

Hélécas, évêque de Sarragosse, dit dans ses additions à la Chronique de Lucius Dexter que Cléophas, ou Alphée, l'un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur, est le frère de S. Joseph, époux de la très sainte Vierge et le père de S. Jacques le Mineur (1); il était par conséquent l'oncle de Notre-Seigneur et c'est pour honorer cette parenté qu'il avait bien voulu lui donner, que Notre-Seigneur lui apparut avant de se faire voir aux apôtres réunis dans le Cénacle.

S. Luc rapporte en effet que saint Cléophas et son compagnon revinrent aussitôt à Jérusalem pour dire aux apôtres qu'ils avaient vu le Seigneur. Ils les trouvèrent assemblés avec d'autres disciples qui leur dirent : Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon (Pierre). Saint Cléophas et l'autre disciple, que Origène croit avoir été son fils saint Siméon, racontèrent alors ce qui leur était arrivé dans le chemin et comment ils avaient reconnu le Seigneur à la frac-

(1) Alphæus, qui et Cleophas, unus de septuaginta discipulis, ut docet S. Hieronymus, et frater Josephi, sponsi B. Virginis, in castello Emaunte pro Christo Judæis occiditur.

tion du pain. Et pendant qu'ils parlaient, Jésus se tint au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous.

XI

Revenu à Emmaüs dont il était habitant, Cléophas prêcha courageusement la divinité de Notre-Seigneur. Les Juifs, irrités, s'emparèrent de sa personne et le mirent à mort, suivant la tradition, dans la maison même où il avait eu le bonheur de recevoir le divin Maître. Sa fête est fixée au 25 septembre dans le martyrologe romain, qui s'exprime ainsi : « Au bourg d'Emmaüs, naissance du bienheureux Cléophas, disciple de Jésus-Christ, que la tradition nous apprend avoir été martyrisé par les Juifs pour avoir prêché Jésus-Christ, dans la même maison où il avait reçu Notre-Seigneur à sa table; et où on lui éleva un glorieux tombeau. »

Sa maison, consacrée par la présence du Divin Maître, devint une église, dans laquelle, au rapport de saint Jérôme, on célébrait les saints Mystères.

XII

Remarquons le sens profond du langage de l'Église : pour elle le jour du martyr de ses enfants n'est pas le jour de leur mort, mais le jour de leur naissance. Ainsi mourir, c'est naître. Rien n'est plus vrai, plus beau et plus désirable. Vivons donc comme les Saints, et le jour de notre mort sera le jour où nous naîtrons à la vie véritable.

Saint Cléophas était l'objet d'un culte particulier chez les chevaliers teutoniques; dans les anciens bréviaires on trouve en son honneur l'oraison suivante : « Apaisé par les supplications du bienheureux Cléophas, votre disciple et votre martyr, accordez-nous, Seigneur, nous vous en conjurons,

le pardon de nos péchés, et les remèdes qui nous communiquent l'immortalité : *Beati Cleophæ martyris tui atque discipuli, quæsumus, Domine, supplicatione placatus, et veniam nobis tribue, et remedia sempiterna concede.*

Voir : Sepp, *Vie de N.-S. J.-C.*, t. II, c. 74 ; Bar., an. 34, n. 93 ; Cor. a Lap. in *Luc.* xxiv, 13-33 ; Helecas, *ad Chronic. L. Dextri et M. Marimi ; Dorotheus et Niceph.*, in *vita Cleophæ* ; Sozom. *Hist.*, lib. V, c. XXI ; Saint Chrysost. *Homil.* 17 ; Saint Jérôm. *Epitaph. Paulæ*, c. 3 ; M. Maistre, *Les témoins du Christ*, p. 409 et suiv., etc. etc.

SAINT JOSEPH BARSABAS

ou

LE JUSTE

I

Le peuple juif était la figure prophétique du peuple chrétien. Or, l'ancien peuple de Dieu avait été formé par douze patriarches, pères des douze tribus d'Israël. Il en devait être ainsi du nouveau peuple de Dieu. Notre-Seigneur, qui était venu pour accomplir toutes les figures, avait choisi douze apôtres, destinés à devenir les pères de toutes les tribus chrétiennes, répandues non plus dans les étroites limites de la Judée, mais dans tout l'univers. Depuis la prévarication de Judas, ce nombre sacré n'était plus entier. Il fallait, avant la descente du Saint-Esprit, le compléter authentiquement : c'est le devoir que va remplir saint Pierre, chef du collège apostolique.

II

Écoutons les Actes des apôtres, chapitre I^{er}, verset 14 à 26 : suivant l'ordre du divin Maître montant au ciel, les apôtres et les disciples faisaient leur retraite, enfermés dans le Cénacle : « Tous persévéraient unanimement sans la prière avec les femmes (1), et Marie, mère de Jésus et ses frères.

(1) Les saintes femmes qui suivaient et assistaient Notre-Seigneur.

« En ce jour-là, Pierre se levant au milieu des frères dit (ils étaient ensemble environ cent vingt) : Mes frères, il faut que ce que le Saint-Esprit, par la bouche de David, avait prédit de Judas, qui a été le guide de ceux qui ont pris Jésus, soit accompli. Il était compté parmi nous, et avait partagé le même ministère. Et il a acquis un champ du salaire de l'iniquité, et s'étant pendu, il s'est rompu par le milieu du corps, et toutes ses entrailles se sont répandues. Et ceci a été connu de tous les habitants de Jérusalem, en sorte que le champ a été appelé en leur langue *hacedama*, c'est-à-dire champ du sang.

III

« Il faut donc que de ceux qui ont été en notre compagnie, pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous (1), à commencer depuis le baptême de Jean, jusqu'au jour où il a été élevé au milieu de nous, il y en ait un qui devienne avec nous témoin de sa résurrection. Et ils en présentèrent deux : Joseph appelé Barsabas, lequel était surnommé le Juste, et Mathias. Et, priant, ils dirent : Seigneur, vous qui connaissez les cœurs de tous, montrez-nous lequel des deux vous avez élu, afin qu'il prenne place dans le ministère et l'apostolat, dont Judas est criminellement sorti pour aller en son lieu. Aussitôt ils tirèrent leurs noms au sort, et le sort tomba sur Mathias, et il fut compté parmi les onze apôtres. »

IV

Il est dit que Judas acquit un champ du salaire de son ini-

(1) Ceci prouve que Barsabas et Mathias étaient du nombre des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur.

quité. La vérité est qu'il n'acheta pas ce champ, puisqu'il jeta aux pieds des prêtres le prix de son crime; mais saint Pierre a pu dire qu'il acquit ce champ, puisqu'il posséda l'argent avec lequel il fut acheté. Ce champ voisin de Jérusalem s'appelait d'abord le champ du potier, parce que les potiers en tiraient la terre pour fabriquer leurs vases; puis champ de Judas, parce qu'il fut acheté avec l'argent de Judas; enfin il fut appelé champ du sang, parce qu'il fut payé au prix du sang de Notre-Seigneur : en sorte que les Juifs ne pouvaient le nommer sans rappeler le souvenir de leur déicide.

Ils le destinèrent à la sépulture des étrangers. La Providence s'est chargée d'accomplir leur dessein, à travers tous les siècles. On sait que l'impératrice sainte Héléne fit transporter à Rome la terre de l'Haceldama, dont on fit un cimetière pour les pèlerins. Le cimetière, voisin du Vatican, existe encore.

V

On demande comment les apôtres ont pu confier à l'incertitude du sort une chose aussi importante qu'une vocation à l'apostolat. Il y a plusieurs réponses à cette question.

Premièrement, les Apôtres suivirent d'illustres exemples, consignés dans l'Écriture. Saül fut créé roi par le sort; Achan fut découvert par le sort; la Terre promise fut partagée entre les douze tribus par le sort.

Secondement, les Apôtres prièrent Dieu qu'il daignât faire tomber le sort sur celui qu'il avait élu, et il n'est pas douteux que cette prière de l'Eglise tout entière n'ait été exaucée.

Troisièmement, les Pères croient que les Apôtres avaient demandé un signe sensible qui confirmât la vérité du sort.

Quatrièmement, cette décision par le sort prouve l'égalité de mérites entre saint Joseph et saint Mathias.

VI

Barsabas ou Joseph le Juste était frère de saint Jacques le Mineur, par conséquent fils d'Alphée et de Marie, et proche parent du Sauveur. Ses vertus étaient si grandes et si connues qu'il fut jugé digne de prendre rang parmi les Apôtres. Toutefois, la Providence ne le permit pas : dans la sagesse de ses conseils, Notre-Seigneur ne voulut pas qu'on crût dans la suite des siècles que, dans la vocation à l'apostolat, il avait eu la moindre préférence pour ses parents.

Du reste, ce qui montre la sainteté de Barsabas, c'est qu'il ne témoigna aucune peine, aucun sentiment de jalousie en se voyant préférer saint Mathias, et que dans le rang inférieur de simple disciple du Sauveur, il travailla avec ardeur à la gloire du divin Maître.

VII

Suivant quelques anciens Pères, il devint évêque d'Eleutéropolis en Palestine. Le Martyrologe romain résume ainsi sa vie : « Le 20 juillet, fête de saint Joseph, qui fut surnommé le Juste, et que les Apôtres proposèrent avec saint Mathias, pour remplir la place de l'apostolat du traître Judas. Mais le sort étant tombé sur Mathias, il ne se livra pas avec moins d'ardeur au ministère de la prédication et aux exercices de sainteté ; et après avoir supporté une longue persécution de la part des Juifs, pour la foi de Jésus-Christ, il mourut triomphant dans la Judée. On rapporte aussi de ce saint que, ayant bu du poison, il n'en éprouva aucun mal, à cause de sa foi en Notre-Seigneur. »

VIII

Ainsi s'accomplit dès le commencement de l'Église la promesse du divin Maître : « Si ceux qui croiront en moi boivent du poison, il ne leur nuira pas : *si venenum quid biberint non eis nocebit.* » Mais il y a un poison bien plus dangereux que celui qui tue le corps, c'est celui qui donne la mort à l'âme, le péché mortel. Soyons tous sur nos gardes. Aujourd'hui des millions de coupes le versent à pleins bords dans les villages mêmes, comme dans les villes. Quant à saint Mathias, l'histoire nous apprend qu'il prêcha l'Évangile en Ethiopie, et en Judée, où il mourut de la mort des saints. Ses reliques furent apportées à Trèves, où Cornelius a Lapide dit les avoir vues et vénérées : *vidi et veneratus sum Treviris reliquias sancti Mathiæ in ecclesia cathedrali.*

Voir : *Actes des apôtres*, c. 1; Cor. a Lap. *in hunc loc.*; Bar. an. 44, n. 41; Martyrol. Rom. 23 fév., et ceux d'Adon et d'Usuard; Papias apud Euseb. lib. III, c. 39; Maistre, *Les témoins du Seigneur*, p. 277, etc., etc.

SAINT ZACHARIE

PÈRE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

I

Au chapitre xxiii de son Évangile, saint Mathieu rapporte les anathèmes trop mérités, que Notre-Seigneur lance contre les Scribes et les Pharisiens, dont l'orgueil, l'hypocrisie et les fausses interprétations de l'Écriture devaient perdre la nation juive. « Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui à l'intérieur paraissent beaux, et qui au dedans sont faits d'ossements de morts et de corruption.

« Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, et qui dites : si nous avions été du temps de nos pères, nous n'aurions pas répandu avec eux le sang des Prophètes. Ainsi vous vous rendez à vous-mêmes témoignage que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les prophètes. Remplissez donc la mesure de vos pères.

II

« En effet, voilà que je vous enverrai des prophètes, et des sages, et des docteurs, et vous tuerez plusieurs d'entre eux, et vous en crucifierez, et vous en flagellerez plusieurs

dans vos synagogues, et vous les poursuivrez de ville en ville. De sorte que tout le sang innocent répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang du juste Abel, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le vestibule et l'autel. Je vous le dis en vérité, tous ces fléaux tomberont sur vous.

« Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ! »

Ces touchantes paroles montrent par quelle vive et tendre charité étaient inspirés les reproches qui précèdent.

III

Cherchons maintenant quel est le Zacharie dont parle Notre-Seigneur. Sur ce point d'histoire, saint Jérôme émet une opinion qui est loin d'être partagée par les premiers pères de l'Église. Au moyen d'une explication laborieuse et qui ne paraît pas concluante, le savant docteur prétend que le Zacharie dont il s'agit est Zacharie fils du grand-prêtre Joiadas, mis à mort entre le temple et l'autel, par Joas, roi de Juda. A son avis, l'opinion contraire, ne se trouvant que dans des évangiles apocryphes, ne mérite aucune attention : *hoc quia de Scripturis non habet auctoritatem, eadem facilitate contemnitur, qua probatur* (1).

IV

Le cardinal Baronius est loin de partager le sentiment de saint Jérôme. D'accord avec les plus anciens pères de

(1) *In Matth.* xxiii.

l'Église, le savant annaliste soutient que le Zacharie dont parle Notre-Seigneur est le père de saint Jean-Baptiste, mis à mort pour avoir caché son fils pendant le massacre des Innocents. Son sentiment s'appuie sur les preuves suivantes :

1° S'il y a des erreurs dans les livres apocryphes, il y a aussi des vérités. La loyauté ne permet pas de rejeter tout ce qu'ils contiennent, malgré le silence des Écritures canoniques. Combien de vérités ne sont pas renfermées dans le texte sacré !

2° Dans ses *Règles ecclésiastiques*, approuvées par le sixième concile général, saint Pierre, évêque d'Alexandrie et martyr, s'exprime ainsi : « Dans le massacre des enfants de Bethléem, Hérode voulut envelopper un autre enfant né déjà depuis quelque temps, il le fit soigneusement chercher; mais ne l'ayant pas trouvé, il ordonna de mettre à mort, entre le temple et l'autel, Zacharie, père de cet enfant qui s'était enfui avec sa mère Élisabeth (1). »

V

Les autres Pères de l'Église : saint Cyrille d'Alexandrie, Origène, saint Grégoire de Nysse, saint Basile, saint Épiphane, et plus tard saint Thomas, Denis le Chartreux et d'autres encore parlent du meurtre de Zacharie par Hérode, comme en parle le saint évêque d'Alexandrie. A part tous ces témoignages le caractère d'Hérode suffirait pour permettre d'affirmer le fait en question. A tout prix, ce prince jaloux et cruel ne voulait avoir ni compétiteur ni rival; il est vrai, saint Jean-Baptiste n'était pas compris dans l'ordre de mettre à

(1) « Cum quibus Herodes et alium prius natum infantem cum interfecturus quævisset, et non invenisset, patrem ejus Zachariam interfecit inter templum et altare, cum effugisset filius cum matre Elisabeth. » (S. Petr. Alexand. *Can. III.*) Rien n'est plus formel.

mort tous les enfants de Bethléem et des environs ; il était né hors du territoire désigné.

VI

Mais sa naissance avait eu un très grand retentissement, à cause des miracles qui l'avaient accompagnée, on en parlait dans la Judée. Comme les Juifs eux-mêmes semblèrent le croire plus tard, Hérode put très bien soupçonner saint Jean-Baptiste d'être le Messie. Ce simple soupçon suffit pour expliquer sa conduite.

VII

3° Notre-Seigneur dit aux Juifs qu'ils feront tomber sur eux tout le sang innocent qui a été versé depuis celui d'Abel le Juste, jusqu'à celui de Zacharie fils de Barachie, mis à mort entre le vestibule et l'autel. On voit que Notre-Seigneur a voulu indiquer le premier et le dernier Juste massacré. Or, si, comme le prétend saint Jérôme, il avait parlé de Zacharie mis à mort par Joas, il en résulterait que tout le sang versé depuis cette époque ne serait pas retombé sur les Juifs. D'où viendrait cette exception, et où en est la preuve ?

De plus, la manière dont s'exprime Notre-Seigneur semble indiquer clairement qu'il s'agit de Zacharie père de saint Jean-Baptiste. Il ne dit pas : *le sang de Zacharie que vos pères ont tué* ; ce qu'il aurait fait s'il avait voulu parler d'un meurtre accompli depuis plusieurs siècles. Mais il dit : *le sang de Zacharie que vous avez tué*, ce qui désigne un fait récent, un fait actuel dont ses auditeurs avaient été les auteurs, les complices et les témoins.

VIII

Ce qui paraît avoir induit saint Jérôme en erreur, c'est l'ignorance d'un détail très précis qui nous a été conservé par un des plus anciens pères, saint Hippolyte, martyrisé sous Alexandre Sévère. Cet évêque, d'une grande autorité, nous apprend que le père de saint Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, s'appelait Barachie. Au témoignage de saint Hippolyte se joint celui non moins explicite de saint Épiphane, fort instruit de l'histoire de la Judée, son pays natal (1).

IX

4° Une autre preuve que c'est bien Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, qui par ordre d'Hérode fut mis à mort entre le temple et l'autel, se trouve dans ce passage de Tertulien : « Zacharie fut immolé entre le temple et l'autel, comme en font foi les traces de son sang empreintes sur les murailles (2). »

Il est de toute évidence qu'il s'agit ici, non du premier temple où Joas fit mettre à mort le grand-prêtre Joiada, puisque ce temple avait été détruit par Nabuchodonosor, mais du second temple rebâti par Zorobabel, au retour de la captivité, et restauré par Hérode. Au reste, les hérétiques eux-mêmes, tels que les Gnostiques, contemporains des

(1) Certe si fides præstanda est Hippolyto martyri, auctori gravissimo, ejus testimonio exploratum habetur, Zachariam Joannis parentem filium fuisse Barachiæ sacerdotis. Apud Niceph. *Hist.*, lib. XI, c. III. — Epiphanius eundem Joannis patrem Joiada genitum esse tradit, qui et Zachariam prophetam Barachia natum scribit. *De vit. et interit. prophet.*, ch. XXIII.

(2) Zacharias intra altare et ædem trucidatur, perennes cruoris sui maculas silicibus adsignans. *In Scorp.*, ch. VIII.

Apôtres, ou à peu près, affirment sans hésiter que c'est Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, qui a été immolé entre le vestibule et l'autel, et dont le sang se voyait encore sur les murs. « Je me souviens, ajoute Baronius, d'avoir lu dans une ancienne relation manuscrite d'un pèlerinage en Terre sainte, conservée à la bibliothèque du Vatican, l'affirmation positive du fait qui nous occupe (1). »

X

Maintenant que nous connaissons la mort de saint Zacharie, il n'est pas sans intérêt d'avoir quelques détails sur sa vie. L'Évangile nous dit qu'il était marié à sainte Élisabeth, cousine germaine de la Sainte Vierge, et par conséquent parent par alliance de Notre-Seigneur. Il était prêtre de la classe d'Abia (2). Si on demandait à cent mille chrétiens ce qu'était la classe d'Abia, combien seraient en état de répondre ? Peut-être pas vingt. Tant il est vrai, ou qu'on ne lit plus l'Évangile, ou qu'on le lit sans le comprendre. Cependant, l'Évangile, et non les auteurs païens, non les journaux, non les romans, est la lumière de l'esprit, le guide du cœur, le foyer de la vie chrétienne, la loi divine sur laquelle nous serons tous jugés.

XI

Voici donc ce qu'était la classe d'Abia. La tribu de Lévi, à laquelle était réservé exclusivement le sacerdoce avec toutes ses fonctions, s'était considérablement multipliée. David,

(1) Memini me aliquando incidisse in antiquum codicem scriptum Bibliothecæ Vaticanæ, de peregrinatione ad loca sancta, in quo eadem de Zachariæ sanguine lapidibus templi indelibile nota inhærente, certa fide consignata erat. *Appar. ad Annal.*, n. LV, p. 43.

(2) Abia était l'aïeul d'Aaron.

voyant que ces prêtres ne pouvaient, à cause de leur nombre, remplir tous ensemble les ministères sacrés, les partagea en vingt-quatre familles ou classes, dont chacune était de service pendant une semaine. Afin d'éviter entre elles toute rivalité, le sort décida quelle serait la première, la seconde, la troisième, qui entrerait en fonctions. La huitième qui sortit fut la famille d'Abia, dont Zacharie était membre.

XII

Les principales fonctions des prêtres dans le temple de Jérusalem étaient au nombre de quatre : la première, immoler les victimes ; la seconde, allumer les flambeaux sur le chandelier aux sept branches ; la troisième, chaque sabbat, placer les douze pains nouveaux sur l'autel de propitiation et enlever les anciens ; la quatrième, faire brûler l'encens sur l'autel des parfums, ce qui devait se renouveler deux fois par jour, le matin et le soir ; cette dernière fonction était échue à Zacharie, dans la semaine où il lui fut révélé qu'il aurait un fils.

XIII

L'Évangile nous apprend de quelle manière eut lieu cette révélation. Le peuple en foule était assemblé sous les portiques du temple, pour assister à l'heure de l'encens ; le prêtre Zacharie fait brûler le parfum ; l'archange Gabriel lui apparaît et lui annonce la naissance d'un fils, qui sera grand devant le Seigneur et qui préparera les voies du Messie. Zacharie hésite un instant à croire à tant de bonheur ; en punition, il est frappé de mutisme : tout le peuple en est témoin et cet événement retentit dans tout Jérusalem.

XIV

Moins que personne, Hérode ne put l'ignorer, et à défaut de l'enfant de Zacharie, échappé à sa fureur, il fit mourir le père qui lui portait ombrage. De là vient que le vénérable père de saint Jean-Baptiste, mis à mort à cause de Notre-Seigneur, est inscrit au nombre des Saints. Le martyrologe romain fixe sa fête au 5 novembre, conformément au témoignage d'Origène, de saint Grégoire de Nysse, de saint Pierre d'Alexandrie et d'autres encore.

Sa tête se conserve à Rome dans la basilique de Latran, où elle est de temps à autre exposée à la vénération des fidèles. « C'est là, dit Cornélius à Lapide, que je l'ai vue et honorée : *Ibi illud vidi et veneratus sum.* »

XV

Dans ces biographies, plusieurs fois le temple de Jérusalem a été et sera nommé. Nous saisissons cette occasion pour entrer dans quelques détails sur la magnificence et la richesse incomparables de cet édifice une des sept merveilles du monde (1). D'une part, ces détails, très peu connus de nos jours, compléteront l'histoire du vénérable père du précurseur, en faisant ressortir la majesté des fonctions dont il était revêtu; d'autre part, ils seront une réponse péremptoire à ces hommes qui ne trouvent pas mauvais qu'on dépense cent millions pour bâtir un théâtre, et qui disent des dépenses faites pour orner nos églises, ce que Judas, leur précurseur, osa dire du parfum répandu sur la tête de son divin Maître : *Pourquoi cette perte?*

(1) Il s'agit du premier temple, dont le second n'égalait jamais la magnificence.

Je dis péremptoire : car c'est Dieu lui-même qui avait inspiré, et qui bénit l'incroyable profusion de richesses employées à la construction et à l'embellissement de sa demeure parmi les hommes.

XVI

Écoutez les Livres Saints, et l'historien le plus renommé parmi les juifs, le prêtre Josèphe. Pour construire le temple de Salomon, on employa trente mille bûcherons à couper les bois dans les forêts du Liban pour la charpente et la menuiserie ; soixante-dix mille manœuvres pour porter les matériaux ; quatre-vingt mille maçons pour tailler les pierres, et trois mille trois cents architectes chargés de l'intendance des travaux. Tous ces ouvriers travaillèrent pendant sept ans.

L'édifice sacré fut bâti sur le modèle du tabernacle ou temple portatif construit par Moïse, mais dans des proportions autrement considérables. Il comprenait le temple proprement dit, et deux cours ou parvis. Parlons d'abord du temple.

XVII

Le temple. Le temple fut élevé sur le mont Moria, une des collines de Jérusalem, à l'endroit même où, suivant la tradition, eut lieu le sacrifice d'Abraham, figure du sacrifice de Notre-Seigneur. Avant de commencer la bâtisse proprement dite il fallut d'abord aplanir le terrain. C'est ce que fit Salomon en élevant au fond de la vallée de Cédron, à l'est de la montagne, une puissante muraille en pierres de taille, haute de quatre cents coudées, environ six cents pieds, et en remplissant de terre l'espace limité et soutenu par ce mur. De semblables murs de soutène-

ment furent construits, aux autres côtés de la montagne. A ce quadrilatère s'ajoutèrent de nouvelles murailles qui servirent de clôture aux parvis.

XVIII

Les fondations du temple furent composées de pierres énormes, profondément enfoncées dans la terre, si bien taillées et de si grande valeur que le texte sacré les appelle pierres précieuses. Chacune de ces pierres avait trente pieds de longueur, dix de largeur, cinq d'épaisseur. Elles étaient si artistement jointes les unes aux autres, qu'à peine pouvait-on apercevoir les joints.

Le temple proprement dit se composait de trois parties placées à la suite l'une de l'autre : 1° le *vestibule* ; 2° le *Saint* ; 3° le *Saint des Saints*.

XIX

L'Écriture nous donne les dimensions du temple ; elles sont comptées *dans œuvre*, c'est-à-dire à l'intérieur des murs. En voici le tableau :

Longueur du vestibule : 5^m,25.

Largeur du vestibule : 10^m,50.

Hauteur du vestibule : 31^m,50.

Longueur du Saint : 21 mètres.

Largeur du Saint : 10^m,50.

Hauteur du Saint : 15^m,75.

Longueur du Saint des Saints : 10^m,50.

Largeur du Saint des Saints : 10^m,50.

Hauteur du Saint des Saints : 10^m,50.

La longueur totale du temple, sans les chambres latérales, c'est-à-dire du vestibule, du Saint et du Saint des

Saints, épaisseur des murs comprise, était de 137 pieds. La largeur totale du temple, dans les mêmes conditions, était de 32 pieds. La longueur totale du temple complet, à l'extérieur, c'est-à-dire en comprenant les chambres qui l'entouraient et l'épaisseur des murailles, était de 161 pieds. La largeur totale du temple dans les mêmes conditions était de 80 pieds.

XX

On voit que le temple de Salomon ne se distinguait point par des proportions extraordinaires ; on en est frappé quand on le compare à nos belles cathédrales. Notre étonnement cessera, si nous réfléchissons que les juifs, comme les païens, ne faisaient pas de leur temple le même usage que nous faisons de nos églises. Il n'y avait chez eux que les ministres du culte qui entrassent dans le temple proprement dit, et seulement dans certaines circonstances déterminées.

Les cérémonies liturgiques étaient célébrées à l'extérieur, dans les parvis, où se tenait la masse des adorateurs, et qui faisaient aussi partie de l'édifice sacré. Le temple de Jérusalem n'avait donc pas besoin de dimensions colossales, comme nos cathédrales qui doivent posséder une vaste enceinte, pour que de longues processions puissent s'y développer en présence de plusieurs milliers de fidèles.

XXI

Le *vestibule*, qui occupait pour le moins toute la largeur de la façade du temple, c'est-à-dire 80 pieds, s'élevait à 96 pieds. Ce vestibule, regardant l'orient, avait une porte toujours ouverte dont le linteau était soutenu par deux magnifiques colonnes d'airain, de 6 pieds de diamètre. Le

chapiteau de ces colonnes avait la forme d'une fleur de lis épanouie, dont la partie inférieure, renflée, était couverte d'un ornement semblable aux mailles d'un réseau et bordé par deux rangées de grenades. Le vestibule était tout couvert d'or à l'intérieur (1).

XXII

Une porte en bois doré, à deux battants, séparait le vestibule de la première partie du temple appelé *le Saint*, et dont l'entrée était interdite à tous ceux qui n'étaient pas prêtres. Quelle éblouissante splendeur ! Toutes les pierres de taille si belles et si bien polies, qui composaient les murs de tout l'édifice, étaient entièrement couvertes d'une boiserie de cèdre, plaquée de feuilles d'or. Sur ces lambris étaient sculptés en relief des chérubins, des palmes, des coloquintes, des fleurs épanouies, le tout recouvert d'épaisses lames d'or.

Le parquet était également recouvert de lames d'or. Il était en bois de *cyprès* dans le Saint, en bois de cèdre dans le Saint des Saints. Les lames d'or étaient fixées avec des clous d'or. La porte du Saint avait deux battants en bois de cyprès, qui se mouvaient sur des gonds d'or et étaient ornés de sculptures couvertes de lames d'or.

XXIII

L'assemblage de cette partie du temple était digne de sa riche décoration. Dix tables et dix chandeliers d'or étaient rangés le long des parois. Au fond, c'est-à-dire devant l'en-

(1) Il n'y avait rien dans le temple qui ne fût couvert d'or : « Nihilque erat in templo quod non auro tegetetur. » III Reg., xi, 22.

trée du Saint des Saints, était *l'autel des parfums*, en bois de cèdre, garni de lames d'or. L'encens qu'on brûlait était composé des parfums les plus chers, et il était défendu de se servir de semblables parfums partout ailleurs.

A droite, était la *table d'or* chargée des douze pains de proposition, offerts au Seigneur : hommage d'adoration permanente des douze tribus d'Israël. A gauche, était le *chandelier d'or*, aux sept branches; ce chandelier supportait non pas des cierges, mais sept lampes, brûlant des mèches à l'huile et munies de leurs mouchettes. Quand le prêtre venait moucher les lampes, il portait sur la main un plat d'or massif plein d'eau claire pour y éteindre les mouchures, afin qu'il n'y eut pas dans le lieu saint la moindre mauaise odeur.

XXIV

Le *Saint des Saints*. A l'extrémité du Saint était une porte dorée qui donnait accès au Saint des Saints, sanctuaire vénérable de Jéhovah. Il n'était permis à personne d'y pénétrer, sinon au grand prêtre, et seulement une fois l'année, à la fête de l'Expiation. Comme celle du Saint, la porte avait deux battants de bois d'olivier sauvage, tournant sur des gonds d'or, et était ornée de sculptures et de lames d'or. Elle était toujours ouverte, mais fermée par un magnifique rideau d'un travail inimitable.

XXV

La salle était parfaitement carrée, et sa décoration ne différait pas de celle du Saint. Au milieu était placée *l'arche d'alliance*, abritée sous les ailes de deux chérubins aux formes colossales, qui se tenaient à droite et à gauche,

comme une escorte d'honneur. Ils étaient en bois d'olivier couvert d'or et avaient seize pieds de hauteur. L'une des ailes du premier chérubin touchait un côté de la muraille, et l'aile du second touchait l'autre côté; les deux autres ailes venaient se joindre au milieu du sanctuaire, au-dessus de l'arche.

XXVI

L'arche elle-même était un coffre en bois incorruptible, revêtu de lames d'or à l'intérieur et à l'extérieur. Elle contenait les deux tables de pierre sur lesquelles le Seigneur avait écrit le décalogue, et que Moïse y avait déposées, après les avoir reçues sur le mont Sinaï. L'arche avait quatre pieds de longueur, deux de largeur et autant de hauteur. Le couvercle, ombragé par les ailes des chérubins, s'appelait le *Propitiatoire*. C'est de là que le Seigneur daignait manifester ses volontés aux hommes.

XXVII

Le temple était entouré de deux vastes cours ou parvis, séparées par un mur richement travaillé. La plus voisine du temple s'appelait le *parvis intérieur*, ou la *cour* des prêtres, parce que c'est là qu'ils exerçaient leurs fonctions, et que les laïques n'y étaient admis que pour sacrifier, et seulement dans une certaine partie. Dans cette enceinte, en face de l'entrée du temple, se trouvait l'*autel des holocaustes*. Il était d'assez grandes dimensions, construit en airain, et on y montait par un escalier : c'est là que les prêtres brûlaient les chairs des victimes immolées.

A côté, était la *Mer d'airain*, bassin de seize pieds de diamètre, supporté par douze bœufs en ronde bosse, et destiné

aux ablutions des prêtres. Elle était entourée de dix bassins d'airain, plus petits, et contenant l'eau dans laquelle on lavait les différentes pièces des sacrifices. Ces bassins reposaient sur des piédestaux, ornés de figures de lions, de bœufs et de chérubins, et étaient portés par quatre roues.

XXVIII

La cour des prêtres était environnée d'une seconde appelée la *grande cour* ou le *parvis extérieur*, destinée au peuple. La forme de ce parvis était celle d'un carré, dont le côté avait, suivant Josèphe, 840 pieds, ce qui donne un parallélogramme de 3360 pieds. C'est là que se tenaient les marchands de colombes et autres choses employées dans les sacrifices, ainsi que les changeurs, dont N.-S. renversa les boutiques. Pourquoi ces changeurs ? Quelque loin qu'il habitât, le juif devait payer annuellement l'impôt du temple, qui était de trois francs ; venus à Jérusalem aux grandes solennités, les Juifs apportaient la monnaie de leur pays. Cette monnaie devait être changée en monnaie du temple, autrement elle n'était pas reçue : il est plus que probable que les banquiers ou changeurs faisaient de cet échange la matière d'un gain illicite ; aussi N.-S. leur reproche de faire de la maison de son Père une caverne de voleurs.

Pour ne rien oublier, ajoutons que le toit du temple était une plate-forme, entourée d'une galerie, dont la beauté répondait à la magnificence de l'édifice.

XXIX

Reste à parler de l'ameublement du temple. Comment compter le nombre et calculer la valeur des vases, des ustensiles et des vêtements sacrés qui y étaient employés ? Voici

ce qu'en dit Josèphe, historien grave et prêtre lui-même : « Il y avait vingt mille encensoirs d'or et quarante mille d'argent ; vingt mille assarons ou mesures d'or, et quarante mille d'argent(1) ; quarante mille instruments de musique, faits d'un certain métal, moitié or et moitié argent ; cinquante mille réchauds d'or pour porter le feu d'un autel à l'autre, et cent mille d'argent ; soixante mille tasses d'or pour détremper la fleur de farine, et cent vingt mille tasses d'argent ; quatre-vingt mille coupes d'or et cent soixante mille d'argent ; quatre-vingt mille plats d'or pour offrir la farine et cent soixante mille d'argent ; cent mille fioles d'or et deux cent mille d'argent ; mille chapes ou dalmatiques pour les sacrificateurs, toutes chargées de diamants et autres pierres précieuses ; dix mille aubes de fin lin et dix mille ceintures de pourpre pour les sacrificateurs ; deux cent mille autres aubes de fin lin pour les Lévites. »

XXX

Le détail de tant de richesses éveille dans l'esprit deux questions. Comment le temple de Jérusalem pouvait-il contenir tous les objets énumérés par Josèphe ? il est vrai, le temple de Jérusalem ne ressemblait en rien, pour les dimensions, à nos grandes cathédrales. Mais il avait des dépendances nombreuses : ainsi, sur les côtés et le derrière du temple, on avait adossé au mur trois étages, composés chacun de trente-trois petites chambres qui communiquaient entre elles ; elles servaient de greniers, de logements pour les prêtres et les ministres du temple, peut-être même de lieux de retraite et de recueillement, mais surtout de dépôt pour les trésors et les nombreux objets nécessaires au culte divin.

(1) Peut-être des navettes.

XXXI

Par une curieuse particularité, ces étages superposés allaient en s'élargissant de bas en haut, pour éviter d'entamer le mur du temple en y posant le bout des solives de chaque plancher : ainsi les chambres du rez-de-chaussée étaient moins larges que celles du premier étage, et celles-ci étaient aussi plus étroites que celles du second. On y montait par deux escaliers tournants placés à l'extrémité du portique d'entrée.

XXXII

D'après cela, on comprend que le temple avec ses accessoires pouvait contenir les richesses indiquées par Josèphe. Dans son ensemble le temple de Salomon était donc un immense édifice environné de cours, de cloîtres, de portiques, d'habitations, enfermé dans de puissantes murailles et dont l'emplacement couvrait plusieurs hectares. Pendant le siège de Titus, le nouveau temple, bâti au même lieu que l'ancien, devint une forte citadelle, où les zélateurs se retirèrent, et d'où ils défièrent longtemps les efforts des Romains. Le jour où il fut pris fut un jour du carnage le plus effroyable. « Le sanctuaire, dit Josèphe, fut inondé de flots de sang, et en un seul jour on y massacra huit mille cinq cents hommes (1). »

XXXIII

On demande ensuite comment Salomon avait pu réunir tout l'or, tout l'argent, toutes les pierres précieuses nécessaires à la construction et à l'ornement de l'incomparable

(1) *Bell. Jud.*, IV, 5, 6 ; V, 1, 2, 3.

édifice? L'Écriture nous l'apprend en disant que David destina à cet usage une portion notable des métaux qu'il avait conquis durant ses expéditions : c'est-à-dire, d'après les Paralipomènes, cent mille talents d'or et un million de talents d'argent, ce qui donne en notre monnaie la somme approximative de deux mille cent cinquante millions d'or; sans compter le fer, le bronze, les pierres et le bois en immense quantité.

De la faible esquisse que nous venons de tracer, il est aisé de conclure que le temple de Salomon était le plus somptueux monument dont l'antiquité sacrée et profane nous ait légué le souvenir.

XXXIV

Après tant de richesses et de trésors, David disait : « Tout ce que j'ai préparé pour la maison de Dieu n'est que pauvreté en comparaison de ce qu'il mérite : *Ecce ego in paupertate mea præparavi impensas domus Domini* (1). » A son tour, après tant de travaux et de chefs-d'œuvre, Salomon s'écria : « Est-il donc bien possible que Dieu daigne habiter une demeure si indigne de lui? Je suis honteux de la voir si misérable! Hélas! ce n'est qu'une chaumière! *Ergo ne credibile est ut habitet Deus cum hominibus super terram? Si cælum et cæli cælorum non te capiunt, quanto magis domus ista, quam ædificavi* (2). »

XXXV

Ces grands rois avaient raison. Eclairés de Dieu, ils connaissaient bien la grandeur infinie de sa majesté. S'ils firent

(1) I Paralip. xxii, 14.

(2) II Paralip. vi, 18.

tant pour un temple figuratif, qu'auraient-ils fait pour des temples où Dieu lui-même réside en personne? Que leur exemple nous apprenne à respecter nos églises, à ne rien négliger pour les entretenir dans un état de décence, et surtout à ne jamais blâmer les dépenses faites pour les orner.

Voir : Saint Luc, ch. 1; S. Petr. Alexand. *Regul. Eccles.*, c. III; S. Cyrill. Alexand. *Adv. antropomor.*; Origen. *in Matth. tract. XXVI*; S. Gregor. Nyss. *De nativ. Christi*; S. Basil. *Homil. de humana Christi generat.*; S. Epiphan. *De Vit. et interit. prophet.*, c. XXIII; Nicephor. *Hist.*, lib. II, ch. III; Tertull. *In Scorpiac.*, ch. VIII; Theodoret, *Hist.*, lib. IV, c. VII; Epiphan. *in Panar. hæres.* 26; Nicephor. *Hist.*, lib. I, ch. XIV; Cedrenus, *in compend. hist.*; Joseph. *Antiq. Judaic.*, lib. VIII, ch. III, n. 8; Baron. *Apparat. ad annal.*, p. 42, 40, n. 54, 55, 56; id., *Annotat. ad martyrol.*, 5 novemb.; Cor. a Lapid. *in Luc*, ch. I; *Annales de phil. chrét.*, juin 1875, p. 433; *Encyclop. Théol.*, art. *Temple*, t. XXIII, etc., etc.

NATHANAËL

I

Après avoir appelé à l'apostolat saint André et saint Pierre, son frère, « Jésus, nous dit saint Jean au chapitre premier, voulut aller en Galilée, et rencontra Philippe, et lui dit : Suivez-moi. Or, Philippe était de Bethsaïde, la ville d'André et de Pierre. Philippe rencontra Nathanaël et lui dit : Nous avons trouvé Jésus de Nazareth, fils de Joseph, duquel Moïse a écrit dans la loi et que les Prophètes ont annoncé. Et Nathanaël lui dit : Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ? Philippe lui répondit : Venez et voyez. »

II

« Jésus vit Nathanaël venant à lui, et dit : Voici un vrai Israélite, en qui il n'y a point de déguisement. Nathanaël lui dit : D'où me connaissez-vous ? Jésus répondit et lui dit : Avant que Philippe vous ait appelé, quand vous étiez sous le figuier, je vous voyais. Nathanaël répondit et lui dit : Maître, vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le roi d'Israël. Jésus répondit, et lui dit : Parce que je vous ai dit que je vous voyais sous le figuier, vous croyez ; vous verrez de plus grandes choses ; et il ajouta : En vérité je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert, et les anges de Dieu montant et descendant sur le Fils de l'homme. »

III

Trois choses en particulier ressortent de ces lignes évangéliques : le zèle de Philippe, la droiture de Nathanaël et la bonté de Notre-Seigneur.

Le zèle de Philippe. Il vient d'être appelé à l'apostolat par cette parole du Sauveur : Suivez-moi. Embrassé du zèle qui désormais le consumera, il veut aussitôt en répandre les flammes. Il cherche son ami Nathanaël et le conduit au Sauveur. Bien que l'Évangile dise simplement qu'il le *trouva* ; nous savons par la tradition qu'il l'avait cherché avec beaucoup de soin, à cause de sa grande réputation de science dans les Écritures (1).

IV

La droiture de Nathanaël. A la différence d'autres savants ou prétendus tels, qui s'obstinent dans leur incrédulité, malgré l'éclat des miracles, Nathanaël cherche la vérité avec candeur. La révélation miraculeuse que Jésus lui fait amène sur ses lèvres cette profession de foi : Maître, vous êtes le Fils de Dieu. Celui qui connaît le fond des cœurs savait d'avance qu'il en serait ainsi, car en voyant venir Nathanaël, il lui dit : Voici un vrai Israélite, en qui il n'y a point de déguisement. Expression de la vérité, cet éloge apprenait à Nathanaël que Jésus n'était pas un homme, mais le Dieu inspecteur des cœurs. Il n'en fallait pas plus pour rendre sa foi inébranlable.

La bonté de Notre-Seigneur. Rien de fortuit dans toutes

(1) Invenit non casu, ait Cyrillus, sed multo quæsitum studiis; studiosissimum enim scripturarum virum, diligentissimumque cognoverat. Apud Corn. a Lap. in *Joan.*, 44.

les circonstances que nous venons de rapporter. Tout avait été préparé par la sagesse divine, qui atteint son but avec autant de douceur que de force. Ce n'est point par hasard que Philippe se trouve sur le passage du Sauveur; que Nathanaël s'assied sous le figuier et qu'après l'avoir cherché, Philippe le rencontre à Cana et le conduit au Sauveur. Afin de récompenser la foi de Nathanaël en lui donnant de nouvelles grâces, Jésus lui promet des miracles plus grands, et entre autres la révélation de sa gloire, au milieu de la cour céleste. l'adorant, l'aimant, le servant, le glorifiant comme son Dieu et le roi immortel des siècles.

V

Avant de dire qui était Nathanaël et ce qu'il est devenu après sa conversion, il nous semble bon de donner quelques détails sur la ville de Bethsaïde, berceau de saint Philippe, et dont il est souvent parlé dans l'Évangile. Elle était située sur les bords du lac de Tibériade, à trois lieues environ de Capharnaüm, et comptait parmi les principales villes de la Galilée et de la Décapole. Son nom hébreu veut dire *Maison de la Pêche*, parce qu'elle était habitée surtout par des pêcheurs; elle fut la patrie des trois apôtres Pierre, André et Philippe.

VI

Bethsaïde eut l'insigne honneur d'être plusieurs fois visitée par Notre-Seigneur Jésus-Christ: c'est là qu'il fit un grand nombre de miracles, dont, pour son malheur, elle ne sut pas profiter. Aussi, son endurcissement lui attira cette terrible menace: « Malheur à toi, Bethsaïde, parce que si les miracles dont tu as été témoin avaient été faits à Tyr et

à Sidon (villes idolâtres), elles auraient fait pénitence dans la cendre et le cilice. » La menace du Sauveur s'est accomplie. Il y a déjà plus de deux cents ans qu'il ne reste plus de cette ville opulente que cinq ou six pauvres cabanes.

VII

Nathanaël était de Cana en Galilée. Cette petite ville, célèbre par le miracle du changement de l'eau en vin, était à environ douze lieues de Bethsaïde. On croit que c'est en se rendant aux noces, où devait assister Notre-Seigneur, avec sa sainte Mère et ses disciples, que Philippe rencontra Nathanaël et le conduisit au Sauveur. C'était une noble conquête, car Nathanaël était très versé dans les Écritures. Il ne paraît pas cependant qu'il fût docteur de la loi. Afin de mieux faire ressortir la divinité du christianisme par la disproportion des moyens avec l'immensité de l'entreprise, le Fils de Dieu évita de choisir, pour la conversion du monde, des savants en titre : sa préférence fut pour des hommes inconnus, ignorants et grossiers.

VIII

Tous les anciens monuments comptent Nathanaël au nombre des soixante-douze disciples : c'est lui, disent-ils, que notre divin Maître chargea de faire la lecture pendant le repas de la dernière Cène. On voit encore au grand séminaire de Bourges trois lambeaux d'une ancienne tapisserie, dont l'un représente saint Ursin appelé sous le nom de Nathanaël par Notre-Seigneur ; l'autre, saint Ursin lisant à la Cène ; et le troisième, recueillant le sang de saint Étienne.

IX

Les mêmes monuments ajoutent qu'à son baptême il changea son nom de Nathanaël en celui d'Ursin (1). Ce n'est pas le seul exemple de changement de noms qui se trouve parmi les apôtres. Notre-Seigneur lui-même changea le nom hébreu de son vicaire, *Simon Barjona*, en celui de Pierre, *Petrus*; et saint Paul son nom de *Saul* en celui de *Paul*. On en conçoit le motif. Très peu connus des Grecs et des Romains, les noms hébreux étaient de nature à faire passer les prédicateurs de l'Évangile pour des espèces de barbares et la barbarie de leur nom pouvait être un préjugé assez puissant contre la doctrine qu'ils annonçaient.

X

Nathanaël fut témoin de la troisième apparition de Notre-Seigneur à ses disciples après sa résurrection, et prit part à la seconde pêche miraculeuse de saint Pierre dans la mer de Tibériade. Saint Jean raconte ainsi le miracle prophétique qui figurait la conversion du monde entier.

« Simon-Pierre et Thomas, appelé Didyme, Nathanaël qui était de Cana en Galilée, les fils de Zébédée, et deux autres disciples de Jésus, étaient ensemble. Simon-Pierre leur dit: Je vais pêcher. Ils lui dirent: Nous y allons aussi avec vous. S'en allant donc, ils montèrent ensemble dans une barque; et ils ne prirent rien de cette nuit-là.

« Le matin venu, Jésus parut sur le rivage; les disciples néanmoins ne s'aperçurent point que c'était Jésus. Cependant Jésus leur dit: Enfants, n'avez-vous rien à manger?

(1) Sanctus iste... in prima nativitate Nathanael, in secunda Ursinus vocatus est. *Brev. vet. Eccl. Biturig.*

Ils lui répondirent : Non. Il leur dit : Jetez le filet à droite de la barque, et vous trouverez. Ils le jetèrent donc, et ils ne pouvaient le tirer tant il y avait de poissons. Alors le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur (1). »

XI

Saint Jean ajoute que le filet ne se rompit pas, quoiqu'il fût rempli de cent cinquante-trois gros poissons : image de l'union des fidèles et de leur soumission au Saint-Siège dans cette seconde prédication de l'Évangile. Car la pêche figure la prédication, où les hommes attirés par la grâce se prennent d'eux-mêmes dans le filet de la parole divine. Pierre devenu pêcheur d'hommes, comme le lui avait dit Notre-Seigneur, jette une première fois son filet sur le monde entier, et il s'y prend tant de poissons *que le filait se rompait* (2) : image de la division que les hérésies mirent parmi les fidèles dès le temps des apôtres. Mais après que les épreuves de l'Église auront affermi les fidèles comme l'étaient les disciples après la résurrection, il y aura une autre prédication de l'Évangile où le filet ne se rompra pas, si plein qu'il soit, comme nous commençons à le voir par la foi docile et l'attachement au Saint-Siège des nouveaux chrétiens convertis par nos missionnaires dans le monde entier.

XII

Nathanaël prit part à cette seconde pêche, si consolante et si glorieuse. Il aida Pierre à jeter le filet, et il conduisit

(1) S. Jean, xxi, 1-7.

(2) S. Luc, v, 4-7.

la barque à terre avec les autres disciples, trainant le filet plein de poissons (1). Il mangea avec Notre-Seigneur du pain qu'il en reçut et des poissons qu'ils avaient pris. Il entendit Jésus dire à Simon-Pierre : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? Et après que Simon eut confessé trois fois qu'il l'aimait, pour réparer la triple négation qu'il avait faite dans la Passion, il entendit ces immortelles paroles qui tirent de Pierre l'évêque des évêques : Pais mes agneaux, pais mes brebis (2).

XIII

Or, Nathanaël représentait la France où il prêcha, où il vécut de longues années et où il est mort. Dieu voulut que la France, si attachée au Saint-Siège, fût témoin en la personne d'un de ses premiers apôtres du pouvoir qu'il donnait à saint Pierre sur tout son troupeau ; et que devant donner tant de pêcheurs d'hommes, surtout dans les derniers siècles, elle prît part en Nathanaël à la dernière pêche miraculeuse de saint Pierre.

Car Nathanaël, nous l'avons dit, fut l'apôtre de Bourges, ce que nous allons prouver en montrant que saint Pierre envoya dans les Gaules et ailleurs un grand nombre d'évêques ; et que de toute antiquité la ville de Bourges a regardé Nathanaël comme son premier évêque.

XIV

Quant à la première assertion, voici ce que nous lisons dans Baronius : « La Sicile eut pour évêques, établis par saint Pierre, Pancratius, Martianus, Berillus et Philippe ; en Italie,

(1) S. Jean, *xxi*, 8.

(2) *Ibid.*, 15-17.

Capoue lui dut Priscus; Naples, Asprenus; Terracine, Epaphrodite; Aquilée, Marc, différent de l'Évangéliste; Népi, Ptolémée; Fiésolle, Romulus; Lucques, Paulin; Ravenne, Apollinaire; Vérone, Euprepus; Padoue, Prosdocius; Pavie, Syrus.

« Dans les Gaules, il envoya Martial au pays de Limoges, de Toulouse et de Bordeaux; au nord, à Tongres, à Cologne, à Trèves, Materne et Valère; à Reims, Sixte; à Arles, Trophime; à Sens, Savinien; au Mans, Julien; à Vienne et à Mayence, Crescent; à Châlons, Memmius; à Bourges, Ursinus; en Auvergne, Austremoine; en Saintonge, Eutrope; en Germanie, Eucharis, Egiste et Marcion; en Espagne, Torquatin, Ctésiphon, Secundus, Indeletius, Cæcilius, Hesyclus, Euphratius et d'autres encore. »

XV

Pour la seconde, nous avons la tradition constante de l'église de Bourges et les *Actes* de saint Ursin, retrouvés dernièrement par l'infatigable M. Faillon dans un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain des Prés. Ce manuscrit peint au x^e siècle est la copie d'un autre plus ancien, en sorte que le texte primitif touche à nos premières origines chrétiennes.

La tradition de l'église de Bourges s'est gravée en caractères ineffaçables, non seulement dans la mémoire des peuples, mais encore dans la liturgie de cette église et dans les sculptures de sa magnifique cathédrale. Dans l'office de saint Ursin, on lit que le fondateur de l'église de Bourges reçut le nom d'*Ursin* à son baptême, et que son premier nom était Nathanaël, qu'il fut présent à la Cène et même qu'il y fit la lecture pendant le repas, Notre-Seigneur l'ayant désigné pour remplir cette fonction; qu'il suivit saint Pierre à Rome, as-

sista à son martyr, et qu'enfin saint Clément ayant pris le gouvernement de l'Église, saint Ursin fut envoyé par lui à Bourges pour y prêcher la foi (1).

XVI

Outre les anciennes tapisseries, conservées au grand séminaire, et que nous avons mentionnées, les sculptures de la cathédrale redisent à toutes les générations la fondation de l'église de Bourges par saint Ursin. D'abord, la cathédrale est dédiée à saint Étienne, premier martyr, parce que, suivant l'usage connu des premiers chrétiens, Nathanaël, témoin de la mort de saint Étienne, avait recueilli et apporté une partie de son précieux sang. Ensuite, le dernier portail à droite, au pied de la vieille tour, appelé *portail de saint Ursin*, est orné de la statue de l'apôtre du Berry, en costume épiscopal.

Les trois bas-reliefs du tympan sont consacrés à reproduire diverses scènes de sa vie. On y voit saint Ursin recevant sa mission du pape, qui tient les clefs de l'Église de la main gauche, et bénit de la droite. Derrière saint Ursin se tient debout saint Just, son compagnon d'apostolat. Plus loin, saint Ursin porte les reliques de saint Étienne dans un coffret. Enfin, on le voit à Bourges accomplissant sa mission.

Dans le bas-relief au-dessus, on voit à droite saint Ursin ; Léocade à genoux est à ses pieds. A gauche, saint Ursin debout et de profil, en costume épiscopal, bénit l'église qu'il a fait construire et dans laquelle il dépose les reliques de saint Étienne. Il est accompagné de plusieurs diacres en costume.

(1) Cette mission attribuée à saint Clément, et non à saint Pierre, contredit Baronius et les actes primitifs de saint Ursin. C'est par erreur qu'elle fut glissée dans l'office de Bourges. Voir M. Faillon, *Vie de saint Ursin. Monuments inédits*, etc., t. II, p. 420 et suiv.

XVII

Venons maintenant aux *Actes* de saint Ursin, dont nous avons dit l'intégrité et l'antiquité. « Le très saint Ursin, un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ, fut le premier évêque de Bourges. Envoyé de Rome par les saints Apôtres, porteur du précieux sang de saint Étienne, premier martyr, pour répandre dans les Gaules les semences de l'Évangile, il se rendit dans le pays de Bourges, et entra résolument dans la ville. Aussitôt il se mit à l'œuvre. Ses premiers auditeurs furent de pauvres vieillards, hommes et femmes ; puis, vinrent les gens d'une médiocre fortune ; enfin, les hommes et les femmes du plus haut rang, qui crurent à l'Évangile et qui furent baptisés.

XVIII

« Alors, l'antique ennemi du genre humain suscita contre le nouveau prédicateur des persécuteurs nombreux et ardents, qui en vinrent jusqu'à le poursuivre avec des chiens furieux. Loin de se décourager, le saint prêcha avec plus d'ardeur, si bien qu'une grande multitude se déclara pour lui et forma une fervente chrétienté.

XIX

« Or, en ce temps-là le gouverneur romain de l'Aquitaine et du Berry était un noble sénateur, nommé Léocadius. Quoique païen, il menait une vie religieuse, comme le centurion Corneille de Césarée, et habitait alternativement Lyon et Bourges. A cause des nombreux pâturages dont cette dernière ville était environnée, il avait fait bâtir une vaste écurie pour ses chevaux. Mise à la disposition du saint étran-

ger et purifiée de toute souillure, cette écurie fut la première église de Bourges. Bientôt elle devint trop petite.

« Alors le saint évêque se mit à chercher le moyen de trouver un endroit plus grand et plus digne pour y placer les reliques du premier martyr. Il fit part de ses pensées aux personnages les plus respectables par l'âge et par la noblesse, devenus ses disciples. D'une voix unanime, ils lui dirent que le palais de Léocadius remplirait ses intentions. « Sans doute, répondit le saint; mais comment pouvons-nous l'obtenir? » Eux qui connaissaient la grande bonté du gouverneur lui dirent : « Offrez-lui quelques petits présents, ainsi qu'à ses fidèles serviteurs, et peut-être le palais vous sera donné. »

« Mais je n'ai rien à donner, » répondit Ursin. Ce grand amateur de la pauvreté pratiquait à la lettre le précepte que le divin Maître lui avait donné en l'envoyant devant lui, avec les soixante-douze disciples ses compagnons : « Vous ne porterez rien en voyage, ni besace, ni pain, ni monnaie à la ceinture; et n'ayez pas deux tuniques. »

XX

« Ces fervents chrétiens s'étant alors concertés, ils parlèrent au peuple et réunirent trois cents pièces d'or, auxquelles ils joignirent un grand vase d'argent, appelé vulgairement *Afferta*; puis ils exhortèrent le saint homme à se rendre à Lyon, où résidait en ce moment le sénateur Léocadius. Arrivé dans cette ville, Ursin se présenta au gouverneur, à qui il offrit le vase avec les trois cents pièces d'or.

« Le très doux prince l'interrogea avec bonté, en lui disant : « Qui êtes-vous? d'où venez-vous? et quel est votre nom? — Je suis, répondit Ursin, le disciple du tout-puissant Seigneur Jésus-Christ; je suis chrétien et on m'appelle

Ursin. J'ai été envoyé de Rome dans les Gaules par les saints Apôtres du même Seigneur Jésus-Christ, avec le très précieux sang d'Étienne, premier martyr du Christ. Je viens de Bourges, où j'ai acquis à Dieu un grand peuple.

XXI

« — Que voulez-vous obtenir de nous? continua Léocadius. — Si vous voulez exaucer ma demande, dit le bienheureux, accordez au très haut et tout-puissant Dieu et à Étienne son premier martyr, le palais que vous possédez dans la ville de Bourges, afin que j'y place ses reliques avec un grand honneur. » Le Seigneur inspira au digne sénateur d'écouter favorablement la prière du bienheureux. « Fasse le ciel, dit-il, que ma maison plaise au Très Haut, afin qu'elle soit une maison de prière. »

XXII

« Pénétré de reconnaissance, Ursin adressa au prince quelques paroles pour l'exhorter à recevoir la foi catholique en se faisant baptiser. « Si la puissance de votre Dieu me vient en aide, je ferai ce que vous désirez, » répondit Léocadius. Et pour ne pas paraître mépriser les présents qu'on lui offrait, il prit dans le vase d'argent trois pièces d'or, comme gages de bénédiction; puis il encouragea le bienheureux en lui disant : « Retournez avec votre présent à la cité de Bourges; prenez possession de la maison que vous m'avez demandée et dédiez-la, comme vous voudrez, en l'honneur de votre Dieu et du martyr dont vous m'avez parlé. Quand je retournerai dans ce pays, je m'entretiendrai plus longuement avec vous. »

XXIII

Ayant reçu des lettres du prince, Ursin rentra plein de joie à Bourges, montra les lettres de Léocadius et se mit en devoir de transformer le palais en église. Le travail ne fut pas long. Aidé des serviteurs mêmes du palais, il put consacrer la nouvelle église, aux calendes d'octobre. Il la dédia solennellement en l'honneur de Dieu tout-puissant et du bienheureux Étienne premier martyr, et y plaça comme un titre d'impérissable noblesse les reliques de ce saint.

XXIV

Peu de temps après, le prince revint à Bourges. Le bienheureux accourut à sa rencontre le visage joyeux, et s'étant entretenus quelques instants, ils se séparèrent. Le lendemain le saint évêque, accompagné de fidèles catholiques, vint trouver Léocadius et lui montra avec évidence la vérité de la foi chrétienne ainsi que la nécessité de l'embrasser. Le très doux prince crut en Dieu et demanda le baptême qui lui fut donné, ainsi qu'à son fils Lusor encore enfant, par le saint prélat.

Quant à son frère Caremusclus, il persista dans l'erreur païenne. Mais plus tard, étant devenu catholique, il fut enflammé d'une telle ardeur de foi, qu'il abandonna presque tous les très anciens domaines du pays de Bourges, où il possédait des maisons, avec tout leur mobilier et leurs serviteurs, à Dieu et à saint Etienne, premier martyr du Christ. Il en fit une cession en bonne forme au bienheureux Ursin, voulant sans doute accomplir ainsi la parole du Prophète : « Mon âme vit pour Dieu et ma race le servira : *nima Amea Deo vivit, et semen meum serviet ipsi.* »

XXV

Le Dieu qui ne laisse pas sans récompense un simple verre d'eau froide justifia les espérances du généreux bienfaiteur. Sa race glorifia noblement le Seigneur. Son digne frère Léocadius fut l'aïeul ou le bisaïeul d'un des plus illustres martyrs de Lyon, Vettius Épagatus, mis à mort vers la fin du second siècle, sous la persécution de Marc-Aurèle, avec saint Pothin et un grand nombre d'autres témoins de la foi de Jésus-Christ.

XXVI

Le saint évêque changea en églises les maisons données par Caremusclus, et pendant plusieurs années continua avec zèle à étendre le signe de l'Évangile. Enfin, le jour de la récompense arriva. Le bienheureux Ursin fut averti par une fièvre violente que la fin de son exil approchait. Ayant réuni ses disciples, il les fortifia par de saints enseignements; puis désigna pour lui succéder Senecianus, homme très saint; et la vingt-septième année de sa prédication, le quatrième jour des calendes de janvier, il passa à une vie meilleure.

Et moi aussi, ô mon Dieu, que je meure de la mort des saints : *moriatur anima mea morte justorum!*

Voir : Corn. a Lap. *in Joan.*, c. 1, v. 44-51; Baron. *Annal.* an. 46, n. 2; et *Martyrol.* 9 novemb. ; M. Faillon, *Monuments inédits*, etc., t. II, p. 406-426; M. Barthélemy, *Vie des saints de France*, 1^{er} siècle, p. 381-390; M. Maistre, *les Témoins du Christ*, p. 370, 373; Vincent de Beauvais, *Specul. histor.*; Petrus de Natal., *Catalog. SS.*, lib. I, c. ix; Lucius Dexter, *Chronic.* an. 105, p. 291 et Bivar., *ibid.*, etc.; Saint Senecion fut le second évêque de Bourges.

CÉLIDONIUS

ou

L'AVEUGLE-NÉ

I

Si la vérité en face de l'erreur, le courage en face du danger, la simplicité en face de la ruse, la tranquillité en face des emportements de la haine, forment le même contraste que dans un tableau les ombres et la lumière; si ce contraste est un des meilleurs éléments de la poésie, on peut défier tous les auteurs païens d'offrir un récit comparable à celui qu'on va lire.

II

« Comme Jésus passait, écrit saint Jean au chapitre xi, versets 1 à 38, il vit un homme aveugle de naissance. Et ses disciples l'interrogèrent : Maître, qui a péché, celui-ci, son père ou sa mère, pour qu'il soit né aveugle? Jésus répondit : Ni celui-ci, ni son père, ni sa mère, n'ont péché, mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui : il faut que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé, tandis qu'il est jour ; la nuit vient où personne ne peut agir. Tandis que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde.

III

« Après qu'il eut ainsi parlé, il cracha en terre, fit de la boue avec sa salive, et frotta de cette boue les yeux de l'aveugle. Et il lui dit : Allez-vous-en, et vous lavez dans la piscine de Siloë (mot qui signifie *l'Envoyé*). Il y alla donc, et se lava, et revint ayant recouvré la vue. Or, les voisins, et ceux qui l'avaient vu auparavant demander l'aumône, disaient : N'est-ce pas celui-ci qui était assis et qui mendiait? Les uns disaient : C'est lui. Les autres disaient : Non, c'en est un qui lui ressemble. Mais lui disait : C'est bien moi.

IV

« Ils lui demandèrent donc : Comment vos yeux ont-ils été ouverts? Il répondit : Cet homme qu'on appelle Jésus a pris de la boue et a frotté mes yeux, en me disant : Allez à la piscine de Siloë, et lavez-vous. J'y suis allé, je me suis lavé, et je vois. Et ils lui dirent : Où est-il? Il dit : Je ne sais pas.

V

« Alors ils amenèrent aux Pharisiens celui qui avait été aveugle. Or, c'était le jour du Sabbat que Jésus avait fait de la boue et lui avait ouvert les yeux. Les Pharisiens donc lui demandèrent aussi comment il avait recouvré la vue, et il leur dit : Il a mis de la boue sur mes yeux, et je me suis lavé et je vois. Quelques-uns des pharisiens disaient : Donc cet homme n'est point de Dieu, car il ne garde point le sabbat. Les autres disaient : Comment un pécheur peut-il faire de tels prodiges? Et il y avait division entre eux. Ils

dirent de nouveau à l'aveugle : Et toi, que dis-tu de celui qui t'a ouvert les yeux? Il répondit: C'est un prophète. Mais les Juifs ne crurent point de lui qu'il eut été aveugle, et qu'il eut recouvré la vue, jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir son père et sa mère.

VI

« Et ils les interrogèrent disant : Est-ce là votre fils que vous dites être né aveugle? comment donc voit-il maintenant? Le père et la mère leur répondirent : Nous savons que c'est là notre fils et qu'il est né aveugle. Mais comment voit-il maintenant, ou qui lui a ouvert les yeux, nous ne le savons pas. Il a de l'âge, interrogez-le ; qu'il réponde pour lui-même. Son père et sa mère parlaient ainsi, parce qu'ils craignaient les Juifs ; car les Juifs étaient déjà convenus que si quelqu'un confessait que Jésus était le Christ, il serait chassé de la synagogue ; c'est pourquoi son père et sa mère disaient : Il a de l'âge, interrogez-le.

VII

« Ils appelèrent donc pour la seconde fois l'homme qui avait été aveugle, et lui dirent : Rends gloire à Dieu ; nous savons que cet homme est un pécheur. Il répondit : S'il est pécheur, je n'en sais rien ; je sais seulement que j'étais aveugle, et que maintenant je vois. Ils lui dirent de nouveau : Que t'a-t-il fait? Comment a-t-il ouvert tes yeux? Il leur répondit : Je vous l'ai déjà dit, et vous l'avez entendu ; pourquoi le voulez-vous encore entendre? Voulez-vous aussi devenir ses disciples. Ils le maudirent donc, et lui dirent : Sois son disciple, toi ; pour nous, nous sommes disciples de Moïse. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse ; mais celui-ci nous ne savons d'où il est.

VIII

« L'aveugle répondit : Certes, c'est une chose étrange, que vous ne sachiez d'où il est, et il a ouvert mes yeux ! Or, nous savons que Dieu n'exauce pas les pécheurs ; mais si quelqu'un sert Dieu et fait sa volonté, il l'exauce. Jamais on n'a ouï dire que quelqu'un ait ouvert les yeux d'un aveugle-né. Si celui-ci n'était pas de Dieu, il ne pourrait rien. Ils répondirent : Tu es né tout entier dans le péché, et tu nous enseignes ! et ils le chassèrent.

IX

« Jésus ayant appris qu'ils l'avaient chassé, et l'ayant rencontré, il lui dit : Croyez-vous au Fils de Dieu ? Et il répondit : Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui ? Jésus lui dit : Vous l'avez vu, et c'est celui qui vous parle. Alors il reprit : Je crois, Seigneur ; et se prosternant il l'adora. »

X

Tous les miracles de Notre-Seigneur sont des miracles d'amour et de miséricorde. Sans exception, tous ont pour but de prouver sa divinité, dont la croyance peut seule sauver le genre humain. Afin de la faire briller dans tout son éclat, il donne la vue à un aveugle-né : chose que ne firent jamais, depuis le commencement du monde, ni les patriarches ni les prophètes. Il choisit le jour du Sabbat pour opérer le miracle, afin de montrer qu'il était au-dessus de la loi. Il l'opère en mettant de la boue sur les yeux de l'aveugle : ce qui était plus propre à le rendre encore plus aveugle, si cela eut été possible.

XI

Si la puissance de Notre-Seigneur est digne de toute notre admiration, la docilité de l'aveugle n'est guère moins admirable. Il ne dit pas, il ne pense pas même à dire : au lieu d'ouvrir mes yeux, la boue va plutôt me les fermer ; je me suis souvent lavé à la piscine de Siloë, et je n'ai pas été guéri. Pourquoi donc m'y envoie-t-il ? S'il avait le pouvoir de me donner la vue, pourquoi ne le fait-il pas maintenant que je suis en sa présence ? Rien de tout cela : il obéit sans mot dire, et s'en va montrant à tout le peuple la boue qu'il avait sur les yeux. Etrange spectacle ! qui devait rendre le miracle plus éclatant.

XII

Qu'était-ce que la piscine ou fontaine de Siloë ? Saint Jérôme nous l'apprend. « Siloë, dit-il, est une source située au pied du mont Sion, qui ne coule pas toujours, mais seulement certains jours et à certaines heures, et qui sort avec un grand bruit à travers des cavités souterraines et des grottes formées par les rochers les plus durs. Nous le savons pertinemment, nous qui habitons ce pays. »

XIII

L'origine de cette source est due à la prière du prophète Isaïe qui, avant de mourir, la demanda au Seigneur, pour les besoins des habitants de Jérusalem. Afin de recevoir les eaux de cette précieuse source, le roi Ezéchias fit creuser un vaste réservoir et plusieurs piscines, où se lavaient généralement ceux qui avaient contracté quelque souillure légale. La pis-

cine est en grande partie comblée aujourd'hui. On y voit quelques arbres et quelques plantes. Elle a cinquante-trois pieds de long sur dix-huit de large et dix-neuf de profondeur. On trouve, auprès, des débris de murs et de colonnes, restes de son ancienne splendeur. Il y avait même une église, dédiée au Sauveur *illuminateur*, sans doute en mémoire de la guérison de l'aveugle-né.

XIV

L'Évangile a soin de nous apprendre que l'aveugle-né était un mendiant. Pourquoi ce détail ? Il est facile de le comprendre. Le divin Rédempteur est le Dieu des pauvres. Pauvre lui-même, pour eux il a toujours montré de la préférence. Par cette conduite, où sa bonté et sa sagesse brillent du même éclat, il voulait réhabiliter la pauvreté, et rendre respectables les pauvres et les petits, objets de mépris dans le monde païen. C'est toute une révolution morale qu'il opérait.

XV

Il fallait être pharisien, c'est-à-dire hypocrite et orgueilleux, pour lui faire un crime du miracle qu'il venait d'accomplir : cracher à terre, et faire un peu de boue avec un peu de terre détrempée dans la salive, n'était pas une violation du repos commandé par le Sabbat. Il était ridicule de le prétendre ; mais ces mêmes pharisiens qui s'arrêtèrent à ces minuties ne reculaient ni devant les plus noires calomnies, ni devant les persécutions et les complots sanguinaires, pour perdre celui dont la puissante parole démasquait leur hypocrisie. N'y a-t-il plus aujourd'hui de pharisiens ?

XVI

La haine des pharisiens ne tarda pas à se manifester. Mis à bout par les réponses de l'aveugle, ils ne trouvèrent d'autre moyen de se venger qu'en le maudissant et en l'excommuniant. Notre-Seigneur l'ayant appris récompensa avec sa magnificence ordinaire celui qui l'avait si courageusement confessé. Il lui donna le don inestimable de la foi. Croyez-vous, lui dit-il, que je suis le Fils de Dieu? A ces mots l'aveugle, guéri de la double cécité du corps et de l'âme, se prosterne et prononce ce *Credo* qui, accompagné de contrition et d'amour, le sanctifie en un instant.

XVII

La semence divine était tombée en bonne terre. L'heureux aveugle devint un saint et un apôtre. Voici ce que l'histoire nous apprend de sa vie et de son apostolat. Dans son *Catalogue des saints*, le savant évêque d'Equilium, Pierre de Natalibus, s'exprime ainsi : « Cédonius, ou Célidonius, fut cet aveugle de naissance, que Notre-Seigneur guérit, en mettant sur ses yeux de la boue faite avec sa salive. Plusieurs croient qu'il fut un des soixante douze disciples du Sauveur. Quoi qu'il en soit, il est certain, d'après les anciens monuments et les Actes des Apôtres, qu'il fut disciple du divin Maître.

XVIII

« Baptisé par les Apôtres, après l'ascension du Seigneur, il s'attacha particulièrement à saint Maximin. Jeté avec lui, ainsi qu'avec Lazare et ses sœurs, sur une barque sans pi-

lote, sans gouvernail et sans voile, il fut expulsé de la Judée. Dieu lui-même gouverna la fragile nacelle et la fit aborder aux côtes de Provence. Le pays converti, le bienheureux Lazare devint évêque de Marseille, et le bienheureux Maximin, d'Aix. Célidonius partagea le ministère du bienheureux Maximin, et fut son coadjuteur dans la prédication de l'évangile. Enfin, après une longue carrière il mourut paisiblement à Aix et fut enterré auprès de son maître. »

XIX

On comprend sans peine l'expulsion de tous ces illustres personnages. A tout prix, les Juifs voulaient se défaire des témoins de la divinité de celui qu'ils avaient crucifié : leur vue importunait. Mais en les rendant plus coupables, leur haine devenait le salut des gentils. Au lieu d'être reconnue seulement en Judée, la divinité de Notre-Seigneur allait devenir le dogme fondamental de la foi du genre humain. Il en a été de même dans tous les siècles. L'Évangile est comme le soleil qui passe incessamment d'un point du ciel à un autre. Quand une nation perd la foi, le flambeau divin va éclairer d'autres peuples et d'autres hémisphères. Que l'exemple des malheureux Juifs serve d'éternelle leçon aux peuples chrétiens.

Voir : Saligny, *Itinér. de Jérusalem*, liv. XCI; Adrichom. *Itiner. Terræ sanctæ*, p. 171, n. 200; saint Epiph. et saint Jérôm., *in c. viii Isaïæ*; saint Aug., saint Chrysost., etc., *apud Cor. a Lap. in c. ix Joan.*, v. 8-33; M^{sr} Mislin, *les Lieux Saints*, t. II, c. xxvii, etc., etc.

ZACHÉE

I

« Étant entré dans Jéricho, Jésus traversait la ville. Et voilà qu'un homme nommé Zachée, qui était chef des Publicains, et aussi fort riche, cherchait à voir Jésus pour le connaître : et il ne le pouvait à cause de la foule, parce qu'il était très petit de taille ; il courut donc en avant, et monta sur un sycomore pour le voir, parce qu'il devait passer par là. Lorsque Jésus arriva en cet endroit, il leva les yeux ; et l'ayant aperçu, il lui dit : Zachée, hâtez-vous de descendre, parce qu'il faut que je demeure aujourd'hui dans votre maison. »

II

« Et Zachée se hâta de descendre, et il le reçut avec joie. Et tous ceux qui le virent disaient en murmurant : Il est allé loger chez un homme pécheur. Cependant Zachée debout devant le Seigneur lui dit : Seigneur, voici que je donne la moitié de mes biens aux pauvres, et si j'ai fait du tort à quelqu'un, je lui rends le quadruple. Jésus lui dit : Cette maison a reçu aujourd'hui le salut, parce que celui-ci est aussi un enfant d'Abraham. Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. »

III

Non loin de Jéricho, Notre-Seigneur avait rendu la vue à un aveugle et une foule de peuple témoin du miracle le bénissait et glorifiait Dieu. Entré dans la ville, il opère un nouveau miracle, la conversion de Zachée. Chacun de ses pas est marqué par un bienfait. Exemple pour chacun de nous qui à la fin de sa carrière doit pouvoir dire avec le divin Maître : J'ai passé en faisant le bien. Comme le nom de Jéricho revient souvent dans l'Évangile, faisons d'abord connaître cette ville, témoin de la conversion de Zachée.

IV

Jéricho était une des plus anciennes et des plus fortes villes du pays de Chanaan ; elle appartenait aux Jébuséens, lorsque les Israélites entrèrent dans la terre promise ; on sait comment elle fut prise par Josué. Détruite de fond en comble, elle fut rebâtie plus tard, embellie par Hérode I^{er} ; puis assiégée, prise et ruinée par Titus. Malgré tant de vicissitudes, Jéricho demeura toujours célèbre par le nombre et la beauté de ses palmiers, plantés dans de riches prairies, et surtout par le balsamier qui croissait exclusivement sur une colline du voisinage. Jéricho était située à six lieues et demie, au nord-est de Jérusalem, sur un affluent du Jourdain.

V

De cette ville qui ne le cédait en magnificence qu'à Jérusalem, il ne reste aujourd'hui que quelques cabanes, formant un misérable village appelé *Richa*. Comme dans les autres lieux de la Terre Sainte, on voit que la justice de Dieu

a passé par là. « A notre arrivée, écrit un voyageur moderne, nous fûmes poursuivis par des femmes et des enfants qui témoignèrent leur étonnement en se moquant de nous. Nous allâmes dresser nos tentes sur un petit coteau sablonneux, à deux cents pas du village; il fallut d'abord purger ce lieu des scorpions qui s'y trouvaient, nous n'étions pas loin du lieu appelé dans l'Écriture *la hauteur des Scorpions*. Ces reptiles sont plus noirs que ceux que j'avais vus ailleurs; on dit que leur morsure est beaucoup plus dangereuse.

« Le village de Richa est composé d'une quarantaine de cabanes, moitié en boue, moitié en feuillage, habitées par des arabes qui, dit-on, vivent de brigandage. Leurs cabanes sont entourées de haies de nopal et de branches d'arbustes épineux, pour les protéger contre les chacals et les léopards. Ces haies ont trois ou quatre pieds de hauteur et sont fort épaisses. Tels sont aujourd'hui les remparts de Jéricho.

VI

« Un grand bâtiment carré, qu'on nomme *la tour de Jéricho*, est le seul édifice qui rappelle un autre âge; il est au sud et séparé du village. Quelques soldats turcs nous observèrent un moment du haut de cette tour, puis reprirent leurs pipes et leur indolence. Jéricho, qui s'appelait *la ville des Palmiers*, n'a plus que trois ou quatre chétifs exemplaires d'un arbre qui faisait sa gloire. On croit que la maison de Zachée était près du château, ou grand bâtiment dont j'ai parlé, et où l'on trouve quelques traces d'une ancienne église. »

Rebâtie par Adrien, Jéricho devint le siège d'un évêché, suffragant de Jérusalem. Mais parmi les cités de la Palestine, tombée une des premières au pouvoir des Turcs, elle est devenue ce que nous la voyons aujourd'hui.

Venons maintenant à Zachée.

VII

Comme son nom le fait croire, Zachée était juif. Entré, ainsi que plusieurs de ses compatriotes, saint Mathieu par exemple, au service des Romains, maîtres de la Palestine, il devint par son habileté chef des publicains, ou collecteurs d'impôts. En leur qualité d'enfants d'Abraham et de peuple de Dieu, les Juifs se croyaient libres par nature. Aussi, ils haïssaient les étrangers, dont ils supportaient le joug avec une impatience tant de fois manifestée par la rébellion. Le signe de leur asservissement était l'impôt, dont les Romains et Tibère en particulier les avaient frappés.

VIII

Les collecteurs de cet impôt leur étaient tellement odieux, que leur nom était pour eux synonyme d'infâme et de voleur. Le chef des publicains s'appelait *Gabba*, d'où est venu notre mot *Gabelle*. Zachée était le *Gabba* de la province. A ce titre, et à raison de sa grande fortune, acquise peut-être, comme celle d'un certain nombre de financiers, par des moyens peu honnêtes, il était plus que tout autre l'objet de la haine des juifs et de leur mépris. De là les murmures qu'ils firent entendre lorsque Notre-Seigneur déclara qu'il voulait descendre chez Zachée.

IX

Celui-ci, comme le rapporte l'Évangile, attiré par la grâce, voulait voir le grand prophète, mais, étant petit de taille, la foule l'empêchait de l'apercevoir. Sans respect humain, lui prince des publicains, lui riche et déjà d'un

certain âge, grimpe à un sycomore pour satisfaire sa pieuse curiosité. Le sycomore est un arbre de moyenne hauteur qui tient du figuier et du mûrier. Il tient du figuier par ses fruits qui ressemblent aux figes, et du mûrier par la conformité du feuillage. Devenu un objet de vénération, le sycomore de Zachée se voyait encore du temps de saint Jérôme.

Si le courageux empressement de Zachée nous paraît admirable, plus admirable encore est la bonté de Notre-Seigneur, qui, sans égard aux murmures de la foule et au scandale qu'elle peut prendre de sa conduite, choisit pour logement la maison du chef des publicains. Cet acte de miséricordieuse condescendance est la justification éclatante de la réponse qu'il adresse un jour aux pharisiens, et le cachet de sa mission réparatrice : *Le Fils de l'homme est venu pour sauver tout ce qui avait péri.*

X

Avec Notre-Seigneur entra le salut dans la maison de Zachée. Baptisé plus tard par saint Pierre, avec Joseph d'Armathie, il devint un des disciples les plus fidèles de son Rédempteur. Sa femme *Bérénice* ou *Vérénice*, dont on a fait *Véronique*, imita courageusement son exemple. Après l'Ascension de Notre-Seigneur et la persécution qui dans la personne de saint Étienne donna à l'Église son premier martyr, et dispersa au loin les chrétiens de Jérusalem, Zachée et sa femme quittèrent l'Orient. Avec saint Pierre et saint Martial, un des soixante-douze disciples, ils partirent pour Rome. L'histoire fixe leur voyage à l'an 42 de Notre-Seigneur, la seconde année du règne de Claude.

XI

Après un séjour d'environ un an, Martial reçut ordre de

saint Pierre, de se rendre dans l'Aquitaine, une des grandes provinces de l'ancienne Gaule, et partit incontinent avec deux prêtres, Alpinianus et Austriclinianus, Zachée et sa femme Bérénice. On croit que la sainte colonie aborda sur la côté de Médoc, au lieu appelé *Pas de Grave*. Zachée et sa femme s'établirent aux environs, tandis que Martial et ses compagnons s'avancèrent dans l'intérieur des terres.

Les vertus de ces deux étrangers ne tardèrent pas à leur concilier la vénération des peuples. A leurs voix plusieurs personnes embrassèrent la foi, entre autres un personnage important, à qui saint Martial vint conférer le baptême. C'est alors que l'apôtre de l'Aquitaine ordonna à Zachée d'aller à Rome, pour rendre compte à saint Pierre du succès de leur commune prédication. Zachée obéit et demeura deux ans à Rome, auprès de saint Pierre dont il vit le martyre.

XII

Sa mission accomplie, Zachée vint retrouver dans les Gaules saint Martial, apportant des reliques d'un prix inestimable. C'étaient un linge de la Sainte Vierge, du sang de saint Étienne et de saint Pierre. Bien qu'il n'ait pas péri par le glaive, comme saint Paul, le prince des apôtres avait versé son sang pour son divin Maître. Sans parler du crucifiement la tête en bas, inévitablement accompagné d'hémorrhagie, il avait subi la flagellation que la loi romaine infligeait aux condamnés à mort. Rome conserve encore aujourd'hui dans l'église de Sainte-Marie la colonne à laquelle il fut attaché pendant ce cruel supplice.

XIII

Cependant Bérénice (1) était allée recevoir dans le ciel la récompense de ses vertus et de son héroïque courage. Dégagé de tous les liens terrestres, Zachée résolut de finir sa vie dans la solitude. Cette pensée le conduisit au pays des Cadures, aujourd'hui le Quercy. Ravagé par César, dont la barbarie s'était signalée en faisant couper le poing à deux mille braves, coupables d'avoir courageusement défendu leur ville d'*Uxellodunum*, le pays se relevait à peine de ses ruines. Plusieurs parties étaient encore inhabitées. Zachée choisit pour sa retraite une vallée profonde, remplie de bêtes féroces qu'il chassa par ses prières. C'est ainsi qu'onze cents ans plus tard un autre civilisateur des Gaules, saint Bernard, purgea des voleurs la *Vallée d'absinthe*, et en fit Clairvaux, la *Vallée de lumière*. Zachée bâtit en ce lieu, en l'honneur de la Sainte Vierge, une chapelle qui fut dédiée par saint Martial.

XIV

Plein de jours et de mérites, Zachée mourut dans sa chère solitude, devenue si célèbre sous le nom de *Rocamadour*. « Le 20 août, dit le Martyrologe des Gaules, au territoire de Cahors, la fête de saint Amateur, confesseur, lequel de disciple de saint Martial étant devenu prédicateur évangélique, enseigna plus pleinement les Querciens, que son maître avait déjà convertis à la foi de Jésus-Christ, et étant célèbre en sainteté reposa dans le Seigneur. Son corps, après sa mort, se conserva plusieurs siècles tout entier en

(1) Nous donnons ailleurs sa biographie.

chair et en os, et étant jeté dans les flammes par les Calvinistes ne put jamais être consumé par icelles. »

XV

☐ Ce passage du martyrologe demande quelques éclaircissements. Nous les donnons d'autant plus volontiers, qu'ils confirment toute l'histoire de Zachée. D'abord, au lieu de dire *la fête de saint Zachée*, le martyrologe dit *la fête de saint Amateur*. Pourquoi ce changement de nom, et Amateur est-il bien Zachée, le Zachée de l'Évangile ?

Tout le monde sait que parmi les disciples, et même les apôtres de Notre-Seigneur, plusieurs changèrent leurs noms hébreux en noms grecs ou romains. Aux exemples que nous en avons donnés dans la vie de Nathanaël on peut ajouter celui de Simon le Lépreux qui prit le nom de Julien, *Julianus*, et de plusieurs autres disciples. « Ce changement, disent les anciens historiens, fut par eux concerté, afin que les gentils, qui abhorraient les Juifs, se rebutassent moins de leurs personnes et de la réception de l'Évangile (1). »

XVI

Que Zachée fut le nom propre, le vrai nom, le nom hébreu de saint Amateur ou Amadour, « cela se prouve, dit Bertrand de la Tour, par la plus ancienne et plus constante

(1) D'ailleurs, depuis le contact habituel des Juifs avec les Grecs et les Romains, on trouve chez eux bien des noms étrangers à la nomenclature biblique. « *Andreas est græcum nomen, quod a græcis quibus post Alexandrum Magnum subditi fuere, accepere Judæi, uti et Jason Eupolemus, Lysimachus, Menelas aliaque plura nomina græca Judæorum quæ II Mach. 4 et seqq. leguntur.* » Cor. a Lap., *in Matth.*, iv, 20.

tradition. » Il a raison. Toutes les arguties de l'hypercritique, qui se croit d'autant plus habile qu'elle est plus dédaigneuse, viendront toujours se briser contre une tradition immémoriale, burinée plus solidement que sur le marbre, dans la mémoire des peuples du Quercy.

Elle était perpétuée à Rocamadour : 1° par une très vieille planche de vélin, attachée au mur de l'oratoire du bienheureux. Le peuple qui se succéda de génération en génération à cet oratoire, creusé dans le roc, donna le nom d'*amadour du roc*, *rupis amator*, et en langue vulgaire *Roc amadour*, à Zachée amateur de ce rocher ; et le sien propre fut supprimé par l'usage ordinaire.

2° Par la liturgie. Jusqu'à la suppression de leur chapitre, les chanoines de Rocamadour chantaient, le 20 août, fête de saint Amateur, l'Évangile de Zachée, pour témoigner de l'identité de l'un et de l'autre, et de la créance invariable reçue de leurs ancêtres.

XVII

3° Enfin, par un monument qui ne souffre pas de discussion. Nous parlions de la bulle donnée avec indulgence, en faveur de la chapelle de Rocamadour, par le pape Martin V, l'an 10 de son pontificat, c'est-à-dire en 1427. « Martin, serviteur des serviteurs de Dieu. — Par le témoignage de notre très illustre fils en Jésus-Christ, Charles, roi de France et de notre très chère fille en Jésus-Christ, Marie, reine de France, nous avons appris que la chapelle de la glorieuse Vierge Marie, à Rocamadour, diocèse de Cahors, a été construite dès les premiers jours du christianisme, par Zachée, disciple de notre Sauveur, appelé aujourd'hui Amateur, dont le corps, comme on nous l'écrit, y repose entouré de vénération ; que cette chapelle construite en

l'honneur et sous le vocable de la glorieuse Vierge a été dédiée par saint Martial; qu'elle est merveilleusement riche de reliques et de bijoux de la Sainte Vierge, puissante cause de dévotion; en sorte que, dès l'antiquité, une multitude de fidèles, des différentes parties du monde, ont coutume de s'y rendre, bien que dans les derniers temps, à cause des guerres et des pertes dont ces pays ont été affligés, l'accès désiré à la dite chapelle n'ait pas été libre, etc. (1) »

Ce roi est Charles VII. Ainsi, ce prince, aux prises avec les Anglais qui lui disputaient le dernier lambeau de son royaume, n'oubliait pas d'appeler à son aide un des puissants protecteurs de la France.

XVIII

De ce monument pontifical, il résulte que la chapelle de Rocamadour remonte au commencement du christianisme; qu'elle a été construite par Zachée; que Zachée est le même qu'Amador; que Zachée a été disciple de Notre-Seigneur; que son corps *repose* dans cette chapelle; que cette chapelle a été dédiée par saint Martial, par conséquent quelques années à peine après l'ascension de Notre-Seigneur; enfin,

(1) Martinus, servus servorum Dei. — Cum sicut charissimi in Christo filii Caroli Regis et charissimæ in Christo filiæ Mariæ reginæ Franciæ illustrium insinuatione, percepimus capellam gloriosæ Virginis Mariæ Rupis Amatoris, Cadurcensis diœcesis, in principio quo christiana religio vigere cœpit per nostri Salvatoris discipulum Zachæum tunc, nunc Amatorem rupis nuncupatum, cujus corpus venerabiliter ibi requiesceret scribitur, constructum in honore ac sub vocabulo ipsius gloriosæ Virginis per beatum Martialem dedicatam, pluribus ejusdem Virginis reliquiis et jocalibus mirifice fultam, ingens devotionis causa de diversis mundi partibus ab olim confluere consueverit fidelium multitudo, licet ab aliquibus citra temporibus ob guerrarum turbine et mortalitatum tempestate, quibus partes illæ circumseptæ fuerunt fidelibus ipsis ad eandem capellam liber et optatus non patuerit accessus, etc.

que dès la plus haute antiquité Rocamadour a été un pèlerinage célèbre dans le monde entier et très fréquenté.

XIX

La Bulle affirme que le corps de Zachée reposait à Rocamadour. Ce qui était vrai au temps du pape Martin V ne l'est plus aujourd'hui, si ce n'est en partie. Voici l'histoire de ce changement déplorable. Fils du paganisme renaissant, et animé de la haine implacable de son père, le protestantisme avait envahi nos provinces méridionales. En 1562, le 3 septembre, les Calvinistes conduits par le capitaine Bessonie et le colonel Duras, avec six cents chevaux et plusieurs hommes de pied, s'emparèrent de Rocamadour, et y firent un tel ravage, notamment aux choses saintes, que depuis on ne les a pu réparer.

XX

« Ils brûlèrent les croix, les images, celle de Notre-Dame fut sauvée. Les cloches furent fondues. Les chasubles et les autres ornements emportés, à la valeur de 15,000 livres. Le corps de Zachée, qui depuis quinze cents ans était resté si entier que, selon Guillaume de la Croix, annaliste des évêques de Cahors, on disait en proverbe: *Cela est entier ou en chair et en os*, comme le corps de saint Amador, ce corps si vénérable fut tronçonné et taillé en pièces par ces sacrilèges. Enfin ils le jetèrent dans les flammes qui respectèrent le saint et ne lui firent aucun mal.

« De quoi ces impies enrageant le dépeçaient de leurs hallebardes, et le capitaine Bessonie le brisa avec un marteau de maréchal. Les os du saint qui restèrent de ce débris sont à présent gardés en la paroisse de Rocamadour, où je les ai

vus noircis de flammes, mais entiers. Un vieillard vénérable, témoin oculaire de cette tragédie, rapportait que le corps du saint, qu'il avait vu tout entier, était fort petit. »

XXI

Ce simple détail a son importance : il confirme le récit évangélique, inconnu peut-être du bon vieillard, et qui donne à Zachée une taille au-dessous de la moyenne.

Le même témoin déposa qu'on voyait encore sur le visage du saint les poils et la barbe. Le père Odo de Gissey avait vu lui-même un bras du bienheureux avec une partie de la main. On y remarquait un doigt brisé, où paraissait du sang aussi vermeil qu'il pourrait être dans un corps fraîchement entamé.

XXII

Sœur du protestantisme et, comme lui, fille de la renaissance païenne, la Révolution de 93 attaqua de nouveau Rocamadour et profana les restes sacrés du bienheureux disciple de Notre-Seigneur. Aujourd'hui il ne reste plus que deux reliquaires, dans l'un desquels on voit des ossements à moitié consumés par le feu et mêlés à une poussière semblable à une cendre noire. L'autre contient des ossements que le feu n'a pas même endommagés. Le taffetas qui enveloppait le foie est encore empreint de marques sanglantes. Le foie même, loin d'être corrompu, conserve l'élasticité d'une chair vivante.

XXIII

Malgré ces dévastations successives, Rocamadour n'a pas cessé d'être, après comme avant, un des pèlerinages les plus

célèbres de l'Europe méridionale : un volume entier ne suffirait pas à contenir les noms des personnages illustres des différents pays, savants, magistrats, princes de l'Eglise et princes du siècle, qui sont venus, de génération en génération, visiter ce sanctuaire, source intarissable de faveurs miraculeuses.

XXIV

Entre tous ces pèlerins, contentons-nous de citer le brave des braves, le type légendaire des chevaliers, Roland. En l'année 778, passant dans le Quercy avec son oncle, Charlemagne, il vint offrir à Notre-Dame de Rocamadour un don d'argent du poids de son bracmar, ou épée. Après la glorieuse mort de Roland, ce bracmar fut porté à Rocamadour, ainsi que le témoigne un de nos anciens historiens.

« Roland, dit il, fut occis par les Gascons, dans les détroits des Pyrénées. Charlemagne, honorant la mémoire de ceux qu'il avait chéris pendant leur vie, fit rechercher les corps des seigneurs de marque, occis par les Gascons, lesquels il fit porter à Bordeaux. Une partie d'iceux furent inhumés, aucuns au bourg de Belin, à huit lieues de la même ville, et Roland en l'église Saint-Romain de Blaye.

XXV

« L'on tient par la tradition, sur les lieux, que l'épée de Roland fut mise au-dessus de sa tombe, et sa trompe d'ivoire à ses pieds, laquelle a été depuis traduite en l'église collégiale de Saint-Sernin-les-Bordeaux, et son épée à Rocamadour en Quercy. Le bracmar ayant été perdu dans les désordres des guerres suivantes, on y substitua une lourde barre de fer, appelée l'Épée de Roland, sans doute pour

montrer par là combien était considérable le présent de ce guerrier. »

Ajoutons, en finissant, que Rocamadour, avec sa profonde vallée, ses rochers à pic, son église à laquelle on monte par deux cents marches d'escalier, est un des sites les plus pittoresques de France, et que son sanctuaire relevé de ses ruines est aujourd'hui plus que jamais visité par d'innombrables pèlerins. C'est ainsi que le christianisme imprime à tout ce qu'il touche le cachet de l'immortalité.

Voir : M^{sr} Mislin, *les Lieux Saints*, t. II, c. xxxii, p. 308 et suiv.; Cor. a Lapide, in *Luc.*, xix, 2 et suiv.; Théophraste, *de Plantis*, lib. IV, c. ii; Baronius, *Ann.* XLIV, n. 26; L. Dexter, *Chronic an.*, 48; Robertus de Monte, ad an. 1181; le père Amable de Saint-Bonaventure, *Hist. de S. Martial*, part. I, liv. x, p. 515, in-fol., Clermont, 1696; Doublet, *Hist. abbat. Sandion*, lib. I, c. iv; Bernard Guidonis, évêque de Lodève, *Vie de Zachée*; Odon de Gisse, *Livre de N.-D. de Rocamadour*, p. 56 et c. ix, p. 14; Guillaume de la Croix, *Hist. des évêques de Cahors*, p. 5; Duplex, *Histoire de France*, c. viii et ix, *Charlemagne. Cathalacoture*, *Hist. du Quercy*, liv. II, c. xiii; M. Caillau, *Hist. de Rocamadour*, etc., etc.

SAINT MARTIAL

I

Notre-Seigneur venait de rendre l'usage de ses membres à un paralytique : cette guérison avait eu lieu le jour du Sabbat, et les Juifs lui en faisaient un reproche, comme d'une œuvre servile. A leur accusation Notre-Seigneur oppose une double réfutation : sa mission divine prouvée par ses œuvres, et de plus un éclatant miracle. Ce miracle que nous allons rapporter donne lieu à la biographie de saint Martial.

II

« Après cela, dit saint Jean, chapitre vi, 1 à 13, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, qui est la mer de Tibériade. Et une grande foule le suivait, parce qu'elle voyait les miracles qu'il faisait sur les malades. Jésus voyant qu'une grande multitude venait à lui dit à Philippe : Où achèterons-nous du pain pour donner à manger à tout ce peuple ? Et il disait cela pour l'éprouver, car il savait ce qu'il avait à faire. Philippe lui répondit : Ce qu'on achèterait de pain avec deux cents deniers ne suffirait pas pour en donner un peu à chacun.

III

« Un de ses disciples, André, frère de Simon Pierre, lui dit : Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons ; mais qu'est-ce que cela pour une si grande multitude ? Jésus dit donc : Faites-les asseoir. Il y avait beaucoup d'herbes en ce lieu-là. Tous s'assirent au nombre d'environ cinq mille. Or, Jésus prit les pains ; et, après qu'il eut rendu grâces, il les distribua aux disciples, et les disciples à ceux qui étaient assis ; et il fit de même des poissons, et leur en donna autant qu'ils en voulaient.

« Et après qu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : Amassez tout ce qui reste, afin que rien ne soit perdu. Et ils amassèrent et remplirent douze corbeilles de morceaux de pains d'orge qui étaient demeurés, après que tous en eurent mangé. »

IV

Le miracle de la multiplication des pains se renouvelle éternellement sous nos yeux. Le grain de blé jeté dans la terre se multiplie au nombre de dix, de vingt et même plus. Comment se fait cette multiplication ? Non par la science de l'homme assurément ; mais par la toute-puissance de Dieu. Si donc Notre-Seigneur multiplie dans la terre le grain qui fait le pain, pourquoi ne pourrait-il pas multiplier par sa parole toute-puissante et dans ses mains divines le pain même ?

V

Si grand qu'il fût, le miracle de la multiplication des pains en préparait un plus grand encore, la multiplication mysté-

rieuse du corps adorable du Fils de Dieu, dans la sainte Eucharistie. En effet, dans le même chapitre, l'annonce du second suit immédiatement l'accomplissement du premier. C'est dans le désert qui bordait le lac de Tibériade, sur les confins de la Galilée, qu'eut lieu la multiplication des pains. Le lac devait son nom à la ville voisine de Tibériade, ainsi nommée, parce que Hérode le Tétrarque l'avait fait bâtir en l'honneur de l'empereur Tibère.

VI

Les douze corbeilles qui servirent à la distribution des pains miraculeux furent religieusement conservées, et plus tard, placées dans la basilique des douze apôtres, que l'empereur Constantin fit bâtir à Constantinople. Avec un respect semblable et également facile à comprendre ont été gardées les urnes dans lesquelles Notre-Seigneur changea l'eau en vin, aux noces de Cana. Pour ne pas y revenir, je vais rapporter en peu de mots ce que nous savons de ces dernières et précieuses reliques.

VII

Avant 1789, le monastère de Port-Royal, à Paris, possédait un de ces vases. Il était en porphyre rouge, contenait environ cinquante-deux pintes de Paris, mesure équivalente aux deux métrètes dont parle l'Évangile. Dans le milieu, sous les anses, on lisait deux caractères hébreux. Ce vase était exposé dans le chœur des religieuses. Suivant la tradition, il avait été rapporté par saint Louis, revenant de la Terre sainte. Qu'est-il devenu? Tout fait penser qu'il se trouve dans quelque'un des dépôts publics de Paris. Il est vivement à désirer qu'une relique si précieuse par son antiquité comme par les sou-

venirs qu'elle rappelle, revienne prendre place dans un des sanctuaires de la capitale, comme le corps de l'impératrice sainte Hélène, retrouvé dans l'église de Saint-Leu.

VIII

Autrefois, le monastère de Saint-Florent, près de Saumur, possédait aussi une des dix urnes de Cana, donnée aux religieux par l'empereur Charlemagne. Avant la révolution de 1793, la cathédrale d'Angers possédait également une de ces urnes. Elle était placée dans une niche au-dessous de laquelle on lisait : *hydria de Cana Galilææ* : urne de Cana en Galilée. Elle était, comme celle de Port-Royal, en porphyre rouge et mesurait quarante-sept centimètres de hauteur sur quarante centimètres de diamètre à l'intérieur. C'est le roi René qui en avait fait don à l'église d'Angers.

IX

A l'occasion de cette urne on avait établi quelques cérémonies, relatées dans un manuscrit du commencement du XVIII^e siècle. Le second dimanche après l'Épiphanie, on exposait la dite cruche dans le sanctuaire, sur une crédence parée d'une nappe, par les soins du garde-reliques, depuis l'heure de prime jusqu'à sexte. Après l'aspersion de l'eau bénite on la remplissait de vin, et le maire-chapelain, accompagné du clergé, venait en faire la bénédiction. Ensuite avait lieu la procession à laquelle assistait l'évêque, le chapitre et le clergé.

X

Le maire-chapelain, revêtu d'une chape blanche, les

épaules couvertes d'un voile blanc, prenait une burette de cristal, qu'on avait remplie de vin bénit, et la couvrant des deux extrémités de son voile, s'avancait, précédé de deux chanoines en chape blanche tenant en main chacun une torche blanche allumée, tous trois couronnés de couronnes de romarin par dessus leur camail. Arrivé devant le maître-autel, le maire-chapelain posait la burette au côté de l'épître et commençait la messe. On ne consacrait pas d'autre vin que celui de cette burette pour le saint sacrifice. Enfin, avait lieu la distribution du vin bénit. Le garde-reliques en étole le distribuait, tant que la cruche demeurait exposée, au peuple qui se pressait en foule (1).

XI

La présence, parmi nous, des nombreuses reliques de Notre-Seigneur s'explique 1° par la prédilection du Fils de Dieu pour la France, la fille aînée de son Église, comme le prouve l'envoi dans les Gaules de ses meilleurs amis ; 2° par le désir exceptionnel que nos ancêtres montraient d'avoir des reliques pour protéger le royaume ; 3° par les conquêtes qu'ils firent au temps des croisades, et surtout par la prise de Constantinople où les empereurs grecs avaient réuni dans de magnifiques églises les insignes reliques recherchées par eux avec soin dans tout l'Orient.

XII

Ainsi que l'Évangile nous l'apprend, après la guérison du paralytique, Notre-Seigneur s'était retiré sur une montagne, de l'autre côté du lac de Tibériade, tant de fois honoré de

(1) Voir *Annales archéolog.*, an 1855 ; et le *Monde*, 21 janv. 1867.

sa divine présence. Une grande foule l'avait suivi, les uns à pied, les autres en barques, tous oubliant les nécessités de la vie, avides seulement des paroles du bon Maître et des guérisons qu'il opérait sur toute espèce d'infirmités. Cependant le soir approchait, et ce bon peuple n'avait pris aucune nourriture. Ému de compassion, Notre-Seigneur voulut pourvoir à ses besoins. S'adressant à l'apôtre Philippe, celui-ci manifesta l'impossibilité de trouver dans le désert de quoi donner à manger à toute cette multitude. « Pour cela, dit-il, deux cents deniers de pain ne suffiraient pas. »

XIII

Philippe avait raison. D'après les calculs monétaires, deux cents deniers n'auraient pu procurer qu'une livre de pain à deux mille personnes. Or comme il y avait cinq mille hommes, trois mille sans compter les femmes et les enfants, eussent été privés de toute nourriture (1). Cependant l'apôtre ajoute naïvement : « Il y a ici un petit garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons. » La réponse de Philippe constatait, aux yeux de tous, l'éclatant miracle qui allait s'opérer.

XIV

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, dit Salomon. Ce jeune garçon était un petit marchand de poissons, qui avait suivi la foule afin de vendre des provisions alimentaires ; car cinq pains et deux poissons étaient trop pour son usage personnel. L'humanité est toujours la même : ce qu'on vit alors se voit encore aujourd'hui dans les assemblées populaires.

(1) Cor. a Lap. in *Matth.*, xiv, 19.

De petits marchands arrivent dans toute sorte d'équipage, portant des objets de consommation, qui sur leur tête, qui au bras, qui sur des ânes ou dans des charrettes.

XV

Qui était ce jeune garçon? c'était saint Martial, dont la grâce a fait un apôtre illustre, comme des autres pêcheurs de Galilée, suivant le style de la Providence, qui choisit toujours ce qu'il y a de plus faible, pour confondre ce qu'il y a de plus fort. Voici son intéressante histoire.

Martial était de la tribu de Benjamin et proche parent, en ligne droite, du premier martyr, saint Etienne. On croit qu'il était né près de Rama, dans un village où l'on voyait encore au xvi^e siècle une église qui lui était dédiée (1). A peine âgé de quinze ans, il se mit à la suite de Notre-Seigneur, qu'il ne quitta plus, tout en s'attachant particulièrement à saint Pierre son parent (2). Martial assista à la résurrection de Lazare et à la dernière Cène. C'est lui, avec Cléophas, qui prépara l'eau et le linge pour le lavement des pieds. Après la résurrection, il fut présent aux apparitions du Sauveur, et mangea avec lui du poisson rôti et du gâteau de miel. Au Cénacle avec les apôtres, il reçut l'effusion du Saint-Esprit. Ainsi parle le très ancien bréviaire des Carmes, selon l'usage de Jérusalem et du Saint Sépulcre.

XVI

Devenu le compagnon inséparable de saint Pierre, comme

(1) André Thevet, *Cosmographie*, l. VI, ch. 70.

(2) « Ne fanno fide li atti di S. Marziale discipolo di Cristo, parente e seguace di santo Pietro, che manoscritti si trovano nel antichissimo codice ossia sanctorale passionario di san Giovanni Laterano, di Roma. » Bosio, *Della croce trionfante*, lib. VI, c. VIII.

saint Luc de saint Paul, Martial demeura cinq ans avec le chef des Apôtres, à Jérusalem, sept ans à Antioche; et quand saint Pierre partit pour Rome, afin de combattre Simon le Magicien, il l'accompagna dans ce voyage.

C'était l'an 42 de Notre-Seigneur et la seconde année du règne de l'empereur Claude. Martial pouvait avoir vingt-cinq ans. Son séjour à Rome fut d'environ une année. Ce terme écoulé, il fallut se séparer pour toujours de son cher maître. Averti par Notre-Seigneur, Pierre appela Martial et lui ordonna d'aller porter le flambeau de la foi aux peuples de la Gaule Aquitaine.

Depuis la division des Gaules faite par César, l'Aquitaine s'étendait depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire, et depuis l'Océan jusqu'au Rhône. Vingt peuples différents en occupaient le territoire qui comprenait : le Limousin, le Berry, l'Auvergne, le Quercy, le Rouergue, le Languedoc, le Bordelais, l'Armagnac. On voit quel vaste champ Martial avait à défricher (1).

XVII

Confiant dans sa mission, le conquérant apostolique se met en route avec deux prêtres, Alpinien et Austriclinien, Zachée et Bérénice, femme de Zachée. La petite troupe se dirigeait avec ardeur vers les Gaules, lorsqu'un fâcheux événement vint retarder sa marche. On était arrivé près de

(1) Le pape Jean XX, successeur de Benoît VIII, ayant appris que quelques-uns se permettaient de contester à saint Martial le titre d'apôtre de l'Aquitaine, rendit le décret suivant qui ferme la bouche aux contradicteurs : « Principi apostolorum Petro adhæsit (Martialis) utpote carne propinquus et baptisinate filius, a quo, præcipiente Christo ad provincias Galliarum est destinatus, ubi infinitum populum a cultura idolorum removens, Christo sua doctrina dedicavit. »

Florence, à une petite ville qui s'appelait autrefois Gracchianum, et qui porte aujourd'hui le nom de Granciano, près de *Colle di Val d'Elsa*, lorsque Austriclinien tomba malade et mourut.

XVIII

Désolé de cette mort qui compromettait le succès de son apostolat, Martial retourne à Rome et, les larmes aux yeux, rapporte à saint Pierre le malheur qui vient d'arriver. « Prenez mon bâton, lui dit saint Pierre, vous en toucherez le mort et il ressuscitera. » Martial se hâte de revenir à Gracchianum : en présence de tout le peuple, il s'approche d'Austriclinien, qui, à l'attouchement du bâton de saint Pierre, se lève plein de vie. Or, c'était le quarantième jour après sa mort.

Convertis par ce miracle, les habitants de Granciano prirent saint Martial pour patron et firent bâtir une église au lieu même où fut ressuscité Austriclinien. Cette église était à quarante pas du pont appelé Grascia (1). Saint Martial emporta avec lui le bâton miraculeux qui opéra un grand

(1) Lombardelli, *Vita di S. Marziale, dedicata a la S. di nostro signore Clem. VIII*, p. 13. Dante fait mention, dans le XIII^e chant du Purgatoire, de la victoire que les habitants de Collé aidés par les Florentins remportèrent sur les Siennois en 1269 et qu'ils attribuèrent à l'intercession de saint Martial leur patron, parce que la bataille fut livrée sur le lieu même où il opéra la résurrection de saint Austriclinien. La *Magliabecchiana* de Florence possède une histoire manuscrite de Collé où l'on parle de cette victoire remportée dans la plaine de Saint-Martial. Il y a dans la cathédrale de Collé une chapelle dédiée à saint Martial, et dont le grand tableau de l'autel représente le saint apôtre ressuscitant Austriclinien avec le bâton de saint Pierre. On voit aussi dans l'église de Granciano d'antiques peintures qui représentent saint Martial portant les pains d'orge et les poissons avec une inscription sur son enfance, sa mission et le miracle de la résurrection d'Austriclinien.

nombre de prodiges. Il fut plus tard conservé avec soin dans l'église de Saint-Seurin, de Bordeaux, où il était encore à la fin du dix-septième siècle.

XIX

Le miracle qu'on vient de lire n'a rien d'étonnant. D'abord, les miracles étaient les lettres de créance des apôtres et chaque jour ces lettres devaient être montrées aux païens qu'on voulait amener à la foi. Ensuite, le grand chef de la doctrine chrétienne, saint Pierre, devait être plus que tout autre investi du pouvoir de faire des miracles. Aussi, nous voyons que l'attouchement d'un de ses linges, le simple passage de son ombre sur les malades suffisaient pour les guérir : ce qui n'est dit d'aucun autre apôtre.

XX

Qu'il ait ressuscité un mort de quarante jours, c'est l'accomplissement de la promesse du Fils de Dieu. Mes disciples, disait-il, feront des miracles plus grands que les miens. Jésus ressuscite Lazare, mort depuis quatre jours ; saint Pierre ressuscite Austriclinien, mort depuis quarante jours : le Sauveur est justifié. Au reste, saint Pierre opéra plusieurs fois le même miracle, par le même moyen. De là, un fait connu de quiconque a été à Rome. A la différence de tous les évêques du monde, le souverain pontife ne porte pas de crosse, bien qu'il soit l'évêque des évêques ; pas de houlette, bien qu'il soit le pasteur suprême des agneaux et des brebis. D'où vient cette apparente anomalie ?

Le bâton de saint Pierre était sa crosse ou sa houlette. S'en étant dessaisi pour les raisons que nous venons de dire, ses successeurs ont voulu perpétuer le souvenir de sa

miraculeuse puissance : la chose n'est pas douteuse (1).

XXI

Remplie de joie par la résurrection d'Austriclinien, la petite troupe apostolique se remit en marche vers les Gaules, où elle arriva bientôt. Martial attaqua vigoureusement le démon, maître souverain de ces belles contrées. Ses exemples, autant que sa doctrine et ses miracles, jetaient les peuples dans l'étonnement. De l'étonnement naquit l'admiration, puis la confiance, la foi, le désir du baptême, suivis de conversions éclatantes et nombreuses.

« Chose remarquable ! dit un savant auteur, à peine trouverez-vous quelque partie de l'univers qui ait embrassé l'Évangile avec autant d'avidité que la Gaule. Aussi, il n'y a pas de pays qui puisse lui disputer l'honneur d'avoir eu pour le cultiver plus d'hommes apostoliques. En effet, saint Paul allant en Espagne laissa Trophime à Arles et Crescent à Vienne. Marseille et Aix reçurent peu après l'Ascension les prémices de la foi par les soins de Lazare, Maximin, Marthe et Madeleine (2). »

XXII

Le premier miracle que l'on rapporte de saint Martial dans le Limousin fut fait à Tullum (Toulx). Le saint y avait reçu l'hospitalité d'un homme riche nommé Arnould. Il y

(1) « Licet Romanus Pontifex non utatur baculo pastorali, tum propter historiam, tum propter mysticam rationem : tu tamen ad similitudinem aliorum pontificum poteris eo uti. » *Responsio Innocentis PP. III, ad Episc. Bulgar.*, an. 1204 ; *Corp. jur. can. Decret. Greg.*, lib. I, tit. XV, de *sacra unctione*, p. 106.

(2) Feuardent, sur le ch. III du liv. I de saint Irinée.

demeura deux mois, prêchant chaque jour au peuple la parole de Dieu.

Or Arnould avait une fille qui était possédée du démon. Dieu le récompensa de son hospitalité par la guérison de sa fille. Un jour le démon dit à saint Martial : « Je sais que je sortirai de cette jeune fille, parce que les Anges qui sont avec toi me tourmentent cruellement ; mais je te conjure par le Crucifié que tu prêches de ne pas m'envoyer dans l'abîme. » Le saint lui commanda d'aller dans un lieu désert. Aussitôt le démon sortit. La jeune fille demeura comme morte ; mais le saint apôtre, lui prenant la main, la fit lever et la rendit saine et sauve à son père.

XXIII

Il y avait à Tullum une garnison romaine commandée par un parent de l'empereur. Ce tribun s'appelait Nerva. Son fils étant mort subitement, étouffé par le démon, il prit l'enfant dans ses bras et le porta au saint apôtre.

Saint Martial était alors entouré de ses disciples et d'une grande foule de peuple. Le tribun mit l'enfant à ses pieds, et se jetant à genoux avec sa femme, il lui dit en pleurant : « Homme de Dieu, venez à notre secours. » Le peuple touché de compassion, ne put retenir ses larmes. Le saint, voyant leur douleur et celle de ses disciples, se mit aussi à pleurer et dit au peuple : « Prions tous Notre-Seigneur pour qu'il daigne ressusciter ce jeune homme. »

XXIV

Les chrétiens qui étaient là s'étant agenouillés, le saint fit cette prière : « Mon Dieu, je vous supplie par votre Fils unique, et par Pierre qui m'a envoyé en ce pays, de rendre

la vie à ce jeune homme, afin que ce peuple croie en vous. Il prit ensuite la main de l'enfant et dit d'une voix forte : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ que les Juifs ont crucifié et qui est ressuscité le troisième jour, lève-toi et dis au peuple ce que tu as vu dans l'enfer. »

Aussitôt le jeune homme se leva ; il se jeta aux pieds de saint Martial en criant : « Baptisez-moi, serviteur de Dieu, parce que nul ne peut être sauvé que par le baptême. »

Puis il ajouta : « Deux Anges sont venus à moi avec un grand bruit, disant que par vos prières j'allais être rendu à la vie. Le lieu où j'étais est un immense abîme, tout rempli des ténèbres, où l'on n'entend que des sanglots, des cris de douleur et des gémissements, où l'on souffre d'un feu horrible et d'un froid pénétrant ; on y est suffoqué par une puanteur insupportable ; les démons ne cessent d'y torturer par divers supplices les âmes qu'ils y ont fait tomber. »

XXV

En l'entendant parler ainsi, le peuple commença de crier : « Il n'y a pas d'autre Dieu que celui de Martial. » Le saint apôtre les ayant instruits dans la foi les baptisa tous au nombre de trois mille six cents personnes. Il alla ensuite au temple, dont il brisa les idoles. Il fit distribuer aux pauvres les présents que les néophytes lui apportaient.

Mais la réception qu'on lui fit à Abun (*Agedunum*), où il alla en sortant de Toulx, fut bien différente. Les prêtres des faux dieux survinrent pendant qu'il prêchait ; ils excitèrent le peuple contre lui et ses compagnons, et ils les battirent cruellement.

Pendant qu'on les traitait ainsi, saint Martial levait ses mains au ciel : « Seigneur, disait-il, vous êtes notre refuge

dans la tribulation qui nous environne; délivrez-nous de ceux qui nous persécutent. »

XXVI

Dieu exauça la prière de son serviteur : ceux qui le frappaient devinrent aveugles. Étonnés de ce prodige, les prêtres allèrent en tâtonnant jusqu'à l'idole de Mercure qu'ils interrogèrent en vain. Ils s'adressèrent ensuite à l'idole de Jupiter, d'où une voix leur dit que Mercure n'avait pu leur répondre, comme il avait coutume de faire, parce que les Anges de Dieu le tenaient enchaîné dans les flammes depuis le moment où ils avaient injurié et frappé Martial le serviteur de Dieu.

Les prêtres vinrent alors se jeter aux pieds de saint Martial, qui leur pardonna et leur rendit la vue. Après quoi il les conduisit devant la statue de Jupiter, auquel il dit : « Au nom du Seigneur Jésus, je te commande, démon, de sortir de ce simulacre et de le briser en présence de tout ce peuple. »

Aussitôt la statue fut réduite en poudre. Plus de deux mille personnes se convertirent. Saint Martial, les ayant baptisés, reçut du Seigneur l'ordre d'aller prêcher la foi à Limoges, où il se rendit avec ses disciples.

XXVII

Formé à l'école de saint Pierre, Martial vivait d'aumônes et marchait nu-pieds. C'est ainsi qu'il arriva à Limoges. L'ancienne *Augustoritum*, antérieure à la conquête romaine, était alors une ville très importante. Comme partout, les Romains y avaient bâti des théâtres, des amphithéâtres et

des casernes : c'est-à-dire que là, comme ailleurs, régnait la vie sensuelle et le despotisme militaire.

Ne sachant où loger, le nouvel apôtre, conduit par la Providence, frappe à la porte d'une noble matrone, nommée Suzanne. Cette dame était l'épouse du sénateur Léocade, gouverneur de la province. Elle reçoit Martial et lui donne l'hospitalité, ainsi qu'à ses compagnons Alpinien et Austriclinien. Ce saint paya son hospitalité comme saint Pierre donnait l'aumône, non avec de l'argent, mais avec des miracles : il guérit un frénétique.

XXVIII

Cette guérison particulière qui autorisait la doctrine était loin de suffire à son zèle. Comme saint Paul à Athènes, il sentait tous ses membres frémir en voyant la ville plongée dans l'idolâtrie. Son aréopage fut l'amphithéâtre. Il s'y rendit et prêcha son divin Maître. Furieux d'entendre une doctrine qui allait miner leur puissance, les prêtres des idoles le firent arrêter et jeter dans une prison, où il fut accablé de mauvais traitements.

XXIX

La nuit suivante, comme le saint était en prières, une immense lumière éclaira la prison et l'on vit se renouveler à Limoges le miracle de Philippes, lors de l'incarcération de saint Paul. Les fers des prisonniers se rompirent, les portes des cachots s'ouvrirent et tous les détenus, sans exception, demandèrent le baptême. Au même moment les prêtres qui avaient arrêté l'envoyé du Tout-Puissant furent tués par la foudre : on peut juger combien ce double événement accrédita la prédication de saint Martial. Il était d'ail-

leurs secondé activement par la noble et pieuse Suzanne de qui il avait reçu l'hospitalité.

XXX

Cette charitable matrone avait laissé en mourant une fille nommée Valérie. Baptisée par saint Martial, Valérie voua sa virginité au Seigneur. La double nouvelle de ce baptême et de cette consécration inouïe se répandit bientôt dans toute la ville. Elle parvint même aux oreilles de Stéphane, successeur du père de Valérie dans le gouvernement de la province. Ce personnage venant de Marseille remontait alors le Rhône pour se rendre à Limoges. Valérie apprit avec quelle douleur il avait reçu cette nouvelle et se prépara aux luttes redoutables dont elle prévoyait l'approche. Afin d'être plus apte au combat, elle distribua ses biens aux pauvres. Telle était parmi les premiers chrétiens la préparation ordinaire au martyre.

XXXI

A peine arrivé à Limoges, Stéphane s'empressa de demander la main de la jeune vierge. Promesses, prières, tout fut employé, et tout fut inutile. Furieux de se voir refusé, Stéphane eut recours à l'argument tant de fois employé par les persécuteurs : il fit trancher la tête à Valérie. En allant au martyre, elle annonça au centurion Octavius, chargé de la décapiter, qu'il mourrait le lendemain. Son corps *angélique* fut enseveli à Limoges, et dans la suite transporté à Chambon en Combraille, où il repose encore.

Sainte Valérie est probablement la première, parmi les vierges de l'Occident, qui ait teint sa robe nuptiale dans le

sang de l'Agneau. Agnès, Lucie, Susanne, Flavie, et tant d'autres, ne sont venues qu'après elle. Ainsi, les Gaules ont l'éternel honneur d'avoir donné au ciel une des premières vierges martyres, et à Rome, dans la personne de saint Lin, son premier pape après saint Pierre.

XXXII

Cependant Octavius, ayant accompli son office, vint dire à Stéphane qu'il avait vu l'âme de Valérie s'élever vers le ciel portée par les anges, parmi d'harmonieux concerts. A peine a-t-il annoncé cette nouvelle qu'il tombe mort aux pieds du gouverneur. Celui-ci, tremblant pour sa vie, ainsi que tout son entourage, envoie prier saint Martial de venir le trouver. Le saint arrive et ressuscite le centurion qui reçoit le baptême avec plusieurs autres (1). Stéphane lui-même imite leur exemple. Bientôt appelé en Italie par l'empereur, il part avec un nombreux corps de troupes, dont il avait le commandement. Arrivé à Rome, il se dépouille de son riche uniforme, se revêt d'un cilice et s'en va nu-pieds trouver saint Pierre à qui il confesse ses fautes et raconte sa conversion.

XXXIII

L'œuvre évangélique avançait rapidement grâce au concours que donnaient à saint Martial, par la sainteté de leur vie et par l'éclat de leurs miracles, ses deux compagnons Alpinien et Austriclinien, dont le martyrologe romain fixe la fête au 30 juin. De son côté le bienheureux Martial continuait

(1) L'histoire qu'on vient de lire est la traduction littérale du *Martyrologe des Gaules*, dont l'autorité est incontestable. Il fixe la fête de sainte Valérie au 10 décembre et le Martyrologe romain au 9 du même mois.

avec succès son ministère apostolique. Suivant la promesse de Notre-Seigneur, le don des miracles lui était donné. Six morts ressuscités, un grand nombre de malades guéris, les démons sous des formes horribles, chassés des lieux qu'ils hantaient ou des personnes qu'ils tyrannisaient, attestaient avec éclat le pouvoir surnaturel du saint, et lui conciliaient la confiance et le respect.

XXXIV

Ce grand pouvoir, qu'il avait reçu au Cénacle, était entretenu en lui par la prière et la pénitence; quoiqu'il fût atteint de la fièvre quarte, il jeûnait constamment au pain et à l'eau et ne prenait sa nourriture que vers le soir. Un genre de vie tellement austère paraîtrait incroyable, si nous ne l'avions vu retracé dans toute la suite des siècles par des hommes extraordinaires, et de nos jours reproduit en partie par le vénérable curé d'Ars.

XXXV

Limoges évangélisé, Martial parcourut toute l'Aquitaine, fonda les églises de Mende, de Rhodéz, de Clermont, de Toulouse, de Bordeaux, de Bazas et d'autres encore. L'ancien catalogue des saints du diocèse de Limoges assure qu'il consacra quatre églises en l'honneur de la Sainte Vierge; six en l'honneur de saint Étienne en Aquitaine: l'une à Limoges, les autres à Bourges, Périgueux, Cahors, Toulouse et Agen.

XXXVI

Dans la ville de Bordeaux, Zachée et Véronique avaient préparé les voies à la prédication de l'Évangile. Ils y connais-

saient le comte Sigebert et sa femme Bénédicte, auxquels ils avaient raconté les miracles et la résurrection de Notre-Seigneur dont ils avaient été témoins; ils leur parlaient aussi des prodiges opérés par les apôtres, et surtout des miracles de saint Martial qui allait bientôt venir en ce pays.

Or Sigebert souffrait depuis longtemps d'une paralysie; il dit à sa femme: « Nos dieux n'ont pu me guérir; prends vingt-cinq livres d'or et va trouver cet homme divin qui rend la santé aux malades et la vie aux morts: peut-être qu'il me sera propice. »

XXXVII

Bénédicte pria sainte Véronique de l'accompagner dans ce voyage et d'intercéder pour son mari auprès de saint Martial. Véronique y consentit, si l'on en croit la tradition conservée par les bas-reliefs du chœur de Saint-Surin dont nous parlerons tout à l'heure.

Quoi qu'il en soit de ce détail, Bénédicte dit au saint apôtre: « Vous n'ignorez pas, Seigneur, ce que je viens vous demander, car j'ai appris que vous lisiez clairement dans les cœurs. — Je sais, répondit Martial, que votre mari est depuis six ans attaqué de paralysie. »

XXXVIII

Bénédicte reprit: « Cela n'est que trop vrai, Seigneur, et sauf la parole, il n'a plus aucun usage de ses membres. C'est pourquoi je suis venue vous trouver avec confiance, sachant que vous rendez la santé aux malades et la vie aux morts. Je vous supplie d'avoir égard à sa foi et à la mienne; car si vous voulez bien le guérir, il viendra avec moi et tous les serviteurs de notre maison vous demander le baptême. »

Martial fut touché de sa foi. Il lui dit : « Puisque vous croyez, je vais vous donner mon bâton que vous mettrez sur votre mari ; et il sera guéri. » Mais il refusa le riche présent que Bénédicte lui apportait, se souvenant de la parole du Seigneur : *Ce que vous avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement.*

XXXIX

Toutefois ce n'est pas à Bénédicte elle-même, qu'il remit le bâton pastoral que saint Pierre lui avait donné. Suivant la tradition il remit à sainte Véronique, comme étant plus digne de la porter, cette verge du nouvel Aaron, qui avait opéré tant de miracles.

On montrait en effet avant la révolution, dans l'église de Saint-Surin, plusieurs bas-reliefs en marbre blanc où était représentée l'histoire de saint Martial. On y voyait saint Pierre envoyant Martial dans les Gaules avec ses deux compagnons ; saint Martial recevant le bâton de saint Pierre ; puis mettant ce bâton sur le corps de son compagnon auquel il rend la vie. On voyait encore sainte Véronique s'entretenant avec Bénédicte ; puis Véronique recevant le bâton des mains de saint Martial ; et ensuite Bénédicte mettant ce bâton sur son mari. Enfin on voyait saint Martial ayant à ses pieds une grande foule de peuple qu'il baptise (1).

XL

Avant de quitter saint Martial, Bénédicte lui demanda le baptême, qu'elle reçut avec toutes les personnes de sa suite.

(1) Le P. Bonaventure, t. II, p. 297 et 298 ; Barthélemy, *les Vies des SS. de France*, t. I, p. 579.

En arrivant à Bordeaux, elle leur dit : « Supplions le Seigneur, afin que, selon la promesse de son élu Martial, il daigne rendre la santé à mon mari. » Dieu exauça leur prière; car aussitôt qu'elle eut mis le bâton du saint sur Sigebert, il fut guéri et reprit sa force première.

Sigebert voulut remercier le saint apôtre, qu'il alla trouver avec tous ceux que sa guérison avait convertis; Martial les instruisit et leur donna le baptême. Il vint ensuite à Bordeaux où il prêcha et convertit une grande partie du peuple, qu'un autre miracle éclatant venait de disposer à recevoir la foi.

XLI

En effet, un violent incendie menaçant la ville d'une destruction presque entière, Bénédicte, pleine de confiance dans la vertu de saint Pierre et de saint Martial, avait pris le bâton qui venait de guérir son mari, et l'opposant au feu, elle avait fait cette prière : « Dieu des chrétiens, que prêche le bienheureux Martial, délivrez-nous de ce péril imminent, et montrez-nous votre clémence, vous qui avez promis de venir en aide à tous ceux qui croient en vous lorsqu'ils vous invoquent. »

Aussitôt le feu tomba et s'éteignit entièrement. Ce miracle, et plusieurs autres qu'il opéra, rendirent le bâton de saint Martial si cher au peuple, qu'on l'a toujours conservé précieusement dans l'église de Saint-Surin où saint Martial avait bâti l'oratoire de la Sainte Trinité (1).

(1) « C'est une ferme et solide tradition de cette province, dit un savant historien, que le bâton de saint Pierre, par lequel saint Martial ressuscita son disciple Austriclinien, est jusqu'à maintenant gardé avec grande religion et révérence dans la très ancienne église de Saint-Surin de Bordeaux. » *Spond.*, an. 74, n° 7.

XLII

Le souvenir de ces miracles est resté vivant à travers les siècles. En l'an 994, Gombaud, archevêque de Bordeaux, assistant à Limoges à la translation du corps de saint Martial, parlait ainsi dans une prière qu'il fit au saint apôtre de l'Aquitaine :

« Ne tenons-nous pas pour assuré que la ville de Bordeaux, où est le siège de mon archevêché, a été par vous convertie à Dieu ? Nos pères nous ont appris qu'une femme, après avoir reçu de vous le saint baptême, avait appliqué votre bâton pastoral au prince de Bordeaux son mari, qui était atteint d'une pernicieuse maladie, et qu'aussitôt il avait recouvré la santé. N'est-ce pas le même bâton qui éteignit le violent incendie qui menaçait de réduire toute la ville en cendres ? Et c'est pourquoi nous l'avons gardé précieusement jusqu'à ce jour (1). »

XLIII

A la fin du dix-septième siècle, et probablement jusqu'à la révolution, le bâton de saint Pierre était enfermé dans un étui d'argent avec une glace de cristal pour le laisser voir. Le peuple avait une très grande confiance en « cette Verge Sacrée », comme l'appellent nos vieux historiens.

Dans les temps de grandes pluies ou de longue sécheresse, on allait en procession à Saint-Surin chercher la Verge du nouveau Moïse. On la portait en chantant des psaumes jusqu'à la fontaine de Figueyroux, située entre le palais Galiène

(1) Le P. Bonaventure, t. II, p. 302 et 303.

et les Chartrons, et on la plongeait dans l'eau sans l'ôter de son étui.

Il semble que l'eau ne pouvait résister à la vertu toute-puissante de Pierre, dont l'ombre seule opérait des miracles ; car peu après la pluie tombait ou cessait de tomber, selon les besoins du peuple. Et il arriva plusieurs fois que la procession, avant de rentrer à Saint-Surin, fut mouillée de la pluie qu'elle avait attirée du ciel (1).

XLIV

Limoges possédait un autre souvenir de saint Martial non moins précieux : c'est le calice qu'il apporta de Rome et dont il se servait dans ses voyages. Le Père Bonaventure de Saint-Amable, historien du saint apôtre, le vit en 1680. C'était un vase petit et sans ornement. On y voyait seulement ajouté au bas le buste de saint Martial avec trois fleurs de lys en chef, qui sont les armes de Limoges. On avait coutume de le porter aux personnes malades de la fièvre et d'autres infirmités, pour les faire boire dedans : beaucoup en recevaient du soulagement et plusieurs étaient guéris.

XLV

Les habitants de Limoges et de la province portaient aussi des médailles représentant d'un côté saint Martial et de l'autre cinq pains et deux poissons en mémoire du miracle de l'Évangile. On faisait toucher ces médailles aux reliques du saint à la grande ostension des reliques de la province qui avait lieu tous les ans.

Le mardi de Pâques, on faisait aussi toucher à la châsse du saint apôtre, qu'on portait en procession, des petits

(1) Le P. Bonaventure, t. II, p. 302 et 303.

pains et des poissons de pâte qui avaient ensuite la vertu de guérir de la fièvre. Il n'y avait jamais plus de cinq petits pains, soit séparés, soit unis, avec la figure des deux poissons. On en envoyait au loin pour la guérison des malades. Le Père Bonaventure raconte que des huguenots mêmes furent guéris par l'application des pains de saint Martial, et qu'il le sut de ceux qui en avaient été témoins.

XLVI

Cette vertu miraculeuse était certainement très ancienne; car un siècle auparavant on écrivait au cardinal Bellarmin que les hérétiques, si furieux contre le culte des Saints, n'osaient dire du mal de saint Martial, à cause des guérisons qu'il opérait par les cinq pains, figure de ceux qu'il avait donnés à Notre-Seigneur.

Le correspondant du cardinal ajoutait : « Quoique ennemis de la foi romaine qu'il a prêchée, ils ne se taisent pas de ses louanges, forcés par l'évidence de ses miracles. Quelle honte aux catholiques de douter des choses que les hérétiques mêmes confessent et révèrent (1)! »

Tous n'en doutaient pas; et c'est par ces prodiges et beaucoup d'autres de ce genre que Dieu récompensait et entretenait la foi de nos pères.

XLVII

Afin de conserver dans la ferveur les peuples qu'il avait enfantés à Jésus-Christ, saint Martial établit que tous les habitants du Limousin et des pays d'Aquitaine les plus voisins viendraient à Limoges, prier dans l'église cathédrale et y

(1) Le P. Bonaventure, ch. XIII, p. 68.

faire des offrandes, quatre fois l'année, aux Quatre-Temps. Au XII^e siècle, vers 1175, l'évêque de Limoges, Gérard du Cher, voulant conserver cette coutume immémoriale, frappa de l'amende d'un denier ceux qui négligeraient de s'acquitter de ce devoir, et cela sous peine d'excommunication.

XLVIII

Des difficultés étant survenues à cette occasion, le pape Alexandre III délégua pour en connaître le cardinal Pierre, évêque de Tusculum. Le prince de l'Église maintint la coutume, mais changea la peine pécuniaire en interdit ecclésiastique. Dans le décret qu'il rendit pour terminer le différend, le cardinal constate l'antiquité et l'authenticité de l'ordonnance de saint Martial. Il dit : « Saint Martial, le très heureux docteur de l'Aquitaine, établit que tous les hommes du Limousin et des pays les plus voisins viendraient quatre fois l'année, aux Quatre-Temps, visiter la très sainte église de son siège, où il avait résidé vingt-huit ans en qualité d'évêque ; laquelle église était dédiée en l'honneur du premier martyr saint Étienne, et qu'ils présentassent dans ce temple, couverts de cendres et revêtus d'un cilice, l'hommage de leurs prières avec des offrandes et des luminaires. »

XLIX

Quel spectacle ! Pendant de longs siècles, tous les hommes d'une vaste province venant quatre fois chaque année, en habits de pénitence, exprimer publiquement leur reconnaissance pour le don de la foi, et leur repentir de n'en avoir pas suffisamment profité : voilà ce moyen âge tant calomnié parce qu'il est si peu connu ! Or comme il était incomparablement plus religieux que nous, sans hésiter nous soutenons

qu'il possédait incomparablement plus que nous de lumière, de liberté et de bien-être.

L

Quant à ces belles traditions sur l'apostolicité immédiate de nos églises, chaque jour on découvre que rien n'est plus certain. En effet, ces traditions tirent leur origine d'une foule de témoins oculaires, qui ont transmis de père en fils les faits qu'ils ont vus. Leurs descendants les confirment par les monuments que leurs pères leur ont laissés. Les églises, les pierres gravées, les peintures anciennes sont des monuments réels, qui publient devant la postérité les faits que les premiers chrétiens nous attestent par leur zèle et par leur piété. Les traditions sont autorisées par le consentement général de tous les savants et de tous les fidèles chrétiens des églises particulières. Elles sont approuvées par les évêques des lieux. Les actes de leurs saints sont rendus publics dans le service divin et dans les canons de chaque église, où ils n'ont été insérés que de l'autorité des évêques contemporains ou voisins de ces faits. Que veut-on de plus ?

LI

A Limoges, un fait perpétué jusqu'à nos jours constate encore la tradition de l'apostolat de saint Martial et de son identité avec le petit marchand de poissons de l'Évangile. Lorsqu'un nouvel évêque prend possession de son siège et qu'assis sur son trône il reçoit l'hommage de ses diocésains, le premier personnage à le reconnaître pour le successeur de saint Martial est un petit évêque de quinze ans qui vient, en chape, mitre en tête et crosse à la main, se prosterner devant lui.

LII

Le grand apôtre des Gaules, saint Martial, avait combattu le bon combat. Pour lui l'heure de la récompense était venue. Le divin Maître en avertit son fidèle serviteur. Il lui apparut dans une gloire inexprimable et lui dit : « La paix soit avec toi. Parce que tu m'as obéi fidèlement, tu seras toujours avec moi dans la lumière éternelle. »

Saint Martial, rempli de joie, lui dit : « Seigneur, votre présence me donne une vie nouvelle. Votre voix pleine de douceur est pour moi comme un parfum délicieux. Car vous êtes mon Seigneur et mon Dieu, le Fils du Dieu vivant, que j'ai vu, que j'ai connu, que j'aime, et dont le souvenir est toujours resté dans mon âme. Jésus, bon Pasteur, conduisez-moi à cette lumière que vous avez promise à ceux qui vous aiment. »

Notre-Seigneur reprit : « Dans quinze jours je viendrai à toi, et je te recevrai avec les Anges, les Prophètes et les Apôtres. »

LIII

Lorsque les disciples de saint Martial apprirent que sa fin était proche, ils se réunirent autour de lui pour recevoir ses derniers enseignements. Il les instruisit encore une fois et leur fit ses adieux. Quand ils le virent près d'expirer, ils ne purent retenir leurs gémissements et leurs sanglots. Alors saint Martial levant sa main défaillante leur fit signe d'écouter et dit : « N'entendez-vous pas ces beaux chants qui viennent du ciel ? Sans doute c'est le Seigneur qui vient comme il l'a promis. »

En ce moment on vit une grande lumière et on entendit

une voix qui disait : « Ame bénie, sors de ton corps et viens jouir avec moi de la paix et de la gloire qui n'a pas de fin. » Et pendant que son âme montait dans cette clarté, on entendit les anges qui chantaient ce verset du psaume : « Heureux celui que vous avez choisi et que vous avez appelé à vous : il habitera dans vos parvis éternels (1). »

LIV

Le lendemain un paralytique qui était privé de l'usage de tous ses membres, ayant été porté près du corps de saint Martial, fut aussitôt guéri. Beaucoup d'autres malades, d'aveugles, de démoniaques, recouvrèrent aussi la santé par la vertu du suaire de saint Martial que saint Alpinien, son disciple, leur faisait toucher.

Comme on portait le corps au lieu où sainte Valérie avait été inhumée et où fut bâtie plus tard la célèbre abbaye de Saint-Martial, on vit dans le ciel une grande lumière qui s'étendait jusqu'au sépulcre, les anges ayant voulu honorer la sépulture comme ils avaient honoré la mort du saint apôtre.

Saint Martial entra dans la gloire après vingt-huit ans d'épiscopat, dans la cinquante-neuvième année de son âge, la quarantième après l'Ascension de Notre-Seigneur, la troisième du règne de Vespasien (74). Sa fête fut fixée au 30 juin.

LV

Dieu glorifia la tombe de son serviteur par beaucoup de miracles, dont saint Grégoire de Tours rapporte celui-ci.

(1) Ps. LXIV, 5.

Un homme était devenu muet pour avoir fait un faux serment dans une église. Dieu, qu'il avait pris à témoin de son mensonge, avait ainsi dévoilé son crime, refusant d'être son complice. Cet homme rentra alors en lui-même, et, touché de repentir, vint au tombeau de saint Martial. Il pleura et demanda pardon à Dieu par l'intercession de son apôtre. Après qu'il eut longtemps gémi dans son cœur, il sentit comme une main qui lui touchait la langue et le gosier et y répandait une vertu secrète. En même temps il eut l'inspiration de faire faire par un prêtre le signe de la croix sur sa bouche, et aussitôt la parole lui fut rendue.

LVI

En 994 une épidémie terrible appelée *la peste du feu*, ou le *mal des ardents*, fit d'affreux ravages dans l'Aquitaine. C'était un feu intérieur qui dévorait les membres auxquels il s'attachait, et les faisait tomber en pourriture. Cette putréfaction répandait une odeur insupportable et qui accroissait la contagion. Les malades mouraient par milliers. L'art de la médecine était impuissant contre un si épouvantable fléau.

N'ayant plus de secours à attendre des hommes, les peuples se tournèrent vers Dieu. Fille de saint Martial, l'Aquitaine implora l'intercession de son père et de son apôtre pour apaiser la colère divine. Les évêques résolurent de s'assembler à Limoges pour faire l'élévation des reliques de saint Martial et purifier les airs par la vertu de ses mérites.

LVII

L'un des premiers qui arrivèrent fut l'archevêque de Bordeaux, dont nous avons déjà parlé. Homme plein de foi, il alla s'agenouiller sur le tombeau du saint apôtre de

l'Aquitaine, et levant ses mains au ciel il lui dit en pleurant : « O pasteur de l'Aquitaine, à qui vous avez prêché l'Évangile, levez-vous pour secourir votre peuple. Ne souffrez pas que les démons nous infligent les tortures infernales autour de votre corps sacré. N'est-ce pas vous qui serviez Notre-Seigneur à la Cène, quand il lavait les pieds à ses apôtres? N'est-ce pas une tradition de nos anciens pères que vous étiez au Cénacle avec les autres disciples le jour de la Pentecôte, et que vous y avez reçu comme eux avec le don des langues les autres dons de l'Esprit-Saint? Montrez-nous donc que vous êtes miséricordieux comme votre divin Maître, qui était plein de miséricorde. Oui, j'en prends à témoin tous ceux qui sont ici, si vous n'éteignez pas les feux qui nous dévorent, je ne croirai plus rien des prodiges admirables que l'on raconte de vous, et je ne viendrai plus jamais prier sur ce tombeau. »

LVIII

Et alors Gombaud rappela au saint apôtre les miracles qu'il avait faits à Bordeaux, où le bâton de saint Pierre éteignit l'incendie qui menaçait de réduire la ville en cendres ; le priant d'éteindre aussi l'incendie qui consumait tout un peuple.

Le 12 novembre les évêques levèrent de son tombeau le corps de saint Martial, qu'ils portèrent en grande pompe sur un coteau voisin de la ville. Une grande foule assistait à cette supplication solennelle, où les cris de douleur se mêlaient aux prières de l'Église. Arrivés au sommet, les évêques bénirent la ville et toute la province avec les reliques du saint apôtre.

A partir de ce moment la peste cessa. Les malades guérirent. Une grande joie se répandit par tout le peuple. En

souvenir et en reconnaissance de ce bienfait, on éleva à saint Martial une église sur cette colline qui fut appelée le Mont-joie, *Mons gaudi*, et que le peuple appelle encore le Mont-jaury.

LIX

O foi de nos pères, qui obteniez des miracles, qu'êtes-vous devenue?

Quand on compare la foi des chrétiens d'aujourd'hui à celle des chrétiens d'autrefois, on rougit, on tremble et on se demande si nous n'entrons pas dans ces derniers temps, dont le Sauveur disait : « Quand le Fils de l'homme reviendra, pensez-vous qu'il trouve encore de la foi sur la terre? » Quoi qu'il en soit, gardons soigneusement notre foi, une foi pratique, et disons à Dieu dans toute la sincérité de notre âme : Mon Dieu, ôtez-nous tout, mais conservez-nous la foi.

Voir Bolland. 30 juin; Ribadeneira, *Flores SS.*; Bar. an. 74, n. 15; Petrus Cluniac., t. I, ep. 2; Métaphraste, 29 juin; Innocent III, *Extravag. de sacra unctione, in fine*; Bernard de la Tour, *De institut. Eccl. Tutell.*, c. 1; Bosio, *Croce trionfante*, lib. VI, c. 8; Bernard Guidonis, év. de Lodève, *Traité des 72 disciples*; Feuardentius, *in c. III, lib. I, S. Irenæi*; Ancien catal. des SS. du diocèse de Limoges; Jean XX, Bulle, apud *Patr. Bonavent. S. Amab.*, part. I, lib. XII, p. 597, in-fol.; Conciles de Bourges et Limoges; Lombardelli, *Vita di S. Marziale*, c. VII, p. 13; saint Antonin, *Chronic.*, t. VI, c. 25, § 2, édit. in-fol.; M. Arbellot, *Vie de saint Martial*; P. Bonav. de Saint-Amable, *id.*, etc., etc.

SAINTE MARIE MADELEINE

I

On lit dans saint Luc, chapitre VII, versets 36 et suivants : « Un des pharisiens pria Jésus de venir manger chez lui ; et Jésus étant entré dans la maison du pharisien il se mit à table. Et voilà qu'une femme pécheresse de la ville, ayant appris qu'il était à table dans la maison du pharisien, apporta un vase d'albâtre rempli de parfum. Et se tenant derrière lui à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et les essuyant avec ses cheveux, elle les baisait et les oignait de parfum Le pharisien en fut scandalisé ; mais Jésus lui dit : Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé. Puis il dit à la femme : Vos péchés vous sont remis, votre foi vous a sauvée : allez en paix. »

II

C'est ici une histoire comme on n'en trouve que dans l'Évangile. Tout y est admirablement divin, et divinement admirable. La sainte familiarité de la pécheresse, l'ardeur de son amour pénitent, l'ineffable bonté du Rédempteur, qui contraste si éloquemment avec le zèle scandalisé du pharisien, forment un tableau au-dessus de toute comparaison. Dans quel lieu s'accomplit ce fait digne d'une éternelle

mémoire, et quelle femme en fut la sublime actrice ? Le nom même de la pécheresse va répondre aux deux questions.

III

Cette pécheresse n'est autre que Marie Madeleine. Sœur cadette de Marthe et de Lazare, dont les parents possédaient de grands biens à Jérusalem, à Béthanie et à Magdalum ou Magdala, Marie était née dans cette dernière ville. Au moyen âge la tradition indiquait encore la maison qui fut son berceau. Du lieu de sa naissance elle était appelée Marie Madeleine ou Marie de Magdala. On croit aussi que ce surnom, qu'on donnait rarement aux femmes, était un titre de noblesse. En tout cas il donne lieu de croire que Marie occupait un rang distingué dans le pays.

IV

Or, Magdalum était une ville située dans une riante position sur les bords de la mer de Galilée, à une demi-lieue environ du lac de Génésareth, et non loin de Bethsaïde et de Capharnaüm, où le Sauveur avait coutume de prêcher. Bordé au nord et au couchant par une fertile plaine, Magdalum était entouré de fortes tours et de hautes murailles, qui le rendaient presque imprenable. C'est au point que les troupes du roi Agrippa n'osèrent pas même en faire le siège. Il y avait encore du temps des croisades un fort très important. Aujourd'hui, lorsqu'on monte de Tibériade vers les ruines de l'ancienne Capharnaüm, on traverse, près de la capitale de la Galilée, un village composé de quelques huttes, et que les Arabes appellent El-Medschel : c'est l'ancienne Magdalum ; une multitude de sources chaudes coulent dans la contrée et se réunissent dans la rivière nommée Hittin. C'est là aussi

qu'était la fameuse source nommée Mirjam, où, d'après les rabbins, la sœur de Moïse fut guérie de la lèpre en s'y lavant, et qui avait conservé depuis une puissance merveilleuse.

V

Quoique privée de bonne heure de ses parents, Marie reçut, comme son frère et sa sœur, une éducation distinguée en rapport avec sa condition. Elle était douée d'un esprit vif et du plus heureux caractère, et avait une science parfaite des lettres hébraïques. Aux dons de l'esprit, elle joignait tous les charmes extérieurs. Sa taille était élevée, comme le prouve encore aujourd'hui un de ses pieds, précieusement conservé dans l'église de Saint-Celse, à Rome.

VI

« A quinze ans, dit un de ses anciens historiens, Marie brillait de la plus grande beauté. Mais comme l'éclat de la beauté s'associe rarement avec la chasteté, et que l'abondance des biens a coutume d'être l'ennemie de la continence, cette jeune fille, vivant dans les délices, commença, ainsi qu'il est ordinaire à cet âge, de se complaire en elle-même et de se laisser entraîner à l'ardeur de ses passions naissantes. »

VII

En garnison à Magdalum était un officier qui s'appelait Pandira ou Pandéra. Son nom se trouve une douzaine de fois dans le Talmud. Les plus anciens pères font mention de cet homme, et il est devenu tellement historique, qu'il est impossible de douter de son existence. Pandéra devint

pour Marie la pierre de scandale. « Le cœur de cette jeune fille, continue son vieil historien, s'égara dans une terre étrangère, et prit sa demeure dans l'amour passager du siècle. Loin de Dieu, elle eut bientôt dissipé les dons de la nature et ceux de l'éducation. »

Tel fut le retentissement de sa chute et la durée de ses désordres, qu'elle fut désignée dans la ville sous le nom de *la pécheresse : in civitate peccatrix.*

VIII

Cependant les principes de religion que Marie avait reçus devinrent, après quelque temps de coupables folies, une source de remords. La grâce qui travaillait son cœur fit naître une occasion de retour. Expliquons, pour la bénir, la conduite du Bon Pasteur à l'égard de la brebis égarée. Quelques lignes avant de raconter la conversion de Marie, l'Évangéliste rapporte la résurrection du fils de la veuve de Naïm. Naïm était une petite ville de Galilée, peu éloignée de Magdalum. Marie s'y trouvait, lorsque Notre-Seigneur ressuscita le jeune homme qu'on portait en terre. Avec une foule d'autres, elle fut témoin du miracle. Le malheureux jeune homme était mort dans le péché. Il avait vu les supplices de l'enfer. Rendu à la vie, il devint un prédicateur qui jeta l'épouvante dans l'âme de tous ceux qui l'entendirent, et sa mort fut pour plusieurs le principe de la vie éternelle.

IX

De ce nombre fut la jeune princesse de Magdalum, que la crainte et la confiance conduisirent aux pieds du Sau-

veur (1). Dans sa miséricordieuse sagesse, le Bon Pasteur voulut se trouver sur le chemin de la brebis égarée. Immédiatement après la résurrection du jeune homme, il se dirigea vers Magdalum et accepta l'invitation d'un pharisien nommé Simon. Ménagée par la Providence, cette invitation l'y retint une partie de la journée.

Le bruit de son arrivée se répandit d'autant plus vite que Magdalum et Tibériade, sa voisine, étaient remplies d'étudiants ; car elles étaient célèbres par leurs écoles et par les rabbins qui les dirigeaient ou qui les avaient fréquentées. Tout le monde disait : « Le grand prophète qui a ressuscité le jeune homme de Naïm est ici, il dîne chez Simon. C'est un homme saint et bon, doux et miséricordieux, accessible aux petits et même aux pécheurs. » Quelques-uns ajoutaient : On dit que c'est le Fils de Dieu, le Christ attendu.

X

La jeune pécheresse n'est pas la dernière à apprendre la nouvelle qui remplit la ville ; un trouble salutaire s'empare de son âme. Messager de la grâce, ce trouble devient tout à coup lumière, résolution, courage. Lumière : Marie voit la profondeur de l'abîme dans lequel elle est tombée. Résolution : avec la vivacité naturelle de son caractère, Marie se décide sur-le-champ à briser ses chaînes. Courage : Marie a mesuré les obstacles, les fausses hontes, les humiliations qui se dressent devant elle : rien ne l'arrête. Elle se lève, prend un de ses vases à parfum, et le remplit des aromates les plus précieux.

(1) « Post resurrectionem adolescentis, convivium factum est in domo Simonis Leprosi, ubi Magdalena permota novitate miraculi cogitavit se subdere Christo, indigna beneficio ejus. » B. Simon de Cassia, *in Luc.* vii ; apud Orilia, *Vita del buono Ladr.*, 9, et Cor. a Lap. *in Luc.* vii.

Ces vases étaient ordinairement d'albâtre indien, sorte de marbre blanc, diaphane et veiné de diverses couleurs. On les préférait à tous les autres parce que les parfums s'y conservaient mieux. La plupart venaient de Tyr, où il s'en faisait un grand commerce. Dès son enfance, Marie usait de ces senteurs délicieuses, afin de multiplier ses jouissances et embellir ses attraits. Elle portait donc ce vase dans ses mains ; et dans sa poitrine, un autre d'un plus grand prix : c'était son cœur plein de repentir, d'amour et d'espoir.

XI

Sans s'occuper de ceux qu'elle rencontre ou qui la regardent, elle traverse les rues de la ville et se dirige vers la demeure de Simon. Sans être invitée, sans être attendue, elle entre précipitamment dans la salle du festin. Là, se trouvaient, vêtus de leurs robes blanches et accoudés sur leurs lits de table, les personnages les plus graves de la ville, des connaissances, peut-être quelques-uns de ses parents. Qu'on se figure l'étonnement des convives à l'apparition soudaine de la jeune pécheresse. Tous en furent surpris ou indignés, excepté celui qui avait le secret de cette démarche et dont la miséricorde l'avait provoquée. Personne n'en fut plus scandalisé que Simon. Toutefois, avant de manifester son mécontentement, il attend ce qui va se passer.

XII

Déjà Marie est auprès de son libérateur, la brebis auprès du berger. Prosternée à ses pieds, elle les arrose de ses larmes, les couvre de ses baisers et les essuie avec ses cheveux. Pourquoi tout cela ? Dans ce que fait Marie reparait l'antiquité tout entière. La chaussure des anciens n'était pas

la même que la nôtre, elle se composait de simples semelles rattachées sur le pied par des courroies. Généralement, pour les hommes, du moins dans les pays chauds, les jambes étaient nues, il est facile de comprendre le besoin qu'ils avaient de se laver les pieds lorsqu'ils arrivaient de voyage.

Aussi, le premier acte d'hospitalité était de laver les pieds des hôtes : c'était l'office des serviteurs. Notre-Seigneur lui-même daigne le remplir à l'égard des apôtres lorsqu'ils furent arrivés à Jérusalem pour célébrer la Cène. L'Eglise Romaine, qui ne laisse rien perdre ni des leçons ni des exemples du Sauveur, lave encore aujourd'hui les pieds des pèlerins venus à la ville sainte pour assister aux fêtes de Pâques.

XIII

Marie essuie avec ses cheveux les pieds du Sauveur : autre souvenir de l'antiquité ; c'était chez les anciens un signe de servitude et l'occupation des femmes esclaves, de laver les pieds de leurs maîtres et de les essuyer avec leurs cheveux, que pour cela elles portaient très longs. Dans quelques parties de l'Inde, le même usage subsiste encore. En s'y conformant, Marie témoignait à Jésus qu'elle lui était entièrement soumise et qu'elle se consacrait à son service.

Pour comprendre l'héroïsme de cette action, il faut savoir que c'était un grand opprobre pour les femmes juives de se découvrir la tête et de laisser tomber leurs cheveux, excepté dans un grand deuil. Cela venait en partie de l'usage où était le prêtre de délier le bandeau qui attachait les cheveux de la femme soupçonnée d'avoir violé la chasteté, et, en conséquence, condamnée à boire de l'eau amère.

Mais Marie abîmée dans la douleur ne savait plus trop ce qu'elle faisait. Accablée par le repentir de ses fautes, elle s'est

jetée, comme une pécheresse publique, aux pieds du Sauveur ; et détachant elle-même les tresses de sa chevelure, elle s'en sert pour essuyer les larmes dont elle a inondé les pieds de Jésus, après s'en être servie pour séduire et captiver les cœurs. Oubliant la vanité et s'oubliant elle-même, elle veut en quelque sorte goûter la honte et l'opprobre, dans les objets mêmes où elle a goûté les faux charmes du péché.

XIV

Marie s'est déclarée publiquement la servante et l'esclave de son libérateur. Cette première déclaration en appelait une autre. L'esclave n'était propriétaire de rien. Lui-même, avec tout ce qui avait pu lui appartenir, était la propriété de son maître. Prenant alors son vase de parfum, symbole de tout ce qu'elle a de plus précieux et de plus aimé, Marie le répand sur les pieds du Sauveur. Elle n'ose encore, comme elle aura le bonheur de le faire plus tard, le répandre sur sa tête sacrée. Ici encore elle se conformait à une coutume dont la signification n'échappait à personne.

Dans les festins de noces on répandait des parfums sur la tête du rabbin qui y présidait. C'était une marque d'honneur et comme un témoignage public de l'alliance qui venait de se former. Marie prenait pour époux son Sauveur, et célébrait son union spirituelle avec lui. Son action rappelle un autre fait de l'antiquité.

XV

Ce n'était pas seulement dans les festins de noces, mais encore dans les repas un peu solennels que les anciens faisaient usage de parfums. Nous voyons les Perses, les Juifs, les Grecs, les Romains invariablement fidèles à cette cou-

tume. Corriger l'odeur des mets par l'arome des parfums, combattre les fumées du vin et les empêcher de troubler le cerveau ; provoquer la gaieté des convives, et flatter tous les sens à la fois dans une action qui, par la manducation, met l'homme en rapport direct avec Dieu, principe de toute félicité. Tel était leur but, car chez eux les repas étaient tenus pour une chose mystérieusement sainte. Ce but sans doute était souvent faussé. Il n'en est pas moins vrai que l'usage en soi n'avait rien que de légitime.

En s'y conformant, Marie non seulement rend honneur à son divin Maître, mais encore elle lui procure une sainte joie ainsi qu'aux témoins de son bonheur. Par l'acte qu'elle accomplit elle proteste au Sauveur que désormais son cœur sera un vase pur, diaphane, précieux comme l'albâtre, d'où l'amour fera incessamment couler les parfums exquis des plus héroïques vertus.

XVI

En se prosternant aux pieds du Sauveur, en les lavant avec ses larmes et les essuyant avec ses cheveux, Marie ne faisait donc rien d'étrange. Ce qui l'était au dernier point, c'était de répandre son parfum sur les pieds du divin convive. Il était tout à fait inusité d'oindre les pieds avec des parfums, surtout avec du nard franc, qui était d'un très grand prix. On ne trouve le fait que chez quelques sybarites Athéniens. Complètement inconnu chez les Juifs, cet usage ne l'était pas moins à Rome même, où tous les genres de voluptueuse mollesse étaient si répandus au temps de Notre-Seigneur. Les Césars, maîtres du monde, l'ignoraient comme les simples citoyens (1).

(1) « Nec de imperatoribus ipsis, pedes eorum unguento ungi, solitos legimus. » Baron., an. 32, n. 26.

XVII

Ce qui dut mettre le comble à l'étonnement des convives, fut de voir la jeune pécheresse apportant le parfum le plus rare, dans un vase du plus grand prix, et le versant avec abondance sur les pieds du Sauveur. Au témoignage d'Hérodote un vase d'albâtre rempli de parfum était un cadeau royal. Le vieil historien raconte que Cambyse, roi de Perse, un des plus puissants monarques du monde, envoya, entre autres présents, au roi d'Ethiopie un vase d'albâtre, rempli de parfum. D'où l'on peut conclure que Marie était très riche, puisque plusieurs fois elle honora le Sauveur de cette sainte et royale prodigalité (1).

XVIII

Si les convives étaient étonnés de ce qu'ils voyaient, Simon en était indigné. Chez lui, au milieu de son festin, en présence des personnages les plus respectables, une pécheresse publique osant se présenter et se voyant accueillie avec bonté par le grand prophète, en l'honneur de qui le festin était donné : ce spectacle était un scandale qui le faisait murmurer en lui-même. Par respect pour l'assemblée, n'osant manifester ses sentiments, il se disait tout bas : Je me suis trompé. Si le personnage que j'ai invité était prophète, il saurait quelle est cette femme qui le touche, car c'est une pécheresse.

(1) « Ex quibus omnibus facile intelligere quisque potest, hanc mulierem opulentissimam fuisse, quæ sæpe tanti pretii ad unctionem Domini unguentum sic liberaliterque fuderit. » Id., 29.

XIX

Pénétrant la pensée de Simon et tout en tenant ses regards attendris sur l'humble pénitente, Notre-Seigneur prit la parole et, s'adressant à Simon, il lui dit : « Simon, j'ai quelque chose à vous dire. » Celui-ci, abaissant son orgueil de pharisien et comme s'il n'eût pas murmuré, s'empressa de répondre : « Maître, parlez. — Un créancier, reprend Jésus, avait deux débiteurs. L'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante seulement (1); et comme ils ne pouvaient le payer ni l'un ni l'autre, il leur remit à tous deux leur dette. Dites-moi lequel des deux l'aimera davantage? »

XX

Comme l'insensé qui tresse un filet pour s'y faire prendre, Simon, sans penser que c'est à lui que s'applique la parabole : « J'estime, dit-il, que c'est celui à qui le créancier a remis la plus grosse somme. — Vous avez parfaitement jugé, » reprend le Sauveur. Aussitôt rappelant par ordre les devoirs de l'hospitalité : l'ablution, l'essuiement, l'onction et le baisement de ses pieds divins, autant de devoirs accomplis par Marie, il reproche doucement à Simon, en suivant la même énumération, l'oubli des mêmes devoirs, puis il conclut en ajoutant : « Je vous le dis, Simon, il lui a été remis beaucoup de péchés parce qu'elle a beaucoup aimé; et il dit à la femme : Vos péchés vous sont remis; allez en paix. »

(1) Ces deux sommes équivalent la première à 250 fr. et la seconde à 25 francs environ.

XXI

Rassurée par ces douces paroles, Marie se relève transformée. Aux larmes d'un repentir héroïque, se joignent, pour inonder son visage, les larmes d'un amour plus fort que la mort. Elle rentre dans sa maison, mais c'est pour la quitter. Sa maison, sa patrie sont désormais les lieux où sera son libérateur. Le suivre partout, entendre sa voix, conserver dans le plus intime de son cœur chacune de ses divines paroles, lui prodiguer, ainsi qu'à ses apôtres, les soins les plus dévoués : tels seront désormais son bonheur et sa vie.

XXII

Quel âge avait Marie de Magdalum, lorsqu'elle se convertit et devint par son inaltérable et héroïque dévouement une des plus belles figures de l'Évangile ? A défaut de dates précises, il faut s'en rapporter à la tradition, qui nous apprend que Lazare était moins âgé que Notre-Seigneur, et que Marie était sa sœur cadette. Or Marie se convertit dès le commencement de la prédication du Sauveur : elle pouvait donc avoir de vingt-sept à vingt-huit ans lorsqu'elle revint à Dieu.

XXIII

Avec la vie nouvelle de Marie de Magdalum commence à se développer la mission chrétienne de la femme. Désormais, rien de grand ne se fera dans l'Église, sans que la femme y soit mêlée. Cause active de la chute, il faut qu'elle le soit du rachat. Vierges ou pécheresses, toutes les filles d'Eve doivent devenir des instruments de salut : leur réhabilitation,

même temporelle, est à ce prix. Le divin Maître, deux fois Rédempteur de la femme, lui fait comprendre cette salutaire obligation en appelant Madeleine à sa suite.

En Judée, comme en Galilée, dans les villes comme dans les bourgades que Jésus honore de sa présence, apparaît l'héroïne de l'amour pénitent; elle s'y trouve en compagnie de la Sainte Vierge, inséparable de son fils; de Jeanne, femme de Chusa, intendant d'Hérode Antipas, tétrarque de Galilée; de Suzanne, noble et pieuse matrone guérie par Jésus, et de plusieurs autres saintes femmes que l'admiration et la reconnaissance enchaînaient aux pas du divin Rédempteur. Triomphe vivant de la miséricorde, Madeleine, par sa présence, rassure les pécheurs et les attire au bon Maître.

XXIV

Spectacle ravissant ! Le Créateur du monde, celui qui est la splendeur du Père, descendu sur la terre, voyage parmi les hommes, au milieu de deux grands luminaires, dont la brillante lumière continue d'éclairer les pèlerins de la vie. « Dieu, dit saint Grégoire le Grand, a placé au firmament de l'Église deux grands luminaires, deux Maries : Marie, mère du Sauveur ; et Marie, sœur de Lazare. La première, *luminaire majeur*, afin de présider au jour, c'est-à-dire afin d'être le modèle et la protectrice des âmes innocentes ; la seconde, *luminaire mineur*, afin d'éclairer pendant la nuit et d'être le modèle et la protectrice des âmes pénitentes (1). »

XXV

De concert avec ses illustres compagnes, Madeleine pour-

(1) S. Greg., apud B. Albert. Magn., *in Luc.*, c. viii.

voit aux besoins du Sauveur et des Apôtres. Glorieuse mission de la femme que nous voyons se perpétuer dans les différents siècles de l'Église. Ainsi, à Rome, sainte Plautille, sainte Flavie Domitille, sainte Lucine, sainte Priscille, sainte Pudentienne, sainte Praxède et tant d'autres grandes chrétiennes, pourvoient avec un pieux dévouement aux besoins de saint Pierre, de saint Paul, de saint Clément, de saint Pie, de saint Caius, de saint Marcel et des autres pontifes, sans oublier les membres de leur clergé.

XXVI

Quant à Madeleine, d'une famille opulente, son bonheur était d'offrir l'hospitalité au Fils de Dieu. Plusieurs fois il lui fut donné de le recevoir, avec son frère et sa sœur, soit à Magdalum, soit à Béthanie. Toujours le Sauveur lui paie son hospitalité par une de ces paroles, mille fois plus précieuses que l'or, et qui révèlent tout ensemble l'éminente vertu de Marie et la divine tendresse dont elle était l'objet.

Ainsi, lorsqu'après la Transfiguration Notre-Seigneur se mit en marche pour Jérusalem, elle le reçut à Magdalum (1). Dans cette circonstance Marie mérita d'entendre de la bouche du divin Maître cet éloge qui retentira dans tous les siècles : Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point enlevée. Cette meilleure part était son union intime avec son Dieu, fondée sur l'oubli absolu des créatures et d'elle-même.

XXVII

Quelques jours avant la Passion, elle eut encore le bonheur de le recevoir à Béthanie. Un grand festin lui fut donné,

(1) Quelques-uns disent à Béthanie. :

soit dans la maison de Lazare et de ses sœurs, comme dit saint Chrysostome, soit chez Simon le Lépreux, l'ami de la famille. Écoutons le récit des évangélistes. Le sixième jour avant la Pâque, qui correspond à notre samedi avant le dimanche des Rameaux, Jésus vint à Béthanie où était Lazare qu'il avait ressuscité. Le Sauveur comptait beaucoup d'amis à Béthanie, et c'est au milieu d'eux qu'il voulut passer les derniers jours de sa vie mortelle.

XXVIII

A peine fut-il arrivé qu'on lui prépara un souper. Au nombre des convives était Lazare, buvant et mangeant comme tout le monde, prouvant ainsi la vérité de sa résurrection et la divinité de Jésus. Fidèle à sa vocation de charité, Marthe servait à table, Madeleine partageait la même faveur.

Le ministère de ces deux illustres sœurs, transformées en servantes pour servir à table le Verbe incarné, rappelle les nobles dames de Briançon qui, pour avoir le bonheur d'approcher le vicaire de Jésus-Christ, Pie VI, prisonnier du Directoire, se costumèrent en cuisinières et en femmes de chambre, afin de pouvoir déposer aux pieds de l'auguste vieillard l'hommage de leur dévouement et recevoir sa bénédiction.

XXIX

Vers le milieu du festin de Béthanie, paraît Madeleine portant dans ses mains un précieux vase d'albâtre plein d'un parfum exquis. Ce parfum était du nard de premier choix, par conséquent d'un prix très élevé. Double preuve de la richesse de Madeleine et de sa famille, ainsi que de son res-

pectueux attachement pour le Sauveur. On sait que le nard est un petit arbuste propre à la Syrie et à l'Inde, de couleur jaune, très feuillé, très odorant et doué de propriétés médicinales. Les baies et les feuilles de cet arbuste macérées ensemble donnent un parfum délicieux.

XXX

Le vase de Madeleine en contenait une livre : il était à l'état liquide, afin de servir à l'usage auquel il était destiné. Madeleine s'approche respectueusement du Sauveur, comme elle avait fait à Magdalum, trois ans auparavant. Elle brise son vase et le répand non plus sur les pieds, mais sur la tête adorable de Jésus. Par crainte de l'évaporation, les vases à parfum étaient si bien fermés qu'on ne pouvait plus les ouvrir : on devait les briser. Cette opération nécessaire était très facile. Quoique d'albâtre, les vases à parfum étaient si minces que le plus petit coup d'un corps solide suffisait pour les briser, comme nous brisons une feuille de verre.

Toute la salle du festin et même toute la maison furent embaumées de l'odeur du parfum. Saint Augustin fait remarquer qu'à Magdalum Marie se contente de répandre le parfum sur les pieds du Sauveur : c'est la timidité respectueuse de la pénitence. A Béthanie, elle le répand sur la tête du Sauveur ; c'est la sainte familiarité de la charité parfaite.

XXXI

Au lieu de se réjouir des honneurs rendus à son bon Maître, Judas s'en indigne. Sans respect pour le Fils de Dieu, sans égard pour les convives, il se permet de dire tout haut : « Pourquoi cette perte ? ce parfum aurait pu être vendu plus

de trois cents pièces d'argent et donné aux pauvres. » Les pauvres l'inquiétaient peu. Avare et voleur, il aurait voulu avoir l'argent dans la bourse commune, afin d'en faire son profit personnel.

Sans sortir de sa mansuétude ordinaire, le Sauveur en prend occasion de faire hautement l'éloge de Madeleine. Il blâme son indigne apôtre, et lui donne une leçon qui peut servir à tous ses imitateurs. « Pourquoi, dit-il, affligez-vous cette femme ? ce qu'elle vient de faire pour moi est une bonne œuvre, car vous avez toujours des pauvres avec vous, mais vous ne m'avez pas toujours. En répandant ce parfum sur mon corps, cette femme l'a fait en vue de ma sépulture. Je vous le dis en vérité, partout où cet évangile sera prêché dans tout l'univers, on racontera à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire. »

XXXII

Toutes les générations proclameront encore d'autres actions de Madeleine, non moins glorieuses. Celui qu'elle a suivi pas à pas depuis plusieurs années, celui à qui elle vient de donner une marque si éclatante de sa respectueuse affection, celui qu'elle aime mille fois plus qu'elle-même, son bon Maître est entre les mains de ses bourreaux. Après les angoisses de la Sainte Vierge, pendant la passion, les plus grandes, on peut l'affirmer sans crainte, furent celles de Madeleine. Mais ces angoisses n'ôtent rien à son courageux dévouement. Elles le font au contraire briller avec plus d'éclat.

Jésus chargé de sa pesante croix traverse les rues de Jérusalem : Madeleine le suit. Jésus est au Calvaire, élevé sur la croix : Madeleine est là debout, immobile, ne craignant rien, ne voyant rien, n'entendant rien, crucifiée avec son bon Maître ; et pour lui donner une dernière marque de ten-

dresse, tenant compagnie à la sainte Vierge, placée avec elle à dix-huit pas de la croix.

XXXIII

Tout est consommé ; mais pour l'amour de Madeleine tout n'est pas fini : celui qu'elle a aimé vivant, elle l'aimera mort. Rentrée dans sa demeure, elle passe la nuit avec ses nobles compagnes, à préparer des aromates, pour embaumer le corps de son divin Maître. Au gré de son amour, le jour ne paraît pas assez vite. Elle devance l'aurore, et à la tête des saintes femmes elle se hâte d'arriver au sépulcre.

Au lieu de Jésus, elle trouve deux anges qui lui disent : Celui que vous cherchez n'est plus ici : il est ressuscité. Mais où est-il ? et elle se met à pleurer. Sans se faire connaître, le Sauveur lui apparaît et lui dit : Femme, pourquoi pleurez-vous ? qui cherchez-vous ? Elle, croyant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis et je l'emporterai. Elle ne nomme pas celui qu'elle cherche, son amour lui persuade que tout le monde doit le savoir. Cet amour double ses forces, et, faible femme, elle veut emporter son bon Maître.

XXXIV

Avec un accent d'ineffable tendresse, le Sauveur lui dit : Marie. Inondée de bonheur, Marie lui dit : Rabboni, mon Maître, c'est vous ! Elle tombe à ses pieds, et comme à Magdalum et à Béthanie, elle veut les embrasser et les arroser de ses larmes brûlantes. Elle ne veut plus le quitter. Mais le Sauveur lui fait comprendre qu'il est entré dans sa vie glorieuse ; qu'elle est encore sur la terre, et que dans l'éternité seulement elle lui sera inséparablement unie. Il lui dit

donc : Ne me touchez pas : *Noli me tangere*. Mais pour lui laisser un signe éternel de son amour et un gage de son bonheur futur, en lui disant : *Ne me touchez pas*, le bon Maître touche le front de Madeleine de son doigt divin.

XXXV

Or, en 1497, lorsqu'on ouvrit le tombeau de la sainte, on trouva la tête entièrement dépouillée de ses chairs, excepté la partie du front touchée par le Sauveur. On vit clairement la peau devenue brunâtre, et sur la peau deux enfoncements, formés par l'attouchement de deux doigts. L'un est plus profond et plus visible que l'autre, et sous la peau, la chair conserve une partie de sa blancheur.

Où se trouve le tombeau de l'illustre sœur de Lazare, l'espoir éternel de toutes les pécheresses et le modèle admirable de toutes les pénitentes ? Pour le dire, il faut raconter la vie de Madeleine depuis la résurrection du Sauveur.

XXXVI

La première des saintes femmes venues au sépulcre, et favorisée de l'apparition de son bon Maître, Madeleine devint l'ardent apôtre de sa résurrection. C'est elle qui l'annonça à saint Pierre, à saint Jean et par eux à tous les disciples. Quoi qu'il en soit des autres mystères qui s'accomplirent pendant les quarante jours qui séparent la résurrection du Sauveur de son ascension, il est certain que Madeleine se trouva avec Jésus le jour où il remonta au ciel.

Avant de les quitter le bon Maître voulut revoir une dernière fois ceux qu'il avait tant aimés. Ses fidèles amis, au nombre de cent vingt, étaient réunis à Jérusalem dans la maison de Jean-Marc, cousin de saint Barnabé. Comme

ils faisaient tous ensemble une fraternelle agape, Jésus apparut dans la salle du festin, se mit à table avec eux et il mangea, afin de prouver une dernière fois par cette action la réalité de son corps.

XXXVII

Ce fut un jour d'ineffable allégresse, celui où eut lieu ce repas digne d'être conservé dans la mémoire des siècles. Avec Jésus étaient à table sa glorieuse Mère, la Reine des anges et des hommes, les douze apôtres, Marie Madeleine, Marthe, Lazare, Marie Cléophas, Salomé, Jeanne et Suzanne. Le repas terminé, Jésus se leva, et suivi de ces heureux convives il se dirigea du côté de Béthanie, petite ville à une demi-lieue environ de Jérusalem, au pied de la montagne des Oliviers. D'une dernière visite il voulut honorer ce lieu, où tant de fois il avait reçu l'hospitalité, et ceux de qui il l'avait reçue.

XXXVIII

De là, il gravit avec eux le mont des Olives. Arrivé au sommet, il leur fit entendre cette voix divine que l'oreille humaine ne doit plus entendre qu'au jour du jugement général. Ses derniers adieux et ses dernières instructions donnés, il les bénit et s'éleva majestueusement dans les airs. Ils étaient, comme il a été dit, au nombre de cent vingt personnes. Fidèles à l'ordre du divin Maître, ils rentrèrent à Jérusalem et s'enfermèrent de nouveau dans la maison de Jean-Marc, dont le Cénacle, placé à la partie supérieure, leur servit de salle d'exercices pendant leur retraite.

Inséparable de la Sainte Vierge, Madeleine y était, avec elle Marthe sa sœur et les autres héroïnes du Calvaire. Sur

elles toutes descendit le Saint-Esprit au jour de la Pentecôte. Appelés à jouir du bienfait de la Rédemption, l'un et l'autre sexe devaient recevoir l'esprit de l'apostolat. Par eux, à son tour, le monde entier devait en ressentir la salutaire influence.

XXXIX

Pendant plusieurs années, Marie-Madeleine s'attacha à la très sainte Vierge, et la servit, dit Raban-Maur, avec un dévouement admirable ; elle vaquait avec elle à la contemplation, et avait part aux faveurs qu'elle recevait du ciel. La très sainte Vierge l'aimait à cause de l'affection qu'elle portait à son divin Fils, et des marques de bonté qu'elle en avait reçues. Les apôtres aussi honoraient Madeleine, parce que Notre-Seigneur l'avait honorée de sa présence peu après sa résurrection ; ils la proposaient au peuple comme un modèle de pénitence et une preuve du pardon que Dieu accorde aux pécheurs qui reviennent à lui (1).

XL

Mais dans les persécutions qui suivirent la mort de saint Etienne, Lazare, Marthe, Madeleine avec plusieurs autres furent arrêtés par les Juifs. Pour les faire périr loin des regards du peuple, on les conduisit à l'un des ports de la Palestine et on les jeta dans une barque, qu'on lança en pleine mer, sans rames et sans pilote. Avec Lazare, Marthe et Marie furent embarqués Marcelle leur femme de chambre, Marie Jacobé, Marie Salomé, Maximin, un des disciples, Joseph d'Arimathie, le noble décurion et d'autres encore, parmi les plus chers amis du Sauveur.

(1) Raban, *Vie de sainte Madeleine*, ch. xxxiv et xxxv.

Condamnés à une mort humainement certaine, ils ne périrent pas. Du haut du ciel le divin Maître se fit leur rameur et leur pilote. Comme ces graines d'automne que les vents dispersent aux quatre coins du ciel, et qui donnent naissance à de nouvelles plantes, les illustres exilés, conduits par la Providence, abordèrent aux côtes de Provence, à l'endroit où le Rhône se jette dans la Méditerranée.

XLI

Cet endroit, que la tradition n'a jamais oublié, est la pointe méridionale de la Camargue, appelée le *Gras d'Orgon*, près duquel est bâtie l'église de *Notre-Dame de la Mer* et la ville du même nom. Marie Jacobé et Marie Salomé se fixèrent au lieu du débarquement. Les autres membres de la colonie apostolique se rendirent à Marseille. En se séparant sans se diviser, leur but était de hâter la publication de l'Évangile, en attaquant l'idolâtrie sur plusieurs points à la fois.

Faute d'abri, Lazare et ses sœurs se logèrent sous le péristyle d'un petit temple abandonné, situé sur le rivage de la mer, devant le portique du grand temple de Diane. La piété des Marseillais a consacré ce lieu à jamais mémorable, en y bâtissant en l'honneur de sainte Madeleine une petite chapelle isolée, en face de l'église de la Major, au carrefour des *Treize Coins*. C'est à cet endroit que sainte Madeleine fit la première prédication de l'Évangile au peuple de Marseille, qui se rendait en foule au grand temple de Diane.

XLII

Bientôt, cette foule attirée soit par la nouveauté du spectacle, soit par le désir de sacrifier aux idoles, arriva en flots pressés autour du temple. Madeleine saisit avec empresse-

ment cette occasion de leur prêcher la foi et de leur parler de son divin Maître. La rare beauté de cette étrangère, la grâce de ses paroles, son éloquence saintement passionnée attirèrent l'attention; et, dès le premier jour, plusieurs demandèrent le baptême.

Le gouverneur de la ville vint lui-même au temple avec sa femme, afin de sacrifier aux dieux. Leur vue enflamme d'une nouvelle ardeur le zèle de sainte Madeleine, qui annonce hardiment la bonne nouvelle. Moins dociles à la grâce que les petits et les pauvres, ils écoutent et ne se convertissent pas. Mais la nuit suivante sainte Madeleine leur apparaît en songe, se plaint de leur incrédulité et leur reproche de laisser exposés à la faim et au froid les serviteurs du Christ, tandis qu'eux et leurs domestiques vivent dans l'abondance. Elle ajoute la menace de châtimens terribles, s'ils ne prennent soin des serviteurs du vrai Dieu.

XLIII

Le lendemain le gouverneur et sa femme, s'étant communiqué leur songe, s'empressèrent de pourvoir aux besoins de la sainte colonie. Eux-mêmes vinrent trouver sainte Madeleine qui eut la gloire de les convertir. Le peuple en foule suivit leur exemple. Les temples des idoles furent abandonnés ou détruits, et Lazare, devenu évêque de Marseille, prit soin de cette église naissante.

XLIV

Le règne de son cher Maître établi à Marseille, Madeleine partit pour de nouvelles conquêtes. Comme Notre-Seigneur avait confié la sainte Vierge à saint Jean, saint Pierre avait spécialement confié sainte Madeleine à saint Maximin, un

des soixante-douze disciples, embarqué sur la barque homicide. Maximin se rendit à Aix, alors plongée dans les plus épaisses ténèbres de l'idolâtrie; avec lui partirent sainte Madeleine, quelques-unes des saintes femmes et plusieurs autres disciples, entre autres Céliidonius, l'aveugle-né de l'Évangile.

XLV

Pendant que Maximin montrait ses lettres de créance en semant les miracles, Madeleine touchait les cœurs par ses douces paroles et par l'éminente sainteté de sa vie. A ces pauvres idolâtres, ensevelis dans tous les vices, elle se proposait comme un miracle vivant de l'infinie miséricorde. Par tous les genres d'éloquence elle leur prêchait son bon Maître. Ses sens, autrefois instruments d'iniquités, lui devenaient autant de moyens d'instruire et d'édifier.

XLVI

Au lieu des soins excessifs que, pendant sa première jeunesse, Marie donnait à sa personne, depuis sa conversion elle s'occupait si peu de son corps et des besoins de la vie, qu'elle oubliait même de seconder sa sœur, occupée à préparer le repas pour Jésus et ses disciples. Ce détachement surnaturel de tout ce qui est terrestre n'avait fait qu'augmenter avec son amour pour son bon Maître et son impatient désir de le rejoindre dans le ciel. Malgré les fatigues apostoliques, la nourriture de Madeleine était pauvre et presque nulle. Il en était de même de son vêtement, toujours décent et religieux. Ses saintes compagnes, qui l'aimaient d'une affection merveilleuse, pourvoyaient à ses nécessités.

XLVII

Cependant le Sauveur voulut que son illustre amie pratiquât, dans une perfection jusqu'alors inconnue, la vie contemplative, qui lui assurait la meilleure part. A quelques lieues d'Arles, entre Nice, Marseille, Avignon et la Méditerranée, est une montagne haute d'environ trois mille pieds au-dessus du niveau de la mer. De cette masse imposante, s'élançe une crête de rocher à pic d'environ mille pieds d'élévation, sur dix mille de large. Dans le cœur de ce rocher, et à plus de 2, 800 pieds de hauteur, s'ouvre une large et profonde grotte, en forme de four et dont l'ouverture regarde l'Occident.

XLVIII

On y arrive péniblement par des sentiers de création relativement récente. Devant l'ouverture de la caverne, un avancement de rocher forme un petit espace plein. A gauche en entrant et vers le milieu de la grotte, s'élève de quelques pieds un rocher oblong qui va s'abaissant vers l'intérieur de la grotte jusqu'au niveau du sol. Entre ce rocher et la grotte se trouve une belle source, très fraîche au toucher, très agréable au goût, qui ne tarit et qui ne déborde jamais.

XLIX

Lorsque le voyageur est parvenu à la grotte il se voit comme suspendu au milieu des airs à une élévation qui fait frissonner les personnes peu habituées à un pareil spectacle. De la grotte, on monte par un chemin pierreux, fort incommode, et bordé d'arbres, à une petite chapelle bâtie en

haut du rocher et sur le bord même. Ce rocher étant comme taillé à pic, le précipice qu'on a au-dessous, des deux côtés de la grotte, présente un aspect affreux.

La vue est à peine arrêtée par quelques arbustes qui se soutiennent péniblement dans les fentes du rocher, uniquement fréquenté par les hirondelles et par de nombreux oiseaux de proie. Plongé jusqu'au bas, le regard se trouve heurté par des masses énormes de pierres détachées de la montagne et entassées pêle-mêle les unes sur les autres. Dans la plaine on découvre une magnifique forêt dont les arbres séculaires présentent l'aspect d'une riante prairie ; et on ne peut se figurer que cet immense tapis de verdure soit formé par les cimes de chênes, d'ifs, d'érables d'une prodigieuse hauteur.

L

C'est dans cette montagne, au cœur de cet immense rocher, qu'est la grotte de sainte Madeleine. Cette grotte est appelée la *Sainte Baume*. Dans l'ancien langage, *baume* veut dire *grotte* ou *caverne*. La célébrité de la grotte a fait donner aussi le nom de Baume à la montagne même où elle est située. Comment Madeleine, étrangère au pays, découvrit-elle ce lieu sauvage et silencieux ? Comment, jeune encore, seule et délicate, put-elle parvenir à cette grotte d'un accès si difficile ? Il est bien évident qu'elle eut pour guide et pour appui le bon Maître dont la Providence voulait faire de Marie de Magdalum l'incomparable trophée de sa miséricorde et l'éternelle admiration des siècles.

LI

Une tradition aussi ancienne que le christianisme, et telle-

ment sûre qu'elle a passé dans la liturgie catholique, affirmait le séjour de sainte Madeleine à la Sainte-Baume, mais la manière dont le fait avait eu lieu demeurait inconnue. Ce fut vers le milieu du quatorzième siècle, que la sainte elle-même daigna la révéler : voici à quelle occasion. De temps immémorial la grotte était devenue un sanctuaire à miracles, vénéré du monde entier et visité par de nombreux pèlerins. Des religieux dominicains y demeuraient à tour de rôle, pour recevoir les visiteurs et leur donner les secours religieux.

LII

Un entre autres, plus vénérable encore par ses vertus que par son âge, le frère Elie s'y trouvait en 1330. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans, et avait passé la plus grande partie de sa vie au service de la sainte grotte. Un jour, comme des pèlerins étaient venus la visiter, le frère Elie, sentant l'heure de sa mort approcher, dit aux frères : Portez-moi chez moi ; il désignait ainsi la bienheureuse grotte : les pèlerins l'y suivirent. Lorsqu'il y fut, il s'appuya sur la pierre où sainte Madeleine avait coutume de prendre son repos et de vaquer à la contemplation, puis le bon vieillard raconta ce qui suit :

« Frères, le jour tant désiré de ma mort est arrivé. Ecoutez ce que je vais vous dire à la gloire de sainte Madeleine et pour votre salut. Désigné par l'obéissance au service de la Sainte-Baume, je vins dans ce désert, mais au bout d'un mois, l'horreur de ces lieux, la solitude profonde qui les entoure me causèrent un tel ennui que je résolus de les quitter.

LIII

« J'étais dans cette pensée, lorsque pendant la nuit le rocher me sembla se fendre en quatre ; au-dessous de moi je

vis l'abîme ; au-dessus, le ciel. Une sueur froide m'inonda et je crus que j'allais mourir de frayeur. Il ne me resta de forces que pour appeler sainte Madeleine à mon secours. Elle m'apparut aussitôt, le visage rayonnant de lumière, au point que je ne pouvais la fixer. Elle était couverte de ses cheveux, les bras nus et les pieds ornés de fleurs. — Inconstant, me dit-elle, c'est pour toi que la montagne vient de s'entr'ouvrir, pour toi que me voici ; et par moi, si tu veux, tu entreras dans l'éternelle vie. Tu as songé à me quitter ; écoute ce que je vais te dire et tu feras ce que tu désires.

LIV

« Tu sais que nous sommes arrivés à Marseille sur une barque conduite par la Providence. Lorsque Marseille et les environs eurent reçu la foi, il se fit autour de nous un tel concours que je songeai à m'éloigner du commerce des hommes ; enlevée par une force divine, je fus déposée à l'entrée de cette grotte ; lorsque j'eus regardé dans cette caverne, où il faisait moitié jour et moitié nuit, j'aperçus un dragon que *Marthe ma sœur tua plus tard*, et dont la vue me saisit d'une horreur inexprimable. Il était d'une taille énorme. Je vis aussi des vipères de toute espèce.

LV

« A mon aspect, le dragon et toute la multitude des vipères s'agitent et manifestent leur fureur par leurs regards et par leurs sifflements. Les vipères, s'appuyant sur leur queue, se dressent et remplissent de leurs têtes élevées toute l'étendue de la caverne. Mais ce qui me fit presque mourir de crainte, moi qui ne crains pas la mort, c'est le dragon, plus épouvantable à lui seul que tout son entourage. Mon bon Maître,

m'écriai-je, si vous ne venez à mon secours, je vais être dévorée ou mourir de peur.

« Le dragon retira sa tête, comme s'il ne faisait plus attention à moi; mais tout à coup il s'allonge, ouvre sa vaste gueule, bat des ailes et se précipite pour me dévorer. Déjà, il m'avait saisie, et ne pouvant plus parler, je dis du fond de mon cœur : Mon doux Jésus, mon amour, est-ce donc qu'après m'avoir comblée de tant de bienfaits, vous m'avez conduite seule et délaissée dans ce désert, pour me donner en pâture à ce dragon? A l'instant, un ange me retire de la gueule du dragon, en me disant : Votre foi vous a sauvée; puis, donnant un coup de pied au dragon, il lui dit : Sors d'ici et toutes les vipères avec toi.

LVI

« A ces mots, le dragon et toute sa troupe se précipitent du haut du rocher, et en volant et en sautant le dragon se dirigea vers le désert, où ma sœur Marthe en fit justice.

« L'ange qui me délivra était saint Michel. Il répandit dans la grotte une odeur délicieuse et une flamme qui la purifia de toutes les ordures des serpents, en sorte qu'elle fut désormais nette et embaumée. Ensuite, se tournant vers moi, il me dit : Madeleine, Celui que vous aimez et qui est toujours avec vous veut que vous arrosiez ce lieu de vos larmes, afin que vous soyez pour les siècles futurs un monument éternel de pénitence.

« Lorsque l'archange eut disparu, je regardai le lieu où je me trouvais, et voyant qu'il était inaccessible aux hommes, je me prosternai, les yeux baignés de douces larmes, et dis : Grâce vous soient rendues, Jésus mon amour, de ce que vous avez comblé mes vœux. Faites seulement jaillir une fontaine. Ma prière fut aussitôt exaucée, et autour de moi

je vis une multitude d'esprits bienheureux qui chantaient dans ma langue maternelle des hymnes de reconnaissance et d'amour à mon bon Maître.

LVII

« Depuis ce moment les anges m'ont tenu compagnie. Sept fois le jour ils m'élèvent si haut dans les airs que j'entends leurs célestes mélodies. Souvent mon bon Maître daigne me visiter dans l'éclat dont il brillait au Thabor. C'est pourquoi, frère Elie, je te conseille et te conjure de rester ici et d'y chanter les louanges de Dieu : c'est pour toi la voie de l'éternelle vie.

« Ayant ainsi parlé, continua le saint vieillard, la bienheureuse Madeleine disparut, et jusqu'à ce jour, qui est pour moi le dernier, j'ai tenu ces mystères cachés dans le secret de mon cœur. »

Environ une petite heure après ce discours, le saint vieillard expira. Aussitôt, comme pour rendre un témoignage et à la sainteté de sa vie et à la vérité de ses paroles, toutes les cloches suspendues aux parois du rocher se mirent à sonner d'elles-mêmes (1).

LVIII

Quatre circonstances de ce récit semblent demander

(1) Nous devons à la vérité de dire que cette révélation du frère Élie est rejetée par quelques-uns, mais, à notre avis, sans motifs suffisants : d'abord, en fait de traditions du moyen âge, de révélations et de miracles, que n'a-t-on pas rejeté ? or, de sérieuses recherches ont prouvé l'authenticité de la plupart de ces choses ; de plus, cette tradition rentre par son caractère dans l'ordre des faits certains de l'histoire de sainte Madeleine. Enfin, elle est acceptée par d'anciens et savants auteurs de la vie de notre sainte, qui la reproduisent en tout ou en partie. Nous citerons seulement le savant Priérat, dans la *Rosa aurea*, Surius, Reboul, Colombi, Cortez, etc.

quelques explications : l'existence du dragon ; le service de la Sainte-Baume confié aux religieux de saint Dominique ; l'élévation quotidienne de sainte Madeleine dans les airs et sa participation aux concerts angéliques ; la sonnerie spontanée des cloches de la chapelle.

La première, c'est-à-dire l'existence du dragon, sera élucidée dans la vie de sainte Marthe.

Voici les détails qui se rapportent à la seconde : ils sont trop glorieux à sainte Madeleine pour être passés sous silence. L'an 1279, Charles II, qui fut roi de Sicile, et comte de Provence, étant en guerre avec le roi d'Aragon, livra un combat naval dans lequel il fut vaincu et fait prisonnier. Conduit à Barcelone pour être mis à mort, il attendait dans une prison l'exécution de sa sentence. Dans cette extrémité, son confesseur, le frère Guillaume de Tonnais, de l'ordre de saint Dominique, lui conseilla de se vouer à sainte Madeleine.

LIX

« Elle a été, lui dit-il, l'apôtre d'un pays sur lequel vous régnerez, elle l'a illustré par sa pénitence et par sa mort. Elle vous viendra en aide. » Le prince conçoit aussitôt la plus ferme confiance à l'intercession de sainte Madeleine. Aux rigueurs de la prison il ajoute l'austérité du jeûne, se confesse, prie avec larmes et se recommande à la Bienheureuse. Voilà que la veille même de la fête de sainte Madeleine, pendant la nuit, il voit à ses côtés une dame d'une éblouissante beauté et qui l'appelle par son nom.

« Charles, lui dit-elle, vos prières sont exaucées ; levez-vous vite et suivez-moi. — Ayez pitié, dit le prince, de ma famille captive comme moi. — Suivez-moi, reprend la sainte : tous les autres viendront. » Ce qui eut lieu. Ayant fait quelques pas, la sainte s'arrête et lui dit : « Je suis Madeleine que vous

avez invoquée. Savez-vous où vous êtes maintenant ? — Sauf erreur, nous sommes encore dans les murs de Barcelone. — Vous vous trompez, vous êtes sur vos terres à une lieue de Narbonne. »

LX

Or, de Barcelone à Narbonne il y a plus de trente lieues. Charles, inondé de larmes, lui dit : « Madame, que puis-je faire pour reconnaître un si grand bienfait ? — Je vais vous le dire : Au temps d'une guerre (1) on retira mon corps de son tombeau ; on en mit un autre à sa place. Les ennemis emportèrent le corps placé dans ma tombe et le mien est encore dans l'endroit où il fut déposé. Rendez-vous sur les lieux et vous le trouverez aux signes que voici. Là, est un arbuste que vous suivrez jusqu'à sa dernière racine et vous verrez qu'elle sort de ma bouche. Là, est ma tête toute dépouillée de chair, excepté à l'endroit où le Sauveur du monde la toucha dans le jardin, lorsque je voulus embrasser ses pieds.

LXI

« Tous mes cheveux ont été consumés, excepté ceux qui touchèrent les pieds de mon divin Maître. Près de ma tête est une ampoule pleine de terre détrempee du sang de Jésus-

(1) Par cette guerre il faut entendre les ravages que les Sarrasins exercèrent en Provence, vers l'an 710. Leur fureur sacrilège détermina les religieux Cassianistes de Saint-Maximin, chargés alors de la garde des reliques de sainte Madeleine, à les retirer du tombeau d'albâtre où elles reposaient, et à les placer dans un autre tombeau, celui de saint Sidoine, évêque d'Aix après saint Maximin. Ils y mirent aussi une inscription écrite sur parchemin, dont nous parlerons bientôt.

Christ, que j'ai recueilli sur le Calvaire et que, en mémoire de mon Sauveur, j'ai gardé toute ma vie. Lorsque vous aurez trouvé ces choses, vous les traiterez avec honneur et vous confierez le lieu de ma mort et de ma pénitence à mes frères les Prêcheurs ; car moi aussi je fus prêcheuse et apôtre. *Ego enim prædicatrix et apostola fui.* » A ces mots elle disparut.

LXII

Sur ces entrefaites, le jour commençant à paraître, Charles aperçut la ville de Narbonne, et planta une croix à la place même où sainte Madeleine l'avait quitté. Cette croix fut appelée la *Croix de la Lieue*, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Afin de m'assurer de l'exactitude de ces intéressants détails, je me suis adressé à un savant prêtre de Narbonne, M. Rogues, qui a bien voulu me répondre ce qui suit :

« La *Croix de la Lieue*, comme j'ai pu m'en assurer, est en fer, sur un petit piédestal en pierre, petite, sans inscription, sans ornementation. Probablement la croix actuelle a remplacé, au même lieu, la croix ancienne. Cette croix porte toujours le nom de *Croix de la Lieue* : on la trouve sur la route impériale de Narbonne à Perpignan, à quatre kilomètres environ de Narbonne, à l'embranchement du chemin qui, de la route impériale, conduit au hameau Dès-Pesquis, commune de Bages, arrondissement et canton de Narbonne (1). » — Ces détails nous ont été confirmés par M. Gardel, archiprêtre de Narbonne, qui ajoute : « En mémoire de sa délivrance, le comte Charles fit planter une croix qui existe encore, connue sous le nom de *Croix de la Lieue*. Elle est à quatre kilomètres de Narbonne sur la

(1) Narbonne, 20 septembre 1865. La croix de la Lieue doit son nom à la distance où elle se trouve de Narbonne.

route impériale de Perpignan. » — Lettre du 20 décembre 1865.

LXIII

Plus heureux qu'on ne saurait dire, Charles se rendit à Saint-Maximin, vers la fin de l'an 1279. Il fit faire des recherches dans l'église et dans la crypte où l'on savait que le corps de la sainte pénitente avait été autrefois inhumé par saint Maximin. Cette crypte avait été remplie de terre et de sable; l'entrée même en avait été murée, afin que les Sarrasins n'en soupçonnassent point l'existence.

On commença les fouilles dans les premiers jours de décembre. Le 9, Charles, voyant que les ouvriers ne trouvaient rien, ôta son manteau, prit une pioche et se mit à creuser une large fosse avec tant d'ardeur que la sueur inondait son visage.

LXIV

Son exemple ranima le courage des ouvriers, qui reprirent leur travail. Enfin on trouva dans le sable, au côté droit de la crypte, un tombeau de marbre; et aussitôt une odeur merveilleuse qui en sortit leur fit espérer qu'il contenait le corps de sainte Madeleine. Charles l'entr'ouvrit et vit la sainte pénitente; de sa bouche sortait un arbuste, comme elle le lui avait dit. Il ne put retenir ses larmes. Les assistants aussi pleuraient de joie.

Après que tous eurent vénéré ces saintes reliques, le prince fit refermer le sépulcre, qu'il scella de son sceau, voulant inviter les évêques de la Provence à en reconnaître l'authenticité, avant d'en faire la translation.

LXV

Les évêques se réunirent à Saint-Maximin le 18 décembre, sous la présidence de Bernard de Languisel, archevêque d'Arles, et de Grimeric de Vicedominis, archevêque d'Aix. Après qu'ils eurent reconnu que les sceaux étaient intacts, ils firent ouvrir le tombeau, et y trouvèrent le corps, auquel il ne manquait que la mâchoire inférieure.

En examinant attentivement les reliques, Charles découvrit un morceau de liège qui était creux et qui se brisa de vétusté dans sa main. Il en tira un petit rouleau de parchemin sur lequel était écrit : « L'an de la nativité de Notre-Seigneur 710, le sixième jour du mois de décembre, sous le règne d'Eudes, très bon roi des Francs, au temps des ravages de la perfide nation des Sarrasins, le corps de la très chère et vénérable sainte Marie-Madeleine a été transféré de son sépulcre d'albâtre dans celui-ci qui est de marbre, après qu'on en eut retiré le corps de Sidoine, parce que ce tombeau était mieux caché. »

LXVI

Le 5 mai suivant, Charles fit faire la translation solennelle du corps de sainte Madeleine, à laquelle il invita un grand nombre d'évêques, d'abbés, de religieux, beaucoup de princes et de seigneurs et les personnages marquants de son royaume.

Les sceaux ayant été levés, les prélats revêtus de leurs ornements s'approchèrent du tombeau pour en retirer les reliques. Ils découvrirent alors une boule de cire, à laquelle on n'avait pas encore fait attention, sans doute parce qu'elle était couverte de poussière. On la rompit, et on y trouva une

petite tablette de bois, enduite de cire, avec cette inscription : « Ici repose le corps de la bienheureuse Madeleine. »

Cette nouvelle preuve de l'authenticité des reliques remplit de joie les évêques, les princes et tout le peuple. On en dressa aussitôt un acte qui fut signé des archevêques de Narbonne, d'Arles, d'Embrun et d'Aix, et des évêques de Maguelone, d'Agde et de Glandèves. Cette charte fut également signée par le prince Charles.

LXVII

Outre l'odeur merveilleuse qui sortait du tombeau de sainte Madeleine, et dont parlent tous ses historiens, on remarque un autre prodige qui n'est pas moins attesté.

« On trouva, dit Bernard de la Guionie, que la langue de sainte Madeleine était encore inhérente à la tête et au gosier. Il en sortait une certaine racine, avec un rameau de fenouil assez long qui s'étendait en dehors : ce que ceux qui étaient présents admirèrent et virent clairement de leurs propres yeux ; et moi qui écris ces choses, j'en ai entendu souvent faire le récit, avec fidélité et dévotion, par plusieurs de ceux qui en furent témoins. Cette racine ainsi que le rameau furent ensuite divisés en plusieurs morceaux, que l'on honore en divers lieux comme des reliques. »

Le cardinal Cabassole ajoute que ce rameau était tout verdoyant ; ce qu'on lit aussi dans l'office de l'*Invention de sainte Madeleine*.

LXVIII

Enfin il y eut un troisième prodige dont furent témoins non seulement tous ceux qui assistèrent à la translation, mais tous ceux qui allèrent en pèlerinage à Saint-Maximin

pendant cinq siècles : c'est qu'à l'os du front de sainte Madeleine adhérait encore, comme elle l'avait dit au prince de Salerne, une petite portion de chair revêtue de sa peau, de l'épaisseur d'un demi-doigt, molle et de couleur rousse comme serait une chair morte. L'office de la translation de sainte Madeleine, qui fut composé peu après pour l'Église de Marseille, dit même que cette portion de chair semblait conserver encore quelque signe de vie (1).

Pour ne pas priver les pèlerins de la vue d'un prodige si étonnant, le prince Charles de Salerne, qui avait fait enfermer le chef de sainte Madeleine dans une châsse d'or, voulut que le masque en fût mobile, et qu'en l'ouvrant on pût voir, au travers d'un cristal, toute la partie antérieure de la tête.

LXIX

Le pape Boniface VIII eut la consolation de vénérer cette sainte relique, que le prince de Salerne devenu le roi Charles II lui porta à Rome avec les deux inscriptions trouvées dans le tombeau de sainte Madeleine, afin que le Pape pût juger de leur antiquité. Boniface remarqua que la mâchoire inférieure manquait à la tête de la sainte pénitente. Or on conservait dans la sacristie de la basilique de Saint-Jean de Latran une relique que l'on disait être la mâchoire inférieure de sainte Madeleine. Le Pape voulut savoir si c'était en effet celle qui manquait au chef apporté par Charles II. Ses ordres furent exécutés sur-le-champ. A l'arrivée des saintes reliques, le Pape et le roi se levèrent pour les vénérer,

(1) Dubreuil rapporte qu'en 1491 Louis de Beaumont, évêque de Paris, fit présent à l'église de Sainte-Madeleine dans la Cité, d'un fragment de la peau du front de sainte Madeleine, qu'il appelle le *Noli me tangere*, nom qu'on donne à cette relique à Saint-Maximin, où il l'avait obtenue.

et les ayant rapprochées l'une de l'autre, ils virent que la mâchoire inférieure s'adaptait parfaitement à la supérieure. Le Pape, admirant cette conformité parfaite, donna la relique de Saint-Jean de Latran au roi Charles, afin que le chef de sainte Madeleine fût désormais entier.

LXX

Le cardinal Cabassole qui rapporte ce fait ajoute qu'il le tenait de Robert, roi de Sicile, le fils et le successeur du roi Charles II : « C'est à moi-même, qui étais chancelier de son royaume, que ce prince, l'honneur de notre siècle, le raconta il n'y a pas longtems dans une conversation grave et sérieuse (1). »

Robert, qui fut surnommé le *Bon* et le *Sage*, était le frère de saint Louis, archevêque de Toulouse, fils aîné de Charles II, qui était lui-même neveu de saint Louis, roi de France.

Toute cette pieuse et royale famille avait une grande dévotion à sainte Madeleine. Charles d'Anjou, frère de saint Louis, avait envoyé d'Italie sa couronne pour qu'on la mît sur la tête de la sainte pénitente, qu'il prenait ainsi pour protectrice de son royaume. Charles II lui fit faire une admirable église achevée par son fils Robert, pour y placer les magnifiques reliquaires qu'il lui donna. Saint Louis de Toulouse lui laissa une partie de ses ornements dont il reste encore une chape, sur laquelle sont brodés en or, en argent et en soie, les principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur.

(1) « Mili cancellario regni sui retulit ille Robertus, etc. » *Monuments inédits*, t. II, p. 794.

LXXI

Boniface VIII et ses successeurs n'eurent pas moins de dévotion envers sainte Madeleine, dont ils enrichirent les sanctuaires de beaucoup de grâces et de privilèges. Les papes Jean XXII, Benoît XII et Clément VI firent même le pèlerinage de Saint-Maximin et de la Sainte-Baume. On nomme encore parmi les illustres pèlerins de ce temps sainte Brigitte, de la famille royale de Suède, qui vint à la Sainte-Baume avec le prince Ulfon son mari.

A la fin du xv^e siècle, un des plus savants hommes de cette époque, Sylvestre Priérat, vit très attentivement toutes les reliques de Saint-Maximin, dont il a laissé la description. La voici telle qu'on la trouve dans une très ancienne vie de sainte Madeleine.

LXXII

« Sylvestre Priérat, de l'ordre de saint Dominique, et maître du palais sacré, écrit en un sermon, que l'an 1497, il visita par dévotion la grotte où la Magdeleine fit pénitence, et ses saintes reliques, et dit qu'il veit sa tête, qui est fort grosse, laquelle n'avait qu'un peu de chair hallée et deseichée en la partie du front, où le Sauveur la toucha, quand il leur apparut après la résurrection, en laquelle chair les marques de deux doigts dont notre Seigneur la repoussa demeurèrent imprimées. Il dit plus, qu'on luy montra en une fiole de verre, une partie des cheveux dont elle essuya les pieds de notre Seigneur, et en une autre de la terre détrempee dans le sang de couleur entre rouge et noire, laquelle terre fut ramassée par Magdeleine le Vendredy Saint et au pied de la Croix : et que tous luy affirmèrent que tous les ans au mesme jour du Vendredy Saint, après qu'on a achevé de lire la

passion, ce qui est dans cette fiole boult comme si c'estoit du sang.

LXXIII

« On monstre aussi son bras et son corps, qui est en une châsse d'argent, dans un monastère de l'ordre de saint Dominique. Dieu a faict plusieurs grands et admirables miracles par l'intercession de cette glorieuse sainte, et bienheureuse pécheresse, lesquels on pourra voir en son histoire. Je n'en diray qu'un qui est rapporté par le susdit père Sylvestre, comme chose qui est toute certaine et notoire. » Ici l'auteur fait le récit de la miraculeuse délivrance de Charles II, tel que nous l'avons rapporté plus haut.

Puis, il continue en ces termes : « En reconnaissance d'un si grand bien-faict qu'il avoit reçu d'elle, le comte fit batir un beau monastère et bien renté, au lieu où estoient ses reliques sacrées, qu'il donna aux pères de l'ordre de saint Dominique : il fit aussi ailleurs des couvents du mesme ordre, auquel il estoit fort affectionné, et auprès de Narbonne, il fit planter une croix au mesme endroit où la Magdeleine le quitta, qui s'appelle *la Croix de la Lieue*. C'est ce qu'en dit Sylvestre Priérat, homme de très grande autorité, doctrine et religion (1). »

LXXIV

Le récit du frère Elie offre une troisième particularité, qu'il faut maintenant examiner : je veux dire l'élévation journalière de sainte Madeleine dans les airs et sa participation aux concerts des anges. D'abord, personne n'ignore

(1) Extrait de la vie de sainte Madeleine, dans une *Vie des saints*, fort ancienne, t. II, page 49, 2^e colonne. On la croit de Ribadénéira.

que le *planement* ou vol aérien se rencontre très souvent dans la vie des saints. On le trouve même dans l'histoire des anciens prophètes, comme Habacuc. Personne également ne peut ignorer que le démon, le grand singe de Dieu, a cent fois contrefait ce miracle par des prestiges analogues ! Témoin le fait de Simon le Magicien.

LXXV

Quant à l'élévation de sainte Madeleine, il n'y a pas de tradition plus constante et mieux autorisée que celle de ce fait merveilleux. Accréditée dès le cinquième siècle, elle se soutint à travers les âges et passa dans la liturgie de plusieurs Églises, vénérables par leur importance et par leur antiquité. Il suffit de citer Arles, Meaux, Spire, Mayence, tout l'ordre de saint Dominique, et plus que cela le Bréviaire de Rome, la Mère et la Maîtresse de toutes les églises.

LXXVI

Les leçons de l'office de sainte Marthe s'expriment ainsi : « Quant à Madeleine, accoutumée à vaquer à l'oraison aux pieds du Seigneur, elle fut transportée dans une vaste caverne, sur une très haute montagne, pour jouir de la meilleure part qu'elle avait choisie, la contemplation de la béatitude céleste. Elle y vécut trente ans, séparée de tout rapport avec les humains ; et pendant ce temps, chaque jour elle était élevée dans les airs par les anges, pour entendre les célestes concerts. »

Dans une bulle célèbre, le pape Eugène IV fait lui-même le récit de ces faveurs surnaturelles (1).

(1) « Balmæ loco... in quo sancta, post resurrectionem Christi, mira Dei dispensatione, triginta duobus annis in arcta solitudine cœlibem, cum

Enfin, saint François de Sales, résumant toute la tradition, s'exprime en ces termes : « Sainte Madeleine ayant l'espace de trente ans demeuré en la grotte qu'on voit en Provence, ravie tous les jours sept fois par les anges comme pour aller chanter les heures canoniques en leur chœur, enfin elle vint à l'église, en laquelle son cher évêque saint Maximin, la trouvant en contemplation, les yeux pleins de larmes et les bras élevés, il la communia ; et tôt après elle rendit son bienheureux esprit, qui, de rechef, alla pour jamais aux pieds de son Sauveur, jouir de la meilleure part, qu'elle avait déjà choisie en ce monde. »

LXXVII

L'élévation de sainte Madeleine dans les airs par la main des anges est un fait tellement accrédité dans l'Église, qu'il est devenu comme l'emblème caractéristique de cette illustre sainte. La plupart de ses images la représentent, non pas couchée dans sa grotte, mais soutenue en l'air par les anges. La plus curieuse est placée sur le chemin de la Sainte-Baume, à un demi-quart de lieue de Saint-Maximin. C'est un bas-relief fixé sur une colonne et du nom de la colonne appelé le *saint Pilon*, ou pilier. Le saint Pilon a été élevé en ce lieu, parce qu'on tient par tradition que sainte Madeleine, le jour de sa mort, fut transportée de sa grotte et déposée en ce lieu par les anges ; que de là elle se rendit au lieu appelé depuis Saint-Maximin, où, après avoir reçu la sainte Eucharistie, elle rendit son esprit à Dieu.

angelicis consolationibus et visitationibus ducendo vitam, pœnitentiam peregit, diebus singulis septies in aere, angelicis refectionibus cœlitus potiretur. »

LXXVIII

Reste la dernière particularité du récit du frère Élie, la sonnerie spontanée des cloches. Dans l'opuscule intitulé *l'Angelus au XIX^e siècle*, on trouve bon nombre de faits, d'une authenticité incontestable, qui donnent pleine croyance au récit du vénérable religieux. En Espagne, en Allemagne, à Rome, plusieurs fois les cloches se sont mises d'elles-mêmes en branle pour annoncer quelque grand événement dans l'ordre religieux, et même dans l'ordre social. Est-ce que Celui qui met en mouvement les astres du firmament a besoin de la main d'un sonneur pour ébranler une cloche ?

LXXIX

Cependant le bienheureux évêque Maximin déposa dans un beau sépulcre d'albâtre le très saint corps de Madeleine, après l'avoir embaumé avec différents aromates. Ensuite il construisit sur ces bienheureux membres une basilique d'une belle architecture. Ce tombeau se voit encore dans la crypte de sainte Madeleine, sous l'église de Saint-Maximin.

Il est intéressant de savoir ce que, après tant de siècles, sont devenues les précieuses reliques de la sainte la plus aimante et la plus aimée de Notre-Seigneur après la sainte Vierge, dont elle fut l'inséparable compagne ; la sainte en qui la générosité, l'ardeur, le courage furent à la hauteur de sa pénitence et des grâces miraculeuses dont elle fut favorisée. Pour satisfaire à ce légitime désir, je me suis adressé au vénérable curé de Saint-Maximin, gardien du tombeau de sainte Madeleine.

LXXX

Il a bien voulu me répondre : « Nous ne possédons en ce moment de l'illustre pénitente que le chef en entier, qui se trouve dans un parfait état de conservation. A ce chef tenait encore, il y a environ soixante ans, un morceau de chair de la largeur d'une pièce de deux francs, et que l'on désigne sous le nom de *noli me tangere*, parce que, d'après la tradition, ce serait le point du front de sainte Madeleine que notre divin Maître aurait touché, quand il lui adressa les paroles ci-dessus.

« Ce morceau de chair, qui adhéraît à la partie gauche de l'os frontal, est tombé depuis, et il a été placé dans un tube en verre dûment authentiqué. Nous possédons encore en entier l'os de l'avant-bras de la sainte (1). »

LXXXI

Que sont devenues les autres reliques ? Il est difficile de répondre, sinon qu'elles sont un peu partout. On conçoit que les différentes églises du monde se soient montrées avides de posséder quelque chose d'une sainte si admirable dans sa vie et, après sa mort, si puissante sur le cœur de son bon Maître. Nous-mêmes, nous Français, à qui Notre-Seigneur a daigné, de préférence à tous les peuples du monde, l'envoyer comme l'apôtre de notre patrie, adressons-nous à elle avec une confiance particulière ; prions-la surtout pour les pauvres pécheresses, afin que si elles ont eu le mal-

(1) Lettre du 19 décembre 1865.

heur de l'imiter dans ses égarements, elles aient le courage de l'imiter dans sa pénitence.

Pour les éléments de cette biographie, voir : M. Faillon, *Monuments de l'apostolat de saint Lazare*, etc., *passim*; Barthélemy, *Vies des saints de France*, t. I; Cornelius a Lapide, *in Joan.* xi, 37; *in Luc.* viii, 37; id., viii, 2; Sepp, *Vie de N.-S. J.-C.*, t. I, c. xxiii; Adrichome, *Descript. Terræ sanctæ*, p. 141, n. 66; Plutarque, *In convivialibus*, 3; Pline, lib. XXI, c. iii; lib. XIII, c. i; Sapiaientia, II, 7; Petrus de Natalib., lib. VII, c. cxxiv; saint Luc, c. ultim.; Baron., an. 32, n. 29; an. 35, n. 5; Manuscrit. Vatican.; *Recueil des antiquités et des monuments de Marseille*, p. 205; Lucius Dexter, *Chronique*, an. 41; Surius, *Vit. B. M. Magd.*; Pétrarque, *Poesia in Magd.*; Raban Maur, *Vit. B. M. Magd.*, etc., etc.

LAZARE

I

La biographie suivante est du plus grand intérêt pour les chrétiens en ce qu'elle donne la preuve éclatante de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On ne se lasse pas d'admirer la sagesse infinie avec laquelle fut amené le grand événement, qui sera le désespoir éternel des ennemis les plus opiniâtres du divin Thaumaturge. Écoutons les témoins oculaires.

II

« Il y avait, dit saint Jean, chapitre XI, un *homme* malade appelé Lazare, de Béthanie, où demeuraient Marie et Marthe sa sœur. Or, Marie était celle qui répandit des parfums sur le Seigneur, et lui essuya les pieds avec ses cheveux : et Lazare, alors malade, était son frère. Ses sœurs donc envoyèrent dire à Jésus : Celui que vous aimez est malade. Ce qu'entendant Jésus dit : Cette maladie ne va pas à la *mort*, mais elle est pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu en soit glorifié.

III

« Or, Jésus aimait Marthe, et sa sœur Marie et Lazare. Ayant donc entendu dire qu'il était malade, il demeura toutefois

deux jours encore au *lieu où il était*. Et après cela il dit à ses disciples : *Allons de nouveau en Judée*. Les disciples lui dirent : Maître, les Juifs cherchaient tout dernièrement à vous lapider, et vous retournez là ! Jésus répondit : N'y a-t-il pas *douze heures dans le jour* ? Si quelqu'un marche dans le jour il ne se heurte point, parce qu'il voit la lumière de ce monde. Mais, s'il marche dans la nuit, il se heurte, parce qu'il manque de lumière.

IV

« Il parla ainsi, et après il ajouta : Lazare notre *ami dort* : mais je vais pour le tirer de son sommeil. Les disciples lui dirent : Seigneur, s'il dort, il guérira. Or, Jésus avait parlé de sa mort ; mais ils crurent qu'il parlait du sommeil ordinaire. Alors donc Jésus leur dit clairement : Lazare est mort, et je me réjouis à cause de vous, de n'avoir pas été là, afin que vous croyiez. Mais allons vers lui. Sur quoi Thomas, appelé *Didyme*, dit aux autres disciples : Allons-y aussi, *afin de mourir avec lui*.

V

« Jésus vint, et trouva que Lazare était déjà depuis *quatre jours* dans le sépulcre. Or, Béthanie était éloignée de Jérusalem d'environ *quinze stades*. Il y avait là *beaucoup de juifs* venus pour consoler Marthe et Marie de la mort de leur frère. Quand Marthe apprit que Jésus venait, elle alla au-devant de lui ; mais Marie demeura dans la maison. Marthe dit donc à Jésus : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. Mais maintenant même je sais que tout ce que *vous demanderez à Dieu*, Dieu vous le donnera.

« Jésus lui dit : Votre frère ressuscitera. Marthe lui dit :

Je sais qu'il *ressuscitera à la résurrection du dernier jour*. Jésus lui répondit : Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, quand il serait mort, vivra, et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. Croyez-vous cela ? Elle lui dit : Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde.

VI

« Et ayant parlé ainsi, elle s'en alla, et appela sa sœur Marie *en secret*, disant : Le Maître est ici, il vous appelle. Ce que celle-ci ayant entendu, elle se leva *promptement* et vint vers lui. Or, Jésus n'était point encore entré dans le bourg ; mais il était au lieu où Marthe l'avait rencontré. Les Juifs donc qui étaient avec elle dans la maison et la consolaient, lorsqu'ils virent que Marie s'était levée et qu'elle était sortie, la suivirent disant : Elle s'en va au sépulcre pour pleurer.

« Quand Marie fut venue au lieu où était Jésus, l'ayant vu, elle se jeta à ses pieds, et lui dit : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. Lorsque Jésus la vit pleurant, et les Juifs qui étaient venus avec elle pleurant aussi, il *frémit en son esprit, et se troubla lui-même*. Et il dit : Où l'avez-vous mis ? Ils lui dirent : Seigneur, venez et voyez.

VII

« Et Jésus pleura. Les Juifs dirent : *Voyez comme il l'aimait !* Et quelques-uns d'entre eux ajoutèrent : Celui-ci qui a ouvert les yeux de l'aveugle-né ne pouvait-il pas faire aussi que cet homme ne mourût point ? Jésus donc, frémissant de nouveau en lui-même, vint au sépulcre. C'était une *grotte* et une pierre en fermait l'entrée. Jésus dit : Otez la pierre. Mais

Marthe, la sœur de celui qui était mort, répondit : Seigneur, il sent déjà mauvais, car il est mort depuis quatre jours. Jésus ajouta : Ne vous ai-je pas dit que si vous croyiez, vous verrez la gloire de Dieu ?

VIII

« Ils ôtèrent donc la pierre. Or Jésus, levant les yeux en haut, dit : Père, je vous rends grâces de ce que vous *m'avez exaucé*. Et je savais bien que vous m'exaucez toujours; mais je l'ai dit à cause de la multitude qui m'entourne, afin qu'elle croie que vous m'avez envoyé. Et ayant ainsi parlé, il cria à haute voix : Lazare, venez dehors. Et soudain le mort *sortit*, ayant les pieds et les mains liés de bandelettes et le visage enveloppé d'un suaire. Jésus leur dit : Déliez-le et laissez-le aller.

IX

« Or, plusieurs d'entre les Juifs qui étaient venus vers Marie et Marthe, et qui avaient vu ce que Jésus avait fait, crurent en lui. Mais quelques-uns d'entre eux s'en allèrent vers les pharisiens, et leur dirent ce que Jésus avait fait... Depuis ce jour-là ils cherchèrent ensemble à le mettre à mort. »

X

Afin d'être bien compris, chaque mot souligné de cette divine histoire demande une explication.

Un *homme malade*. Lazare était un jeune homme de trente ans, lorsqu'il fut ressuscité. Il avait donc environ trois ans de moins que Notre-Seigneur (1).

(1) « In traditionibus invenimus, quod triginta annorum tunc erat Lazarus quando est suscitatus. » Saint Eph. *apud Bar.* an. 34, n. 5.

Cette maladie ne va pas à la mort : c'est-à-dire à la mort ordinaire, sans autre résurrection que la résurrection générale à la fin du monde.

Jésus demeura encore deux jours *au lieu où il était*. Ce lieu était Bethabara, sur les bords du Jourdain. Après le message des sœurs de Lazare, Notre-Seigneur y resta deux jours. D'une part, il voulait prouver à la multitude qu'il était bien le Messie que Jean-Baptiste avait annoncé dans ce même lieu ; d'autre part, il voulait que la mort de Lazare fût si bien constatée, que le miracle de sa résurrection défiât tous les sophismes de l'incrédulité présente et future.

XI

Allons de *nouveau en Judée*. Il y avait environ deux mois que les Juifs avaient voulu lapider Notre-Seigneur, et les apôtres craignaient pour sa vie. Agissant en tant qu'homme, il s'était éloigné pour échapper à leur mauvais dessein ; aujourd'hui, agissant en tant que Dieu, il montre qu'il ne les craint pas.

N'y a-t-il *pas douze heures dans le jour*? Cette parole a un double sens : on était au mois de mars, vers l'équinoxe, époque où les jours ont douze heures. De plus, Notre-Seigneur voulait dire que le jour de sa vie mortelle n'était pas encore fini et qu'il pouvait sans crainte accomplir sa mission. Lazare notre *ami dort*. La mort n'est qu'un sommeil. Partout Notre-Seigneur et les apôtres tiennent à nous le rappeler. Nous l'avons montré dans notre ouvrage sur le *Cimetière au XIX^e siècle*.

XII

Thomas appelé *Didyme*. Ce mot signifie frère jumeau. On

croit qu'il fut donné à saint Thomas, parce qu'il était proche parent de Notre-Seigneur. Ce qui l'a fait penser, c'est l'amour courageux qu'il montre pour lui dans cette circonstance en disant à ses collègues : Allons-y aussi, afin que, s'il doit mourir, nous *mourions avec lui* (1).

Lazare était déjà dans le sépulcre *depuis quatre jours*. Lazare mourut le jour même où la nouvelle de sa maladie arriva à Notre-Seigneur. Le lendemain il fut enterré. Les deux jours suivants Notre-Seigneur se tint à Bethabara. Le quatrième jour, par conséquent, après la mort de Lazare, Notre-Seigneur se mit en chemin pour Béthanie.

XIII

La distance à franchir était d'environ dix lieues. Comme on allait à pied, elle ne fut point parcourue du même jour, et Notre-Seigneur arriva à Béthanie dans la matinée du cinquième jour. Sa divine sagesse l'avait ainsi réglé, afin que le miracle de la résurrection de Lazare fût accompli au grand jour, et en présence des nombreux témoins qui avaient pu facilement venir de Jérusalem. L'Évangile est donc d'une parfaite exactitude en disant que Lazare était enterré depuis quatre jours.

XIV

Béthanie était à *quinze stades* de Jérusalem : un peu moins de deux kilomètres; et *beaucoup de Juifs* étaient venus pour

(1) « Videtur Thomas hic dici Didymus, quasi gemellus frater Christi; talem enim se hic ostendit, dum pro Christo et cum Christo vivere et mori paratum se offert, ac alios ad id faciendum hortatur, dicens : « Eamus et nos, et moriamur cum eo. » Solent enim gemelli mutuo sese valde diligere. » Corn. a Lap. *in Joan.* XI, 16.

consoler Marthe et Marie : nouvelle preuve du rang distingué de leur famille.

Je sais que *tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous le donnera*. Ces paroles, disent les Pères, accusent une certaine faiblesse dans la foi de Marthe. Notre-Seigneur s'empresse de la perfectionner en répondant : Je suis, moi, la résurrection et la vie : c'est-à-dire je n'ai pas besoin de demander à Dieu la résurrection de votre frère ; je puis l'opérer moi-même, attendu que je suis la résurrection des morts et la vie des vivants. Marthe comprend, et dit : Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant.

Je sais que mon frère *ressuscitera à la résurrection du dernier jour*. Dans cette parole est la preuve péremptoire de la croyance des Juifs à l'immortalité de l'âme, aux peines et aux récompenses futures. Réfutation anticipée des négateurs modernes et des solidaires.

XV

Marthe appela sa sœur Marie *en secret* Bien que l'Évangile n'en dise rien, il résulte de cette circonstance que Notre-Seigneur avait donné ordre d'appeler Marie. Il voulait, le bon Maître, lui procurer l'immense consolation d'assister à la résurrection de son frère. Il la fait appeler en secret ; d'une part, afin de ne pas jeter le trouble parmi les Juifs, dont elle était entourée ; et d'autre part, afin que son éloignement précipité et dont ils ignoraient la cause, les excitant à la suivre, ils devinssent autant de témoins du miracle qui allait s'opérer.

XVI

Marie se leva *promptement* : on reconnaît ici le caractère de

Madeleine. Dans toutes les circonstances de sa vie, l'amour de son divin Maître lui donne des ailes et lui inspire cette générosité de cœur qui ne recule devant aucun sacrifice, devant aucune dépense, devant aucun danger.

XVII

Jésus *frémit et se troubla*. Ici paraît l'humanité de Notre-Seigneur, en attendant que nous voyions éclater sa divinité. Dieu et homme tout ensemble, voilà ce qu'il veut que sachent tous les peuples et tous les siècles ; il frémit, c'est-à-dire il s'attriste, il s'indigne en voyant, dans Lazare mort, à quel état l'homme est réduit par le péché, et ses meilleurs amis plongés dans la douleur. Pour les consoler, il va rendre à la vie l'objet de leur tendresse et, en ressuscitant Lazare, donner à tout le genre humain, son frère, la certitude de sa propre résurrection au dernier jour du monde.

XVIII

Les Juifs dirent : *Voyez comme il l'aimait !* Les larmes de Jésus n'étaient ni la seule ni la plus grande preuve de son amour pour Lazare. Il y en avait une supérieure à toutes les autres que les Juifs ne connaissaient pas. En ressuscitant Lazare, aux portes de Jérusalem, en présence de nombreux témoins, le divin Maître savait qu'il allait exciter la jalousie et la haine des Juifs au point de prendre la résurrection de Lazare pour prétexte de le condamner à mort. Son amitié n'en est pas effrayée ; et la vie de Lazare devint la mort du Christ : *Vita ergo Lazari fuit mors Christi*.

XIX

Il *sent déjà mauvais*. Il n'était donc tombé ni en sommeil de plomb, ni en catalepsie ; mais il était mort et bien mort. Sa résurrection sera donc un miracle de premier ordre. Admirable sagesse qui confond d'avance tous les incrédules !

Vous *m'avez exaucé*. Ici reparait l'humanité de Notre-Seigneur pour nous inculquer la nécessité de prier, lorsque nous voulons obtenir quelque grâce du Père céleste.

Et *il sortit*. Deux miracles dans un. Lazare est rappelé à la vie ; et Lazare, les pieds et les mains enveloppés de bandelettes, marche comme s'il n'avait point d'entraves, et aux yeux de la foule des spectateurs, s'avance vers son divin bienfaiteur et son ami, avec qui il sera dans quelques jours à table, mangeant et buvant comme tous les convives. La lumière du soleil n'est pas plus brillante que l'éclat de ce miracle.

XX

La résurrection de Lazare couronna avec éclat tous les miracles que Notre-Seigneur avait jusqu'alors opérés : ainsi que nous avons vu, ce dernier miracle fut accompli, non pas en secret et à huis clos, mais en public et devant de nombreux témoins, dont plusieurs étaient les ennemis implacables du Divin Maître ; non pas au profit de quelque pauvre inconnu, mais en faveur d'un des premiers personnages de la nation ; non pas dans un lieu éloigné de la capitale, mais aux portes mêmes de Jérusalem ; non pas sur un malade, dont les incrédules auraient pu attribuer la guérison à quelque loi secrète de la nature, mais sur un mort : aussi toute la ville et même tout le pays retentirent du bruit de ce grand événement.

On le voit, Lazare est sans contredit un des hommes les plus favorisés du ciel qui aient jamais vécu. Avoir été l'ami personnel du Fils de Dieu descendu sur la terre ; lui avoir souvent donné l'hospitalité, et avoir mangé avec lui ; enfin, avoir été ressuscité par lui après quatre jours de sépulture : c'est plus 'qu'il n'en faut pour inspirer le désir de connaître ce trop heureux mortel.

XXI

Lazare était Juif de naissance et d'une famille noble. Son père, appelé Théophile, était syrien d'origine, et sa mère, de race princière, se nommait Eucharie. De belles qualités, jointes à une grande fortune, entouraient Lazare d'une haute considération. Avec ses sœurs il possédait des propriétés à Magdalum, à Béthanie et bon nombre de maisons à Jérusalem. Mais sa gloire par excellence est d'avoir été, avec Marthe et Marie, l'hôte et l'ami du Rédempteur du monde.

XXII

Nous trouvons le Sauveur pour la première fois dans le sein de cette famille, au temps de la fête des Tabernacles, c'est-à-dire vers la fin de septembre de la première année de sa vie publique. Il est assez vraisemblable qu'il y demeura de nouveau lorsque, dans le courant de l'hiver, il se rendit au temple, pour assister à la fête de la Dédicace. Il y revint plusieurs fois dans le cours de ses prédications, notamment pour ressusciter son ami. Béthanie, où demeurait Lazare avec ses deux sœurs, était une jolie petite ville, située non loin du mont des Olives, à vingt-cinq minutes de chemin de Jérusalem.

XXIII

La vie qui lui avait été si miraculeusement rendue, Lazare la dévoua tout entière à la gloire de son bienfaiteur. Le faire connaître, aimer et adorer; propager sa doctrine par ses discours et la confirmer par le miracle vivant de sa présence, en attendant le jour où il la signerait de son sang : telle fut désormais son unique occupation.

En la compagnie des Apôtres, admis à manger avec son divin ami ressuscité, Lazare fut un des cent vingt disciples du Cénacle, sur qui le Saint-Esprit descendit visiblement au jour de la Pentecôte. Du Sinaï de l'Église, sortirent non des fondres et des éclairs, mais des miracles de charité. Embrasés de ce feu divin, les premiers chrétiens de Jérusalem mirent fraternellement leurs biens en commun. Lazare fut peut-être le premier à donner cet héroïque exemple; du moins, il ne fut pas le dernier à le suivre. D'accord avec ses sœurs, il déposa aux pieds des Apôtres le prix de son riche patrimoine et embrassa dans toute sa perfection la vie apostolique : vie de zèle et de pauvreté.

XXIV

Cependant les Apôtres, qui tenaient naturellement à consacrer les lieux que leur divin Maître avait sanctifiés par sa présence, résolurent de changer en maison de prière la maison des amis du Sauveur, Lazare, Marthe et Marie. Le nombre des fidèles augmentant, ils ordonnèrent Lazare évêque de Béthanie, et la maison où tant de fois il avait reçu le Sauveur devint sa première cathédrale.

XXV

On croit que Lazare prêcha aussi la foi en Chypre, où les Juifs étaient très nombreux, et que pendant quelque temps il prit soin de cette Église naissante. Mais partout il fut en butte à la haine des Juifs qui voyaient en lui la preuve vivante du déicide, dont ils s'étaient rendus coupables.

Aussi, dès que les circonstances le permirent, les Juifs de Jérusalem, où il était revenu, se saisirent de lui. En même temps ils arrêtaient ses deux sœurs Marthe et Marie, Marcelle, suivante de Marthe, Maximin, un des soixante-douze disciples, Céliidonius, l'aveugle-né, Marie Jacobé, Marie Salomé sa fille, Joseph d'Arimathie, Nicodème et quelques-uns des témoins les plus importants et les plus irrécusables de la divinité de Jésus de Nazareth.

XXVI

Afin de les faire tous périr, on les jeta dans une barque sans provisions, sans rames, sans pilote, et on les abandonna aux hasards de la mer. Ce genre de martyre semble avoir été du goût des premiers persécuteurs. Sous le règne de Valérien, on le voit pratiqué par Proculus, gouverneur d'Afrique, à l'égard de la jeune vierge sainte Restitute, une des héroïnes chrétiennes de Carthage. Plus tard Genséric, le Vandale, y condamna l'évêque et le clergé de la même ville.

XXVII

Mais Dieu, qui garde les siens sur mer comme sur terre, servit de pilote à la fragile nacelle qui portait ses meilleurs amis. Poussée par un vent favorable, elle vint déposer la

pieuse colonie sur la côte méridionale des Gaules, près de Marseille.

Suivant Baronius, l'expulsion des amis du Sauveur eut lieu la dix-neuvième année du règne de Tibère, environ dix-huit mois après la Pentecôte, lorsque la synagogue eut teint du sang de saint Etienne les langes de l'Église au berceau. Lucius Dexter et Raban Maur suivent une chronologie un peu différente ; quoi qu'il en soit, il demeure certain que Marseille a été une des premières villes des Gaules favorisée du don de la foi. C'est une gloire dont elle doit être fière, mais qu'elle n'oublie pas que noblesse oblige.

XXVIII

Outre plusieurs autres monuments, ces faits si glorieux pour Notre-Seigneur, si consolants pour ses amis et si intéressants pour nous, sont rapportés sommairement dans une très ancienne relation, envoyée de Béthanie à Marseille, probablement avant les ravages de la Palestine par les Sarrasins. Rédigée par le clergé de Béthanie, cette pièce importante aisait autrefois partie de l'office de saint Lazare dans la liturgie de Marseille et d'Autun. Nous allons la citer, à cause de la candeur et de la piété qu'elle respire.

XXIX

« Des mémoires conservés jusqu'à ce jour attestent fidèlement que saint Lazare, après l'ascension de Jésus-Christ, demeura dans la compagnie des Apôtres. Mais ensuite, comme nous l'avons appris par les écrits des anciens, s'étant joint aux Apôtres, avec lesquels il prit soin de l'Église de Jérusalem, il passa dans l'île de Chypre, pour fuir la persécution qui s'était élevée. Là, s'étant acquitté pendant quelque temps

des fonctions du ministère pastoral, il entra dans un vaisseau avec l'aide de Dieu, qui le destinait à de plus grandes choses ; et parcourant la mer, il arriva à Marseille, la ville la plus célèbre de toute la Provence, où, exerçant les fonctions de son sacerdoce, il servit dans la sainteté et la justice le Dieu à qui il s'était consacré tout entier.

XXX

« Il prêcha la parole de vie à ceux qui ne croyaient pas encore, et gagna à Jésus-Christ les infidèles. Mais nous, qui occupons à Béthanie son ancienne maison, c'est-à-dire son premier tombeau, et qui rendons les devoirs religieux à sa sépulture, nous supplions humblement Jésus-Christ, par le mérite de saint Lazare, son ami particulier et notre Patron, de daigner nous conduire de telle sorte par sa bonté, que nous puissions jouir du secours de la vie présente et être associés aux joies de la vie immortelle dans l'éternité. »

XXXI

Avec un zèle facile à comprendre, Lazare, à peine débarqué, se mit à prêcher la bonne nouvelle. La divine semence trouva des cœurs bien préparés. Une chrétienté nombreuse et fervente, comme on l'était alors, se forma rapidement autour du saint évêque. Le bruit de ce qui se passait en Provence ne tarda pas à se répandre dans toutes les Gaules et même en Italie. Entre autres personnes accourues pour voir ce nouveau peuple, et surtout le miraculeux évêque, il ne faut pas oublier le jeune Alexandre de Brescia, célèbre dans les fastes sanglants du martyre.

XXXII

Attiré à Marseille par la curiosité naturelle à son âge, ou plutôt conduit par la grâce, il se mit à l'école de Lazare dont il devint le fervent disciple. Riche de la doctrine et de la foi de son illustre maître, il repassa les Alpes, devint l'apôtre de ses compatriotes et signa de son sang, dans la persécution de Néron, l'Évangile qu'il leur avait enseigné. Voici, du reste, les actes authentiques de saint Alexandre. Nous les rapportons dans leur intégrité, à cause des preuves qu'ils contiennent de la tradition relative aux premiers apôtres de la Provence (1).

XXXIII

« Alexandre, né à Brescia, d'une famille illustre, et instruit des vérités de la religion chrétienne, se rendit à Marseille, encore adolescent, auprès du bienheureux Lazare, évêque de cette ville, lorsque l'empereur Claude persécutait les chrétiens (2). Étant allé auprès du bienheureux évêque Maximin, et ayant été affermi par lui dans la foi, et enflammé d'ardeur à souffrir le martyre pour Jésus-Christ, il revint à Brescia. Là, ayant vendu ses biens et en ayant distribué le prix aux pauvres, il entra, par le désir qu'il avait du martyre,

(1) Conservés dans l'église de Brescia, ces actes furent publiés en 1613, par le savant Philippe Ferrari, dans le *Catalogue des saints d'Italie*.

(2) « Claudius Judæos, impulsore Christo, assidue tumultuantes, Roma expulit. » Suet. *in Claud.* Voir là-dessus M. Faillon, *Monuments, etc.*, t. II, p. 526. Les païens confondaient les chrétiens avec les juifs. Dans leur ignorance ils attribuaient à Notre-Seigneur, dont ils ne savaient même pas le nom, les révoltes de ses plus mortels ennemis. C'est ainsi que Suétone et Tacite écrivent l'histoire lorsqu'il s'agit des chrétiens.

dans le temple de Diane et, au nom de Jésus-Christ, commanda aux idoles de se briser.

« La chose étant arrivée, il est saisi par les prêtres et conduit au préfet Félicien. Celui-ci informa Néron de ce qui s'était passé et reçut pour réponse que Alexandre devait sacrifier aux dieux ou expirer dans les supplices. Le préfet communique au prisonnier l'ordre de l'empereur, et l'exhorte à sacrifier à Mars. Alexandre se met à genoux, comme pour adorer l'idole, adresse à Jésus-Christ sa prière, et aussitôt Mars tombant à terre est réduit en poudre.

XXXIV

« A ce spectacle, Félicien irrité ordonne qu'il soit flagellé avec des lanières, et qu'on lui verse dans la bouche de l'huile bouillante, mêlée de soufre. Voyant qu'il n'en avait ressenti aucun mal, le préfet commanda qu'on lui perçât les mains, qu'on y passât une corde, qu'on attachât cette corde au cou d'un taureau indompté, et que le martyr fût ainsi traîné dans la ville; et qu'enfin, après lui avoir coupé les bras et la langue, il eut la tête tranchée.

« Comme dans le lieu où il fut décapité il parut miraculeusement quatre flambeaux auprès du corps du martyr, et que plusieurs se convertirent à Jésus-Christ à cause de ce miracle, l'évêque Anathalon l'ensevelit; et dans la suite les Bressans bâtirent une église en son nom (1). »

XXXV

Le saint évêque de Marseille avait échappé à la rage du

(1) Ces actes précieux montrent, une fois de plus, l'ignorance ou bien la mauvaise foi des hypercritiques qui ont prétendu reculer jusqu'à la moitié du troisième siècle l'évangélisation des Gaules.

premier persécuteur de l'Église. Après la protection particulière de son divin ami, il en fut peut-être redevable à deux circonstances : la première, son éloignement de Rome, foyer de la persécution ; la seconde, la précaution qu'il avait prise de se ménager un refuge à lui et à ses disciples.

Marseille a toujours cru, elle croit encore, que Lazare lui-même fit creuser, dans le lieu où fut bâtie plus tard la célèbre abbaye de Saint-Victor, la crypte ou catacombe qu'on voit encore, et dans laquelle il se retirait avec ses néophytes. Cette crypte, avec la galerie qui y conduit, est creusée dans le roc. On n'y voit rien en maçonnerie. Comme les catacombes de Rome, elle n'offre rien que de bas, de pauvre et d'irrégulier. Sa situation, alors solitaire et éloignée de la ville, montre qu'elle fut creusée par les premiers fidèles, pour se dérober aux recherches des persécuteurs. C'est d'ailleurs ce qu'atteste le chemin taillé dans le roc et au moyen duquel on pouvait arriver à cette crypte sans être aperçu.

XXXVI

Dans la suite, les chrétiens de Marseille creusèrent à côté de cette église primitive une catacombe à l'instar de celles de Rome et dont la dimension annonce les progrès du christianisme dans cette ville. Comme celles de Rome, elle leur servait de retraite, d'église et de sépulture : de là vient la multitude de sarcophages qu'on y a découverts, presque seuls monuments de l'ancienne Marseille, échappés aux ravages successifs des Sarrasins.

XXXVII

Pas plus à Marseille qu'à Rome, les mesures de prudence, les plus sombres retraites ne purent mettre nos pères à l'abri

de la persécution. La tranquillité relative dont ils jouirent quelquefois n'était qu'une trêve alarmée. Dans ces temps de lutte à outrance entre Satan, l'usurpateur du monde, et le Verbe incarné, le souverain légitime, la foi, suivant le mot de Tertullien, était un engagement au martyre : *debitricem martyris fidei*.

Quiconque se faisait chrétien signait son arrêt de mort. Tous, il est vrai, ne le subissaient pas, mais tous y étaient résignés d'avance. Lazare, lui aussi, l'avait signé, et signé de grand cœur ; comme il l'avait signé, il le subit.

XXXVIII

Domitien, cette portion de Néron, suivant l'énergique expression de Tertullien, venait de monter sur le trône des Césars. Espèce de fou furieux, qui tuait les hommes comme il tuait les mouches, l'indigne frère de Titus avait fait mourir plusieurs membres de sa famille, accusés de christianisme. Pouvait-il épargner les étrangers suspects du même crime ? Paraît un édit de persécution générale. Tous les fonctionnaires de l'empire ont ordre d'arrêter les chrétiens, de quelque âge ou condition qu'ils soient, et de leur proposer l'apostasie ou la mort.

XXXIX

Au moment où éclatait cette nouvelle tempête, « Lazare, disent les anciens actes de son martyre, pasteur plein d'une immense foi, gagnait tous les jours des âmes à Jésus-Christ, veillant avec soin sur son troupeau, lui prêchant le saint Evangile et l'affermissant dans la vraie croyance. Il le fortifiait également par ses saintes vertus : humble et doux, remar-

quable par sa pauvreté, brillant par sa pureté, fervent par sa charité, il donnait force et courage au troupeau du Seigneur. Mais dans les derniers temps, le tyran Domitien commença à sévir cruellement contre les membres du Christ, et il envoya à tous les gouverneurs des villes des députés, notamment à Marseille, afin de contraindre les fidèles à adorer les idoles.

XL

« Les magistrats ayant donc appris que Lazare était l'évêque de la ville, ils le maudirent, l'invitant à sacrifier aux Dieux, sinon qu'ils le feraient mourir d'une mort cruelle. Lazare leur répondit : J'ai un ami véritable, le Christ, Fils de Dieu ; c'est lui qui m'a arraché une fois des liens de la mort ; je ne puis en aucune manière l'abandonner ni sacrifier aux démons. Je confesse qu'il est le seul vrai Dieu, qui a tout créé et qui a donné la vie à tous par sa mort.

« A ces paroles, cet homme si constant dans la foi du Christ et si ferme dans son amour est dépouillé de ses vêtements et battu de verges. Quand ils l'ont ainsi flagellé, ils le traînent par toute la ville, de telle sorte que de son sang qui coulait à flots les pavés furent rougis. Enfin, on l'enferme dans une prison souterraine, très obscure, en attendant les apprêts d'un dur martyre. »

Suspendons la lecture des actes pour donner une idée de cette prison.

XLI

Située non loin du port, cette prison forme une chambre carrée, où l'on pénètre par une très petite porte. Elle est entourée de sept caves ou salles, dont l'ensemble forme un

édifice assez régulier, qui pour la grandeur des matériaux et la perfection de l'assemblage accuse une origine romaine et peut soutenir la comparaison avec les autres ouvrages des Romains.

Ces salles, contiguës à la prison de Lazare, n'étaient autre chose qu'une caserne ou des casemates militaires. La ressemblance de cet édifice avec les casernes romaines que l'on voit en divers lieux est frappante. Si on le compare avec le quartier des soldats de la *villa d'Adrien* (1), on y trouve absolument la même disposition. Là aussi était la citadelle, où les Romains entretenaient une forte garnison, et dans l'enceinte de laquelle se trouvait le temple d'Apollon et celui de Diane.

Dans ce lieu étaient les prisons publiques et le prétoire. Tous ces détails, d'une rigoureuse exactitude, confirment la tradition de Marseille, d'après laquelle ces mêmes souterrains ont servi, en effet, de prisons publiques et de logement aux soldats romains, chargés de veiller à la garde des prisonniers.

XLII

Reprenons la lecture des actes. « Le véritable ami de Lazare, le Seigneur Jésus, le visite, et l'encourageant à combattre son combat, il l'invite à partager son palais. Ami, lui dit-il, montez plus haut ; le temps est arrivé où vous viendrez prendre part à mon festin avec vos frères, mes apôtres et mes disciples.

« Or, le troisième jour après cette vision, Lazare est amené devant les magistrats, qui l'invitent encore à adorer Mars et à lui immoler des victimes. Mais le bienheureux

(1) Villa somptueuse près de Rome, sur le chemin de Tivoli.

Lazare, déjà invité au palais du Christ, répond comme la première fois, avec une très grande constance : Jamais je n'abandonnerai le vrai Fils de Dieu, mon meilleur ami. Et ainsi, ayant entendu lire la sentence, il recommanda son âme à Dieu, et, frappé par le bourreau, il s'endormit dans le Seigneur, selon cette parole que jadis le Sauveur avait dite de lui : *Notre ami Lazare dort.* »

XLIII

La tradition de Marseille porte que le martyre eut lieu le 31 août, jour auquel la ville chérie de Lazare continue de célébrer sa fête. Grâce aux soins courageux de ses disciples, le saint évêque reposa après sa mort dans la crypte qui lui avait servi de retraite pendant sa vie. Ce n'est pas là toutefois qu'il attend sa seconde résurrection. A cause des fréquents ravages des Sarrasins, le corps de Lazare fut transporté par les Bourguignons dans la ville d'Autun. Il y était déjà dans la première moitié du onzième siècle.

XLIV

C'est vers ce temps que saint Lazare commença à être invoqué par les lépreux, dont beaucoup furent guéris par lui de la lèpre.

Le premier dont l'histoire ait conservé le nom était un archidiacre de Reims appelé Ursus. Comme il demandait à Dieu de le délivrer de cette affreuse maladie, il fut averti en songe d'aller au tombeau de saint Lazare. Ursus s'informa en vain à Reims du lieu où reposait l'ami du Seigneur; ce ne fut qu'en avançant dans le centre de la France qu'il

apprit que les reliques de saint Lazare étaient à Autun, où il fut guéri en effet à la vue de tout le peuple (1).

Dans sa reconnaissance l'Archidiaire fit vœu de revenir chaque année à Autun à la fête de saint Lazare ; mais, y ayant manqué une année, la lèpre le reprit. Il partit plein de confusion pour Autun, où il recouvra la santé pour la seconde fois.

XLV

Cette fête du saint martyr se célébrait le 1^{er} septembre et attirait une grande foule des contrées voisines (2). Il s'y rendait aussi des lépreux de tous les pays. En 1432 un homme riche de Liège qui était atteint de la lèpre, ne voulant pas se mêler aux fidèles, fit sa neuvaine hors de l'église ; puis on le conduisit au lieu où était la châsse ; et comme il faisait son offrande, il fut subitement guéri sans qu'il restât aucune trace de sa maladie.

Voici les cérémonies qu'on observait dans ces occasions. On tintait d'abord une grosse cloche pour avertir le peuple. Les chanoines ou d'autres ecclésiastiques présidés par un dignitaire revêtu d'une chape précieuse s'avançaient vers

(1) On croit que ce miracle eut lieu avant l'année 1147, où les reliques du saint furent placées, le 19 octobre, dans la belle église qui avait été bâtie en leur honneur, et dont les autels sont dédiés à saint Lazare, sainte Madeleine et sainte Marthe ; car cette translation solennelle eut trop de retentissement pour qu'un homme instruit et haut placé, comme l'était l'archidiaire de Reims, eût tant de peine à savoir où était le tombeau du saint. Ce miracle est rapporté dans l'ancien bréviaire manuscrit d'Arles peint au XII^e siècle et dans celui d'Autun.

« (2) Solemni die prædicti martyris, qui calendis septembris celeberrimus est, ex vicinis locis (ut mos est) populus inæstimabilis illuc confluserat. » *Breviar. ad ritum diæces. Eduensis, in festo S. Lazari, IV^a die infra Octav. lect. I^a.*

l'armoire où était la châsse, précédés d'un thuriféraire et de deux clercs portant de grandes torches allumées. L'officiant ouvrait l'armoire et se prosternait, puis ayant ouvert la châsse qu'il encensait, après avoir fait de nouveau la gène flexion, il entonnait l'antienne : *Lazarus amicus noster dormit*, que tout le chœur continuait. Il disait ensuite le verset et l'oraison et refermait la châsse qu'il faisait baiser au peuple. Il n'était permis qu'aux rois et aux princes du sang de baiser la relique elle-même.

XLVI

On croit que c'est en récompense de la charité qu'il avait pour les lépreux pendant sa vie, que saint Lazare a reçu de Dieu le pouvoir de les guérir après sa mort. On dit qu'il avait employé à les secourir une grande partie de son bien et qu'il ne dédaignait pas de les soigner lui-même. C'est ce qui l'a fait choisir pour patron par ceux qui se consacraient au service des lépreux dans les hôpitaux et qui fondèrent des maisons qui leur étaient spécialement destinées. De là est venu l'ordre de Saint-Lazare, dont les chevaliers aidèrent à la conquête et à la défense de la Terre Sainte, sans cesser de remplir leurs devoirs hospitaliers.

XLVII

Les biographies de sainte Madeleine, de saint Lazare, et celle de sainte Marthe qu'on va lire, sont d'un intérêt particulier. Elles montrent la prédilection du Sauveur du monde pour notre patrie, puisqu'il choisit pour l'évangéliser ses meilleurs amis. La France peut dire avec un saint orgueil : le Seigneur n'en a fait autant pour aucune autre nation : *non fecit taliter omni nationi*. De son côté, que la France se montre,

plus que tout autre peuple, reconnaissante et fidèle, se souvenant de cette autre parole : on demandera beaucoup à qui on aura beaucoup donné : *cui multum datum est, multum quæretur ab eo.*

Pour les sources de cette biographie, voir M. Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de saint Lazare*, etc., 2 vol. in-4°, t. I, p. 134 ; t. II, p. 108, ouvrage capital ; Petrus de Natalib., *Catalog. SS.*, lib. I, p. 72 ; Baron. an. 34, n. 29 ; an. 35, n. 5 ; Lucius Dexter, *Chronic.*, an. 48 ; Raban Maur, *Vit. B. Mariæ Magd.*, c. xxviii ; Cor. à Lap. in *Joan.* xi, etc., etc.

SAINTE MARTHE

I

Nous lisons dans l'évangile de saint Luc, chapitre x, versets 38 et suivants : « Il arriva, comme Jésus et ses *disciples* s'en allaient prêchant par les bourgs et les villages, qu'il entra dans une *petite ville*. Et une femme appelée Marthe le reçut dans sa maison. Et elle avait une sœur nommée Marie qui, se tenant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole.

« Or, Marthe était fort occupée à préparer tout ce qu'il fallait, et elle vint vers lui, et lui dit : Ne voyez-vous pas que ma sœur me laisse servir toute seule? Dites-lui qu'elle m'aide. Et le Seigneur répondant lui dit : Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous vous troublez de beaucoup de choses. Or, une seule est nécessaire : Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée. »

II

A tous les points de vue, cet Évangile est d'une beauté qui ravit également l'imagination, l'esprit et le cœur. A l'imitable simplicité de la parole, se joint la sublimité du fait. Par un contraste divinement poétique, ou plutôt par un rapprochement d'ineffable amour, on y voit l'Éternel, le Tout-

Puissant, le Créateur des mondes, conversant familièrement avec sa petite créature, lui demandant l'hospitalité et la récompensant par des enseignements au-dessus de toute sagesse humaine.

Mais cette admirable page de l'Évangile demande, pour être bien comprise, quelques commentaires.

III

Il est dit que Notre-Seigneur voyageait avec ses apôtres, c'était l'usage ordinaire des chefs d'école de parcourir le pays, accompagnés de leurs disciples.

Il entra dans une petite ville: cette petite ville était Béthanie.

Notre-Seigneur y passait souvent, lorsqu'il se rendait à Jérusalem.

C'est de là qu'il partit pour faire son entrée triomphante dans la cité déicide, là qu'il prit dans la maison de Simon le Lépreux le repas célèbre par l'action de sainte Madeleine.

Marthe était la sœur aînée de Madeleine et de Lazare. Elle avait l'intendance de la maison, dont elle faisait les honneurs avec une cordialité et une distinction en rapport avec sa fortune et sa naissance. Le repas dont il s'agit dans notre Évangile fut donné à Béthanie, vers la fin du mois de septembre, à l'époque de la fête des Tabernacles. Ces explications faites, venons à la biographie de sainte Marthe.

IV

C'est à Béthanie que naquit, un an ou deux après Notre-Seigneur, la vénérable hôtesse du Fils de Dieu, la très sainte Marthe. Sa mère, nommée Eucharie, tirait son origine de la race royale d'Israël. Théophile, son père, Syrien de nation,

était de noble race et très haut placé dans l'administration des affaires publiques. Son autorité s'étendait sur une grande partie du littoral de la Palestine. Ayant entendu prêcher Notre-Seigneur, il devint un de ses fidèles disciples. Il paraît qu'il mourut peu de temps après sa conversion ainsi que sa femme, attendu que l'Évangile ne parle ni de l'un ni de l'autre.

V

La bienheureuse Marthe avait une sœur d'une admirable beauté, nommée Marie, et un frère d'un naturel excellent, du nom de Lazare. Cette famille était fort riche. Outre un bon nombre de maisons à Jérusalem, elle possédait de grandes propriétés à Béthanie en Judée, à Magdalum dans la Galilée, sur les bords du lac de Génésareth, et une autre à Béthanie de Galilée, au delà du Jourdain, dans les lieux où Jean-Baptiste baptisait, environ à quatre lieues de la mer Morte. Lazare demeurait avec ses sœurs.

VI

Remarquons en passant une belle harmonie de la Providence. Saint Jean-Baptiste avait choisi pour baptiser cet endroit du Jourdain, parce que c'était au même lieu que les Hébreux, pour entrer dans la terre promise, avaient franchi le fleuve. Ce passage miraculeux était une image du baptême, qui introduit le chrétien dans la véritable terre promise, le ciel.

En mémoire de leur passage, les enfants d'Israël avaient déposé douze grandes pierres dans le lit du fleuve, une pour chaque tribu. Saint Jean-Baptiste y fait allusion lorsqu'il dit à ses auditeurs que Dieu peut des pierres mêmes faire des enfants d'Abraham. Ainsi, dans les paroles et les paraboles

évangéliques, tout se rattache à des faits connus, qui les font retenir et qui les expliquent. L'endroit dont il s'agit s'appelait encore du temps de saint Jean-Baptiste *Bethabara*, qui veut dire *lieu du passage*.

VII

Dans ses courses évangéliques au travers de la Galilée, le Sauveur passait souvent à Magdalum et recevait l'hospitalité chez Marthe et Marie. Avec un cœur généreux, les deux sœurs le servaient de leur mieux et lui donnaient de leurs biens tout ce qui était nécessaire à lui et à ses disciples. Si, parfois, le soin de leur maison les retenait chez elles, pendant que Notre-Seigneur annonçait au loin la bonne nouvelle, jamais elles ne manquaient de lui envoyer par leurs serviteurs ce qu'elles savaient lui être utile.

Ainsi, donner l'hospitalité au Fils de Dieu conversant parmi les hommes et pourvoir à tous ses besoins, était leur suprême bonheur. Plus enviable que tout autre, ce bonheur nous pouvons en jouir lorsque nous exerçons la charité envers les pauvres; car le divin Maître a dit : « Tout ce que vous ferez au moindre de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi-même que vous le faites. »

VIII

Quand il voyageait dans la Galilée, la maison de Marthe et de Marie, à Magdalum, était l'hôtellerie où le divin Rédempteur daignait descendre. En Judée, c'était à Béthanie qu'il retrouvait ses saintes et généreuses hôtesse. Là, ainsi qu'il a été dit, eut lieu le repas dont parle saint Luc. Comme le Sauveur voyageait toujours avec les apôtres et souvent avec les disciples, les convives étaient nombreux. Dès lors on comprend

la sollicitude de Marthe et le mouvement qu'elle devait se donner, afin que rien ne manquât à la réception.

IX

Pleine de confiance en sa sœur, Marie ne s'occupait que d'une chose, c'était de tenir compagnie au Sauveur et se nourrir de sa divine parole. Pour l'écouter elle s'asseyait à ses pieds. On sait que l'usage de s'asseoir par terre sur des tapis ou des coussins est encore général en Orient. Madeleine suivait donc la coutume de son pays. Cette position était de plus un signe d'humilité et de docilité. Ainsi, autrefois, dans l'université de Paris tous les écoliers, et parmi eux il y avait des fils de princes et de rois, étaient assis par terre sur de la paille, achetée par chaque écolier, dans la rue du Fouarre.

X

Cependant Marthe, tout entière à la réception du divin Hôte, allait, venait, donnait des ordres, surveillait le service et, avec une sollicitude facile à comprendre, s'occupait des préparatifs du repas. Voyant sa sœur tranquillement assise aux pieds du Sauveur, elle n'y tient pas. Avec une familiarité qu'on ne se lasse pas d'admirer, elle s'approche du Sauveur, et lui dit : « Maître, ne voyez-vous pas que ma sœur me laisse seule pour tout faire ? Dites-lui qu'elle m'aide. »

Marie ne s'émeut ni ne répond. Elle laisse le soin de sa défense à son cher Maître qui trouve dans l'attention de Marie à écouter sa parole, mille fois plus de délices que dans tous les festins. Avec une bonté qui correspond à la filiale confiance de Marthe, le Fils de Dieu lui répond : « Marthe,

Marthe, vous vous préoccupez de beaucoup de choses. Or, une seule est nécessaire. »

XI

Remarquons que le Sauveur ne dit pas *Marthe* une seule fois, mais deux fois. C'est ainsi qu'on en use à l'égard de quelqu'un avec qui on est dans des rapports de familiarité ou d'une extrême bienveillance. *Marthe, Marthe*, comme si le Sauveur disait : *Ma bonne Marthe*. Et c'est Dieu lui-même qui parle ainsi à sa petite créature. O mon Dieu ! Que vous êtes bon !

XII

Toutefois, si *Marthe* était seule pour donner des ordres et en surveiller l'exécution, elle n'était pas seule chargée de la mise en œuvre. Outre ses domestiques, elle avait pour la seconder sa femme de charge ou son intendante. Cette femme ou cette fille de confiance s'appelait *Marcelle*. Digne de sa maîtresse, *Marcelle* était une de ces grandes chrétiennes qu'on admire dans les âges héroïques de la foi naissante. Dans une condition ordinaire, elle donna d'éclatants exemples de foi et de courageux dévouement.

XIII

Avant d'entrer chez ses amis, Notre-Seigneur avait guéri un démoniaque, aveugle et muet tout ensemble. Témoin du miracle, une foule innombrable proclamait les louanges du Dieu Sauveur. Quant aux pharisiens, ils blasphémaient, attribuant le miracle à l'intervention de *Beelzebuth*, prince des démons. Sur ces entrefaites arriva la sainte Vierge avec

quelques-uns de ses parents pour voir Notre-Seigneur et lui parler. Comme ils ne pouvaient approcher à cause de la foule, quelqu'un qui était à la porte dit au Sauveur, pour voir s'il préférerait la chair et le sang à sa famille spirituelle : « Voici votre mère et vos frères qui sont dehors et qui vous cherchent. »

Connaissant le piège, Jésus répondit : « Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? » et étendant la main vers ses disciples : « Voici, dit-il, ma mère et mes frères. Car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux est mon frère, ma sœur et ma mère. »

On croit que ceci eut lieu à Béthanie où nous sommes maintenant, et peu avant le repas que Marthe préparait avec tant de soin.

XIV

Quoi qu'il en soit, la divine réponse de Notre-Seigneur combla de joie ses amis. La bonne Marcelle ne put contenir la sienne. En dépit des pharisiens et pour confondre hautement ces hypocrites ennemis de son adorable Maître, elle s'écria au milieu de la foule : « Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté et bienheureux le sein qui vous a nourri. »

Le Sauveur lui-même applaudit aux courageuses paroles de Marcelle, en ajoutant : « Ce n'est pas seulement, comme vous le proclamez, ma Mère qui est bienheureuse pour m'avoir engendré de la chair ; mais bienheureux aussi ceux qui écoutent et conservent dans leur cœur la parole de Dieu. »

XV

Comme l'ombre suit le corps, Marcelle est inséparable de ses bonnes maîtresses, Marthe et Marie. Après la Pentecôte et

la persécution qui dispersa les Apôtres, elle fut jetée comme elles dans la barque homicide et aborda aux côtes de Provence. Sainte Madeleine s'étant retirée au désert, Marcelle, qui avait suivi saint Maximin à Aix, se rendit auprès de sainte Marthe à Avignon, assista à sa mort qui eut lieu à Tarascon, et avec ses compagnes, venues comme elle d'Orient, l'ensevelit et la déposa dans le tombeau.

Il est douteux si, après la mort de sa maîtresse, Marcelle retourna en Orient. Ce qui ne l'est pas, c'est que son corps fut, plus tôt ou plus tard, déposé à Saint-Maximin en Provence, dans la crypte de sainte Madeleine, où il fut trouvé en 1279, et qu'il y a été honoré jusqu'à la révolution du dernier siècle.

XVI

Revenons à sainte Marthe que nous avons laissée à Béthanie et où nous allons la retrouver. L'hospitalité est un précepte évangélique et une source de bénédiction. Au jour du jugement dernier elle sera un titre de gloire immortelle pour ceux qui l'auront exercée. « J'ai été étranger, dira le Souverain Juge, et vous m'avez donné l'hospitalité : venez, les bénis de mon Père. » Marthe n'attendra pas jusque là sa récompense : elle la recevra pendant sa vie et à l'heure de sa mort.

XVII

Son frère Lazare tombe dangereusement malade. Marthe et sa sœur s'empressent d'en informer leur divin ami. Remarquons leur message. Elles ne lui font pas dire : venez et guérissez notre frère. Avec une confiance et une simplicité ravissantes, elles se contentent de lui faire dire : « Maître, celui que

vous aimez est malade. » Elles ne vont pas elles-mêmes trouver le Sauveur. D'une part, la maladie de leur frère les retient ; d'autre part, elles savent que la simple nouvelle suffira. C'est un nouveau trait de la familiarité avec laquelle le divin Maître permettait qu'elles en usassent avec lui.

Au lieu de se rendre sur-le-champ à Béthanie, le Sauveur resta deux jours à Béthabara sur les bords du Jourdain. Pour être différée, la demande de Marthe ne sera pas oubliée. Au contraire, le mystérieux délai a pour but d'en rendre l'accomplissement plus éclatant. Jésus viendra ; et il fera mieux que de guérir Lazare, il le ressuscitera.

XVIII

Cependant on vient annoncer à Marthe que le Sauveur arrive et qu'il est à l'entrée de Béthanie. L'heureuse nouvelle est donnée non à Marie, mais à Marthe. En effet, Marthe était l'aînée de la famille et la maîtresse de maison. C'est à elle qu'arrivaient les lettres et les nouvelles. Sans perdre un instant, sans même songer à prévenir sa sœur, elle court à la rencontre du Sauveur. Avec la même familiarité dont nous avons déjà vu plusieurs exemples, elle fait un petit reproche au bon Maître, en lui disant : « Si vous aviez été ici, c'est-à-dire si vous étiez venu quand nous vous avons prévenu, mon frère ne serait pas mort. » Puis, comme pour se corriger, elle reprend incontinent : « Mais je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu il vous l'accordera. »

XIX

Ces paroles semblent indiquer une certaine faiblesse dans la foi de Marthe à la toute-puissance du Sauveur lui-même. Aussi le bon maître engage avec elle le touchant dialogue

que tout le monde connaît, et par lequel il conduit Marthe, de la croyance à la résurrection générale de tous les hommes à la fin du monde, à la résurrection possible de Lazare ; puis, au miracle de cette résurrection qui va être opérée sous ses yeux ; enfin à la divinité de celui qui l'accomplira. « Eh bien ! oui, répond Marthe, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. »

XX

Après cette profession de foi, le Sauveur lui fait signe d'appeler sa sœur. Il la fait venir soit pour faire sentir à Marthe l'imperfection de sa confiance et de sa foi, soit pour consoler Madeleine, en la rendant témoin de la résurrection de son frère, soit pour récompenser visiblement la foi de Marie, en accordant le miracle à sa prière. Elle arrive tout courant, tombe aux pieds de son bon Maître et les arrose de ses larmes. Douleur, amour, confiance : tout est dans ces larmes. Jésus ne peut retenir les siennes et le miracle est obtenu.

XXI

Cette éclatante faveur porte à un degré qu'on ne peut comprendre l'affection et la reconnaissance de Marthe pour Notre-Seigneur. Plus que jamais, la maison de ses amis est sa maison. Béthanie est le lieu préféré de son repos. C'est là qu'il prend part, quelques jours avant sa passion, au festin dont le souvenir, aussi étendu que le monde chrétien, durera jusqu'à la fin des siècles. Marthe sert à table, Madeleine répand son parfum ; Lazare est parmi les convives ; Judas murmure.

XXII

A la sainte allégresse de cette journée mémorable, succèdent bientôt les incompréhensibles tristesses du Calvaire. Ce qu'éprouva sainte Marthe pendant la Passion, nous ne le saurons qu'au jour du jugement. Comme il arrive toujours dans la vie des saints, aux tristesses succèdent les consolations, ainsi que dans la nature le calme succède à la tempête. Jésus est sorti victorieux du tombeau. Il a été vu par Marie qui le dit à sa sœur. Pendant les quarante jours qui s'étendent de Pâques à l'Ascension la joie de Marthe est à son comble. Le moment de la dernière séparation est arrivé. Avec les disciples, avec la sainte Vierge et sainte Madeleine, elle assiste au retour triomphant du bon Maître dans le ciel.

XXIII

Enfermée au cénacle avec les disciples, la sainte Vierge et les autres saintes femmes, Marthe reçoit l'esprit de l'apôtolat.

Se dégager de tous les liens terrestres, afin de vaquer sans obstacle à leur glorieuse mission et donner un exemple éclatant de cette charité qui devait renouveler le monde, tel fut après la Pentecôte le premier acte de Marthe, de Marie et de Lazare. Ayant vendu leur riche patrimoine, ils en mirent le prix aux pieds de saint Pierre. En compagnie des veuves et des femmes de haute naissance, Marthe et Marie servaient avec un merveilleux dévouement la Reine du ciel et les Apôtres. C'étaient, entre autres, Marie Cléophas et Salomé, belle-sœur et nièce de la très sainte Vierge, et que, suivant l'usage des Hébreux, les évangélistes appellent ses sœurs.

XXIV

Cependant un léger mouvement de jalousie donna lieu à quelques murmures de la part des Juifs venus de Grèce. Ils prétendaient que dans le service journalier des saints on préférait à leurs veuves les femmes de Galilée et de Judée. Ce qu'ayant su le prince des Apôtres convoqua une assemblée et choisit, pour avoir l'intendance des tables et des femmes qui servaient, sept diacres : Étienne, Philippe, Parménas, Timon, Procore, Nicanor et Nicolas. Ce petit nuage dissipé, le soleil de la charité continua de briller sur ces heureux fidèles, qui ne formaient tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme.

XXV

La paix dont jouissait l'admirable église de Jérusalem ne fut pas de longue durée. Née dans le sang, l'Église doit croître par le sang et triompher par le sang. Un an après l'Ascension de Notre-Seigneur, l'an 34, saint Étienne avait été martyrisé. Tous les disciples furent dispersés. Seuls les Apôtres purent rester quelque temps encore à Jérusalem avec la sainte Vierge et les saintes femmes.

XXVI

Mais, quelques années après, par un conseil adorable de la sagesse éternelle, qui voulait que la gloire de Marthe et de Marie resplendît dans tout l'univers, ces deux amies du Sauveur furent, comme nous l'avons vu dans la vie de sainte Madeleine, expulsées par les Juifs et miraculeusement conduites aux rivages des Gaules. Arrivée à Marseille, la sainte

colonie s'empessa de répondre à sa vocation. La foi reçue à Marseille, sainte Marthe se rendit à Aix, métropole de la seconde Narbonnaise, puis, avec saint Maximin, elle se dirigea vers les villes d'Arles et d'Avignon.

L'arrivée de cette étrangère, sa vie pauvre, la beauté vénérable de son visage, la noblesse de ses manières, ne tardèrent pas à exciter la curiosité publique. On voulut savoir qui elle était, d'où elle venait, ce qu'elle cherchait. Marthe profita de ces dispositions pour annoncer la bonne nouvelle. Ce qu'elle savait du Sauveur, ce qu'elle avait appris de sa bouche, elle le prêchait et le confirmait par des miracles. Un des plus éclatants fut celui que je vais rapporter.

XXVII

En arrivant dans sa grotte aérienne, sainte Madeleine y avait trouvé un horrible dragon que ses prières en avaient expulsé ; mais l'affreuse bête n'était pas morte. Entre Arles et Avignon, sur les bords du Rhône, se trouvait une forêt de bois rabougris, appelée *lucus niger*, bois noir. C'est dans cette forêt, peuplée de reptiles venimeux, que le dragon s'était réfugié. C'est de là qu'il exerçait ses ravages et portait l'épouvante dans toute la contrée. Plusieurs fois les habitants des environs s'étaient réunis pour lui donner la chasse. Le monstre avait dévoré les plus courageux et échappé à tous les coups.

XXVIII

Un jour que sainte Marthe annonçait l'Évangile à une grande multitude, on vint, comme à l'ordinaire, à parler du dragon. Pour tenter la sainte, quelques-uns lui dirent : « Si le Dieu que vous prêchez a quelque puissance, qu'il la montre

en nous délivrant de ce monstre. » Marthe leur répondit : « Si vous êtes prêts à croire, tout est possible à celui qui croit. — Nous promettons de croire, » répondit tout le peuple.

Pleine de confiance en son bon Maître, la sainte demande où est le dragon. On la conduit à l'entrée du Nerluc (*niger lucus*, noir bois) où l'effroyable animal avait coutume de se tenir, quand il ne cherchait pas sa proie sur les bords du Rhône. Son repaire était une caverne, qui servait de tombeau à un grand nombre d'habitants.

XXIX

Marthe entre dans le bois. Le peuple la suit de loin, non sans frayeur. Arrivée à l'entrée de la caverne, Marthe s'arrête et d'une voix assurée dit au monstre : « Au nom de mon Seigneur, Jésus-Christ, je t'ordonne de sortir. »

A l'instant on voit paraître une bête si affreuse que sa vue seule glaçait d'épouvante. C'était un animal d'une longueur et d'une grosseur monstrueuse, qui tenait du crocodile par ses écailles et par ses dents longues et tranchantes, du quadrupède par ses pattes, de la chauve-souris par ses ailes, et du serpent par la queue.

XXX

Marthe fait le signe de la croix et s'avance tranquillement vers le monstre, lui lie le cou avec sa ceinture et le tire hors de son antre. Puis, se tournant vers le peuple, qui considérait de loin ce spectacle, elle dit : « N'ayez peur ; je tiens le prisonnier. Approchez courageusement au nom de mon Dieu, et mettez-le en pièces. » On hésite. Marthe reprend le peuple de son peu de foi et l'anime à frapper hardiment le

dragon. Enfin on se rassure et on s'acharne sur le monstre qu'on met en lambeaux. Chacun admire le tranquille courage de Marthe qui tient immobile cette bête immense, pendant qu'on la perce de coups. Comme elle habitait dans le voisinage de Tarascon, elle fut, du nom de cette ville, appelée *Tarasque*. C'est ainsi que les peuples de la province de Vienne, ayant vu ou appris ce miracle, crurent au Seigneur et furent baptisés. A partir de ce moment, Marthe fut aimée et honorée comme elle en était digne.

XXXI

L'existence de ce dragon dompté par sainte Marthe n'est ni une fable inventée à plaisir, ni une légende du moyen âge dans le sens moderne du mot, ni une figure représentant le triomphe du christianisme sur le paganisme : c'est un fait réel. Ainsi l'affirme la tradition : tradition sous toutes les formes : artistique, liturgique, dramatique.

Tradition artistique : La Tarasque est représentée sous une forme horrible, dans l'église de la Major, à Marseille; dans le cloître de Saint-Maximin, à Saint-Maximin; dans l'église de Saint-Sauveur, à Aix; dans le cloître de Saint-Trophime, à Arles; et ailleurs.

Tradition liturgique : Les anciens livres d'église en font mention, même hors de la Provence, comme à Lyon, Cologne, Auch, Tours, Paris, le Puy en Velay.

XXXII

Tradition dramatique : Une coutume immémoriale en perpétua le souvenir de génération en génération. A Tarascon, le jour de la fête de sainte Marthe, a lieu une procession solennelle. En tête de la procession et devant la croix, on

porte un simulacre de la Tarasque, qu'une jeune fille, vêtue de satin bleu, avec un voile rose, tient attachée par une ceinture de soie. A la main elle tient un bénitier garni d'un grand aspersoir et représente sainte Marthe triomphant du monstre.

XXXIII

Autrefois, pour rendre la figure plus frappante, le simulacre marchait, comme s'il était vivant. De temps en temps, il se détournait et poussait sa queue vers les groupes trop rapprochés de son passage ; il avançait la tête et ouvrait sa large gueule, comme pour les dévorer. La jeune fille faisait alors une aspersion sur le monstre qui s'apaisait aussitôt et semblait perdre sa férocité naturelle. Devant et derrière l'animal des hommes armés de vieilles piques ou de masses d'armes, et vêtus d'habits légers qui, par leur forme singulière, imitaient les armures de fer du moyen âge, représentaient le peuple de Tarascon mettant en pièces la Tarasque.

XXXIV

Voulant m'assurer si cette tradition était toujours vivante, je me suis adressé au vénérable archiprêtre de Tarascon. Voici sa réponse : « La procession de sainte Marthe se fait aujourd'hui comme elle s'est faite de temps immémorial. Elle se compose des fidèles et du clergé, qui précèdent la châsse de sainte Marthe, portée par les marins pieds nus. C'est depuis longtemps un privilège attaché à leur corporation.

« Quant à la part réservée à la Tarasque, son simulacre, en la forme que lui a donnée le roi René, précède la procession, et une jeune fille vêtue en satin bleu avec un voile rose la

tient attachée avec un grand ruban de soie. Elle tient un bénitier et un aspersoir et figure sainte Marthe triomphant de la Tarasque (1). »

XXXV

Ainsi, sainte Marthe triomphant d'un dragon et, par ce miracle, mettant fin au paganisme dans une partie de la Gaule Narbonnaise : voilà ce que la tradition atteste non comme un symbole, mais comme un fait réel. Pourquoi ne le serait-il pas? où est l'impossibilité? prétendre que ce n'est qu'un symbole, est une interprétation gratuite, dictée uniquement par la peur du surnaturel. C'est du rationalisme pur, au moyen duquel on peut démolir toute la Bible, à commencer par le serpent du paradis terrestre.

Où est la fausseté de la tradition? qui l'a démontrée? où sont les monuments nouveaux qui détruisent les anciens? qui sommes-nous pour venir, après tant de siècles, contester un fait admis par les contemporains? un fait auquel se rattache un immense événement, la conservation d'un peuple? un fait qui se perpétue dans le nom même d'une ville? un fait passé dans la croyance générale des plus célèbres Eglises? Nier n'est pas prouver. La possession fait droit. Jusqu'à ce qu'on ait détruit la base d'un fait, le fait demeure.

XXXVI

D'ailleurs, l'histoire de la Tarasque n'est pas une histoire isolée. Elle est d'autant plus certaine, qu'elle se relie à tout un système de faits analogues, consignés dans les annales de l'humanité, prédits dans l'Évangile et confirmés par la

(1) « L'ancienne forme de la Tarasque ressemblait à un crocodile. » Lettre du 19 décembre 1855.

science. Qui ne le sait ? parmi les premiers apôtres du Christianisme, un grand nombre en mettant le pied sur un sol idolâtre eurent à combattre des serpents affreux, des dragons.

Il suffira de citer : saint Honoré, dans l'île de Lérins ; saint Julien, au Mans ; saint Armel, saint Tugdual, saint Efflam, saint Briec, saint Paul, en Bretagne. Dans le Var *Draguignan*, qui doit son nom au combat victorieux d'un de ses premiers apôtres contre un dragon. Je ne sais combien l'histoire nomme de lieux en Écosse et ailleurs, témoins des mêmes combats.

XXXVII

L'ignorance seule peut s'en étonner. Le démon, sous la forme du serpent vivant, de serpent en chair et en os, a été adoré chez tous les peuples de l'antiquité sans excepter ni les Grecs, ni les Romains, ni les Babyloniens, ni les Égyptiens. Il l'est encore aujourd'hui dans l'Inde et dans une partie de l'Afrique. La Chine et la Cochinchine n'ont pas de plus grand Dieu que le dragon. Comment les premiers apôtres du christianisme n'auraient-ils pas rencontré ce Dieu universel, ce Dieu suprême, ainsi que nos missionnaires actuels le rencontrent encore dans un bon nombre de leurs missions ?

N'est-ce pas en prévision de ce fait que, parmi les pouvoirs conférés aux Apôtres, au moment de partir pour le grand combat contre le *Prince et le Dieu* du monde païen, Notre-Seigneur nomme en particulier celui de triompher non des lions et des tigres, mais des *serpents* ? Ils en ont triomphé, en effet, soit en les chassant de leurs temples et de leurs bois sacrés, soit en les tuant, soit en les empêchant de nuire : *serpentes tollent*. Le premier qui se montre investi de ce pouvoir est saint Paul dans l'île de Malte.

XXXVIII

Il faut ajouter que la forme du monstre dompté par sainte Marthe n'est pas une raison de nier son existence matérielle. D'abord, l'histoire rapporte des exemples d'animaux monstrueux, dont il serait impertinent de nier la réalité. Tels sont ceux dont parlent saint Athanase, Sozomène, Fortunat de Poitiers et autres historiens anciens et modernes. De ce qu'on n'en voit plus, conclure qu'on n'en a jamais vu : pauvre raisonnement. Qu'on n'admette pas, si on veut, des espèces monstrueuses qui se perpétuent; mais comme on voit des monstres parmi les hommes, pourquoi ne s'en trouverait-il pas parmi les bêtes ? au reste, pour justifier l'existence de la Tarasque, pas n'est besoin de recourir à toutes ces suppositions.

XXXIX

La description de ce monstre, telle qu'elle nous a été laissée par les plus anciens historiens, établit que la Tarasque était un dragon. Or, l'existence du dragon n'est plus douteuse. Pour le chrétien elle ne l'a jamais été. Il a toujours su par l'Écriture que le dragon existait; et de plus, que c'est la forme et le nom que Satan prenait et devait prendre, pour lutter extérieurement contre l'Église (1).

Quant au voltairien, il en est aujourd'hui pour le ridicule de ses négations. Les découvertes des naturalistes modernes, Cuvier, Buckland, Zimmermann et autres, accomplies en France, en Angleterre, en Allemagne, ont à jamais fermé

(1) « Draco, serpens antiquus qui seducit universum orbem. » Draco, *pussim*; Apoc. xii.

la bouche à l'incrédulité, en mettant au jour les fossiles de ces effroyables dragons.

XL

Laissons notre plus illustre géologue parler du dragon auquel il donne le nom scientifique de *Megalosaurus*. « Un genre de reptiles bien remarquable, dit Cuvier, et dont les dépouilles abondent dans les sables supérieurs, c'est le *Megalosaurus* (grand lézard). Il est ainsi nommé à juste titre. Car avec les formes des lézards et particulièrement des *monitors*, dont il a aussi les dents tranchantes et dentelées, il était d'une taille si énorme, qu'en lui supposant les proportions des *monitors*, il devait passer *soixante-dix pieds* de longueur. C'était un lézard comme une baleine (1). »

XLI

Il continue : « Nous voici arrivés à ceux de tous les reptiles, et peut-être de tous les animaux fossiles, qui ressemblent le moins à ce que l'on connaît, et dont les combinaisons de structure paraîtraient, sans aucun doute, incroyables à quiconque ne serait pas à portée de les observer par lui-même. Le *Plesiosaurus* (2), avec des pattes de cétacé, une tête de lézard et un long cou, composé de plus de *trente* vertèbres, nombre supérieur à celui de tous les autres animaux connus, qui est aussi long que son corps, et qui s'élève et qui se replie comme le corps des serpents : voilà ce que le Plésiosaurus et l'*Ichthyosaurus* (poisson lézard) sont venus nous offrir après

(1) *Recherches sur les fossiles*, t. V, 2^e part., p. 343.

(2) Forme de lézard.

avoir été ensevelis pendant plusieurs milliers d'années sous d'énormes amas de pierres et de marbres (1). »

Parlant du *ptérodactyle-géant* (doigts agiles) : « Voilà donc, ajoute le grand naturaliste, un animal qui dans son ostéologie, depuis les dents jusqu'au bout des ongles, offre tous les caractères classiques des sauriens... C'était en même temps un animal pourvu de moyens de voler... qui pouvait encore se servir du plus court de ses doigts pour se suspendre ; mais dont la position tranquille devait être ordinairement sur ses pieds de derrière, comme celle des oiseaux. Alors il devait aussi, comme eux, tenir son cou renversé et recourbé en arrière, pour que son énorme tête ne rompît pas tout équilibre (2). »

XLII

Écoutez maintenant Zimmermann. « On trouve, dit le savant allemand, des fossiles de sauriens de la taille de la plus énorme baleine. A une de ces monstrueuses espèces appartient l'*Hydrarchos* (roi des eaux), dont le squelette a cent vingt pieds de long... auquel nous joignons un autre monstre, qui paraît justifier toutes les légendes des temps antiques sur les dragons ailés. C'est le *Ptérodactylus*. Son patagion ou membrane qui sert à voler se déploie entre le pied de devant et le pied de derrière, de façon à laisser les griffes libres pour saisir la proie. La tête du monstre est presque aussi grande que la moitié du tronc. La mâchoire est armée de dents aiguës et recourbées, qui devaient en faire un terrible ennemi, pour les animaux dont il faisait ses victimes (3). »

(1) *Recherches sur les fossiles*, t. V, 2^e part., p. 245.

(2) *Op. cit.*, p. 245.

(3) *Le monde avant la création de l'homme*, liv. XXXII, p. 4, édit. 1856.

Serait-ce un individu de cette espèce dont on a découvert en 1862 la gigantesque carcasse, dans une tranchée de chemin de fer, en exécution près de Poligny (Jura)? La dimension des os recueillis est telle qu'on ne peut assigner à l'animal retrouvé moins de 30 à 40 mètres de longueur.

XLIII

Le bois de Nerluc ayant été, comme la Sainte-Baume, délivré du dragon et les habitants du pays amenés à la foi, sainte Marthe se choisit une demeure à Tarascon. Elle s'y fit bâtir une maison de prière qu'elle s'appliqua à enrichir plus par ses vertus et ses miracles, que par des ornements inutiles. Cette petite habitation ou, si on aime mieux, ce petit oratoire, dans lequel la sainte hôtesse de Notre-Seigneur fut inhumée, est l'église basse, où l'on vénère encore son tombeau (1).

Le plus bel ornement de sa maison était Marthe elle-même. On ne voyait pas sans admiration cette noble vierge, cette femme à miracles, pratiquant un jeûne continu, vêtue grossièrement, couchant sur un amas de branches d'arbres et de sarments; se souvenant toujours de son ancienne charité, affable à tous, et en mémoire de son bon Maître, accordant aux membres l'hospitalité qu'elle avait eu le bonheur de donner au chef.

XLIV

Elle allait aussi fréquemment dans les villes et les bourgs, pour annoncer aux peuples la bonne nouvelle. La tradition locale nomme, comme ayant reçu la foi de sainte Marthe, cer-

(1) En 1841 nous avons eu nous-même cette consolation.

tains lieux voisins de Tarascon, tels que *Enanginum*, aujourd'hui Saint-Gabriel; *Glanum*, aujourd'hui Saint-Remi; *Ugernum*, qu'on croit être Pernes, au delà d'Avignon. Avignon même se croit avec raison redevable de la foi à sainte Marthe (1). Jusqu'à ces derniers temps, c'est dans la grotte où elle avait habité que le chapitre d'Avignon chantait la messe solennelle le jour de sa fête, et il y avait ce jour-là un grand concours à ce lieu béni.

XLV

La bienheureuse Marthe revenait à sa solitude chargée de gerbes spirituelles; car ce qu'elle enseignait par ses paroles, elle le prouvait par des miracles. Citons le suivant qui eut pour témoin une ville entière: Un jour, assise dans un endroit agréable, près d'Avignon, devant les portes de la ville, entre le Rhône et les remparts, Marthe la très sainte annonçait la parole de vie à la foule des habitants.

Or, un jeune homme qui était sur l'autre rive du Rhône, voyant cette affluence de peuple autour de Marthe, voulut, lui aussi, entendre ce qu'elle disait. Mais il n'y avait en cet endroit ni pont ni barque qui permit de passer le fleuve. Cependant, poussé par une sainte curiosité, se fiant d'ailleurs à son habileté de nageur, ce jeune homme se dépouille, se lance dans le Rhône et commence à nager contre le courant. Tous les yeux de la foule, placée sur la rive opposée, étaient fixés sur lui. Bientôt il est arrêté au milieu du trajet par les flots bouillonnants, et englouti par les ondes où il trouve la mort.

(1) « Ecclesia Avenionensis quæ inter cæteras cathedrales ecclesias illarum partium claret, a beata Martha Christi hospita fundata. » Bulla Sixti IV, apud Faillon, t. I, p. 604.

XLVI

Le peuple pousse un grand cri ; et sur-le-champ des pêcheurs montés sur leurs barques vont à sa recherche. Ce n'est que le lendemain vers la neuvième heure qu'on retrouve le corps, qu'on vient déposer aux pieds de Marthe la très sainte. A cette nouvelle toute la ville accourt. Les plus nobles de l'un et de l'autre sexe supplient à genoux la servante du Seigneur, qu'il leur soit donné de contempler dans la résurrection de ce jeune homme les merveilles du Christ dont elle leur avait parlé.

XLVII

Comme son cœur très bon l'y portait, elle acquiesce à leurs prières ; mais à la condition que tous embrasseront la foi chrétienne. De toutes parts un cri unanime s'élève pour lui répondre : « Nous croirons que le Seigneur Sauveur est le vrai Fils de Dieu et Dieu lui-même. » La sainte se met en prières. Entraînés par son exemple, tous les spectateurs tombent à genoux. Bientôt, la sainte se lève, et s'approchant du cadavre, elle dit : « Au nom du Seigneur Sauveur, Fils de Dieu, levez-vous, jeune homme, et soyez le témoin de la puissance et de la bonté du Dieu que j'annonce. » Le jeune homme se lève plein de vie : un cri de joie retentit, les larmes coulent ; le jeune homme demande le baptême et, après l'avoir reçu, retourne chez lui sain et sauf.

XLVIII

Plus tard on construisit une chapelle au lieu même du miracle. Au dernier siècle on la voyait encore dans la rue

des *Vieilles Lices*, appelée aujourd'hui *Calade*. Nous trouvons le récit de ce miracle dans un des sermons de saint Vincent Ferrier. Le grand thaumaturge ajoute que sainte Marthe prêchait alors dans l'endroit occupé plus tard par le couvent des Dominicains.

XLIX

Vers le même temps, il s'éleva dans la province d'Aquitaine une cruelle persécution de la part des gentils, et beaucoup de chrétiens furent envoyés en exil. Parmi eux Front, ou Frontinus, évêque de Périgueux, et Georges, évêque du Puy (1), se retirèrent à Tarascon auprès de sainte Marthe. Elle les reçut avec sa charité ordinaire et les retint jusqu'à ce qu'ils pussent rentrer dans leurs diocèses. En leur disant adieu, la sainte hôtesse du Seigneur parla en ces termes au bienheureux Front : « O évêque de Périgueux, sachez qu'à la fin de l'année prochaine, je sortirai de ce corps de mort. Je supplie, s'il vous plaît, votre sainteté de venir m'ensevelir. » L'évêque lui répondit : « J'assisterai à vos obsèques si Dieu le veut et si je vis encore. »

L

Les pontifes retournèrent à leurs églises, et Marthe la très sainte convoquant les siens auprès d'elle leur prédit que son passage de cette vie à l'autre arriverait après un an. Elle appelait *les siens* les pieuses vierges qu'elle avait réunies autour d'elle en communauté religieuse et avec qui elle vivait comme avec des sœurs. Pendant l'année qui précéda sa mort, Marthe, brûlée par la fièvre, demeura étendue sur

(1) Envoyés dans les Gaules par saint Pierre.

son noble lit de sarments : c'était l'or qui, avant d'être mis en œuvre, se purifie et s'embellit dans le creuset.

LI

Enfin, arriva le jour de son bienheureux trépas. Sa bien-aimée sœur, Marie Madeleine, morte depuis huit jours, lui apparut tenant un flambeau à la main. « Ma bien-aimée sœur, lui dit-elle, voici le Seigneur qui approche pour vous rappeler de cette vallée de misères. » A l'instant paraît le Sauveur resplendissant de lumière qui lui dit de sa voix la plus douce : « Venez, mon hôtesse, venez de l'exil, vous qui tant de fois m'avez donné l'hospitalité. » Le Sauveur accomplissait ainsi la parole du prophète : *Bienheureux celui qui a l'intelligence du pauvre : Le Seigneur le délivrera au jour mauvais.*

LII

La vision ayant disparu, Marthe se fit porter dehors, en plein air. On la plaça sur un lit de paille, sous un arbre touffu. C'est là que la sainte hôtesse du Fils de Dieu s'endormit du sommeil des justes, le huitième jour après la mort de sa sainte sœur Madeleine, dans la soixante-cinquième année de son âge. Les compagnons de sainte Marthe qui étaient venus avec elle d'Orient et lui étaient demeurés constamment attachés accoururent au bruit de son bienheureux trépas et déposèrent son corps dans l'oratoire qui lui avait servi de demeure. C'étaient Parmenas, Germain, Sosthène, Epaphras compagnons eux-mêmes de saint Trophime, évêque d'Arles, et aussi Marcelle, servante de sainte Marthe, Évodie et Syn-tique.

LIII

Le lendemain, qui était un dimanche, tous s'assemblèrent à la troisième heure (neuf heures du matin) pour inhumer dignement le saint corps. Et voici qu'à la même heure, tandis que le pontife saint Front, à Périgueux, allait célébrer la sainte messe, et qu'en attendant le peuple, il sommeillait dans sa chaire, le Seigneur lui apparut et lui dit : « Mon fils, venez et accomplissez la promesse que vous avez faite d'assister aux obsèques de Marthe, mon hôtesse. »

Il dit; et tous deux en un clin d'œil apparurent à Tarascon dans l'oratoire, tenant des livres à la main, Notre-Seigneur à la tête, l'évêque aux pieds du saint corps. Eux seuls le prirent et le déposèrent dans le tombeau, au grand étonnement des assistants. Les obsèques accomplies, ils sortent.

Un des assistants les suit et demande au Seigneur qui il est et d'où il est venu. Le Seigneur ne lui répond rien, mais il lui donne le livre qu'il tenait à la main. Celui-ci retourne au sépulcre et montre le livre à tous. On y lit à chaque page : « La mémoire de Marthe, hôtesse du Christ, sera éternelle; elle ne craindra pas les langues mauvaises. » Il n'y avait rien d'autre dans ce livre.

LIV

Cependant, à Périgueux, le diacre réveille le pontife, lui disant tout bas que l'heure du sacrifice passe et que le peuple est las d'attendre. « Ne soyez pas troublé, dit au peuple le saint évêque, le Seigneur Sauveur m'a transporté avec lui à Tarascon pour enterrer ensemble Marthe la très sainte, suivant la promesse que je lui en avais faite pendant sa vie. Envoyez donc maintenant quelqu'un à Tarascon, qui rapporte

mon anneau et mes gants que j'ai quittés lorsque j'ai placé le saint corps dans le tombeau.»

LV

Qu'on juge de l'étonnement du peuple en entendant ces paroles ! sur-le-champ on envoie des députés à Tarascon. Les habitants de la ville remettent aux députés une lettre pour ceux de Périgueux auxquels ils marquent le jour et l'heure de la sépulture, dont personne à Périgueux ne pouvait avoir connaissance. Ils ajoutent qu'avec Front leur évêque, qu'ils connaissaient fort bien, il s'était trouvé aux funérailles de la bienheureuse Marthe un autre personnage, on ne peut plus vénérable, mais qu'ils ne connaissaient pas. Ils parlent aussi du livre et de son contenu, afin de savoir si leur évêque ne connaîtrait pas ce personnage. Du reste, ils renvoient l'anneau, ainsi que l'un des gants ; mais ils gardent l'autre en témoignage d'un si grand miracle. *Ce gant a été conservé à Tarascon, dans un reliquaire d'argent, jusqu'à la Révolution.*

LVI

La présence de saint Front et de Notre-Seigneur aux obsèques de sainte Marthe est sans doute une grande merveille ; mais elle n'a rien d'impossible. Pour le saint évêque de Périgueux, c'est un fait de bilocation, reproduit nombre de fois dans la vie des saints. Encore au dernier siècle, il eut lieu avec un grand éclat, dans la personne de saint Alphonse de Liguori. Tout le monde sait, ou peut savoir, que le vénérable évêque, présent à Nocéra, à dix lieues au delà de Naples, fut vu et bien vu à Rome, assistant à la mort du glorieux pape Clément XIV.

Quant à Notre-Seigneur, sa présence active à l'enterrement de sainte Marthe est comme une dette de reconnaissance qu'il voulut payer à sa charitable hôtesse. Cette divine présence est attestée par les liturgies des Églises de Provence, Aix, Apt, Marseille, et même par celles de Lyon, Orléans, Auch, Tours, Paris, Cologne, Constance ; par celle des Dominicains et divers autres ordres religieux.

LVII

Pendant le huitième siècle on cacha dans la terre le corps de sainte Marthe, comme celui de sa sœur, pour le soustraire aux profanations des Sarrasins, qui dévastaient alors la Provence. Avec les reliques de la sainte, on mit une tablette de marbre blanc, sur laquelle étaient gravés ces mots : *hæc Martha jacet : ci-gît Marthe*. Cette tablette, trouvée ensuite avec le corps en 1187, fut depuis conservée dans le trésor de l'église de Sainte-Marthe. Le corps de la bienheureuse fut trouvé sans corruption.

Cette merveille est demeurée depuis comme visible à tous les yeux. Elle est même encore palpable dans la relique insigne de sainte Marthe, que possède l'église de Roujan, au diocèse de Montpellier. C'est le bras et la main gauche de ce saint corps. La main, qui est mince et petite, et le bras sont encore revêtus de leur peau, excepté une partie du bras, d'où quelqu'un, par une dévotion peu réglée, a détaché, dit-on, la peau qui manque. Mais dans cette partie même où l'os est ainsi décharné, on aperçoit divers cartilages ; et, de plus, les doigts de la main sont encore accompagnés de leurs ongles, tous parfaitement entiers, à l'exception du pouce, pareillement enlevé par une piété mal entendue.

LVIII

Après ce qu'on vient de lire, faut-il s'étonner que les reliques de sainte Marthe aient été de tout temps vénérées par un grand nombre de pèlerins de tous les pays et de toutes les conditions, depuis les plus puissants monarques jusqu'aux plus humbles fidèles ? De tout temps aussi, Notre-Seigneur s'est plu à récompenser par de nombreux miracles la confiance des fidèles pour sa chère et bienheureuse hôtesse. Un des plus éclatants fut la guérison de Clovis, notre premier roi chrétien.

LIX

L'an 500, ce prince, faisant la guerre à Gondebaud, roi des Burgondes, porta ses armes en Provence. Gondebaud, mis en fuite, se réfugia dans Avignon. Il fut assiégé par Clovis, qui le rendit tributaire. Or, Clovis n'étant qu'à quatre lieues du tombeau de sainte Marthe dut naturellement entendre parler des miracles que cette sainte opérait. Il se rendit à Tarascon.

A peine il eut touché le tombeau de la bienheureuse, qu'il fut délivré d'une affreuse maladie de reins dont il avait été jusqu'alors cruellement tourmenté.

En reconnaissance, il donna à Dieu par une charte scellée de son sceau la terre située autour de l'église de Sainte-Marthe, jusqu'à trois lieues de l'un et de l'autre côté du Rhône : toutes choses que jusqu'à ce jour (au VIII^e siècle) possède encore par un privilège perpétuel la sainte hôtesse du Seigneur.

LX

Le tombeau de sainte Marthe, qui contient encore ses reliques, est un sarcophage, en marbre blanc, ayant des sujets sculptés sur l'une de ses faces, comme on en voit beaucoup dans les catacombes. Il représente Moïse faisant jaillir l'eau du rocher pour désaltérer le peuple hébreu dans le désert; Notre-Seigneur multipliant les pains et les poissons pour nourrir une grande foule dans le désert; Suzanne entre les deux vieillards figurant l'Église persécutée par les juifs et par les païens; Notre-Seigneur changeant l'eau en vin aux noces de Cana; puis prédisant le reniement de saint Pierre, et enfin ressuscitant Lazare.

C'est l'histoire de la vie chrétienne, où l'âme est d'abord désaltérée et purifiée par l'eau du baptême, sortie de la pierre qui est le Christ : *Petra autem erat Christus* (1). Le Seigneur nourrit ensuite cette âme dans le désert du monde en multipliant pour elle le pain vivant descendu des cieux, afin qu'elle ait la force de résister comme Suzanne aux tentations du démon et aux efforts de la persécution, aux ennemis intérieurs et extérieurs de sa foi. Par sa résistance victorieuse, l'âme, qui était auparavant sans saveur et sans vigueur comme l'eau, devient généreuse et fortifiante comme le vin, et ses mérites lui donnent un goût exquis devant Dieu. Que si cependant elle a quelquefois durant sa vie été faible comme Pierre, elle ne s'est pas découragée en voyant que le Seigneur pardonna à son apôtre repentant; comme lui elle a pleuré ses fautes; et c'est pourquoi elle espère que le Seigneur daignera la ressusciter comme Lazare non pour le jugement, mais pour la vie éternelle.

(1) I Cor., x, 5.

LXI

Quel symbolisme profond dans ce choix des sujets qui ornent un tombeau chrétien ! Le baptême, la première communion, la lutte contre les passions et les impies, le progrès dans la vertu, la pénitence, la résurrection, tout est là, de la naissance spirituelle à la naissance éternelle. C'est aussi toute la vie de l'Église, depuis qu'elle est née du Christ endormi comme Adam, mais sur la croix. De la pierre frappée par la sainte lance est sortie l'eau qui régénère et le sang qui nourrit. Immortelle Suzanne, l'Église lutte sans rien perdre de sa pureté immaculée contre ses deux vieux ennemis, l'hérésie et le schisme, qui veulent sans cesse la souiller, mais Notre-Seigneur lui donne force et courage en opérant dans les âmes par sa grâce un changement plus merveilleux que celui qu'il fit à Cana ; d'un regard de miséricorde il amène au repentir ceux de ses enfants qui ont faibli comme Pierre ; et comme Lazare il les ressuscite à la vie de la grâce, qui est le principe de la vie de la gloire.

Quand reverrons-nous sur les tombeaux ces belles figures de notre foi et de nos espérances, épitaphes plus éloquentes et plus consolantes que de vaines paroles ?

LXII

Malheureusement depuis deux siècles le tombeau de sainte Marthe n'est plus visible aux pèlerins ; mais on en a fait mouler les bas-reliefs, il y a une trentaine d'années, et on les a reproduits en fonte dans l'église supérieure. C'est en 1653 que le tombeau fut caché sous un grand lit de parade en marbre blanc qui représente sainte Marthe sur son lit

de mort. En 1793 les impies qui avaient mutilé le portail de l'église, brisé les statues des saints et les pierres sépulcrales, voulurent aussi détruire le tombeau de sainte Marthe et profaner ses reliques. Trois fois ils descendirent dans la crypte, et trois fois la puissance divine les arrêta (1). C'est alors qu'un ancien magistrat fit murer l'entrée de la crypte, qui fut rouverte, quelques années après, et où Notre-Seigneur glorifie encore sa sainte hôtesse par des guérisons miraculeuses.

Nous pouvons, et autant que notre condition peut le permettre, nous devons exercer à l'égard des pauvres, les frères de Notre-Seigneur, l'hospitalité et les œuvres de charité que sainte Marthe eut le bonheur d'exercer à l'égard du Fils de Dieu en personne. L'accomplissement ou l'oubli de ce devoir sera la base de la sentence qui, au jugement dernier, réglera notre sort éternel.

(1) L'église de Sainte-Marthe perdit à la révolution une croix de cuivre à deux branches superposées, celle d'en haut plus étroite que celle d'en bas, dont on croit que sainte Marthe se servit quand elle prit la Tarasque. C'est ainsi qu'elle est mentionnée dans un inventaire de 1487. Elle était représentée dans les sculptures du portail qui date du douzième siècle. Cette croix servit de modèle à celle que portaient les chevaliers, les religieux et les religieuses de l'ordre du Saint-Esprit.

Eléments de cette biographie : Baron. an. 35 ; Raban Maur, *Vit. B. Mariæ Mag.*, c. 28 ; Barthélemy, *Vie des SS. de France* ; de Cambis, *Annales d'Avignon* ; *Martyrol. Gallican.* ; Corn. a Lapid. in *Joan.* xi ; Petrus de Natalib., *Catalog. SS.*, lib. I, cap. 72 ; et lib. VI, c. 151 ; Cuvier., *Recherches sur les Fossiles*, t. V, 2^e part., p. 245, 343 ; Zimmermann, *Le monde avant la création de l'homme*, liv. XXXII, p. 4, etc., etc.

SAINTE VÉRONIQUE

Existence de sainte Véronique. — Sa condition. — Son voile. — Ses voyages à Rome et dans les Gaules. — Sa mort et sa sépulture : tels sont les intéressants sujets de cette biographie.

I

Existence de sainte Véronique. — Il y a deux grandes sources de vérité : la Tradition et l'Écriture. Quand elle est ancienne, constante, universelle et surtout romaine, je veux dire reçue par Rome, la mère et la maîtresse infallible des églises, la Tradition est une source de vérité. Ses enseignements sont aussi certains que ceux de l'Écriture. De là vient que saint Paul n'hésitait pas à écrire aux Thessaloniens : « Gardez les traditions que vous avez reçues soit de vive voix, soit par notre lettre (1). »

II

La tradition par laquelle nous connaissons l'existence de sainte Véronique réunit dans son ensemble les conditions indiquées plus haut. Elle est d'autant plus sûre qu'elle se rattache à un fait matériel et toujours subsistant : c'est le

(1) « Tenete traditiones quas didicistis, sive per sermonem, sive per epistolam nostram. » II *Thes.* II, 14.

voile religieusement conservé à Rome depuis l'origine du Christianisme. Commençons par faire justice des négations des critiques modernes, d'autant plus affirmatifs qu'ils sont moins instruits. L'école des Launoy et des Baillet a prétendu que sainte Véronique était un personnage imaginaire.

III

« Le nom de Véronique, disent-ils, est composé de deux mots *vera icon*, qui signifient *vraie image*; mais jamais il n'a été le nom d'une femme. » Ils veulent bien convenir que c'est la représentation de la face de Notre-Seigneur, empreinte sur un linge ou mouchoir, que l'on garde à Saint-Pierre de Rome. Quelle est l'origine de ce linge, quand, par qui, comment fut-il apporté à Rome? « Ils n'en savent rien. Ils disent seulement que quelques-uns se sont persuadé, mais *sans aucune preuve*, que c'est le mouchoir avec lequel une sainte femme de Jérusalem essuya le visage du Sauveur, lorsqu'il allait au Calvaire chargé de sa croix. Cette opinion populaire *a pu venir* de ce que les peintres ont souvent représenté la *Véronique*, ou la vraie image, soutenue par les mains d'un ange, et d'autres par les mains d'une femme (1). »

C'est ainsi qu'ils écrivent l'histoire. Mais l'histoire reprend aujourd'hui ses droits.

IV

D'abord, l'étymologie donnée au nom de Véronique, *vera icon*, est une monstruosité, attendu que la tête est latine et la queue grecque. L'antiquité n'a jamais connu cette manière bizarre de former des mots. Ce procédé appartient aux temps

(1) Voir Bergier, *Dict. théol.*, et Godescard, *Vie des Saints*, 13 janvier.

modernes, où l'invasion du grec a complètement défiguré nos langues scientifiques.

Ensuite, nos critiques oublient que le changement des lettres *v* en *b* et en *f* se rencontre très souvent dans les langues anciennes et modernes. Ainsi *serfus* pour *servus* ; *cifs* pour *civis* ; *Varca* pour *Barca* ; *Verdinand* pour *Ferdinand*. Pline appelle *Phérenice* la même personne que Maxime Valère appelle *Bérénice* (1). Il serait facile de multiplier ces exemples ; mais ils suffisent pour nous autoriser à dire, avec les plus anciens titres, que le nom de la sainte et courageuse femme, dont nous nous occupons, n'est pas Véronique, mais Béré-nice (2).

V

Dans la *Vie de Notre-Seigneur*, le docteur Sepp s'exprime ainsi : « Une grande foule de peuple suivait Jésus, entre autres des femmes qui le plaignaient et le pleuraient. L'une d'elles nommée *Bérénice*, ou *Véronique*, comme le rapporte une tradition très ancienne, s'avança vers lui d'un air compatissant et lui essuya son visage, etc. » On sait qu'en Orient, au temps de Notre-Seigneur, le nom de Béré-nice était connu, peut-être même commun, parmi les femmes. Les Actes des apôtres aussi bien que l'histoire profane ne permettent pas d'en douter.

Ainsi nous avons Bernice ou Béré-nice, femme de Ptolémée Lagus, roi d'Égypte ; Béré-nice, femme de Ptolémée Évergète ;

(1) Plin., lib. VII, c. xxxxi. Valer. Maxim., lib. VIII.

(2) Elle est ainsi appelée dans les vers suivants :

Inde ingens studium Berenice passibus æquat,
Quæ mentem ac Dominum neglecta morte requirit.

(Martinelli, *Roma ex ethnica sacra.*)

Bérénice, mère et sœur du vainqueur aux jeux Olympiques ; Bérénice, fille d'Hérode I^{er} ; Bérénice, qui essuya le visage de Notre-Seigneur ; Bérénice, fille d'Hérode Agrippa l'ancien (1).

On explique sans peine que, par un changement de lettre et pour faciliter la prononciation, de Bérénice on ait fait Véronique ; par égard pour l'usage, nous conserverons le nom de Véronique, dans cette biographie.

VI

Sainte Véronique est si bien une personne, qu'elle était femme de Zachée. « Saint Amateur, juif d'origine (Zachée) dit saint Antonin, archevêque de Florence, eut pour épouse, sainte Véronique (2). »

Le grave témoignage de saint Antonin nous semble authentiquement confirmé par un fait d'une date récente. Par décret du 18 novembre 1852, la sacrée Congrégation des Rites a autorisé, pour le diocèse de Cahors, la fête de saint Amateur, avec une légende où on lit : « D'après une tradition appuyée sur d'innombrables témoignages, et surtout sur l'autorité du pape Martin V, dans sa bulle de l'an 1427, saint Amateur est le même que Zachée cité dans l'Évangile, et, d'après la même tradition, il eut pour épouse Véronique ou Bérénice. Jetés tous les deux en prison par Saul, ne respirant alors que menaces et carnage contre les disciples du Seigneur, ils furent délivrés par un ange et en reçurent l'ordre de se retirer dans les Gaules. »

(1) Voir Cor. a Lap. in *Matth.* xxvii, 31 ; et *Act. App.* xxv, 14.

(2) « Sanctus Amator, hebræus genere, uxorem sanctam Veronicam habuit. » *Chron.*, I^a pars, tit. 6, art. 25 ; *id.*, Jacob. Doublet, *Histor. abbat. Sandion.*, lib. I, cap. iv.

VII

A l'exemple de son bienheureux mari, Bérénice se mit avec les saintes femmes à la suite de Notre-Seigneur, pourvoyant aux besoins du Fils de Dieu, devenu pauvre pour l'amour de nous (1).

Bérénice était l'amie de cœur de la Sainte Vierge : on croit qu'elles avaient été élevées ensemble au temple de Jérusalem ; on croit, de plus, que pendant les trois jours que l'enfant Jésus passa loin de ses parents, il se retira chez l'amie intime de sa mère.

VIII

En faveur de la personnalité de sainte Véronique nous avons d'autres témoignages. Ainsi, à Saint-Pierre de Rome, on voit sa statue colossale, en marbre blanc, ouvrage de Mochi ; elle représente la sainte dans l'attitude de montrer le voile au peuple ; et dans les grottes vaticanes, on la voit présentant le voile au Sauveur, ayant près d'elle les deux sœurs Marthe et Madeleine ; dans leurs savants ouvrages, l'évêque Sarnelli, Mellonio, Berdini, confirment la tradition, immobilisée par le marbre du Vatican.

IX

D'une manière non moins authentique, elle est affirmée

(1) « *Amator Christi devotus servitor et famulus, cum cœteris discipulis Christum sequens, necessaria ipsi, ut bonus hospes præparavit.* » Ainsi parle un vieux titre de Rocamadour, vu en 1667 par le Père Amable de Saint-Bonaventure, auteur de la vie de S. Martial. Cf. Odon de Gisse, *Liv. de N.-D. de Rocamadour*, p. 56.

par la collecte suivante, composée par le grand pape Innocent III et insérée dans un ancien missel d'Augsbourg : « O Dieu, qui nous ayant marqués de la lumière de votre face, avez voulu nous laisser votre souvenir, en imprimant, à l'instance de sainte Véronique, votre image sur un suaire, » etc. (1).

X

Aux témoignages de l'histoire, s'ajoutent les récits des pèlerins de Terre Sainte. Anciens et modernes, tous parlent de la maison de sainte Véronique. De son chef ou du chef de son mari, sainte Véronique possédait une maison à Jérusalem. Cette maison était située sur la longue rue appelée depuis la *Voie douloureuse*, parce que Notre-Seigneur la parcourut tout entière en allant au Calvaire : elle mesure environ douze cents pas. La maison de Bérénice occupait l'angle d'une rue adjacente, à quelques centaines de pas de la *Porte Judiciaire*. La Porte Judiciaire était ainsi appelée, parce que c'est là que les anciens du peuple s'assemblaient pour rendre la justice. Laissons maintenant la parole aux voyageurs de Terre Sainte.

XI

« Le 14 juillet 1483, dit Bernard de Breydenbach, doyen de Mayence, je parcourus cette longue voie par laquelle Jésus-Christ fut conduit du palais de Pilate au lieu du crucifiement, et passa devant la maison de Véronique, éloignée de cinq cents pas du palais de Pilate. »

(1) « Deus qui nobis signatis lumine vultus tui, memoriale tuum ad instantiam Beatæ Veronicæ sudario impressam imaginem tuam, relinquere voluisti. »

Antoine Regnault, bourgeois de Paris, racontant son pèlerinage, exécuté en 1549, ajoute : « Le lundy treizième jour d'aoust, partimes du Mont Sion, pour aller visiter les saints lieux de la ville de Jérusalem... allâmes après... en la maison de Véronique, près de laquelle est le lieu où les filles de Jérusalem ploroyent voyant Notre-Seigneur porter sa croix et où la Vierge Marie tomba pasmée voyant en tel estat son filz. »

Le chevalier Zuallardo, dans son voyage en Terre Sainte, parle en ces termes de la maison de sainte Véronique et de ses alentours : « Après avoir passé un petit arceau, semblable à une porte, on trouve la maison vieille et tombante de la bonne et pieuse Véronique. La petite entrée est précédée de trois ou quatre degrés usés qui y conduisent. »

XII

Citons encore deux savants voyageurs : Boyer et Lengueraut. « Du lieu, dit le premier, où Simon aida Nostre-Seigneur, il y a deux cent cinquante pas, jusqu'à la maison de Véronique, laquelle est en une rue étroite, devant laquelle passa Nostre-Seigneur. »

« Tenant, ajoute le second, à la porte pour venir au Mont Calvaire, est la maison de sainte Véronique, dont Nostre-Seigneur imprima sa sainte face. Il y a à la dite maison des chevilles de fer. A la saluer, il y a sept ans et sept quarantaines de pardons. »

XIII

Doubdan, chanoine de Saint-Paul, à Saint-Denis en France, a conservé dans ses pages, comme dans ses planches de grande dimension, tous les traits de la même histoire : « La dite

maison, écrit-il, a une petite porte ronde à laquelle on monte par cinq degrés qui portent en la rue. Descendus après dans l'autre rue qui, commençant à la porte de Damas, traverse devant le bout de celle de la Véronique, nous vîmes en face la maison du mauvais riche, belle, grande, etc. »

Le savant Adrichome de Cologne est encore plus précis : « La maison de Véronique occupait l'angle d'une rue... Depuis l'endroit où elle vint au-devant de lui jusqu'à la porte Judiciaire, où il tomba la seconde fois sous la croix, Jésus parcourut trois cent trente-six pas et onze pieds. » Mêmes témoignages dans Surius, dans Cotorio, et beaucoup d'autres.

Enfin, de nos jours Mgr Mislin s'exprime ainsi : « Vers le milieu de la rue qui monte du prétoire à la porte Judiciaire, on montre à gauche l'emplacement de la maison de sainte Véronique (1). »

XIV

Aussi est-ce avec grande raison qu'un auteur moderne, auquel nous empruntons plusieurs de ces témoignages, ajoute : « On ne peut exiger, je crois, une description plus authentique et mieux suivie à travers les ravages des temps. Les auteurs qu'on vient d'entendre se recommandent par la science et par le caractère. La plupart de leurs voyages, parus à la naissance de l'imprimerie, sont illustrés de plans et de gravures.

« Ils écrivent ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont recueilli sur cette terre où *les chrétiens*, a dit Gibbon, tout à la fois si instruit et si hostile à la religion, *fixèrent, par une tradition non douteuse, la scène de chaque événement mémorable*. Que faut-il de plus en faveur de la maison de Véronique et de la réalité

(1) *Les Lieux Saints*, t. II, c. XIX, p. 24.

de cette sainte femme ? Dans le silence des Livres Saints, il ne nous reste donc qu'à écouter la voix universelle qui, de siècle en siècle, a transmis l'acte religieux d'une femme et l'acte de bonté d'un Dieu, laissant à son Église un signe de grâce et de consolation (1). »

XV

Maintenant que nous connaissons sainte Véronique, passons à l'acte de courageuse piété qui l'a rendue immortelle. Comme nous l'avons montré dans l'*Histoire du bon Larron*, c'était le vendredi, 25 mars, la trente-quatrième année de l'ère chrétienne, et la dix-huitième du règne de Tibère, sous le consulat de Rubellius Geminus et de Rufus Geminus, entre onze heures et midi : toute la ville de Jérusalem était en mouvement. Les rues étaient pleines de monde, les fenêtres garnies de spectateurs. Pourquoi cette foule compacte, haletante, tumultueuse ? de quel spectacle voulait-elle se repaître ?

XVI

On conduisait au supplice trois condamnés. Deux étaient des assassins célèbres, des voleurs de grands chemins ; l'autre était le Fils de Dieu, reconnu pour tel par les uns, blasphémé et insulté par les autres. La cohorte romaine en garnison à Jérusalem, forte d'environ mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie, ouvrait, accompagnait et fermait le triste cortège. Suivant l'usage, les condamnés portaient sur leurs épaules la croix à laquelle ils devaient être cloués.

(1) M. Cirot de la Ville.

XVII

Sortis du palais de Pilate, les condamnés arrivaient à quelques centaines de pas de la porte Judiciaire. Notre-Seigneur se trouvait à bout de forces. Épuisé par les tortures de la nuit, par les allées et les venues du matin, du tribunal de Pilate au tribunal d'Hérode, du tribunal d'Hérode au tribunal de Pilate, et surtout par la perte de son sang, sous les coups sans nombre de la flagellation, il succombe sous le fardeau de sa croix; lourde, épaisse, grossièrement rabotée, elle mesurait environ quinze pieds.

XVIII

Un homme, Simon de Cyrène, qui arrivait de la campagne, est sommé par l'autorité de porter la croix du condamné Jésus, qui marchait devant lui, traîné par une corde. Il la portait depuis environ deux cents pas, lorsqu'une dame de haute taille, couverte d'un voile, écarte la haie des soldats, retire son voile, tombe à genoux devant le Sauveur, et malgré toutes les oppositions, essuie son adorable visage couvert de sang et de sueur. En récompense, Notre-Seigneur imprime sur ce voile ses traits divins et les rend immortels (1). Cette dame était Bérénice, la femme de Zachée, l'amie intime de la Sainte Vierge.

(1) « Sudarium quod a Berenice faciei Domini sanguine et sudore aspersæ admotum ejusdem dominici vultus effigiem in se retinuit, ut habet christiana traditio et libellus manuscriptus de translatione ejus Romam facta. De eadem Berenice quæ et Veronica dicta habetur, deque eadem Christi imagine velo excepta, Methodius episc. antiquus chronographus meminit. Bar., an. 34, n. 136.

XIX

Ravi d'admiration, voici, dit un pieux auteur, la plus belle action qui ait jamais été faite en faveur de Jésus-Christ souffrant... O sainte Créature, à laquelle nulle ne saurait être comparée ! En un temps où tout l'univers se conjure contre la vie de ton Sauveur ; où Dieu son Père l'a abandonné entre les mains des pécheurs ; où ses apôtres l'ont quitté, trahi et renié ; en un temps où sa Mère, la bonne Sainte Vierge, par sa pamoison l'a infiniment affligé ; où toute la ville de Jérusalem poursuit sa mort et son crucifiement ; en un temps où c'est un crime et un sacrilège parmi les Juifs de le reconnaître pour homme de bien, tu le révères comme ton Messie, tu l'adores comme ton Dieu.

XX

« En vérité tu mérites une immortalité de gloire dans le temps et dans l'éternité ; aussi le Sauveur t'a fait le plus riche présent qu'il ait jamais fait à aucune créature du monde : il t'a donné son portrait imprimé sur ton voile. Étends ce voile devant les quatre parties de l'univers ; fais voir à tous les hommes la face pitoyable d'un Dieu souffrant. Prêche par tes images la Passion de Jésus-Christ, plus loin et en plus de lieux que ne l'ont prêchée les apôtres. Pour moi, je te promets que j'aurai une profonde vénération pour toi toute ma vie, à cause de l'acte héroïque de ta charité, et, vivant ou mourant, j'aurai toujours dans l'esprit le souvenir et dans ma bouche le nom de l'incomparable Véronique (1). »

(1) P. Parvilliers, *La dévotion des prédestinés ou les stations de Jérusalem et du Calvaire.*

XXI

La courageuse action de Bérénice n'a rien qui doive nous surprendre. D'une part, le seul beau rôle dans le drame du Calvaire appartient à la femme. Un mystérieux instinct lui disait que Jésus était deux fois son rédempteur ; qu'il allait mettre fin au cruel esclavage dont elle était, sur toute l'étendue de la terre, la triste victime depuis quarante siècles. C'est elle qui dans la personne de la femme de Pilate veut empêcher la mort du Juste ; elle qui le suit en pleurant sur la voie douloureuse, elle qui essuie son adorable visage, elle qui l'assiste à sa mort, et le console par son invincible fidélité.

D'autre part, de quoi la foi n'est-elle pas capable ? est-ce qu'on n'a pas vu dans tous les siècles chrétiens, et ne voyons-nous pas encore aujourd'hui les femmes chrétiennes, de toute condition, aller recueillir, malgré les mandarins et sous les yeux mêmes des bourreaux, le sang de nos martyrs du Tongkin et de la Cochinchine ?

XXII

C'est auprès de la maison de Véronique, et au moment où il venait de recevoir de cette grande chrétienne le témoignage éclatant de sa foi et de sa charité, que Notre-Seigneur se retourna vers les saintes femmes qui le suivaient en pleurant et en se lamentant, et leur adressa ces douces, mais terribles et prophétiques paroles : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. Si on traite ainsi le bois vert, qu'en sera-t-il du bois sec ? » Moins de quarante ans plus tard, la plus grande catastrophe de l'histoire, la ruine de Jérusalem et la dispersion des Juifs, accomplissait la prédiction de l'auguste victime.

« Ce mot, dit le P. Lejeune, ne pleurez pas, *nolite flere*, le Sauveur le dit à des saintes, à sa divine Mère, à sainte Marie Madeleine, à sainte Véronique, à sainte Marie Salomé, et aux autres femmes dévotes qui le suivaient. »

XXIII

Après l'immolation de la grande victime, Bérénice revient dans sa maison, où il est vraisemblable qu'avec les autres saintes femmes elle tint compagnie à la Sainte Vierge, montrant, contemplant, baisant, adorant le précieux souvenir que le bon Maître lui avait laissé. Nous l'avons dit, par un miracle qui, du fond même de la faiblesse et de l'ignominie, révélait sa divinité, le Sauveur avait imprimé distinctement ses traits sacrés sur le voile de Véronique : traits mille fois vénérables qu'un second miracle a rendus immortels. On conçoit qu'un pareil trésor était plus cher à Véronique que toutes les richesses de l'univers et qu'à aucun prix elle ne voulut s'en séparer.

XXIV

« Que vous êtes bon, ô divin Rédempteur, s'écrie à ce sujet un de nos anciens ascétiques; vous avez voulu estre assisté par une femme aussi bien que par un homme, pour nous montrer que personne n'était exempt de participer à votre passion; mais aussi pour nous enseigner que vous avez égard à la délicatesse et à la faiblesse des plus infirmes; et qu'il suffisait, pour vous plaire, de compatir à vos peines et de les ressentir dans le cœur avec sainte Véronique, lorsqu'on ne pouvait pas les porter avec Simon de Cyrène.

« Ce fut vostre amour, ô mon Dieu! qui peignit vostre visage sur le voile de Véronique, afin de gagner son cœur; ce

fut votre amour qui, pour récompenser et contenter en même temps la tendresse qu'elle avait conçue pour vous, lui donna pour ainsi dire votre cœur avec votre visage, afin qu'elle connût que votre charité était la cause de vos souffrances, et qu'elle pût satisfaire son amour, en vous regardant même pendant votre absence (1).»

XXV

Cependant le jour du triomphe était arrivé pour Notre-Seigneur. Sorti glorieux du tombeau, il était remonté dans le ciel en présence de ses apôtres et de ses meilleurs amis, au nombre desquels on peut sans témérité compter sainte Bérénice. Par une providence particulière, ce Fils divin, le meilleur des fils, avait laissé sa tendre Mère sur la terre, pour être la mère de l'Église au berceau. Véronique continua d'être admise à l'intime familiarité de la Sainte Vierge, et, de concert avec les autres saintes femmes, la providence des apôtres et des premiers chrétiens. Ce bonheur ne fut pas de longue durée. Voici, d'après la tradition, l'événement qui vint y mettre un terme.

XXVI

Suivant l'usage des gouverneurs de province, Pilate avait envoyé à l'empereur Tibère la relation des grands événements qui venaient de s'accomplir en Judée. C'est ainsi que font encore les préfets de nos départements. Pilate rapportait, avant tout, les prodiges étonnants, les guérisons miraculeuses, opérés par un personnage extraordinaire, auquel toute la nature obéissait. Lorsqu'il reçut la relation de Pilate,

(1) Molinier.

Tibère était gravement malade. Sa maladie était une espèce de lèpre, suite probable de ses affreuses débauches. Sur-le-champ, il appelle quelques officiers de sa cour, entre autres Volusien, et leur ordonne de partir sans délai pour la Judée, afin d'obtenir de ce médecin surnaturel la guérison de sa maladie.

XXVII

Les députés partirent, mais Notre-Seigneur était mort lorsqu'ils arrivèrent. Ne pouvant voir celui qu'ils étaient venus chercher, ils apprirent qu'une dame nommée Bérénice conservait un linge sur lequel le Thaumaturge avait imprimé son portrait avec son sang, au moment où il allait au supplice. Leur premier soin fut de trouver cette dame. Elle leur montra le précieux voile, renfermé dans une riche cassette ; mais à aucun prix elle ne voulut se séparer de son trésor. Craignant avec raison d'être mal reçus de leur maître, si le but de leur mission était tout à fait manqué, ils prièrent Bérénice ou lui ordonnèrent de les accompagner à Rome avec la vénérable relique : elle céda à leurs instances (1).

XXVIII

L'histoire a conservé une circonstance de ce voyage. Le vaisseau relâcha à l'île de Zante, une des Ioniennes, non loin de Céphalonie. Pendant son court séjour, Véronique jeta avec succès la semence évangélique parmi les habitants. Aussi, ils la regardent comme la fondatrice de leur église et l'honorent d'un culte particulier.

(1) Dans sa *Chronique*, Philippe de Bergame s'exprime ainsi : « Tibère étant malade à Rome envoya Volusien à Jérusalem quérir la Véronique avec son suaire, et dès qu'il l'eut reçu près de lui et qu'il eut touché l'image du Christ, il fut guéri. »

« Introduite devant Tibère, Bérénice lui découvrit le Saint Voile, dont l'attouchement le guérit de la lèpre (1). »

Tel est le récit de nos anciens historiens, auquel Pamélius, dans ses savantes notes sur Tertullien, ajoute ce qui suit : « Je ne parle pas du portrait de Jésus-Christ, que, suivant la tradition, il imprima sur le voile de Véronique, et qui existe encore à Rome. Ce portrait est entouré d'une telle vénération que les miracles et même le seul aspect ne permettent pas de douter de son authenticité. Albéric en parle dans son *Dictionnaire* écrit il y a près de trois siècles, l'an du Seigneur 1350. Il existe dans la Bibliothèque Vaticane une histoire manuscrite de cette effigie *apportée à Rome sous Tibère*. Cette histoire, écrite avec gravité et en caractères très anciens, a été lue d'un bout à l'autre par le savant théologien anglais, Stapleton, qui me l'a rapportée (1). »

XXIX

Le point capital de ce récit est que le portrait de Notre-Seigneur, imprimé sur le voile de sainte Véronique, fut apporté à Rome sous Tibère. Et la tradition nous apprend qu'il

(1) « In præsentiam principis adducta speciem divinæ testificationis ostendit, gratia Dei mirabiliter effecit. » Marianus Scotus, *Hist. Eccl.*, lib. II, an. Christ. 39, p. 225, édit. in-fol., Basileæ; *id.*, S. Methodius, *Hist. Tempor.*; Sandini, *Histor. famil. sacræ*; Ferrarius, *Cat. SS. Ital.*, et alii multi.

(2) C'est après avoir parlé des différents portraits de N.-S., de la Sainte Vierge et des Apôtres, que Pamélius rapporte ce qu'on vient de lire. « Omitto effigiem Christi quam Veronice in sudario dedisse traditio est; quæ Romæ extat, tanta in veneratione ut de illa dubitare posthac non modo miracula non permittant, sed nec aspectus ipse, cujus interim fit mentio apud Albericum in suo Dictionario ante annos abhinc fere trecentos, anno Domini 1350; et extat in Bibliotheca Vaticana ejus imaginis Romam sub Tiberio adductæ historia graviter conscripta, et antiquissimis characteribus m. s. quam totam perlegisse se mihi retulit cariss. theologus Thomas Stapleton Anglus. » *In Apologet.*, c. XII, n. 184.

fut apporté par sainte Véronique elle-même. Suivant nos historiens, le fait eut lieu l'an 37 de Notre-Seigneur, cinq ans avant le premier voyage de saint Pierre à Rome. De cet ensemble de circonstances, ressort la preuve de la guérison miraculeuse de Tibère.

XXX

En confirmation de cette tradition immémoriale viennent se joindre plusieurs faits de l'histoire profane. Le premier est la conduite de Tibère à l'égard de Notre-Seigneur. On sait qu'il voulut le mettre au nombre des Dieux de l'empire, en lui donnant le prénom de *Divus* et lui créant un collège de prêtres. Il en fit la proposition au sénat, mais comme l'initiative de l'apothéose appartenait au sénat, ce corps se crut lésé dans ses prérogatives et rejeta la proposition de l'empereur, qui se borna à placer dans son palais une statue de Notre-Seigneur. Comment dire que la reconnaissance de sa guérison ne fut pas la cause déterminante de la conduite de Tibère?

XXXI

Le second, c'est la conduite du même empereur à l'égard de Pilate. Ayant appris que le lâche président avait injustement condamné Jésus-Christ, et prêté des soldats romains pour concourir à l'exécution, il en fut très irrité. En conséquence, il ordonna de destituer Pilate de sa charge ; lui-même mourut peu de temps après sa guérison. Ce double fait, la destitution de Pilate et la mort de Tibère, confirment, on ne peut mieux, le récit traditionnel.

En effet, l'histoire profane nous apprend que ce fut vers la fin de l'année 38 de Notre-Seigneur, que Vitellius, gouver-

neur de Syrie, destitua Pilate, et l'envoya à Rome, où il arriva quelques jours après la mort de Tibère. Elle nous apprend, de plus, que Tibère mourut au mois de mars de l'an 39 de l'ère chrétienne, dans la vingt-troisième année de son règne, et la soixante-dix-huitième de son âge. Ces dates justifient nos historiens qui fixent le premier voyage de sainte Bérénice à Rome, à la fin de l'an 36, ou aux premiers jours de l'an 37.

XXXII

Nous disons le premier voyage : c'est avec raison. Après avoir accompli sa mission auprès de Tibère, Bérénice revint en Palestine avec son inséparable trésor. Elle n'y séjourna pas longtemps. La persécution n'était pas apaisée ; les Juifs recherchaient avec soin tous ceux qui avaient aidé Notre-Seigneur dans sa mission. Bérénice et Zachée quittèrent l'Orient et partirent pour Rome avec saint Pierre, saint Martial, un des soixante-douze disciples, et le centurion Corneille. Le voyage eut lieu l'an 42 de Notre-Seigneur, la seconde année du règne de Claude.

XXXIII

Toutefois la crainte de la persécution ne fut pas pour Bérénice et pour Zachée le seul motif de leur départ. Comme tous les personnages privilégiés qui avaient eu des rapports directs avec Notre-Seigneur, qui l'avaient vu de leurs yeux, entendu de leurs oreilles, touché de leurs mains, Véronique et Zachée se faisaient un bonheur et un devoir de le faire connaître par la prédication de l'Évangile. A tous la grâce de l'apostolat communiquait sa flamme généreuse. On s'entretenait de la conquête du monde et on se promettait de

réaliser la parole du Maître : *Allez par le monde entier, prêcher l'Évangile à toute créature.*

Chaque apôtre, chaque disciple n'est pas venu seul dans la province que le sort ou la voix de Dieu et de Pierre lui avaient assignée. Avant le départ, chacun travaillait à former sa compagnie. L'apostolat s'exerçait comme de nos jours et se préparait de même. Non seulement les premiers prédicateurs de l'Évangile amenaient avec eux des collaborateurs, mais ils en recevaient encore après leurs premiers succès. Ces faits sont attestés par l'histoire et par toute la tradition.

XXXIV

Combien de temps les heureux amis du Sauveur et de sa divine Mère, Zachée et Véronique, séjournèrent-ils à Rome, nous le dirons plus tard. Avant de les suivre dans leurs courses évangéliques, nous avons à parler du Saint Voile et à dire ce qu'il est devenu. Dans les conseils de la Providence, Rome était destinée à devenir le grand reliquaire du monde chrétien. C'est là que devaient se trouver les plus vénérables monuments de la foi; là, que devaient reposer, sous la garde immortelle de l'infailible vicaire de Jésus-Christ, les grands martyrs, les grands docteurs, les grands saints de l'Orient et de l'Occident: glorieuse assemblée de morts qui de leurs tombeaux font perpétuellement entendre le témoignage de l'invariable *Credo*, et forment une couronne de gloire autour de la Mère et de la Maîtresse de toutes les Églises de l'univers.

XXXV

La connaissance instinctive des divins conseils détermina Bérénice à laisser à Rome le voile vénérable dont elle ne

s'était jamais séparée. La tradition nous apprend qu'elle le remit, peut-être sur l'avis de saint Pierre, à saint Clément, noble Romain, ami intime de saint Pierre, son disciple et son troisième successeur, martyrisé sous Trajan. Cette belle tradition est confirmée, entre autres par le très savant auteur espagnol, Julien Pierre, archiprêtre de Sainte-Juste de Tolède. A l'an 90 de sa *Chronique*, il dit : « On conserve précieusement à Rome le très sacré Suaire, laissé au pape Clément premier, par la très pieuse Bérénice, dite par corruption Véronique, sœur de Salomé, nièce du grand Hérode, femme de l'honorable homme Amadour (1). »

XXXVI

Des mains de saint Clément le précieux trésor passa dans celles de ses successeurs, qui le tinrent soigneusement caché pendant toute la durée des persécutions.

Depuis cette époque, le Voile Saint est resté à Rome qui l'a toujours gardé, et qui le garde encore avec un soin jaloux, parmi les grandes reliques de la Basilique Vaticane. Excepté dans de *rarissimes* circonstances, ce voile vénérable n'est retiré de la riche cassette où il est conservé, qu'une fois chaque année, le Vendredi Saint. Ce jour-là, du haut d'un balcon placé à un pilier de la Basilique, il est offert à la vénération d'un peuple immense, venu de l'ancien et du nouveau monde.

XXXVII

Voici l'impression que produit la vue de la sainte face. « On y voit, non sans la plus tendre compassion, la tête

(1) Même témoignage dans Philippe de Bayonne, *Chronic.*, an. 44.

percée d'épines, le front ensanglanté, les yeux livides et pleins de sang, toute la tête pâle. Sur la joue droite on voit cruellement imprimée la marque du soufflet donné par le brutal Malchus, et sur la gauche la trace des crachats des juifs. Le nez un peu écrasé est couvert de sang; la bouche entr'ouverte est aspergée de sang; les dents sont ébranlées; la barbe arrachée en quelques endroits; les cheveux arrachés d'un côté; et toute la sainte face défigurée présente un mélange indicible de majesté et de compassion, d'amour et de tristesse.

« Aussi, quand on la montre dans la Basilique du Vatican, à un peuple infini, elle excite une sorte d'horreur, une confiance pleine de tristesse, un douloureux repentir; et la vue de ce divin visage, vivant témoignage de l'ingratitude du genre humain, pénètre jusqu'au fond du cœur des spectateurs et fait couler un fleuve de larmes généreuses et de flammes d'amour pour notre divin Rédempteur (1). »

XXXVIII

Parmi les très rares circonstances dont j'ai parlé, fut l'octave qui précéda la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Pour satisfaire la piété des évêques, le Saint-Père permit de descendre le *Santo Volto* dans la chapelle du Saint-Sacrement. C'est là que j'ai eu le bonheur de voir de près les marques sanglantes de l'amour infini du Fils de Dieu pour les hommes.

XXXIX

Sainte Véronique avait apporté à Rome le Saint Voile dans

(1) Piazza, *Emerologio di Roma*, 4 febr.; édit. 1713.

deux cassettes : l'une extérieure, l'autre intérieure, toutes deux dignes, autant que possible, de la précieuse relique qu'elles renfermaient. L'une de ces cassettes se vénère dans l'ancien Panthéon d'Agrippa, gendre d'Auguste, devenu l'église de *Sainte-Marie aux Martyrs* ; l'autre dans l'église de *Saint-Éloi des Forgerons*. Au témoignage des anciens historiens, cette dernière serait la cassette intérieure. Alveri nous a transmis l'inscription de la cassette de Sainte-Marie aux Martyrs : « Dans cette cassette fut apporté, de Jérusalem à Rome, le Suaire de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous l'empereur Tibère (1). »

XL

Cette vénérable cassette avait dix serrures, dont les clefs étaient entre les mains des dix quartiers primitifs ou *Rioni* de Rome. De l'église de Sainte-Marie, la Sainte Face, devant laquelle brûlaient nuit et jour dix superbes lampes, fut transportée dans l'église du *Saint-Esprit en Saxe* ; de là au château Saint-Ange ; enfin, à Saint-Pierre par le pape Jean VII, en 607. « Dernièrement, dit Moroni, étant allé à l'église de Sainte-Marie aux Martyrs, j'ai trouvé sur la table de l'autel, dans une excavation du mur, une grande urne, fermée par une glace, et contenant la cassette en morceaux. Sur l'urne j'ai lu l'inscription suivante : « Cette excavation « est le lieu où resplendit pendant cent ans, dans cette Basili- « que, le Saint Suaire apporté autrefois de Palestine à Rome, « par sainte Véronique (2). »

(1) « In ista capsâ fuit portatum sudarium Passionis D. N. J.-C. a Hierosolymis, Tiberio Augusto. »

(2) « Arcâ in qua Sacrum Sudarium olim a diva Veronica delatum Romam ex Palestina, hac in basilica annis centum enituit. » *Diction.*, art. *Volto Santo*.

XLI

Telle était la vénération publique pour la Sainte Face, qu'au temps du pape Innocent II (1130-1141) il y avait six nobles familles romaines, députées à la garde de la cassette où elle était renfermée. Ces familles étaient *De' Capi di ferro*, du quartier Regola; *de' Tartari*, du quartier Parcione; *De' Mercanti*, du quartier du Pont; *De' Ricci*, du quartier du Champ de mars; *De' Tosetti*, du quartier Colonna; *De' Stefaneschi*, du quartier du Trastevere.

Toutes les fois que la Sainte Face était exposée, les six chefs de ces familles, accompagnés chacun de vingt hommes, tous armés, faisaient la garde autour de la vénérable relique, l'épée nue à la main, jusqu'à ce qu'elle fût reportée et renfermée dans sa cassette.

XLII

Une autre preuve de cette légitime vénération, c'est la bulle du 19 avril 1629, par laquelle le pape Urbain VIII accorde une indulgence plénière à tous ceux qui, ayant participé aux sacrements, assistent à l'ostension de la sainte relique.

Terminons ces détails peu connus sur le *Volto Santo*, par deux faits qui prouvent de nouveau la personnalité de sainte Véronique. En 1193, Philippe-Auguste, roi de France, étant venu à Rome, le pape Célestin III lui fit montrer la Sainte Face, c'est-à-dire le voile de lin sur lequel Notre-Seigneur imprima son visage. Cette impression s'est conservée telle jusqu'à nos jours, qu'on dirait que là est le visage même du Fils de Dieu. « Ce voile est appelé *Véronique*, parce que

la dame à laquelle il appartenait s'appelait Véronique (1). »

A l'ostension du Volto Santo, on chante l'hymne suivante :
« Salut, Sainte Face de notre Rédempteur, dans laquelle brille
l'image de la beauté divine; imprimée sur un voile d'une
blancheur de neige, et donnée à Véronique, en témoignage
d'amour. »

Salve, sancta facies nostri Redemptoris,
In qua nitet species divini splendoris,
Impressa panniculo nivei candoris,
Dataque Veronicæ signum ob amoris.

XLIII

Arrivés à Rome avec saint Pierre, saint Martial et d'autres encore, Zachée et Véronique y séjournèrent pendant quatre ans. Enfin, l'an 46 de notre ère, Martial reçut de saint Pierre sa mission pour la Gaule Aquitaine. Il était accompagné entre autres d'Amateur et de Véronique son épouse. C'est ce que nous apprend en propres termes saint Antonin, archevêque de Florence. « Martial vint à Rome avec saint Pierre, qui l'envoya dans la Gaule. Dans ce voyage il fut accompagné d'Amateur et de Véronique son épouse, qui fut l'amie intime de la Vierge Marie. Saint Amateur mena la vie solitaire près d'un rocher appelé aujourd'hui Roc Amadour, et y mourut. Véronique accompagna saint Martial dans ses prédications au territoire de Bordeaux, et y parvint à une grande vieillesse (2). »

(1) « Dicitur Veronica quia mulier, cujus pannus ille erat, Veronica dicebatur. » Cancellieri, *Memoria delle sagre Teste di SS. Pietro apost.*, etc., p. 9.

(2) « Venit autem cum B. Petro apostolo Romam (scilicet Martialis), et per eum missus fuit in Galliam; habens in comitatu suo Amatorem, et conjugem ejus Veronicam quæ familiaris, et præcordialis amica fuit Virginis

XLIV

L'*Itinéraire* de saint Martial nous fait connaître les diverses étapes de l'apôtre et par conséquent celles de sainte Bérénice. Ces étapes sont, en partant de Rome, pour arriver jusqu'à l'embouchure de la Gironde, Ravenne, Collé, Marseille, Mende, Le Puy, Bourges, Tours, Poitiers, Limoges, Périgueux, Angoulême, Saintes, Mortagne et Soulac.

C'est donc près de l'embouchure de la Gironde, qu'arrivèrent les premiers apôtres de l'Aquitaine. Au 4 février, les Bollandistes nous donnent sur ce fait traditionnel un document des plus explicites. « Sainte Véronique arriva d'Occident à Soulac avec saint Amador. Là, ils élevèrent sur un plan modeste une pauvre cabane, où ils vécurent en solitaires, et s'adonnèrent à la prière et au jeûne, jusqu'à ce que saint Martial, arrivant de Limoges, vint les rejoindre. Saint Martial les aimait tout particulièrement comme étant de sa connaissance et ses compatriotes. »

XLV

Saint Martial profita de sa présence chez ses amis, pour bénir un modeste oratoire qu'ils avaient élevé et qui depuis est devenu la célèbre église de Soulac ou de *Notre-Dame de la fin des terres*. « Cette église, disent les anciens manuscrits, eut pour fondatrice sainte Véronique, qui présenta son voile au Sauveur pendant qu'il montait au Calvaire. On assure

Mariæ. Sanctus vero Amator in rupe quæ modo Amatoris dicitur solitariam vitam egit, ibique obiit : Veronica autem sanctum Martialem prædicantem secuta est in territorio Burdigalensi, ibique consenuit. » Histor. I. pars, tit. VI, c. 25, § 2; Vincent. Bellovac., in Specul. historial.; Acta. S. Martialis, etc.

également qu'elle fut ensevelie dans cette même église, qu'elle avait fait bâtir en l'honneur de la Sainte Vierge Marie. Les habitants du lieu montrent encore son cénotaphe, sous l'autel majeur, aux pèlerins qui viennent encore quelquefois et qui jadis venaient souvent, au retour de Jérusalem et de Saint-Jacques, prier à cette église de Sainte-Marie de Soulac, et au tombeau de sainte Véronique, afin de rendre grâces à Jésus-Christ pour être revenus sains et saufs, et avoir obtenu pendant la route aide et consolation de la part de la Bienheureuse Marie, Mère de Dieu (1). »

Sainte Véronique dota son oratoire de précieuses reliques ; trois inventaires, faits successivement, s'expriment ainsi : *De la robe de Notre Dame ; Item, un os du doigt de Monsieur Saint Jean Baptiste ; item, une pierre de quoi saint Estienne fut lapidé.* Beaucoup d'autres reliques vinrent dans la suite des âges enrichir le trésor de Soulac.

XLVI

Comme sainte Marthe, sainte Marie Madeleine et les autres amies intimes de la Sainte Vierge et de Notre-Seigneur, sainte Véronique brûlait de zèle pour le faire connaître. Chaque station de saint Martial garde le souvenir de Véronique. On la trouve avec l'apôtre de la Gaule Aquitaine à Marseille, à Mende, à Cahors, à Bazas, à Rodez, à Limoges. Rome elle-même montre, parmi ses chefs-d'œuvre, sa statue, son autel et l'histoire des miracles qu'elle opéra avec son voile sacré ; mais aucune de ces villes ne montre son tombeau.

(1) Fonds bénédictin de Saint-Germain des Prés. Manuscrits de la Bibliothèque nationale.

XLVII

C'est à Soulac qu'elle vint finir ses jours. A cet égard les historiens sont unanimes. Ils ajoutent qu'elle mourut dans un âge fort avancé, *confecta senio*. En effet, si, comme la tradition le rapporte, elle était déjà au temple de Jérusalem, lorsque la Mère du Sauveur y fut présentée, elle était un peu plus âgée qu'elle. L'an 46, lorsqu'elle partit de Rome pour les Gaules, elle avait environ soixante ans. L'an 70, époque de sa mort, elle avait exercé dans l'Aquitaine un apostolat de vingt-trois ans, et elle mourait âgée d'environ quatre-vingt-quatre ans.

XLVIII

Dieu, d'ailleurs, lui avait donné une de ces complexions fortes qui bravent les fatigues, et une taille majestueuse que ses glorieux restes permettent encore de mesurer. Ces restes immortels reposent à Bordeaux dans l'église autrefois collégiale de Saint-Surin. « Sainte Véronique, dit le père Bonaventure de Saint-Amable, mourut l'an 70 de Notre-Seigneur et fut ensevelie à Soulac. Toutefois, pour cause de guerres ou autres désolations du pays, son corps fut transporté à Bordeaux et repose dans l'église de Saint-Surin (1). »

XLIX

Tant que l'oratoire de Soulac abrita les restes sacrés de la sainte et courageuse Bérénice, il fut l'objet d'une telle vénération, que les évêques de Bordeaux, avant de prendre pos-

(1) *Hist. de S. Martial*, t. II, p. 227 et t. III, p. 58.

session de leur siège, venaient à *la fin des terres* rendre hommage à l'auguste tradition, et que les habitants du pays prêtaient sur l'autel de la Sainte leurs serments les plus solennels. Je dis la *Sainte*, car sa fête se célébrait à Bordeaux le 4 février, et sous le même jour le martyrologe des Gaules s'exprime ainsi : « En Aquitaine, sainte Véronique, qui présenta son mouchoir à Notre-Seigneur portant sa croix, pour essuyer le sang qui coulait de son divin visage, et eut le bonheur de le voir imprimé de sa sainte face (1). »

L

La courageuse action de sainte Bérénice nous apprend à fouler aux pieds le respect humain. Son apostolat dans les Gaules nous dit combien Notre-Seigneur a aimé la France, puisqu'il a daigné lui envoyer, peu de temps après sa mort, de préférence à toutes les autres parties du monde, ses meilleurs amis : Lazare, Marthe, Marie, Véronique, Zachée. Combien la France serait coupable, si elle oubliait cette divine prédilection, et ne s'en montrait pas digne par son amour ardent, généreux et constant pour Celui qui l'a tant aimé et qui aujourd'hui est tant offensé!

(1) Sainte Véronique n'est pas nommée dans le martyrologe romain, elle l'est dans celui de Galesinus et dans plusieurs autres.

Voir : Moroni, *Dizionario di erudizione Eccles.*, Venezia, 1859, art. *Veronica* et *Volto santo*; Sarnelli, *Letter. ecclesiast.*, t. VI, lett. 7; Adrichome, *Descript. Terr. S.*, n. 44; Mellonio, *Commentari della Sagra Sindone*, c. I et XIV; Berdini, *Istoria dell'antica e moderna Palestina*; Octave Pancirole, in *Reg. XVII*; Burgi, *Eccles.*, 17; Cancellieri, *de Secretariis veteris Basilicæ Vaticanæ*, p. 548; Piazza, *Emerologio di Roma*, au 4 février; Riccij *De' Giubilei universali*, p. 212, c. 99; Arrighi, *Roma sotter.*, t. II, liv. V, c. IV, 230; Molanus, *Hist. Sanct. Imaginum*, lib. IV, c. II, p. 384, in-12, Antuerpiæ, 1617; Pamelius, in *c. XII Apolog. Tertull.*; Mgr Mislin, *Les Lieux Saints*, t. II, c. XIX, p. 24; S. Antonin, *Chronic.*, I. pars., t. VI, art. 25;

Robertus de Monte ad an. 1171; Chastelain, *Notes sur le Martyr. Rom.*, 13 fév. ; Chifflet, *Linges sépulcraux de N.-S.* ; Odon de Gissey, *Liv. de N.-D. de Rocamadour*, p. 56; Marianus Scotus, *Hist. eccl.*, lib. I, an. 39, p. 225, édit. in-folio, Basileæ; Philippe de Bergame, *Chronic.*; S. Methodius episcop. et martyr, apud Marian. Scot. *Chronic.* an. 39; Baron. an, 44, n. 26 et 138; Bzovius, *Hist. eccles.*, lib. I, p. 43, in-fol., édit. Colonix, 1617; M. Cirot de la Ville, *Antiquités bordelaises*; et M. Mezuret, curé de Soulac, *N.-D. de Soulac*, ouvrage excellent auquel nous avons emprunté un grand nombre de documents.

CLAUDIA PROCULA

I

Au chapitre xxvii, verset 19, saint Matthieu dit : « Comme Pilate siégeait sur son tribunal, sa femme lui envoya dire : Qu'il n'y ait rien entre toi et ce juste, car j'ai beaucoup souffert *aujourd'hui* dans un songe à cause de lui. »

Aujourd'hui, c'est-à-dire cette nuit. D'une part, c'est pendant la nuit qu'on a des songes ; d'autre part, il était de très bonne heure, le vendredi, lorsque le message fut envoyé : ce fut de grand matin que les Juifs conduisirent Notre-Seigneur à Pilate.

Pourquoi ce songe et ces souffrances ? quelle était la femme de Pilate et qu'est-elle devenue ? autant de questions intéressantes, auxquelles nous allons répondre, aidé des données traditionnelles.

II

Ce songe avait évidemment pour but de faire réfléchir Pilate et de l'empêcher de tremper dans le déicide, dont les Juifs voulaient se rendre coupables. Il est divinement envoyé, non pas à un homme, mais à une femme : circonstance qui le fait entrer dans un admirable conseil de la Providence.

Il n'y a dans la passion du Sauveur qu'un seul beau rôle, c'est celui de la femme : tous les autres sont odieux. Juifs et gentils, grands-prêtres, vieillards à cheveux blancs, magistrats, soldats, valets, tous les hommes se conduisent de manière à justifier l'horreur éternelle des siècles. Personnifiées dans leur personne, toutes les corruptions, tous les instincts sanguinaires du cœur humain : la jalousie, haine, l'hypocrisie, la calomnie, l'injustice, la cruauté, la soif du sang, se donnent la main pour marcher de concert à l'exécution du plus grand des forfaits.

III

Par sa conduite et par ses paroles, la femme seule proteste avec un courage héroïque contre les iniquités de l'homme. Non seulement elle ne prend aucune part aux outrages dont on abreuve l'auguste victime; mais, autant qu'il est en son pouvoir, elle les empêche, témoin la femme de Pilate. Si elle ne parvient pas à sauver de la mort Celui qui avait passé en faisant le bien, elle lui témoigne par son dévouement toute la part qu'elle prend à ses humiliations et à ses souffrances.

Bravant les soldats qui forment la haie sur le passage du condamné, Bérénice lui essuie de son voile son auguste visage. Non moins courageuses, un grand nombre d'autres le suivent en pleurant dans la voie douloureuse; et plusieurs, à la suite de la Mère du divin Crucifié, se tiennent au pied de la croix, sans craindre ni les railleries des hommes, ni les menaces des bourreaux, ni les violences des soldats.

IV

Comment se fait-il que le sexe le plus faible montre un

courage qui manque au sexe le plus fort, même aux apôtres? Ce courage héroïque, qui se produit pour la première fois, est d'autant plus étonnant qu'à l'époque dont nous parlons, la femme, esclave méprisée chez tous les peuples païens, était, même chez les Juifs, réduite à un état d'abaissement voisin de la servitude : *il y a là un mystère*. Pour en trouver l'explication, il faut interroger les conseils de Dieu sur la rédemption de l'humanité.

V

Depuis la chute originelle, causée par la faute de sa mère, la femme était soumise au double esclavage de l'homme et du démon. Esclave de l'homme : il pouvait en disposer comme d'une chose ; de génération en génération l'homme disait à l'homme : « Le péché a commencé par la femme ; c'est à cause d'elle que nous sommes tous condamnés à mort : *A muliere initium peccati, et per eam omnes morimur.* » Et par la tyrannie qu'il exerçait sur elle, il lui faisait sentir sa faute.

Esclave du démon : elle fut surtout et toujours la victime préférée de ses sanglants et abominables mystères.

VI

Or, à la vue de l'innocente victime, du Juste par excellence, marchant au supplice, un instinct surnaturel disait à la femme : Celui qui va mourir sera deux fois votre Rédempteur. Avec toutes les autres iniquités, il va expier le péché de votre mère. L'anathème particulier qui depuis tant de siècles pèse sur vous va être levé. Désormais, au lieu d'être l'esclave de l'homme, vous allez redevenir sa compagne : ses mépris vont se changer en respectueuse affection. Fille, épouse, mère, veuve, des égards particuliers vous sont acquis ;

et le mot de *lâche* flétrirait à jamais celui qui, abusant de votre faiblesse, oserait y manquer.

VII

Voilà ce que la femme comprit d'instinct pendant la Passion : ce ne fut pas une erreur. A partir de ce moment, commence la généalogie, non interrompue depuis dix-huit siècles, de ces femmes admirables, dont le dévouement héroïque continue de payer au christianisme et à la société la double rédemption de leur sexe.

VIII

La première qui comprit le mystère fut la femme de Pilate. Elle en donna la preuve, par le message qu'elle s'empressa d'envoyer à son mari. Ce ne fut pas à la légère, mais avec beaucoup de peine qu'elle crut à la divinité de Notre-Seigneur. « Cette nuit, dit-elle, j'ai beaucoup souffert à cause de lui. » Pourquoi ces souffrances ? D'une part, parce que, suivant les saints Pères, elle était le type de la gentilité qui ne devait croire à l'Évangile qu'en passant par la dure voie des plus cruelles épreuves ; d'autre part, parce qu'elle-même étant païenne, un simple avertissement n'eût pas suffi pour obtenir sa créance. Il fallait, pour la donner, qu'elle y fût contrainte par une sorte de martyre.

IX

On remarque avec admiration que Pilate fut averti non pas en secret de l'innocence du Sauveur, mais en public, et en présence même de ses persécuteurs. Lui-même fit connaître la teneur du message de sa femme. On peut le conclure

du texte même de l'Évangile ; et en particulier d'une tradition fort ancienne. « Pilate appelant les Juifs leur dit : Vous savez que ma femme honore Dieu et judaïse beaucoup avec vous. Ils lui répondirent : Oui, nous le savons. Pilate leur répondit : Voilà que Procla (Procula), ma femme, a envoyé vers moi disant : Qu'il n'y ait rien entre toi et cet homme juste, car j'ai beaucoup souffert à cause de lui cette nuit. Les Juifs répondirent : Ne t'avons-nous pas dit que c'est un magicien et qu'en Béalzébub, prince des démons, toutes choses lui sont soumises ? Voilà qu'il a envoyé ce songe à ta femme. »

X

Cette tradition, il est vrai, se trouve dans l'*Évangile apocryphe de Nicodème*. Mais, nous le répétons, tout n'est pas faux dans les livres apocryphes ; et on peut admettre ce qui n'est contraire ni aux dogmes de foi ni aux traditions universelles. Dans le cas présent, il n'y a rien de contraire ni à la tradition universelle, ni au texte de saint Matthieu, particulièrement en ce qui regarde le nom de la femme de Pilate, puisque l'évangéliste ne la nomme pas.

XI

Les plus anciens monuments appellent la femme de Pilate *Claudia Procula*. On peut en conclure qu'elle appartenait, soit par parenté, soit par affranchissement, à la famille Claudia, d'où Tibère tirait son origine. Quant aux noms de *Proculus*, *Proclus*, *Procula*, on les rencontre assez fréquemment dans l'histoire romaine. Le savant commentateur Cornelius à Lape dit que Procula a été placée par l'Église orientale au nombre des saints. En effet, elle célèbre sa fête le 27 octobre, sous ce titre : *sainte Procla, femme de Pilate*.

XII

Quelques-uns ont soupçonné que cette grande chrétienne, Claudia Procula, est la même dont parle saint Paul dans sa seconde épître à Timothée : « Eubulus, et Pudens, et Lin et Claudia vous saluent. » Le nom, le temps, la religion, le lieu, semblent confirmer ce glorieux soupçon. La lettre fut écrite de Rome, où il est assez vraisemblable que Procula fixa son séjour, après l'exil de son mari : elle ne l'accompagna pas à Vienne, soit à cause de la différence de religion, soit à cause de la conduite de Pilate à l'égard de Notre-Seigneur.

XIII

Cette conduite fut d'autant plus coupable que Pilate avait déclaré publiquement Notre-Seigneur innocent de tout ce que les Juifs lui reprochaient. « *Quid enim mali fecit? Non invenio in eo causam* : Quel mal a-t-il fait? Je ne trouve rien à lui reprocher. » Il paraît même qu'il le reconnaissait pour le Fils de Dieu : ce qui fait dire à Tertullien : « *Pilatus jam in conscientia sua christianus*, Pilate déjà chrétien dans sa conscience. »

XIV

Quoi qu'il en soit, Pilate et sa femme rendirent témoignage à l'adorable victime : ce fut, dit saint Jérôme, le présage de la future conversion des Gentils. Adorons les conseils de la Providence qui veut que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité, et, aujourd'hui plus que jamais, hâtons, par nos prières et par nos aumônes, l'entière illumination des peuples assis encore dans les ombres de la mort.

LE SANHÉDRIN

I

Le Sanhédrin ! Encore un mot souvent prononcé et très peu connu, quoique le Sanhédrin ait commis le plus grand crime qu'ait enregistré l'histoire.

Le Sanhédrin, ou grand conseil de la nation juive, se composait de trois chambres, à peu près comme les cours de justice chez nous : la chambre des *Scribes* ou docteurs de la loi ; celle des *Prêtres*, et celle des *Anciens*. Ces trois chambres réunies étaient présidées par le juge suprême appelé *Nasi*. Chaque chambre était ordinairement composée de vingt-trois membres : ce qui avec le *Nasi* et le grand pontife faisait en tout soixante-dix personnes, comme Dieu l'avait ordonné par Moïse.

II

Au temps de Notre-Seigneur, la chambre des *Scribes* était présidée par Gamaliel, de la race de David et petit-fils du célèbre rabbin, Hillel. Il était pharisien et comptait parmi ses disciples l'apôtre saint Paul. Dans le Sanhédrin il se montra favorable au parti du Messie ; mais sa voix fut étouffée par les

pris de fureur de la faction déicide. Il mourut dix-huit ans avant la ruine de Jérusalem.

Après lui venait, comme vice-président, son fils Siméon. Ennemi juré des Romains, il paya de sa vie son patriotisme, lors de la destruction de Jérusalem. Mais les membres les plus éminents de la chambre des Scribes étaient les deux rabbins Jonathan et Onkélos, dont les écrits jouissent encore d'une grande autorité parmi les Juifs.

III

A la tête de la chambre ou collège des Prêtres, se trouvait, au moment de la Passion de Notre-Seigneur, Joseph, appelé Caïphe. Nommé grand pontife par le gouverneur romain, Gratus, il était monté sur le siège suprême sous le gouvernement de Pilate. Son coadjuteur, ou sagan, était son beau-père, le vieil Ananus, ou Anne, qui, vingt-deux auparavant, avait occupé pendant huit ans le siège d'Aaron.

Il avait eu un grand nombre de successeurs; car la dignité de grand prêtre, devenue vénale, était révoquée ou rendue selon le caprice ou la cupidité des gouverneurs romains. Au lieu que, dans les temps anciens, le souverain pontificat était à vie, et toujours occupé par des personnages éminents, on voyait, presque chaque année, monter sur le siège d'Aaron les hommes les plus ignorants et les moins respectables. Tel était Caïphe, qui fut le soixante-huitième pontife depuis Aaron.

IV

Lui-même n'était qu'un instrument, ou, s'il était permis de le dire, un *mannequin*, entre les mains de son beau-père. Le vieil Anne, rusé diplomate, mettait la main partout et di-

rigeait toutes les affaires par son influence. De là vient que, lors de son arrestation, le Sauveur fut conduit d'abord chez lui. Pour le seconder, Anne, en qualité de sagan ou de second grand prêtre, avait, suivant l'usage, à côté de lui, dans le grand conseil, deux vicaires généraux. C'étaient alors Jean et Alexandre, dont nous trouvons les noms dans les Actes des apôtres. Après eux venaient ses cinq fils Éléazar, Jonathan, Théophile, Mathias et Ananus, qui tous avaient occupé le souverain pontificat.

V

On comptait encore dans le conseil plusieurs autres ex-pontifes, entre autres Canthéra, ou Simon, qui procura la palme du martyre à l'apôtre saint Jacques, fils de Zébédée; puis Ananias qui persécuta saint Paul. C'était un Saducéen furieux, comme Anne et ses fils, à qui il était allié : il périt misérablement dans la guerre des Juifs. Nous comprenons maintenant pourquoi les évangélistes parlent toujours de l'assemblée des grands prêtres ou des princes des prêtres, quoiqu'il ne pût y avoir qu'un seul grand prêtre en fonctions. Cette expression est exacte, parce que le conseil renfermait les chefs de toutes les familles sacerdotales descendant d'Aaron, et aussi parce que les ex-pontifes restaient dans le grand conseil d'Israël. On voit que, à part Nicodème, la chambre des prêtres se composait d'âmes vénales, d'incrédules et de matérialistes, dignes du rôle qu'ils jouèrent dans la Passion de Notre-Seigneur.

VI

La chambre des Anciens était formée d'Israélites versés dans la connaissance de la loi et choisis parmi les person-

nages les plus considérables de la nation. De ce nombre fut Joseph d'Arimatee. Riche seigneur et disciple en secret du Sauveur, il eut la gloire immortelle de rendre au divin Maître les honneurs de la sépulture. A cette exception près, la chambre des Anciens ne paraît pas avoir été mieux composée que celles des Scribes et des Prêtres.

VII

Nous connaissons les juges du Fils de Dieu ; et quels juges ! Afin de rendre de plus en plus intelligible l'histoire de la Passion, disons un mot du lieu où siégeait le tribunal. Ses séances se tenaient dans une salle nommée *Gazith*. Elle faisait partie du temple, avait la forme d'une basilique et donnait, d'un côté, dans le sanctuaire, de l'autre côté, dans la partie profane du temple.

Ses séances étaient présidées par le Nasi, ayant à sa droite le père du Sanhédrin ou le grand prêtre ; tous les autres membres étaient placés à ses deux côtés et en demi-cercle le visage tourné vers le sanctuaire, afin de ne jamais oublier les règles de la justice. Aux deux extrémités, étaient assis deux secrétaires, chargés de recueillir les sentences des juges. Les condamnations à mort ne pouvaient être portées que dans le *Gazith*. C'est donc là que la grande victime du monde fut condamnée par le tribunal dont la composition nous est maintenant connue (1).

(1) Voir Baron. *Apparat.* ad ann. 34, n° 3 ; Sepp, *Hist de N. S. J.-C.*, III, chap. xxii, xxv.

ANNE ET CAÏPHE

I

Nous lisons dans saint Jean, au chapitre XVIII, verset 12 : « Alors la cohorte et le tribun, et les satellites des Juifs, se saisissant de Jésus, le lièrent et l'emmenèrent premièrement chez Anne, parce qu'il était beau-père de Caïphe, grand prêtre de cette année-là. »

Pourquoi les Juifs conduisirent-ils Notre-Seigneur chez Anne, et non pas d'abord, ce qui semblait commandé, chez le grand prêtre Caïphe ? On en donne plusieurs raisons.

II

D'une part, en venant du jardin de Gethsémani et du torrent de Cédron, le Sauveur devait traverser le faubourg d'Ophel, situé à l'est de la ville, et entrer par la *Porte du fumier*. Dans le parcours se trouvait le palais d'Anne, situé sur la pente du mont Sion, au bord de la rue qui conduisait au palais de Caïphe. Celui-ci occupait le haut de la ville. C'est là qu'au retour de la captivité de Babylone, sous Néhémie, le grand prêtre Eliasib avait fait bâtir la demeure des Souverains Pontifes (1).

(1) II *Esdras*, III, 20, 21.

Il était donc naturel que les Juifs entrassent chez Anne pour lui montrer leur prisonnier ; d'autant mieux qu'Anne avait eu la plus grande part à son arrestation. C'est lui qui avait fait prévaloir son opinion dans le conseil, contre l'avis de ceux qui ne voulaient pas qu'on s'emparât de Jésus pendant les fêtes de Pâques, dans la crainte d'exciter une sédition parmi le peuple.

III

D'autre part, c'est avec Anne, en particulier, que Judas avait conclu son horrible marché. Le traître lui amène donc sa proie, afin de prouver qu'il a tenu parole, et réclamer le prix de son forfait. En effet, l'Évangile a soin de dire que les trente deniers lui avaient été *promis*, mais qu'il ne les avait pas reçus (1). C'est dans la maison d'Anne qu'ils lui furent donnés. Content de les avoir, l'avare n'alla pas plus loin et se retira immédiatement.

La preuve en est que si Judas fût resté dans le palais, saint Pierre n'aurait pas osé s'y présenter. Avec toute raison, il aurait craint d'être reconnu par le traître, par lui dénoncé aux gens de la maison, et, par lui, accusé hautement de mensonge, s'il avait, comme il eut la faiblesse de le faire, nié être disciple de Jésus.

IV

Satisfait du succès de son crime, le vieux Anne prit le rôle de juge d'instruction : « Il interrogea Jésus, dit saint Jean, touchant ses disciples et sa doctrine. Jésus répondit : J'ai enseigné publiquement devant tout le monde. Je n'ai rien dit

(1) « Promiserunt ei pecuniam se daturus. » *Marc*, xiv, 11.

en secret. Pourquoi m'interrogez-vous? Interrogez ceux qui m'ont entendu (1). » Cette réponse faite avec calme était la seule qui convenait à un accusé, dont le témoignage n'est d'aucune valeur. Ainsi, au lieu de se justifier lui-même en expliquant sa doctrine, il invite son juge à interroger ses auditeurs.

V

Croirait-on que cette sage réponse eut attiré au Sauveur le plus sanglant outrage? Il avait à peine parlé qu'un des serviteurs, placé à ses côtés, lui décharge un coup de poing sur le visage, en disant : « Est-ce ainsi que tu réponds au grand prêtre? » Cette brutalité inouïe d'un valet devait être sévèrement punie, tant pour l'honneur du juge que pour la liberté de l'accusé. Il n'en fut rien. Pourtant la loi juive édictait des peines sévères pour ce genre d'outrages.

Ainsi, un coup de poing sur le corps était puni d'une amende d'un sicle, environ quarante francs. Celui qui donnait un soufflet payait deux cents deniers, environ cent cinquante francs, et quatre cents si c'était avec le revers de la main. L'amende même devenait plus considérable, selon la dignité de la personne offensée. Mais nous l'avons dit : A l'égard du Fils de Dieu tout était permis. Chacun pouvait contre l'auguste et sainte Victime donner libre cours à ses caprices. Si, comme la tradition le rapporte, le valet qui frappa le Sauveur est Malchus, il se vengea sur le Maître du coup qu'il avait reçu de Pierre son disciple.

(1) XVIII, 20, 21.

VI

Cette instruction sommaire étant achevée, Anne laissa continuer sa route au divin prisonnier, qui, chargé de chaînes, arriva chez Caïphe (1).

Anne se rendit ensuite au conseil et condamna à mort le divin Maître, comme il condamna plus tard les apôtres à différentes peines. Mais la justice de Dieu devait avoir son tour. Le vieux pontife, qui avait si indignement abusé de son sacerdoce, termina une vie, souillée de crimes, par un crime qui consomme tous les autres : il se suicida.

VII

Caïphe, son gendre, ne valait pas mieux que lui. C'était, paraît-il, un homme ordinaire, peu versé dans la science de la loi et du droit mosaïque. Ceci, du reste, était assez habituel à une époque où l'argent, l'intrigue, bien plus que le mérite, créaient les grands prêtres. Anne avait su le pousser au souverain pontificat, afin de pouvoir, derrière lui, tout diriger et assurer ainsi son influence dans toutes les affaires. C'est pour cela que les évangélistes nomment toujours Anne à côté de Caïphe.

VIII

Le digne gendre de son indigne beau-père, Caïphe va entrer en scène. Nous allons le suivre à la trace des violations continuelles non seulement de toutes les lois divines et hu-

(1) « Et misit eum Annas ligatum ad Caïpham Pontificem. » XVIII, 21.

maines, mais encore de toutes les formalités juridiques. Rappelons d'abord une parole célèbre qu'il proféra sans la comprendre. Dans le conseil qui fut tenu après la résurrection de Lazare, et dans lequel le Sanhédrin décida la mort de Notre-Seigneur, les princes des prêtres et les pharisiens disaient : « Que faisons-nous, car cet homme opère beaucoup de prodiges? Si nous le laissons faire chacun croira en lui ; et les Romains viendront et ruineront notre ville et notre nation. Caïphe, le grand prêtre de cette année-là, leur dit : Vous n'y entendez rien, et ne considérez pas *qu'il vous est bon qu'un homme meure pour le peuple*, et non pas que toute la nation périsse. Or, il ne dit pas cela de lui-même ; mais étant grand prêtre cette année, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation (1). »

IX

Dans sa pensée Caïphe voulait dire qu'il fallait mettre à mort Notre-Seigneur, plutôt que d'exposer toute la nation juive à se voir détruite par les Romains, inquiets, faisait-il entendre, de la présence de l'homme à miracles, appelé le Roi des Juifs. Mais le Saint-Esprit avait mis sur les lèvres de l'indigne pontife ces paroles qui avaient un tout autre sens. Ainsi il en avait été du prophète Balaam ; appelé pour maudire le peuple d'Israël, il le combla de bénédictions.

Contre sa volonté l'impie Caïphe définit et proclame notre foi : savoir que Notre-Seigneur devait mourir pour le salut du monde, et au prix de son sang nous délivrer de la mort éternelle. Tel est le sens précis des paroles de Caïphe. Cela est si vrai, que pour exprimer sa coupable pensée il aurait dû dire : il est bon qu'un homme meure de préférence à tout le

(1) Joan. XI, 47-51.

peuple, *præ populo*; au lieu qu'il dit : pour le peuple, *pro populo*.

Saint Jean a grand soin de le faire remarquer, en disant : « et non pour la nation (juive) seulement, mais aussi pour rassembler en un les enfants de Dieu qui étaient dispersés. » Ainsi ce grand instigateur du déicide prédit, sans le vouloir, que le monde serait sauvé par la mort du Juste, que lui-même allait condamner.

X

Revenons au drame du Calvaire. Il pouvait être environ dix heures du soir, quand le lugubre cortège arriva au palais de Caïphe. Le Sauveur, chargé de chaînes, fut aussitôt introduit dans la salle du tribunal. Déjà les membres du Sanhédrin étaient assis sur leurs sièges, revêtus de leurs habits de juges, qu'ils allaient souiller par la plus inique de toutes les sentences.

D'abord il était défendu de juger pendant la nuit aucun crime capital. De plus, toutes les fois qu'un procès criminel devait se terminer par la condamnation de l'accusé, il ne pouvait être achevé en un jour : bien moins encore la sentence pouvait-elle être prononcée un jour de fête. Mais dans ce procès, où il s'agissait de condamner l'innocence même, toutes les règles de la justice et de la légalité devaient être foulées aux pieds.

XI

Saint Marc nous rapporte, après saint Matthieu, ce qui se passa chez Caïphe, dans cette séance nocturne du Sanhédrin.

Ils amenèrent Jésus chez le grand prêtre, où s'assemblèrent tous les prêtres, et les scribes et les anciens... Or les

princes des prêtres et tout le conseil cherchaient des témoignages contre Jésus, pour le faire mourir, et ils n'en trouvaient point, car plusieurs déposaient faussement contre lui ; mais les témoignages ne s'accordaient pas.

« Enfin quelques-uns, se levant, portèrent contre lui ce faux témoignage : Nous lui avons entendu dire : Je détruirai ce temple bâti par la main des hommes, et en trois jours j'en rebâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d'homme. Mais il n'y avait pas non plus d'accord entre leurs témoignages. »

XII

Avant de continuer l'histoire de cet inique jugement, le plus monstrueux dont il soit parlé dans les annales de la justice, expliquons le faux témoignage qui excita contre Notre-Seigneur la populace de Jérusalem.

Rien n'était plus cher aux Juifs que le temple, où Jéhovah demeurait pour veiller sur son peuple. Les destinées de la nation étaient liées à celles du temple ; tant qu'il était debout, Israël ne pouvait périr. Menacer de détruire le temple, c'était menacer la nation d'une ruine certaine. Dans son patriotisme aveugle, la populace avait tellement à cœur la menace qu'on prêtait à Notre-Seigneur, qu'elle lui cria pendant qu'il était sur la croix : « Eh bien, toi qui détruis le temple de Dieu et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même. Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix (1). »

XIII

Or Notre-Seigneur n'avait pas dit : Je détruirai le temple de Dieu ; mais aux Juifs qui lui demandaient un signe de sa

(1) *Math.*, xxvi, 39, 40.

mission, une preuve de son autorité divine, il avait répondu : « Détruisez ce temple, et dans trois jours je le rebâtirai (1). » *Il parlait*, ajoute saint Jean, *du temple de son corps*, dont le temple de Jérusalem n'était que la figure, annonçant ainsi que sa mort et sa résurrection, prédites par les prophètes, seraient le signe éclatant de sa divinité.

XIV

Et dans une autre circonstance il avait dit à la foule : « Cette génération perverse demande un signe, il ne lui en sera point donné d'autre que celui du prophète Jonas (2), » qui sortit vivant, après trois jours, du ventre de la baleine.

Mais là où Notre-Seigneur n'avait fait qu'une prédiction du crime que les Juifs allaient commettre et de la gloire qu'il en tirerait par sa résurrection, les pharisiens, en appliquant au temple de pierre ce qu'il avait dit du temple vivant de Dieu, le rendirent odieux à la foule.

XV

Cependant les faux témoins qu'ils avaient suscités ne furent point d'accord dans leur mensonge ; car ils mentaient tous en disant que Notre-Seigneur avait menacé le temple de ruine ; mais ils différaient en ce que les uns disaient qu'il s'était vanté de détruire lui-même ce temple, dont la construction avait occupé tant de milliers d'hommes pendant près d'un demi-siècle (3), tandis que les autres très probablement soutinrent qu'il avait excité les Juifs à le détruire, pro-

(1) *Joan.* II, 19.(2) *Luc.* XI, 29.(3) *Joan.* II, 20.

mettant d'en rebâtir en trois jours un autre u ne serait pas fait par la main des hommes (1).

Quoi qu'il en soit, ils étaient tous d'accord en ce point que Notre-Seigneur avait promis de faire une œuvre supérieure aux forces humaines et de prouver ainsi sa divinité. Le grand prêtre le comprit parfaitement ; et n'osant plus parler de la menace contre le temple, il saisit l'occasion de forcer Notre-Seigneur à s'expliquer clairement sur sa divinité, afin de le condamner comme blasphémateur, s'il se disait le Christ Fils de Dieu.

XVI

Reprenons le récit de l'Évangile : « Cependant le grand prêtre, se levant au milieu d'eux, interrogea Jésus, disant : Vous ne répondez rien à ce que ceux-ci déposent contre vous ? Mais Jésus se taisait et ne répondit rien. Le grand prêtre l'interrogea de nouveau, disant : Je vous adjure, au nom du Dieu vivant, de nous dire si vous êtes le Christ, le Fils du Dieu béni ? Et Jésus lui dit : Je le suis, et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu et venant sur les nuées du ciel.

« Aussitôt le grand prêtre, déchirant ses vêtements, dit : Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous avez entendu le blasphème : que vous en semble ? Et tous le condamnèrent, prononçant qu'il méritait la mort (2). »

XVII

Quelle audacieuse et criminelle iniquité ! Tous les membres

(1) *Marc.* xiv, 54-64.

(2) C'est ce qui ressort des paroles mêmes de Notre-Seigneur rapportées par saint Jean et entendues dans le sens que lui prêtaient les Juifs : Démolissez ou détruisez ce temple.

du Sanhédrin avaient été témoins de l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe rappelée par Notre-Seigneur aux disciples de saint Jean : Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Évangile est annoncé aux pauvres (1). Ils le savaient si bien, qu'ils avaient voulu tuer Lazare après sa résurrection.

Mais ils ne voulurent point croire que le Fils de Dieu, pour satisfaire à la justice de son Père, se fût anéanti, comme dit saint Paul, en prenant la forme d'un esclave, et pût s'humilier jusqu'à se livrer entre leurs mains et à se laisser mettre à mort (2). Cette sagesse divine les scandalisait (3).

XVIII

L'ambition aussi les aveuglait. S'ils reconnaissaient que le Messie était venu, il fallait lui abandonner le pouvoir, et obéir en tout à ce nouveau Moïse (4) : or, leur parti était pris, ils voulaient garder le pouvoir, rester maîtres du peuple de Dieu ; et si Jéhovah, après avoir envoyé ses prophètes, envoyait enfin son Fils unique pour réclamer ses droits, ils s'étaient résolus à tuer l'héritier pour jouir en paix de l'héritage (5).

XIX

Cet héritier d'ailleurs, ils le haïssaient personnellement, parce qu'il avait toutes les vertus opposées à leurs vices. Il

(1) *Math.*, XI, 5.

(2) *Philipp.*, II, 7, 8.

(3) *I Cor.*, I, 23.

(4) *Deut.* XVIII, 15, 78 ; *Act.*, III, 22.

(5) *Luc.* XX, 9-15.

était humble, et ils étaient orgueilleux ; il était bon et doux, ils étaient durs et cruels ; il était simple et droit, ils étaient hypocrites et perfides. Ne les eût-il point démasqués et maudits en présence de tout le peuple, qu'ils n'eussent pu l'aimer, ni vivre avec lui ; et encore moins lui céder le gouvernement religieux de la nation. Ils aimèrent mieux s'exposer à perdre leur pays et à se perdre eux-mêmes éternellement que de descendre du rang suprême. Telle avait été toute la politique d'Hérode.

XX

Mais, connaissant l'admiration du peuple pour Notre-Seigneur, ils résolurent d'avilir Jésus autant qu'ils pourraient, afin de le faire mépriser de la foule, et de détruire cette majesté qui paraissait sur son visage.

« Alors quelques-uns, dit saint Marc, commencèrent à cracher sur lui, et à lui voiler la face, et à le frapper à coups de poing, et à lui dire : Prophétise ; et les valets lui donnaient des soufflets (1). »

Ainsi les valets des grands prêtres et des autres membres du Sanhédrin ne portèrent la main sur l'auguste victime qu'après que leurs maîtres leur en eurent donné l'exemple. Non contents d'avoir décrété sa mort, ces juges scélérats voulurent assouvir leur rage sur la Vérité éternelle qui les avait appelés des sépulcres blanchis : ils lui crachèrent au visage ; ils lui mirent un linge sur la figure, et le frappant à coups de poing, ils lui disaient : Allons, Christ, Fils du Dieu béni, prophétise, devine qui t'a frappé. Et comme Jésus se taisait, les valets s'enhardissant s'approchèrent à leur tour, et ils lui donnaient des soufflets !

(1) *Marc.* xiv, 65.

XXI

Ainsi fut accomplie par eux cette parole d'Isaïe, que les scribes et les prêtres et les anciens avaient lue tant de fois dans leurs synagogues : « J'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui les déchiraient ; je n'ai point détourné mon visage de ceux qui me disaient des injures et me couvraient de crachats : *Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus, faciem meam non averti ab increpantibus et conspuentibus in me* (1).

Quel aveuglement terrible ! ou plutôt quel épouvantable endurcissement ! Ils ne voulurent point reconnaître le Christ aux signes marqués par les prophètes, et dans leur rage infernale ils ne virent point qu'ils le traitaient précisément comme les prophètes avaient prédit !

XXII

Après avoir présidé le conseil qui condamna à mort Notre-Seigneur, il ne faut pas être étonné de voir Caïphe et son beau-père présider ce même Sanhédrin qui condamna les apôtres. C'est par leurs ordres qu'ils furent arrêtés, jetés en prison, flagellés.

Mais le président de ces assemblées d'assassins devait finir comme finissent les persécuteurs de la vérité : à l'exemple de son beau-père, Caïphe se suicida, et leurs complices périrent misérablement.

(1) *Isaïe*, ch. L, 6.

Avis à leurs continuateurs d'hier, d'aujourd'hui, de demain et de tous les siècles.

Voir Cor. a Lap. in *Matth.* xxvi, 59 et seqq. ; Id. in *Joan.* xviii, 3 ; Id. in *Act. App.* iv, 6 et seqq ; Id. in *Chron. Act. App.*, p. 2, et cap. iv, 6 ; Euseb, *Hist.* lib. I ; Joseph. *Antiquit.* lib. XV, c. viii ; id., lib. II *Contra App.* ; Clemens Rom. *Constitut.* lib. VIII, c. ii ; S. Epiphan. *Hæres.* 15 ; Baron. an. 34, n. 70. ; an. 37, n. 3 ; an. 62, n. 3 ; Niceph. *Call. hist.*, lib. II, n. 10 ; Sepp, *Vie de N. S. J.-C.*, n. 38 et 39, etc., etc.

PILATE

« Le matin étant venu, tous les princes des prêtres et les anciens du peuple tinrent conseil contre Jésus, afin de le faire mourir. Et chargé de liens, ils l'amènèrent et le livrèrent à Ponce Pilate, le président. » C'est ici la première fois que Pilate est nommé dans l'Évangile. Bien qu'on dise vulgairement : *Connu comme Pilate dans la Passion*; le dicton s'applique surtout au rôle du procureur de la Judée dans le drame sanglant du Calvaire : quant à sa personne, on conviendra qu'elle est moins connue. Il nous semble cependant qu'il n'est pas sans intérêt de savoir quel était ce personnage si tristement célèbre. La réponse aux questions suivantes pourra nous le dire :

II

1° De quelle nation était Pilate? 2° Comment se trouvait-il à Jérusalem en qualité de gouverneur romain? 3° Quelle fut son administration? 4° Quelle fut sa conduite dans la Passion du Fils de Dieu? 5° Adressa-t-il à Tibère une relation de la mort de Notre-Seigneur? 6° Où et comment finit-il sa vie?

Cette biographie offre un intérêt d'autant plus solide

qu'elle lie intimement les faits de l'histoire sacrée à ceux de l'histoire profane, en sorte qu'il est impossible de nier les uns sans nier les autres, c'est-à-dire sans tomber dans le doute absolu.

III

1^o *De quelle nation était Pilate?* — Pilate n'était ni Juif, ni Grec, ni Gaulois : il était Romain. Indépendamment des autres preuves, ses deux noms *Pontius Pilatus* ne permettent pas d'en douter un instant : ils nous font même connaître la famille de laquelle il sortait. Cela est vrai, si *Pontius* n'est pas un prénom, mais un nom de famille, et si, au temps de Notre-Seigneur, il existait à Rome une famille *Pontia*, à qui son ancienneté et sa position sociale rendaient accessibles les grandes charges de l'État, et s'il n'en existait qu'une. Or, ces faits sont incontestables. D'une part, on ne connaît aucun Romain qui ait jamais porté le prénom de *Pontius*. La preuve en est dans l'histoire des familles romaines, si savamment écrite par l'auteur de l'*Onomasticum romanum*. D'autre part, cette même histoire fait mention, dès les premiers temps de la république, d'une seule *gens* ou famille *Pontia*.

IV

Le premier membre de cette famille dont elle nous ait conservé le souvenir, c'est *Caius Pontius Herrenius*, général des Samnites, qui fit passer les Romains sous les fourches caudines. Vaincu à son tour par Papius Cursor, il fut mené en triomphe à Rome, où il eut la tête tranchée.

Devenue romaine, la famille *Pontia* donna à la république plusieurs célébrités, entre autres Lucius Pontius, habile avocat qui, privé de la vue, ne prêtait pas moins son minis-

tère à ceux qui le réclamaient. Elle produisit aussi le fier tribun du peuple *Pontius Aquila*, qui, voyant passer César sur le char de triomphe, ne daigna pas se lever. César s'en aperçut et lui dit : « Tribun Aquila, reprends-moi la république. » Et pendant plusieurs jours César n'accorda aucune faveur sans ajouter par ironie : « Si toutefois cela plaît à Pontius Aquila. » Celui-ci fit plus que lui ôter la république, il lui ôta la vie : Pontius Aquila fut un des meurtriers de César.

V

De cette même famille sortit la trop fameuse *Pontia*, fille de Titus Pontius qui, après avoir empoisonné ses deux enfants, se donna la mort. Rome possède encore aujourd'hui l'inscription qui rappelle ce double crime (1).

Comme compensation, nous trouvons dans la *gens Pontia*, dont plusieurs membres devinrent chrétiens, le fidèle diacre Pontius, compagnon inséparable et historien éloquent de l'archevêque martyr de Carthage, saint Cyprien. Suivant une inscription placée à Rome dans l'église de Saint-Augustin, la famille des Pilates existait encore au commencement du dix-septième siècle. Cette famille disait publiquement, et sans contestation, qu'un de ses ancêtres avait été le trop fameux gouverneur de la Judée. L'inscription porte que *Claudius Pilatus* a donné 200 écus d'or pour faire célébrer en faveur

- (1) Pontia T. Filia hic svm
 quæ dvobus natis a me veneno consvmtis,
 misere mihi mortem conscivi.
 Tv qui hac transis, si Pivs es, qvæso a me ocvlos averte.
 C'est de cette *Pontia* que parle Juvénal (*Satire II*) :

... sed clamet Pontia feci,
 Confiteor, puerisque meis aconista paravi.

de ses parents défunts trois messes par semaine à perpétuité (1).

Quant au surnom de *Pilatus*, porté par le président qui condamna le Fils de Dieu, il vient de *pilum* qui signifie lance (2); ainsi Pilatus peut se traduire par lancier. En français, *Ponce le Lancier* ou *l'Archer* est donc le vrai nom du procureur de la Judée. D'où tenait-il ce surnom? l'histoire ne le dit pas.

VI

2° *Comment Pilate se trouvait-il à Jérusalem en qualité de gouverneur romain?* Archélaüs, fils d'Hérode I^{er}, avait succédé à son père, mais il fut expulsé du trône par l'empereur Auguste. Cette déchéance eut lieu trente-sept ans après la bataille d'Actium, et sept ans avant la mort d'Auguste. Ce prince déclara la Judée, l'Idumée et la Samarie provinces romaines, et les réunit au proconsulat de Syrie, dont la capitale était Antioche. Dès lors elles furent soumises à l'administration immédiate des Romains : l'empereur envoyait en Judée un président, ou, comme nous dirions aujourd'hui, un préfet, pour gouverner le pays sous la dépendance plus ou moins étroite du proconsul de Syrie.

Une notice abrégée sur les présidents qui se succédèrent jusqu'à la mort de Notre-Seigneur nous paraît trouver ici sa place. La présence en Judée de ces maîtres, étrangers de pays et de religion, est une preuve de plus que le sceptre était sorti de Juda, et qu'aux yeux des Juifs eux-mêmes les temps du Messie étaient accomplis.

(1) « *Claudius Pilatus ad trium quoque missarum celebrandarum singulis hebdomadis effectum, ob suorum parentum animas, ducentos aureos de Monte fidei in dotem erogavit.* »

(2) Le *pilum* était une lance ou javelot, dont la hampe était longue et le fer d'une forme triangulaire avec quelques crochets.

VII

Le premier qui arriva en Judée, après la déchéance d'Archélaüs, fut *Coponius*, chevalier romain. Il était de la famille *Coponia*, originaire de Tibur, aujourd'hui Tivoli. Un de ses aïeux, *Titus Coponius*, fut fait citoyen romain et donna le jour à des enfants que Cicéron appelle « hommes de grande vertu et de grand honneur ». Toutefois, un de leurs descendants subit une condamnation pour avoir tenté de corrompre un électeur en lui donnant une amphore de vin.

Dans la malheureuse expédition contre les Parthes, un de ses parents, *Caïus Coponius*, fut chargé par Crassus de défendre la citadelle de Carres, en Mésopotamie. C'est le *Haran* de la Genèse, si connu dans la vie d'Abraham. Un autre fut revêtu de la charge de préteur, dont il exerça les fonctions avec une grande intégrité. Peut-être est-il le père de *Coponius*, premier gouverneur de la Judée.

VIII

Celui-ci fut envoyé directement de Rome par Auguste ; avec lui vint Quirinus ou mieux Quirinius, sénateur romain, personnage consulaire, qui avait été consul avec Valerius Messala l'an de Rome 742. Il était chargé de confisquer les biens d'Archélaüs au profit du fisc impérial et de fixer les limites de la nouvelle province (1).

Quoi qu'il en soit, l'histoire n'a conservé le souvenir d'aucun fait remarquable, accompli pendant la durée de ce premier gouvernement. Elle cite seulement la conduite des Samaritains, qui trouvèrent moyen de profaner le temple de

(1) Josèphe, *Antiq. jud.*, lib. XVIII, c. 1; Baron. *Apparat.*, n. 85.

Jérusalem, afin d'empêcher les Juifs de célébrer la pâque. Il était d'usage d'ouvrir les portes du temple après minuit. Les Samaritains profitèrent de cette circonstance, pour répandre dans les portiques et dans toutes les parties du temple où ils purent pénétrer des ossements humains. Cette profanation profita aux Juifs, qui redoublèrent de vigilance pour en empêcher le retour.

IX

Coponius ne tarda pas à être remplacé par *Marcus Ambivius*, autre Romain chargé de gouverner, au nom d'un empereur païen, l'antique héritage de David. Sa famille est peu connue. Cicéron parle de *Lucius Ambivius Turpio*, acteur de son temps ; et Columelle, de *Marcus Ambivius*, qui avait bien mérité de l'agriculture. Est-il le père du gouverneur ?

Malgré la ressemblance des noms, il serait téméraire de l'affirmer. C'est pendant le gouvernement d'Ambivius que mourut Salomé, sœur d'Hérode I^{er}. Suivant l'usage, elle institua Julie, femme d'Auguste, son héritière. Elle lui légua ses domaines, qui étaient considérables, entre autres les villes de Jamnia, d'Azot, de Phasaélide et un revenu de soixante talents, environ 300 mille francs.

X

Ambivius eut pour successeur *Annus Rufus*, sous lequel mourut l'empereur Auguste. Ceci fixe le gouvernement d'Ambivius à l'an 16 de Notre-Seigneur. Ambivius avait gouverné la Judée pendant sept ans. Rufus appartenait à la gens *Anna*. Quoique plébéienne, cette famille donna à la république un assez grand nombre de personnages consulaires. Un de ses membres fut le fameux Milon, *Titus Annus Milo*, meurtrier

de Clodius, que Cicéron, malgré ses mensonges, ne put sauver de l'exil. La branche des Rufus n'a pas laissé de traces dans l'histoire, et le procureur de Judée ne fit rien de remarquable dans sa province.

XI

Le quatrième gouverneur de Judée fut *Valerius Gratus*, envoyé par Tibère, successeur d'Auguste. La famille *Valeria*, de laquelle il sortait, était une des plus anciennes et des plus illustres de Rome. La souche de cette puissante maison fut ce Valérius qui, sous Romulus, rétablit la paix entre les Romains et les Sabins. On compte dans cette famille plusieurs branches également célèbres par les hommes qu'elles ont produits. Celui qui nous occupe demeura onze ans gouverneur de la Judée.

Il semble n'avoir eu d'autre occupation que de faire et de défaire les souverains pontifes. Il destitue Ananus et lui donne pour successeur Phaébus, fils d'Ismaël. Il destitue Ismaël et le remplace par Eléazar, fils d'Ananus. Il destitue Eléazar et donne la tiare à Simon, fils de Camith, qui au bout d'un an eut pour successeur Caïphe.

XII

Valérius Gratus fut remplacé par Pilate, dont la présidence dura dix ans. Envoyé par Tibère, le nouveau gouverneur arriva en Judée la douzième année du règne de ce prince, et la vingt-huitième de l'âge de Notre-Seigneur. A son tour, Pilate eut pour successeurs Marcellus, Cumanus, Claudius, Félix, Portius Festus, Albinus et Florus. Sous ce dernier commencèrent les révoltes qui amenèrent la ruine de Jérusalem et la dispersion des Juifs. Nous ferons connaître en leur lieu

ceux de ces personnages dont le nom figure dans le texte évangélique.

XIII

3° *Quelle fut l'administration de Pilate?*

Pilate arriva à Jérusalem cinq ans avant la mort de Notre-Seigneur. Il amenait avec lui sa femme, ce qui était contraire à la coutume romaine ; mais en permettant une pareille dérogation, la Providence avait ses vues. Comme nous l'apprend l'histoire de la Passion, elle voulait faire rendre, par la femme même de Pilate, un éclatant témoignage à l'innocence de l'auguste victime, et empêcher le malheureux gouverneur de commettre un crime, qui devait marquer son nom d'une flétrissure éternelle.

Bien que simple *procurateur* de la Judée, Pilate jouissait d'une autorité fort étendue. Ainsi il avait droit de vie et de mort, comme on le voit dans l'histoire de la Passion.

XIV

Despote et courtisan, Pilate commença son administration en s'aliénant l'esprit de la population de Jérusalem et de toute la Judée. Courtisan d'Hérode Antipas, tétrarque de Galilée, dont il ambitionnait les faveurs et peut-être la succession, il imagina d'introduire secrètement dans Jérusalem les boucliers d'or, appelés *signes militaires*, sur lesquels était peinte l'image de César, et les fit porter dans le palais d'Hérode, où il en accomploit la dédicace. C'était une violation flagrante de la loi des Juifs, qui interdisait toute espèce de statue ou d'image profane dans la ville sainte.

XV

La nouvelle à peine répandue, le peuple s'assemble en foule. Par l'organe des premiers de la ville, il conjure Pilate de faire disparaître ces boucliers et de ne pas violer une défense respectée par les rois et les empereurs. Orgueilleux et entêté, Pilate refuse de se rendre à leur prière. Alors de toutes les voix de la multitude se forme une seule voix qui lui crie : « Cesse, Pilate, d'exciter des séditions, de provoquer des émeutes. Ton devoir est de maintenir la paix. Violenter les lois n'est pas honorer l'empereur. Il défend qu'on change rien à nos coutumes, ou, s'il le veut, montre-nous son édit. Autrement nous enverrons à Rome des députés, et nous nous adresserons directement à César. »

XVI

Cette menace épouvante le gouverneur comme elle l'épouvantera plus tard au point de le rendre complice du déicide. Il craint que la députation n'aille révéler au maître ses injustices, ses meurtres, ses vexations de tout genre, en un mot son odieux despotisme. En effet, Pilate était de la race de ces gouverneurs romains dont Cicéron disait en plein sénat, que les alliés aimaient mieux voir arriver chez eux les barbares qu'un proconsul. Pilate affecte donc de se repentir. Les Juifs ne se laissent pas prendre au piège et écrivent à Tibère. Ce prince blâme vertement Pilate, lui ordonne d'ôter sur-le-champ les boucliers, de les emporter à Césarée et de les placer dans le temple d'Auguste : ce qui fut fait.

XVII

Dans cette affaire, le but de Pilate avait été de flatter Tibère et d'obtenir plus tard la tétrarchie d'Hérode. Celui-ci, ayant deviné l'intention de Pilate, conçut contre lui une grande inimitié. Elle dura jusqu'au jour de la mort de Notre-Seigneur, où Pilate, pour se tirer d'embarras, envoya Jésus à Hérode. « A partir de ce moment, dit l'Évangile, élucidé par l'histoire, Hérode et Pilate redevinrent amis, d'ennemis qu'ils étaient auparavant. »

Irrité de l'échec qu'il avait reçu, ou poussé par son humeur inquiète, Pilate ne tarda pas à augmenter la haine dont il était l'objet et à provoquer de nouveaux troubles. Des habitants de la Galilée étaient venus offrir leurs sacrifices au temple de Jérusalem; Pilate, à qui ils étaient dénoncés comme défendant de payer le tribut à César, les fit massacrer, sans forme de procès, et mêla leur sang au sang de leurs victimes.

XVIII

Plus tard, il porta au comble l'irritation des Juifs, en voulant faire exécuter un travail qui fût un monument de son administration. Les rois de Juda avaient fait pour leur capitale ce qui se fait aujourd'hui pour Paris. Il y avait à quelques lieues de Jérusalem des sources très belles; et Salomon ne recula devant aucune dépense, devant aucune difficulté, pour doter sa ville royale des eaux salutaires de ces sources. Trois immenses réservoirs furent taillés dans le roc vif à des niveaux successivement inférieurs, de manière que le premier, rempli directement par ces sources, déversait son trop-plein dans le second, et le second dans le troi-

sième. A partir de ce troisième réservoir, un aqueduc souterrain, suivant le flanc des vallées, conduisait les eaux jusqu'à Jérusalem. C'est l'aqueduc, long d'environ trois kilomètres, que Pilate entreprit de réparer.

XIX

Pour subvenir à la dépense, il ne craignit pas de s'emparer du trésor du temple, trésor sacré, appelé *corban*. Ce sacrilège mit toute la ville en fermentation. Le peuple se porte, en poussant de grands cris, au palais du gouverneur. Pilate, prévoyant le tumulte, avait commandé à ses soldats de se déguiser et de se mêler à la foule, en portant des bâtons cachés sous leurs casaques, avec ordre de frapper rudement ceux qui se permettraient de crier.

A l'approche de la multitude, lui-même paraît sur son tribunal. Des clameurs s'élèvent de toutes parts. Au signal donné par Pilate, une grêle de coups de bâton tombe sur les Juifs : il en résulte une affreuse mêlée. Les uns sont meurtris, les autres foulés aux pieds, et la place devient un champ de bataille couvert de morts.

Le peuple rentra dans le silence ; mais Agrippa, petit-fils d'Hérode I^{er}, partit immédiatement pour Rome et porta plainte à Tibère. Pendant son séjour, il s'élia avec Caius, fils de Germanicus et neveu de Tibère. Ce jeune prince, qui fut plus tard l'empereur Caligula, reparaitra bientôt dans la vie de Pilate.

XX

4^o *Quelle fut la conduite de Pilate dans la Passion du Fils de Dieu ?*

A ses méfaits précédents, Pilate ajouta le plus grand des crimes. Contre la voix de sa propre conscience, il livra le

sang du Juste. Inutile de faire ressortir l'indignité du rôle que joua Pilate dans la Passion : dix-huit siècles l'ont flétrie. Nous remarquons seulement qu'entre toutes ses autres lâchetés, Pilate se rendit coupable d'une double iniquité, peu connue de la plupart de nos lecteurs.

XXI

La première, c'est la violation flagrante d'une loi romaine qu'il ne pouvait pas ignorer. Cette loi était le sénatus-consulte tibérien, rendu douze ans auparavant, sous le quatrième consulat de Tibère et de Drusus. Il exigeait expressément un intervalle de dix jours, depuis la condamnation à mort jusqu'à l'exécution. Il est appelé *tibérien* du nom de Tibère, qui avait envoyé Pilate en Judée. Pour modérer la sanguinaire fureur des Juifs, il était plus que suffisant d'invoquer le décret impérial.

Dire que Pilate aurait redouté une sédition s'il avait passé outre, c'est oublier trois choses : la première, que Pilate n'avait pas toujours eu, comme l'histoire nous l'a montré, la même crainte des mouvements populaires ; la seconde, qu'à cette époque toute la Judée était environnée de légions romaines, prêtes à donner main-forte au gouverneur de Jérusalem ; la troisième, que les Juifs s'étaient toujours fort mal trouvés de leurs révoltes contre les Romains.

XXII

Une seconde injustice de Pilate est d'avoir condamné arbitrairement Notre-Seigneur Jésus-Christ au supplice de la croix. Avoir blasphémé était le crime capital dont les Juifs l'accusaient. « Il a blasphémé, disait le grand prêtre, en

présence du tribunal; qu'en pensez-vous?» Et tous les juges répondirent : « Il est digne de mort. »

En jugeant d'après la loi mosaïque, Pilate devait le condamner à être lapidé. C'était le genre de mort réservé aux blasphémateurs. S'il jugeait d'après la loi romaine, il ne pouvait pas le condamner au supplice de la croix, le plus cruel et le plus ignominieux de tous. Ce supplice était réservé, chez les Romains, aux esclaves fugitifs, aux voleurs de grands chemins et aux assassins. Pour ses accusateurs eux-mêmes, Notre-Seigneur n'était rien de tout cela.

XXIII

Mais à double titre, le supplice de la croix était dû à Barabbas, voleur public et assassin. Aussi ne voit-on nulle part, dans le récit de la Passion, que les Juifs aient songé à demander le crucifiement de Notre-Seigneur, avant que Pilate leur ait donné l'option entre Jésus et Barabbas. Leur choix manifesté, ils ne se contentent pas d'avoir obtenu la liberté de l'assassin, ils veulent que Jésus lui soit substitué dans le supplice. Par une injustice sans nom, Pilate y consent.

Ainsi, dans la condamnation du Fils de Dieu, Juifs, Gentils, prêtres, peuple, magistrats, passent par-dessus toutes les lois. Pourquoi tant d'iniquités dans une? En voici la raison providentielle : la croix ayant été dès l'origine des siècles et chez tous les peuples, Juifs et Gentils, le signe du salut, il fallait que le Sauveur du monde justifiât par son genre de mort la foi universelle, en communiquant au signe mystérieux sa vertu salutaire.

XXIV

Avant de livrer à la fureur des Juifs l'innocente victime, Pilate se fait apporter de l'eau, et se lavant les mains en présence du peuple, il dit : « Je suis innocent du sang de ce juste : à vous de voir. » Ce lavement des mains, au moment d'une condamnation capitale, est-il une cérémonie insolite, inventée par Pilate? En trouve-t-on des exemples dans l'antiquité, et quelle en était la signification?

XXV

Chez les Juifs, les ablutions des mains étaient très fréquentes. Elles avaient lieu surtout avant et après les sacrifices. On les trouve également chez les païens après la guerre, comme après le meurtre d'un homme, volontaire ou non. Les païens croyaient que cela suffisait pour les purifier de leurs crimes. S'ils étaient accusés d'avoir participé à un meurtre, juifs et païens se lavaient publiquement les mains pour protester de leur innocence.

A cet usage s'en rattache un autre, dont peu de personnes connaissent la signification. Tout le monde sait que, chez les Romains, ceux qui aspiraient à une charge se présentaient aux suffrages du peuple, vêtus de blanc. De là le nom de *candidat*, encore usité de nos jours, et dans des circonstances analogues. Par le vêtement blanc, ils disaient aux électeurs : Voyez la couleur de mon âme, la pureté de mes intentions, l'horreur que j'ai du sang, de la cruauté, de la fourberie et de tous les vices qui pourraient compromettre vos intérêts et me rendre indigne de vos suffrages.

XXVI

Ce langage en action fut de toute antiquité employé par les juges, au moment de prononcer une sentence de mort. Ils levaient les mains au ciel et les lavaient en présence du peuple, comme pour prendre les dieux et les hommes à témoin de l'équité de leur jugement : Pilate ne fit que suivre cet usage. Si cette cérémonie est tombée en désuétude, le proverbe auquel elle a donné lieu, *je m'en lave les mains*, subsiste toujours.

XXVII

Il ne restait plus à Pilate qu'à se conformer à un autre usage, en vigueur chez les Romains. Il consistait à écrire en grandes lettres, sur une planchette, le nom du condamné, et la cause de sa condamnation. Cet écriteau était appendu au cou du condamné, marchant à la mort; ou un homme de justice le portait devant lui, fixé au bout d'une hampe. Puis, on le plaçait au sommet de la croix, afin que tout le monde pût le lire. Sur une tablette de bois, Pilate fit donc écrire en trois langues, en hébreu, en grec et en latin, le nom et la cause de la condamnation de Notre-Seigneur : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs*.

XXVIII

Pourquoi ces trois langues? Parce qu'il y avait à Jérusalem des Juifs, des Grecs et des Latins, et parce que Pilate voulait se ménager des témoins en faveur de sa conduite. Si, comme il pouvait le craindre, quelqu'un venait à l'accuser auprès de César, il avait le droit d'en appeler aux hommes de

toute nation qui, ayant lu l'écriteau, pouvaient déposer qu'il avait agi dans l'intérêt de César en condamnant Jésus de Nazareth, son compétiteur.

XXIX

La Providence avait d'autres vues; elle voulait que la royauté de Notre-Seigneur et le mystère de la rédemption universelle, accompli par sa mort, fussent proclamés par les trois grandes langues de l'antiquité. En effet, dans le trouble de son âme et contrairement à l'intention des Juifs, Pilate écrit sur la sinistre tablette, non pas : *Jésus de Nazareth, qui s'est dit roi des Juifs*; mais d'une manière absolue : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs*. En vain les prêtres veulent faire modifier l'écriteau; Pilate les congédie brusquement en leur disant : *Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit*.

Oui, il restera écrit que c'est bien le roi des Juifs, le vrai roi, le roi immortel des siècles, que Pilate a fait mettre à mort sur la demande des Juifs; c'est bien le Messie promis à leurs pères; c'est bien le Désiré des nations et le Sauveur du genre humain. Après les spectateurs de sa mort, Juifs, Grecs et Latins, toutes les générations, jusqu'à la fin des siècles, liront cette déclaration solennelle. Grâce à une disposition admirable de la Providence, elle sera lue sur l'écriteau même, où elle fut gravée par la main de Pilate.

XXX

Suivant l'usage des Juifs, cet écriteau fut enterré avec la croix et les clous. Retrouvé par l'impératrice sainte Hélène, il fut apporté à Rome et déposé dans la basilique constantinienne de *Sainte-Croix en Jérusalem*: il y est encore. C'est une petite planche de douze à quinze pouces de long sur dix

pouces de haut. Le bois est d'une couleur noirâtre. L'inscription en trois langues est gravée en grandes lettres rouges, un peu effacées par le temps, mais néanmoins lisibles; elles vont de droite à gauche, suivant la manière d'écrire des Orientaux, et forment les mots : *Hiesvs Judæorum Nazarens Rex*. Tel est le monument miraculeusement immortel de l'iniquité de Pilate, de la cruauté des Juifs et de l'amour infini de la grande victime du Calvaire.

XXXI

En quels termes l'inique sentence fut-elle rendue ? L'Évangile ne le dit pas. Mais au rapport d'Adricome, la tradition l'aurait conservée, et la voici telle que le savant voyageur la publie dans sa description de Jérusalem, d'après les anciens monuments : « Jésus de Nazareth, perturbateur du peuple, contempteur de César et faux messie, comme il a été prouvé par le témoignage des anciens de sa nation, sera conduit au lieu ordinaire du supplice et, par dérision de sa majesté royale, *crucifié entre deux voleurs : Va, lecteur, prépare les croix* (1). »

XXXII

L'abîme appelle l'abîme. Une fois engagé dans la voie de l'injustice et de la faiblesse, Pilate ne sait plus s'arrêter. La sentence capitale qu'il vient de prononcer repose sur un mensonge dont lui-même a la conscience. Il dit que les accusations des Juifs contre Jésus sont prouvées : et nous l'avons vu reconnaître publiquement l'innocence du Sauveur; et nous l'entendrons bientôt, dans son rapport à

(1) « I, lictor expedi cruces. » (*Descript. Jerusal.*, p. 163.)

Tibère, déclarer qu'il ne l'a condamné qu'à regret et pour échapper aux importunités des Juifs.

5° *Pilate adressa-t-il à Tibère une relation de la mort de Notre-Seigneur ?* Ceci nous conduit à examiner trois questions : Pilate a-t-il écrit à Tibère au sujet de Notre-Seigneur ; Qu'a-t-il écrit ? Avons-nous le texte de ses lettres ?

Comme les préfets d'aujourd'hui, les gouverneurs romains rendaient compte à l'empereur de ce qui arrivait d'important dans leurs provinces. C'était un devoir de leur charge, dont l'accomplissement était nécessaire pour l'administration générale de l'empire. Entre mille exemples, il suffit de citer la fameuse lettre de Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, adressée à l'empereur Trajan au sujet des chrétiens (1).

XXXIII

Que Pilate ait envoyé à Tibère un rapport circonstancié sur la vie, les miracles et la mort de Notre-Seigneur, le fait n'est pas douteux. D'abord, comment supposer que le président de la Judée eût passé sous silence des événements si prodigieux, si nouveaux, accomplis sous ses yeux et dont le bruit retentissait partout ?

A défaut d'autres motifs, l'idée seule de piquer la curiosité de l'empereur, si ami du merveilleux, aurait suffi pour lui faire accomplir cette tâche. Mais nous avons mieux que des raisonnements. En faveur du rapport de Pilate à Tibère, il nous reste des témoignages positifs : la Providence ayant voulu que le gouverneur romain devînt comme un cinquième évangéliste.

(1) « Certe quidem consuevisse præsidēs provinciarum res magni momenti quæ contigissent in provinciis, ad imperatores scribere mille exemplis explicatissimum est. » (*Bar.*, an. 34, n. 229.)

XXXIV.

Les premiers Pères, grecs et latins, les plus graves historiens de l'Eglise, saint Justin, Tertullien, saint Epiphane, Eusèbe, Orose et d'autres encore parlent des Actes de Pilate comme d'un fait connu de tout le monde en Orient et en Occident. Eux-mêmes les avaient lus et bien lus, puisqu'ils en citent de longs fragments aux païens, sans crainte d'être démentis.

« On attachait Jésus à la croix, dit saint Justin, avec des clous aux pieds et aux mains. Après l'avoir crucifié, ceux qui l'avaient mis en croix jouèrent ses habits aux dés et les partagèrent entre eux. C'est ce que vous pourrez aisément connaître par les Actes qui en ont été écrits sous Ponce-Pilate. Les prophéties ont marqué distinctement que le Christ guérirait toutes sortes de maladies et ressusciterait les morts. Vous pouvez vous en convaincre par la lecture des Actes qui en ont été écrits sous Ponce-Pilate (1). »

XXXV

Eusèbe n'est pas moins explicite. « La renommée ayant répandu à peu près partout, *omnium pene sermonibus jam pervulgata*, le bruit de la résurrection miraculeuse du Sauveur et de son ascension dans le ciel, dit le grave historien; comme c'était l'ancienne coutume que les gouverneurs de province envoyassent à l'empereur la relation de tout ce qui arrivait de nouveau dans leur gouvernement, afin qu'il ne se passât rien dont il ne fût informé, Pilate fit savoir à Tibère la résurrection du Sauveur, qui était connue de tout

(1) *II^e Apol. pro Christ.*, p. 76 et 84.

le monde dans la Palestine. Il lui marqua aussi qu'il avait appris que Jésus avait fait beaucoup d'autres miracles, et comme quoi, depuis sa résurrection, la plupart le regardaient comme un Dieu, *a plerisque jam Deus haberetur.*

« Tibère, ayant appris ces choses, en parla au sénat et proposa de mettre Jésus-Christ au nombre des dieux. Le sénat s'y refusa, alléguant pour prétexte que son autorité n'avait pas été d'abord invoquée et qu'en vertu d'une ancienne loi, nul chez les Romains ne pouvait être mis au rang des dieux, sinon par un décret du sénat. Mais la vraie raison de ce refus est que la religion chrétienne, étant divine, ne devait pas être établie par l'autorité des hommes. Le sénat ayant donc rejeté la proposition impériale, Tibère n'en persista pas moins dans son sentiment et il n'entreprit rien contre la doctrine de Jésus-Christ (1). »

XXXVI

De tous les auteurs latins et grecs, Tertullien est celui qui nous donne le plus de détails sur le rapport de Pilate à Tibère. Voisin des temps apostoliques et habitant Rome, où se conservaient les archives de l'empire, le grand apologiste était on ne peut mieux placé pour connaître ce monument capital. C'est dans un écrit adressé aux magistrats de l'empire que, sans crainte d'un démenti, il oppose aux païens les Actes de Pilate. Or, en parlant de Notre-Seigneur, Pilate écrivait à Tibère : « A cause de la bassesse de sa condition, les Juifs prirent d'abord Jésus pour un homme ordinaire ; puis, à raison de sa puissance, ils le regardèrent comme un magicien. Il chassait les démons du corps des possédés, rendait la vue aux aveugles, purifiait les lépreux, guérissait les

(1) *Hist.*, lib. II, c. 11, et *Chronic.*, p. 189.

paralytiques, ressuscitait les morts, commandait en maître aux éléments, apaisait les tempêtes, marchait sur les eaux, montrant par là qu'il était le Verbe tout-puissant, créateur de toutes choses.

« Les principaux d'entre les Juifs avaient été tellement aigris de l'éclat de sa doctrine et si irrités de le voir suivi d'une multitude de peuple, qu'à force d'obsessions ils contraignirent en quelque sorte Ponce-Pilate, alors président de la Syrie pour les Romains, de le leur livrer pour être crucifié. Lui-même avait prédit qu'ils agiraient ainsi, et les anciens prophètes l'avaient même annoncé.

« Attaché à la croix, il fit éclater plusieurs merveilles de sa puissance; il rendit l'âme quand il le voulut et sans attendre l'office du bourreau; au même moment, le jour fit place à la nuit, quoique le soleil fût au milieu de sa course. Ce phénomène fut regardé comme l'extinction du soleil par ceux qui ne savaient pas qu'il avait été prédit du Christ. Vous avez dans vos archives la relation de ce bouleversement du monde. »

XXXVII

« Cependant les Juifs détachèrent Jésus de la croix, le renfermèrent dans un tombeau, dont ils confièrent la garde à une forte troupe de soldats, de peur que, comme il avait prédit qu'il ressusciterait le troisième jour, ses disciples ne dérobaient son corps et ne fissent croire au peuple qu'il était ressuscité. Mais le troisième jour, la terre fut tout à coup ébranlée, la pierre qui fermait le tombeau ôtée; les soldats effrayés prirent la fuite. Aucun de ses disciples ne parut, et néanmoins on ne trouva rien dans le tombeau que les dépouilles d'un mort enseveli.

« Les chefs des Juifs intéressés à divulguer le vol et à se

conserver la confiance du peuple répandirent le bruit que ses disciples avaient enlevé son corps. Jésus passa quarante jours dans la Galilée, qui est une province de la Palestine, enseignant aux siens ce qu'ils devaient enseigner aux autres. Enfin, après leur avoir donné l'ordre de prêcher par tout le monde, il monta au ciel enveloppé d'une nuée (1). »

« Toutes ces choses, continue Tertullien, Pilate, déjà chrétien dans sa conscience, les fit connaître à César, alors Tibère. Et dès lors les Césars eux-mêmes auraient cru en Jésus-Christ, si les Césars n'étaient pas nécessaires au siècle, ou si les Césars pouvaient être chrétiens (2). »

XXXVIII

Nous serions curieux de savoir ce que pense M. Renan de ce passage de Tertullien. Sa fureur de nier irait-elle jusqu'à révoquer en doute ou l'exactitude de Pilate, qui dans un rapport officiel transmet à l'empereur la relation des faits accomplis sous ses yeux, ou la sincérité de Tertullien qui, en face des magistrats de l'empire, ne craint pas de citer un témoignage conservé dans les archives de la capitale et connu de l'empereur et du sénat? Nier les affirmations des auteurs chrétiens, cela est de mode dans un certain public : mais nier les monuments païens, c'est une audace qui, même pour les lecteurs de M. Renan, peut n'être pas de nature à lui faire beaucoup de partisans.

(1) Tertull., *Apol.*, cap. XXI.

(2) « Ea omnia super Christo, Pilatus et ipse pro sua conscientia christianus, Cæsari tum Tiberio, nuntiavit. Sed et Cæsares credidissent super Christo, si aut Cæsares non essent sæculo necessarij, aut si et christiani potuissent esse Cæsares. »

XXXIX

Après les pages si précieuses de Tertullien, nous pouvons nous dispenser de citer celles de saint Epiphane, d'Orose et des autres Pères qui parlent dans le même sens des Actes de Pilate (1). Reste à savoir si nous possédons un texte authentique de ce monument. Le doute vient en grande partie des variantes qui se trouvent dans les différentes copies.

Nous ferons seulement remarquer que les variantes, à peu près inévitables dans un grand nombre de transcriptions, n'altèrent pas le fond du récit. N'étant qu'accessoires, elles ne nous paraissent pas une preuve certaine de non authenticité. Quoi qu'il en soit, nous allons rapporter le texte édité par Sixte de Sienne, d'après un ancien manuscrit du Vatican (2).

XL

« Ponce-Pilate à Claude Tibère Néron, empereur, salut. Il est arrivé depuis peu une chose dont je puis moi-même rendre témoignage. Les Juifs se sont perdus avec tous leurs descendants, par une cruelle condamnation, venue de leur jalousie. D'après des oracles, reçus par l'autorité de leurs ancêtres, ils attendaient que leur Dieu leur enverrait, par une jeune vierge, un personnage qui serait leur roi. Il a paru

(1) S. Epiph., *Hæres.*, L, n. 1; Oros., *Hist.*, lib. VII, cap. iv; Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. I, cap. x.

(2) « Eusebius tradit Pilatum post resurrectionem Domini scripsisse ad Tiberium, cujus epistolæ exemplum ab Eusebio prætermisum et a nobis in vetustis bibliothecæ vaticanæ monumentis repertum hoc est. » (Sixt. Senens., *Biblioth. Sanct.*, lib. II, p. 100, in-fol., Lugd., 1593.)

dans la Judée sous mon gouvernement. Il est de notoriété publique qu'il rendait la vue aux aveugles, purifiait les lépreux, guérissait les paralytiques. On l'a vu chasser les démons, délivrer les possédés et rappeler les morts de leurs tombeaux. Les vents déchaînés lui obéissaient, il marchait à pieds secs sur la mer et faisait beaucoup d'autres prodiges, à tel point qu'il passait généralement pour être Fils de Dieu parmi les Juifs et les populations.

XLI

« Mais les princes des prêtres, excités par l'envie et par la haine, lui étaient opposés. L'ayant arrêté, ils me l'ont amené. Ils l'accusaient faussement de différents crimes, l'appelant magicien, déserteur de leur loi et rebelle. Trompé par leurs affirmations, j'ai ajouté foi à leurs plaintes, après l'avoir fait flageller, je le leur ai livré pour en faire ce qu'ils voudraient. Ils l'ont crucifié et ont fait surveiller son tombeau par des gardes; parmi eux étaient plusieurs de mes soldats qui, le troisième jour, l'ont vu ressusciter.

« Ce fait a irrité de plus en plus la haine des Juifs. Ils en sont venus jusqu'à compter une grosse somme d'argent aux soldats, afin de leur faire dire que ses disciples étaient venus pendant la nuit enlever son corps. Ils reçurent l'argent; mais ils ne laissèrent pas de publier partout et ils continuent de dire qu'ils avaient vu des anges et que Jésus était vraiment ressuscité. Je vous ai écrit ces choses afin que personne n'ajoute foi aux sottises et aux mensonges des Juifs, s'ils en parlent autrement. *Vale.* »

XLII

Au rapport de Pilate se joignirent, pour que rien ne manquât aux détails de la condamnation et de la mort de Notre-

Seigneur, les actes authentiques du greffe de Jérusalem. Un ancien historien, cité par Baronius, ajoute un trait qui n'est pas sans importance. Afin de se faire pardonner sa conduite, Pilate eut soin, dans la lettre particulière dont il accompagna sa relation officielle à Tibère, de représenter Notre-Seigneur comme un magicien. Il savait que l'empereur haïssait cette sorte de gens, contre qui il avait récemment porté un édit et dont il avait fait mourir un grand nombre. Cette nouvelle lâcheté ne sauva point Pilate : la main de la justice divine était sur lui.

XLIII

6° *Où et comment Pilate finit sa vie.* Cinq ans après la mort de Notre-Seigneur, l'année qui précéda celle de Tibère, un imposteur fit prendre les armes aux Samaritains : « Venez avec moi sur le mont Garizim, leur disait-il, là sont enfouis les vases sacrés que le Seigneur fit faire à Moïse : je vous les montrerai. » Ils le crurent ou feignirent de le croire ; car le vrai but de l'appel aux armes était de se soustraire aux vexations de Pilate. Arrivés dans les montagnes, à un village nommé Tarathaba, ils furent rejoints par une multitude de leurs compatriotes. Pilate envoya pour les disperser un corps d'infanterie et de cavalerie. Ces troupes s'emparèrent des défilés de la montagne, mirent les Samaritains en fuite et les taillèrent en pièces. Beaucoup furent faits prisonniers. Pilate choisit les plus marquants et les fit mettre à mort.

XLIV

Sur ces entrefaites, Vitellius, qui fut plus tard empereur, venait de prendre le gouvernement de la Syrie. Les Samaritains lui envoient une députation pour se plaindre de la

cruauté de Pilate : « Ce n'est nullement, disent-ils, pour nous soustraire à la domination romaine que nous avons pris les armes et que nous nous sommes réfugiés dans les montagnes, c'est uniquement pour échapper à la tyrannie de Pilate. » Sur-le-champ, Vitellius appelle son ami Marcellus, le nomme gouverneur de la Judée et envoie à Pilate, avec sa destitution, l'ordre de se rendre immédiatement à Rome, pour répondre devant l'empereur aux accusations des Juifs.

XLV

Ces accusations étaient nombreuses. Avoir profané la ville sainte, volé le trésor du temple, vendu ses jugements, fait mourir les innocents : tel était, au témoignage de l'histoire, le dossier du vertueux président. Obligé d'obéir sans réplique et sans délai, Pilate part pour Rome, Tibère meurt pendant le voyage.

C'est devant son successeur, Caligula, que Pilate dut comparaître. Celui qui, pour ne pas perdre sa place, avait condamné l'innocent, fut à son tour condamné pour des crimes trop réels et trop nombreux. Dépouillé de toutes ses dignités, Pilate fut banni à perpétuité et relégué dans les Gaules, dans la ville de Vienne, appelée alors le *Carcer Romanorum*, la grande prison des Romains, ou la prison des grands coupables romains. Il y arriva vers la fin de l'année 38 de Notre-Seigneur.

XLVI

Accablé de chagrins, dévoré de remords, exaspéré des mauvais traitements que Caligula avait ordonné d'ajouter aux rigueurs de l'exil, Pilate finit par se suicider. Ce dernier crime, qui combla tous les autres, eut lieu après trois années

de bannissement, l'an 41 de Notre-Seigneur et la troisième année du règne de Caligula.

Ainsi finit, pour l'instruction des persécuteurs du christianisme et des ambitieux qui sacrifient leur conscience à leurs intérêts, Ponce-Pilate, dont le nom, tristement immortel, est devenu synonyme de bassesse, de félonie et de vénalité.

Voir : Joan. Glandorpilii *Onomasticon romanum*, in-fol., Francf., 1589, litt. P. C. A.; Josèphe, *Antiq. Jud.*, lib. XVIII, cap. I, II, III, IV; Baronius, *Annal.*, XIV, n. 5; Bivarius, in L. Dexteri *Chronic.*, an. 28 et 38; Josèphe, *De bello Jud.*, lib. II, cap. VIII; Tacitus, *Annal.*, lib. III; Eusebius, *Hist.*, lib. II, cap. IX; Philo, *De Legatione ad Caium*; Suetonius, *In Tiberium*, cap. LXXV; Baronius, *Annal.*, XXXI, n. 91, 92; Tertullianus, *Apolog.*, cap. V et XXI; Orosius, lib. VII, cap. IV et V; Hegesippus, in *Anacephaleosi*; Ado in *Chronic.*: « Pilatus, qui sententiam damnationis in Christum dixerat, perpetuo exilio Viennæ recluditur, tantisque ibi, arrogante Caio (imperatore), angoribus coarctatus est, ut sua se transverberans manu multorum malorum impendium mortis celeritate quæsiverit. » De Saulcy, *Voyage en Terre sainte*, p. 35; Messire Jean Lelièvre, bachelier en théologie, chanoine en la grande église de Vienne, *Histoire de l'antiquité et sainteté de la cité de Vienne, en la Gaule cellique*, 1623; M. Joan. Adam. Konigii, *D:SSERTATIO DE usu lavandi manus, apud Thesaur. theol. philolog.*, t. II, p. 227, in fol., Amstelodami, 1702; Mamachi, *Antiquitates, etc.*, t. I, art. *Pilatus*; *Annales de phil. chrét.*, juin 1863, etc., etc.

Saint Adon est ici le fidèle écho de la tradition transmise par Eusèbe et venue des premiers écrivains du christianisme. « Neque vero illud prætereundum est Pilatum ipsum, qui Servatorem nostrum morti addixit, postmodum, imperante Caio, in tantas incidisse calamitates ut mortem sibi consciscere, suorumque ipse scelerum vindex esse coactus fuerit: divina scilicet justitia in illum, ut par erat, sæviante. Idque a græcis scriptoribus proditum est qui olympiadum seriem et quæ quibusque temporibus gesta sunt conscripsere. » (Euseb., *Hist.*, lib. II, cap. VII.)

LES DEUX LARRONS

I

Au chapitre xxiii, versets 32 et suivants, saint Luc nous dit : « Avec Jésus étaient conduits deux malfaiteurs pour être mis à mort... Un des deux voleurs qui étaient crucifiés le blasphémait, disant : Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même, et nous avec toi. L'autre, le reprenant, disait : Toi non plus tu ne crains pas Dieu, quoique condamné au même supplice. Pour nous, c'est avec justice : nous recevons le châtiment de nos crimes ; tandis que celui-ci n'a point fait de mal. Et il disait à Jésus : Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous entrerez dans votre royaume. Et Jésus lui répondit : Je vous le dis en vérité, aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis. »

II

Les deux criminels qui montaient au Calvaire avec le Fils de Dieu étaient des larrons, *latrones*. Ce mot latin désigne, non des escrocs ou des filous, mais des voleurs de grands chemins, des brigands. « Les anciens, dit Festus, appelaient larrons, *latrones*, des hommes loués à prix d'argent pour faire le métier de la guerre. Aujourd'hui on donne ce nom aux vo-

leurs de grands chemins, soit parce qu'ils attaquent les voyageurs par côté, soit parce qu'ils se cachent pour tendre leurs embûches (1). »

La législation de tous les peuples les punissait de mort. Chez les Romains, le plus cruel et le plus ignominieux des supplices, le crucifiement, leur était réservé. « La raison en est, dit saint Grégoire de Nysse, que, pour atteindre son but, le brigand ne recule pas devant l'homicide. Il est armé, il s'associe des compagnons, il choisit les lieux favorables. Voilà pourquoi les lois le condamnent à la peine des assassins (2). »

III

Ainsi, les bandits faisaient alors ce que font encore leurs successeurs dans tous les pays. Armés jusqu'aux dents, errants dans les montagnes, cachés dans les cavernes, placés en embuscade sur les routes, dans les lieux écartés, ils attaquaient les passants, les frappaient, et, s'ils ne les tuaient pas, les laissaient demi-morts de leurs blessures. Sans sortir de l'Évangile, nous en avons la preuve dans l'histoire du voyageur de Jérusalem à Jéricho. Ce n'est pas la seule fois que le texte sacré parle des voleurs de grands chemins. Au jour de la Passion, nous trouvons Barabbas, insigne brigand, séditieux et assassin. Enfin, deux brigands sont les compagnons de supplice du Fils de Dieu.

(1) « Latrones eos antiqui dicebant qui conducti militabant » (c'étaient les condottieri des temps modernes), « ἀπὸ τῆς λατρείας, id est a mercede ; at nunc viarum obsessores dicuntur latrones, quod a latere adoriuntur, vel quod latenter insidiantur. » (*De verbor. signific.,* lit. L.)

(2) « Latro enim etiam homicidium ad id quod studet assequi, assumit, ad id paratus et armis et copiis et opportunitate loci, adeo ut is homicidiorum iudicio subjiatur. » *Epist. Conc. ad episc. Mityl.,* t. VIII, 123.

IV

Une des grandes préoccupations de Pilate, pendant les dix années de son gouvernement, et de ses successeurs, Félix, Festus et les autres, durant leur présidence, fut de donner la chasse aux brigands. Il est donc probable que les deux larrons faisaient partie de quelqu'une des bandes si nombreuses répandues dans le pays.

La tradition ne fait connaître ni le lieu ni les circonstances de leur arrestation. On croit qu'elle s'opéra aux environs de Jéricho et qu'ils furent tous deux jugés dans cette ville. Mais, sans doute par l'ordre de Pilate, on trouva bon de les diriger sur Jérusalem, afin de les exécuter aux fêtes de Pâques. C'était le moyen de donner le plus grand retentissement à leur supplice, et de rassurer les populations, témoins oculaires de la mort de ceux qui les avaient si longtemps effrayées.

V

Sans qu'il soit besoin de le dire, les deux voleurs furent chargés de chaînes et jetés dans une *affreuse* prison. A Jérusalem la prison publique était attenante au palais d'Hérode et très voisine du prétoire de Pilate. C'est là qu'étaient détenus les grands coupables, en attendant leur exécution (1).

Nous disons *affreuse*; car telles étaient toutes les prisons des anciens : cachots souterrains, noirs, humides, fermés par des portes de fer, où les malheureux, les pieds dans les ceps et le cou fixé au mur par un anneau, éprouaient des tortures non moins cruelles que la mort. Si l'on veut en avoir un échantillon, il suffit de visiter, à Rome, la prison Mamertine.

(1) Corn. a Lapid., *in Act.*, XII, 10.

VI

Comment s'appelaient les deux larrons ? A cette question nous n'avons pas trouvé de réponse dans les monuments antérieurs à la fin du deuxième siècle. A partir de cette époque, la tradition la plus commune en Orient et en Occident, fondée sans doute sur des témoignages inconnus aujourd'hui, répète que le bon larron s'appelait DIMAS, et le mauvais GESTAS. « Pilate, dit l'*Évangile de Nicodème*, ordonna qu'on écrivit sur un écriteau, suivant l'accusation des Juifs, en lettres hébraïques, grecques et latines : *Celui-ci est le roi des Juifs*. Un des larrons qui étaient crucifiés, nommé Gestas, dit à Jésus : Si tu es le Christ, délivre-toi ainsi que nous. Dimas, lui répondant, le réprimanda disant : N'as-tu point crainte de Dieu, toi qui es de ceux contre qui condamnation a été rendue (1) ? »

Dans son *Catalogue des Saints*, Pierre de Natalibus nous donne les mêmes noms. « Au temps de la mort de Notre-Seigneur furent arrêtés les deux brigands, Dimas et Gestas. Condamnés à mort, ils furent crucifiés avec Jésus-Christ (2). »

VII

Le grand théologien Salmeron parle comme les anciens : « Suivant Nicodème, les deux voleurs s'appelaient Dimas et Gestas : c'étaient les deux plus célèbres brigands de leur temps (3). »

(1) *Evang. apocr.*, ch. ix, p. 243, édit. Brunet.

(2) « Tempore igitur mortis Christi Dimas, cum alio latrone nomine Gestas, pro facinoribus suis a Judæis capti, cum Christo morti adjudicantur. » Lib. III, c. ccxxviii.

(3) « Latrones illos, juxta Nicodemum, vocatos fuisse Dimam et Gestam, infames prorsus illius ætatis latrones. » Tract. xxxv, *De crucifix. Dom.*, t. X.

Dans sa *Bologne illustrée* Masino écrit : « Saint Dimas, le bon larron, est honoré dans l'Église des Saints Vital et Agricola, où l'on conserve un morceau de sa croix (1). »

Quaresmius est l'écho de la même tradition. Il dit : « Quant au nom du bon larron, qui est en mémoire devant le Seigneur, les anciens Martyrologes l'appellent Dimas.

VIII

Dimas était Égyptien de naissance et par conséquent païen. Son père commandait une bande de voleurs qui infestait le désert entre la Palestine et l'Égypte. Suivant une tradition qui remonte aux premiers siècles et qui se retrouve dans beaucoup d'écrits des Pères, Dimas aurait protégé le passage de la Sainte Famille dans ce désert, lorsqu'elle s'enfuyait en Égypte. « Frappé de la majesté qui brillait sur l'admirable visage de l'Enfant Jésus, il eut comme une inspiration de sa divine origine, et l'embrassant avec tendresse il dit : « O bienheureux Enfant, si jamais l'occasion s'en présente, souvenez-vous de moi et ayez pitié de moi (2). »

La très sainte Vierge aussi s'en souvint : on dit qu'elle le reconnut sur la croix, et pria pour lui son divin Fils.

IX

Malgré cette bonne œuvre, Dimas resta dans la voie du crime où son père l'avait engagé. Il passa tout le temps de sa vie dans les déserts et les montagnes et se rendit coupable

(1) « Sanctum Dimam bonum latronem in veneratione esse in ecclesia Sanctorum Vitalis et Agricolæ, ubi pars aliqua crucis ejus conservatur. »

(2) *De vita eremitica* ; ouvrage attribué à saint Augustin, mais certainement fort ancien.

de tous les forfaits. Il en fit lui-même l'aveu devant la justice, dit saint Ambroise (1).

Du désert d'Égypte, il était venu dans les montagnes qui sont entre Jaffa et Jérusalem, pour dépouiller les voyageurs très nombreux qui allaient du port de Joppé à la ville sainte. Sa bande était assez forte pour occuper un village défendu par un château. Ce village, qui fut témoin de ses crimes, et où on bâtit ensuite une église en son honneur, s'appelle encore *Latroun* ou le village *du bon larron*.

X

« De Rama à Jérusalem, dit Quaresmius, commissaire apostolique en terre Sainte, on compte environ trente milles. Excepté la plaine de Rama qui est belle, large, fertile et longue d'environ huit milles, le reste du pays est d'un assez difficile accès, et presque toujours entrecoupé de montagnes et de collines.

« A dix milles environ de Rama, on aperçoit sur la droite, à un demi-mille de la route, les ruines d'un bourg situé au sommet d'une colline. Là, existait jadis une grande église, aujourd'hui presque entièrement détruite. Cet amas de ruines s'appelle dans le pays *le Village du bon larron*. Toutefois il n'est pas certain que le bon larron y soit né. La tradition rapporte seulement que c'est en son honneur que fut bâtie l'église dont on ne voit plus que les ruines (2). »

(1) « *Tantorum criminum inveteratus latro, et scelerum suorum confessione damnatus.* » *Serm. 1 in Cæna Domini*, t. V.

(2) *Hist. theologic. et moralis Terræ Sanctæ Elucidatio*, 2 vol. in-fol. Antuerp., 1639, t. II, c. v, p. 12.

XI

Voilà ce qu'écrivait, au commencement du dix-septième siècle, un des historiens les plus exacts de la Palestine. De nos jours, un voyageur non moins autorisé nous prouve une fois de plus que, dans ce pays de l'Orient, tout semble immortel, les traditions comme les ruines : « Au delà de Ramla, dit Mgr Mislin, le chemin continue pendant deux heures sur un terrain inégal et pierreux jusqu'au premier défilé des montagnes de la Judée. Là, on trouve quelques masures habitées, et sur les collines on aperçoit les ruines de *Latroun*, lieu du séjour présumé du bon larron. *Latroun*, ainsi que les châteaux forts des *Plans*, et celui de *Maé* dont on voit à peine les débris sur les hauteurs voisines, ont été démolis par Saladin après la destruction de Joppé, de Rama et d'Ascalon.

XII

« Ces ruines, dont l'aspect est aussi sinistre que leur réputation, étaient plus formidables il y a quelques années ; mais comme elles servaient de repaire à des bandits qui n'avaient conservé du bon larron que les traditions de sa vie, et non celles de son repentir, Ibrahim avait renversé ces forteresses du brigandage, et sous sa domination la sécurité avait reparu. Mais lorsque les pachas de Constantinople furent rentrés dans leurs anciennes possessions, les voleurs de *Latroun* et autres lieux revinrent dans les leurs. Ils paraissent assez nombreux aujourd'hui (1). »

1) *Lieux saints*, t. I, c. xvii, p. 408.

XIII

On ne sait rien de Gestas, sinon qu'il était aussi célèbre que Dimas pour ses crimes. Était-il de ses compagnons? Saint Jean Chrysostome le dit (1).

Il est certain qu'il fut arrêté et jugé en même temps que Dimas, et conduit avec lui dans la prison de Jérusalem.

Dans cette prison se trouvait aussi Barabbas, séditieux souillé de crimes, que Pilate mit en comparaison avec Jésus, dans l'espoir que le peuple n'oserait pas préférer à son roi un si abominable scélérat. En mémoire de la délivrance d'Égypte, les Juifs avaient coutume de donner aux fêtes de Pâques la liberté à un criminel : usage touchant, que les gouverneurs romains leur avaient conservé : ils respectaient partout les traditions nationales.

XIV

Pourquoi Pilate ne proposa-t-il pas de délivrer Dimas ou Gestas? Sans doute parce qu'ils n'étaient pas assez odieux à la populace, qui ne méprisait pas la guerre de grand chemin, à laquelle beaucoup de gens du peuple prenaient part.

Ici, nous entrons dans la série des profonds mystères, qui vont se succéder jusqu'à la mort de Notre-Seigneur et de ses deux compagnons. Deux hommes sont en présence : le nouvel Adam tout couvert de plaies ; le vieil Adam, tout couvert de crimes ; le nouvel Adam représenté par l'Homme-Dieu, se laissant condamner pour sauver le vieil Adam ; Barabbas représentant le vieil Adam et sauvé par la condamnation du nouveau. Comme le Juste par excellence per-

(1) S. Chrysost., *De Cruce*, apud P. Orilia, p. 179.

sonnifie toute l'humanité régénérée, le grand scélérat personnifie l'humanité dégradée, et, depuis quatre mille ans, coupable de sédition, de meurtre et de vol.

A peine prononcée, la condamnation du Juste ouvre à Barabbas les portes de sa prison. Ainsi, la mort du nouvel Adam va tirer l'humanité tout entière de la prison ténébreuse, où elle languissait depuis tant de siècles, et l'introduire dans la liberté des enfants de Dieu.

XV

Une fois le Juste substitué au coupable, on tire de leur prison les deux voleurs, et on les réunit au Fils de Dieu. Tous trois sont chargés de leur croix. Jésus est couvert de sa robe sans couture : les voleurs sont nus. Une foule immense, avide, haletante, frémissante, se presse sur la place du Prétoire et encombre la rue, que doivent parcourir les condamnés. Toute la cohorte romaine suffit à peine pour la contenir. Le signal du départ fut donné vers les onze heures et demie, car l'exécution eut lieu à midi; et du Prétoire au Calvaire, on compte un peu plus d'un kilomètre. C'est l'espace qu'on appelle à juste titre la *Voie douloureuse*.

XVI

Le cortège passa sous l'arcade, du haut de laquelle Notre-Seigneur avait été montré au peuple. La rue dans laquelle elle se trouve, longue d'environ deux cents pas, est en pente, et descend jusqu'à la rencontre de celle qui vient de la porte de Damas, autrefois d'Ephraïm. Sur la gauche en descendant, se trouvait la sainte Vierge, qui, durant cette cruelle matinée, s'était tenue dans les environs du Prétoire.

Voulant voir son fils pour la dernière fois, elle se plaça sur son passage et à sa vue tomba en pâmoison.

XVII

En sortant de cette rue, les condamnés passèrent devant la maison du mauvais riche, dont parle l'Évangile, et entrèrent dans une nouvelle rue droite et assez rapide. Vers le milieu, sur la gauche, était la maison de sainte Véronique. C'est là que la courageuse et sainte femme, traversant la haie de soldats qui bordaient la rue, vint essuyer, avec un linge, devenu immortel, le visage du Sauveur.

Dimas et son compagnon furent témoins de cet acte héroïque. Que durent-ils penser de leur compagnon de supplice, objet d'un si ardent amour? Surtout quel dut être leur étonnement, lorsqu'ils le virent, calme et doux, se retourner vers la multitude de gens du peuple et de femmes qui le suivaient en pleurant: puis, leur dire : *Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi; mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants!* Il ne faut pas, ce semble, une grande pénétration pour reconnaître dans ces faits, ménagés par la Providence, autant d'opérations préparatoires de la grande conversion qui allait bientôt s'accomplir.

XVIII

A l'extrémité de la rue se trouvait la *Porte judiciaire*, sous laquelle les condamnés durent passer, avant d'arriver au lieu du supplice. C'est là que finissait la ville du temps de Notre-Seigneur. Aujourd'hui encore, il est facile de reconnaître qu'il y avait là une ancienne porte. Dans toutes les villes de Judée se trouvait la Porte judiciaire. On lui donnait ce nom parce que les anciens y rendaient la justice.

« Si un homme, dit le Deutéronome, a un fils insolent et rebelle, qui refuse d'écouter son père et sa mère et demeure insoumis, malgré leurs corrections, il le prendra et le conduira aux anciens de sa ville, à la Porte judiciaire, et il leur dira : « Notre fils que voilà est un insolent et un rebelle, « qui méprise nos avertissements et qui se livre à la débauche et à la luxure. » Le peuple de cette ville le lapidera, et il mourra et vous ôterez le mal du milieu de vous (1). »

XIX

Cependant Jésus, Dimas et leur compagnon arrivent au sommet du Calvaire. Parmi les soldats chargés de l'exécution, les uns creusent les ouvertures destinées à recevoir le pied des croix ; les autres renversent les condamnés et les couchent sur les croix fixées à leurs dos. Mystérieux spectacle ! « Dans le même lieu, dit saint Augustin, il y avait trois croix. Sur l'une, le voleur prédestiné ; sur l'autre, le voleur réprouvé ; et sur celle du milieu, Jésus qui allait sauver l'un et condamner l'autre. Quoi de plus semblable que ces croix ? Quoi de plus dissemblable que ces crucifiés (2) ! »

Comme vient de le dire saint Augustin, les trois croix étaient semblables ; mais quelle était leur forme ? Écoutons Tertullien, saint Jérôme et saint Paulin.

(1) *Deuter.*, xxi, 18.

(2) « Tres ergo cruces in loco uno erant. In una, latro liberandus ; in alia, latro damnandus ; in media, Christus alterum liberaturus, alterum damnaturus. Quid similius istis crucibus ? quid dissimilius istis pendentibus ? » *Epist. ad Vincent.*, n. 43. *Opp.*, t. II, p. 348, n. 7, édit. Gaume.

XX

« La lettre T des Grecs et des Latins, dit le premier, est la figure de la croix (1). »

Le second : « Dans l'ancien alphabet hébraïque dont se servent encore les Samaritains, la dernière lettre T est la figure de la croix (2). »

Le troisième : « Notre-Seigneur sans le secours d'innombrables et courageuses légions, mais avec le mystérieux instrument de la croix, dont la figure est exprimée par la lettre grecque T, et qui représente le nombre trois cents, a triomphé des puissances ennemies (3). »

Le témoignage de ces anciens Pères nous semble, sur ce point, préférable au sentiment de plusieurs autres également respectables. Jusque dans les plus minces détails de sa passion, Notre-Seigneur accomplissait toutes les figures et toutes les prophéties. Ce n'est qu'après les avoir complètement réalisées qu'il dit : *Tout est consommé.*

XXI

Or, la croix dont nous parlons réalise à la lettre deux grandes figures prophétiques. Dans les paroles que nous avons citées, Tertullien fait allusion au passage d'Ézéchiel, où le Seigneur ordonne de marquer de la lettre T le front de

(1) « Ipsa est enim littera Græcorum Tau, nostra autem T species crucis. » *Adv. Marcion.*, lib. III, c. xxii, p. 813, édit. Palmé.

(2) « Antiquis Hebræorum litteris, quibus usque hodie utuntur Samaritani, extrema Tau littera crucis habet similitudinem. » *In Ezech.*, c. ix, 4.

(3) « Christus non multitudine, nec virtute legionum, sed jam tum in sacramento crucis, cujus figura per litteram græcam T, numero trecentorum exprimitur, adversarios principes debellavit. » *Epist.* xxiv, *ad Severum.*

ceux qui devaient être préservés de l'extermination : « Et le Seigneur me dit : Passe par le milieu de Jérusalem ; et grave le Tau sur le front de tous ceux qui gémissent et qui pleurent sur toutes les abominations de cette ville (1). » Le Tau est la figure matérielle et mystérieuse de la croix. Gravé sur le front des habitants de Jérusalem, il les sauvait de la mort temporelle. Gravé sur le front des chrétiens, le Tau réel les sauve de la mort éternelle.

XXII

Voici un autre mystère. Dans la numération grecque et hébraïque, la lettre T compte pour trois cents. Or, avec trois cents soldats, Gédéon triomphe de la grande armée des Madianites. C'était pendant la nuit. Chaque soldat portait un flambeau, dans un vase de terre. Au signal donné, tous les vases sont brisés ; les flambeaux resplendissent, la trompette sonne, la terreur s'empare des ennemis qui prennent la fuite en désordre. Au milieu des ténèbres du Calvaire, le voile de l'humanité qui cache la divinité de Notre-Seigneur est déchiré par les tortures de la croix. La divinité éclate en miracles ; et avec le Tau mystérieux, qui vaut trois cents, le vrai Gédéon met en fuite les puissances infernales.

XXIII

La tradition sur la vraie forme de la croix s'est perpétuée dans un détail, connu d'un petit nombre. Dans les anciens missels le T, qui commence le canon, *Te igitur, clementissime Pater*, est accompagné d'une croix peinte sous la lettre même : la figure et la réalité se trouvaient ainsi confondues

(1) Ezech., ix, 4.

ensemble. Les éditions modernes remplacent la croix par une gravure représentant Notre-Seigneur en croix, et placée invariablement au commencement du canon. Longtemps avant nous, le savant Pamelius a fait cette remarque (1).

Toutefois, nous l'avons vu, quelques Pères donnent à la croix de Notre-Seigneur la forme sous laquelle nous la connaissons. Le Pape Innocent III, parlant au quatrième concile de Latran, semble avoir tranché la question « Le Tau, dit-il, est la dernière lettre de l'alphabet hébraïque. Il exprime la forme de la croix, telle qu'elle était avant que Pilate la surmontât de l'écriteau de Notre-Seigneur (2). »

XXIV

L'historien Nicéphore n'est pas moins clair. « Lors de l'invention de la sainte Croix, on trouva trois croix séparées, et de plus la tablette blanche sur laquelle Pilate avait écrit en plusieurs langues : *Roi des Juifs*. Cette tablette, placée au-dessus de la tête de Notre-Seigneur, s'élevait en forme de colonne et proclamait que le crucifié était le Roi des Juifs (3). »

Enfin, l'auteur de la glose dit en propres termes : « L'écri-

(1) « Hoc ipsum imitari videntur Patres nostri, dum in Missalibus antiquis initio canonis in littera T, ubi legitur: *Te igitur, clementissime Pater*, solent pictores exhibere crucem Christi: in cujus locum hodie successit ipsa crucis imago, pagina proxime præcedenti. » *In cap. xxii Tertull., Adv. Marcion.*, not. 174, p. 829.

(2) « T est ultima littera hebraici alphabeti exprimens formam crucis, qualis erat antequam Domino crucifixo Pilatus titulum superponeret. » *Apud Labbe, Conc.*, t. II, p. 133.

(3) « Tres sparsim disjunctæ cruces, et tabula præterea alba inventa, in qua diversis litteris Pilatus *Regem Judæorum* scripserat, eaque supra caput Christi collocata in morem columnæ, crucifixum illum Judæorum regem esse promulgarat. » *Hist.*, lib. VIII, c. xxix.

teau placé sur la croix en formait le quatrième bras (1). »

« Cela étant, la conciliation se fait sans peine. Les Pères qui donnent à la croix des condamnés du Calvaire la forme du T la séparent de l'écrîteau. Ceux qui lui donnent quatre extrémités la décrivent avec l'écrîteau ; et ils parlent indistinctement de l'une et de l'autre. »

XXV

La croix est le mystère des mystères, le trophée du Fils de Dieu, l'instrument béni de notre rédemption, le signe, plein de terreur pour les uns, d'espérance pour les autres, qui précédera le souverain Juge, lorsqu'au dernier jour il descendra du ciel. pour rendre à chacun selon ses œuvres, en présence de toutes les nations assemblées : qui pourrait trouver longs les détails destinés à la faire connaître, telle que le monde l'a vue, telle qu'il la reverra ?

XXVI

Nous avons laissé les trois condamnés, renversés par terre et couchés sur leurs croix. Les bourreaux commencent leur cruelle opération. Entendez les coups de marteau qui retentissent sur les clous patibulaires. En effet, c'était avec des clous, et non avec des cordes, comme voudraient le faire croire certaines peintures, que les crucifiés étaient attachés à leur instrument de supplice : l'usage était général. « La croix, dit un auteur païen, se compose de deux choses : du bois et des clous (2). »

(1) « Tabulam supra crucem loco quarti brachii fuisse. » In Clement., *De summa Trinit.*

(2) « Ex lignis et clavis crux confecta est. » Artemid., lib. II, c. LVIII. Apud Lips., *De Cruce*, c. IX.

Saint Augustin, si bien instruit des coutumes de l'antiquité, s'exprime en ces termes : « Les malheureux attachés à la croix avec des clous souffraient longtemps : leurs mains étaient fixées avec des clous, et leurs pieds en étaient transpercés. Le bon Larron avait le corps percé de clous, mais son âme était intacte et son intelligence n'était pas crucifiée (1). »

Même témoignage dans saint Chrysostome : « Comment ne pas admirer le bon Larron qui, transpercé de clous, conservait toute sa présence d'esprit (2) ? »

XXVII

Quel était le nombre des clous ? Il fut le même pour les larrons que pour Notre-Seigneur. Rien n'autorise à supposer le contraire. Or, la tradition des anciens Pères nous dit que Notre-Seigneur fut attaché à la croix, avec quatre clous : deux aux mains et deux aux pieds. Luc de Tuy, appelé le Salomon de l'Espagne, rapporte et commente le passage suivant d'Innocent III : « Quatre clous transpercèrent le Sauveur. C'est le témoignage de ce grand vicaire de Dieu, le docteur de l'Église, le marteau des hérésies, Innocent III : « Il y eut, « dit-il, dans la Passion de Notre-Seigneur quatre clous, « qui servirent à fixer les pieds et les mains. » Quoi de plus autorisé que ce témoignage ? Quoi de plus vrai que ces paroles, descendues du trône de Dieu, c'est-à-dire de l'Église

(1) « *Clavis confixi diu cruciabantur, manus clavis inhærebant, pedes transfixi erant... In semetipso erat clavis confixus, et non saucium intellectum, neque confixum sensum habebat.* » *Enarrat.*, in Ps. cxviii ; *Tract. in Joan.* xxvii.

(2) « *Quod mente sana vigilabat, clavorum confixione constrictus, quis poterit non admirari ?* » *Homil., De cruce et latr.*

romaine, par la bouche sacrée du Père de tous, Innocent (1) ? »

XXVIII

Représenter Notre-Seigneur et les larrons, attachés à la croix avec trois clous, est donc contraire à l'ancienne tradition, et même à la raison. Comment percer d'un seul clou les deux pieds superposés ? Même pour les bourreaux, l'opération paraît difficile. Au contraire, sans peine elle se conçoit avec quatre clous. Les pieds, posés à plat sur le *suppedaneum*, pouvaient être facilement transpercés et solidement fixés avec les clous patibulaires. Ces clous, dont Rome conserve un précieux échantillon, étaient de forme carrée, longs d'environ cinq pouces, d'une grosseur proportionnée et à tête de champignon.

Chassés à grands coups de marteau, ils traversent de part en part les mains des condamnés. Les membranes, les veines, les fibres, les os, les muscles, tous les tissus nerveux, siège de la sensibilité, sont déchirés et broyés. Le sang s'échappe à gros bouillons : d'inexprimables douleurs se font sentir. Des mains on passe aux pieds. Étendus jusqu'au *suppedaneum*, contre lequel ils battent, les pieds sont, comme les mains, perforés d'outre en outre et fixés à la croix. Les contorsions et les cris des victimes attristent ou réjouissent les spectateurs.

(1) « Quatuor clavos in Domini corpore fuisse fixos, magnus ille Dei vicarius, Ecclesiæ doctor, hæresum persecutor, Innocentius III testatur dicens : « Fuerunt in passione Domini quatuor clavi, quibus manus fixæ sunt et pedes affixi... » Quid hac auctoritate clarius? quid his verbis verius, quæ a throno Dei, hoc est a Romana Ecclesia per os sacrum cunctorum Patris, Innocentii exierunt? » Lucas Tudensis, lib. II, *Adv. Albigens.*, c. II ; Greg. Tur., *De gloria martyr.*, lib. I, c. VI ; Bar., an. 34, n. 118 ; Orilia, c. VII ; Sandini, *Hist. Fam. S.*, p. 248, etc.

XXIX

Nous venons de nommer le *suppedaneum*, il faut dire ce qu'il était.

Suspendre un corps humain seulement par quatre clous, dont deux traversaient la paume des mains, n'offrait pas assez de solidité. Entraînée par le poids, la partie supérieure des mains pouvait se fendre en deux et laisser tomber le patient. En prévision d'un pareil danger, la croix était garnie d'un tasseau, sur lequel venait s'appuyer la plante des pieds. Dans les anciens auteurs, ce tasseau est appelé *sedile*, siège; *suppedaneum*, escabeau; *solistaticulum*, petit appui. Le Pape Innocent III en parle ainsi : « Quatre bois composèrent la croix du Seigneur : la tige, la traverse, le tasseau et l'écriveau (1). »

XXX

Quelle était la hauteur des trois croix? La croix de Notre-Seigneur ne paraît pas avoir été plus haute que celle des voleurs. Saint Augustin dit qu'elles étaient toutes trois semblables, et on sait qu'il fallut, plus tard, un miracle éclatant pour faire reconnaître la vraie croix.

Une tradition autorisée donne à la croix du Sauveur quinze pieds de long, avec des croisillons de huit pieds de large (2). Cette dimension n'a rien d'in vraisemblable. En supposant la

(1) « *Fuerunt in cruce Domini ligna quatuor, stipes erectus, et lignum transversum; truncus suppositus et titulus superpositus.* » *Serm.* 1, *De uno martyr.*

(2) « *Vetus traditio habet crucis erectam trabem quindecim, transversarium lignum fuisse octo pedum, vel ut alii dicunt palmorum, cui persuasioni, tempore et publico consensu corroboratæ et inveteratæ, non videtur temere contradicendum.* » Gretzer, *De Cruce*, lib. I, c.

croix enfoncée d'un pied et demi dans le sol, la tête de Notre-Seigneur, et par conséquent de ses compagnons, se serait trouvée à treize pieds et demi au-dessus de terre. On peut croire qu'il en était ainsi, puisque pour atteindre à la bouche sacrée du Sauveur, lorsqu'il dit : *J'ai soif*, on fut obligé d'adapter une éponge au bout d'un roseau.

XXXI

Soit par l'empressement que les Juifs avaient de satisfaire leur aveugle fureur, soit par la crainte que quelque miracle ne vint leur enlever l'auguste Victime, soit par le désir de le faire passer pour le plus coupable des trois condamnés, Notre-Seigneur fut crucifié le premier, et sur la cime la plus élevée du Calvaire, tandis que les croix des voleurs furent plantées un peu au-dessous. Il paraît même que les Juifs et les soldats, désormais satisfaits, ne procédèrent que lentement au crucifiement des deux voleurs.

« Après qu'ils l'eurent crucifié, dit saint Matthieu, ils partagèrent ses vêtements en tirant au sort, et ils placèrent au-dessus de sa tête la cause de sa condamnation, ainsi écrite : *Celui-ci est Jésus, Roi des Juifs*. Alors furent crucifiés avec lui deux voleurs, l'un à droite, et l'autre à gauche (1). » Il est probable qu'ils eurent aussi leurs écriteaux (2).

XXXII

Entre tous les genres de mort, dit saint Augustin, il n'en est pas d'aussi atroce que le crucifiement. Aussi, dans leur désespoir, Dimas et son compagnon s'attaquent à Notre-Seigneur. A leurs côtés, ils voient ce personnage inconnu, dont

(1) xxvii, 35.

(2) Voir Palat., *Enarrat.*, in Joan. xix.

le calme inaltérable et le silence contrastent si fort avec leurs imprécations et leurs agitations convulsives. Ils ont entendu dire qu'il est le Fils de Dieu ; son écriteau porte qu'il est le roi des Juifs ; autour de lui, ils voient des amis dévoués ; et si, parmi le peuple, beaucoup l'insultent, il en est beaucoup qui le pleurent.

Alors, par un sentiment que l'excès de la douleur explique mais ne justifie pas, ils lui reprochent leurs tortures et l'en rendent responsable : *convitiabantur ei* (1). Si tu es le Fils de Dieu, délivre-toi, et nous avec toi : *Si tu es Christus, salva te metipsum, et nos* (2). Et ils répètent contre l'innocente Victime toutes les insultes des prêtres, tous les outrages des anciens du peuple : *Idipsum autem et latrones, qui crucifixi erant cum eo, improperebant ei* (3).

XXXIII

Mais est-il vrai que les deux voleurs se firent l'écho des blasphèmes lancés par les Juifs contre Notre-Seigneur ? Saint Luc dit : « Un des voleurs qui étaient crucifiés avec lui le blasphémait, disant : *Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même et nous.* » Fondés sur ce texte, plusieurs Pères ont prétendu que le mauvais larron seul avait blasphémé. Le plus grand nombre est d'un avis contraire. Ils s'appuient sur l'autorité de saint Matthieu et saint Marc qui accusent positivement du même crime les deux voleurs. Nous venons de citer leurs paroles. De savants commentateurs lèvent la difficulté. « On peut dire, écrit le cardinal Hugues, et cela est plus conforme à la vérité, que dans le principe le bon larron blasphéma

(1) *Marc*, xv, 32.

(2) *Luc.*, xxiii, 39

(3) *Matth.*, xxvii, 44.

comme le mauvais ; mais qu'il cessa lorsque Notre-Seigneur daigna le visiter dans sa miséricorde (1). »

XXXIV

Jusque-là, Notre-Seigneur n'avait opposé aux railleries et aux blasphèmes de la foule qu'un sublime silence. Bientôt, craignant en quelque sorte que la foudre n'écrase les coupables, il lève les yeux au ciel, et, de ses lèvres mourantes, laisse échapper ces miséricordieuses paroles : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Comme tous les spectateurs, Dimas les a entendues. A l'instant, il cesse de blasphémer. Il ne s'en tient pas là ; se tournant vers son compagnon, il l'engage à se taire. « Toi non plus, lui dit-il, tu ne crains pas Dieu ; toi qui es condamné, comme moi, au même supplice que celui-ci. Et pour nous, c'est avec justice, puisque nous recevons le salaire de nos crimes, mais celui-ci n'a fait aucun mal. »

Après avoir repris son compagnon, Dimas se retourne vers le personnage inconnu, crucifié à son côté, et lui dit : « Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous serez dans votre royaume. » Et Jésus lui dit : « En vérité, je vous le dis, aujourd'hui, vous serez avec moi dans le Paradis (2). »

XXXV

« Quel est ce mystère ? se demande saint Léon. Qui a instruit ce voleur ? Il n'avait pas vu la guérison des malades, l'illumination des aveugles, la résurrection des morts ; il ne connaissait pas les prodiges qui allaient éclater. Et cepen-

(1) *In Matth.*, xxvii.

(2) *Luc.*, xxiii, 42, 43.

dant il proclame Seigneur et Roi, son compagnon de supplice (1). »

Non, mais il voyait avec étonnement la patience de Jésus, au milieu de ses souffrances et des outrages dont il était de toutes parts abreuvé ; et il entendait Jésus prier pour ses bourreaux. « Cette divine prière, dit le très savant Tite, évêque de Bosra, fut probablement la cause instrumentale de sa conversion (2). »

Le cardinal saint Pierre Damien, évêque d'Ostie, la trouve, cette cause, dans la prière de la sainte Vierge. Cette divine Mère commença, au pied de la croix, son office d'avocate des pécheurs, et surtout des pécheurs sur le bord de l'enfer. Placée à la droite de son divin Fils, elle était entre lui et le bon Larron, entre le juge et le coupable, entre le Rédempteur et l'esclave. Mère de la miséricorde, elle demande grâce ; et elle l'obtient (3).

Le célèbre Jean de Carthagène explique et la prière de la sainte Vierge et la miséricorde de Notre-Seigneur par la rencontre du désert. « Jésus et Marie, se souvenant de la conduite que Dimas avait tenue à leur égard, lorsqu'ils fuyaient en Egypte, voulurent le récompenser, en l'arrêtant sur le chemin de l'enfer et en le mettant sur la route du ciel. Marie demanda pour lui la grâce, et Jésus l'accorda, avec une magnificence digne de celui

(1) « Non viderat prius acta miracula : cessaverat tunc languentium curatio, cæcorum illuminatio, vivificatio mortuorum ; ea ipsa quæ mox erant gerenda non aderant : et tamen Dominum confitetur et Regem quem videt supplicii sui esse consortem. » *Serm. 2, De Pass.*

(2) « Exordio ab oratione illa Domini facta, per hanc enim probabile fit alterum latronem ad compunctionem, cordisque contritionem pervenisse, » Tit. Bosr., *in Luc. XXIII.*

(3) « Beata Virgo quæ adstabat Christo crucifixo ex parte dextra, ubi aderat latro, pro eo preces fudit, et propterea fuit conversus. » *Apud Salmer., lib. X, tract. 40, De septem verbis.*

qui ne laisse pas sans récompense un simple verre d'eau froide (1). »

XXXVI

Cette grâce le met en un moment au-dessus des Apôtres. Lorsque les Juifs vont s'emparer de Jésus au jardin des Olives, les apôtres l'entourent. Quel est celui d'entre eux qui ose manifester sa foi et dire à la valetaille sacrilège : Qu'allez-vous faire ? Notre maître est le Fils de Dieu ! Pas une parole de foi ; mais la fuite des peureux et des lâches : *Omnes relicto eo fugerunt*. Ils fuient, ils se cachent, ils disparaissent si bien, que pendant toute la Passion nul ne sait ce qu'ils sont devenus. Si Pierre se montre, c'est pour renier son maître. Jean, et Jean tout seul, paraît sur le Calvaire ; mais il ne dit pas un mot pour proclamer la divinité de son adorable Maître. Le seul apôtre, le seul évangéliste du Calvaire, c'est le bon Larron.

« Vous demandez, dit saint Chrysostome, ce qu'il a fait pour mériter le Paradis ! Je vais vous le dire : Quand Pierre reniait son maître sur la terre, le Larron le confessait sur la croix. Le Prince des apôtres ne peut soutenir les menaces d'une vile servante, et le Larron suspendu au gibet, environné de tout un peuple de blasphémateurs, proclame la divinité du Seigneur, le reconnaît pour le Roi du ciel et lui demande sans hésiter un souvenir, quand il aura pris possession de son royaume (2). »

(1) « *Christus ergo volens rependere latroni hoc beneficium in se et matrem collatum, interiorem sui notitiam exhibuit.* » Joan. Carthag., *De sept. verb.*

(2) « *Sed dicet aliquis : Unde tanta beatitudo latroni ? Quid egit tale ut post mortem Paradisum mereretur ? Vis ejus citius audire virtutem ? Quando eum Petrus negabat in terra, Latro confitebatur in cruce. Primus discipulus puellæ vilissimæ minas non potuit tolerare, et Latro sus-*

XXXVII

Saint Augustin parle comme saint Chrysostome. « Qu'avait donc fait de si grand le Larron, pour monter, de la croix qu'il avait méritée, jusque dans le Paradis? Voulez-vous que je vous dise en peu de mots la puissance de sa foi? Pendant que Pierre niait en bas, lui confessait en haut. Je le dis, non pour accuser le bienheureux Pierre, Dieu m'en garde; mais pour montrer la magnanimité du Larron. Le disciple ne put soutenir les menaces d'une abjecte petite fille. Le voleur est entouré d'une multitude qui vocifère, qui lance des blasphèmes, des outrages et des malédictions : il n'en est pas ému.

« Il ne s'arrête pas à l'abjection visible de son compagnon de supplice; mais de l'œil de la foi il pénètre au delà de toutes ces choses et les méprise, comme de vains nuages qui cachent la vérité, et il dit : Souvenez-vous de moi, Seigneur, dans votre royaume... Ceux qui avaient vu le Seigneur ressusciter les morts chancelèrent; le Larron crut en lui quand il fut suspendu à la croix. A une pareille foi, je ne sais ce qu'on peut ajouter. En vérité, jamais le Seigneur n'a trouvé une pareille foi en Israël, ni dans le monde entier (1). »

XXXVIII

L'évêque Eusèbe conclut en disant : « Il est donc beaucoup plus grand, beaucoup plus glorieux pour le Larron, d'avoir

pensus undique populum circumstantem respiciens, oculis fidei cœlorum Dominum pura mente cognovit dicens : Memento mei, Domine, dum veneris in regnum tuum. » Homil. De Cruce et Latr.

(1) « Huic fidei quid addi possit ignoro... vere non invenit Christus tantam fidem in Israel, imo nec in toto mundo. » *Serm. XLIV, De tempore, et Serm. CLV, in append., n. 6. Opp., t. V, p. alter., p. 2756; id., Enarr., in ps. LXXVIII, n. 8; id., Serm. de fer. III Paschat.; et lib. I, De anima, c. IX.*

reconnu le Seigneur dans un homme mourant du dernier supplice, que s'il avait cru en lui lorsqu'il opérait des miracles. Ainsi, ce n'est pas sans raison qu'il a mérité une si magnifique récompense (1). »

Dès lors, faut-il s'étonner du concert de louanges dont tous les siècles ont environné le bon Larron? Après la très sainte Vierge, saint Pierre et saint Paul, aucun saint, nous le croyons, n'a été autant exalté par les Pères et les Docteurs de l'Église. On ferait un livre de leurs éloges (2). Citons seulement ces quelques mots de saint Jean Chrysostome sur la charité : « Le bon Larron voulut à tout prix sauver son compagnon et lui dit : Jusqu'à ce moment où nous voici attachés à la croix, nous avons toujours été d'accord et avons fait route ensemble; mais voici que par la croix même une nouvelle route s'ouvre devant moi : Si tu veux voyager encore avec moi, viens, nous irons ensemble à la vie (3). »

XXXIX

On sait de quelle manière le mauvais larron profita de l'ardente charité de Dimas. Elle fut d'autant plus méritoire, qu'elle ne reçut pas sa récompense en ce monde, et que, pour l'exercer, le bon Larron eut besoin d'un courage héroïque. En essayant de convertir son compagnon, il se faisait

(1) « *Laudabilis hoc itaque in latrone, ac magnificentius fuit, quod hominem inter extrema supplicia deficientem, Dominum credidit, quam si inter virtutum opera credidisset; non itaque sine causa tantum meruit.* » Euseb. Gallic., *Homil. de S. Latrone*, bibl. Max. PP., t. VI, 644.

(2) Voir Th. Raynaud, *Orilia*, etc.

(3) « *Pugnat latro cum socio latrone, et ait : Ad hoc usque tempus, quo cruci affixi sumus, inter nos convenimus et iter una fecimus. Verumtamen ab ipsa cruce finditur mihi via : si mecum iter facere velis, ad vitam veni, sin minus, vade vias tuas, etc.* » S. Chrys., *De Cruce*, apud P. Orilia, p. 179.

l'apologiste de Notre-Seigneur, le prédicateur de sa divinité, et l'accusateur public de toute la synagogue.

A quel redoublement d'outrages, de railleries et de tortures l'exposait une pareille audace? Pour le comprendre, il faudrait connaître toute la profondeur de la haine des Juifs contre Notre-Seigneur. Quoi qu'il en soit, la tradition nous apprend que le courage de Dimas lui valut le privilège d'avoir le premier les jambes rompues, sans doute afin de réduire plus promptement au silence cette voix accusatrice. « Qui donc, s'écrie Bède le Vénérable, pourra se défendre d'admirer l'héroïque charité du bon Larron : *Quis hujus latronis animum non miretur* (1)? »

Ne nous contentons pas de l'admirer; que chacun de nous, dans sa position, s'efforce de l'imiter.

(1) *In Luc.*, xxiii, c. vi. Les Grecs célèbrent la fête du bon Larron le 23 mars, et les Latins le 25. La congrégation des Rites a approuvé, dans le siècle dernier, sous le titre de *Confesseur non Pontife*, un office du bon Larron adopté dans plusieurs diocèses et quelques ordres religieux.

SIMON LE CYRÉNÉEN

I

Au chapitre xxvii de saint Matthieu, versets 26 à 33, nous lisons : « Pilate ayant fait flageller Jésus le livra aux Juifs pour être crucifié. Alors les soldats de Pilate entraînent Jésus dans le prétoire et réunirent autour de lui toute la cohorte ; et le dépouillant de la chlamyde rouge qu'ils lui avaient jetée sur les épaules, ils lui remirent ses vêtements, et le conduisirent hors de la ville pour être crucifié. Comme ils sortaient, ils trouvèrent un homme de Cyrène appelé Simon, et le forcèrent à porter la croix de Jésus. Et ils vinrent au lieu appelé Golgotha, qui est le lieu du Calvaire. »

Les chrétiens de Jérusalem ont conservé le souvenir du point de la Voie douloureuse où les soldats rencontrèrent Simon, « père d'Alexandre et de Rufus, qui passait par là, dit saint Marc (1), en revenant de sa maison des champs ». Les Juifs aussi le connaissent bien et, non moins haineux que leurs pères, ils souillent souvent la pierre que les pèlerins ont baisée avec respect. C'est la cinquième station. Le che-

(1) xv, 21.

min commence à monter vers Golgotha, jusqu'au sommet duquel Simon porta la Croix. Mais avant de rapporter ce que la tradition nous apprend de cet heureux coadjuteur du Fils de Dieu, disons un mot de la situation du Calvaire et de la tradition très ancienne d'où il tirait son nom.

II

Rappelons-nous d'abord que Jérusalem est bâtie sur une montagne ayant la forme d'une presqu'île dont les côtés abrupts au nord, à l'est, au sud et même à l'ouest en partie, sont circonscrits par les vallées étroites et profondes de Josaphat, de Gihon et de Géhenna. Cette montagne a plusieurs sommets de hauteur inégale.

Écoutons maintenant ce que va nous en dire un grand évêque d'Orient. « Le Calvaire, dit Diodore de Tarse, faisait partie du mont Moria. Le mont Moria se divisait en plusieurs collines et monticules. A la partie orientale, était le sommet appelé Sion, où se trouvait la citadelle de David. Près de là, était l'aire ou le champ d'Ornan le Jébuséen, acheté par David, et qui devint l'emplacement du temple de Salomon, comme il est dit au second livre des Paralipomènes. Une autre partie du Moria, appelée Calvaire, reste hors de l'enceinte de la ville. C'est là que fut immolé Isaac, et le Christ, figuré par Isaac (1). »

D'autres voyageurs, postérieurs à l'évêque de Tarse, et non moins exacts, distinguent trois cimes dans le mont Moria : la première, Sion, ainsi appelée à cause de sa hauteur ; la seconde, Moria proprement dit ; la troisième, Calvaire. A Sion, la cité et la citadelle de David ; à Moria, le

(1) Apud Corn. a Lap., in *Gen.*, xxii, 2.

temple de Salomon ; au Calvaire, le crucifiement du Christ (1).

III

De nos jours, un savant prélat, Mgr Mislin, nous fait connaître le Calvaire en particulier. « Au temps de Notre-Seigneur, le Calvaire était hors de l'enceinte de la ville et de la Porte judiciaire : c'est là que Notre-Seigneur souffrit, *extra portam passus est*. Aujourd'hui le Calvaire est renfermé dans les murs de Jérusalem. Or, par les recherches sur la situation et la circonférence de l'ancienne ville il a été démontré que les murs n'avaient pas alors la même direction qu'aujourd'hui.

« D'après l'ancienne délimitation, tout l'espace où se trouvent le couvent latin, la plus grande partie du couvent grec et l'église du Saint-Sépulcre, est en dehors des anciens murs, dont on remarque des restes incontestables près de la Porte judiciaire. Cette partie de la ville actuelle, où, déjà du temps de Notre-Seigneur, il y avait des jardins, tels que celui de Joseph d'Arimatee, et quelques maisons isolées, fut, par Agrippa l'Ancien, entourée d'un mur, qui forma la troisième enceinte de Jérusalem. Ce changement eut lieu environ dix ans après la mort de Notre-Seigneur (2). »

IV

Malgré cette modification superficielle, le Calvaire conserve en lui-même les preuves de son identité et des prodiges dont il fut le théâtre. C'est ainsi que, malgré les révolu-

(1) Burchardus, *Descript. Terræ S.*, et Genebrardus, lib. I, *Chronograph.*

(2) *Lieux saints*, t. II, c. xx, 39.

tions du globe, la terre garde dans les fossiles, cachés au fond de ses entrailles, la preuve palpable du récit mosaïque. Citons seulement le rocher fendu à la mort de Notre-Seigneur : ce rocher se voit encore.

Le célèbre Adrichome, qui l'avait examiné, il y a trois siècles, le décrit en ces termes : « Sur le mont pierreux du Calvaire existe la preuve de la rupture des rochers. On peut voir la déchirure qui, à la mort de Notre-Seigneur, se fit à la gauche de sa croix, perpendiculairement au-dessous de la croix du mauvais larron. Elle conserve encore les traces du sang du Seigneur. Telle est la largeur de la déchirure, qu'elle peut laisser passer un corps humain. Elle est si profonde, que les curieux ont vainement tenté de la sonder. On dirait qu'elle descend jusqu'aux enfers ; et que, comme au larron de la main droite, la route du ciel fut ouverte par la mort du Rédempteur ; ainsi, par la déchirure de ce rocher fut préparé au larron de la main gauche, comme autrefois au rebelle Coré, le chemin de l'enfer (1). »

V

Voyons maintenant d'où le Calvaire tirait son nom.

Calvaire, en syro-chaldaïque *Golgotha*, veut dire *Lieu du Crâne*. D'où lui venait cette étrange dénomination ? Écoutons les explications des Saints Pères.

Aux premiers jours du christianisme nous trouvons Tertullien. « *Golgotha*, dit le grand apologiste, est le lieu du crâne, c'est pourquoi la langue de nos pères l'appela Calvaire. Là, nous avons appris que le premier homme fut enseveli. Là, le Christ souffre ; la terre boit le sang expiateur,

(1) *Descript. urb. Jerosol.*

afin que la cendre du vieil Adam, mêlée au sang du Christ, soit purifiée par la vertu de l'eau qui coule de son côté (1).»

VI

La tradition qui, dès le second siècle, était populaire en Occident, n'était pas moins répandue en Orient. Contemporain de Tertullien, Origène la constate en ces termes : « On dit que le Calvaire n'a pas eu une destination quelconque, mais qu'il a été spécialement prédestiné à être le lieu où devait mourir Celui qui devait mourir pour tous les hommes. Une tradition venue jusqu'à moi m'apprend que le corps d'Adam, le père du genre humain, fut enseveli là où le Christ a été crucifié. Cela s'est fait, afin que, comme tous reçoivent la mort dans Adam, ainsi tous reçussent la vie dans Jésus-Christ ; et que dans ce lieu appelé le Calvaire, c'est-à-dire le lieu du crâne, le chef de la race humaine trouvât la résurrection avec toute sa postérité, par la résurrection du Sauveur, qui dans ce même lieu souffrit et resuscita (2). »

VII

Le grand évêque de Césarée, saint Basile, n'est pas un anneau moins solide de la chaîne traditionnelle. « On conserve

- (1) « Golgotha, locus est capitis, Calvaria quondam.
 Hic hominem primum suscepimus esse sepultum.
 .. Hic patitur Christus; pio sanguine terra madescit,
 Pulvis Adæ ut possit veteris cum sanguine Christi
 Commixtus, stillantis aquæ virtute lavari. »

Adv. Marcion., lib. II, c. iv, p. 1060, édit. Pamel. In-fol., 1583. — Cet ouvrage, à peine connu, prouve que Tertullien fut aussi bon poète que grand orateur. Honte à l'éducation qui nous laisse ignorer les trésors de la littérature chrétienne et qui force la jeunesse à s'abreuver aux sources empoisonnées du paganisme.

- (2) *Tract. xxxv in Matth.*

dans l'Eglise, écrit-il, une tradition qui nous apprend que le premier habitant de la Judée fut Adam. Il vint s'y fixer après avoir été chassé du paradis terrestre, afin d'adoucir un peu la douleur que lui causait la perte des biens dont il avait été dépouillé. Ainsi, ce fut la Judée qui la première reçut la dépouille d'un mort, lorsqu'Adam eut subi sa peine. Pour ses enfants, la vue d'une tête décharnée fut un spectacle nouveau et étrange; c'est pourquoi ils appelèrent *Cranion*, ou lieu du crâne, l'endroit où ils le déposèrent.

« Il est vraisemblable que Noé n'ignorait pas le lieu où était le tombeau du premier homme, en sorte qu'après le déluge, et de la bouche même de Noé, cette tradition se répandit partout. Voilà pourquoi Notre-Seigneur, voulant tuer la mort dans sa source même, souffrit la mort sur le Calvaire, afin qu'au même lieu, où la mort du genre humain avait commencé, la vie prît son origine et que la mort, victorieuse d'Adam, fût vaincue par la mort du Rédempteur (1). »

VIII

Nous pourrions citer encore saint Epiphane, saint Athanase, saint Ambroise, saint Chrysostome; nous nous contenterons du témoignage de saint Augustin qui est plus explicite. « Écoutez, dit-il, un autre mystère. Le bienheureux prêtre Jérôme a écrit : « J'ai appris avec certitude des anciens du « peuple juif, qu'Isaac fut immolé à l'endroit même où « plus tard Notre-Seigneur fut crucifié... » La tradition des anciens apprend encore que le premier homme, Adam, fut enterré au lieu même où fut fixée la croix du Sauveur. De là, est venu à ce lieu le nom de Calvaire, parce que le chef du genre humain y fut enseveli.

(1) *In Isaiam proph.*, c. v, n. 141. Opp., t. I, p. 674, édit. Gaume.

« Et vraiment, mes frères, il n'y a rien de déraisonnable à croire que le médecin fut élevé là où gisait le malade ; qu'il était convenable que là où était tombé l'orgueil humain, là aussi descendit la miséricorde divine ; et que le sang précieux découlant de la grande victime rachetât, par son contact même corporel, la poussière de l'antique pécheur (1). »

IX

La tradition, relative à la sépulture d'Adam sur le Calvaire, se perpétue encore aujourd'hui dans un fait visible à tous les yeux et dont beaucoup ignorent la raison. Nous parlons de la tête de mort peinte ou sculptée au pied des crucifix. Cette tête représente la tête d'Adam. Le premier et le second Adam rapprochés l'un de l'autre ; le pécheur au-dessous de l'expiateur ; la mort, châtement du péché, vaincue par la mort du juste ; le genre humain tombé en Adam, relevé en Notre-Seigneur : quel livre plus éloquent et plus complet (2) ?

X

C'est donc jusqu'au sépulcre du premier Adam que Simon le Cyrénéen porta la Croix du Rédempteur. Il marchait derrière Jésus, dit saint Luc, et ils étaient suivis d'une grande foule de peuple et de femmes qui se frappaient la poitrine et pleuraient de compassion (3). Touché de leur douleur, Jésus

(1) *Serm. VI, de Temp.*, n. 5. *Opp.*, t. V, pars altera, p. 2306, édit. Gaume. *Id.*, de *Civit. Dei*, lib. XVI, c. xxxii.

(2) « Habet vero probabilitatem quod nonnulli pingant sub cruce Christi calvariam sive cranium, quod Adæ esse notavit B. Albert. Magn., *ad xxiii cap. Lucæ*. Adam enim sub cruce sepultum esse, receptissima fuit apud veteres sententia. » Molanus, *Hist. SS. Imaginum*, lib. IV, c. xi.

(3) *xxiii*, 26, 27.

se tourna vers elles et leur dit ces prophétiques paroles : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi ; mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. Car voici que des jours viendront, dans lesquels on dira : Heureuses les femmes stériles, et les entrailles qui n'ont point enfanté et les mamelles qui n'ont point allaité. Alors ils commenceront à dire aux montagnes : Tombez sur nous ; et aux collines : Couvrez-nous. Car si l'on fait ainsi au bois vert, que sera-t-il fait au bois desséché (1) ? » Simon entendit cet avertissement si étonnant dans la bouche d'un homme qui s'était tu pendant qu'on décidait de sa vie ou de sa mort et qui tombait de fatigue et d'épuisement. Comme les rues de Jérusalem étaient montueuses, étroites et inégales, il en résultait qu'à chaque pavé, à chaque aspérité les plaies de la sainte victime, portant ou plutôt traînant sa croix, se renouvelaient, lui causaient de vives douleurs et lui faisaient perdre, avec le reste de son sang, le reste de ses forces. De là vient que, n'en pouvant plus, il était tombé plusieurs fois dans le chemin. Mais il recouvra ses forces pour récompenser ces pieuses femmes de leur compassion, en les avertissant de se mettre à l'abri, elles et leurs enfants, du châtiment terrible qui menaçait Jérusalem. Et nous savons qu'en effet les chrétiens n'oublièrent pas la recommandation du Seigneur quand l'armée romaine s'approcha de Jérusalem.

Ce furent les plus longues paroles qu'il prononça durant sa Passion, et c'est la charité qui les lui inspira.

XI

Simon en ce moment portait la croix tout entière, et non pas seulement la partie inférieure, laissant la partie supé-

(1) *Luc*, xxiii, 28-31.

rieure appuyée sur le dos de Jésus, ainsi qu'on le voit dans certains tableaux. Les soldats prirent sans doute Simon pour un homme de rien, avec qui il n'y avait pas à se gêner. Il revenait des champs et portait sur sa tête du bois pour la fête qui était proche. Un auteur païen, Arrien, nous donne une idée de l'audace de ces gens-là. « Si un soldat t'impose, dit-il, une corvée, ne résiste, ni ne murmure; sinon tu recevras des coups et perdras encore ton âne par dessus le marché. »

Toutefois, il faut convenir que les soldats firent une grande injure à Simon, en le forçant de porter publiquement, aux yeux de la multitude, l'ignominieux instrument de supplice du condamné Jésus. Le brave Simon accepta patiemment cet outrage. Mais le Dieu de bonté, qui allait pardonner au bon larron, ne laissa pas sans récompense son charitable auxiliaire : nous le verrons bientôt.

XII

Au reste, dans ce fait, comme dans les autres circonstances de la Passion, tout est mystère. Notre-Seigneur porte d'abord la croix, comme le trophée de sa victoire sur le démon : *cujus imperium super humerum ejus*. Il la laisse ensuite porter à Simon pour montrer qu'il la lègue à l'homme, avec l'invitation de la porter à son tour, suivant cette parole : « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il porte sa croix. »

XIII

Venons maintenant à ce que la tradition nous apprend de l'heureux Cyrénéen dont il n'est pas un chrétien qui n'ambitionne le sort. Outre le don de la foi, le Sauveur lui

donna la grâce de devenir non seulement un grand chrétien et un apôtre, mais un grand saint.

Il devait être encore jeune lorsque le Fils de Dieu daigna l'associer au portement de sa croix, puisque sa femme et son fils Rufus vivaient encore lorsque saint Paul écrivit son épître aux Romains, c'est-à-dire vingt-huit ans après la mort du Sauveur. « Salue, dit-il, Rufus l'élu du Seigneur, et sa mère qui est aussi la mienne (1). »

Simon était natif de Cyrène. Mais dans l'antiquité on connaît trois villes de ce nom : l'une en Syrie, l'autre dans l'île de Chypre, la troisième en Libye. De laquelle Simon était-il originaire? Origène, qui vivait aux premiers siècles de l'Église, le croit de Cyrène en Libye.

XIV

Comme on sait, la Libye était une vaste contrée de l'Afrique septentrionale, à l'ouest de l'Égypte, longeant le bord de la mer, et comprenant les grands déserts de Barca, du Cordofan et du Darfour. Pays des grands lions, éclairée ou plutôt brûlée par un soleil de feu, la Libye, malgré tous ces obstacles, fut évangélisée par l'apôtre saint Marc. La ville capitale était Cyrène, célèbre par son commerce, jusqu'à la fondation d'Alexandrie. Comme toutes les capitales de l'ancien monde, Jérusalem et Rome exceptées, Cyrène a disparu. Sur les ruines de l'opulente cité, jadis peuplée de philosophes et de riches marchands, s'élève, comme une cruelle ironie, un misérable village, appelé *Curin*, à quatre lieues des côtes de la Méditerranée.

Suivant la tradition, ce sont des revers de fortune qui auraient engagé Simon à quitter son pays pour venir à Jérusalem avec ses deux fils.

(1) xvi, 13.

XV

Simon était-il juif, était-il païen? Sur ce point on n'est pas d'accord. Les uns prétendent qu'il était païen, et que c'est par un conseil particulier de la Providence qu'il fut appelé à l'honneur de porter la croix du Rédempteur de l'univers. Cette insigne faveur indiquait que, si les Juifs incrédules crucifiaient le Messie, les gentils embrasseraient sa doctrine et porteraient sa croix : ce qui eut lieu.

D'autres croient qu'il était juif, ou du moins *proslé-lyte*, c'est-à-dire disciple de la religion mosaïque, bien que païen d'origine. Le nom de Simon qui est juif, et non grec ou romain, donne du poids à ce sentiment. On peut ajouter qu'il y avait à Cyrène de Libye, comme dans toutes les villes de commerce, un grand nombre de Juifs. Rien n'empêche de croire que c'étaient ces Juifs de Cyrène qui avaient une synagogue à Jérusalem. Les *Actes des apôtres* nous apprennent avec quelle ardente opiniâtreté ces Cyrénéens combattirent saint Étienne, le chef des sept diacres apostoliques et le premier de nos martyrs.

XVI

Quoi qu'il en soit, une constante tradition nous fournit les détails sur l'heureux Simon et sur ses deux fils, dont nous reparlerons plus tard.

Après la Pentecôte il accompagna saint Jacques en Espagne et y prêcha l'Évangile. Il y fit un second voyage, après avoir reçu des mains de saint Pierre la consécration épiscopale. Arrivé en Espagne avec saint Paul, il eut la consolation de voir ses deux fils travailler avec ardeur à établir le règne de Dieu, sous la conduite du grand apôtre.

L'heureux vieillard fut ravi de joie à la vue des succès de ses chers enfants, dont il rendit grâce au Seigneur. Se livrant lui-même au zèle dont il était animé, il s'efforça de conquérir des âmes au bon Maître, qui lui avait ménagé l'incomparable bonheur de porter sa croix. Au déclin de son âge, il retourna en Orient et mourut à Jérusalem, où l'on célèbre sa fête le premier jour de décembre (1).

XVII

Comme nous l'avons déjà insinué, dans le portement de la croix, Simon le Cyrénéen personnifie le genre humain tout entier. La croix qu'il porta sur ses épaules reste sur celles de tout homme venant en ce monde. Croix publiques, croix domestiques, croix corporelles, croix spirituelles, croix de paille, croix de bois, croix de fer, il y en a pour chacun. La croix est la condition de l'épreuve, et le gage du bonheur futur; mais pour cela il faut la recevoir de la main de Dieu et la porter comme le bienheureux Simon porta celle du Rédempteur.

(1) « Venit cum filiis Simon in Hispaniam, comitatus sanctum Paulum, ubi prædicavit; quam prius adierat comitatus sanctum Jacobum, et ibi prædicavit tunc; quem dicitur consecrasse cum aliis sanctus Petrus in episcopum abiisseque Jerosolymis; colitur prima die decembris. » S. Braulio, in *Add. ad Chron. Maximi*; ap. Cor. a Lap. in *Matth.* xxvii, 31.

Voir, dans Cor. a Lap. in *Matth.* xxvii, 31, les témoignages des Pères de l'Église: Origène, S. Hilaire, S. Ambroise, S. Léon, S. Grégoire; Sepp, *Vie de N.-S. J.-C.*, t. II, c. 54; *les Témoins du Christ*, par M. Maistre; Burchardus, *Descrip. terræ sanctæ*; Mgr Mislin, *Lieux saints*, t. II, c. xx; Tertul., *Adv. Marcion.*, l. II, c. iv; Origen. *Trac. XXXV, in Matth.*; S. Aug., in *Isaiam proph.*, c. v, n. 141; *de Civit. Dei*, lib. XVI, c. xxxii; Molanus, *Hist. SS. Imaginum*, lib. IV, c. xi, etc.

LE CENTURION

DU CALVAIRE

I

Au chapitre xv, versets 34-39, de son Évangile, saint Marc s'exprime ainsi : « A la neuvième heure, Jésus jeta un grand cri, disant : Eloï, Eloï, Lamma Sabacthani? c'est-à-dire : mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Et quelques-uns de ceux qui étaient là, l'entendant, disaient : Voilà qu'il appelle Élie. Et l'un d'eux, courant, emplit de vinaigre une éponge; et l'ayant mise au bout d'un roseau, lui présentait à boire, disant : Attendez, voyons si Élie viendra pour le détacher de la croix. Or Jésus, ayant jeté un grand cri, expira. Et le voile du temple fut déchiré en deux, depuis le haut jusqu'en bas.

« Et le centenier qui était debout devant lui, voyant qu'il avait expiré en jetant un grand cri, dit : Certainement, cet homme était le Fils de Dieu; *Vere hic homo filius Dei erat.* »

II

Dans le temple de Jérusalem, il y avait deux parties, à peu près comme dans nos églises, la nef et le chœur ou le sanctuaire. La première s'appelait le *saint*, et était fermée par un

grand voile ou rideau. Chaque jour les prêtres entraient dans cette partie du temple, pour accomplir leurs différents mystères.

La seconde partie s'appelait le *saint des saints*, *sanctum Sanctorum*. Elle était fermée à tous les regards par un voile immense resplendissant d'or et de broderies. Ce rideau ne se levait qu'une fois chaque année, le jour de la fête de l'expiation, pour donner passage au grand prêtre, qui seul pouvait pénétrer dans ce mystérieux sanctuaire. Lorsque le grand prêtre avait offert le sacrifice pour l'expiation de ses péchés et des péchés du peuple, le saint des saints était de nouveau fermé jusqu'à l'année suivante.

C'est ce second rideau qui se déchira du haut en bas, à la mort de Notre-Seigneur. Pourquoi? Les Pères en donnent plusieurs raisons. Dans les grands deuils, les Juifs déchiraient leurs vêtements. Le saint des saints les imitait à sa manière, pour pleurer la mort de Notre-Seigneur, qui était son maître et son Dieu. Cette déchirure annonçait que toutes les ombres de l'ancienne loi allaient faire place à la lumière, toutes les figures aux réalités de la nouvelle alliance; de plus, l'abolition de la loi mosaïque et la profanation du temple, dont la partie la plus sacrée n'avait plus rien pour en empêcher l'accès. Toutes choses qui ne tardèrent pas à s'accomplir.

III

Venons maintenant au Centurion du Calvaire, chargé de présider, à la tête de sa compagnie, au crucifiement de Notre-Seigneur. Comme l'indique le nom du chef, la compagnie romaine était de cent hommes. Faisant partie des légions cantonnées en Palestine et en Syrie, le centurion avait

été témoin auriculaire et probablement oculaire des miracles du Sauveur.

Le bruit de ces miracles retentissait jusqu'aux extrémités du monde, et nous savons par Eusèbe qu'il attirait continuellement en Judée des multitudes innombrables d'étrangers, venus des contrées les plus éloignées du globe, *ex remotissimis terræ regionibus*.

IV

Or, nous lisons dans saint Jean : « Quelques Gentils, de ceux qui étaient venus pour adorer au jour de la fête, s'approchèrent de Philippe, qui était de Bethsaïde en Galilée, et le prièrent, disant : Seigneur, nous voudrions voir Jésus. Philippe alla le dire à André, et André et Philippe le dirent à Jésus. Jésus leur répondit : L'heure est venue que le Fils de l'homme sera glorifié (1). »

La réponse de Notre-Seigneur indique qu'il voulut bien condescendre aux désirs de ces Gentils. Une tradition consignée dans les plus anciens monuments, *ex vetustissimis monumentis*, porte ce qui suit : « Ces nombreux Gentils, venus à Jérusalem pour faire leurs adorations dans le temple, étaient Espagnols. Ils voulurent voir Jésus et lui parler afin de l'engager à venir prêcher dans leur pays. Un des plus pressés fut le centurion espagnol, qui assista à la Passion de Notre-Seigneur et qui accompagna saint Jacques en Espagne (2). »

(1) XII, 20-27.

(2) « Ex vetustissimis monumentis archivii S. Justæ, scribit (Julianus archipresbyter toletanus Ecclesiæ S. Justæ) se accepisse : « Quod multi gentiles, qui venerunt Hierosolymam orare ad sanctum templum, erant Hispani : qui voluerunt videre et alloqui Jesum, cupientes ut gentilibus suæ terræ prædicaret ; maximo centurione hispano, qui interfuit passioni Do-

V

Examiné de près et sans parti pris, ce récit n'offre rien qui l'empêche d'être accepté comme l'expression de faits parfaitement historiques.

1° Il est certain qu'un grand nombre de païens venaient à Jérusalem rendre leurs hommages au vrai Dieu. On leur avait même réservé dans le temple un lieu à part, appelé le *Parvis des Gentils* ;

2° Que les Gentils dont parle notre tradition fussent Espagnols : il n'y a rien là qui ne soit conforme à l'histoire ; elle nous dit qu'il en venait en grand nombre des contrées du globe les plus éloignées ;

3° Que le centurion du Calvaire fût lui même Espagnol, rien encore n'est moins étonnant.

VI

D'une part, les Romains recrutaient leurs armées dans toutes les provinces soumises à leur empire : l'Espagne en était une. D'autre part, on sait qu'Hérode I^{er} avait pour garde du corps un régiment de Gaulois. Le nom romain de notre centurion, que nous ferons bientôt connaître, ne contredit pas son origine espagnole.

Quoique issu d'une famille romaine, il est aisé de comprendre qu'il soit né en Espagne. Une des plus célèbres de Rome, sa famille, ou une branche de sa famille, avait très bien pu s'établir en Espagne comme propriétaire ; ou bien le chef de cette famille y être envoyé, soit comme administra-

mini, poscente ; qui comitatus est Jacobum. » Apud L. Dext. *Chronic.*, an. 54, p. 74, édit. Migne.

teur, soit comme commandant de troupes, soit comme faisant partie d'une colonie militaire.

VII

Ces explications données, venons à notre centurion du Calvaire. Nous le connaissons déjà par le zèle qu'il déploie pour obtenir du Sauveur l'évangélisation de son pays. Mais ce trait ne suffit pas pour l'admirer comme il le mérite.

Nous voici à l'heure tristement solennelle où Jésus, victime volontaire de toutes les iniquités des hommes, ses créatures et ses frères, est descendu au dernier degré de l'humiliation et de la souffrance. Judas l'a trahi ; Pierre l'a renié. Tous ses disciples, un seul excepté, l'ont abandonné. Les princes des prêtres, les chefs du peuple, toute sa nation soulevée contre lui a demandé sa mort pour crime de rébellion, d'impiété et de sacrilège. Lui-même, suspendu à un gibet, entre deux voleurs, comme le plus coupable des trois, va expirer dans les tourments et au milieu d'une populace inhumaine.

VIII

Ce que nul homme n'a jamais fait, ce qu'il ne fera jamais, Jésus meurt en poussant un grand cri. Malgré des tortures inouïes qui durent depuis dix-sept heures, malgré l'énorme perte de sang occasionnée par la flagellation et par le percement des pieds et des mains ; malgré la faiblesse extrême qui devait résulter de toutes ces causes, Jésus, avant de rendre le dernier soupir, pousse un cri puissant, comme un homme dans la plénitude de la santé et de la force. Ce prodige humainement inexplicable frappe le centurion qui s'écrie tout haut : Cet homme était vraiment le Fils de Dieu.

IX

Caïus Oppius, le centurion du Calvaire, était fils de Caïus Cornelius, le centurion de Capharnaüm (1). Dès l'abord se présente aux érudits une difficulté. Suivant les règles invariables de l'appellation romaine, le fils de Caïus Cornelius, centurion de Capharnaüm, devait conserver le nom patronymique, et au lieu d'Oppius s'appeler Cornélius. Quel est ce mystère ?

Entre plusieurs explications, il en est une qui paraît très acceptable. On sait que chez les Romains, par suite de l'adoption, le fils prenait le nom de sa famille adoptive. Tous les affranchis en étaient là.

Pour ne citer qu'un seul exemple, pris dans la classe des patriciens : Marcus Brutus, l'assassin de César, est appelé par Cicéron Quintus Cæpio Brutus (2). La raison en est que Marcus Brutus avait été adopté par le frère de sa mère Servilia, Quintus Servilius Cæpio. En conséquence, Brutus avait pris le nom de Quintus Cæpio.

X

Pourquoi n'en serait-il pas de même dans le cas qui nous occupe ? comment prouver que la mère du jeune Caïus Cornelius, centurion du Calvaire, n'était pas de la famille ou gens Oppia, et qu'il n'avait pas été adopté par un membre de la famille de sa mère ?

Nous ne voyons pas sur quoi la négation serait fondée.

(1) « Cornelius centurio Capharnaumensis... pater Caii Oppii centurionis... qui credit Christo morienti in Cruce. » L. Dexter, *Chronic.*, an. 34.

(2) 2^e Philip., n. xi.

D'une part, l'adoption, à l'époque où nous sommes, était commune chez les Romains. D'autre part, il régnait une grande intimité entre quelques membres de la famille Cornelia et la famille Oppia. Enfin, la *gens* Oppia était digne de l'alliance de la *gens* Cornelia.

XI

Bien que plébéienne, la famille Oppia était une des plus anciennes familles de Rome et devint une des plus célèbres. On la trouve déjà au temps des décemvirs, où un de ses membres, *Spurius Oppius Cornicensis*, décemvir lui-même, mourut en prison, par ordre de son collègue Appius Claudius, pour l'avoir empêché de faire esclave une jeune fille libre. Un de ses descendants, Caius Oppius, porta pendant la seconde guerre punique la fameuse loi contre le luxe des femmes.

Nous voyons plus tard Quintus Oppius, proconsul d'Asie, fait prisonnier par Mithridate; Marcus Oppius, tribun du peuple, dont Cicéron revenant d'exil se loue comme d'un ami; Caius Oppius, familier de César et son homme d'affaires, avec Cornelius Balbus. Le trait suivant fait juger de l'amitié de César pour Oppius. Voyageant un jour ensemble, Oppius tombe malade. Obligé à cause d'un temps affreux de se réfugier dans une chaumière, où il n'y avait qu'une chambre, César la cède à Oppius et lui-même avec sa suite passe la nuit à la belle étoile.

Il serait facile de citer d'autres Oppius non moins connus dans l'histoire. Mais comme à toutes les médailles il y a un revers, nous finirons cette généalogie en nommant la Vestale Oppia qui, pour avoir violé son vœu, fut enterrée vivante (1).

(1) *Onomasticon Rom.*, litt. O, p. 645 et seqq., in-4°.

XII

Rien ne pouvant infirmer les notions données par Lucius Dexter, préfet du prétoire, sur le nom et la généalogie du centurion du Calvaire ; que dis-je ? ces notions étant justifiées, autant qu'elles peuvent l'être aujourd'hui, revenons à l'histoire.

D'après saint Jean, le jour de la mort de Notre-Seigneur, une cohorte romaine tout entière tenait garnison à Jérusalem : *universam cohortem*. Cette cohorte était détachée d'une des légions chargées de maintenir la Palestine et la Syrie sous la domination romaine. La légion romaine, au temps d'Auguste, se composait de six mille hommes d'infanterie et de six cents cavaliers. Chaque légion se divisait en dix cohortes ; ce qui donne pour chaque cohorte un effectif de six cents quatre-vingts hommes.

XIII

Celle qui occupait Jérusalem portait momentanément le nom de *cohorte prétorienne*, parce qu'elle était détachée à la garde du préteur, lequel était alors Ponce Pilate. La fameuse tour Antonia lui servait de caserne. Placée entre le palais du préteur et le temple, cette tour permettait à la cohorte de réprimer immédiatement les révoltes qui auraient éclaté soit dans le temple, soit devant le prétoire.

Toute la cohorte assista au crucifiement du Sauveur. Pendant que le gros de la cohorte maintenait le peuple et formait la haie sur le passage des condamnés, une centurie ou compagnie de cent hommes, commandés par Caius Opius, fut désignée pour présider immédiatement au supplice. C'est après avoir vu Notre-Seigneur épuisé par trois heures

d'agonie et rendant le dernier soupir en poussant un grand cri, que le loyal centurion fit entendre cette courageuse parole, dont retentissent depuis dix-huit siècles, et dont retentiront jusqu'à la fin du monde tous les échos de l'univers : CET HOMME ÉTAIT VRAIMENT LE FILS DE DIEU !

XIV

Cependant le Sauveur venait d'expirer. Comme le temps pressait de l'ensevelir à cause du Sabbat qui allait commencer, Joseph d'Arimathie vint demander le corps à Pilate. Avant de l'accorder, Pilate fit appeler Oppius, et lui demanda si Jésus était déjà mort. Sur la réponse affirmative du centurion, Pilate permit à Joseph d'Arimathie de pourvoir à la sépulture de Jésus (1).

Que fit Oppius, depuis le vendredi soir jusqu'au dimanche matin ? Quels furent ses pensées et ses discours, après l'événement prodigieux dont il avait été le témoin oculaire et l'interprète tout à la fois le plus intrépide et le plus fidèle ? Il paraît vraisemblable que c'est lui-même qui fut préposé, avec le surplus de ses soldats, à la garde du divin tombeau. D'abord, son grade l'appelait à cette fonction. De plus, les Juifs ayant demandé à Pilate de faire surveiller le tombeau du Sauveur, il leur dit : *Vous avez une garde, faites-le garder comme vous l'entendez.*

(1) Dans son ouvrage *De Cruce*, lib. I, c. xxxiv, 93, Gretzer donne le nom de Longin au soldat qui perça le côté de N.-S. « : Militem qui latus Domini lancea aperuit vocatum fuisse Longinum plerique tradunt, et in his Martyrologium Romanum 15 mart... » Il ajoute : mais il est incertain, si ce Longin, ou ce soldat, fut le centurion. Pour nous il n'est pas admissible que le brave centurion qui venait de proclamer si hautement la divinité de N.-S. ait consenti à lui percer lui-même le cœur. D'ailleurs saint Jean, témoin oculaire, dit *un soldat* et non pas *le centurion*, *miles lancea latus ejus aperuit* ; enfin ce n'est pas à un officier à faire l'office de bourreau.

XV

Vous avez une garde : c'est-à-dire vous avez les soldats que je vous ai donnés avec leur centurion pour présider au supplice de Jésus. Je vous les laisse : ils sont à vos ordres. Enfin, la tradition nous apprend que le jour de la résurrection, les Juifs ayant offert de l'argent au brave Oppius, pour répandre la fausse nouvelle d'un enlèvement, celui-ci les renvoya avec l'indignation d'un homme d'honneur et d'un loyal officier. Oppius ne s'en tint pas là. Non moins courageux qu'il l'avait été trois jours avant, il donnait dans toute la ville un démenti solennel au mensonge maladroit inventé par les Juifs.

XVI

La présence d'un pareil contradicteur compromettait Pilate et gênait la synagogue : Oppius le comprit. Indigné de tant de haine, révolté de tant d'aveuglement et maîtrisé par la grâce, il abandonna la carrière militaire, quitta la Palestine et revint en Espagne, sa patrie. Il y arriva l'année qui suivit la mort de Notre-Seigneur. Son premier besoin, on le comprend, fut de rapporter à ses compatriotes ce qui s'était passé à Jérusalem, et dont personne mieux que lui ne pouvait rendre compte.

Ayant reçu le baptême et s'étant marié, il eut deux fils illustres par leurs vertus et dont nous parlerons plus tard. Reparti pour l'Orient, Oppius s'arrêta à Corinthe, où il rencontra saint Paul. Ce grand apôtre ayant manifesté l'intention de passer en Espagne, Oppius s'offrit à l'accompagner ; il fit mieux : il le reçut chez lui avec le dévouement d'un fils et la libéralité d'un chrétien de la primitive Église.

XVII

Comme il était encore dans la fleur de l'âge et que son zèle apostolique égalait ses forces, il repartit de nouveau pour l'Orient, et vint visiter, à Éphèse, saint Jean, naguère revenu de l'exil. On croit qu'il resta auprès du disciple bien-aimé, jusqu'à la mort de ce dernier, qui l'ordonna diacre. D'Éphèse il se rendit en Syrie et s'attacha, comme un fils à son père, à l'immortel évêque d'Antioche, saint Ignace, disciple lui-même de saint Jean. Il eut la gloire d'accompagner le vénérable évêque, d'Antioche à Rome, où le *bon* Trajan l'avait condamné à être dévoré par les bêtes de l'amphithéâtre.

XVIII

Nous le savons par les lettres mêmes de saint Ignace. Dans la troisième, adressée aux chrétiens de Tralles (1), il dit : « Philon, votre diacre, vous salue. Vous salue aussi le diacre Agathoppius, qui vient avec moi de Syrie pour l'amour de Jésus-Christ (2). »

Et dans celle aux Philadelphiens (3) : « Je rends témoignage à Philon diacre, homme religieux de Cilicie, qui me sert maintenant, suivant la parole du Seigneur, avec Caïus qui est le même qu'Agathoppius, homme d'élite, qui me

(1) Ville de Lydie, aujourd'hui *Sultan-Hissar*, près du Méandre, entre Magnésie et Nyssa.

(2) « Salutat vos Philon, diaconus vester. Salutat vos Agathoppius diaconus, qui de Syria me sequitur in Christo. »

(3) Philadelphie, ville de Lydie, aujourd'hui *Alachehv*, au pied du mont Imolus. — Lydie, contrée de l'Asie Mineure.

suit depuis la Syrie. Ils ont renoncé au monde et se sont dévoués au martyr (1). »

Et dans l'épître aux chrétiens de Smyrne : « Philon et Caius, qui s'appelle aussi Agathoppius, qui m'accompagnent suivant la parole du Seigneur, sont très reconnaissants de vos bienfaits et ils en sont dignes (2). »

XIX

Ainsi, le grand évêque marchant au martyr nous apprend que, durant son voyage de six cents lieues, il est accompagné de deux diacres : Philon, dont le nom ne varie pas ; et Agathoppius, que le saint appelle tantôt Caius, tantôt Agathoppius, en ayant bien soin de dire que c'est la même personne ; or, cette personne, ce diacre héroïque, n'est autre que Caius Oppius, le centurion du Calvaire.

D'abord, le nom de Caius appartient incontestablement à Oppius. De plus, Caius est un nom romain ; la personne qui le porte est donc d'origine romaine : ce qui convient encore à Oppius. Pourquoi le saint ne l'appelle-t-il pas toujours Caius ou Oppius ? Il ne l'appelle pas toujours Caius, parce que, le nom de famille étant plus connu que le prénom, il était tout naturel de désigner la personne par le nom de famille, plutôt que par le prénom. C'est ainsi que les choses se passent encore de nos jours.

(1) « De Philone vero diacono, viro religioso, a Cilicia, qui nunc mihi ministrat in verbo Domini, una cum Caio qui et Agathoppio, viro multum electo, qui de Syria me sequitur. Testificor vobis quia renuntiaverunt seculo et martyrium consignare elegerunt. »

(2) « Philoni et Caio, qui et Agathoppio, qui me sequuntur in verbo Domini, benefacitis suscipiendo sicut ministros Christi, qui et maximas gratias agunt Domino pro vobis. »

XX

Pourquoi le saint ne l'appelle-t-il pas simplement Oppius, mais Agathoppius? Il faut savoir que le grec était la langue de saint Ignace, et que le mot grec *Agathos* veut dire *bon*. Quand donc l'illustre martyr disait : Agathoppius m'accompagne, c'est comme s'il disait : *Le bon Oppius m'accompagne*. Cette manière d'ajouter au nom de la personne un déterminatif, pour mettre en relief quelque-une de ses principales qualités, était très commune dans les langues anciennes. Saint Ignace lui-même en est un exemple qui ne saurait venir plus à propos. Son ardent amour de Dieu l'avait fait appeler *Theophoros, qui porte Dieu*. C'est sous ce nom qu'il était généralement connu. Dans l'interrogatoire qu'il lui fit subir, à Antioche, Trajan ne l'appelle pas autrement.

Dans l'Évangile nous voyons Simon appelé *Céphas* ou *Pierre*, à cause de sa fermeté dans la foi; Jacques et Jean, *Boanergès*, fils du Tonnerre, à cause de l'impétuosité de leur zèle; saint Jacques, fils d'Alphée, *Oblias*, à cause de la sainteté de sa vie. Ainsi de beaucoup d'autres.

XXI

Cependant Ignace, accompagné de ses deux diacres, et d'une foule de chrétiens de Rome qui étaient venus l'attendre à Ostie, arrive dans la grande Babylone, le dernier jour des fêtes Sigillaires (1), 20 décembre de l'an 110 de Notre-Seigneur, et la onzième année du règne de Trajan. Seul condamné à mort, seul, le vénérable pontife entre dans

(1) Ainsi appelées parce qu'elles *scellaient*, ou finissaient les fêtes de l'année.

l'amphithéâtre. Sous les yeux de cent mille spectateurs, ivres de volupté et avides de boire le sang du chef des chrétiens, l'auguste vieillard se met à genoux au milieu de l'arène et, suivant son ardent désir, il est moulu par les dents d'un lion et devient un pain digne de Jésus-Christ : *frumentum Christi sum : dentibus bestiarum molar, ut panis mundus efficiar.*

XXII

Après la mort d'Ignace, que devint son cher diacre Oppius ? Est-il croyable, demande-t-on, que le centurion qui présida au crucifiement du Fils de Dieu, fût encore de ce monde l'an 110 ? Pourquoi non ? En supposant que le centurion du Calvaire ait eu vingt ans à la mort de Notre-Seigneur, l'an 110 il aurait eu quatre-vingt-seize ans : ce qui n'est ni impossible ni invraisemblable.

D'une part, Caius Oppius, appartenant à une grande famille, et étant fils d'un centurion, pourquoi n'aurait-il pas eu à vingt ans, peut-être plus tôt, le grade qui lui est donné dans l'Évangile ? Dans les nations modernes, combien de fois n'a-t-on pas vu les fils de famille officiers avant l'âge de vingt ans ? D'autre part, les exemples de longévité dans le siècle d'or de l'Église ne sont pas rares.

XXIII

En voici quelques-uns : saint Siméon, évêque de Jérusalem, avait cent vingt ans lorsqu'il fut martyrisé et l'apôtre saint Jacques quatre-vingt-seize ; saint Jean l'Évangéliste parvint jusqu'à cent ans environ ; Hermas vécut jusqu'au règne d'Antonin ; saint Polycarpe, jusqu'à l'an 140 de Notre-Seigneur ; Quadrat avait vu des malades guéris par Notre-Seigneur et

qui vivaient encore sous Trajan. Enfin, saint Ignace lui-même, notre grand martyr, était, au moment de sa mort, dans un âge très avancé.

La Providence a voulu justifier, par l'histoire profane, les affirmations de l'histoire sacrée. Nous avons à cet égard l'irrécusable témoignage de Pline l'Ancien, qui s'exprime ainsi : « Dans le dernier recensement qui a été fait, il y a quatre ans, par les Césars Vespasien père et fils, alors censeurs, on a trouvé un grand nombre d'exemples de longévité. Ne parlons pas de toutes les provinces, mais seulement de la partie de l'Italie située entre les Apennins et le Pô. Parme a donné trois vieillards de *cent vingt ans*, Brescia un de *cent vingt-cinq* ; Plaisance un de *cent trente ans* ; Faenza, une femme de *cent trente-deux ans* ; Bologne, Lucius Terentius, fils de Marcus, et Rimini Marcus Ponius *Claudius* et Lucia Tertulla, tous âgés de *cent trente-sept ans*.

« Dans les environs de Plaisance, la ville de Vilciacium, située sur les collines, a donné six vieillards de *cent dix ans* ; quatre de *cent vingt* ; un de *cent quarante* : Marcus Mutius Galerius Felix, fils de Marcus. Pour ne pas insister plus longtemps sur des faits connus de tout le monde, dans la huitième région de l'Italie, on a recensé cinquante-quatre hommes de *cent ans* ; cinquante-sept de *cent deux ans* ; deux de *cent vingt-cinq ans* ; autant de *cent trente-cinq* ou *cent trente-sept* ; et trois de *cent quarante ans* (1). »

XXIV

Rien n'est plus certain que ces chiffres, extraits des tables de recensement, sur lesquelles les consuls avaient soin de faire inscrire l'année et le jour de la naissance de

(1) Plin., *Hist.*, lib. VII, c. XLIX.

chaque citoyen. En présence de ces faits, disons avec Baronius : « Nul n'a le droit de s'étonner si la plupart des apôtres et des hommes apostoliques, qui avaient vu ou pu voir Notre-Seigneur conversant parmi les hommes, ont vécu jusqu'au règne de Trajan et d'Adrien et même au delà. Ainsi le voulut la divine Providence, afin de pourvoir à la défense de l'Église naissante contre les hérésies, en conservant longtemps les témoins qui avaient vu de leurs yeux ce qu'ils affirmaient (1). »

XXV

Saint Ignace était mort, et mort comme il l'avait désiré. Le peuple romain satisfait avait quitté l'amphithéâtre. Voir entrer dans l'arène un vieillard à cheveux blancs, le chef renommé des chrétiens, amené de six cents lieues, par dix soldats plus cruels que des léopards, pour être broyé sous la dent des lions, fut le spectacle que la cruauté romaine avait savouré avec délices.

Quant à Oppius, après le martyre de son père et de son modèle, il quitta Rome pour retourner en Espagne. Arrivé à Milan, il fut retenu par les chrétiens et, à raison de ses immenses mérites, ordonné évêque de cette ville, où il mourut le 27 septembre, jour auquel l'Église de Milan célèbre sa fête.

Voilà ce qu'un seul homme, mais soldat plus courageux encore de Jésus-Christ que de César, a pu faire pour la gloire de Dieu. Il faut reconnaître que Oppius avait été

(1) « Divina etiam agente dispensatione, tam longam ætatem vixerunt, ut ita Dei Ecclesiæ consultum esset adversus hæreticos tunc emergentes. Quid enim apostoli credidissent et quæ alios docuissent servanda, hujusmodi gravissimi ac veracissimi testes rogantibus certo certius tradere, e quæ oculis aspexissent, verissime affirmare potuerunt. » (An. 76, n. 2.

formé à bonne école, le Calvaire; le commerce avec saint Jean, avec saint Barnabé et avec saint Ignace d'Antioche, expliquent cet amour intrépide, supérieur à la faiblesse de l'âge, comme à la fatigue du travail et à la crainte des persécutions. Que son exemple nous serve de leçon!

Voir : *Onomast. Rom.*, litt. O; Cicer., 2 *Phillip.*, n. 11; Lucius Dexter, *Chronic.*, an. 34 et 40; et Bivarius, *ibid.*; Corn. a Lap. in *Matth.*, xxvii, 27 et 65; Veget., *de Re milit.*, lib. II, c. II; S. Hieron., in *Matth.*, xxvi, 53; S. Ignat., *Epist. ad Trallens.*, *ad Philadelph.*, *ad Smyrn.*; Plin., *Hist.*, lib. VII, c. XLIX; Baron. an. 76, n. 2; *Martyrol. Rom.*, 27 septemb.; Surius, t. III, 15 mart.; Mombricius, t. I, etc., etc.

JOSEPH D'ARIMATHIE

« Lorsque le soir fut venu, un homme riche d'Arimate, nommé Joseph, qui était aussi disciple de Jésus, vint et s'approcha de Pilate, et demanda le corps de Jésus. Alors Pilate ordonna que le corps lui fût rendu. Et Joseph, ayant pris le corps, l'enveloppa dans un linceul blanc, et le plaça dans un sépulcre neuf, qu'il avait fait tailler dans le roc; et il roula une grande pierre à l'entrée du sépulcre : et il s'en alla (1). »

II

Au récit de saint Mathieu, les autres évangélistes ajoutent quelques détails qu'il est bon de reproduire. Saint Marc dit : « Joseph d'Arimate, noble décurion, qui attendait aussi le royaume de Dieu, entra hardiment chez Pilate, et lui demanda le corps de Jésus. Or, Pilate, étonné qu'il fût déjà mort, fit venir le centurion, et lui demanda s'il était déjà mort. Le centurion le lui ayant assuré, il donna le corps à Joseph. Et Joseph, ayant acheté un linceul, descendit

(1) *Matth.*, xxvii, 57-66.

Jésus de la croix, l'enveloppa dans le linceul, le mit dans un sépulcre taillé dans le roc, et roula une pierre à l'entrée du sépulcre (1). »

III

Saint Luc : « Et voilà qu'un décurion appelé Joseph, comme vertueux et juste, qui n'avait point consenti au dessein des autres, ni à leurs actes, et qui était d'Armathie, ville de Judée, attendant lui aussi le royaume de Dieu, alla trouver Pilate, et demanda le corps de Jésus. Et, après l'avoir détaché de la croix, il l'enveloppa d'un linceul et le déposa dans un sépulcre taillé dans le roc, où personne n'avait encore été mis (2). »

IV

Saint Jean : « Après cela, Joseph d'Armathie, qui était disciple de Jésus, mais en secret, par crainte des Juifs, demanda à Pilate qu'il lui permit d'enlever le corps de Jésus. Et Pilate le permit. Il vint donc et enleva le corps de Jésus. Et Nicodème, celui qui était venu trouver Jésus la première fois durant la nuit, vint aussi, apportant une composition de myrrhe et d'aloès, du poids d'environ cent livres.

« Ils prirent donc le corps de Jésus et l'enveloppèrent de linges avec des aromates, selon la coutume d'ensevelir parmi les Juifs. Or, il y avait, au lieu où il avait été crucifié, un jardin, et dans ce jardin un sépulcre neuf, où personne n'avait encore été mis. Comme c'était la veille du sabbat des Juifs, et que ce sépulcre était proche, ils y déposèrent Jésus (3). »

(1) *Marc.* xv, 43-46.

(2) *Luc.*, xxiii, 50-53.

(3) *Joan.*, xix, 38-42.

V

Tous ces détails réunis nous font connaître, admirer et en quelque sorte jalouser l'heureux personnage qui eut l'honneur insigne de donner la sépulture à Notre-Seigneur. Ainsi 1° ce personnage s'appelait Joseph; 2° il était de la ville d'Arimathie; 3° il était riche, noble et décurion; 4° il était vertueux, juste et disciple secret de Notre-Seigneur; 5° il était plein pour lui d'un courageux dévouement; 6° en le déposant dans un sépulcre neuf et où personne n'avait encore été mis, il rendait impossible la supposition qu'un autre mort que Notre-Seigneur en fût sorti.

VI

1° Ce personnage s'appelait Joseph. Ce nom n'est pas sans mystère. Il veut dire *distingué entre tous*, soit par la vertu, soit par la grandeur de la mission confiée à celui qui le porte. C'est par Joseph, fils de Jacob, que Dieu voulut sauver son peuple des horreurs de la famine. C'est par Joseph, époux de Marie, que le Fils de Dieu voulut entrer dans le monde et se montrer à l'humanité; car il ne voulut naître de la sainte Vierge qu'après son mariage avec saint Joseph. C'est par Joseph d'Arimathie qu'il veut sortir du monde et se dérober, dans le sépulcre, aux regards des mortels. Noble mission des trois Joseph.

Comme le premier Joseph fut illustre entre tous, par son amour pour son père et par sa chasteté, ainsi Joseph, époux de Marie, brille par sa virginité, comme un phare lumineux; et Joseph d'Arimathie, par sa piété filiale envers Notre-Seigneur, le père de son âme. Nobles vertus des trois Joseph!

VII

2° Il était d'Arimathie. Cette ville est la même que Ramathaïm-Sophim, patrie de Samuel, le dernier des juges d'Israël. C'est là que les anciens de la nation vinrent le consulter pour lui demander un roi, et qu'il sacra Saül premier roi d'Israël. Située sur les frontières des tribus d'Éphraïm et de Benjamin, non loin de Diospolis, Arimathie couronnait de ses gracieux édifices une montagne à pente douce. Le voyageur qui se rend de Jaffa à Jérusalem trouve sur cette même montagne, au nord-ouest des ruines de l'ancienne Cariathiarim, un pauvre petit village, appelé le village de *Saint-Samuel*. C'est tout ce qui reste d'Arimathie. Partout la désolation a passé sur cette terre, qui a bu le sang du véritable Abel.

VIII

3° Il était riche, noble et décurion. Il fallait au moins une de ces trois qualités pour que Joseph d'Arimathie pût accomplir sa mission. Une exécution capitale venait d'avoir lieu. De formidables prodiges l'avaient accompagnée. Toute la ville était dans la stupeur. Pilate lui-même qui, par crainte, avait sacrifié l'innocence, était peu rassuré. Dans de pareilles conjonctures, se présenter hardiment devant le gouverneur romain, s'en faire écouter, obtenir le corps de Notre-Seigneur et l'ensevelir, non dans un sépulcre d'emprunt, mais dans son sépulcre de famille, ne pouvait être que le fait d'un personnage considérable.

IX

Tel était Joseph d'Arimathie non seulement par sa fortune et sa noblesse, mais encore par sa dignité de décurion. Après la conquête d'une ville, les Romains avaient coutume de la faire administrer par des décurions. Ce que les sénateurs étaient à Rome, les décurions l'étaient dans les municipes. Choisis parmi les citoyens les plus recommandables, ils formaient un corps de dix magistrats appelé *curia decurionum* ou *minor senatus*, dont les pouvoirs étaient grands. Gouverner les villes alliées sous la dépendance de la métropole, ménager leurs intérêts particuliers, veiller au maintien de leurs coutumes, faire représenter les jeux du cirque et les spectacles, lever les impôts, rendre la justice était dans leurs attributions. Leurs décrets, qui avaient force de loi locale, se trouvent souvent dans les inscriptions anciennes, avec la signature abrégée : *Ex DD. Ex decreto decurionum*. Il fallait, surtout dans les villes importantes, que les décurions jouissent d'une fortune considérable, attendu que leurs fonctions étaient souvent très onéreuses (1).

Bien qu'originnaire d'Arimathie, il paraît que Joseph était décurion ou sénateur de Jérusalem, par conséquent membre du Grand Conseil. On l'infère de ce qu'il avait son tombeau de famille à Jérusalem, et de ce qui est dit dans l'Évangile, que dans la condamnation de Notre-Seigneur il n'avait pas voté comme les autres : *non consenserat consilio eorum*.

(1) « Omnibus civitatibus, sed magnis præcipue, divitibus decurionibus opus erat, ut legitimos istos sumptus (la dépense des jeux) suppeditarent. » Dio, *Hist. rom.*

X

4° Il était vertueux, juste et disciple secret de Notre-Seigneur. Par ces deux mots, *vertueux et juste*, le Saint-Esprit canonise le noble décurion et nous fait entendre qu'il était un homme accompli. Ce que nous connaissons de sa conduite pendant la Passion justifie un pareil éloge. Au milieu d'un tribunal dont tous les membres demandent avec fureur la mort de l'accusé, avoir seul le courage d'émettre au péril de sa fortune et de sa vie un vote contraire : n'est-ce pas un acte héroïque de justice et de vertu ? Plus puissant que Joseph d'Arimate, Pilate avait-il eu le même courage ?

Ce courage que tous les siècles ont admiré, le sénateur de Jérusalem le puisait dans sa foi. Jusque là le disciple en secret de N.-S., il comprend qu'il est temps de se manifester. Ainsi commence à s'accomplir la prophétie du divin Maître : « Lorsque je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi. » Ce que le bon larron fait sur le Calvaire, Joseph d'Arimate le fait dans Jérusalem.

XI

5° Il était plein pour le Sauveur d'un courageux dévouement. Voir le Divin Crucifié, descendu de la croix par d'ignobles mains, puis jeté, pêle mêle, avec les autres criminels, dans la vallée des cadavres, voisine du Calvaire, est une pensée qui révolte le noble décurion. A peine il a obtenu le corps de son maître, qu'il ne perd pas un instant.

En toute hâte il retourne sur le Calvaire, et aidé de Nicodème et de quelques amis dévoués, il descend respectueusement de la croix le corps de N.-S. Le temps pressait, le sabbat allait commencer, il fallait achever la sépulture avant que les

étoiles parussent au firmament. Grâce à Joseph d'Arimathie, tout fut terminé dans les limites du temps légal.

XII

6° En déposant N.-S. dans un sépulcre neuf, et où personne n'avait encore été mis, il rendait impossible la supposition qu'un autre mort que N.-S. en fût sorti. Dieu avait tout ménagé de manière à rendre incontestable la résurrection de son Fils. Nous trouvons d'abord la proximité du tombeau. Les membres du Grand Conseil avaient en général leurs tombeaux à trois quarts de lieue environ de Jérusalem, du côté du nord, où l'on en voit encore aujourd'hui les restes. Par une exception mystérieuse Joseph avait le sien à quelques pas du Calvaire et du lieu où fut plantée la croix. Il le fallait ainsi, pour que N.-S. pût être inhumé avant la fin du jour.

XIII

Nous trouvons ensuite un sépulcre tout neuf, où personne n'avait encore été mis, et de plus un sépulcre taillé dans le roc : deux conditions qui rendaient toute substitution ou tout enlèvement impossible, surtout après la précaution prise par Joseph de rouler à l'entrée la pierre sépulcrale, appelée *Golal*. Si on ajoute le linceul de fin lin acheté par Joseph, pour envelopper le corps adorable de l'auguste victime, on voit que rien ne manque à la sépulture respectueuse et régulière de N.-S.

Disons en passant que le linceul s'appelle en latin *Sindon*, pour marquer qu'il venait de la ville de Sidon, où se fabriquaient avec une rare perfection les étoffes de lin. C'est ainsi que nous disons de la *Rouennerie*, pour marquer la provenance de certains tissus, très répandus dans le commerce.

Est-il besoin de rappeler ici qu'en souvenir de ce linceul du Calvaire le corps de N.-S. est toujours placé, pendant la messe, sur un linge de fin lin appelé corporal ?

XIV

Tels sont les détails que nous donne l'Évangile sur Joseph d'Arimathie. Mille fois plus illustre que Tobie, le grand ensevelisseur de l'ancien testament, notre admirable décurion est-il tout à coup retombé dans l'oubli des générations chrétiennes ? Sa vie s'est-elle éteinte solitaire dans quelque coin ignoré de la Judée ? Ou bien a-t-il rempli une mission en harmonie avec son courageux amour pour N.-S. et avec les grâces signalées qu'il avait reçues de lui ?

XV

Joseph d'Arimathie achevait à peine de donner la sépulture à Notre-Seigneur que les princes des prêtres le firent arrêter. Après lui avoir reproché avec amertume les honneurs *insolents* qu'il venait de rendre à Jésus de Nazareth, ils l'enfermèrent dans un cachot sans fenêtre ni soupirail. Anne et Caïphe, chefs du Sanhédrin, placèrent des gardes à la porte et apposèrent leur sceau sur la clef. Ordre fut donné au grand conseil de se réunir aussitôt après le jour du Sabbat, afin de décider quel genre de punition serait infligé à Joseph d'Arimathie.

Le conseil réuni, Anne et Caïphe ordonnèrent qu'on amenât le prisonnier. On brisa le sceau, on ouvrit la porte : le prisonnier avait disparu. Celui qui bientôt enverra un ange pour briser les chaînes de saint Pierre, prisonnier d'Hérode, et ébranler les fondements de la prison de Philippes, pour rendre saint Paul à la liberté,

avait opéré en faveur de son saint ami un miracle semblable.

XVI

Cependant la haine des Juifs n'était pas éteinte. Après la cruelle persécution dans laquelle périt saint Étienne, Joseph d'Arimathie fut arrêté de nouveau ; et, comme on le trouve dans les manuscrits du Vatican, jeté avec saint Lazare, sainte Marthe, sainte Madeleine et plusieurs des soixante-douze disciples, dans une barque sans rame et sans voile. La pieuse colonie aborda près de Marseille sur les côtes de Provence.

Ce fait si glorieux pour l'Occident et pour la France en particulier a été mis hors de discussion, par le savant auteur des *Monuments inédits sur l'apostolat de saint Lazare*. La même tradition vaticane, citée par Baronius, ajoute que saint Joseph d'Arimathie partit pour la Grande-Bretagne, dont il fut un des premiers, peut-être le premier apôtre (1).

XVII

Nous avons dit *un des premiers apôtres* de l'Angleterre. Il est certain que l'Évangile fut porté dans ce pays, immédiatement après l'ascension de Notre-Seigneur, soit par les apôtres en personne, soit par leurs premiers disciples. Les Pères de l'Église grecque et latine ne permettent pas d'en douter. Citons seulement ici Théodoret. « Nos pêcheurs, dit-il, et nos publicains et notre faiseur de tentes portèrent l'Évangile à toutes les nations. A leur voix, non seulement les Romains et

(1) « Quem tradunt ex Gallia Britanniam navigasse, illicque post prædicatum evangelium diem clausisse extremum. » Bar. an. 35, n. 5.

les peuples soumis à leur empire, mais les Scythes, et les Sarmates, et les Indiens, et les Ethiopiens, et les Perses, et les Sères (les Chinois) et les Hircaniens, et les Bactriens, et les Bretons, et les Cimbres, et les Germains, en un mot tout le genre humain, reçurent les lois du Crucifié. Ni la force des armes ni la multitude infinie de troupes d'élite, ni la cruauté des Perses, ne furent pour rien dans une pareille victoire : elle fut le résultat de la persuasion et de la sainteté de la loi dont ils étaient les prédicateurs (1). »

Saint Justin, Tertullien, Arnobe, Eusèbe, saint Chrysostome, tiennent le même langage. De peur qu'on ne prenne les habitants de l'Armorique pour les Bretons, saint Chrysostome a soin de dire que l'Évangile fut porté par les apôtres aux îles Britanniques, séparées par l'Océan du reste du monde (2).

XVIII

Des traditions fort anciennes, répandues en Orient et en Occident, nomment parmi les apôtres de l'Angleterre saint Pierre et saint Joseph d'Arimatee (3).

(1) « *Piscatores nostri et publicani, sutorque cunctis nationibus Leges evangelicas intulerunt. Neque solum Romanos, quique sub illorum vivunt imperio, sed et Scythicas, et Sarmaticas gentes, et Indos, et Æthiopas, et Persas, et Seras, et Hircanos, et Bactrianos, et Britannos, et Cimbro, et Germanos, atque ut semel dicam omne hominum genus, nationesque omnes induxerunt ut Crucifixi leges acciperent, non armis usi, non infinita vi militum delectorum, non immanitatis persicæ violentia, sed verbis suadentes, legumque utilitatem ostendentes.* » *De curandis Græcor. affection.*, lib. IX. Opp., t. IV.

(2) « *Nam et Britannicæ insulæ quæ extra hoc mare sitæ sunt, et in ipso Oceano, vim verbi senserunt. Illic enim Ecclesiæ et altaria erecta fuere...* » *Orat. quod Christus sit Deus.* Opp., t. I, p. 702-3, n. 12, édit. Gaume.

(3) *Usserius, Antiquit. Britann.*, c. 1, p. 5, in-folio, Londini, 1687. — « *Petrum in Britannia longo tempore fuisse moratum et multas gentes*

Quant à saint Pierre, la science profane montre les facilités qui lui étaient offertes pour pénétrer dans ce pays. Au commencement du règne de l'empereur Claude, l'Angleterre tomba au pouvoir des Romains : pour en faire la conquête, on fit arriver d'Orient quatre légions cantonnées en Syrie : la *Scythique*; la *Victorieuse*; la *Pia fidelis*; et la *Fulminante*. Il y en eut d'autres encore.

XIX

A l'une de ces légions appartenait le centurion Corneille, en garnison à Césarée, avec qui saint Pierre vint à Rome. Dans cette légion se trouvaient des soldats chrétiens. Soit que le vertueux centurion se fût retiré du service, soit qu'il fût encore sous les drapeaux, il est aisé de comprendre qu'il put procurer à saint Pierre tous les moyens de se rendre en Angleterre avec l'expédition ou immédiatement après (1).

XX

La mission de Joseph d'Arimatee est prouvée par l'ancienne et constante tradition de l'Angleterre. La voici

non nominatas attraxisse ad fidem Christi, » dit le Bollandiste de l'Orient, S. Siméon Métaphraste, ad diem 29 junii. — Baron. an. 61, n. 4; — et S. Sophrone, patriarche de Jérusalem: « Paulum Hispanis et Britannis evangelium prædicasse significat. » Apud Usserium, *ibid.* — Et Venance Fortunat dans la *Vie de S. Martin*, lib. III, parlant de S. Paul :

Transiit Oceanum usque facit insula portum.

Quasque Britannus habet terras, quasque ultima Thule.

(1) « Petrus reversus Romam, non illic sedentariam vitam transegit ; sed graviter atque impigre alias quoque orbis romani provincias circumiit ac denique in Britanniam penetrauit. » Vendelinus, *apud* Cotelar., t. I, p. 139. — « Profectionem hanc in Britanniam aliunde vidit etiam Baronius et est luculenter astructa, non ita pridem. « Blanchini, *Adnot. in Anast. Bibl. Vita Clement.*, p. 1101, édit. Migne.

telle que nous la trouvons écrite, au deuxième siècle, par le savant bénédictin anglais, Guillaume de Malmesbury : « Après la persécution dans laquelle fut martyrisé saint Étienne, les Scribes et les Pharisiens chassèrent de Jérusalem les disciples du Sauveur. Ceux-ci, conformément aux ordres de la Providence, se dispersèrent dans les différentes parties du monde, afin d'y prêcher l'Évangile. Saint Philippe, comme l'atteste Ferculphe, bénédictin de Luxeuil, parcourut la Gaule, où il fit de nombreuses conversions.

XXI

« Plein de zèle pour la propagation de la foi, il choisit douze de ses compagnons qu'il envoya en Angleterre. A leur tête était son ami intime, Joseph d'Armathie, qui ensevelit le Seigneur. Venant donc en Angleterre l'an 63 de l'Incarnation, la quinzième après l'assomption de la Bienheureuse Marie, ils annoncèrent fidèlement la foi de J.-C. Le roi, barbare comme son peuple, entendant des choses si nouvelles et si étranges, ne voulut pas se rendre à leur prédication ni changer les coutumes de ses ancêtres.

XXII

« Toutefois, comme ils étaient venus de loin et que leur vie était pleine de modestie, le roi leur accorda pour habitation une île située à l'extrémité de son royaume et couverte de forêts et de marécages. Dans ce lieu, les saints bâtirent un oratoire en l'honneur de la Bienheureuse Vierge, continuèrent leur vie de prières et de jeûnes et fécondèrent ainsi la semence évangélique qu'ils avaient déposée dans cette terre lointaine. Nous savons tout cela

par les écrits des anciens : *hoc... ex scriptis seniorum cognoscimus* (1). »

XXIII

Les anciens ajoutent, ce qui n'est pas invraisemblable, que saint Joseph d'Armathie avait apporté un des vases dans lesquels il avait épongé le sang de Notre-Seigneur, au moment où il lui donnait la sépulture. Sur ce fait a été bâti le poème, si populaire durant une partie du moyen âge, du *Saint Graal*. Graal veut dire vase. On suppose que ce saint vase disparut et que le roi Arthur d'Angleterre, avec douze chevaliers, se mit à la recherche de ce précieux monument : ce qui donne lieu à une foule de récits et d'épisodes dont aimait à se nourrir l'imagination de nos aïeux.

XXIV

Laissons les fictions, et venons à un événement glorieux pour l'Angleterre et qui se rattache à la vie de Joseph d'Armathie. Le 13 octobre de l'an de grâce 1247 eut lieu, à Londres, une des assemblées les plus solennelles dont la Grande-Bretagne ait été témoin. Autour du roi Henri III étaient réunis les évêques et les nobles du royaume : c'était pour la réception des inestimables reliques dont nous allons parler.

L'évêque de Lincoln parla en ces termes : « Par un glorieux privilège, Joseph d'Armathie fut choisi pour donner la sépulture au Seigneur. Il descendit respectueusement de la croix son corps tout sanglant avec un linge passé autour du cou et descendant en forme de tablier, afin de ne

(1) Willelmus Malmesburiensis, *De antiquit. Glastoniens. Eccles. Pa-*
rol., t. CLXXVII, p. 1683.

pas toucher de ses mains nues le corps adorable; il essuya dévotement les plaies sacrées d'où distillait encore le sang. De la même manière il épongea les ouvertures laissées par les clous aux pieds et aux mains.

XXV

« Puis, ayant transporté pour l'ensevelir le corps du Seigneur, non loin du Golgotha, au lieu où l'on adore encore le divin sépulcre, il le lava suivant la coutume des Juifs. Il se garda bien de jeter l'eau qui avait servi au lavement et qui était encore mêlée de sang; mais il la mit respectueusement dans un vase très pur. Il redoubla de respect pour essuyer la plaie du côté, et l'eau dont il fit usage il la recueillit plus soigneusement encore dans un vase précieux qu'il garda comme un trésor inestimable. Fidèlement conservé par les parents et par les amis de saint Joseph, ce dépôt sacré a fini avec le temps par venir aux mains des patriarches de Jérusalem.

XXVI

« Cette année 1247, le patriarche actuel, craignant, d'une part, les calamités qui menacent la terre sainte (1); apprenant, d'autre part, la piété du roi d'Angleterre et la grande religion de son peuple, a résolu de nous envoyer les inestimables reliques. Sur son dessein il a pris l'avis des évêques ses suffragants, des grands maîtres des chevaliers du Temple et des Hospitaliers de saint Jean, ainsi que des plus nobles personnages d'au delà des mers.

(1) Ces craintes n'étaient que trop fondées. La terre sainte allait retomber au pouvoir des infidèles. De là vint, vers la même époque, la translation en Italie de la sainte maison de Nazareth.

« En témoignage de la vérité ils ont apposé leur sceau tant sur la caisse des reliques que sur la lettre de transmission, déclarant que ledit trésor du précieux sang de Notre-Seigneur est envoyé au roi d'Angleterre, Henri III, afin qu'il soit mis en sûreté sous sa protection et reçoive le culte pieux qui lui est dû : le tout sans aucune rétribution, mais par pure libéralité chrétienne. »

XXVII

Tant qu'elle fut catholique, l'Angleterre se montra jalouse de ses anciennes traditions, et si elle le redevient, il n'est pas douteux qu'elle ne revendique savamment sa glorieuse descendance de saint Joseph d'Arimathie. Au concile de Pise en 1409, de Constance en 1417, et de Sienne en 1424, elle défendit avec chaleur sa noble origine. Dans la trentième session du concile de Constance, fut posée cette question de préséance : *an juri et rationi consonum sit æquiparare regnum Angliæ regno Franciæ* : est-il conforme au droit et à la raison d'égaliser le royaume d'Angleterre au royaume de France ?

XXVIII

Un des orateurs de l'Angleterre se leva, et, en présence du concile, fit la réponse suivante : « Aussitôt après la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Joseph d'Arimathie, le noble décurion qui donna la sépulture au Seigneur, s'empressa de cultiver la vigne sainte. Avec douze compagnons il entra en Angleterre et commença la conversion des habitants. Le roi du pays leur donna douze portions de terre suffisantes pour les nourrir. Ces terres étaient situées dans le diocèse de Bath. Là fut fondée l'antique abbaye

de Glastonbury, où la tradition place le tombeau de saint Joseph d'Arimathie. Notre gloire n'est-elle pas égale à celle de la France qui doit la foi à saint Denis (1)? »

XXIX

Pour parler de la sorte, et sans réclamation, devant un concile, on conviendra qu'il faut être sûr de ce qu'on dit. A l'appui de ses paroles, l'orateur aurait pu citer les tables de bronze, placées dès la plus haute antiquité dans l'église du couvent de Glastonbury, et sur lesquelles se lisait toute la tradition. Ce précieux monument existait encore au commencement du règne d'Henri VIII, ainsi que l'atteste le Père Good, jésuite, né et élevé à Glastonbury. Encore aujourd'hui les armes de la ville rappellent la tradition (2).

XXX

L'Angleterre célébrait la fête de saint Joseph d'Arimathie le 25 juillet. C'est à ce jour que la fixe Capegrave, dans la *Vie des saints d'Angleterre*. Le martyrologe romain, au contraire, la place au 17 mars. D'où vient cette différence ?

(1) Bath est une ville d'Angleterre à cinq lieues environ de Bristol, dans le comté de Sommerset. Les ruines de l'abbaye de Glastonbury sont encore magnifiques et donnent une haute idée de la vénération dont les Anglais environnèrent, pendant bien des siècles, le tombeau de saint Joseph d'Arimathie, berceau de la foi dans leur pays. Voici l'épithaphe du saint, telle qu'on la lisait dans l'église du couvent :

AD BRITANNOS VENI
POSTQUAM CHRISTUM SEPELIVI
DOCUI, REQUIEVI.

(2) « Exstabant laminæ æneæ sculptæ ad perpetuandam memoriam, sacella, crypta, arma, observatio festi S. Josephi ad vi kalendas augusti... Nunc omnia cum ruinis confusa perierunt. » *Apud Usserium, c. I.*

Nous l'ignorons. Car Baronius lui-même admet, avec la tradition, l'apostolat de saint Joseph d'Armathie et sa mort dans la Grande-Bretagne. Il s'appuie sur une histoire manuscrite d'Angleterre, conservée au Vatican (1).

Quoi qu'il en soit, grâce à une de ces faveurs si ambitionnées de nos catholiques ancêtres, le chapitre de Saint-Pierre de Rome est en possession d'un bras de saint Joseph d'Armathie. Il honore ce grand saint par un office du rit double. Le cardinal de Bérulle, fondateur de l'Oratoire de France, avait une telle dévotion pour saint Joseph d'Armathie, qu'il composa en son honneur un office rapporté par les Bollandistes, et dont l'évêque de Nantes disait : Il respire et il inspire la piété : *non solum respirantia pietatem, sed inspirantia.*

XXXI

Terminons cette notice par une réflexion qui sort naturellement de ce qu'on vient de lire. Temps de bonheur et de bon sens, où l'on fonde la préséance des nations, non sur l'étendue du territoire, ni sur le nombre des soldats, ni sur l'abondance des richesses, ni sur les inventions de l'industrie, mais sur la *primauté* de la foi ! En réalité, avoir été un demi-siècle, un an, un mois, éclairé, avant un autre peuple, des lumières de l'Évangile : c'est-à-dire avoir été un demi-siècle, un an, un mois de moins prosterné devant de honteuses idoles, avoir égorgé moins de victimes humaines, souillé la terre de moins d'abominations, porté moins

(1) « Insuper colligere possumus, hoc quoque tempore, Lazarum, Mariam Magdalenam, Martham, et Marcellam pedissequam... una cum Maximino discipulo... Hierosolymis pulsos... Massiliam appulisse, comitemque ferunt ejusdem discriminis Josephum ab Arimathea nobilem decurionem, quem tradunt ex Gallia in Britanniam navigasse, illicque post prædicatum evangelium diem clausisse extremum. » An. 35, n. 5.

longtemps les fers de l'esclavage, est un droit d'aïnesse et un titre de gloire qu'un peuple sensé revendiquera toujours, parce que toujours il a droit d'en être fier. Puisse l'Angleterre s'en souvenir !

Voir : S. Hier. *De locis sanctis*; I Reg. 1; M^{er} Mislin, *Les lieux saints*, t. I, p. 224; Corn. a Lap. *in Matth.*, xxvii, 57; Paschase Radbert, *in Matth.*, xxvii, 59; Gregor. Turon. *Hist.*, lib. I, c. xxi; Baron. an. 53, n. 5; Tacit. *Ann.*, xi, 79; Dio, *Hist.*, lib. lv; Sueton. *in Caium*; Blanchini, *Adnot. ad Anastas. biblioth. Vita Petri*; *Patrolog.*, t. CXXVII, p. 1027, 1029, 1101; Bolland. *Acta SS. Martii*, t. II, p. 507; Usserius, *Britann. Antiquit.*, c. I, in-fol., Londini, 1687; Capegravius, *Vitæ SS. Angliæ*, fol. 176, édit. in-1^o, 1500; Mamachi, *Origin. et antiquit. christ.*, t. II, lib. II, c. xxiv; Josephi ab Arimathia narratio de duobus latronibus qui cum Christo crucifixi sunt mm.ss. ex bibliotheca ambrosiana mediolan.; *Histoire de S. Joseph d'Arimathie et du Saint Graal*, mm.ss. de la Biblioth. nation., fonds Saint-Germain. éd. vélin in-fol., 2 vol. mm.ss. à la bibliothèque de l'Arsenal, Paris; Robert Parson, *De tribus Angliæ conversionibus*, xvi^e siècle; Grabe, *Hist. anglic. script.*, Oxford, 1691, etc., etc.

A la tradition que nous avons suivie, certains critiques opposent le silence de Bède, qui dans son *Histoire ecclésiastique d'Angleterre* semble dater la prédication de la foi dans la Grande-Bretagne, du milieu du second siècle, vers l'an 161, et dit que le roi Lucius écrivit au pape saint Eleuthère pour lui demander à devenir chrétien.

Mais il faut remarquer 1^o que le silence de Bède n'est qu'un argument négatif; 2^o qu'il est nul puisqu'il est en opposition non seulement avec la tradition constante de l'Angleterre, mais encore avec les Pères de l'Église, S. Chrysostome, Théodoret, Arnobe, Prudence, mieux placés que lui pour connaître les choses de la primitive Église et qui affirment l'apostolicité immédiate de l'Église d'Angleterre; 3^o que les lettres de Lucius prouvent seulement que ce prince désirait devenir chrétien *lui-même*. Ce qui semble indiquer clairement que le christianisme était déjà connu en Angleterre et le nombre des chrétiens assez considérable pour attirer l'attention du roi et lui donner à réfléchir.

NICODÈME

I

« Il y avait parmi les pharisiens, dit saint Jean, chapitre III, verset premier, un homme appelé Nicodème, un des premiers entre les Juifs ; il vint de nuit vers Jésus, et lui dit : Maître, nous savons que vous êtes un docteur envoyé de Dieu, car nul ne peut faire les prodiges que vous faites, si Dieu n'est avec lui. Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu. Nicodème lui dit : Comment l'homme peut-il naître une seconde fois quand il est vieux ? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère et renaître ?

II

« Jésus répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair ; et ce qui est né de l'esprit est esprit. Ne vous étonnez pas que je vous aie dit : Il faut naître de nouveau. L'esprit souffle où il veut, et vous entendez sa voix ; mais vous ne savez d'où il vient, ni où il va : il en est ainsi de tout homme qui est né de l'esprit.

III

« Nicodème lui répondit : Comment cela peut-il se faire ? Quoi ! dit Jésus, vous êtes docteur en Israël, et vous ignorez ces choses ? En vérité, en vérité, je vous déclare que ce que nous savons, nous le disons, et ce que nous avons vu nous le témoignons ; mais vous ne recevez pas notre témoignage. Si je vous ai dit des choses de la terre, et que vous ne croyiez point, comment croiriez-vous si je vous dis des choses du ciel ? »

IV

Avant de passer à la biographie de Nicodème, il est indispensable d'expliquer quelques paroles de la page qu'on vient de lire, une des plus importantes de l'Évangile. La Sagesse éternelle enseigne à Nicodème le profond mystère de la régénération humaine. Il n'y a que deux hommes dans le monde : le premier et le second Adam. En naissant selon la chair, tous les hommes sont le prolongement du premier Adam : il leur communique sa vie et il vit en eux ; ils sont le sang de son sang, la chair de sa chair, l'os de ses os. Nés d'un père coupable, déshérité de la vie surnaturelle, ils ne reçoivent de lui qu'une vie purement naturelle, incapable de les élever à la possession immédiate de Dieu dans le ciel, but primitif de la création de l'homme.

V

Pour atteindre ce but, il faut que les hommes retrouvent la vie surnaturelle, communiquée à leur premier père et perdue par sa faute. Retrouver la vie, c'est renaître. L'homme ne peut renaître à la vie surnaturelle qu'en de-

venant fils du second Adam, principe et père de cette vie. Comme toutes choses naissent de l'eau, dit saint Pierre, c'est dans l'eau vivifiée par le Saint-Esprit, que l'homme renaît à la vie surnaturelle et devient réellement l'enfant de Dieu et le prolongement du second Adam. Entre la naissance naturelle et la renaissance surnaturelle, les rapports de similitude ne peuvent être plus parfaits.

VI

Quoique docteur en Israël, obligé d'enseigner les autres, Nicodème ne comprend rien à ces mystères. De là l'étrange question qu'il fait à Notre-Seigneur. Avec sa bonté ordinaire le bon Maître lui reproche doucement son ignorance, et lui dit : Ce que je viens de vous exposer de la régénération de l'homme par le baptême a été depuis longtemps prédit par les prophètes. Ezéchiël n'a-t-il pas dit : « Je répandrai sur vous une onde pure et vous serez purifiés de tous vos péchés ; et je vous donnerai un cœur nouveau et un esprit nouveau (1) ? » Pourquoi ignorez-vous ces choses ? c'est que vous ne comprenez que vos lustrations judaïques et vos cérémonies corporelles. Quant aux mystères du Christ et de sa religion, bien que clairement annoncés par les prophètes, vous n'y entendez rien ; mais je vous apprendrai peu à peu à les connaître. Le Sauveur parle de la sorte à Nicodème, non pour le blesser, mais pour former en lui l'humilité, condition nécessaire à l'intelligence de la vérité.

VII

L'esprit souffle où il veut, dit le Sauveur continuant d'instruire Nicodème, et lui montrant que l'homme doit croire

(1) Ezech., xxxvi, 24.

les mystères, bien qu'il ne les comprenne pas. Ni vous, dit-il, quoique maître en Israël, ni nul homme, si savant, si subtil qu'il soit, ne peut, par les seules forces de sa raison, comprendre la naissance de l'homme à la vie surnaturelle, par le baptême. Cette connaissance ne peut venir que des lumières du Saint-Esprit. Vous ne pouvez comprendre les faits les plus vulgaires de l'ordre naturel : comment prétendriez-vous comprendre les profonds mystères de l'ordre surnaturel ? Vous sentez le vent quand il souffle, mais connaissez-vous son chemin ? savez-vous d'où il vient et où il va ? il en est de même du Saint-Esprit. Quiconque est baptisé ressent son influence, mais ignore le secret de ses aspirations.

Notre-Seigneur passe une partie de la nuit à instruire Nicodème qui reçoit ses enseignements, nouveaux pour lui, avec une avidité sainte, qu'on serait trop heureux de trouver, au moins quelquefois, dans les auditeurs de la parole divine.

VIII

Venons maintenant à la biographie de Nicodème. Par sa naissance princière, il appartenait à la première noblesse juive. Renommé par sa science, il était docteur en Israël, neveu du célèbre rabbin Gamaliel, dont il était le disciple, et, comme la plupart des grands personnages de son temps, il faisait profession de la secte des pharisiens. Notre-Seigneur commençait sa prédication et la confirmait par d'éclatants miracles. Ayant été témoin de ceux qu'il fit à Jérusalem, aux environs des fêtes de Pâques, Nicodème voulut s'entretenir particulièrement avec lui.

IX

Il vint donc, seul, sans suite et sans domestiques, le trouver pendant la nuit. Plusieurs raisons durent l'engager à cacher sa démarche dans les ténèbres : d'une part, la honte ou le respect humain. Qu'aurait-on dit, si on l'avait vu, lui prince du peuple et docteur de la loi, aller trouver le pauvre fils d'un charpentier, pour s'instruire et devenir son disciple ? D'autre part, la crainte de ses confrères les pharisiens. Il n'est pas douteux qu'il aurait encouru leur haine, s'ils avaient connu son action : et la haine des pharisiens était implacable, comme nous verrons bientôt.

X

Les mêmes raisons, ou peut-être seulement la dernière, engagèrent Nicodème à ne pas se déclarer publiquement disciple du Sauveur et à ne pas se mettre à sa suite. Toutefois, lorsqu'il se présenta des occasions de manifester sa foi et son amour pour le divin Maître, il en profita courageusement. Ainsi, ayant assisté à un conciliabule où les pharisiens complotaient la mort de Notre-Seigneur, il prit hautement sa défense. La tradition ajoute qu'il informa secrètement sainte Madeleine de la conspiration, en lui recommandant de prévenir Notre-Seigneur et de l'engager à s'éloigner de la Judée.

Sainte Madeleine écrivit à Notre-Seigneur ce qu'elle avait appris de Nicodème. Mais déjà le Sauveur, pour déjouer le complot, s'était retiré à Ephrem sur les frontières du désert. Ephrem était une bourgade, éloignée d'environ sept lieues de Jérusalem, confinant au désert de Haï, et non loin du

torrent de Carib. C'est là qu'Elie, fuyant la colère de Jézabel, s'était retiré et qu'il fut nourri par les corbeaux, comme saint Paul ermite le fut plus tard dans le désert de la Thébaïde.

XI

L'Écriture ni la tradition ne nous donnent aucun détail sur Nicodème, pendant la vie publique de Notre-Seigneur. Il n'est pas moins certain que sa fidélité au divin Maître ne se démentit jamais. Nous l'avons vu dénonçant la conspiration déicide des pharisiens, et nous allons le voir publiquement et courageusement dévoué à celui que les apôtres eux-mêmes ont abandonné. Le Sauveur vient d'expirer sur la croix à laquelle les pharisiens l'ont attaché. Tout le Calvaire retentit de leurs blasphèmes et des vociférations sanguinaires de leur implacable haine.

XII

Qui sera assez courageux pour braver leurs moqueries et s'exposer à leur fureur, en venant rendre les derniers honneurs à leur victime? ce sera Nicodème. Alors plus de respect humain, plus de crainte, plus de ténèbres pour cacher sa démarche. Écoutons l'Évangile : « Joseph d'Arimathie, qui était disciple de Jésus, mais en secret, par crainte des Juifs, demanda à Pilate qu'il lui permit d'enlever le corps de Jésus. Et Pilate le permit. Il vint donc et enleva le corps de Jésus. Et Nicodème, celui qui était venu trouver Jésus la première fois durant la nuit, vint aussi, apportant une composition de myrrhe et d'aloès, du poids d'environ cent livres. Ils prirent donc le corps de Jésus, et l'envelop-

pèrent de linges avec des aromates, selon la coutume d'ensevelir parmi les Juifs (1). »

XIII

Chacune de ces circonstances veut être expliquée. A cause de leur amertume la myrrhe et l'aloès mêlés ensemble forment une composition excellente pour empêcher la corruption des corps. L'usage en était général dans l'antiquité. Nicodème en apporte une quantité considérable et bien plus que suffisante à un embaumement ordinaire. C'est, d'une part, qu'il était très riche ; et que, d'autre part, plein d'amour et de respect pour Notre-Seigneur, il voulait lui faire un embaumement princier et le mettre en quelque sorte dans un bain de parfums. Le divin corps ainsi embaumé est soigneusement enveloppé de fins linges.

XIV

Dans ces derniers honneurs rendus au divin Maître, ne paraissent ni les saintes femmes, ni même la Sainte Vierge. Nouvelle circonstance qui achève de nous faire connaître la coutume des Juifs. Chez eux c'étaient les hommes qui ensevelissaient et qui embaumaient les hommes ; et les femmes qui remplissaient les mêmes devoirs à l'égard des femmes. Cela se faisait de la manière suivante : On commençait par fermer les yeux et la bouche du défunt et on les maintenait ainsi au moyen d'une bandelette passée sous le menton et nouée sur la tête. On coupait les cheveux ; on lavait le corps ; on l'oignait avec des parfums et on l'enve-

(1) *Joan.*, XIX, 30 et seqq.

loppait de linges : c'est ainsi qu'on le déposait dans le tombeau.

XV

Dans les principaux détails, le même ensevelissement fut introduit, et il se conserve encore parmi les chrétiens. Quand saint Pierre arriva à Rome, il trouva l'usage atroce de brûler les morts. Afin de rendre les fidèles semblables à Notre-Seigneur non seulement dans sa vie, mais même dans sa sépulture; de plus, afin de les distinguer des idolâtres, il fit une loi de l'enterrement du Calvaire. De là, l'origine des catacombes romaines, une des merveilles du monde; de là, pour nous, la certitude qu'elles ne renferment que des chrétiens; de là, enfin, le respect profond de nos pères pour des corps sanctifiés par les sacrements, temples vivants du Saint-Esprit et destinés à la glorieuse immortalité. Aussi, nous dit Tertullien, nous employons plus de parfums pour embaumer nos frères, que les païens n'en font brûler pour enfumer leurs idoles.

XVI

Nicodème ne tarda pas à recevoir la récompense du pieux devoir qu'il venait d'accomplir : récompense digne de lui et du divin Maître. Après l'Ascension, ayant reçu le baptême des mains de saint Pierre, les Juifs connurent qu'il était chrétien. Le Sanhédrin surtout ne reculait devant aucune victime pour exterminer les témoins du déicide dont il s'était rendu coupable. Le grand conseil fait saisir Nicodème et on l'excommunie. On confisque ses biens, on le destitue de son principat; on le roue de coups, on le couvre de plaies, on le laisse à demi mort.

XVII

Son oncle Gamaliel le recueille, et le transporte hors de la ville, dans sa terre de Caphargamala ; le nourrit, le vêtit, le soigne pendant longtemps, jusqu'à ce qu'il s'endorme dans le Seigneur. Ce que le charitable Nicodème avait fait pour Notre-Seigneur, Gamaliel le fait pour lui : il l'ensevelit dans son sépulcre, où reposait déjà saint Étienne, le premier des martyrs.

Dans la biographie de saint Gamaliel, nous verrons comment leurs corps furent découverts. En attendant, sachons, comme Nicodème, braver courageusement, lorsque le devoir l'exige, les menaces des hommes, leurs persécutions, et la mort même. C'est ainsi que nous serons les vrais disciples de celui qui a dit : « Ne craignez pas ceux qui ne peuvent faire mourir que le corps ; mais craignez celui qui peut perdre le corps et l'âme dans l'enfer. Je vous le dis, c'est celui-là qu'il faut craindre. »

Voir saint Jean Damascène, dans *Petr. de Natalib. Catal. SS.*, lib. IV, c. III ; *Martyrol. Rom.*, 3 août ; Sepp, *Vie de N.-S. J.-C.*, t. I, 298 ; Baron. apud Cor. a Lapid. in *Matth.* xxvii, 59 ; et Cor. a Lapid., *ibid.*, et in *Joan.* xix, 30 et seqq., etc., etc.

LES RESSUSCITÉS

DU

CALVAIRE

I

Dans son récit de la Passion, saint Matthieu, chapitre xxvii, versets 50-53, rapporte les faits suivants : « Jésus, jetant de nouveau un grand cri, rendit l'esprit. Aussitôt le voile du temple fut déchiré en deux, du haut en bas, par le milieu. Et la terre trembla, et les rochers se fendirent ; et les tombeaux furent ouverts ; et beaucoup de corps des saints qui étaient morts se levèrent, et sortant du tombeau, après sa résurrection, vinrent dans la ville sainte et apparurent à un grand nombre. »

II

Quelques éclaircissements sur différentes parties de cet Évangile.

Le vendredi saint fut l'image du jugement dernier. Trois croix sont dressées au sommet du Calvaire. A droite est l'humanité pénitente, personnifiée dans le bon larron, à qui le paradis est promis. A gauche, l'humanité impénitente, représentée par le mauvais larron, qui tombe dans l'enfer. Au milieu, est l'homme-Dieu, juge souverain des vivants et des

morts, fixant du haut de sa croix, devenue son tribunal, les destinées éternelles des fils d'Adam.

III

Le vendredi saint est le jour où tout est consommé pour la rédemption du monde, comme le jour du jugement dernier sera le jour de la consommation finale du monde lui-même. Alors, tous les mystères seront mis au jour : plus d'obscurités sur Dieu, sur l'homme, sur le temps et sur l'éternité. Le voile impénétrable qui nous cache toutes ces choses sera déchiré comme le voile du temple, devenu inutile du moment où tous les rites figuratifs de l'ancienne loi faisaient place aux réalités de la nouvelle alliance.

IV

Le vendredi saint les rochers se fendent, toute la nature est bouleversée : la mort vaincue se voit arracher sa proie. Il en sera de même au jour du jugement. Quelques détails sur le voile déchiré, sur les rochers fendus et sur les morts ressuscités. Confirmés par les faits de l'histoire et par les enseignements de la tradition, ces détails jettent un grand jour sur le récit de l'Évangile, dont ils proclament hautement l'irréprochable véracité.

V

Nous avons dit déjà que la partie du temple, appelée le Saint des Saints, était fermée par un vaste rideau. Ce rideau n'était ouvert qu'une seule fois chaque année, à la fête des Expiations, lorsque le grand prêtre entrait, et entrait seul, dans le sanctuaire, afin d'intercéder pour lui-même et pour tout le peuple, après l'immolation de la victime.

Cerideau était fixé à quatre colonnes dorées. Il était long de quarante coudées et large de vingt. Il se trouvait ainsi en rapport avec le Saint des Saints qui avait les mêmes dimensions. Tissu d'or et de pourpre, et orné de broderies et de franges couleur d'hyacinthe, il était partagé en soixante-douze champs ou quartiers. Il avait l'épaisseur de la main et se composait en tout de quatre-vingt-deux myriades de fils. Vingt mille vierges y avaient travaillé pendant une année entière, et il fallait trois cents prêtres pour le lever. Telle est la description que nous en a laissée le rabbin Siméon, fils de Gamaliel.

VI

C'est dans le sanctuaire, en face du mystérieux et magnifique rideau, qu'avait commencé trente-cinq ans auparavant l'œuvre préparatoire de la Rédemption, lorsque l'ange du Seigneur avait annoncé à Zacharie, pendant le sacrifice du matin, la naissance d'un fils qui devait être le précurseur du Très-Haut. A la fin du grand acte de la Rédemption, un autre prêtre entra dans le temple pour le sacrifice du soir; et tandis qu'il se préparait à faire l'encensement et à allumer la lampe, l'ange du Seigneur déchira, sous ses yeux, le rideau du Saint des Saints et lui découvrit le tabernacle. La loi figurative avait cessé.

VII

Pendant que le voile du temple se déchirait, les rochers du Calvaire se fendaient. Aujourd'hui encore on voit la preuve de cette rupture miraculeuse. Non loin de l'ouverture où la croix fut plantée, commence une fente large et profonde qui descend dans le rocher jusqu'au bas du Calvaire. La tradition

affirme que c'est là un des rochers qui se fendirent à la mort de Notre-Seigneur. Comme on sait, rien n'est plus certain que les traditions de Terre Sainte, dont la chaîne n'a jamais été interrompue.

Déjà au quatrième siècle, c'est-à-dire presque aussitôt que les chrétiens furent en possession du Calvaire, saint Cyrille, évêque de Jérusalem, nous apprend qu'on montrait sur le Calvaire les rochers fendus par la violence du tremblement de terre arrivé à la mort du Sauveur, et il dit ces remarquables paroles : « Si je voulais nier que Jésus-Christ ait été crucifié, cette montagne du Golgotha, sur laquelle nous sommes présentement assemblés, me l'apprendrait (1). »

VIII

Tous les voyageurs, anciens et modernes, catholiques et protestants, confirment la tradition. De préférence écoutons le protestant Maundrell : « Que le déchirement de ce rocher ait été occasionné par le tremblement de terre qui eut lieu lors de la passion de Notre-Seigneur, il n'y a que la tradition qui le prouve. Mais que ce soit une rupture naturelle et dans laquelle l'art n'est pour rien, c'est ce dont les sens et la raison suffisent pour convaincre quiconque le verra. En effet, ses deux côtés s'adaptent parfaitement l'un à l'autre ; et pourtant cette déchirure fait des circuits tellement compliqués, qu'il serait impossible à l'art de les contrefaire, ni d'y parvenir à l'aide d'aucun instrument. »

Tel est le témoignage d'un témoin non suspect.

(1) *Catéch.*, comm. 13.

IX

Non seulement la déchirure en question n'est pas faite de main d'homme, elle n'est pas même l'effet d'un tremblement de terre ordinaire. C'est ce que démontre, après un sérieux examen, un gentilhomme anglais, dont voici les paroles, rapportées par Addison. « Ce gentilhomme, homme très estimable, qui avait visité la Palestine, m'a assuré que son compagnon de voyage, déiste plein d'esprit, cherchait, chemin faisant, à tourner en ridicule les récits que les religieux catholiques leur faisaient sur les lieux sacrés. Ce fut dans ces dispositions qu'il alla visiter les fentes du rocher que l'on montre sur le mont Calvaire, comme l'effet d'un tremblement de terre arrivé à la mort de Jésus-Christ, et que l'on voit aujourd'hui renfermé dans le vaste dôme construit par l'empereur Constantin.

X

« Mais lorsqu'il vint à examiner ces ouvertures avec l'exactitude et la science d'un naturaliste, il dit à son ami : *Je commence à être chrétien.* J'ai fait, continua-t-il, une longue étude de la physique et des mathématiques, et je suis assuré que les ruptures du rocher n'ont jamais été produites par un tremblement de terre ordinaire et naturel. Un ébranlement pareil eût, à la vérité, séparé les divers lits dont la masse est composée; mais c'eût été en suivant les veines qui les distinguent, et en rompant leurs liaisons par les endroits les plus faibles.

XI

« J'ai observé qu'il en est ainsi dans les rochers que les tremblements de terre ont soulevés, et la raison ne nous apprend rien qui n'y soit conforme. Ici, c'est tout autre chose. Le roc est partagé transversalement ; la rupture croise les veines d'une façon anormale et surnaturelle. Je vois donc clairement et démonstrativement que c'est le pur effet d'un miracle, que ni l'art, ni la nature ne pourraient produire. C'est pourquoi je rends grâce à Dieu de m'avoir conduit ici pour contempler ce monument de son merveilleux pouvoir, monument qui met dans un si grand jour la divinité de Jésus-Christ (1). »

XII

Le pouvoir de l'homme-Dieu expirant sur une croix ne se fit pas seulement sentir à la nature entière, mais encore à la mort dont il brisa les prisons et délivra les captifs. Quand ces captifs revinrent-ils à la vie ? A qui se montrèrent-ils ? Quels sont-ils ? Que sont-ils devenus ?

Quand ces captifs de la mort revinrent-ils à la vie ? Il est certain que Notre-Seigneur, le chef de l'humanité, est ressuscité le premier. De là vient que saint Paul l'appelle le premier-né d'entre les morts : Primogenitus ex mortuis. Ainsi, aucune résurrection n'eut lieu avant le jour de Pâques. Saint Matthieu le dit en propres termes : « sortant de leurs tombeaux après sa résurrection : exeuntes de monumentis post resurrectionem suam. »

Qu'il dut en être ainsi, on le comprend sans peine. Pourquoi ces saints personnages étaient-ils rappelés à la vie ? Pour rendre témoignage de la résurrection de Notre-

(1) Addison, *de la Relig. chrét.*, t. II.

Seigneur. Mais ils ne pouvaient témoigner de ce fait avant qu'il fût accompli. Il est vrai, l'ouverture des tombeaux se fit au moment même où Notre-Seigneur expira. La Providence le permit afin de rendre plus évidente la résurrection de ces morts, qu'on avait pu, pendant deux jours, voir couchés dans leurs tombes. Ils s'en relevèrent, le jour de Pâques, immédiatement après que le nouvel Adam fut sorti de son tombeau, vainqueur de la mort.

XIII

A qui se montrèrent-ils ? Les tombeaux des Juifs rayonnaient autour de la ville. Donc, le jour de Pâques, alors que Jérusalem était pleine de monde venu de toutes les contrées de l'Orient et de l'Occident, on vit entrer dans la ville et apparaître dans les rues et sur les places, un grand nombre de personnages ressuscités. Tous disaient : « Le Christ est ressuscité et il nous a ressuscités avec lui. Reconnaissez-nous ; nous ne sommes pas des fantômes : voyez et palpez. Croyez donc en lui, adorez-le comme le Fils de Dieu ; aimez-le comme votre Rédempteur, pleurez ce qui vient d'être fait contre lui. »

Qu'on se figure l'impression que durent produire dans les différents quartiers de la ville la présence et le langage de pareils témoins ! Nous disons *dans les différents quartiers de la ville*, et le texte sacré nous y autorise : *venerunt in sanctam civitatem*. Il nous apprend encore que ces étranges, mais irrécusables témoins furent vus et entendus, non par quelques personnes seulement, mais par un grand nombre. *Et apparuerunt multis*.

XIV

Toutefois, pas plus que Notre-Seigneur ressuscité ne daigna se montrer à toute la race déicide, mais seulement à des témoins choisis; de même les ressuscités du Calvaire ne furent pas vus de tous indistinctement : cette faveur n'était due ni à ceux qui avaient crucifié le Sauveur, ni à ceux qui avaient nié la résurrection de Lazare ou qui avaient voulu, en faisant mourir Notre-Seigneur, en effacer l'importun souvenir. Mais, en dehors des apôtres et des disciples, beaucoup de Juifs présents à Jérusalem furent favorisés de cette éloquente apparition. Dans les uns la foi prit naissance, dans les autres elle s'affermi, et ce fait, plus étonnant que tous les prodiges, explique les nombreuses conversions du jour de la Pentecôte.

XV

Quels sont ces captifs de la mort revenus à la vie? Nombreux furent les ressuscités du Calvaire, nombreux les témoins oculaires et auriculaires de leur résurrection : telle est la vérité évangélique. Mais qui furent ces morts rendus à la vie? Parmi ces témoins d'outre-tombe, la tradition, consignée dans les écrits des premiers Pères de l'Église, nomme une partie des saints personnages de l'ancien testament qui, soit par les circonstances de leur vie, soit par l'éclat de leurs vertus, avaient eu des rapports plus marqués avec Notre-Seigneur. Tels sont entre autres : Adam et Ève, Abraham, Isaac, Jacob, Melchisédech, Josué, Samuel, David, Isaïe et les autres prophètes.

XVI

A ces témoins des premiers âges, furent ajoutés des contemporains de la génération déicide, tels que Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, le bienheureux vieillard Siméon, saint Joseph, le bon larron et d'autres encore. Qu'il dut en être ainsi, on le comprend sans peine. En témoignage de sa divinité, l'auguste victime du Calvaire avait appelé tous les éléments : tous étaient venus et leur déposition était palpable. Les morts eux-mêmes devaient venir, et leur témoignage ne devait pas être moins irrécusable.

XVII

Pour cela, il ne suffisait pas de venir dire dans Jérusalem : Je suis Adam, je suis Abraham, je suis Noé, je suis Moïse : il fallait le prouver. Le meilleur moyen était que des personnes connues, mortes et enterrées depuis quelques années ou même depuis quelques jours, vinssent pleines de vie et de santé dire à leurs parents et à leurs amis : « Je suis Zacharie, je suis Siméon, je suis Dimas ; je suis votre père, je suis votre frère. Regardez-moi bien, je ne vous trompe pas, ni ne puis vous tromper. Moi, et ceux que vous voyez avec moi sommes bien ce que nous disons, les témoins de la résurrection de Jésus de Nazareth, dont la puissance nous a rappelés à la vie. »

XVIII

Dans ces conditions, le témoignage ne laissait rien à désirer, et la Sagesse éternelle avait atteint son but. Comme Notre-Seigneur avait toujours donné sa résurrection comme la grande preuve de sa divinité et qu'il était venu pour

la faire connaître non seulement aux Juifs, mais au monde entier, on croit qu'un grand nombre de morts ressuscitèrent en dehors de la Palestine. Il convenait d'ailleurs à la libéralité et à la magnificence du noble vainqueur de la mort et de l'enfer, de rentrer dans le ciel accompagné d'un immense et brillant cortège (1).

XIX

Que sont devenus les ressuscités du Calvaire? Les glorieux témoins de la divinité de Notre-Seigneur ne firent-ils que passer, sauf à disparaître promptement et à mourir de nouveau? Le sentiment des plus graves théologiens, fondé sur l'autorité des Pères et même sur la raison, est que ces saints personnages restèrent visiblement sur la terre, jusqu'au jour de l'Ascension, se montrant, comme Notre-Seigneur lui-même, à ceux qui en étaient dignes, *testibus præordinatis*, et confirmant par leur miraculeuse présence la divinité du Fils de Dieu et de l'Église qui allait sortir du Cénacle.

XX

Le jour de l'Ascension ils montèrent au ciel, *en corps et en âme*, à la suite de leur libérateur, qui les présenta à son Père et aux anges, comme les trophées de sa victoire et les prémices du genre humain régénéré.

Les grands théologiens qui soutiennent cette opinion

(1) « Præter jam dictos plures alii, præsertim ii quos celebrat apostolus *Hebr.*, c. II, etiam extra Judæam mortui et sepulti, resurrexerunt : nam Matthæus ait : multa corpora sanctorum, qui dormierant, surrexerunt. Hoc enim liberalitatem et magnificentiam Christi, ut suam resurrectionem et ascensionem in cælum, magna sanctorum simul resurgentium copia et pompa adornaret. » Cor. a Lap. in *Matth.*, c. xxvii, 53.

si consolante et si belle sont entre autres : Bède le Vénérable, saint Anselme, Raban Maur, Paschase Ratbert, Druthmar, Rupert, Cajétan, Jansenius, Denis le Chartreux, Maldonat, Cornelius à Lapede et le célèbre Suarez.

XXI

Avec celles des Pères, citons quelques-unes de leurs paroles. « Il y a sur la terre, dit saint Epiphane, des reliques des saints, excepté de ceux qui ressuscitèrent et qui sont entrés dans la sainte cité (1). » Né en Palestine, saint Épiphane connaissait mieux que personne ce qui s'était passé à la mort de Notre-Seigneur.

Il faut en dire autant de saint Sophrone, patriarche de Jérusalem. Dans sa lettre synodale, rapportée et approuvée par le sixième concile œcuménique, le savant prélat s'exprime ainsi : « Après trois jours, Notre-Seigneur sort du tombeau, et avec lui en fait sortir tous les morts ; de la corruption il les conduit à l'immortalité par la résurrection d'entre les morts (2). »

XXII

Avec lui, et plus explicite encore, nous trouvons le premier historien de l'Église, Eusèbe. « Le corps de Notre-Seigneur est ressuscité, et beaucoup de corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent, et, avec Notre-Seigneur, entrèrent dans la vraie cité céleste (3). »

(1) « Reliquias sanctorum esse in terra, exceptis iis qui surrexerunt, et ingressi sunt sanctam civitatem. » *Hæres. xxxv, in fin.*

(2) *Act. II.*

(3) « Ipsius corpus mortuum excitatum est, et multa corpora eorum, qui dormierant, sanctorum surrexerunt, unaque cum ipso in sanctam ac vere cœlestem civitatem ingressa sunt. » *Demonstr. evang., lib. IV, c. XII.*

Saint Anselme, citant le Vénérable Bède qui enseigne que ces saints sont montés au ciel avec Notre-Seigneur, dit : « Il ne faut ajouter aucune créance aux téméraires, qui prétendent que ces saints sont retournés en poussière (1). »

Enfin le grand archevêque de Reims, saint Remi, examinant la question *ex professo*, conclut en ces termes : « Nous devons donc croire, sans hésiter, que ceux qui ressuscitèrent avec Notre-Seigneur montèrent au ciel avec lui (2). »

XXIII

La raison elle-même nous y convie. Dans l'ascension glorieuse de ces illustres ressuscités, elle voit de hautes convenances. Qu'était Notre-Seigneur montant au ciel? L'Écriture nous le représente comme un conquérant qui revient dans son royaume, chargé de riches dépouilles et conduisant, comme le plus beau trophée de son triomphe, une multitude de captifs, délivrés par sa valeur : *Ascendens in altum captivam duxit captivitatem*. Puisque lui-même rentrait dans le ciel avec son corps glorieux et immortel, n'était-il pas convenable qu'il y fit entrer avec lui, en corps et en âme, ses principaux amis, ainsi que les miraculeux témoins de sa résurrection, et qu'il les montrât à la cour céleste comme le fruit de sa complète victoire sur la mort?

(1) « Neque ulla ratione illorum temeritati fides accommodanda est, qui illos postea reversos in cinerem dicunt. » *In Matth.*, xxvii, 53.

(2) « Incunctanter ergo credere debemus quia qui, resurgente Domino, a mortuis resurrexerunt, ascendente eo ad cœlos, et ipsi pariter ascenderunt. » *Vid. Caten. aur. in Matth.*, xxvii, p. 372, édit. in-8.

XXIV

D'ailleurs, ne fallait-il pas que ces âmes désormais bienheureuses fussent unies à des corps glorieux et immortels? Et la place des corps glorieux, n'est-ce pas le ciel? La raison se refuse à croire que des âmes, jouissant de la vision béatifique, soient associées à des corps mortels et corruptibles, exposées conséquemment à souffrir les intempéries des saisons, toutes les infirmités de la vie présente et, de plus, les douleurs d'une nouvelle mort. Si ces grands saints avaient dû mourir une seconde fois, mieux eût valu pour eux ne pas ressusciter.

Enfin, n'était-il pas convenable que Notre-Seigneur, régnant dans le ciel en corps et en âme, son humanité eut des compagnons de sa gloire, qu'elle vît de ses yeux, avec qui elle pût s'entretenir et ne fût pas solitaire et sans consolations propres à sa nature (1) ?

XXV

De là nous devons, sans hésiter, conclure avec les saints Pères, et avec les plus grands théologiens, que le sentiment qui place dans le ciel, en corps et en âme, les nombreux ressuscités du Calvaire, est le plus raisonnable, le plus vrai, le mieux fondé en autorité, le plus conforme à la nature des choses, à la bonté de Dieu et aux intérêts de la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ (2).

(1) « Convenit ut Christus in cœlo habeat beatos, quorum aspectu et collo-
cutione externa se pascat ejus humanitas, ne alioquin solitaria sit ex-
persque humanæ consolationis. » Cor. 2 Lap. in *Matth.*, xxvii, 52.

(2) « Quocirca, omnibus pensatis, hæc sententia videtur verisimilior.
Nam et majori auctoritate nititur, et est magis consentanea tum rebus ipsis,
tum divinæ misericordiæ, et pietati, et gloriam Christi magis illustrat. »
Suarez, *De myster. Christi*, q. 53, art. 3, p. 806, édit. in-4°.

En ce qui nous regarde nous-mêmes, concluons que ce qu'il y a non seulement de plus raisonnable, mais d'unique-ment raisonnable, c'est de faire de notre vie la préparation à la mort et à la résurrection glorieuse.

Voir : Sepp, *Vie de N.-S. J.-C.* ; S. Cyrill. Hieros. *Catéch.* 13 ; M^{er} Mislin, *Les Lieux Saints*, t. II, c. xx, p. 49 ; Addison, *De la relig. chrét.*, t. II ; Dom Calmet, *Dissert. sur la résurr. des SS. Pères*, *Bible de Vence*, t. XX, p. 175, in-8 ; S. Ignat. *Epist. ad Magnes.*, c. ix ; Origen. *in Matth.* tract. 35, et *in Cantic.*, c. xvi ; Bédæ, *in Matth.* xxvii ; Raban Maur., *ibid.* ; Pasch. Ratbert et Druthmar, *in idem* ; Rupert. *in Joan.*, lib. VI ; Ruffin. *in Exposit. symb.* ; Maldonat et Cor. a Lapid. *in Matth.* xxvi, 52, 53, etc., etc.

TABLE

AVANT-PROPOS.....	1
Les Bergers.....	8
Les Mages.....	37
Hérode.....	72
Archélaüs.....	86
Quirinius.....	102
Hérode Antipas et Hérodiade.....	114
Les Hérodiens.....	129
Les Pharisiens et les Saducéens.....	135
Le Centurion de Capharnaüm.....	142
L'Hémorroïsse.....	154
La Chananéenne.....	176
La Samaritaine.....	195
Les Frères du Seigneur.....	211
Les Deux Maries.....	227
Saint Cléophas.....	258
Saint Joseph Barsabas ou le Juste.....	246
Saint Zacharie, père de saint Jean-Baptiste.....	256
Nathanaël.....	280
Célidonius ou l'Aveugle-né.....	294
Zachée.....	302
Saint Martial.....	316
Sainte Marie Madeleine.....	347
Lazare.....	392
Sainte Marthe.....	416
Sainte Véronique.....	449
Claudia Procula.....	478
Le Sanhédrin.....	484
Anne et Caïphe.....	488
Pilate.....	501
Les Deux Larrons.....	528
Simon le Cyrénéen.....	554
Le Centurion du Calvaire.....	566
Joseph d'Arimathie.....	583
Nicodème.....	601
Les Ressuscités du Calvaire.....	610